

281
EVA

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, s.j., et J. Daniélou, s.j.

Directeur : C. Mondésert, s.j.

N° 170

ÉVAGRE LE PONTIQUE
TRAITÉ PRATIQUE
OU
LE MOINE

TOME I

INTRODUCTION

PAR

Antoine GUILLAUMONT et Claire GUILLAUMONT

Directeur d'études
à l'École Pratique des Hautes Études

Agrégée des lettres
Docteur en études grecques

*Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique.*

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, Bd DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS-7^e

1971

© 1971, Les Éditions du Cerf.

AVANT-PROPOS

Ce volume, en deux tomes, inaugure une édition des œuvres d'Évagre le Pontique, que nous avons l'intention de continuer et, si possible, de mener à son terme.

L'Introduction, qui occupe tout le premier tome, vaut non seulement pour le *Traité pratique*, édité dans le second tome, mais aussi pour l'ensemble de l'édition d'Évagre. C'est pourquoi elle a reçu une telle ampleur. La seconde partie, notamment, qui est une étude de l'ensemble de la tradition manuscrite grecque d'Évagre, doit servir aussi à l'édition des traités suivants.

Cette importante étude, ainsi que l'établissement du texte grec et de l'apparat critique, est spécialement l'œuvre de Claire Guillaumont, qui en a fait l'objet d'une thèse de philologie grecque.

Pour ma part, je me suis chargé de la rédaction de la partie historique et doctrinale de l'Introduction et de l'étude, en vue de l'édition, des versions orientales.

La traduction et les notes, qui, à cause de la difficulté et de la densité du texte d'Évagre, ont dû prendre les proportions d'un commentaire, ont été établies en commun.

A. G.

* * *

L'étude critique et l'édition du texte ont fait l'objet d'une thèse de 3^e Cycle, préparée à la IV^e Section de l'École

Pratique des Hautes Études et présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nanterre. Alphonse Dain, qui avait été mon maître pendant de longues années, en avait accepté la direction, dix mois avant sa mort. Si le travail n'a pu bénéficier longtemps de ses conseils, du moins doit-il beaucoup au souvenir de ses encouragements bienveillants ; et l'on y reconnaîtra, je l'espère, l'application de ses méthodes concernant la technique de l'édition et l'établissement de l'histoire d'un texte. Sur ce point, je suis redevable aussi à l'enseignement de M. J. Irigoïn, son successeur, qui a bien voulu diriger, à son tour, mon travail et l'a fait avec autant de dévouement que de compétence : qu'il soit remercié ici des nombreux et judicieux conseils qu'il m'a donnés, en particulier pour la datation des manuscrits et pour leur classement, et de l'examen très attentif qu'il a fait de ma thèse.

Je dois aussi beaucoup de reconnaissance à M. H. I. Marrou, mon maître dans les études patristiques et, pendant plusieurs années, mon directeur de recherche au C.N.R.S. : il s'est intéressé dès le début à mes travaux sur Évagre et m'a beaucoup encouragée à les poursuivre ; il a bien voulu faire partie de mon jury de thèse. M. P. Chantraine a accepté également d'y siéger ; il m'a donné d'utiles indications, soit au cours de mes recherches, soit après la lecture qu'il a bien voulu faire du travail ; je le remercie de sa bienveillante attention.

Sans le secours de M. l'abbé M. Richard, l'édition présentée ici n'eût pas été réalisable ; je suis heureuse de lui exprimer toute ma gratitude pour son inlassable dévouement dans la recherche et la photographie des manuscrits — en particulier de ceux du Mont Athos —, et pour les précieuses informations qu'il m'a fournies sur des manuscrits mal inventoriés. Je tiens à remercier aussi ses collaborateurs de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, en particulier le R.P. J. Paramelle et M^{lle} G. Morize, ainsi que toutes les personnes qui m'ont aidée, d'une façon

ou d'une autre, à rassembler la documentation nécessaire ou m'ont fourni des renseignements sur certains manuscrits : notamment le Pr H. Hunger pour les manuscrits de Vienne, le Rev. D. J. Chitty pour ceux d'Oxford, et le R.P. T. Leccisotti, qui a eu l'obligeance de me faire photographier un codex du Mont Cassin.

Je remercie enfin M. R.-G. Coquin, qui a relevé pour nous les leçons de la version arabe, et M. l'abbé Ch. Mercier, qui a bien voulu examiner la version géorgienne.

C. G.

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

I. — Œuvres d'Évagre

- Ant.* *Antirrhétique*, version syriaque, éd. W. Frankenberg, *Euagrius Ponticus*, Berlin 1912, p. 472-545.
- Bases* *Les bases de la vie monastique* = *Rerum monachalium rationes*, PG 40, 1252 D - 1264 C.
- Euloge* *Traité au moine Euloge* = *Tractatus ad Eulogium monachum*, PG 79, 1093 D - 1140 A.
- Gnostique* *Le gnostique* = *Liber gnosticus*, version syriaque, éd. Frankenberg, *op. cit.*, p. 546-553.
- Huit esprits* *Des huit esprits de malice* = *De octo spiritibus malitiae*, PG 79, 1145 A - 1164 D.
- In Ps.* *Commentaire des Psaumes*, PG 12, 1053 A - 1685 A ; PG 27, 60 C - 545 D ; J. B. Pitra, *Analecta sacra*, II, p. 444-483, et III, p. 1-364. A utiliser selon le regroupement établi par M. J. Rondeau, *OCP* 26 (1960), p. 328-348.
- KG* *Les Képhalaia gnostica*, version syriaque, éd. A. Guillaumont, *Les six Centuries des Képhalaia gnostica d'Évagre le Pontique*, PO 28, 1, Paris 1958.
- Lettres* Version syriaque, éd. Frankenberg, *op. cit.*, p. 564-635.

- Moines* Sentences métriques *Aux moines* = *Miroir des moines*, éd. H. Gressmann, *Nonnen-spiegel und Mönchsspiegel des Euagrius Pontikos*, TU 39, 4, p. 152-165.
- Pensées* *Des diverses mauvaises pensées* = *De diversis malignis cogitationibus*, PG 79, 1200 D - 1233 A. A compléter par PG 40, 1240 A - 1244 B, et par J. Muyltermans, *A travers la tradition manuscrite d'Évagre le Pontique*, Louvain 1932, p. 47-55.
- Pr.* *Le Traité pratique* ou *Practicos*, ici édité.
- Prière* *Traité de la Prière* = *De oratione*, PG 79, 1165 A - 1200 C.
- Pseudo-suppl.* Pseudo-supplément des Six centuries des *Képhalaia gnostica*, version syriaque, éd. Frankenberg, *op. cit.*, p. 422-471.
- Skemmata* *Les Réflexions* (Σκέμματα), éd. J. Muyltermans, *Evagriana*, Paris 1931, p. 38-44.
- Vierge* Sentences métriques *A une vierge* = *Miroir des vierges*, éd. H. Gressmann, *op. cit.*, p. 143-151.

II. — Livres et articles

BALTHASAR, *Hiera*

H. URS VON BALTHASAR, « Die Hiera des Evagrius », *ZKT* 63 (1939), p. 86-106 et 181-206.

COTELIER, *EGM*

J. B. COTELIER, *Ecclesiae Graecae Monumenta*, t. III, Paris 1686.

FESTUGIÈRE

A. J. FESTUGIÈRE, *Historia Monachorum in Aegypto* (*Subsidia Hagiographica*, 34), Bruxelles 1961.

FRANKENBERG (FRANK.)

W. FRANKENBERG, *Euagrius Ponticus (Abhandlungen der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften*

zu Göttingen, Philol.-hist. Klasse, Neue Folge, Bd XIII, 2), Berlin 1912.

GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*

A. GUILLAUMONT, *Les 'Képhalaia gnostica' d'Évagre le Pontique et l'histoire de l'origénisme chez les Grecs et chez les Syriens (Patristica Sorbonensia, 5)*, Paris 1962.

GUY, *Recherches*

J. C. GUY, *Recherches sur la tradition grecque des Apophthegmata Patrum (Subsidia Hagiographica, 36)*, Bruxelles 1962.

HAUSHERR, *Traité de l'oraison*

I. HAUSHERR, *Le Traité de l'oraison d'Évagre le Pontique (Pseudo-Nil)*, Extrait de la *Revue d'Ascétique et de Mystique* (t. XV, Janvier-Avril 1934), Toulouse 1934*.

HAUSHERR, *Nouveaux fragments*

I. HAUSHERR, « Nouveaux fragments grecs d'Évagre le Pontique », *OCP* 5 (1939), p. 229-233.

JANNARIS

A. N. JANNARIS, *An Historical Greek Grammar*, Londres 1897.

LAMPE, *PGL*

G. W. H. LAMPE, *A Patristic Greek Lexicon*, Oxford 1961-1968.

MARSILI

S. MARSILI, *Giovanni Cassiano ed Evagrio Pontico (Studia Anselmiana, 5)*, Rome 1936.

MUYLDERMANS, *Teneur du Practicus*

J. MUYLDERMANS, « La teneur du *Practicus* d'Evagrius le Pontique », *Le Muséon* 42 (1929), p. 74-89.

* Les renvois sont faits aux pages de l'Extrait.

MUYLDERMANS, *Evagriana*

J. MUYLDERMANS, *Evagriana*, Extrait de la revue *Le Muséon*, t. 42, augmenté de *Nouveaux fragments grecs inédits*, Paris 1931*.

MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*

J. MUYLDERMANS, *A travers la tradition manuscrite d'Évagre le Pontique*. Essai sur les manuscrits grecs conservés à la Bibliothèque Nationale de Paris (*Bibliothèque du Muséon*, 3), Louvain 1932.

MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*

J. MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*. Textes inédits du British Museum et de la Vaticane édités et traduits (*Bibliothèque du Muséon*, 31), Louvain 1952.

OMONT, *Inventaire*

H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale*, Paris 1886-1898.

Philocalie

Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν συναρτισθεῖσα παρὰ τῶν ἁγίων καὶ θεοφόρων πατέρων ἡμῶν, nouvelle édition, Athènes 1957-1963.

PITRA, *Analecta sacra*

J. B. Card. PITRA, *Analecta sacra spicilegio Solesmense parata*, t. II, Frascati 1884; t. III, Paris 1883.

PREUSCHEN

E. PREUSCHEN, *Palladius und Rufinus. Ein Beitrag zur Quellenkunde des ältesten Mönchtums*, Giessen 1897.

REFOULÉ, *Rêves et vie spirituelle*

F. REFOULÉ, « Rêves et vie spirituelle d'après Évagre le Pontique », *Supplément de la Vie spirituelle* 59 (1961), p. 470-516.

* Les renvois sont faits aux pages de l'Extrait.

SARGHISIAN

H. B. SARGHISIAN, *Vie et œuvres du saint Père Évagre le Pontique traduites du grec en arménien au V^e siècle (en arménien)*, Venise 1907.

TILLEMONT, *Mémoires*

LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. X, Paris 1705.

VILLER, *Aux sources*

M. VILLER, *Aux sources de la spiritualité de Saint Maxime, les œuvres d'Évagre le Pontique*, Extrait de la *Revue d'Ascétique et de Mystique* (t. XI, Avril-Juillet 1930), Toulouse 1930*.

WEBER

H. O. WEBER, *Die Stellung des Johannes Cassianus zur ausserpachomianischen Mönchsstradition (Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens, 24)*, Münster 1961.

ZÖCKLER *Evagrius Pontikus*

O. ZÖCKLER, *Evagrius Pontikus. Seine Stellung in der altchristlichen Literatur- und Dogmengeschichte (Biblische und kirchenhistorische Studien, 4)*, Munich 1893.

III. — Sigles

- BNJ *Byzantinisch-neugriechische Jahrbücher* (Athènes).
 BZ *Byzantinische Zeitschrift* (Leipzig et Munich).
 CSCO *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* (Paris et Louvain).
 CSEL *Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum* (Vienne).
 DACL *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie* (Paris).
 DS *Dictionnaire de Spiritualité* (Paris).

* Les renvois sont faits aux pages de l'Extrait.

- DTC* Dictionnaire de Théologie catholique (Paris).
EO Échos d'Orient (Paris).
GCS Die Griechischen Christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte (Berlin et Leipzig).
HE Histoire ecclésiastique : Socrate, *PG* 67, 33-841 ; Sozomène, *ibid.*, 844-1629.
HL PALLADE, *Histoire lausique*, éd. C. Butler, *Texts and Studies*, VI, 2, Cambridge 1904.
JTS *The Journal of Theological Studies* (Oxford).
Mus *Le Muséon* (Louvain).
OCP *Orientalia Christiana Periodica* (Rome).
PG J. P. MIGNE, *Patrologiae cursus completus, Series Graeca* (Paris).
PL J. P. MIGNE, *Patrologiae cursus completus, Series Latina* (Paris).
PO F. GRAFFIN, *Patrologia Orientalis* (Paris et Turnhout).
RAC *Reallexikon für Antike und Christentum* (Stuttgart).
RAM *Revue d'ascétique et de mystique* (Toulouse et Paris).
REB *Revue des études byzantines* (Paris).
REG *Revue des études grecques* (Paris).
RHE *Revue d'histoire ecclésiastique* (Louvain).
ROC *Revue de l'Orient chrétien* (Paris).
RSPT *Revue des sciences philosophiques et théologiques* (Paris).
RSR *Recherches de science religieuse* (Paris).
S₁ }
S₂ } Versions syriaques du *Traité pratique*.
S₃ }
SC *Sources chrétiennes* (Paris).
SVF J. VON ARNIM, *Stoicorum Veterum Fragmenta*, 4 vol., éd. stéréo., Stuttgart 1964.
TU *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur* (Leipzig et Berlin).
ZKT *Zeitschrift für katholische Theologie* (Innsbruck).

INTRODUCTION

TABLE DES MATIÈRES DE L'INTRODUCTION

	Pages
ÉTUDE HISTORIQUE ET DOCTRINALE, par Antoine	
Guillaumont	21
CHAP. I ^{er} : VIE D'ÉVAGRE	21
CHAP. II : L'ŒUVRE	29
CHAP. III : LA DOCTRINE DU <i>TRAITÉ PRATIQUE</i> ...	38
1. Définition de la <i>praktikè</i>	38
2. Théorie des huit pensées principales	63
3. L'acédie	84
4. Ordre des <i>logismoi</i>	90
5. Les démons	94
6. L'impassibilité	98
CHAP. IV : LA COMPOSITION DU <i>TRAITÉ PRATIQUE</i> ..	113
ÉTUDE CRITIQUE, par Claire Guillaumont	127
CHAP. I ^{er} : MANUSCRITS DONNANT LA CENTURIE COMPLÈTE.	129
Le <i>Parisinus Coislinianus 109</i>	129
Le <i>Parisinus graecus 1056</i>	136
Le <i>Parisinus graecus 1188</i>	142
Le <i>Chozobotissis 10 (Amorgos)</i>	153
Le <i>Casinensis Arch. Abbatiae 231</i>	158
CHAP. II : MANUSCRITS PRÉSENTANT LE <i>TRAITÉ</i> EN	
90 CHAPITRES	166
Le <i>Protaton 26</i>	166
Le <i>Lavra Γ 93 (Athous 333)</i>	175
Le <i>Panteleimon 635 (Athous 6142)</i>	183

	Pages
CHAP. III : MANUSCRITS DONNANT UN CHOIX DE 63 CHAPITRES	187
Le <i>Parisinus graecus</i> 362	187
Le <i>Lavra E 151 (Athous 613)</i>	194
Le <i>Vaticanus Reginensis graecus</i> 23	197
CHAP. IV : MANUSCRITS DONNANT LA SECTION <i>SUR LES HUIT PENSÉES</i>	201
Le <i>Parisinus graecus</i> 39	201
Le <i>Parisinus graecus</i> 1220	205
Le <i>Lavra C 75 (Athous 937)</i>	211
Le <i>Bucarestensis Acad. Romanae gr. 604 (262)</i>	213
Le <i>Parisinus graecus</i> 3099	215
CHAP. V : MANUSCRITS DONNANT UN CHOIX DE 37 CHAPITRES	218
Le <i>Vatopedinus</i> 57	218
Le <i>Bodleianus Canonicianus graecus</i> 16	226
Le <i>Vindobonensis Theologicus graecus</i> 274	230
Le <i>Bodleianus Baroccianus</i> 81	235
Le <i>Sinaiticus graecus</i> 462	241
Le <i>Pantocrator</i> 101 (<i>Athous</i> 1135)	248
CHAP. VI : CHOIX DIVERS	252
Le <i>Hierosolymitanus Sabaiticus</i> 157	252
Le <i>Koutloumous</i> 39 (<i>Athous</i> 3108)	260
Le <i>Karakallou</i> 74 (<i>Athous</i> 1587)	262
Le <i>Lavra M 54 (Athous</i> 1745)	267
Le <i>Bodleianus Baroccianus</i> 13	270
CHAP. VII : MANUSCRITS DONNANT QUELQUES CHAPITRES A L'INTÉRIEUR DE FLORILÈGES ASCÉTIQUES	272
1. Florilèges évagriens	272
Le <i>Mosquensis Bibliothecae Leninae gr. 126</i>	272
Le <i>Vindobonensis Theologicus graecus</i> 167	275
Le <i>Patmiacus</i> 548	278
Le <i>Vaticanus Ottobonianus graecus</i> 436	279
Le <i>Parisinus graecus</i> 2748	283
L' <i>Iviron</i> 511 (<i>Athous</i> 4631)	286
2. Chapitres isolés	290
Le <i>Vaticanus Barberinianus graecus</i> 515	290
Le <i>Vaticanus graecus</i> 1088	293

	Pages
Le <i>Vaticanus graecus</i> 703	294
Le <i>Valllicellanus gr. 67 (E 21)</i>	297
Le <i>Scorialensis Y. III. 4 (274)</i>	301
Le <i>Hierosolymitanus Sabaiticus</i> 366	302
CHAP. VIII : LA TRADITION INDIRECTE	304
L'historien Socrate	304
Les <i>Apophtegmes des Pères</i>	305
Marc l'Ermitte	307
Dorothee de Gaza	308
Jean Climaque	309
Maxime le Confesseur	309
S. Jean Damascène	311
L'abbé Philémon	311
Pseudo-Nil	312
Théodore d'Édesse	313
Les <i>Loci communes</i> du Pseudo-Maxime	315
Le Pseudo-Antoine « Mélissa »	315
Les scholies de Jean Climaque	315
Un Pseudo-Pallade	317
CHAP. IX : LES VERSIONS ANCIENNES	318
Les versions latines	318
Les versions syriaques	319
La version arménienne	334
La version arabe	335
La version géorgienne	336
CHAP. X : CLASSEMENT DES TÉMOINS	338
CHAP. XI : TENEUR ET DATE DU <i>TRAITÉ</i> . HISTOIRE DE SA TRANSMISSION. SON TITRE	381
CHAP. XII : LES ÉDITIONS	410
CHAP. XIII : REMARQUES SUR LA LANGUE ET LE STYLE	428
CHAP. XIV : PRINCIPES DE NOTRE ÉDITION	447
TABLE DES MANUSCRITS CITÉS DANS L'ÉTUDE CRITIQUE	465
Tableau des chapitres du <i>Traité pratique</i> contenus dans les principaux manuscrits	hors-texte
Stemma	hors-texte

ÉTUDE HISTORIQUE ET DOCTRINALE

CHAPITRE PREMIER

VIE D'ÉVAGRE

A peu près tout ce que nous savons de la vie d'Évagre provient du chapitre que lui a consacré Pallade, qui fut son disciple, dans l'*Histoire lausique*, composée vers 420, c'est-à-dire quelque vingt ans après sa mort¹. Il naquit, vers 345, à Ibora, dans le Pont, où son père était chorévêque². Le voisinage d'Annésoi, propriété de famille de saint Basile, où celui-ci et saint Grégoire de Nazianze vinrent se retirer, en 357-358, pour faire un essai de vie

1. Ch. 38, éd. C. Butler, *The Lausiaca History of Palladius*, II (*Texts and Studies*, VI, 2), Cambridge 1904, p. 116-123 ; éd. A. Lucot, *Palladius, Histoire lausique (Textes et Documents*, Paris 1912), p. 266-281. Il existe en copte une rédaction plus développée de ce chapitre, éditée par E. Amélineau, *De Historia lausiaca*, Paris 1887, p. 104-124. Sur la question délicate des rapports existant entre ces deux textes, voir A. GUILLAUMONT, *Les « Képhalaia gnostica » d'Évagre le Pontique*, Paris 1962, p. 76, n. 118. Il est possible que le chapitre de l'*HL* ne soit qu'un résumé d'une Vie d'Évagre écrite auparavant par Pallade (*ibid.*).

2. Ibora se trouvait près des bords de l'Iris. L'identification du site est discutée par G. DE JERPHANION, « Ibora-Gazioura ? », *Mélanges de la Faculté Orientale de l'Université Saint-Joseph*, V, Beyrouth 1911, p. 333-354.

monastique, le mit en rapport, de bonne heure, avec les célèbres Cappadociens. Nous savons par Pallade qu'il reçut le lectorat des mains de saint Basile et qu'après la mort de ce dernier (379) il fut ordonné diacre par saint Grégoire de Nazianze¹. Lui-même mentionne et cite, une fois, celui qu'il appelle « la colonne de la vérité, le Cappadocien Basile² ». Mais c'est surtout Grégoire de Nazianze qu'il invoque comme son maître, à l'enseignement de qui il se réfère : « Nous avons appris du juste Grégoire...³ » ; « le juste Grégoire qui m'a planté », dit-il, en termes pauliniens, dans le *Traité pratique*⁴ ; c'est, à coup sûr, lui encore qu'il désigne, sans le nommer, dans ce même livre et ailleurs, quand il parle de « notre sage maître⁵ ». Parmi les lettres de saint Grégoire de Nazianze, il en est une qui est adressée à un certain Évagre qui lui avait confié son jeune fils, nommé lui aussi Évagre, pour lui enseigner « la crainte de Dieu et le mépris des biens de ce monde⁶ » ; tout porte à croire que le destinataire de cette lettre est le père du Pontique. Quoi qu'il en soit, l'historien Sozomène est en accord avec le témoignage d'Évagre lui-même quand il affirme que celui-ci « fut formé à la philosophie et instruit dans les sciences sacrées par Grégoire, l'évêque de Nazianze⁷ ». On a une preuve de l'intimité et des liens d'affection qui existèrent entre le

1. Et non Grégoire de Nysse, comme le portent les anciennes éditions de l'*HL*. On n'a malheureusement aucun témoignage sur les rapports d'Évagre et du jeune frère de Basile.

2. *Gnostique* 147, syriaque, éd. W. Frankenberg, *Euagrius Ponticus*, Paris 1912, p. 552-553 ; le texte grec est conservé par SOCRATE, *Histoire ecclésiastique* IV, 23, PG 67, 520 B.

3. *Gnostique* 146, syriaque, Frankenberg, *ibid.* ; grec, SOCRATE, *ibid.*, 520 A.

4. Épilogue, 7-8, ci-dessous, p. 712.

5. Ch. 89, ci-dessous, p. 681 ; cf. *KG* VI, 51, syriaque, GUILLAUMONT, p. 239 ; grec, HAUSHERR, *OCP* V, 1939, p. 232.

6. Lettre 3, PG 37, 24 B.

7. *HE* VI, 30, PG 67, 1384 C ; éd. Bidez et Hansen (*GCS* 50, Berlin 1960), p. 285.

maître et le disciple dans la mention toute spéciale que Grégoire fit d'Évagre dans le testament qu'il rédigea le 21 mai 381 : « Au diacre Évagre, qui a partagé avec moi de nombreuses peines et de nombreux soucis et qui, en maintes circonstances, m'a donné des preuves de sa bienveillance, j'exprime ma reconnaissance devant Dieu et devant les hommes. Pour ce qui est des grandes rétributions, Dieu les lui donnera ; mais pour que, de notre part, ne manquent pas les petits symboles de l'amitié, je veux qu'on lui remette une chemise, une tunique, deux manteaux et trente pièces d'or¹. »

Nous sommes fort mal renseignés sur ce que fit Évagre avant 380. Il n'est pas sûr que, comme l'a pensé W. Bousset, il ait, en Cappadoce, mené la vie monastique dans un monastère basilien². En 380, il quitte son pays pour n'y plus revenir et il accompagne Grégoire de Nazianze à Constantinople³. Quand celui-ci dut, l'année suivante, démissionner du siège patriarcal et quitter la ville, il laissa Évagre auprès de son successeur Nectaire. Dans la cité impériale, toute bouillonnante de discussions théologiques, le jeune

1. PG 37, 393 B.

2. *Apophthegmata*, Tübingen 1923, p. 335-336 (pour l'argumentation, voir la note suivante).

3. De Constantinople, il écrit aux amis qu'il a laissés dans son pays une lettre dont le texte grec a été conservé sous le nom de saint Basile (Lettre 8, éd. Courtonne, t. I, Paris 1957, p. 22-37). C'est principalement sur le début de cette lettre que Bousset, qui, le premier, l'a restituée à Évagre, a étayé sa thèse. Mais à supposer même que les correspondants d'Évagre aient été des moines (comme l'affirme une suscription mise en tête de cette lettre dans certains manuscrits qui l'ont transmise sous le nom de Nil, PG 79, 1315-1316, argument que fait valoir, en faveur de la thèse de Bousset, F. REFOULÉ, *RSPT* XLVII (1963), p. 402, n. 13), on ne voit pas qu'Évagre ait été lui-même moine ; le reproche dont il se défend est seulement d'avoir fui la patrie et l'amitié. Au reste, tout ce début n'est qu'un pastiche de Grégoire de Nazianze. Le texte montre surtout le grand attachement d'Évagre pour ce dernier, seule raison qu'il allègue pour justifier sa venue à Constantinople.

diacre (il avait environ 35 ans) se fit remarquer par sa vive intelligence et son habileté dialectique dans la controverse. Ces succès et le séjour dans la capitale furent brusquement interrompus par une aventure romanesque dont Pallade, instruit plus tard par les confidences d'Évagre, nous a laissé un récit qui n'est malheureusement pas aussi clair qu'on le voudrait. Évagre s'éprit de la femme d'un haut fonctionnaire, qui répondit à sa passion ; averti dans un songe des dangers qu'il courait, il s'engagea à quitter Constantinople et, le lendemain même, il s'embarqua pour Jérusalem.

Là, il fut accueilli par l'illustre Mélanie l'Ancienne et Rufin, qui avaient fondé, au mont des Oliviers, un monastère où ils hébergeaient les étrangers de passage dans la ville sainte. On ne sait exactement combien de temps il passa auprès d'eux : sans doute quelques mois. Selon Pallade, il y oublia vite les belles résolutions qu'il avait prises en quittant Constantinople ; mais Mélanie, mettant à profit une maladie considérée comme un nouvel avertissement du Ciel, finit par le convaincre de revêtir l'habit monacal et d'aller mener la vie monastique en Égypte.

C'est vraisemblablement en 383 qu'Évagre gagna ce pays, où il devait s'établir définitivement. Il séjourna d'abord deux ans à Nitrie, l'un des centres monastiques les plus célèbres d'Égypte, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est d'Alexandrie ; puis il se retira au « désert » voisin des Kellia — les Cellules —, où il resta quatorze ans, jusqu'à sa mort. Ce centre monastique était situé à environ 18 km au sud de celui de Nitrie, à l'entrée du désert libyque¹ ; les moines y menaient la vie semi-anachorétique, habitant

1. Une recherche faite sur le terrain nous a permis, en 1964, d'en identifier le site : cf. A. GUILLAUMONT, « Le site des ' Cellia ' (Basse Égypte) », *Revue archéologique*, 1964, t. II, p. 43-50. Plusieurs campagnes de fouilles y ont été menées depuis, dont les premiers résultats ont été récemment publiés (*Fouilles de l'IFAO*, t. 28, Le Caire 1969).

des cellules individuelles qui se trouvaient à une distance telle les unes des autres qu'ils ne pouvaient, nous dit Rufin, ni se voir ni s'entendre¹ ; dans sa cellule, simple cabane de brique crue, le moine restait seul toute la semaine, occupant ses journées au travail manuel et à la récitation méditée de l'Écriture, se nourrissant, une fois par jour, d'un peu de pain assaisonné de sel et d'huile². Le samedi soir, tous les moines se rassemblaient à l'église, pour y prendre un repas en commun, l'*agapé*, et célébrer ensemble la liturgie du dimanche. Évagre connut, comme prêtre des Kellia, le célèbre Macaire dit l'Alexandrin³. Il connut aussi l'autre Macaire, appelé l'Égyptien, l'initiateur de la vie monastique au désert de Scété, où il vécut jusqu'en 389-390 ; Scété, l'actuel Ouadi Natroun, se trouvait distant des Kellia d'une bonne journée de marche à travers le désert ; Évagre a lui-même évoqué, notamment dans le *Traité pratique*, les visites qu'il fit au saint vieillard et les enseignements qu'il reçut de lui⁴ ; Rufin, dans sa rédaction de l'*Historia monachorum in Aegypto*, va jusqu'à faire d'Évagre un disciple du « bienheureux Macaire⁵ ». Ainsi, après avoir été formé à la philosophie et aux sciences sacrées par ses maîtres cappadociens, principalement Grégoire de Nazianze, Évagre recueillit, auprès de ceux qui furent parmi les plus illustres des « Pères du Désert », cette sagesse pratique, essentiellement empirique, qui se transmettait parmi les moines surtout par l'exemple et par la parole et à laquelle

1. *Historia monachorum in Aegypto*, 22, PL 21 (1878), 444 C.

2. A la fin de sa vie, cependant, Évagre, l'estomac délabré par ce régime, dut se mettre aux légumes cuits (selon PALLADE, *HL*, Butler, p. 122).

3. Qui mourut en 394. Pallade a consacré à ce personnage le ch. 18 de son *HL* (Butler, p. 47-58).

4. Ch. 93, ci-dessous, p. 697 (mais le « Père Macaire » mentionné au ch. 94 est probablement l'Alexandrin, ci-dessous, p. 699). C'est aussi Macaire l'Égyptien qui est désigné, sans être nommé, au ch. 29, ci-dessous, p. 566 avec la note.

5. PL 21 (1878), 449 A.

il devait contribuer plus que quiconque à donner une forme systématique et écrite¹.

Les milieux monastiques de Nitrie, des Kellia et de Scété, à l'époque même où y vécut Évagre, nous sont connus par ce livre d'or du monachisme égyptien que sont les *Apophthegmata Patrum* ; d'après eux il est aisé de se rendre compte qu'Évagre différait fort de la grande masse des moines qui peuplaient ces déserts ; c'étaient, pour la plupart, des paysans égyptiens illettrés, originaires des villages du delta ou de la vallée, ne parlant guère que le copte ; selon les Apophthegmes, on ne manquait pas, pour l'inviter à la modestie, de lui rappeler sa qualité d'étranger² ; on lui faisait avouer que toute sa culture et son instruction ne valaient pas les exercices de l'ascèse dans lesquels excellaient les moines égyptiens, tout ignorants qu'ils fussent³ ! Ou encore que tous les livres qu'il avait lus ne lui avaient pas appris la sagesse que détenaient les vieillards du désert⁴ ! Parmi ces moines, qui n'avaient que défiance pour les livres, qui souvent en blâmaient la possession⁵, Évagre, pour gagner son pain, faisait le métier de copiste, au lieu de se livrer, comme la plupart des autres, à des travaux de vannerie⁶ ; bien plus, il composait lui-même des livres !

Évagre, cependant, n'était pas seul à être, comme nous dirions, un « intellectuel » au désert. Nous savons par Pallade que, aux Kellia, il se lia tout spécialement avec un

1. SOCRATE (PG 67, 516 A) dit qu'Évagre, une fois devenu disciple des moines d'Égypte, acquit « la philosophie en actes », n'étant jusqu'alors qu'un « philosophe en parole ». Dans le *Traité pratique*, prologue, ci-dessous, p. 493, Évagre prétend n'avoir fait que transmettre l'enseignement des moines du désert. Le problème posé par cette affirmation sera examiné ci-dessous, p. 119-125.

2. Évagre 7, PG 65, 76 A.

3. Arsène 5, *ibid.*, 88 D - 89 A.

4. Euprépios 7 (en réalité apophthegme d'Évagre, cf. A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 52, n. 19), *ibid.*, 172 D.

5. Voir, par exemple, l'apophthegme 2 de Sérapion, *ibid.*, 416 C.

6. Témoignage de PALLADE, *loc. cit.*, Butler, p. 120.

moine nommé Ammonios¹ ; cet Ammonios et ses trois frères sont restés célèbres, sous le nom de « Longs Frères », à cause de leurs démêlés avec le patriarche d'Alexandrie Théophile, lors de la première controverse origéniste. Fort instruit, Ammonios était un fervent lecteur d'Origène, tout comme Mélanie et Rufin, avec lesquels il était lié d'amitié ; ceux-ci l'avaient connu, avec ses frères, dans l'entourage de l'abba Pambo, à Nitrie, quand ils y étaient passés en 373-374, puis à Diocésarée de Palestine, où Ammonios et ses frères, ainsi que d'autres moines, vinrent séjourner quelque temps pour fuir la persécution arienne². Quand donc, moins de dix ans après, Mélanie envoyait Évagre mener la vie monastique à Nitrie, elle savait qu'il y trouverait des moines avec lesquels il serait en pleine communion de pensée.

Aux Kellia, Ammonios et Évagre devinrent les chefs d'un groupe de moines que Pallade, qui en fit partie pendant près de dix ans, appelle « l'entourage de saint Ammonios et d'Évagre » (οἱ περὶ τὸν ἅγιον Ἀμμώνιον καὶ Ἐδάγριον συντυχόντες)³, ou simplement « l'entourage du bienheureux Évagre » (οἱ περὶ τὸν μακάριον Ἐδάγριον)⁴, ou encore « la communauté » (ἡ συνοδία), « la fraternité (ἡ εταιρεία) d'Évagre⁵ », ces expressions montrant bien la place bientôt prééminente que ce dernier y occupa. Ces moines, qui semblent avoir été une fraction importante de ceux qui vivaient aux Kellia⁶, furent surnommés, par les autres,

1. A ce moine, PALLADE consacre le ch. 11 de son *HL*, Butler, p. 32-34 ; les renseignements concernant les rapports d'Évagre et d'Ammonios sont groupés dans A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 56 s.

2. Cf. *HL* 10 (Pambo), Butler, p. 29-30, et 46 (Mélanie l'Ancienne), p. 135.

3. *HL* 24, Butler, p. 77-78.

4. *Ibid.* 35, p. 101.

5. *Ibid.*, p. 102.

6. Selon PALLADE, *HL* 7, Butler, p. 25, il y avait, de son temps, six cents moines aux Kellia ; le même, d'autre part, dans son *Dialogue*

« origénistes », en raison de la faveur dont jouissaient parmi eux les œuvres d'Origène et l'exégèse allégorique pratiquée à la manière du maître alexandrin ; en revanche, ceux-ci appelaient leurs adversaires, parmi lesquels se trouvait la grande masse des moines de Scété, « anthropomorphites », dénonçant ainsi leur littéralisme qui les amenait à attribuer à Dieu une figure humaine à cause du « Faisons l'homme à notre image et ressemblance » de *Genèse* 1, 13¹. Ammonios et ses frères, ainsi que leurs amis, jouirent longtemps de l'estime du patriarche Théophile qui consacra l'aîné, Dioscore, évêque d'Hermopolis et qui voulut aussi conférer l'épiscopat à Évagre lui-même, honneur auquel celui-ci se déroba². Dans sa lettre festale de 399, le patriarche s'éleva contre les opinions erronées des moines anthropomorphites³ ; puis, brusquement, au cours de la même année, il fit volte-face et finit par mener une véritable persécution contre les moines origénistes. Mais Évagre n'eut pas à subir ces pénibles événements : sa mort survint peu après l'Épiphanie de 399 ; selon Pallade, il avait alors 54 ans.

sur la vie de saint Jean Chrysostome 7 (éd. Coleman-Norton, Cambridge 1928, p. 39), affirme que le nombre des moines origénistes qui durent quitter l'Égypte, sous l'effet des sévices de Théophile, fut de trois cents.

1. Cf. SOCRATE, *HE* VI, 7, *PG* 67, 688 B.

2. D'après SOCRATE, *ibid.*, 685 A.

3. Cf. CASSIEN, *Conférences* X, 2 (Pichery, *SC* 54, p. 75-76).

CHAPITRE II

L'ŒUVRE

Sur l'activité littéraire d'Évagre existent plusieurs témoignages contemporains ou anciens. Quand il décrit la vie de son maître au désert, Pallade dit qu'il y composa un certain nombre de livres¹. Dans une de ses lettres, écrite en 414, saint Jérôme mentionnait aussi certains écrits d'Évagre et constatait, pour le déplorer, qu'ils avaient déjà un grand nombre de lecteurs, non seulement en Orient, mais aussi en Occident, grâce aux traductions latines que Rufin en avait faites². Vers la fin du siècle, Gennade de Marseille énumérait plusieurs livres d'Évagre, qu'il avait, à son tour, mis en latin³. On trouve enfin chez l'historien Socrate mention de l'activité littéraire d'Évagre et une liste d'ouvrages⁴.

Cette œuvre est parvenue jusqu'à nous, mais dans des conditions particulières, qui tiennent à la compromission d'Évagre avec l'origénisme. Nous avons vu les liens étroits

1. *HL* 38, Butler, p. 121, 1-2. Le passage n'est malheureusement pas aussi clair qu'on le voudrait ; il est examiné ci-dessous, p. 404.

2. Lettre 133, à Ctésiphon, éd. Hilberg (*CSEL* 56, Vienne 1918), p. 246 ; éd. Labourt, t. VIII, Paris 1963, p. 53. Ce texte de saint Jérôme sera reconsidéré ci-dessous, à propos de la doctrine évagienne de l'impassibilité, p. 98-99.

3. *De viris illustribus* XI, éd. Richardson (*TU* 14, Leipzig 1896), p. 65 ; cf. *PL* 58, 1066 A - 1067 B.

4. *HE* IV, 23, *PG* 67, 516 A-B.

qui l'unissaient aux moines origénistes qui devaient, au lendemain de sa mort, être persécutés par le patriarche Théophile. Tout porte à croire qu'il fut, parmi eux, la tête pensante, et il est le seul dont on sait qu'il composa des livres. Bien plus, on retrouve dans certains de ses écrits les opinions origénistes — entre autres, la préexistence des âmes et l'apocatastase — qui furent combattues par Théophile et, avant lui, par Épiphane de Salamine et par saint Jérôme. Un siècle et demi plus tard, Évagre fut nommé anathématisé, avec Origène et Didyme, par les Pères du V^e Concile œcuménique, réunis à Constantinople en 553 ; l'origénisme qui fut alors condamné est la doctrine même d'Évagre, spécialement sa christologie, et les anathématismes résumant les erreurs condamnées sont formés, en partie, d'extraits de son œuvre¹. En conséquence, une partie importante de cette œuvre, principalement les traités contenant les opinions incriminées, a disparu de la tradition manuscrite grecque ; fort heureusement, les Syriens, monophysites ou nestoriens, et les Arméniens n'ayant cessé de voir en Évagre un docteur orthodoxe, les principaux livres dont le texte grec est perdu ont été conservés dans des traductions syriaques et arméniennes². Les Grecs ont sauvé surtout les traités ascétiques, où les grandes thèses origénistes ne paraissaient pas et où ils trouvaient, transmis par quelqu'un qui, tout en le pratiquant, avait su lui donner forme écrite et systématique, l'enseignement des Pères des déserts égyptiens, qui servit de norme à toute la tradition monastique orien-

tale. Mais, en raison de l'anathème qui avait frappé le nom d'Évagre, ces traités furent souvent mis, par les copistes, sous d'autres noms, le plus souvent sous celui de saint Nil, et, celui-ci ayant lui aussi fait une œuvre personnelle, il n'est pas toujours aisé de faire le partage entre son authentique héritage littéraire et celui d'Évagre. La récupération de l'œuvre de ce dernier est, dans ces conditions, un travail très délicat, et ses contours ne sont pas encore, en tout point, définis. L'exposé qui suit a seulement pour but d'en faire une présentation d'ensemble, s'arrêtant surtout aux livres les plus importants, afin de situer, dans cet ensemble, le *Traité pratique*¹. On possède, pour quelques livres, les éléments d'une chronologie relative, mais ces données ne sont pas suffisantes pour permettre d'établir une chronologie de l'œuvre.

Trois livres sont groupés par Évagre lui-même et forment une sorte de trilogie : « Nous avons condensé et réparti, écrit-il dans le Prologue du *Traité pratique*, l'enseignement pratique en cent chapitres, et l'enseignement gnostique en cinquante en plus des six cents². » Les trois livres ainsi groupés sont le *Traité pratique*, le *Gnostique* et les *Képhalaia gnostica*. Il sera traité plus longuement, dans la suite de cette Introduction, du *Traité pratique*, édité ici même. Il est formé, effectivement, de « cent chapitres », et il traite de « l'enseignement pratique », ce qu'Évagre appelle la *praktikè*, c'est-à-dire la voie par laquelle le moine acquiert l'impassibilité.

Le *Gnostique* est un opuscule de cinquante chapitres seulement, qui n'a été conservé intégralement qu'en syriaque et en arménien³. Il traite du « gnostique », c'est-

1. Démonstration en est donnée dans A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 81-159.

2. Les textes syriaques sont édités par W. Frankenberg, *Euagrius Ponticus*, Berlin 1912 (avec rétroversion grecque), à compléter par J. MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca. Textes inédits du British Museum et de la Vaticane*, Louvain 1952 (avec traduction française). La version arménienne est éditée par H. B. SARGHISIAN, *Vie et œuvres de notre saint Père Évagre le Pontique* (en arménien), Venise 1907.

1. Exposé plus complet et plus détaillé dans les deux articles : A. et C. GUILLAUMONT, « Évagre le Pontique », *Dictionnaire de Spiritualité*, IV, Paris 1961, col. 1731-1744, et « Evagrius Ponticus », *Reallexikon für Antike und Christentum*, VI, Stuttgart 1966, col. 1088-1107.

2. § 9, ci-dessous, p. 493.

3. Syriaque : Frankenberg, p. 546-553 ; arménien : Sarghisian, p. 12-22. Fragments grecs conservés par SOCRATE, *HE* III, 7 et IV, 23, *PG* 67, 396 B et 520 A ; voir aussi ci-dessous, p. 223 s.

à-dire de celui qui, parvenu à l'impassibilité, jouit de la contemplation spirituelle, et peut, à son tour, enseigner les autres. Il est étroitement uni au *Traité pratique*, au point qu'en syriaque la numérotation de ses chapitres continue celle de ce livre. Par ailleurs, il sert, d'une certaine manière, de préface aux *Képhalaia gnostica*.

Les *Képhalaia gnostica*, formés de six centuries (n'ayant chacune que 90 sentences), est le grand ouvrage doctrinal d'Évagre. C'est lui principalement qui contenait, sous une forme plus ou moins ésotérique, les grandes thèses origénistes qui furent anathématisées en 553 : la préexistence des âmes dans l'état d'intellects purs, formant tous ensemble une hénade, la chute de ces intellects et leur union à des corps de qualités différentes selon le degré de leur déchéance, d'où l'apparition des êtres différenciés, tels que anges, hommes et démons, le salut de ces êtres au moyen de la science et par passage dans des corps et des mondes divers, la réintégration de tous dans la condition angélique et un corps spirituel, au « septième jour », sous la royauté du Christ, lui-même conçu comme un intellect pareil aux autres, mais non déchu, enfin l'abolition de tout corps et de toute matière, au « huitième jour », et le retour de tous les intellects, égaux au Christ, à l'union avec Dieu, conçu à la fois comme Trinité et Unité. Le texte grec de ce livre, à l'exception d'un certain nombre de sentences citées par divers auteurs ou recueillies dans des florilèges, est perdu. Il a été conservé dans deux versions syriaques : l'une, celle qui fut la plus répandue et sur laquelle fut faite une version arménienne qui nous est également parvenue, est d'un traducteur qui a corrigé le texte pour en atténuer l'origénisme ; l'autre est la seule à avoir sauvé le livre d'Évagre dans son intégrité¹.

1. La version syriaque « commune » (S₁) a été éditée d'abord par Frankenberg, p. 48-422 (avec le commentaire de Babai) ; la version « intégrale » (S₂) est éditée, avec une nouvelle édition, critique, de la

Ces trois livres retracent, à eux seuls, les principales étapes de la vie spirituelle, qui se divise essentiellement en *praktikè* et *gnostikè*. Mais la *praktikè* suppose l'ascète déjà établi dans la vie monastique, et même, plus précisément, la vie anachorétique. Deux livres d'Évagre sont plus spécialement consacrés à définir les notions monastiques fondamentales. Ce sont :

— Le livre intitulé précisément *Les bases de la vie monastique*, τῶν κατὰ μοναχῶν πραγμάτων τὰ αἴτια, souvent appelé aussi, dans la tradition manuscrite, « Esquisse » (ὑποτύπωσις). Ce livre, dont le texte grec est conservé¹, a été beaucoup lu, non seulement par les Grecs, qui l'ont très souvent recopié, mais aussi par les Syriens, qui en eurent au moins trois traductions². Destiné aux débutants, il définit les traits spécifiques de l'état monastique et les conditions requises pour être moine : célibat, renoncement au monde, pauvreté, solitude (ἡσυχία) surtout, travail manuel, méditation des fins dernières.

— Le *Traité au moine Euloge*, édité parmi les œuvres de Nil, sous le nom de qui il se trouve dans une partie importante de la tradition manuscrite grecque³ ; mais celle-ci le connaît aussi sous le nom d'Évagre, comme le font les traditions syriaque et arménienne.

A ces deux livres peuvent être rattachés deux petits recueils de sentences métriques : *Aux moines* et *A une*

version précédente et une double traduction française, dans A. GUILLAUMONT, *Les six Centuries des « Képhalaia gnostica » d'Évagre le Pontique*, PO 28, 1, Paris 1958. La version arménienne est dans Sarghisian, p. 143-207. Ces versions sont étudiées dans A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 200-258.

1. PG 40, 1252 D - 1264 C. Il est parfois désigné par le titre de la traduction latine *Rerum monachalium rationes*.

2. Inédites ; signalées par MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*, p. 31-32.

3. PG 79, 1093 D - 1140 A.

vierge, auxquels leur éditeur a donné le nom de « Miroirs¹ ». Ce sont, d'une part, 137, d'autre part, 56 sentences, composées sur le modèle des Proverbes bibliques, dans lesquelles s'expriment des conseils plus spécialement adaptés à la vie cénobitique.

D'autres livres traitent d'un élément important de la *praktikè* : la théorie des huit « mauvaises pensées », qui sont les vices capitaux. Ce sont les trois suivants :

— Le traité *Des huit esprits de malice*, *περὶ τῶν ὀκτὼ πνευμάτων τῆς πονηρίας*, édité parmi les œuvres de Nil² et attribué à cet auteur par beaucoup de manuscrits grecs, mais resté sous le nom d'Évagre dans la tradition orientale. C'est, sous une forme imagée, parfois pittoresque, une description des huit principaux vices, deux chapitres étant consacrés à chacun.

— L'*Antirrhétique*, gros ouvrage conservé seulement en syriaque et en arménien³ ; il comprend huit parties, suivant le nombre et l'ordre des principaux vices ; dans chacune, sont rassemblés les textes scripturaires dont la récitation doit chasser la pensée du vice correspondant ; chaque citation de l'Écriture est introduite par une courte phrase qui précise, de façon concrète, la nature de la pensée à laquelle la citation est appropriée. Il y a, au total, 487 citations, disposées dans chaque partie suivant l'ordre des livres bibliques.

— Le traité *Des diverses mauvaises pensées*, *περὶ διαφορῶν πονηρῶν λογισμῶν*, édité parmi les œuvres de Nil⁴, mais resté sous le nom d'Évagre dans une grande partie de

1. H. GRESSMANN, *Nonnenspiegel und Mönchsspiegel des Euagrius Pontikos*, TU 39, 4, Leipzig 1913, p. 143-165.

2. PG 79, 1145 A - 1164 D.

3. Syriaque : Frankenberg, p. 472-544 ; arménien : Sarghisian, p. 217-323.

4. PG 79, 1200 D - 1233 A ; PG 40, 1240 A - 1244 B ; chapitres supplémentaires édités par MUYLDERMANS, *A travers la tradition manuscrite d'Évagre le Pontique*, Louvain 1932, p. 47-55.

la tradition manuscrite grecque et dans la tradition orientale. Il contient une analyse très riche et très approfondie des « pensées », de leurs rapports, de leur mécanisme de formation ou de développement.

On trouve aussi édité parmi les œuvres de Nil le traité *De la prière*¹, et c'est sous ce nom qu'il paraît être toujours dans les manuscrits grecs. Mais son authenticité évagrienne est prouvée par le témoignage de la tradition orientale, qui le connaît sous le nom d'Évagre, et par la critique interne². Il est formé de 153 chapitres, chiffre qui est, comme le rappelle le Prologue, celui des poissons de la pêche miraculeuse (*Jean* 21, 11) et, d'autre part, un nombre triangulaire, ayant valeur mystique. C'est dans ce livre tout spécialement qu'est exposée la théorie évagrienne de la « prière pure ».

Évagre avait composé, semble-t-il, de nombreux commentaires de livres bibliques³ ; mais ceux-ci ne nous ont pas été transmis directement, même par la tradition orientale, qui paraît n'en avoir rien conservé. On en retrouve toutefois une partie dans les Chaînes exégétiques grecques, notamment le *Commentaire des Psaumes*⁴ ; celui-ci est formé d'une série de gloses dans lesquelles Évagre, utilisant les ressources

1. PG 79, 1165 A - 1200 C.

2. La démonstration en a été faite par I. HAUSHERR, *Le Traité de l'Oraison d'Évagre le Pontique (Pseudo-Nil)*, extrait de la RAM 15 (1934), Toulouse 1934.

3. Étudiés par H. U. VON BALTHASAR, *Die Hiera des Evagrius*, ZKT 63 (1939), p. 86-106 et 181-206.

4. Le texte en a été identifié par H. U. VON BALTHASAR, *op. cit.*, p. 90-106 et 181-189, parmi les *Selecta in Psalmos* édités sous le nom d'Origène (PG 12, 1053-1685 ; J. B. PITRA, *Analecta sacra*, 2, Frascati 1884, p. 444-483, et 3, Paris 1883, p. 1-364). Il a été, depuis, retrouvé dans les Chaînes par M. J. RONDEAU, « Le commentaire sur les Psaumes d'Évagre le Pontique », OCP 26 (1960), p. 307-348. Grâce à l'amabilité de M^{lle} Rondeau, nous avons pu disposer d'une copie de ce texte, qui nous a permis, non seulement d'utiliser à bon escient, mais aussi de corriger et de compléter celui de Migne et de Pitra.

de l'exégèse allégorique, tente de donner un fondement scripturaire à sa doctrine. Les Chaînes attestent aussi qu'Évagre avait commenté, probablement de la même manière, les *Proverbes*, *Job*, la *Genèse*, les *Nombres*, les *Rois*, l'*Écclésiaste*, le *Cantique des cantiques* et l'*Évangile de Luc*¹.

On possède, en outre, conservé en syriaque et, partiellement, en arménien, un *corpus* de 64 lettres²; la plus importante est une longue lettre à Mélanie, dont saint Jérôme a fait mention³ et dans laquelle Évagre, faisant une synthèse de sa pensée, a exprimé peut-être ses idées les plus audacieuses. Une seule de ces lettres, intitulée en syriaque « Lettre sur la foi », a été conservée en grec, passée tantôt sous le nom de Nil, tantôt sous celui de saint Basile, et elle est éditée parmi les lettres de ce dernier, sous le n° 8⁴.

On peut joindre aux lettres deux courtes exhortations, en forme de lettres, qui sont conservées en syriaque : l'une intitulée *Protrepétique*, l'autre *Parénétiq*ue⁵.

Il nous est parvenu, enfin, un certain nombre de textes courts, dont la plupart, sinon tous, sont probablement des fragments de livres inachevés ou aujourd'hui perdus : six séries de brèves sentences, dont trois sont éditées sous le nom d'Évagre et trois autres sous celui de Nil⁶, un texte intitulé *Skemmata* (*Réflexions*) et formé d'environ soixante

sentences, dont les vingt-deux dernières constituent un petit traité sur les « pensées¹ », un opuscule sur *Les vices opposés aux vertus*, qui est joint au *Traité à Euloge* et qui est adressé au même personnage², un autre opuscule intitulé *Des mattres et des disciples*, édité, comme le précédent, sous le nom de Nil³. Le syriaque et l'arménien ont conservé, sous le nom d'Évagre, un assez grand nombre d'autres textes courts, dont l'authenticité n'est pas toujours assurée⁴.

1. Édité par J. MUYLDERMANS, *Evagriana*, Paris 1931, p. 1-47.

2. PG 79, 1140 B - 1144 D.

3. Par P. VAN DEN VEN, dans les *Mélanges G. Kurth*, Liège 1908, p. 73-81.

4. Textes syriaques édités par J. MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*, p. 105-142.

1. Cf. BALTHASAR, *op. cit.*, p. 189-206.

2. Frankenberg, p. 564-634; Sarghisian, p. 334-376.

3. Dans sa lettre à Ctésiphon, mentionnée ci-dessus, p. 29, n. 2. De la lettre à Mélanie, Frankenberg n'a édité que la première partie (p. 612-619); la seconde l'a été récemment par G. VIRESTAM, *Seconde partie du traité qui passe sous le nom de « La grande lettre d'Évagre le Pontique à Mélanie l'Ancienne »*, Lund 1964.

4. PG 32, 245 C - 268 B; éd Courtonne, I, Paris 1957, p. 22-37; l'authenticité évagrienne a été démontrée par W. BOUSSER, *Apophthegmata*, Tübingen 1923, p. 335-341, et par R. MELCHER, *Der 8. Brief des hl. Basilius, ein Werk des Evagrius Pontikus*, Münster 1923.

5. Frankenberg, p. 554-562.

6. PG 40, 1264 D - 1269 D (Évagre) et PG 79, 1236 A - 1264 A (Nil).

CHAPITRE III

LA DOCTRINE DU TRAITÉ PRATIQUE

1. Définition de la praktikè

Pour Évagre, la doctrine spirituelle se compose de trois parties : « Le christianisme est la doctrine du Christ, notre sauveur, qui se compose de la pratique, de la physique et de la théologie » (*Pr.* 1)¹. Ces deux dernières, qui sont la

1. Ce schéma tripartite s'inspire de la division scolaire, d'origine stoïcienne, de la philosophie en trois parties : *Philosophiae tres partes esse dixerunt et maximi et plurimi auctores : moralem, naturalem et rationalem* (SÉNÈQUE, *Lettres à Lucilius*, 89, 9), ou, en grec : τριμερής ἐστὶν ἡ φιλοσοφία, ἥς τὸ μὲν φυσικὸν τὸ δὲ ἠθικὸν τὸ δὲ λογικὸν (opinion des stoïciens, selon Plutarque cité par Aetius, dans H. DIELS, *Doxographi graeci*, Berlin et Leipzig 1929, p. 273 ; cf. VON ARNIM, *SVF* II, p. 15, où d'autres textes sont donnés). Ce qui, d'abord, n'était que simple classification des sciences est devenu distinction de trois degrés de la vie spirituelle ; de cette évolution, liée à celle du mot « philosophie » (cf. A.-M. MALINGREY, *Philosophia*, Paris 1961, p. 174-175), on a un bon témoignage chez ORIGÈNE, *Commentaire du Cantique des cantiques*, Prologue (éd. Baehrens, *GCS* 8, p. 75, texte cité par J. DANIELOU, *Origène*, Paris 1948, p. 297-298, qui a mis en relief son importance dans l'histoire de la spiritualité) : après avoir rappelé cette tripartition des sciences (*Generales disciplinae quibus ad rerum scientiam peruenitur tres sunt, quas Graeci ethicam, physicam, noptipen appellauerunt ; has nos dicere possumus moralem, naturalem, inspec-tiuam*, version de Rufin), Origène met chacune de ces sciences en rapport avec l'un des trois livres attribués à Salomon, respectivement les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste* et le *Cantique* : « ainsi l'âme, poursuit-il, après avoir été purifiée dans ses mœurs et s'étant avancée dans le discer-

contemplation des natures créées et la science de Dieu, forment ensemble la *gnostikè*, si bien que ce schéma tripartite peut se ramener à deux termes : « Nous avons condensé et réparti l'enseignement pratique (τὰ πρακτικὰ) en cent chapitres, et l'enseignement gnostique (τὰ γνωστικὰ) en cinquante en plus des six cents » (Prologue 9)¹. Ce passage indique clairement que la *praktikè* est le sujet traité dans les « cent chapitres » du *Traité pratique*, ce qu'Évagre rappelle en termes non moins clairs dans l'épilogue : « Voilà ce que j'avais à te dire, pour le moment, sur la pratique, bien-aimé frère Anatolios... ». Analyser la doctrine de ce livre sera donc essentiellement étudier la conception évagrienne de la *praktikè*. Celle-ci est ainsi définie : « La pratique est la méthode spirituelle qui purifie la partie passionnée de l'âme » (ch. 78). Elle se définit donc par sa fin, l'impassibilité, l'*apatheia*, qui, elle-même, est la condition de la science spirituelle, la voie d'accès à la *gnostikè*. Le mot *πρακτική*, sous cette forme ou sous les formes *πρακτικός*, *πρακτικόν*, est au terme d'une longue histoire, quand Évagre l'emprunte pour lui donner une signification technique précise qui, par lui et après lui, est appelée à devenir classique dans la littérature spirituelle byzantine². Retracer, à grands traits, cette histoire per-

nement des choses naturelles, est capable d'accéder aux réalités contemplatives et mystiques et s'élève à la contemplation de la divinité par un amour pur et spirituel » (trad. Daniélou). Comme on le voit, chez Évagre les termes sont, en partie, différents : à l'*éthikè* correspond la *praktikè*.

1. Cette division bipartite est également traditionnelle : à la suite du texte cité dans la note précédente, Plutarque note que pour « Aristote, Théophraste et presque tous les péripatéticiens, la philosophie est divisée en deux : il faut que l'homme parfait soit à la fois θεωρητικός τῶν ὄντων et πρακτικός τῶν δεόντων ». Nous allons retrouver cette distinction aristotélicienne, à propos de l'histoire du mot *πρακτικός*.

2. Par exemple, au x^e siècle, SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN compose des *Chapitres pratiques et théologiques*, édités par J. Darrouzès,

mettra de préciser le sens spécifiquement évagrien du mot et montrera que ce sens se situe au terme d'une sorte de promotion que le mot n'a cessé de recevoir dans la hiérarchie des activités et formes de vie.

Le couple *πρακτική-γνωστική* remonte à Platon. Celui-ci, cherchant à définir la science politique (*Politique* 258 e - 259 c) divise l'ensemble des sciences en deux parties : la *πρακτική* (*ἐπιστήμη*) et la *γνωστική* (*ἐπιστήμη*)¹. La première est celle qui intervient dans les arts manuels, comme celui du charpentier (elle peut s'appeler, tout aussi bien, *χειροτεχνική*), tandis que la seconde a trait à l'activité de l'esprit : la science politique relève de la *γνωστική*, parce qu'un roi, pour gouverner, a plus besoin d'intelligence et de vigueur d'esprit que d'habileté manuelle et de force physique. De même dans la *République* (V, 476 a-b), Platon distingue les *πρακτικοί*, qu'il associe aux *φιλότεχνοι*, et, d'autre part, les philosophes, qui recherchent la contemplation de la vérité². Ce sens platonicien du mot *πρακτικός* se retrouve, avec un autre que nous verrons, chez Philon d'Alexandrie, qui distingue, parmi les arts, ceux qui sont « théoriques », *θεωρητικά τέχνη*, comme la géométrie et l'astronomie, et ceux qui sont « pratiques », *πρακτικά τέχνη*, comme l'architecture ou les arts manuels ; « beau à voir », en *Genèse* 2, 9, est le symbole de ce qui est théorique, *τὸ θεωρητικόν*, et « bon à manger » le symbole de ce qui est « utile et pratique », *τὸ χρηστικόν καὶ πρακτικόν* (*Legum Allegoriae* I, 57-58)³.

L'opposition entre *πρακτικός* et *θεωρητικός* (et non plus

SC 51 (Paris 1957). Dans une note (p. 40), cet éditeur donne le début d'un traité scolaire byzantin, d'attribution incertaine : *Διαιρεῖται ἡ κατὰ Χριστὸν φιλοσοφία εἰς πρακτικὸν εἰς γνωστικὸν εἰς θεολογικόν*. On reconnaît là un simple démarquage du ch. 1 du *Traité pratique* (cf. ci-dessous, p. 498).

1. Éd. Diès, Paris 1935, p. 3-4.

2. Éd. Chambry, Paris 1933, p. 92.

3. Éd. Mondésert, Paris 1962, p. 70-71.

γνωστικός) est aristotélicienne. Le *νοῦς πρακτικός* et le *νοῦς θεωρητικός* se distinguent l'un de l'autre en ce que celui-ci trouve sa fin dans sa propre activité et déduit d'un principe ses conséquences nécessaires, tandis que celui-là raisonne sur le contingent et a pour fin l'action ; ainsi c'est « l'intellect pratique » qui permet au médecin, en présence d'une maladie déterminée, de prescrire un traitement (*De anima* III, 10)¹. De même la « philosophie théorétique » a pour fin la vérité, tandis que la fin de la « philosophie pratique » est l'action, l'efficacité (*Métaphysique* α, 1)². Cette classification des sciences sert de fondement à celle qu'Aristote fait des différentes formes de vie, le *βίος πρακτικός* et le *βίος θεωρητικός* (*Éthique à Nicomaque*, 1095 b, 15-20) : la « vie pratique » s'oppose, chez lui, à la « vie théorétique » (ou « philosophique ») qui est, par nature, étrangère aux activités politiques et tout entière consacrée à la contemplation pure. *Πρακτικός* a donc, chez Aristote, un sens plus large que chez Platon : il s'applique non seulement à ce qui relève des arts manuels, mais à tout ce qui ressortit à l'action, y compris l'activité politique³.

C'est ce dernier sens qu'ont mis en relief les stoïciens. Ceux-ci, selon Ammonios, le commentateur d'Aristote, « affirment que l'activité pratique, *τὸ πρακτικόν*, a pour matière les choses humaines et pour fin le bonheur de la vie humaine, que la politique s'applique à réaliser, tandis que l'activité théorétique, *τὸ θεωρητικόν*, a pour matière les affaires divines et pour fin le bonheur théorétique⁴ ». La vie

1. Éd. Bekker, 433 a ; cf. L. ROBIN, *Aristote*, Paris 1944, p. 251.

2. Éd. Bekker, 993 b, 20-21. La classification complète, chez Aristote, comporte en réalité trois termes, *θεωρητική*, *πρακτική* et *ποιητική* (cf. *Mét.* E, 1, 1025 b) ; l'intellect est dit *ποιητικός* relativement à l'œuvre qu'il crée, et *πρακτικός* relativement à lui-même, en tant qu'il est efficient.

3. Chez PLOTIN, le mot a un sens voisin : l'intellect « pratique » est tourné vers les objets extérieurs, en vue de l'action (cf. *Ennéades* V, 3, 6, éd. Bréhier, Paris 1931, p. 56-57).

4. Cf. VON ARNIM, *SVF* II, p. 19 (n° 49).

« pratique » est donc principalement celle qui est au service de l'action politique et, comme nous dirions, sociale. Les stoïciens posent comme contenu essentiel de la *πρακτική* ce que Platon précisément en excluait pour l'attribuer à la *γνωστική*. Il en résulte, pour le mot, un certain ennoblissement, qui est encore accru par le fait que l'activité politique fait partie des obligations du sage : « L'homme vertueux, en effet, ne vivra pas dans la solitude, car il est, par nature, sociable et pratique », *κοινωνικός γὰρ φύσει καὶ πρακτικός*¹. Le sage doit être à la fois un actif et un contemplatif, idéal que résume le mot *λογικός* : « Parmi les trois genres de vie qui existent, le *θεωρητικός*, le *πρακτικός* et le *λογικός*, il faut choisir le troisième ; car le vivant qui est *λογικός*, la nature le rend apte à la fois à la contemplation et à l'action². »

Chez les philosophes grecs, le mot *πρακτικός* se rapporte toujours à une activité de caractère profane, qu'il s'agisse de l'activité manuelle (Platon), de l'action en général (Aristote) ou plus spécialement de l'action sociale (stoïciens). C'est chez Philon que, pour la première fois, semble-t-il, il se réfère à une activité spécifiquement morale et religieuse. Ainsi dans le *De praemiis et poenis* § 51, il présente comme étant la meilleure des choses le *θεωρητικός βίος* succédant, dans la vieillesse, au *πρακτικός βίος* mené durant la jeunesse ; or par « vie pratique », il entend l'*ἄσκησις* que pratiqua Jacob, l'« ascète » par excellence, avant de devenir Israël, c'est-à-dire « celui qui voit Dieu³ » ; cette ascèse, définie précédemment (§ 36-40), consiste à ne rien négliger des affaires humaines, conformément à l'idéal

1. Chrysippe, selon DIOGÈNE LAËRCE, VII, 123 (cf. VON ARNIM, SVF III, p. 160, n° 628).

2. Chrysippe, selon DIOGÈNE LAËRCE, VII, 130 (*ibid.*, 173, n° 687). Analyse des textes relatifs à ce sujet dans R. JOLY, *Le thème philosophique des genres de vie dans l'antiquité classique*, Bruxelles 1956, p. 143-147.

3. Éd. Beekaert, Paris 1961, p. 66-67.

stoïcien, mais aussi à ne fuir aucun effort, aucun combat soutenu en vue de la vérité. Ainsi la *πρακτική* est déjà conçue comme étant de nature principalement morale et religieuse et directement ordonnée à la recherche de la vision de Dieu¹.

Chez les auteurs chrétiens, les emplois très divers du mot *πρακτικός* peuvent être rattachés à deux significations fondamentales, dont l'une est dans le prolongement du sens aristotélicien et stoïcien de ce mot, et l'autre, qui est la plus proche de la conception évagrienne, développe le sens inclus dans le texte de Philon cité en dernier lieu.

Le sens le plus courant est celui selon lequel *πρακτικός* qualifie ce que nous appelons la vie « active », et *θεωρητικός* la vie « contemplative », qu'Origène, le premier, a vues symbolisées par Marthe et Marie : *σύβολόν ἐστι Μαρία μὲν τοῦ θεωρητικοῦ βίου, Μάρθα δὲ τοῦ πρακτικοῦ*² ; Origène, transposant l'idéal stoïcien, pense que ces deux vies, loin de s'exclure, doivent être unies l'une à l'autre : « C'est à bon droit que tu interprètes Marthe de l'action et Marie de la contemplation ; en effet, le mystère de la charité est retiré à la pratique (*τῷ πρακτικῷ*), si ce n'est pas pour contempler que l'on choisit d'enseigner et de s'orienter vers l'action, car l'action et la contemplation ne vont pas l'une

1. Au début du *De vita contemplativa*, Philon oppose aux Esséniens, qui mènent la « vie pratique » (*ὁ πρακτικός βίος*), les Thérapeutes, qui se consacrent à la « contemplation » (§ 1, éd. Daumas-Miquel, Paris 1963, p. 78-79). Sur quoi porte l'opposition ? Peut-être sur le fait que les Esséniens, à la différence des Thérapeutes, se livraient à toutes sortes de travaux manuels (cf. *Quod omnis probus liber sit* § 76), comme le pense F. Daumas (*op. cit.*, p. 57). Mais il y a plus, semble-t-il : Philon insiste sur le fait que les Esséniens, dédaignant les sciences spéculatives, comme la logique ou la physique, s'appliquent surtout à l'étude et à la pratique de la morale (*Prob.* § 80), tandis qu'il nous montre les Thérapeutes entièrement adonnés aux activités contemplatives et à la philosophie (*Contempl.* 26-30). Il paraît évident que Philon établit une gradation du genre de vie des Esséniens à celui des Thérapeutes.

2. *Commentaire de Jean*, fragments tirés des chaînes, sur Jean 11, 18, éd. Preuschen, GCS 10, p. 547.

sans l'autre¹. » Plus intéressants sont, chez Origène, d'autres textes où, selon un emploi qui, nous l'avons vu, s'ébauche chez Philon, le mot *πρᾶξις* sert à désigner une étape de la vie spirituelle. *Πρακτικός* et *θεωρητικός* ne servent plus seulement à qualifier deux activités égales et complémentaires : ce qui est dit *πρακτικόν* est subordonné et directement ordonné au *θεωρητικόν*. Commentant, dans son *Commentaire de l'Évangile selon saint Jean*², le mot *ἀρχή* du Prologue johannique, il fait remarquer que souvent, dans l'Écriture, ce mot se dit d'une voie, comme dans *Proverbes* 16, 5 : *ἀρχὴ ὁδοῦ ἀγαθῆς τὸ ποιεῖν τὰ δίκαια*, « le commencement d'une bonne voie, c'est de faire ce qui est juste », et il glose ainsi ce dernier texte : « La 'bonne voie' étant longue, il faut comprendre qu'au début il y a le *πρακτικόν*, qui est signifié par 'faire ce qui est juste', et ensuite le *θεωρητικόν*. » Deux choses sont remarquables dans ce texte : ce qu'Origène y appelle *τὸ πρακτικόν* est, par définition, une démarche de caractère moral ; de plus, c'est, sur la voie du salut, une première démarche, qui est suivie d'une seconde, de nature « théorétique ». Dans un passage suivant du même *Commentaire*³, le lien établi entre le *πρακτικόν*, défini comme « rectitude des actions » et la contemplation, dont il est la condition, est encore plus fortement marqué ; Origène commente *ἔρχεσθε καὶ ὄψεσθε*, « venez et vous verrez » de *Jean* 1, 39 : « Sans doute, par 'venez' il les exhorte au *πρακτικόν*, et par 'vous verrez' il indique que la contemplation qui suit la rectitude des actions (*τὴν ἀκολουθοῦσαν τῇ κατορθώσει τῶν πράξεων θεωρίαν*) ne laissera pas d'être à ceux qui la désirent⁴. »

1. *Homélie sur Luc*, fragt. 171, éd. Rauer, *GCS* 49, p. 298 ; éd. Crouzel-Fournier-Périchon, *SC* 87, p. 520-522.

2. I, 16, éd. Preuschen, p. 20 ; éd. Blanc, *SC* 120, p. 106-107.

3. II, 36, Preuschen, p. 95 ; Blanc, p. 358-359.

4. Autres textes d'Origène où *πρακτικός* forme couple avec *γνωστικός* ou *θεωρητικός* : *Com. de Jean* VI, 19, Preuschen, p. 127 ; XIX, 8, *ibid.*, p. 307.

Le sens donné au mot *πρακτικός* dans ces derniers textes est celui qui est le plus près du sens évagrien¹.

L'opposition entre « action » et « contemplation », *πρᾶξις* et *θεωρία*, que nous venons de voir chez Origène commentant la péricope de Marthe et Marie, se retrouve chez Grégoire de Nazianze et chez Grégoire de Nysse ; ces auteurs emploient aussi, équivalement, les expressions d'origine aristotélicienne *φιλοσοφία πρακτική* et *φιλοσοφία θεωρητική*². Mais ces termes reçoivent, chez eux, une signification plus précise, du fait de l'apparition, entre-temps, d'un nouvel état de vie, la vie monastique. Faisant l'éloge de saint Basile, saint Grégoire de Nazianze s'exprimait ainsi : « Qui fut aussi grand que lui dans la rhétorique ? Qui fut plus grand que lui dans la grammaire ? Qui fut plus grand que lui dans la philosophie, aussi bien celle qui est pratique que celle qui est contemplative (*ἄση τε πρακτική καὶ θεωρητική*)³ ? » L'expression « philosophie pratique », comme le mot *πρᾶξις*, ne désigne pas toute espèce d'activité, mais une activité qui tend à l'application et à la diffusion des vérités chrétiennes. Le mot *πρακτικός* reçoit donc ici une certaine promotion par rapport à l'emploi qu'en faisaient les philosophes, même les stoïciens, puisqu'il se

1. Faut-il aller plus loin et penser qu'il y a déjà chez Origène le schéma évagrien, avec ses termes propres, *πρακτική*, *φυσική*, *θεολογική* ? C'est ce qu'ont affirmé W. BOUSSET, *Apophthegmata*, p. 306, M. VILLER, *Aux sources de la spiritualité de saint Maxime*, extrait de la *RAM*, t. XI (avril-juillet 1930), Toulouse 1930, n. 38, p. 10, J. DANIÉLOU, *Platonisme et théologie mystique*, Paris 1944, p. 17-18, ce dernier s'appuyant sur K. RAHNER, « Le début d'une doctrine des cinq sens spirituels chez Origène », *RAM*, 1932, p. 131-132. En réalité, les seuls textes invoqués par ces divers auteurs sont pris aux *Selecta in Psalmos* et sont d'Évagre lui-même ! (cf. ci-dessus, p. 35, n. 4). Le passage du *Commentaire du Cantique des cantiques*, où Origène affirme nettement la tripartition de la vie spirituelle, comporte une terminologie différente, cf. ci-dessus, p. 38, n. 1.

2. Ces termes sont étudiés par A.-M. MALINGREY, *Philosophia*, Paris 1961, p. 254-255.

3. *Éloge de Basile* 23, 4, éd. Boulenger, Paris 1908, p. 108-109.

réfère, comme θεωρητικός, à une activité de nature religieuse. Dans la suite de son *Éloge de Basile*, Grégoire se sert des mots πρακτικός et φιλόσοφος pour qualifier deux états de vie que l'on oppose souvent l'un à l'autre, dit-il, et qu'il loue son ami d'avoir su concilier : l'état monastique et celui des clercs qui sont « mêlés » au monde (μιγὰς βίος) ; le premier, dit-il, a l'avantage d'être plus tranquille (il est caractérisé par l'hésychia) et d'unir à Dieu, mais il expose à l'orgueil ; le second a l'inconvénient d'être agité, mais il est plus « pratique » et plus utile, πρακτικωτέρου μὲν μᾶλλον καὶ χρησιμωτέρου¹. Basile les concilia en faisant construire des ermitages à proximité des maisons des cénobites et des « migades », afin, dit Grégoire, que la vie philosophique ne fût pas insociable, ni la vie pratique sans philosophie, ἵνα μήτε τὸ φιλόσοφον ἀκοινωνήτων ἢ μήτε τὸ πρακτικὸν ἀφιλόσοφον². On retrouve ici l'opposition entre πρακτικός et φιλόσοφος que l'on a vue déjà chez Platon, mais cette opposition n'est plus celle des arts manuels et de la philosophie, mais celle de la « vie active » et de la « vie contemplative ».

De fait, ces deux termes désignent deux formes de vie entre lesquelles Grégoire de Nazianze lui-même hésita toujours, parce qu'elles paraissaient également bonnes à ses yeux : d'une part, la vie monastique, solitaire, pour laquelle il se sentait naturellement fait, et, d'autre part, la vie active, vie de clerc et d'évêque, à laquelle les circonstances et le sentiment de ses obligations le poussèrent et pour laquelle il se sentait peu doué. Dans son grand *Poème sur lui-même*, il raconte quelles furent ses perplexités quand, après son retour d'Athènes, il lui fallut choisir un état de vie³. Il voyait, d'un côté, ceux qui mènent la « vie pra-

tique », πρακτικὸς βίος, se rendant utiles aux autres parmi lesquels ils vivent, mais étant inutiles à eux-mêmes et troublés ; d'un autre côté, ceux qui vivent dans l'hésychia, contemplent Dieu, mais ne sont utiles qu'à eux-mêmes. Pour mettre fin à son embarras, il embrassa un genre de vie mixte, prenant aux uns la méditation, aux autres l'utilité : il se résolut à mener la vie monastique (« philosophique »), mais sans en faire profession, de façon à pouvoir accepter les charges qui s'offriraient à lui. Il se sentait, en effet, plein d'amour pour la vie contemplative, mais il pensait qu'il faut aimer aussi les « pratiques », καὶ πρακτικούς, c'est-à-dire, précise-t-il, « tous ceux qui ont reçu de Dieu en partage quelque charge et qui président au peuple dans les mystères divins », en d'autres termes, les clercs et les évêques. Tout ce passage définit donc très bien qui sont, pour Grégoire de Nazianze, les πρακτικοί : ce sont ceux qui, à l'opposé des moines vivant dans la solitude et adonnés à la seule contemplation, se mettent au service des autres et acceptent des charges, comme celle de l'épiscopat. Le mot, eu égard aux personnes qu'il désigne, a donc reçu une sorte d'ennoblissement par rapport à ses emplois chez les philosophes grecs : il ne s'agit plus des artisans, ni de ceux qui ont le souci de l'efficacité, ni même de ceux qui s'occupent, pour le bien de tous, des affaires publiques, mais de ceux qui remplissent des fonctions sacrées. Cependant son sens fondamental reste le même : le « pratique » est celui qui se consacre à l'action et qui veut être utile aux autres. Tout différent est le sens évagrien : loin de s'opposer à celui qui vit dans l'hésychia, le practicos d'Évagre est essentiellement un moine ; comme nous allons le voir, la praktikè suppose acquise l'hésychia. De plus, la « vie pratique », chez Grégoire de Nazianze, se suffit à elle-même, comme l'état monastique, et tous deux sont indépendants l'un de l'autre¹ ; la praktikè

1. Association des termes qui rappelle celle de πρακτικός et χρηστικός dans le texte de Philon cité ci-dessus, p. 40.

2. 62, 4-5, éd. Boulenger, p. 186-187. Pour ἀκοινωνήτος, rapprocher le texte de Chrysippe cité ci-dessus, p. 42.

3. PG 37, 1029 s. ; voir spécialement les vers 263-337, col. 1047 A-1052 A.

1. En s'efforçant de les concilier dans sa vie, Grégoire s'est conformé à l'idéal stoïcien, cf. ci-dessus, p. 42. GRÉGOIRE DE NYSSE, lui aussi,

évagrienne, au contraire, est toute ordonnée à la *gnostikè* : sur ce point, Évagre continue et développe une tradition que nous avons vue déjà chez Philon et Origène. Dans sa conception de la *praktikè*, il doit donc peu à son maître Grégoire de Nazianze.

Évagre a hérité du mot *πρακτικός*, mais il lui a donné une signification nouvelle, que l'on peut qualifier de paradoxale, eu égard à ses emplois précédents. L'évolution du terme, jusqu'à lui, peut schématiquement se résumer ainsi : Platon avait appelé *πρακτικοί* ceux qui se livrent à une activité manuelle ; Aristote, ceux qui sont orientés vers l'action, d'une façon générale, l'efficacité ; les stoïciens avaient plus spécialement appliqué le mot à ceux qui s'adonnent à l'activité politique et sociale ; chez Grégoire de Nazianze, nous l'avons vu désignant les clercs qui mènent la « vie active » et les évêques chargés du gouvernement spirituel, par opposition aux moines qui s'adonnent à la contemplation et vivent dans l'*hésychia*. Or celui qu'Évagre appelle *πρακτικός* et auquel il s'adresse quand il traite de la *praktikè* est un moine, plus exactement un anachorète, qui s'est retiré du monde et a renoncé non seulement à s'occuper des affaires humaines, mais même à assumer des fonctions actives dans l'Église, en d'autres termes, à quelqu'un qui vit dans l'*hésychia*. La *praktikè*, en effet, telle qu'il l'expose, implique une anachorèse préalable et, déjà établie, l'*hésychia* ; l'enseignement consigné dans le *Traité pratique* est destiné non à des cénobites, mais aux moines qui mènent la vie anachorétique, ou du moins semi-anachorétique, telle qu'elle se pratiquait au désert des Kellia¹. D'autre part, en entendant par *ἡ πρακτική* la première des deux grandes étapes de la vie spirituelle, dont le

pensait que « la vie la plus haute demande que l'on unisse la philosophie pratique à celle qui s'exerce selon la contemplation », *Vie de Moïse*, II, 200, éd. Daniélou, SC 12, p. 96, 13, p. 243.

1. Voir ci-dessus, p. 24-25.

terme est la science de Dieu, il a développé un sens déjà attesté chez Philon et, surtout, chez Origène ; mais, par rapport à ces auteurs, eux aussi, il a innové en donnant à la *praktikè*, comme nous allons le voir, un contenu essentiellement ascétique et adapté à l'état de vie anachorétique et en la définissant par rapport à son but, l'impassibilité. Mais celle-ci n'est pas la fin ultime ; elle n'est recherchée que parce qu'elle est la condition de la science spirituelle : « Tant que nous n'avons pas goûté de la science, exerçons-nous ardemment à la pratique, en montrant à Dieu que notre but est de faire tout en vue de sa science » (ch. 32). Aussi bien, la vraie fin, dans le système d'Évagre, ce dont la recherche commande tout, c'est la science de Dieu, à laquelle on accède par la contemplation spirituelle des natures visibles et invisibles, et cette contemplation n'est possible que moyennant l'impassibilité. Replacé dans ce schéma qui a une rigueur presque scolastique, soit sous sa forme bipartite *πρακτική, γνωστική*, soit sous sa forme tripartite, *πρακτική, φυσική, θεολογική*, qui est le vrai schéma évagrien, le mot *πρακτική* apparaît avec tous les caractères d'un terme technique.

Évagre emploie, le plus souvent, le mot sous la forme de l'adjectif féminin substantivé, *ἡ πρακτική*, de préférence à *τὸ πρακτικόν*, qui se trouve dans les textes d'Origène cités ci-dessus¹ : voir les ch. 1, 60, 78, 81, 84, 87 et 100 du *Traité pratique*. Ce livre n'offre aucun exemple de l'adjectif masculin substantivé, *ὁ πρακτικός*, mais cet emploi est assez fréquent ailleurs chez Évagre². « Le pratique » forme couple avec « le gnostique » : « Le gnostique et le pratique se sont rencontrés : au milieu d'eux se tient le Seigneur³. » Parfois c'est celui qui s'exerce encore dans la *praktikè* : « Le

1. P. 43-44. Ce type de doublets remonte à Platon (*τὸ ῥητορικόν* et *ἡ ῥητορική*, *Phèdre* 266 cd ; *τὸ πειστικόν* et *ἡ πειστική*, *Politique* 304 cd).

2. Dans le titre même du livre, le mot est adjectif : *Λόγος πρακτικός*, voir ci-dessous, p. 400.

3. *Moines* 121, éd. Gressmann, p. 163 (paraphrase de *Prov.* 22, 2).

gnostique est un salarié à la journée. Le pratique est un salarié qui doit attendre son salaire¹. » Mais, le plus souvent — et le fait vaut d'être remarqué —, c'est celui qui l'a accomplie et qui a atteint les frontières de l'impassibilité ; en ce sens, il est à peu près synonyme de « impassible » : « Le pratique est celui qui possède (litt. « a acquis », *κεκτημένος*, parfait) impassible la partie passionnée de son âme². » On trouve aussi, dans le prologue (§ 9) du *Traité pratique*, le pluriel neutre substantivé τὰ πρακτικά (opposé à τὰ γνωστικά), pour désigner « l'enseignement pratique ». Le mot est fréquemment aussi employé comme adjectif qualificatif épithète ou attribut, soit dans l'expression usuelle ὁ βίος πρακτικός (opposée à ὁ βίος γνωστικός, *ibid.*), soit avec un sujet quelconque : ψυχὴ πρακτικὴ³, ἀνὴρ πρακτικός⁴, πρακτικαὶ ἀρεταὶ⁵, etc. Dans le ch. 29 du *Traité pratique*, le superlatif πρακτικώτατος est appliqué à un personnage qui n'est pas nommé, mais en qui il faut reconnaître Macaire l'Égyptien, dont Évagre a admiré l'ascèse⁶.

Le mot, dans la signification technique et très particulière que lui a donnée Évagre, est intraduisible. La traduction « actif » ou « vie active », qui convenait généralement dans les emplois du mot antérieurs à lui ne convient plus, puisqu'il est appliqué à des moines qui, par état, sont des

1. *Skemmata* 32-33, éd. Muyltermans, *Evagriana*, p. 41. Le « salaire » est la science, que le pratique ne goûte pas encore.

2. *Gnostique* 105 (syriaque, Frankenberg, p. 546), texte grec conservé, éd. Hausherr, *OCP* V (1939), p. 232. Le gnostique, défini dans la sentence suivante, se distingue du pratique par le fait qu'il enseigne les autres.

3. *Moines* 31 et 64 (éd. Gressmann, p. 155 et 158).

4. *Ibid.* 70 et 132 (*ibid.*, p. 159 et 164).

5. *Ibid.* 118 (*ibid.*, p. 163).

6. Cet emploi du mot pour désigner un moine qui se distingue par son ascèse, est fréquent après Évagre : voir, par exemple, *Apophthegmata Patrum*, Daniel 7 (*PG* 65, 156 C), où il est parlé d'un moine de Scété qui était un « grand pratique » (πρακτικὸς μέγας), mais un peu simple d'esprit !

contemplatifs¹. Les traducteurs anciens ont connu le même embarras que nous. Parfois, notamment en copte ou en syriaque, ils ont simplement transcrit le mot. Souvent ils ont essayé de le traduire, mais sans être eux-mêmes satisfaits, comme le prouvent leurs hésitations et la variété de leurs traductions. Très révélateur est le cas des traducteurs syriaques ; l'auteur de la version commune du *Traité pratique* a traduit πρακτικὴ d'abord, au ch. 1, par 'ebādē *dameyatūtā*, « les œuvres de la vertu », puis, ch. 32, par 'ebādā seul, « œuvre », « action », par 'ebādē *dameyatūtā*, « les œuvres des vertus », au ch. 66, par *su'rānā dameyatūtā*, « la réalisation de la vertu », au ch. 78, par *su'rānē* seul, « les réalisations », au ch. 81, puis il revient, au ch. 84, à 'ebādē, « les œuvres », et, finalement, à 'ebādē *dameyatūtā*, « les œuvres de la vertu », au ch. 87, comme au ch. 1² ! Dans la version commune des *Képhalaia gnostica*, qui paraît être du même auteur, le même mot est traduit d'ordinaire par *pulhānā*, « la pratique³ », terme dont le sens est parfois précisé par un complément, *pulhānā d'epuqdānē*, « la pratique des commandements⁴ ». C'est ce terme *pulhānā*, désignant

1. « Voie active », pour traduire ἡ πρακτικὴ, serait également impropre, car la distinction existant entre *praktikè* et *gnostikè* ne correspond pas à celle que la mystique moderne fait entre « voie active » et « voie passive ». Plutôt que d'employer une traduction inexacte, qui risquait de fausser gravement une notion fondamentale, nous avons préféré nous en tenir au mot français, qui est un décalque du mot grec et auquel il convient, en l'occurrence, de donner le sens de ce dernier : traduction purement conventionnelle !

2. Sur cette version, que nous appelons *S*₁, voir ci-dessous, p. 320 s. L'auteur de *S*₂ (voir ci-dessous, p. 327 s.) recourt à la traduction plus usuelle *pulhānā*, qui est aussi celle de *S*₁ pour les *Képhalaia gnostica* (cf. ci-après).

3. Voir I, 13 (éd. Guillaumont, p. 22), 18 (p. 24), IV, 40 (p. 154), V, 8 (p. 178), VI, 15 (p. 222), 49 (p. 236) ; c'est aussi la traduction habituelle de la version *S*₂ de ce livre.

4. Voir I, 67 (*ibid.*, p. 48) et V, 5 (p. 178) ; à VI, 6 (p. 218), on a l'expression encore plus développée *pulhānā d'epuqdānē d'e'aldhā*, « la pratique des commandements de Dieu ».

d'abord la culture des champs, que les auteurs syriaques utilisent habituellement pour nommer ce que les Grecs, à la suite d'Évagre, appellent la *praktikè*.

En quoi consiste la *praktikè* ? Quand le traducteur syriaque, dans son embarras, a traduit le mot par *pulhânâ depuqdânê*, « la pratique des commandements », cette traduction n'était pas entièrement fautive ; Évagre lui-même, dans le *Traité pratique*, affirme que la *praktikè* a pour fondement la pratique des commandements : « La charité est fille de l'impassibilité ; l'impassibilité est la fleur de la pratique ; la pratique repose sur l'observance des commandements... » (ch. 81). Mais la *praktikè* ne se confond pas avec l'observance des commandements.

La *praktikè* est, à certains égards, l'exercice des vertus. Celles-ci sont ramenées, par Évagre, à cinq vertus fondamentales qui constituent une chaîne, où elles se retrouvent toujours dans le même ordre : « La foi (πίστις), enfants, est affermie par la crainte (φόβος) de Dieu, et celle-ci, à son tour, par l'abstinence (ἐγκράτεια) ; celle-ci est rendue inflexible par la persévérance (ὕπομονή) et par l'espérance (ἐλπίς), desquelles naît l'impassibilité, qui a pour fille la charité, et la charité est la porte de la science naturelle, à laquelle succèdent la théologie et, au terme, la béatitude » (Prologue § 8). Ce texte résume le cours complet de la vie spirituelle selon Évagre, depuis les débuts de la *praktikè* jusqu'au terme suprême qu'est la béatitude ; la *praktikè* elle-même, constituée par tout ce qui précède l'impassibilité, y est représentée par les cinq vertus fondamentales : foi, crainte de Dieu, abstinence, persévérance et espérance. Dans le ch. 81 du *Traité pratique*, dont le début a été cité ci-dessus, ce même schéma est donné, mais selon un ordre inverse : « La charité est fille de l'impassibilité ; l'impassibilité est la fleur de la pratique ; la pratique repose sur l'observance des commandements ; ceux-ci ont pour gardien la crainte de Dieu, laquelle est un produit de la foi droite ; et la foi est un bien immanent, elle qui existe naturellement même

chez ceux qui ne croient pas encore en Dieu » ; ici, la *praktikè* correspond plus spécialement à trois de ces vertus, l'abstinence, la persévérance et l'espérance, qui ont un lien étroit avec l'*hésychia*. Cette chaîne des vertus est constante chez Évagre et elle apparaît ailleurs dans son œuvre, ainsi dans les sentences métriques *Aux moines* :

« La foi (πίστις) est le commencement de la charité,
et la fin de la charité est la science de Dieu.
La crainte (φόβος) du Seigneur préservera l'âme,
et la bonne abstinence (ἐγκράτεια) la fortifiera.
La persévérance (ὕπομονή) de l'homme engendre l'espérance (ἐλπίς),
et la bonne espérance le glorifiera¹. »

Sur ce point, Évagre est tributaire d'une longue tradition. Que les vertus s'engendrent les unes les autres est une idée chère aux stoïciens : « Ils disent que les vertus se suivent les unes les autres (ἀντακολουθεῖν ἀλλήλαις), et que celui qui en a une les a toutes². » Le schéma lui-même est traditionnel : sous la forme dans laquelle il apparaît chez Évagre, il semble provenir de Clément d'Alexandrie : « Ainsi la foi (πίστις) nous apparaît comme le premier mouvement qui incline au salut ; après quoi la crainte (φόβος), l'espé-

1. 3-5, éd. Gressmann, p. 153 ; comparer, avec quelques variantes, *ibid.* 67-69 (p. 158-159), *In Ps.* 24, 20 (PG 12, 1273 A), 129, 4-5 (1648 C-D), 137, 7 (Pitra, *Analecta sacra*, III, col. 340) ; ces derniers textes empruntent à *Romains* 5, 4 et *Jacques* 1, 3. Dans *KG* III, 83 : « La foi est un bien volontaire qui conduit à la béatitude à venir » (éd. Guillaumont, p. 133), le schéma est réduit à ses deux termes extrêmes.

2. DIOGÈNE LAËRCE, VII, 125 (VON ARNIM, *SVF* III, p. 72, n° 295). Évagre exprime la même idée, en termes semblables, dans *In Ps.* 16, 11 : ἀντακολουθοῦσιν ἀλλήλαις αἱ καὶ αἰ ὥσπερ καὶ ἀρεταί (PG 12, 1221 B). Il a pu emprunter la formule à CLÉMENT D'ALEXANDRIE chez qui elle se trouve en tête d'une liste des vertus assez proche de la sienne : ἀντακολουθοῦσιν ἀλλήλαις αἱ ἀρεταί (*Stromates* II, 45, 1, éd. Staehlin, *GCS* 15, p. 136 ; éd. Camelot et Mondésert, *SC* 38, p. 69).

rance (ἐπις) et le repentir (μετάνοια), se développant avec l'abstinence (ἐγκράτεια) et la persévérance (ὑπομονή), nous conduisent jusqu'à la charité et à la gnose¹. » Ce sont les termes mêmes d'Évagre (avec, en plus, le repentir), disposés sensiblement dans le même ordre. Clément lui-même, pour cet enseignement, se réfère à « l'apôtre Barnabé » et cite le passage suivant de son *Épître* : « De ce que j'ai reçu, j'ai tâché de vous faire quelque peu part dans cette lettre, afin qu'avec votre foi vous ayez aussi la perfection de la gnose. Or notre foi (πίστις) a pour aides la crainte (φόβος) et la persévérance (ὑπομονή), et nos alliés sont la longanimité (μακροθυμία) et l'abstinence (ἐγκράτεια)². » On remarque que le pseudo-Barnabé ne fait pas mention de l'espérance, qui, chez Clément, joue un rôle essentiel : « La crainte conduit au repentir et à l'espérance... L'inclination au repentir, elle aussi, se ramène à l'espérance, dont nous avons appris qu'elle guide jusqu'à la charité³. » C'est donc à Clément plutôt qu'au pseudo-Barnabé qu'Évagre a emprunté sa chaîne des vertus⁴. Le schéma évagrien, sous

1. *Stromates* II, 31, 1, éd. Staehlin, p. 129, Camelot et Mondésert, p. 57 (édition à laquelle la traduction ci-dessus est empruntée, avec de légères retouches). Le rapprochement est déjà fait par M. VILLER, *Aux sources*, p. 13, et par W. VOELKER, *Das wahre Gnostiker nach Clemens Alexandrinus*, Berlin 1932, p. 485. Voir aussi le passage des *Stromates* mentionné dans la note précédente.

2. *Ibid.* II, 31, 2, Stählin, p. 129, Camelot et Mondésert, p. 57-58. La citation se réfère à *Barnabé* I, 5-6. Comparer la liste des vertus, qui s'enchaînent aussi les unes les autres, dans *Hermas* 16, 7 (= Vision III, 8, 7), *SC* 53, p. 120-121. Ce schéma paraît avoir été extrêmement répandu au II^e siècle ; on le trouve dans l'*Évangile selon Philippe*, un des écrits coptes découverts à Nag-Hamadi, sous une forme très proche de celle d'Évagre : « La culture de Dieu est formée aussi de quatre éléments : la foi (πίστις), l'espérance (ἐπις), la charité (ἀγάπη) et la science (γνώσις) » (éd. J. E. Ménard, Strasbourg 1967, p. 102-103, 22-25).

3. *Stromates* II, 41, 1, éd. Stählin, p. 134, Camelot et Mondésert, p. 66.

4. La définition qu'Évagre donne de la foi comme un « bien immanent » au ch. 81 du *Traité pratique*, cité ci-dessus, vient aussi de Clément : voir la note à ce chapitre, ci-dessous, p. 670-671.

une forme stéréotypée, se retrouve fréquemment dans la suite¹ ; sur ce point, comme sur d'autres, Évagre, agissant à la manière d'un scolastique, a donné une formulation fixe et définitive à un enseignement traditionnel qui, avant lui, avait une forme encore flottante. Mais ce n'est pas en cela qu'il est le plus original, et surtout ce n'est pas en cela que consiste l'essentiel de la *praktikè*, telle qu'il la conçoit.

La *praktikè* consiste principalement dans la lutte contre les « pensées », ce mot étant pris dans une signification spéciale qui sera définie ci-dessous. L'analyse des pensées, notamment des huit principales, l'examen de leur origine et de leurs caractères respectifs, l'exposé des remèdes appropriés à chacune d'elles forment presque tout le contenu du *Traité pratique*. Évagre a lui-même donné la raison de la place aussi importante occupée par l'étude des pensées dans un traité consacré à la *praktikè* : « Avec les séculiers, les démons luttent en utilisant de préférence les objets (τὰ πράγματα). Mais avec les moines, c'est, le plus souvent, en utilisant les pensées (οἱ λογισμοί) ; les objets, en effet, leur font défaut à cause de la solitude » (ch. 48). Aussi bien le moine est-il, par définition, celui qui, pour se rendre entièrement disponible dans la recherche de son unique fin, la science de Dieu, s'est éloigné du monde par l'anachorèse, renonçant au mariage, aux richesses et à toutes les occupations humaines, sources de division et d'agitation, et s'est établi dans l'*hésychia*, c'est-à-dire dans le calme que procure la solitude : ainsi il n'est plus sollicité par les « objets », hommes et choses, de ce monde, dont la fréquentation excite et entretient les passions². Mais il n'est pas devenu, du même coup, impassible, car l'*hésychia* n'est pas l'*apatheia* ; dans la solitude, il lui reste, pour « mettre en mouvement » ses pas-

1. Voir MAXIME LE CONFESSEUR, *Centuries sur la charité*, I, 2 (PG 90, 961 A-B), THALASSIUS, *Centuries*, IV, 60-61 (PG 91, 1464 D).

2. Doctrine exposée surtout dans le traité *Des bases de la vie monastique* (cf. ci-dessus, p. 33), dont le sujet central est l'*hésychia*.

sions, les « pensées », qui sont formées principalement du souvenir des objets jadis perçus ; libéré de la lutte extérieure et matérielle, il a à affronter le combat intérieur et « immatériel¹ ». La *praktikè* est précisément ce qui comble l'écart existant entre l'*hésychia* et l'*apatheia*, et c'est pourquoi elle est essentiellement lutte contre les pensées, les *logismoi*.

Évagre emploie, le plus souvent, le mot *λογισμός*, généralement au pluriel, *λογισμοί*, en lui donnant un sens péjoratif. Pour lui, certes, toutes les pensées ne sont pas mauvaises, car toutes ne font pas obstacle à la science de Dieu² ; s'il en est beaucoup de mauvaises, il en est aussi de bonnes³ ; dans son traité *Des diverses mauvaises pensées*, il distingue entre les pensées angéliques, les pensées humaines et les pensées démoniaques⁴, et dans le *Traité pratique* lui-même, il distingue entre « les pensées qui nous sont inspirées par les anges » et celles « qui nous sont inspirées par les démons » (ch. 80) ; mais, le plus souvent, dans ce livre, le mot est pris avec une acception péjorative⁵ ; en effet, au niveau de la *praktikè*, il s'agit surtout des mauvaises pensées, inspirées par les démons et contre lesquelles le moine a à lutter pour progresser vers l'impassibilité ; en l'absence de tout adjectif (*πονηροί, δαιμονιώδεις*), le mot *λογισμοί* suffit, à lui seul, à désigner les mauvaises pensées.

1. Voir les ch. 5, 34 et 48. Même doctrine dans les *Apophthegmata Patrum*, cf. Antoine 11 : « Celui qui réside dans le désert et vit dans l'*hésychia* est délivré de trois combats, celui de l'ouïe, celui de la parole et celui de la vue ; il n'en a plus qu'un seul à soutenir, celui du cœur » (PG 65, 77 C, en lisant *καρδίας*, au lieu de *πορνείας*, d'après la version latine de Pélage).

2. Cf. *KG* VI, 83 : « ... Ce ne sont pas toutes les pensées qui interdisent à l'intellect la science de Dieu, mais celles qui assaillent à partir de la partie colérique et de la partie concupiscible (de l'âme) et qui sont contre nature » (éd. Guillaumont, p. 253).

3. Voir *Des diverses mauvaises pensées* 7, PG 79, 1208 C-D.

4. *Ibid.*, 1209 A.

5. Sur une trentaine d'exemples, il en est seulement cinq où le mot est pris en bonne part (cf. 30 *secundo*, 33, 80 — deux fois — et 58).

Le lien entre la pensée et le démon qui l'inspire est si étroit qu'Évagre dit indifféremment « le démon » ou « la pensée » de tel vice, en supprimant l'un ou l'autre des deux termes de l'expression complète qui serait « la pensée du démon » de tel vice¹ ; parfois (mais jamais dans le *Traité pratique*) il dit « l'esprit » (*πνεῦμα*) de tel vice². Par cette équivalence pratique, le *logismos* se trouve, en quelque sorte, hypostasié, et il est parlé de lui comme du démon lui-même³. Cet emploi du mot *λογισμός* pris dans un sens péjoratif, usuel chez Évagre, restera courant, après lui, dans la langue ascétique ; mais, s'il en a consacré l'usage, Évagre ne l'a cependant pas créé ; quelques exemples s'en trouvent avant lui, et cet emploi du mot a des origines lointaines.

La source la plus proche est la *Vie d'Antoine* de saint Athanase, qu'Évagre connaissait certainement et dont l'influence a laissé maintes traces dans son œuvre⁴. On trouve déjà, dans cet ouvrage, la doctrine évagrienne selon laquelle les mauvaises pensées sont l'arme habituelle des démons contre les anachorètes ; quand les démons voient les moines prendre de la peine et progresser, ils les tentent et mettent des obstacles sur leur chemin, et ces obstacles sont les mauvaises pensées, *σκάνδαλα δὲ αὐτῶν εἰσιν οἱ πονηροὶ λογισμοί*⁵. C'est l'arme dont le démon s'était servi

1. Comparer, par exemple, « la pensée de la gourmandise », ch. 7, « le démon de la fornication », ch. 8, « le démon de l'acédie », ch. 12, « la pensée de la vaine gloire », ch. 13, « le démon de l'orgueil », ch. 14 ; aux ch. 9-11, seul est donné le nom du vice, avarice, tristesse, colère. Il n'y a pas lieu, semble-t-il, de chercher une nuance entre ces diverses expressions. On constate les mêmes variations dans l'*Antirrhétique*, voir ci-dessous, p. 64-65.

2. Cf. traité *Des huit esprits de malice*, PG 79, 1145 s. (par exemple § 13, 1157 D, « l'esprit de l'acédie »). *Spiritus* est le terme usuel chez Cassien (cf. *Institutions cénobitiques*, 5-12).

3. Voir spécialement, à ce point de vue, le ch. 7 (la pensée de la gourmandise, qui agit comme le démon lui-même).

4. Notamment sur sa démonologie, cf. ci-dessous, p. 123.

5. Ch. 23, PG 26, 877 A.

contre saint Antoine lui-même ; pour l'arracher à sa solitude, il lui avait « suggéré des pensées impures¹ » ; aussi le saint invitait-il ses disciples, avant tout, à « se garder eux-mêmes », à « garder leur âme contre les pensées impures² ». Dans tous ces exemples, le mot « pensées » est accompagné d'un adjectif qui en précise le sens péjoratif ; mais il se rencontre aussi, en ce sens, sans adjectif ; ainsi au ch. 6, il est dit que le démon, tombant sur Antoine, « ne l'attaquait plus par les pensées (λογισμοῖς), car la ruse était éventée, mais en se servant de la voix humaine³ », conformément à une tactique formulée à la fin du ch. 23 : les démons attaquent par des apparitions (φαντασμάς) ceux qu'ils n'ont pu tromper par les pensées (λογισμοῖς)⁴.

Mais, plus que de la *Vie d'Antoine*, Évagre paraît tributaire, sur ce point, d'Origène⁵. « La source et le principe de tout péché, ce sont les mauvaises pensées », dit celui-ci, en commentant *Matthieu* 15, 19⁶. Mais que faut-il entendre par les « pensées » ? Origène s'en explique dans son *Commentaire du Cantique des cantiques* : « Que l'on sache que les

1. ὑπέβαλλε λογισμούς ῥυπαρούς, *ibid.*, ch. 5, 848 B. Chez Évagre le verbe ὑποβάλλειν apparaît dans le même contexte, mais ce sont plutôt les « pensées » qui « suggèrent » telle ou telle représentation (cf. *Pr.*, ch. 7), s'identifiant ainsi aux démons (comparer l'emploi du même verbe au ch. 22).

2. Cf. *ibid.*, ch. 20 (873 B), 55 (921 B et 924 B), 89 (968 B) : formule intéressante pour l'histoire de la « garde du cœur », qui sera essentiellement une mise en garde contre les pensées.

3. *Ibid.*, 849 A.

4. *Ibid.*, 877 B. Autres exemples du mot λογισμός, employé, sans adjectif, avec un sens péjoratif : ch. 5 (848 A), 87 (965 B), 88 (*ibid.*).

5. Ce sens péjoratif du mot λογισμός chez Origène et les textes intéressants à cet égard ont été déjà signalés par S. BETTENCOURT, *Doctrina ascetica Origenis (Studia Anselmiana 16, Vatican 1945)*, p. 77-78, et par J. DANIÉLOU, article « Démon » du *Dictionnaire de Spiritualité III*, 1954, col. 187-188.

6. *Commentaire de saint Matthieu* 21, éd. Benz et Klostermann, GCS 40, p. 58. Le mot est ici διαλογισμός, pris au texte de Matthieu. On le trouve aussi chez Évagre (cf. *Vierge* 38, éd. Gressmann, p. 149).

pensées (*cogitationes*) des hommes sont corporellement celles qui procèdent du cœur humain, mais que l'on comprend qu'invisiblement ce sont ceux qui suggèrent aux hommes les pensées mauvaises et malignes¹. » Dans ce texte, les mauvaises pensées sont pratiquement identifiées aux démons qui les inspirent, comme on le voit couramment chez Évagre. D'autres textes d'Origène mettent en corrélation, non plus λογισμός et δαίμων, mais λογισμός et πνεῦμα : « Il est certain qu'au moment du péché, il y a dans le cœur de chacun un esprit mauvais (*spiritum malum*, traduisant sans doute πνεῦμα πονηρόν) qui joue son rôle. Dès que nous faisons une place à celui-ci et que nous l'accueillons par les mauvaises pensées (*cogitationes malas*, sans doute λογισμοὶ πονηροί) et les mauvais désirs... », lit-on dans les *Homélie sur les Nombres*² ; et, dans ses *Homélie sur Josué*, Origène précise ainsi sa pensée : « Il se trouve chez presque tous les hommes différents esprits (*spiritus aliqui*) qui cherchent à susciter en eux les divers genres de péchés. Par exemple, il y a l'esprit de fornication (*fornicationis spiritus*) et l'esprit de colère (*et irae*), l'esprit d'avarice (*spiritus alius est avaritiae*) et l'esprit d'orgueil (*alius uero superbiae*)... On doit en conclure que dans chaque homme il y a plusieurs esprits, puisque personne ne possède qu'un seul vice³... » On trouve déjà formulé ici un élément fondamental de la théorie évagrienne des *logismoi* : qu'à chaque vice, à chaque *logismos*, correspond un *daimôn* ou un *pneuma* spécialisé. D'où vient cette conception chez Origène ? Lui-même nous donne, quelques lignes plus loin, une indication fort précieuse : « Je découvre également la

1. *In Cant.* 3, éd. Baehrens, GCS 33, p. 211 ; voir aussi 4, p. 235.

2. VI, 3, éd. Baehrens, GCS 30, p. 32-33 ; trad. Méhat, SC 29, p. 125-126. Comme le précédent et le suivant, ce texte n'est conservé que dans la traduction latine de Rufin.

3. XV, 5, éd. Baehrens, *ibid.*, p. 389 ; Jaubert, SC 71, p. 348-350 (traduction citée, avec une légère retouche). Ce texte sera repris plus loin, p. 72.

même idée dans un petit livre qui n'est pas dans le Canon et qui s'appelle le *Testament des douze Patriarches* : il nous faut reconnaître un Satan en tout homme pécheur¹. »

Derrière le mot λογισμός, tel qu'Évagre l'emploie à la suite d'Origène, avec ses équivalents pratiques δαίμων ou πνεῦμα, il faut reconnaître une notion importante de l'éthique juive, celle que formule le mot *yēsér*, « pensée » (racine « former », « façonner »)². Le sens péjoratif du mot est sensible déjà dans certains de ses emplois bibliques : « Iahvé dit en son cœur : Je ne maudirai plus le sol à cause de l'homme, car la pensée du cœur de l'homme (*yēsér lēb hā'ādām*) est mauvaise depuis sa jeunesse » (*Genèse* 8, 21)³. A l'époque hellénistique, le *yēsér* qui est en l'homme est conçu comme quelque chose de concret, presque de personnel, comme il apparaît parfois déjà dans l'*Ecclésiastique* : « C'est lui (Iahvé) qui au commencement a créé l'homme, et il l'a laissé au pouvoir de son *yēsér* » (15, 14) ; pour rendre ce dernier mot, le texte grec a διαβούλιον ; *yēsér* est attesté par la version syriaque (*yašrā*) et aussi par le texte hébreu retrouvé dans la Guéniza du Caire⁴ ; celui-ci présente un doublet : « au pouvoir de son *yēsér* » (*beyad yišrō*) et « au pouvoir de son ennemi » (lit. « de celui qui le saisit », *beyad hōtprō*) ; ce dernier texte est probablement une glose due à quelqu'un qui a voulu mieux marquer le caractère personnel, et mauvais, du *yēsér*. Cette personnification est plus poussée dans les *Testaments des douze Patriarches*, auxquels Origène nous renvoyait dans ses *Homélie sur Josué*. Dans cet écrit, comme dans le passage de l'*Ecclésiastique* cité

1. § 6, Jaubert, p. 352-353 ; Baehrens, p. 392.

2. Cf. BETTENCOURT, *op. cit.*, p. 78, n. 98, et Appendix III, p. 133-143, et J. DANÉLOU, *op. cit.*, col. 187.

3. Voir aussi *Gen.* 6, 5, et *Deut.* 31, 21 : « Je sais, dit Iahvé, la pensée (*yēsér*) qu'il (= Israël) forme aujourd'hui... » (la Septante a rendu ici le mot par πονηρία « la méchanceté »).

4. Israël LÉVI, *L'Ecclésiastique ou La Sagesse de Jésus, fils de Sira*, vol. II, Paris 1901, p. 110-111.

ci-dessus, c'est le mot διαβούλιον qui rend régulièrement le terme *yēsér* du texte hébreu, qui est perdu. La notion exprimée par ce terme s'insère dans un système nettement dualiste : « Dieu a donné deux voies aux fils des hommes, deux *diaboulia*, deux actions, deux manières¹... » Ces deux voies sont celle du bien et celle du mal, et à chacune correspond un *diaboulion* : « Il y a donc deux voies, celle du bien et celle du mal, et, allant avec elles, il y a les deux *diaboulia* dans notre cœur². » Si l'âme prend plaisir dans le bon *diaboulion*, toutes ses actions sont bonnes, mais si elle incline vers le mauvais *diaboulion*, toutes ses actions sont mauvaises³. Sous les termes grecs transparait, dans ce passage du *Testament d'Aser*, la théorie rabbinique des deux « penchants » : le *yēsér haṭṭōb*, « le bon penchant », et le *yēsér hāra'*, « le mauvais penchant », deux forces qui se trouvent en l'homme et qui le poussent à agir bien ou mal.

Les textes de Qumrân fournissent aussi un intéressant témoignage pour l'histoire de cette notion⁴. Le mot *yēsér* se trouve dans les *Hymnes* avec le sens de « tendance », « penchant », « disposition », soit au bien, soit, le plus souvent, au mal : « Je te rends grâces, ô Adonāi... car ce n'est pas selon ma faute que tu m'as jugé, et tu ne m'as pas abandonné à cause des infamies de mon penchant⁵. » Il est fréquent surtout dans le *Rouleau de la Règle*, où il a généralement un sens péjoratif, sans que ce sens soit précisé par un adjectif : « Que personne n'aille dans l'obstination de son cœur pour errer en suivant son cœur et ses yeux et

1. *Testament d'Aser* I, 3, éd. Charles, 1960, p. 172.

2. I, 5, *ibid.*

3. *Ibid.*, § 6 et 8, p. 172-173.

4. Cf. article de R. E. MURPHY, « Yešer in the Qumran Literature », dans *Biblica* 39 (1958), p. 334-344.

5. *Rouleau des Hymnes* V, 5, trad. dans DUPONT-SOMMER, *Les écrits esséniens découverts près de la Mer Morte*, Paris 1959, p. 229. On le trouve aussi, dans les *Hymnes*, avec le sens de « créature » (cf. *Ps.* 103, 14, Septante πλάσμα).

les pensées de son penchant (mauvais). Mais ils circonciroient dans la Communauté le prépuce du penchant (mauvais) et de l'insubordination¹. » Ici aussi, comme dans les *Testaments*, le système d'ensemble est dualiste : « Il a disposé pour l'homme deux Esprits pour qu'il marchât en eux jusqu'au moment de sa Visite : ce sont les (deux) Esprits de vérité et de perversion²... » ; les deux « voies » sont appelées ici deux « esprits », *râhôt* (dont l'équivalent grec serait *πνεύματα*), par allusion à l'entité mystérieuse qui préside à chacune d'elles. Mais, contrairement à ce que nous avons vu dans les *Testaments*, les relations entre les deux esprits, ou les deux voies, et le *yésér* ne sont pas précisées ; ce dernier reste encore de nature purement psychologique. Dans la littérature rabbinique postérieure, les liens entre le *yésér* et l'esprit iront se resserrant, au point que le mot *yésér*, entendu le plus souvent, sans adjectif, au sens péjoratif, désignera l'esprit mauvais, le Satan qui habite en l'homme et qui le porte à mal faire³.

Le mot *λογισμός*, dans le sens où Évangre le prend et dans lequel il restera fixé après lui dans la langue ascétique, est donc un lointain héritier de l'hébreu *yésér*. Or il est remarquable que ce dernier terme n'est jamais traduit, ni dans les versions grecques de la Bible ni dans la littérature judéo-grecque, par *λογισμός*. Ses traductions sont multiples : nous avons vu surtout *διαβούλιον*, mais il y en a d'autres : *διάνοια*⁴, *ἐνθύμημα*⁵, *ἐννόημα*⁶,

1. V, 4-5. Nous suivons la traduction de A. Dupont-Sommer (*op. cit.*, p. 98), qui a explicité le sens péjoratif de *yésér* en ajoutant l'adjectif « mauvais ».

2. III, 18-19, trad. Dupont-Sommer, *op. cit.*, p. 94.

3. Voir les références données par M. JASTROW, *A Dictionary of the Targumim, the Talmud Babli and Yerushalmi, and the Midrashic Literature*, New York 1950, p. 590.

4. Septante, *Genèse* 8, 21 (verbe correspondant en *Gen.* 6, 5).

5. *Écclésiastique* 27, 6 (parallèle hébreu conservé), 37, 3 (sans parallèle hébreu, mais équivalence certaine).

6. *Ibid.* 21, 11 (hébreu perdu, mais syriaque *yašrā*).

*ἐννοια*¹ ; leur variété prouve la difficulté où était la langue grecque de trouver parmi son vocabulaire relatif à la vie de l'intelligence un mot qui pût facilement prendre un sens péjoratif ; *διαβούλιον*, mot nouveau, inconnu de la langue classique, paraissait le moins inapte, mais il ne se maintint guère². Le mot *λογισμός*, désignant l'activité intellectuelle par excellence, le « raisonnement », la « raison », fut le plus réfractaire³. Cependant certains emplois bibliques, où il est accompagné d'un adjectif, ont pu le préparer à recevoir, tardivement, une acception péjorative : parfois au singulier, *Jérémie* 11, 19 (*λογισμὸν πονηρόν*), *Proverbes* 15, 26 (*λογισμὸς ἄδικος*), *Sagesse* 1, 3 (*σκολιοὶ λογισμοί*), 1, 5 et 11, 15 (*λογισμοὶ ἀσύνετοι*). Le Nouveau Testament offre un exemple, unique mais remarquable, de *λογισμός* (au pluriel) employé sans adjectif avec un sens péjoratif (*II Cor.* 10, 4) et de nombreux exemples du mot *διαλογισμός* (singulier et pluriel) pris péjorativement, soit seul (*Luc* 2, 35 ; 5, 22 ; 6, 8 ; 9, 46-47 ; 24, 38), soit avec un adjectif, comme dans *Matthieu* 15, 19 (et lieu parallèle, *Marc* 7, 21) ; ce dernier texte (« les mauvaises pensées viennent du cœur »), dont nous avons vu le commentaire d'Origène, a certainement servi de relais entre les textes juifs relatifs au *yésér* et ceux d'Évangre sur les *logismoï* ou « mauvaises pensées ».

2. Théorie des huit pensées principales

Évangre rattache tous les *logismoï*, le mot étant entendu, comme on vient de le voir, au sens de « mauvaises pensées »,

1. *Testament de Nephtali* 2, 5 (éd. Charles, p. 146), où *ἐννοια* et *πλάσμα* représentent une double traduction de *yésér*.

2. On ne le retrouve ni dans le Nouveau Testament ni dans les écrits chrétiens des deux premiers siècles, même les plus marqués par l'éthique juive (*Didaché*, *Hermas*).

3. Il est fréquent chez Philon et, plus encore, dans le *IV^e Livre des Maccabées*, avec un sens hautement laudatif (raison, principe directeur de l'esprit).

à huit pensées principales, ou « génériques » ; cet enseignement est condensé dans le ch. 6 du *Traité pratique* : « Huit sont en tout les pensées génériques qui comprennent toutes les pensées : la première est celle de la gourmandise (γαστριμαργία), puis vient celle de la fornication (πορνεία), la troisième est celle de l'avarice (φιλαργυρία), la quatrième celle de la tristesse (λύπη), la cinquième celle de la colère (ὄργη), la sixième celle de l'acédie (ἀκηδία), la septième celle de la vaine gloire (κενοδοξία), la huitième celle de l'orgueil (ὕπερηφανία). » Les chapitres suivants (7-14) analysent chacune de ces huit pensées, suivant l'ordre indiqué ; il est à remarquer qu'alors Évagre dit indifféremment « la pensée » ou « le démon » de tel vice, ou simplement le nom du vice¹ :

- la pensée de la gourmandise (ch. 7)
- le démon de la fornication (ch. 8)
- l'avarice (ch. 9)
- la tristesse (ch. 10)
- la colère (ch. 11)
- le démon de l'acédie (ch. 12)
- la pensée de la vaine gloire (ch. 13)
- le démon de l'orgueil (ch. 14).

Les chapitres suivants (15-33) exposent les remèdes à ces vices, en suivant encore le même ordre : gourmandise (16), fornication (17), avarice (18), tristesse (19), colère (20-26), acédie (27-29), vaine gloire (30-32), orgueil (33). Cette classification commande donc une partie importante du *Traité pratique*, soit 28 chapitres sur 100. Elle se retrouve dans d'autres livres d'Évagre, où elle tient une place encore plus considérable : elle forme toute la structure de l'*Antirrhétique*, gros ouvrage perdu en grec, mais conservé en syriaque et en arménien ; il est constitué de huit parties, dont chacune est consacrée à l'un des huit vices, ceux-ci se

1. Cf. ci-dessus, p. 57.

suivant dans l'ordre où ils sont mis dans le *Traité pratique* ; en voici les titres dans le texte syriaque¹ :

- Contre les pensées de la gourmandise
- Contre les pensées de la fornication
- Au sujet de l'avarice
- Au sujet des pensées du démon de la tristesse
- Contre le démon de la colère
- Contre les pensées du démon de l'acédie
- Contre les pensées du démon de la vaine gloire
- Contre les pensées maudites de l'orgueil.

Ici encore, il convient de remarquer la variété des formules, considérées comme équivalentes : « les pensées de... », « les pensées du démon de... », « le démon de... », ou bien le nom seul du vice. C'est aussi cette classification qui préside à la composition du traité *Des huit esprits de malice*² ; deux chapitres sont consacrés à chacun des huit vices, qui se suivent dans l'ordre ci-dessus, à une exception près : la colère précède la tristesse ; il semble qu'il y ait eu, sur ce point, un léger flottement dans la liste évagrienne³. De plus, dans ce livre, dans le texte comme dans le titre, le mot « esprit » (πνεῦμα) est employé comme équivalent de « pensée » ou de « démon ».

Comme l'indique la place considérable qu'elle occupe dans son œuvre, la théorie des huit *logismoi* est une pièce maîtresse de la doctrine ascétique d'Évagre. Partant de lui, elle a eu une grande portée dans l'histoire.

Elle se retrouve telle quelle dans Cassien⁴. Les livres V à XII des *Institutions cénobitiques* sont un traité des huit

1. Frankenberg, p. 474-475, 484-485, 494-495, 502-503, 512-513, 520-521, 530-531 et 536-537.

2. PG 79, 1145 A - 1164 D.

3. Sur les raisons de ce flottement, voir ci-dessous, p. 92.

4. L'influence exercée par Évagre sur Cassien a été bien mise en évidence par S. MARSILI, *Giovanni Cassiano ed Evagrio Pontico, Studia Anselmiana* 5, Rome 1936.

vices, comme le titre complet de l'ouvrage l'indique : *De Institutis coenobiorum et de octo principalium uitiorum*. Cette seconde partie est introduite par les mots suivants : « Nous allons entreprendre la lutte *aduersus octo principalia uitia... id est primum gastrimargiae, quae interpretatur gulae concupiscentia, secundum fornicationis, tertium philargyriae, quod intelligitur auaritia, uelut proprius exprimat, amor pecuniae; quartum irae; quintum tristitiae; sextum acediae, quod est anxietas siue taedium cordis; septimum cenodoxiae, quod sonat uana seu inanis gloria; octauum superbiae*¹. » Cassien reprend les termes grecs d'Évagre, en les glosant en latin. Dans la suite, il traite de chacun des huit vices, consacrant un livre à chacun :

- De spiritu gastrimargiae* (V)
- De spiritu fornicationis* (VI)
- De spiritu philargyriae* (VII)
- De spiritu irae* (VIII)
- De spiritu tristitiae* (IX)
- De spiritu acediae* (X)
- De spiritu cenodoxiae* (XI)
- De spiritu superbiae* (XII).

Cassien, sur ce point, paraît dépendre plus spécialement du traité des *Huit esprits de malice*, puisqu'il emploie le mot *spiritus* (équivalent de *πνεῦμα*) et qu'il place la tristesse après la colère. Mais il connaît aussi le *Traité pratique* et s'en inspire. Au livre V de ses *Conférences*, il fait exposer par l'abba Sérapion la théorie des huit vices dans les termes suivants : *Octo sunt principalia uitia quae humanum infestant genus, id est primum gastrimargia, quod sonat uentris ingluuies, secundum fornicatio, tertium filargyria, id est auaritia siue amor pecuniae, quartum ira, quintum tristitia, sextum acedia, id est anxietas seu taedium cordis, septimum cenodoxia, id est iactantia seu uana gloria, octauum super-*

1. V, 1, éd. Petschenig, CSEL 17, p. 81, Guy, SC 109, p. 190.

*bia*¹. Ces lignes ne sont qu'une traduction, avec gloses, du ch. 6 du *Traité pratique*. Cassien a seulement inversé l'ordre de la colère et de la tristesse, selon l'option qu'il avait déjà faite ; il a traduit *λογισμός* par *uitia*, conformément à la signification péjorative du mot. Toute cette « conférence » est consacrée aux huit vices, analysés en détail, successivement, et aux rapports qu'ils soutiennent entre eux.

On sait la fortune qu'a connue cette classification des vices en Occident, après Cassien. Dans son évolution, un rôle décisif fut joué par l'auteur des *Moralia*, saint Grégoire le Grand² ; celui-ci garda les termes de Cassien, sauf *acedia*, introduisant, en revanche, l'envie (*inuidia*) ; il changea aussi leur ordre et il mit hors compte la *superbia*, considérée comme la reine des vices, ramenant ainsi la liste à sept termes. La liste définitive s'établit peu à peu au moyen âge. Elle apparaît définitivement fixée au XIII^e siècle, sous la forme que nous lui connaissons encore (liste des sept péchés capitaux) et qui fut répandue surtout par la Contre-Réforme³.

Dans la tradition religieuse byzantine, la liste évagrienne s'est conservée sans transformations notables ; passée dans l'œuvre de saint Jean Damascène, elle est devenue partie intégrante de l'enseignement commun : « Sache, mon frère, que huit sont les pensées qui font la guerre au moine, comme le disent les Pères : d'abord celle de la gourmandise ; la deuxième est celle du mauvais et honteux désir, la troisième, celle de l'avarice, la quatrième celle de la tristesse,

1. *Conférences* V, 2, éd. Petschenig, CSEL 13, p. 121, Pichery, SC 42, p. 190.

2. Voir l'introduction de GILLET, SC 32, p. 89 s., où les textes parallèles de Cassien et de Grégoire sont étudiés.

3. Cette histoire a été étudiée en dernier lieu par M. W. BLOOMFIELD, *The Seven Deadly Sins*, Michigan 1952. Au cours de cette histoire, une confusion s'est faite entre péchés capitaux et péchés mortels, que l'Église ancienne distinguait nettement.

la cinquième celle de la colère, la sixième celle de l'acédie, la septième celle de la vaine gloire, et celle de l'orgueil est la huitième¹. » A l'exception de πορνεία, remplacé par une périphrase, ce sont les termes mêmes d'Évagre.

Par sa doctrine des huit « pensées », Évagre se trouve donc au début d'une tradition largement répandue. La question qui se pose à nous est celle que se posait déjà, à la fin du v^e siècle, Gennade de Marseille, à propos de l'*Antirrétique*, dont il disait avoir fait une traduction latine : « Évagre, écrivait-il, ... composa beaucoup de livres nécessaires aux moines, entre autres un *Contre les suggestions des principaux vices*, qu'il fut ou bien le premier à remarquer, ou bien parmi les premiers à enseigner². » Évagre est-il le premier à avoir enseigné cette théorie des huit principaux vices ? Quelles sont ses sources ?

Nous avons vu qu'Évagre doit probablement à Origène l'emploi fréquent qu'il fait du mot λογισμός pris au sens de « mauvaise pensée » inspirée par les démons. N'est-ce pas aussi chez ce dernier qu'il a trouvé tout au moins les éléments de sa théorie des huit principaux *logismoi*³ ?

1. Début du traité *Des huit esprits de malice* de S. JEAN DAMASCÈNE, PG 95, 80 A. Voir aussi le traité *Des vertus et des vices*, où le ch. 6 du *Traité pratique* est repris presque littéralement : « Ὀκτώ εἰσι πάντες οἱ περιεκτικοὶ τῆς κακίας λογισμοί· ὁ τῆς γαστριμαργίας, ὁ τῆς πορνείας, ὁ τῆς φιλαργυρίας, ὁ τῆς ὀργῆς, ὁ τῆς λύπης, ὁ τῆς ἀκηδίας, ὁ τῆς κενοδοξίας καὶ ὁ τῆς ὑπερηφανίας. Τούτους ὀκτώ λογισμοὺς παρενοχλεῖν μὲν καὶ μὴ παρενοχλεῖν, οὐκ ἐφ' ἡμῖν ἐστὶ· ἐμμένειν δὲ ἢ πάθος κινεῖν ἢ μὴ κινεῖν, τῶν ἐφ' ἡμῖν ἐστὶν » (*ibid.* 92 C - 93 A ; voir ci-dessous p. 311). L'ordre de la tristesse et de la colère, est, dans ce dernier texte, inversé, tandis que dans le premier on a l'ordre même du *Traité pratique*.

2. *De uiris inlustribus* XI, éd. Richardson, TU 14, Leipzig 1896, p. 65.

3. C'est la thèse défendue par I. HAUSHERR, « L'origine de la théorie orientale des huit péchés capitaux », dans « *De doctrina spirituali Christianorum orientalium, Quaestiones et scripta* I », *Orientalia christiana*, XXX, 3 (1933), p. 164-175. Nous reprenons plusieurs textes utilisés dans cet article, en ajoutant certains autres.

En plusieurs passages de son œuvre, Origène donne des listes de vices qui ne sont pas sans analogie avec celle d'Évagre :

In Matthaeum XV, 18 : « Lequel d'entre vous a déposé l'amour des richesses (φιλοπλουτία) et, pour le nommer ainsi, l'amour du monde ? Qui a entièrement déposé l'esprit de la vaine gloire (τὸ πνεῦμα τῆς κενοδοξίας) afin d'amasser dans son ciel le trésor de la gloire de Dieu et de la richesse consistant en toute science et toute sagesse de Dieu ? Qui a déposé l'esprit de la concupiscence (τὸ πνεῦμα τῆς ἐπιθυμίας), celui de la crainte (τοῦ φόβου), celui de la jouissance (τῆς ἡδονῆς) et celui de la colère (τῆς ὀργῆς)¹ ? » On a ici une liste de sept vices, dont cinq sont rapportés à un « esprit ». Rien n'indique qu'il s'agisse d'une liste close. Sur les sept termes, deux, κενοδοξία et ὀργή — trois, si l'on tient φιλοπλουτία pour un équivalent de φιλαργυρία — se retrouvent dans la liste d'Évagre.

In Ezechielem 6, 11 : « Une puissance adverse et multi-forme passe auprès de notre âme et cherche un endroit pour entrer et forniquer avec elle, comme, par exemple, le démon de la colère (ὁ δαίμων τοῦ θυμοῦ), le démon de la vaine gloire (ὁ δαίμων τῆς κενοδοξίας), le démon de la tristesse (ὁ δαίμων τῆς λύπης) ; en un mot, la puissance de chaque passion passe à travers l'âme et veut forniquer avec elle, se conformant à son désir. C'est quelque chose de tel que signifia Nathan à David, quand il appela ' voyageur ' le démon de la fornication (ὁ δαίμων τῆς πορνείας)². » Les quatre vices ici mentionnés, rattachés chacun à un démon, se retrouvent dans la liste d'Évagre, compte tenu de l'équivalence de θυμός et ὀργή. Le texte dit explicitement qu'il ne s'agit pas d'une liste close.

In Exodum 8, 5 : « Par cet exemple, donc, comprenons

1. Éd. Klostermann, GCS 40, p. 402 (sur *Matth.* 19, 30).

2. Éd. Baehrens, GCS 33, p. 390 (sur *Ézéchiel* 16, 15). Le trait final renvoie à *II Sam.* 12, 4.

que toute âme ou bien se prostitue aux démons et a plusieurs amants, de telle sorte qu'entre en elle, par exemple, l'esprit de la fornication (*spiritus fornicationis*), puis, quand celui-ci se retire, entre l'esprit de l'avarice (*spiritus auaritia*), après celui-ci vient l'esprit de l'orgueil (*superbiae spiritus*), puis celui de la colère (*irae*), puis celui de l'envie (*inuidiae*), ensuite celui de la vaine gloire (*uanae gloriae*) et, avec eux, d'autres en très grand nombre¹. » On a ici six termes, dont cinq, aisés à restituer sous le latin de Rufin, sont dans la liste d'Évagre : *πορνεία*, *φιλαργυρία*, *ὑπερηφάνια*, *ὀργή* et *κενοδοξία* ; il y a, en plus, l'envie, et manquent la gourmandise, la tristesse et l'acédie. Ici encore, d'une façon tout à fait explicite, la liste n'est pas close².

De ces textes et d'autres qui pourraient être allégués³, sont absents deux termes de la liste évagrienne, *γαστριμαργία* et *ἀκηδία*. De fait, ils ne sont guère mentionnés par Origène. On les trouve cependant, tous deux, dans les *Homélies sur Luc*, 29⁴. Le premier est amené par le texte scripturaire commenté, la tentation de Jésus (*Luc 4, 1-13*) : « S'étant approché de Jésus, Satan lui présente la pre-

1. Éd. Baehrens, *GCS* 29, p. 227-228 ; Fortier et de Lubac, *SC* 16, p. 197.

2. Dans ce texte Origène exprime une idée qui mérite d'être relevée : ces différents « esprits » se succèdent les uns aux autres et il y a un ordre d'apparition de chacun d'eux. Cette idée, que l'on retrouve chez Évagre (cf. *Pr.* 50), est développée dans la suite : « Tous ceux-là fornicquent avec l'âme infidèle, si bien qu'ils n'éprouvent ni envie ni jalousie les uns pour les autres. Que dis-je ? L'un n'exclut pas l'autre. Bien plus, ils s'invitent tour à tour et s'appellent, comme nous l'avons dit plus haut à propos de ce qui est écrit dans l'Évangile sur cet esprit qui sortit d'un homme, puis revint en amenant avec lui sept autres esprits plus méchants que lui » (cf. *Lc* 11, 26).

3. Voir, entre autres, *In Iudices* 2, 5 (Baehrens, *GCS* 30, p. 479), *In Numeros* 27, 12 (*ibid.*, p. 272), *In Jeremiam* 5, 2 (Klostermann, *GCS* 6, p. 32), et surtout le passage des *Homélies sur Josué* XV, 4-5, cité ci-dessous, p. 72.

4. Fragment conservé en grec, éd. Rauer *GCS* 35, p. 182 ; Crouzel-Fournier-Périchon, *SC* 87, p. 502-503.

mière tentation, celle de la gourmandise (*γαστριμαργία*), qui avait séduit le premier Adam. » Mais Origène pense que cette tentation est seulement la première de celles qui sont rapportées par les évangélistes et que le diable présenta à Jésus « de près et ouvertement » ; Marc et Luc, en effet, disent que Jésus « fut tenté pendant quarante jours », ce qui indique clairement que le diable lui fit subir auparavant, « de loin », maintes tentations, plus terribles encore, que l'Écriture n'a pas consignées pour ne pas nous épouvanter. Ces tentations sont celles « du sommeil, de l'acédie, de la lâcheté » (*αὐτὸν ἐπειράζειν δι' ὕπνου, δι' ἀκηδίας, διὰ δειλιάς*). Il est intéressant de constater qu'Origène place l'acédie entre le sommeil (que nous retrouverons dans une autre liste de vices)¹ et la lâcheté (l'un des principaux vices, selon les stoïciens), avec lesquels elle présente, dans l'analyse qu'en fera Évagre, de grandes affinités : l'acédie est, en effet, le « démon de midi », qui inspire le sommeil et la paresse, et aussi celui qui pousse le moine à « abandonner sa cellule et fuir le stade² ».

Nous trouvons donc chez Origène, de façon éparse, tous les éléments de la liste évagrienne des huit principaux vices ; mais il n'y a pas, chez lui, d'exemple d'une liste constituée selon un ordre fixe et arrêtée à un chiffre déterminé. La péricope de *Luc* 11, 24-26, sur le démon qui revient avec sept autres démons³, aurait pu facilement servir à justifier une liste de sept ou huit termes (en ajoutant aux sept le premier démon) ; or voici comment il la commente : « Satan revient à son premier domicile, les Israélites ; en effet, au temps de leur séjour en Égypte, l'esprit pervers habitait en eux, parce qu'ils vivaient selon les mœurs et les lois des Égyptiens, mais lorsque la misé-

1. Cf. ci-dessous, p. 78.

2. Cf. *Pr.* 12 ; pour le lien entre l'acédie et le sommeil et la paresse, voir particulièrement le ch. 14 des *Huit esprits*, *PG* 79, 1160 A - C, et ci-dessous, p. 88.

3. Cf. ci-dessous, p. 70, n. 2.

ricorde de Dieu les eut rachetés par la main de Moïse, il les quitta. Mais maintenant ils n'ont pas cru au Christ, ils ont repoussé le Rédempteur : c'est pourquoi ' l'esprit impur ' a fait irruption en eux..., il s'y est installé avec toute sa puissance. Ce dernier trait est montré, semble-t-il, par ' les sept autres esprits qu'il prend avec lui '. La sainte Écriture a, en effet, la coutume de désigner par ce chiffre une multitude... Ceux qui n'ont pas cru en mon Fils n'ont pas seulement l'esprit impur qu'ils possédaient en Égypte, mais ils sont remplis d'autres esprits mauvais¹. » Loin donc de servir de justification à une liste close, le chiffre sept indique, pour lui, une série indéfinie.

Dans un passage des *Homélies sur Josué* que nous avons déjà vu partiellement², Origène, se fondant sur l'identité des noms, assimile Josué à Jésus et les peuples de Canaan, qu'il faut exterminer, aux vices, que Jésus lui-même tue en nous : « D'où il me semble qu'il y a un nombre infini de puissances adverses, car il se trouve chez presque tous les hommes différents esprits qui cherchent à susciter en eux les divers genres de péchés. Par exemple, il y a l'esprit de la fornication et celui de la colère, l'esprit de l'avarice et l'esprit de l'orgueil³. » D'après *Deutéronome* 7, 1, ces peuples de Canaan étaient au nombre de sept : Origène paraît, ici encore, spéculer sur ce chiffre pour en conclure que les vices sont en nombre infini. Or Cassien, reprenant, à la suite d'Origène, l'identification des vices avec les peuples de Canaan, utilise ce même texte pour justifier la liste, non

1. *Homélies sur Luc*, fragment grec, éd. Rauer, *GCS* 35, p. 256 ; Crouzel-Fournier-Périchon, *SC* 87, p. 529 (dont la traduction est reprise).

2. Cf. ci-dessus, p. 59.

3. Tout à la suite, Origène reprend son énumération : « un esprit, prince de la fornication... un esprit, prince de la colère... de même un prince de l'avarice, un prince de l'orgueil, et un prince pour chacun des autres vices » (cf. Jaubert, *op. cit.*, p. 349-351). Ce symbolisme de la conquête de Canaan sous la conduite de Josué-Jésus est repris par Évagre, cf. *KG* V, 30, 36, 68 et 71 (éd. Guillaumont, p. 189, 191, 207).

pas de sept, mais de huit vices, qu'il a reçue d'Évagre : « Comment se fait-il, demande Germain, qu'il y ait huit principaux vices qui nous font la guerre, puisque Moïse ne compte que sept nations opposées au peuple d'Israël ? » A quoi l'abba Sérapion répond : « Il y a huit principaux vices à faire la guerre au moine : c'est le sentiment commun et absolu. Si l'Écriture ne les donne pas tous sous le nom des peuples qui les figurent, c'est que les Hébreux sont déjà sortis de l'Égypte et délivrés d'une nation très puissante, lorsque Moïse, ou plutôt le Seigneur par sa bouche, leur parle dans le *Deutéronome*¹. » Il est clair que Cassien recourt à un artifice pour justifier par l'Écriture le nombre des huit principaux vices, doctrine qu'il présente comme imposée par une opinion universelle, mais qui, en fait, lui venait d'Évagre².

Il est non moins clair qu'Évagre n'a pas emprunté à Origène sa théorie des huit principaux vices. Il n'a pu emprunter à celui-ci que les éléments nécessaires pour la constituer, dans les listes de vices, incomplètes et variables, que lui fournissait son œuvre. Faut-il penser qu'Évagre n'a fait que donner une forme systématique et, en quelque sorte scolastique, à des éléments qu'il trouvait épars chez Origène³ ? Ou bien a-t-il constitué une liste fixe de huit termes sous d'autres influences ?

O. Zöckler⁴ et, à sa suite, L. Wrzol⁵ et J. Stelzenber-

1. *Conférences*, V, 17-18, éd. Petschenig, *CSEL* 13, p. 143-144, Pichery, *SC* 42, p. 210 (dont la traduction est reprise ici, quelque peu modifiée).

2. Dans la suite du § 18, il explique que l'Égypte symbolise la gourmandise, l'Écriture nous disant que, dans le désert, les Hébreux regrettèrent les marmites pleines de viandes qu'ils avaient auprès d'eux en Égypte !

3. C'est sur cette opinion que le P. Hausherr conclut son article, *op. cit.*, p. 172-173.

4. *Das Lehrstück von den sieben Hauptsünden. Beiträge zur Dogmen und zur Sittengeschichte (Biblische und Kirchenhistorische Studien, III)*, Munich 1893.

5. « Die Hauptsündenlehre des Johannes Cassianus und ihre

ger¹ ont pensé que la théorie évagrienne des huit *logismoï* génériques avait sa source dans le stoïcisme. On obtient, en effet, une liste de huit termes en additionnant, d'une part, les quatre passions fondamentales du système stoïcien : λύπη, tristesse, φόβος, crainte, ἐπιθυμία, désir, et ἡδονή, jouissance², et, d'autre part, les quatre vices principaux que les stoïciens opposaient aux quatre vertus cardinales : ἀφροσύνη, déraison (opposée à φρόνησις), δειλία, lâcheté (opposée à ἀνδρεία), ἀδικία, injustice (opposée à δικαιοσύνη), et ἀκολασία, licence (opposée à σωφροσύνη)³. L'influence de l'éthique stoïcienne sur la doctrine ascétique d'Évagre est un fait incontestable, comme nous le verrons, en particulier, à propos de l'*apatheia*, l'impassibilité, qui est la fin de la *praktikè*⁴. Il est donc naturel de chercher à expliquer par cette même influence la théorie des huit *logismoï*, qui est, nous l'avons vu, la pièce maîtresse de la doctrine de la *praktikè*. Mais il faut avouer que cette explication est loin d'être satisfaisante. Son seul avantage est de rendre compte du chiffre huit, difficile, nous le verrons, à expliquer ; mais le groupement par lequel on l'obtient ne laisse pas d'être artificiel⁵. De plus, et surtout, la liste ainsi obtenue et celle d'Évagre n'ont en commun qu'un seul terme, la tristesse (λύπη), dont la présence parmi les huit

historischen Quellen », *Divus Thomas, Jahrbuch für Philosophie und spekulative Theologie*, III, 1, Fribourg 1923, p. 385-404, et 2, 1924, p. 84-91.

1. *Die Beziehungen der Frühchristlichen Sittenlehre zur Ethik der Stoa*, Munich 1933, p. 379-402.

2. Cf. DIOGÈNE LAËRCE, VII, 110, ARNIM, *SVF* III, p. 99, n° 412. Il est précisé que ces passions constituent des « genres », comme sont « génériques » les huit pensées d'Évagre.

3. Cf. DIOGÈNE LAËRCE, VII, 92, ARNIM, *ibid.*, p. 65, n° 265.

4. Cf. ci-dessous, p. 100.

5. STELZENBERGER, *op. cit.*, p. 401, fait valoir que chez Philon les passions stoïciennes et les vices sont fréquemment groupés, par exemple *Congr.* 172, *Migr.* 60, *Opif.* 79, *Cher.* 71, *Sacrif.* 15. Mais nulle part nous ne trouvons une liste complète des huit termes.

logismoï peut fort bien tenir à l'influence stoïcienne ; tout au plus pourrait-on penser que la lâcheté (δειλία) correspond à l'acédie, celle-ci étant considérée comme la pensée qui fait désertier la cellule¹. Mais pour les autres termes il ne peut s'agir que d'équivalences forcées ou arbitraires.

En réalité, la liste d'Évagre se rattache à une tradition plus large. Les diverses littératures de l'époque hellénistique offrent un très grand nombre de catalogues de vices, analogues, parfois conjoints, aux catalogues de vertus, dont nous avons retrouvé l'écho lointain chez Évagre² ; ces catalogues, dont le contenu est fort variable et qui sont, le plus souvent, des listes ouvertes, ont cependant une certaine identité de facture et comportent certains termes constants ; aussi y voit-on l'expression, en des formes variées, d'un thème littéraire largement répandu³. Le Nouveau Testament en présente plusieurs exemples⁴ ; ainsi dans *Marc* 7, 21-22, passage déjà considéré à propos

1. Cf. ci-dessus, p. 71.

2. Cf. ci-dessus, p. 52-55.

3. On en a retrouvé l'écho jusque chez HORACE, *Épîtres*, I, 33-40 :

*Feruet avaritia miseroque cupidine pectus :
Sunt uerba et uoces, quibus hunc lenire dolorem
Possis et magnam morbi deponere partem ;
Laudis amore tumes : sunt certa piacula, quae te
Ter pure lecto poterunt recreare libello.
Inuidus, iracundus, iners, uinosus, amator,
Nemo adeo ferus est ut non mitescere possit,
Si modo culturae patientem commodet aurem.*

Huit termes, dont six ont leur correspondant dans la liste évagrienne : avarice, vaine gloire, colère, paresse (= acédie), ivrognerie (= gourmandise), fornication. Sur les catalogues des vertus et des vices, on peut voir A. VÖGTLE, *Die Tugend- und Lasterkataloge, exegetisch, religions- und formgeschichtlich untersucht (Neutestamentliche Abhandlungen, XVI 4/5)*, Münster 1936.

4. Voir l'étude de S. WIBING, *Die Tugend- und Lasterkataloge im Neuen Testament (Beihefte zur Zeitschrift für die Neutestamentlich Wissenschaft, 25)*, Berlin 1959.

du sens péjoratif du mot « pensée¹ », les « mauvaises pensées » qui sortent du cœur sont énumérées dans une liste de douze termes : « fornications, vols, meurtres, adultères, cupidités, méchancetés, fraude, impudicité, œil mauvais, blasphème, orgueil, déraison », liste réduite à six termes dans le passage parallèle de *Matthieu* 15, 19 ; des listes analogues se trouvent dans les épîtres pauliniennes (*Romains* 1, 29-31 ; 13, 13 ; *I Cor.* 5, 10-11 ; 6, 9-10 ; *II Cor.* 12, 20-21, etc.). Parmi les textes de Qumrân, le *Rouleau de la Règle* en offre un intéressant exemple ; ainsi sont énumérés les vices qui relèvent de « l'Esprit de perversité » : « Mais c'est à l'Esprit de perversité qu'appartiennent la cupidité et le relâchement au service de la justice, l'impiété et le mensonge, l'orgueil et l'élévation de cœur, la fausseté et la tromperie, la cruauté et l'abondante scélératesse, l'impatience et l'abondante folie et l'ardeur insolente, les œuvres abominables commises par l'esprit de luxure et les voies de souillure au service de l'impureté, et la langue blasphematoire, l'aveuglement des yeux et la dureté d'oreille, la raideur de nuque et la lourdeur de cœur qui font qu'on va dans toutes les voies de ténèbres, et l'astuce maligne². » Plusieurs des termes de la liste évagrienne se trouvent déjà dans ce texte, ce qui apparaît plus nettement si l'on précise la traduction de certains mots : par « cupidité », littéralement « largeur d'âme » (*r'ḥōb nēfēš*), il faut entendre « gourmandise » (= *γαστριμαργία*)³ ; celle-ci est donc mentionnée la première, comme chez Évagre. Le « relâchement » (litt. « le fait de laisser tomber les mains », *š'fōl yādaīm*) peut être assimilé à la « lâcheté » (*δειλία*), qui, nous l'avons

1. Ci-dessus, p. 63.

2. IV, 9-11. Traduction A. Dupont-Sommer, *op. cit.*, p. 95-96.

3. C'est à tort que WIBING, *op. cit.*, p. 52, traduit par « Übermut ». « Ame » doit être pris au sens de « appétit », comme dans *Prov.* 28, 25, où la Septante a justement *ἔπληστος ἀνὴρ* (cf. *ἀπληστία γαστρός* dans le passage des *Testaments des douze Patriarches* cité ci-après).

vu, peut être un équivalent de *ἀκηδία*¹. « Orgueil » et « élévation de cœur », qui forment doublet, sont un bon équivalent, le premier *ad sensum*, le second (*rōm lēb*) selon la lettre, du grec *ὑπερηφάνια*. L'« impatience » est littéralement la « brièveté du souffle », *q'ēsōr 'appaīm*, ce qui est une expression usuelle pour désigner la colère, *ὀργή*². Enfin, « l'esprit de luxure », *rūah z'nūt*, est l'équivalent exact de *πνεῦμα τῆς πορνείας*. Mais ces termes (cinq au total !) sont mêlés à d'autres, que la redondance du style et la présence de doublets empêchent de dénombrer exactement. L'auteur n'a visiblement pas eu le souci d'obtenir un chiffre déterminé, et non plus, sans doute, de donner une liste close.

Il en va tout autrement dans les *Testaments des douze Patriarches*, ouvrage qui a déjà fourni des éléments précieux pour l'histoire du sens évagrien du mot *λογισμός*³. On lit dans le *Testament de Ruben* une liste qui offre les plus grandes affinités avec celle d'Évagre : « Maintenant, annonce l'auteur, écoutez ce que j'ai vu au sujet des sept esprits de l'erreux (*περὶ τῶν ἑπτὰ πνευμάτων τῆς πλάνης*) quand je me suis converti, car sept esprits ont été mis en l'homme et ils sont les têtes (*αἱ κεφαλαί*) des actions rebelles⁴. » Suivent deux listes de ces sept *pneumata*, dont voici la seconde : « Le premier est l'esprit de la fornication (*τὸ τῆς πορνείας πνεῦμα*) et il est situé dans la nature et dans les sens. Le second est l'esprit de gourmandise (*ἀπληστία γαστρός*). Le troisième est l'esprit de querelle (*μάχη*), placé dans le foie et la bile. Le quatrième est l'esprit de complaisance et de charme (*ἀρέσκεια καὶ μαργανεία*) qui

1. Cf. ci-dessus, p. 71. Le sectaire de Qumrân qui « se relâche » dans le combat livré pour la défense de l'idéal de la communauté est comparable au moine qui, vaincu par le démon de l'acédie, cesse de persévérer dans la cellule. Dans les deux cas, la vertu opposée est la persévérance, la fidélité militante.

2. Cf. *Prov.* 14, 17 (et, pour l'expression contraire, *ibid.* 14, 29).

3. Ci-dessus, p. 60-61.

4. II, 1, éd. Charles, p. 3.

fait se montrer agréable par des soins excessifs. Le cinquième est l'esprit de l'orgueil (*ὕπερηφανία*) qui pousse à se vanter et à avoir des pensées hautaines. Le sixième est l'esprit de mensonge (*ψεύδος*) qui, par désir de nuire ou par jalousie, pousse à inventer ou à dissimuler en parlant à ses proches. Le septième est l'esprit d'injustice (*ἀδικία*) qu'accompagnent les vols et les larcins et par lequel on assouvit les désirs de son cœur¹. »

Parmi ces sept *pneumata*, ou vices capitaux, trois se retrouvent identiquement dans la liste évagrienne : *πορνεία*, *ἀπληστεία γαστρός* (= *γαστριμαργία*) et *ὕπερηφανία* ; en outre, l'esprit de querelle, qui réside dans le foie et la bile, peut être assimilé à celui de la colère ; celui de la complaisance, qui porte à se montrer à autrui sous un jour favorable, est proche de la vaine gloire ; enfin l'injustice, définie de façon précise comme le vice qui pousse à s'emparer du bien d'autrui pour la satisfaction de ses propres désirs, peut correspondre dans la liste d'Évagre. De plus, celle-ci comporte huit termes. Mais le texte du *Testament*, bien qu'annonçant une liste de sept termes, en ajoute, à la fin, un huitième : « A tous ceux-là, se rattache l'esprit du sommeil (*ὑπνος*), qui est celui de l'erreur et de l'imagination². » Il s'agit donc, ici, d'une liste close, mais le nombre des termes en reste indéterminé, puisqu'il est théoriquement sept, mais en fait huit. Cette incertitude affecte, d'une certaine manière, la liste évagrienne elle-même qui, composée de huit termes chez Évagre, est réduite à sept après lui. En outre, il est remarquable que « l'esprit du sommeil », ajouté comme huitième terme dans la liste du *Testament*, n'est pas sans analogie avec le démon de l'acédie, qui est le « démon de midi »,

1. III, 3-6, Charles, p. 5-6.

2. III, 7, Charles, p. 6 ; l'éditeur considère, sans raison sérieuse, ce verset comme une interpolation. Cette addition se trouve aussi à la fin de la première liste : « En plus de ceux-là, il y a, comme huitième, l'esprit du sommeil... » (III, 1, p. 4).

celui des heures chaudes du jour, et qui incline le moine à la somnolence et à la paresse¹. La recherche concernant les sources de la théorie des huit principaux *logismoi* nous conduit donc, comme celle qui portait sur les sources de l'acception évagrienne du terme *logismos* lui-même, à constater de grandes affinités, sur ces points, entre les conceptions évagriennes et celles des milieux juifs et judéo-chrétiens de l'époque hellénistique². Faut-il admettre une influence directe de l'éthique de ces milieux sur celle d'Évagre, ou bien les conceptions évagriennes sont-elles tributaires d'une idéologie philosophico-religieuse plus vaste, dont l'influence se serait aussi exercée sur les *Testaments des douze Patriarches* ?

R. Reitzenstein est le premier, semble-t-il, qui ait proposé de voir dans la religion astrale et la théorie des sept sphères planétaires la source de la doctrine traditionnelle des sept péchés capitaux³ ; cette opinion a été approuvée et reprise par Th. Zielinski⁴, puis longuement développée par Maria Gothein⁵ ; en dépit des critiques qu'en firent S. Schiwietz⁶ et surtout L. Wrzol⁷, elle a été reprise, plus récemment, par M. W. Bloomfield⁸. Selon le système

1. Voir *Pr.* 12, et surtout *Huit esprits* 14 (PG 79, 1160 A-C) et *Antirrhétique* VI, 28 : « La pensée de l'acédie fait rejeter le travail des mains et fait que le corps s'appuie contre le mur pour dormir » (Frankenberg, p. 526).

2. On a une autre liste des sept vices dans *Testament de Benjamin* 7, 2, éd. Charles, p. 223-224. Mais les termes sont tout autres.

3. *Poimandres. Studien zur griechisch-ägyptischen und frühchristlichen Literatur*, Leipzig 1904, p. 232.

4. *Philologus* 64 (1905), p. 21-22 (« mit vollem Recht führt Reitzenstein die Siebenzahl der Todsünden auf die astrologische Planetenlehre zurück »), et surtout « Die sieben Todsünden », article paru dans *Süddeutsche Monatshefte*, II (1905), p. 437-442.

5. « Die Todsünden », dans *Archiv für Religionswissenschaft*, 10 (1907), p. 416-484.

6. *Das morgenländische Mönchtum*, vol. 2, Mayence 1913, p. 72-84.

7. Article cité ci-dessus, p. 73, n. 5.

8. Dans l'ouvrage mentionné ci-dessus, p. 67, n. 3, spécialement p. 43-67.

gnostique, tel qu'il est exposé notamment dans le *Poimandrès*, le *Noûs* démiurge, pour façonner le monde matériel, créa sept « gouverneurs », dont chacun préside à l'une des sphères enveloppant le monde¹; ces « gouverneurs » sont des êtres spirituels, des *pneumata*, essentiellement mauvais et à chacun d'eux correspond un vice déterminé. En tombant dans ce monde, l'âme a traversé ces sphères et revêtu ainsi chacun des sept vices. Pour se libérer, elle doit s'élever à travers l'armature des sphères, passer successivement devant chacun des sept démons qui les gardent et abandonner chaque fois le vice correspondant à ce démon, jusqu'à ce qu'elle parvienne ainsi, dépouillée de tout mal, dans l'ogdoade².

Sensiblement à l'époque d'Évagre, le commentateur de Virgile, Servius, se fait encore l'écho de cette croyance : « Les mathématiciens, dit-il (par quoi il faut entendre les astrologues), imaginent que l'âme est liée à chacune des puissances numineuses, par la raison que, quand elles descendent ici-bas, elles entraînent avec elles *torporem Saturni, Martis iracundiam, Veneris libidinem, Mercurii lucri cupiditatem, Iouis regni desiderium*³... » ; l'énumération est malheureusement incomplète, mais il est remarquable que les cinq vices mentionnés, rapportés chacun à une entité planétaire, ont un correspondant dans la liste d'Évagre : ἀκηδία, ὀργή, πορνεία, φιλαργυρία et ὑπερηφάνια.

On trouve dans la littérature juive des conceptions analogues : le *Livre d'Hénoch* assimile les sept planètes à sept puissances qui ont transgressé les commandements du Seigneur⁴. Il paraît légitime de mettre en rapport les sept

1. *Corpus Hermeticum* I, 9, éd. Nock et Festugière, t. I, Paris 1945, p. 9.

2. *Ibid.* I, 25, p. 15-16.

3. Sur *Énéide* VI, 714, éd. Thilo et Hagen, vol. 2, Leipzig 1902, p. 98. ZIELINSKI est le premier à avoir attiré l'attention sur ce texte, dans son article de *Philologus* cité ci-dessus, p. 79, n. 4.

4. Ch. XVIII, 13, F. MARTIN, *Le Livre d'Hénoch*, Paris 1906, p. 52 ; cf. ch. XXI, 3-6, *ibid.*, p. 56.

esprits de l'erreur mentionnés dans le *Testament de Ruben* avec les sept planètes révoltées. Peut-on pareillement rattacher la théorie évagrienne des huit *logismoi* à la conception gnostique des démons gardiens des sphères planétaires¹ ?

La thèse de l'origine astrale rend compte de façon séduisante d'une classification septénaire des principaux vices². De fait, ceux qui l'ont soutenue ont surtout pris en considération la liste traditionnelle des sept péchés mortels³. Mais la liste d'Évagre comporte huit termes, et nous savons que c'est à partir d'elle, après réduction d'une unité, que s'est constituée la liste traditionnelle de sept termes. C'est là une grosse difficulté à laquelle se heurte la thèse de l'origine astrale. On a cherché à la surmonter et à rendre compte par la même origine du chiffre huit en ajoutant aux sept sphères planétaires la sphère des fixes, ce qui permet d'obtenir une série de huit cioux⁴ ; selon que le huitième ciel est compté ou non, on a une liste de huit termes ou de sept termes, flottement qui peut même apparaître dans une liste particulière, comme nous l'avons vu pour celle du

1. Cette explication ne peut être tenue pour invraisemblable : on sait que le thème gnostique du voyage de l'âme a laissé bien des marques dans la littérature chrétienne ancienne, en particulier dans l'interprétation spirituelle des « publicains », les *τελώναι*, assimilés aux démons célestes devant lesquels l'âme comparait après la mort (cf. ORIGÈNE, *Homélie sur Luc*, XXIII, 5-6, *GCS* 49, p. 144-145, *SC* 87, p. 318-319 ; PSEUDO-MACAIRE, *Hom.* 43, 9, *PG* 34, 777 B-C, éd. Dörries, Klostermann et Kroeger, Berlin 1964, p. 290-291) ; spécialement dans la littérature monastique, cf. ATHANASE, *Vie d'Antoine* 65, *PG* 26, 933 C - 936 B.

2. Cette classification semble même avoir des racines plus anciennes, dans la magie babylonienne et la croyance aux *ulukku* ou mauvais esprits qui rôdent entre ciel et terre et exercent une action malfaisante sur les hommes ; ces démons provoquent les maladies et ils sont au nombre de sept, un pour chaque partie du corps (cf. É. DHORME, *Les religions de Babylonie et d'Assyrie*, Paris 1945, p. 264-266).

3. Voir les titres cités ci-dessus, p. 79, n. 3, 4 et 5.

4. Cf. BLOOMFIELD, *op. cit.*, p. 61.

*Testament de Ruben*¹. Une telle représentation est bien attestée ; mais en aucun cas il n'est possible de faire correspondre au huitième ciel une entité mauvaise ou un vice². On ne voit donc pas comment la représentation des huit cieus aurait pu servir à établir une liste de huit vices³.

Comme on le voit, la question relative aux sources de la théorie évagienne de huit *logismoi* est extrêmement complexe⁴. A coup sûr, la liste n'existait pas toute consti-

1. Cf. ci-dessus, p. 77-78.

2. Dans son chapitre sur les Gnostiques, Épiphanè rapporte de la façon suivante les noms des archontes préposés aux différents cieus : « Dans le premier ciel, ils disent qu'est l'archonte Iao ; dans le deuxième, ils disent qu'est Saklas, l'archonte de la fornication ; dans le troisième l'archonte Seth ; dans le quatrième ils disent qu'est Daden, car ils supposent un quatrième ciel, et aussi un troisième ; il y a aussi un cinquième ciel, dans lequel ils disent les uns qu'est Éloaios, qui est aussi Adonaios ; dans le sixième ils disent les uns qu'est Ialdabaoth, les autres Éllaios. Ils supposent encore un septième ciel dans lequel ils disent qu'est Sabaoth ; d'autres le nient, affirmant que c'est Ialdabaoth qui est dans le septième ; et dans le huitième ciel, ils disent qu'est celle qui est appelée Barbélo, le Père de tout, le Seigneur qui est son propre Père, l'autre Christ qui s'engendre lui-même » (*Panarion* 26, 10, PG 41, 345 B-C ; éd. Holl, GCS 25, p. 286-287). Il est remarquable que le second archonte, le seul pour lequel soit mentionné le vice correspondant, est celui de la fornication (πορνεῖα), vice qui occupe aussi la deuxième place dans la liste évagienne. Mais l'entité située au huitième ciel, Barbélo, bien qu'elle soit la mère de Ialdabaoth, l'archonte tyrannique et méchant, ne saurait être assimilée à un archonte mauvais (cf. *ibid.* 25, 2, 321 C - 324 A, Holl, p. 268-269).

3. L'eschatologie d'Évagre fait une large place à la mystique de l'ogdoade : le salut de l'intellect se fait dans les sept jours de la *praktikè*, pendant lesquels il se dépouille progressivement du mal et de la corporéité ; au « huitième jour », il retrouve son état d'absolue nudité (cf. *KG* VI, 7, éd. Guillaumont, p. 219, et *Les Képhalaia gnostica*, p. 34 et 238). Mais nulle part Évagre ne met un lien entre cette conception des huit jours, ou huit années (cf. *KG* V, 8, p. 179), et sa théorie des huit *logismoi*.

4. SCHWITZ, rejetant l'explication astrologique, a proposé de voir l'origine de la liste d'Évagre, plutôt que dans le stoïcisme comme l'avait pensé Zöckler, dans le platonisme et la conception platonicienne de la trichotomie de l'âme (*Das morgenländische Mönchtum*, I,

tuée avant Évagre¹, et celui-ci, en l'établissant, a fait œuvre originale². Il existait seulement, avant lui, une tradition qui rattachait l'ensemble des vices, sous l'influence, semble-t-il, de la conception gnostique des sept sphères planétaires, à sept vices principaux, auxquels un huitième pouvait venir s'ajouter. Certains textes scripturaires ont pu servir, à ses yeux, d'appui ou de justification *a posteriori* à une telle classification, surtout *Matthieu* 12, 43-45

Mayence 1904, p. 269-273, et II, *ibid.*, 1913, p. 80-84). Nous verrons plus loin, en effet, comment les divers *logismoi* se rattachent aux trois parties de l'âme, ci-dessous, p. 93, n. 3. Cela peut expliquer tout au plus l'ordre des termes, mais ne rend pas compte du choix qui est fait d'eux, et encore moins de leur nombre ; si la liste était née de la trichotomie de l'âme, elle aurait comporté, semble-t-il, neuf termes, plutôt que huit.

1. STELZENBERGER (*op. cit.*, p. 398) a cru la découvrir, déjà telle quelle, chez saint Éphrem, qui mourut en 373 et dont l'activité littéraire est donc antérieure à celle d'Évagre ; mais les deux textes qu'il cite (d'après l'édition romaine, texte grec, t. II, col. 321, et t. III, col. 429) ne sont autres que les deux traités de saint Jean Damascène cités ci-dessus, p. 67-68, abusivement passés sous le nom de saint Éphrem !

2. L'originalité d'Évagre, sur ce point, est contestée par A. VÖGTLE dans la conclusion de son article « Woher stammt des Schema der Hauptsünden ? » (*Theologische Quartalschrift*, 122 (1941), p. 217-237 ; voir aussi du même auteur l'article « Achtlasterlehre », *RAC* 1 (1941), col. 74-79). Après avoir fait la critique des théories précédentes, il conclut que la liste des huit vices s'est constituée dans le milieu monastique égyptien, née surtout des nécessités de la pratique ascétique et de l'enseignement ; plutôt que de l'attribuer à une personnalité déterminée, comme Évagre, mieux vaut, pense-t-il, s'en tenir au témoignage de Cassien, qui en fait matière de tradition orale. Mais nous savons qu'en fait Cassien dépend d'Évagre, dont il reprend les propres termes (cf. ci-dessus, p. 65-67). D'autre part, l'influence sur la formation de cette liste, de la tradition savante et profane (catalogues de vices, enseignement philosophique sur les passions, etc.), que Vögtle admet, est peu vraisemblable chez des moines qui, pour la plupart, étaient sans culture, alors qu'elle est évidente, par ailleurs, chez Évagre. Nous touchons ici à un problème dont il sera parlé plus loin, savoir dans quelle mesure Évagre se fait l'interprète des moines parmi lesquels il a vécu, ci-dessous, p. 121 s.

(= *Luc* 11, 24-26), où il est parlé de « l'esprit impur » qui revient en amenant « sept autres esprits plus mauvais que lui » : ce sont donc désormais huit mauvais esprits qui habitent en l'homme¹. Pour constituer sa liste, Évagre a puisé, sans les reproduire telles quelles, dans ces listes closes préexistantes ; mais il a puisé aussi dans les catalogues de vices et les listes ouvertes, largement répandues, spécialement dans les listes variées que lui offrait l'œuvre d'Origène. Dans le choix qu'il a fait, l'influence du stoïcisme est sensible : c'est probablement sous cette influence qu'il a inclus dans sa liste la tristesse, λύπη, l'une des quatre passions génériques, selon les stoïciens. Évagre s'apparente aussi à ces derniers par l'importance qu'il donne à la colère ; celle-ci est le vice contre lequel doit le plus se mettre en garde son « gnostique », tout comme le sage stoïcien ; elle est, en effet, le principal obstacle à la science spirituelle (*Pr.* 99) et à la prière (*ibid.* 11 et 23)². Parmi les huit vices, celui à propos duquel se manifeste le plus et, peut-on dire, pleinement, l'originalité d'Évagre, est le sixième de la liste, l'acédie, tentation par excellence du solitaire. Aussi mérite-t-il que l'on s'arrête spécialement à lui.

3. L'acédie

Nous avons déjà vu la tentation d'acédie mentionnée dans un texte d'Origène, entre celle du sommeil et celle de la lâcheté³. Dans la littérature monastique antérieure

1. Cassien invoque précisément ce texte dans son exposé sur les huit principaux vices, *Conférences* V, 25, Petschenig, *CSEL* 13, p. 149, Pichery, *SC* 42, p. 215-216.

2. Nombreuses références hors du *Traité pratique* : voir, par exemple, *Huit esprits* 9 (*PG* 79, 1153 C), *Antirrétique* V, 11 et 17 (Frankenberg, p. 514-515), *Gnostique* 108 (*ibid.*, p. 546), *KG* III, 90 (Guillaumont, p. 135), IV, 47 (p. 157), V, 27 (p. 187), VI, 63 (p. 243-245).

3. Ci-dessus, p. 71.

à Évagre, on en trouve une mention, unique, au ch. 36 de la *Vie d'Antoine*, parmi les effets que produisent dans l'âme les apparitions démoniaques : lâcheté (δειλία), trouble et désordre des pensées, abattement (κατάρφεια), haine pour les ascètes, acédie, tristesse (λύπη), souvenir des parents, crainte de la mort, désir du mal, indifférence à l'égard de la vertu, dérèglement des mœurs¹. Dans ce texte, comme dans celui d'Origène, le mot ἀκηδία est entouré de termes qui l'orientent déjà vers son sens évagrien : nous retrouverons, en effet, la plupart d'entre eux dans l'analyse qu'Évagre a faite de l'acédie. Mais, sous la plume de saint Athanase et d'Origène, le mot garde encore le sens que lui donnait l'usage classique, et, surtout, scripturaire. Dans la langue classique, il signifie « négligence », « indifférence », littéralement « manque d'intérêt pour quelque chose² » ; dans la Septante, il désigne l'abattement, le chagrin ; le verbe ἀκηδιᾶν se dit du cœur qui défaille, en proie à la tristesse et au désespoir : c'est donc, proprement, le découragement³. Ce sens est celui qu'ont retenu les traducteurs coptes, qui ont habituellement traduit le mot par *pehlolep* (εμπήλητ), la « lassitude (du cœur)⁴ », et aussi les Syriens, qui l'ont, le plus souvent,

1. *PG* 26, 896 B.

2. Cf. CICÉRON, *Lettres à Atticus*, 12, 45, 1 : « De Attica optime. Ἀκηδία tua me mouet, etsi scribis nihil esse. » Le contexte ne permet guère de préciser le sens du mot. Noter le sens très intellectuel qu'a encore le mot chez GRÉGOIRE DE NAZIANZE : « La décision est la fixation des délibérations de l'intellect ; leur rejet, je sais que c'est l'acédie » (*Poèmes moraux* 34, 70, *PG* 37, 950 A) ; l'acédie est, ici, l'inertie intellectuelle, l'indifférence, la lâcheté devant la décision à prendre.

3. Cf. *Ps.* 60 (61), 3 ; 101 (102), titre ; 142 (143), 4, et, pour le substantif, *Ps.* 118 (119), 28, et *Is.* 61, 3 ; voir aussi *Sir.* 22, 13 et 29, 5. On retrouve ce sens dans HERMAS, *Vision* III, 11, 3 : « Vous vous êtes laissés amollir par les affaires de cette vie et vous êtes abandonnés au découragement (εἰς τὰς ἀκηδίας, pluriel !), au lieu de ' rejeter vos soucis sur le Seigneur ' » (*Ps.* 54, 23).

4. Voir, par exemple, la version copte de l'*Ascétion* de l'abba Isaïe, éd. Guillaumont (Le Caire 1956), p. 10, 5 (expression complète) et 15, 5 (le premier terme seul).

rendu par *qûtâ' re'yânâ*, « brisement » (racine « couper »), « abattement de l'esprit¹ » ; parfois ceux-ci, notant une autre nuance du terme grec, l'ont traduit par *ma'inûtâ*, « ennuï² ». Ce dernier sens est retenu aussi par Cassien, quand, paraphrasant Évagre, il glose ainsi le mot : « *sextum nobis certamen est quod Graeci ἀκηδίας uocant, quam nos taedium siue anxietatem cordis possumus nuncupare*³ ». *Taedium* est une traduction qui fut parfois utilisée par la suite⁴, mais, le plus souvent, les Latins, Cassien lui-même en premier lieu, ont conservé le mot grec, transcrit sous la forme *acidia*⁵. C'est là la meilleure solution, et ainsi devons-nous faire en français, en disant *acédie*. Le terme grec, en effet, dans la signification à la fois technique et riche que lui a conférée Évagre et qu'il a gardée après lui, comporte toutes les nuances que nous venons de voir, et d'autres encore, si bien qu'aucun mot français ne peut, à lui seul, le rendre de façon adéquate. Il désigne un état d'âme particulier, intimement lié, comme nous allons le voir, à l'état de vie anachorétique.

L'acédie est analysée dans le ch. 12 du *Traité pratique* : à ce texte fondamental, il faut joindre la sixième section de l'*Antirrhétique*⁶ et les ch. 13 et 14 des *Huit esprits de malice*⁷. Évagre est le premier, semble-t-il, à avoir identifié le démon de l'acédie, parce qu'il attaque le moine, dit-il, « de la quatrième à la huitième heure », c'est-à-dire au milieu du jour, avec le « démon de midi » du Psaume 90

1. C'est la traduction adoptée dans la version *S*₂ du *Traité pratique* (pour cette version, voir ci-dessous, p. 327-331).

2. Traduction qui est celle de la version *S*₁ du *Traité pratique* (cf. ci-dessous, p. 320-327).

3. *Inst. cén.* X, 1, *CSEL* 17, p. 173, 20-21 ; *SC* 109, p. 384.

4. Par exemple *Verba seniorum*, PÉLAGE VII, 1, *PL* 73, 893 A (= Antoine 1, *PG* 65, 76 A).

5. Par exemple, *ibid.*, PSEUDO-RUFIN, 105, *PL* 73, 780 C ; le mot s'est maintenu dans le latin médiéval.

6. Frankenberg, p. 520-531.

7. *PG* 79, 1157 C - 1160 C.

(hébreu 91), 6¹. L'interprétation de la Septante, qui voit dans la « peste, *qêtêb*, qui ravage en plein midi », un démon, *δαίμονιον μεσημβρινόν*, repose sur l'exégèse juive traditionnelle, qui a inspiré toutes les versions anciennes². Le *Midrash des Psaumes*, reprenant à son tour cette interprétation, fait une description de ce démon qui, par les précisions qui sont données sur les heures où il attaque, rappelle curieusement celle d'Évagre lui-même : « Les Rabbis disent que ces mots désignent un démon... L'amer *qêtêb* est couvert d'écaillés et de poils... ; il n'a aucun pouvoir quand il fait froid à l'ombre et chaud au soleil, mais seulement quand il fait chaud aussi bien à l'ombre qu'au soleil. Il roule comme une boule et il sévit, du 17^e jour de Tammuz au 9^e d'Ab (c'est-à-dire en juillet et août), entre la 4^e et la 9^e heure, et quiconque le voit tombe face contre terre³. » Ce dernier trait paraît indiquer qu'il s'agit du démon qui frappe d'insolation.

1. Le texte qu'on lit, comme glose du *Ps.* 90, 6, dans les *Selecta in Psalmos* édités sous le nom d'Origène appartient en réalité au Commentaire d'Évagre sur les Psaumes (cf. ci-dessus, p. 35, n. 4) : τὸν μεσημβρινὸν δαίμονα φασὶν εἶναι τὸν τῆς ἀκηδίας (*PG* 12, 1552 C). Cette glose est passée dans les *Expositiones in Psalmos* attribuées à saint Athanase (*PG* 27, 401 B) ; elle se retrouve, développée, dans l'*Explanatio in Psalmos* de CYRILLE D'ALEXANDRIE, *ad loc.* (*PG* 69, 1220 A-B). Le mot φασὶν, « on dit » (cf. *Pr.* 12 : « Le démon de l'acédie, qui est appelé — καλεῖται — aussi ' démon de midi '... ») donne à penser qu'Évagre n'a fait que reprendre une tradition courante parmi les moines ; sur le problème ainsi posé, voir ci-dessous, p. 121 s. Dans les *Grandes Règles* de S. BASILE, il est dit que les moines, pour échapper au démon de midi, doivent réciter, à la sixième heure, le psaume 90 (37, 4, *PG* 31, 1013 D - 1016 A) ; mais ce démon n'est pas identifié à celui de l'acédie.

2. La traduction de la Vulgate, *daemonio meridiano*, est directement tributaire de la Septante. Mais la Peshitta a : « de l'esprit qui erre en plein midi », et le Targum : « de la bande des démons qui sévissent à midi ». Cette interprétation ne fait qu'explicitier le sens du psaume, qui est une prière d'exorcisme contre les démons fauteurs des maladies (lien entre maladies et démons chez les Sémites, cf. ci-dessus, p. 81, n. 2).

3. W. G. BRAUDE, *The Midrash on Psalms*, II, New Haven 1959, p. 102.

Chez Évangre, le « démon de midi » ne frappe pas le corps, mais il éprouve l'âme ; toutefois il n'est pas sans produire un effet physique : survenant aux heures chaudes du jour, il est, comme la chaleur elle-même, « pesant¹ » ; il plonge le moine dans l'assoupissement et la torpeur ; cet aspect, par lequel le démon de l'acédie peut être considéré comme un lointain successeur de « l'esprit du sommeil² », est bien mis en relief dans le ch. 14 des *Huit esprits de malice*, où Évangre brosse un tableau fort pittoresque du moine en proie à l'acédie : « L'œil de celui qui est dans l'acédie regarde fixement les fenêtres, et son esprit se représente les visiteurs. La porte a grincé, il bondit ! Il a entendu une voix, il regarde par la fenêtre et ne s'en éloigne que pour s'asseoir et somnoler. Quand il est en train de lire, celui qui est victime de l'acédie bâille abondamment et se laisse aisément emporter vers le sommeil. Il se frotte les yeux, étire ses bras, puis, ayant écarté ses yeux du livre, il considère le mur ; puis il se remet à lire quelque peu ; il feuillette le livre pour voir quand finit le texte et il perd ainsi son temps ; il compte ainsi les feuillets, suppute le nombre des quaternions ; il critique l'écriture et l'ornementation ; enfin il ferme le livre, le met sous sa tête et il s'endort d'un sommeil qui n'est pas profond, car bientôt la faim le réveille et le fait se soucier de lui-même³. » Le poids de la chaleur, la lenteur du soleil à son zénith inspirent au moine l'ennui et lui rendent sa solitude particulièrement pénible. A la torpeur et à l'ennui s'ajoutent bientôt le dégoût, l'aversion que le moine éprouve alors pour sa cellule, pour son travail manuel et pour son état de vie lui-même ; il rêve à d'autres lieux où, se dit-il, il plairait tout aussi bien au Seigneur et

1. « Le plus pesant, βαρύτατος, de tous » les démons (*Pr.* 12 et 28). Cet adjectif restera traditionnellement attaché au démon de l'acédie chez les spirituels byzantins (voir les références données en note, au ch. 12).

2. Qui est ajouté, dans le *Testament de Ruben*, aux « sept esprits de l'erreur », cf. ci-dessus, p. 78.

3. *PG* 79, 1160 A-B.

où il aurait un travail moins fastidieux ; éprouvant, non sans amertume, que, dans sa solitude, nul frère ne vient le consoler, il songe avec nostalgie à sa famille et à son existence d'autrefois ; il se représente les longs jours qu'il a encore à vivre, les labeurs de l'ascèse qu'il devra encore supporter, si bien que, découragé, vaincu par le démon, il finit par abandonner sa cellule et « fuir le stade ».

Par ce dernier trait, l'acédie s'apparente à la lâcheté (*δελία*), que nous avons vue figurer dans les anciens catalogues de vices¹ ; vaincu, le moine est un « fuyard », un « déserteur », selon des termes qui reviennent souvent sous la plume d'Évangre². Le poste que le moine abandonne ainsi, c'est sa cellule ; la vertu à laquelle s'oppose l'acédie est l'*ὑπομονή*, par quoi il faut entendre, non seulement la patience, l'endurance dans les épreuves, mais aussi la « persévérance » dans la cellule et la vie solitaire³. L'acédie est donc la tentation, qui va contre le précepte fondamental de la garde de la cellule, contre l'*hēsychia* elle-même, c'est-à-dire ce par quoi se définit et se caractérise l'état de vie du *practicos*, dont nous avons vu qu'il est un anachorète et un solitaire. L'acédie, telle que la définit Évangre, est essentiellement liée à l'état de vie anachorétique et elle est propre à celui qui a embrassé cet état⁴. Aussi Cassien, qui,

1. Cf. ci-dessus, p. 76-77 (Règle de Qumrân), p. 74 (parmi les quatre passions stoïciennes), p. 71 (associée au sommeil et à l'acédie chez Origène).

2. *Pr.* 21, 28. L'ascète est habituellement comparé à un soldat, les ennemis étant les démons (cf. ci-dessus, p. 94 s.).

3. Cf. traité *Des vices opposés aux vertus*, *PG* 79, 1144 C. Dans *Pr.* 89, l'*ὑπομονή* est associée à l'*ἐνδρεία*, preuve du lien qui existe entre la lâcheté et l'acédie.

4. Conception retenue par JEAN CLIMAQUE, *Échelle* 13 : « La vie commune est contraire à l'acédie ; mais celle-ci est la compagne continuelle de l'hésychaste, qu'elle ne quitte pas jusqu'à la mort » (*PG* 88, 860 A). Même enseignement chez Cassien, qui note que ce démon attaque surtout les solitaires et ceux qui habitent dans le désert (*Inst. cén.* X, 1, Guy, *SC* 109, p. 384).

en reprenant la doctrine ascétique d'Évagre, l'a adaptée à la vie cénobitique, a-t-il eu naturellement tendance à assimiler l'acédie à l'oisiveté et à la paresse¹; et si le nom de l'acédie a pu continuer à figurer dans les listes médiévales des vices et valoir pour les moines conventuels et les séculiers, voire les laïques, c'est au prix d'une évolution profonde à partir du sens évagrien fondamental².

4. Ordre des *logismoi*

Les huit principaux *logismoi* sont toujours présentés par Évagre, à une exception près, dans un ordre fixe. Quelles raisons ont présidé à cet ordre ? Évagre ne les a pas expliquées et l'on est réduit, sur ce point, à des conjectures. Si la première place est donnée à la gourmandise, ce peut être sous l'effet d'une tradition³. Le texte qui paraît avoir exercé, à cet égard, la plus forte influence est le récit de la Tentation de Jésus ; Évagre s'y réfère explicitement dans son traité *Des diverses mauvaises pensées*, en précisant que les trois tentations que subit Jésus furent successivement celles de la gourmandise, de l'avarice et de la vaine gloire ; il explique que les démons qui y correspondent sont, dans le combat que le moine a à soutenir, comme les soldats de première ligne de l'armée ennemie, derrière lesquels marchent tous les autres⁴. Ces trois *logismoi* constitueraient

1. Voir surtout le livre X des *Institutions cénobitiques*, tout entier consacré à l'acédie, mais dont la plus grande partie dénonce les méfaits de l'oisiveté et fait l'apologie du travail. La comparaison de ce chapitre avec la doctrine d'Évagre est faite par H. O. WEBER, *Die Stellung des Johannes Cassianus zur ausserpachomianischen Mönchstradition*, Münster 1961, p. 82-83.

2. Cette évolution a été fort bien étudiée par S. WENZEL, *The Sin of Sloth. Acedia in Medieval Thought and Literature*, Chapel Hill 1967.

3. Dans le *Rouleau de la Règle* de Qumrân, la gourmandise est en tête de la liste (cf. ci-dessus, p. 76).

4. Ch. 1, PG 79, 1200 D - 1201 B ; voir aussi ch. 24, 1228 B. Cet

donc l'armature de la liste, tous les autres se rattachant à tel ou tel d'entre eux¹. C'est là, pour lui, un fait d'expérience. C'est, en effet, surtout en vertu de la nature des choses que la gourmandise vient en tête : le moine qui s'engage dans la *praktikè* doit commencer par se restreindre dans le manger et le boire, pratiquer la vertu à laquelle Évagre donne le nom d'ἐγκράτεια, l'« abstinence », qui est à la *praktikè* ce que la fleur est au fruit : ἀρχὴ καρποφορίας ἄνθος, καὶ ἀρχὴ πρακτικῆς ἐγκράτεια². La gourmandise, en effet, est au principe des passions, comme Amalec est le prince des nations : ἀρχὴ ἐθνῶν Ἀμαλὴ καὶ ἀρχὴ παθῶν γαστριμαργία³. A partir d'elle, il y a comme un enchaînement des vices, parallèle à la chaîne des vertus, que nous avons vue⁴. Mais, sur ce point, Évagre se montre assez peu systématique, soucieux avant tout d'enregistrer les données complexes et variables de l'expérience. Le lien entre la gourmandise et la fornication, qui vient en second rang, est fortement et maintes fois marqué par lui : « L'abstinence engendre la continence, comme la gourmandise est la mère de la luxure », σωφροσύνην τίκτει ἐγκράτεια, γαστριμαργία δὲ μήτηρ ἀκολασίας⁵. « Il n'est pas possible, en effet, de tomber aux mains de l'esprit de la

enseignement a connu une longue fortune chez les Grecs : cf. JEAN CLIMAQUE, *Échelle* 26, PG 88, 1013 A ; MAXIME LE CONFESSEUR, *Centuries sur la Charité* III, 56, PG 90, 1033 B-C ; GRÉGOIRE LE SINAÏTE, *Chapitres acrostiches* 91, PG 150, 1268 B-C.

1. Pour Cassien (*Conf.* V, 6, éd. Pichery, SC 42, p. 193-195), les trois tentations de Jésus (à l'image de celles d'Adam) sont la gourmandise, la vaine gloire et l'orgueil ; la liste des huit pensées s'obtient, en ce cas, par insertion des cinq autres entre la gourmandise, en tête, et les deux autres, qui forment les deux dernières.

2. *Huit esprits de malice* 1, PG 1145 A.

3. *Ibid.*

4. Ci-dessus, p. 52-55. Cf. Cassien, qui parle d'une parenté et d'une certaine *concatenatio* unissant entre eux les huit principaux vices ; mais, dans son exposé, Cassien se montre plus systématique qu'Évagre (*Conf.* V, 10, SC 42, p. 197-199).

5. *Huit esprits de malice* 4, PG 79, 1148 C-D.

fornication si l'on n'est pas tombé sous les coups de celui de la gourmandise¹. » Aussi le moine, s'il veut garder la continence, doit-il commencer par se restreindre dans la consommation du pain et, plus encore, de l'eau (*Pr.* 17). Il existe également un lien entre l'avarice et la tristesse, celle-ci provenant de la « frustration des désirs », spécialement des désirs qui attachent encore le moine aux biens qu'il a quittés (*Pr.* 10) ; aussi la tristesse se présente-t-elle naturellement, dans la liste, aussitôt après l'avarice. Puis vient la colère, car, pour Évagre, qui suit en cela Aristote et les stoïciens, il y a un lien étroit entre l'ὀργή et la λύπη, la colère étant entretenue en nous par le souvenir de ce qui, ou de celui qui, nous a attristés (*Pr.* 11, 22 et 23)². Évagre note cependant que, parfois, la tristesse « fait suite à la colère » (*Pr.* 10), et c'est probablement cette constatation qui l'a amené à placer, dans certains de ses traités, la colère avant la tristesse³. Si le moine s'abandonne à la pensée de la colère en combattant, dans son esprit, celui qui l'a peiné, alors il ne peut offrir à Dieu une prière pure et il tombe aussitôt sur le démon de l'acédie (*Pr.* 23), lequel prend ainsi naturellement place, dans la liste, après la tristesse et la colère. Ensuite vient la vaine gloire, la troisième tentation subie par Jésus, et qui paraît n'avoir aucun lien avec l'acédie (Évagre précise même que le démon de l'acédie n'est suivi immédiatement par aucun autre, *Pr.* 12) ; elle est suivie de l'orgueil, le dernier terme de la liste, car, en se retirant, le démon de la vaine gloire livre le moine à celui de l'orgueil (*Pr.* 13), lequel conduit l'âme à la chute la plus grave (*Pr.* 14).

1. *Diverses mauvaises pensées* 1, *ibid.*, 1201 A.

2. Cf. ARISTOTE, *De anima* I, 1, 403 a ; SÉNÈQUE, *De ira* II, 19 (textes cités dans la note au ch. 11, ci-dessous, p. 517 s.).

3. Cf. ci-dessus, p. 65. En ce cas, la colère fait suite à l'avarice, ce qui correspond aussi à un enchaînement naturel : en effet, « il n'est pas possible de troubler la partie colérique (de l'âme) si l'on ne combat pas pour satisfaire les désirs déraisonnables des nourritures, de l'argent ou de la gloire » (*Pensées* 1, PG 79, 1201 A).

L'ordre des huit pensées correspond donc, dans une certaine mesure, à une succession empirique ; mais il est bien entendu que la réalité, telle qu'Évagre l'a décrite, est loin de se présenter d'une façon aussi systématique et que ce classement reste, en grande partie, conventionnel¹. On peut dire seulement que, d'une façon générale, la liste énumère les huit pensées selon l'ordre du progrès spirituel : les pensées mentionnées en premier lieu, gourmandise et fornication, sont celles contre lesquelles le moine a d'abord principalement à lutter ; la colère et les pensées qui relèvent de la partie irascible de l'âme sévissent surtout quand le moine, ayant vaincu les pensées qui proviennent de la partie concupiscible, approche des limites inférieures de l'impassibilité (cf. *Pr.* 63)² ; les démons de vaine gloire et d'orgueil se manifestent surtout quand les autres démons se sont retirés (cf. *Pr.* 31 et 57) et menacent davantage le moine qui a déjà progressé dans la *praktikè*³.

1. Ainsi le démon de la vaine gloire livre parfois l'âme, non au démon de l'orgueil, mais à ceux de la tristesse et de la fornication (*Pr.* 13). Quant à l'orgueil, il peut être suivi de la colère ou de la tristesse (*Pr.* 14).

2. Sur les trois parties constitutives de l'âme chez Évagre, voir ci-dessous, p. 104, et sur les degrés de l'impassibilité, p. 108-109.

3. Il y a un rapport évident entre l'ordre des pensées et les diverses parties de l'âme. On ne peut cependant affirmer, croyons-nous, que la hiérarchie évagienne des pensées repose sur la théorie de la tripartition de l'âme, comme l'a fait S. SCHWIBTZ, *Das morgenländische Mönchtum*, 1, p. 269-273, et 2, p. 80-84, explication reprise récemment par L. THUNBERG, *Microcosm and Mediator. The Theological Anthropology of Maximus the Confessor*, Lund 1965, p. 265-274. De fait, une telle répartition des passions (et non précisément des huit pensées principales d'Évagre) selon les trois parties de l'âme se trouve chez CASSIEN (*Conf.* XIV, 15, SC 64, p. 187) et chez MAXIME LE CONFESSEUR (*Cent. sur la Charité*, I, 65-67, PG 90, 973 C-D) ; mais on ne trouve explicitement rien de tel chez Évagre ; la gourmandise et la fornication relèvent indubitablement pour lui de l'ἐπιθυμητικόν ; peut-être doit-on aussi rattacher à cette partie de l'âme l'avarice ; la tristesse et la colère relèvent sans aucun doute du θυμικόν, mais il est difficile d'en dire de même de l'acédie, dont Évagre dit explicitement

5. Les démons

Nous avons vu le lien étroit qu'il y a, pour Évagre, entre les *logismoi* et les démons, au point que les deux termes paraissent parfois équivalents¹. Les démons n'en sont pas moins des êtres distincts, ayant leur existence propre et leur personnalité. La démonologie tient une grande place dans le *Traité pratique*, démonologie concrète qui n'est pas toute la démonologie évagrienne, mais qui en est la partie la plus développée².

La *praktikè* est apparue jusqu'à présent principalement comme une lutte contre les « pensées », mais les « pensées » sont seulement les moyens dont les démons se servent pour combattre contre les moines : en réalité les vrais adversaires sont les démons. La vie ascétique est essentiellement un combat avec les démons ; sur ce point, Évagre partage la conception qui fut celle de toute l'Église ancienne, depuis les origines : « Pour nous, la lutte n'est pas contre le sang et la chair, mais contre les Principautés, les Puissances, les dominateurs des ténèbres de ce monde, les esprits de perversité... » (*Éphés.* 6, 12). Cette conception traditionnelle a pris dans la spiritualité monastique du désert un relief nouveau³ : le désert est, par excellence, le domaine des

qu'elle affecte l'âme entière (*Pr.* 36) ; quant à la vaine gloire et à l'orgueil, nulle part Évagre ne les rattache au λογιστικόν, qui ne fait pas partie de ce qu'il appelle « la partie passionnée de l'âme » (cf. ci-dessous, p. 105).

1. Ci-dessus, p. 57.

2. Sur la nature des démons, leur origine et leur fin, Évagre a exprimé sa pensée en d'autres livres, spécialement dans les *Képhalaia gnostica*. Nous ne pouvons donner ici un exposé de toute la démonologie évagrienne ; en attendant une synthèse plus complète, on peut se reporter à notre contribution à l'article « Démon » du *Dictionnaire de Spiritualité*, III, 189-212 (A. et C. GUILLAUMONT).

3. Voir l'article cité dans la note précédente et L. BOUYER, *La vie de saint Antoine*, Abbaye S. Wandrille 1950, p. 103 s.

démons, et le moine qui s'y retire va affronter les démons dans un combat corps à corps ; cette idée, qui est déjà une des idées maîtresses de la *Vie d'Antoine*, apparaît dans *Pr.* 5 : « Contre les anachorètes, les démons combattent sans armes », c'est-à-dire corps à corps, tandis que pour lutter contre ceux qui vivent dans le monde ou contre les cénobites, ils recourent à des intermédiaires, qui sont les autres hommes, voire « les plus négligents d'entre les frères ». Aussi au désert, plus encore qu'ailleurs, le combat ascétique est-il un combat contre les démons. Fréquentes dans ce livre sont les expressions et les métaphores qui se réfèrent à la guerre, à la lutte, ἀγών (ch. 12, 13, 28, 36, 100), πάλη (ch. 36, 49), πόλεμος (ch. 5, 21, 34, 48, 63, 73, 83) ; le moine a surtout à lutter, ἀγωνίζεσθαι (ch. 4, 24, 44, 86), à combattre, πολεμεῖν (ch. 54, 83), μάχεσθαι (ch. 24), contre des ennemis πολέμοι (ch. 58, 83, 89), ou des adversaires, ἀντικείμενοι (ch. 42, 60, 89), qui sont les démons. Combat qui connaît des vicissitudes diverses, l'avantage revenant tantôt aux démons, tantôt au moine (ch. 72) ; il arrive à celui-ci de se montrer lâche et de fuir (δειλός, δραπέτης, ch. 21, 28) ; la victoire lui est acquise quand il est parvenu heureusement au terme de la *praktikè* (ch. 60).

Dans ce combat, la tactique préférée des démons est la ruse ; souvent ils feignent d'être vaincus et de battre en retraite, pour ménager une attaque par surprise : « Quand, dans leur lutte contre les moines, les démons sont impuissants, alors ils se retirent quelque peu, observant quelle vertu est négligée pendant ce temps, et c'est par là qu'ils font soudain irruption pour mettre en pièces la malheureuse âme » (ch. 44). « Observer », épier, ἐπιτηρεῖν, c'est là l'occupation habituelle des démons dans leur guerre contre les moines. Les démons, en effet, ne peuvent voir directement ce qui se passe dans l'homme : Dieu est seul à « connaître les cœurs » (ch. 46), et les démons ne peuvent connaître les « affections de l'âme » qu'en observant les signes extérieurs par lesquels elles se manifestent ou se

trahissent : « Les affections de l'âme ont pour signe soit une parole proférée soit un mouvement du corps, par quoi les ennemis perçoivent si nous avons en nous leurs pensées et les nourrissons dans notre sein, ou bien si nous les avons rejetées pour nous préoccuper de notre salut. Car seul Dieu, qui nous a faits, connaît notre intellect et il n'a pas besoin, lui, de signes pour connaître ce qui est caché dans le cœur » (ch. 47). Dans cette espèce de déchiffrement, les démons deviennent fort habiles. Ainsi, à défaut de science véritable, car, étant les plus déchus des êtres, ils sont aussi les plus ignorants, ils acquièrent un « art », τέχνη (ch. 50), qui les rend très redoutables.

C'est par l'observation aussi que, de son côté, le moine apprendra d'abord à connaître les démons et leur technique, non pas l'observation des démons eux-mêmes, qui échappent à nos sens, mais celle des pensées qu'ils inspirent : « Si un moine veut connaître par expérience les cruels démons et se familiariser avec leur art, qu'il observe les pensées, qu'il remarque leurs tensions, leurs relâches, leurs entrelacements, leurs moments, quels démons font ceci ou cela, quel démon fait suite à tel autre démon et lequel ne suit pas tel autre ; et qu'il s'enquière auprès du Christ des raisons de ces choses. En effet, ils ne peuvent supporter ceux qui s'adonnent avec science à la pratique, désireux qu'ils sont de ' frapper dans l'ombre ceux qui ont le cœur droit ' » (ch. 50). Comme l'indique la fin de ce chapitre, à partir de cette connaissance empirique, fondée sur l'observation, le moine, en progressant dans la *praktikè*, s'élèvera à une connaissance plus haute, qui est une vraie science, fondée sur la contemplation des *logoi* : contemplant les « *logoi* de la guerre » (ch. 83), ayant la *theoria* de la lutte (ch. 36), il combattra désormais avec science, il reconnaîtra et déjouera aisément les manœuvres de ses adversaires, ce qui est plus spécialement le propre de la vertu de prudence (ch. 89). Combattant ainsi dans la lumière, et non plus « dans la nuit » (ch. 83), il a facilement l'avantage sur les démons

qui, eux, ne peuvent s'élever au-dessus de la connaissance sensible et extérieure¹.

Les démons dont la guerre est décrite dans le *Traité pratique* sont plus spécialement ceux qui « sont dits s'opposer à la pratique » (ch. 60, 84) : quand, l'impassibilité étant acquise, le moine sera devenu un « gnostique », il sera en butte à d'autres démons, qui chercheront surtout à aveugler son intellect et à l'empêcher de contempler². Toute l'action des démons qui s'opposent à la *praktikè* a pour but d'empêcher le moine de parvenir à l'impassibilité, terme de la *praktikè* ; aussi s'attaquent-ils à la partie de l'âme où résident les passions, de manière à mettre celles-ci en mouvement, et cela par le moyen des « pensées ». Évagre définit de façon rigoureuse et avec une terminologie précise le rapport qu'il y a pour lui entre les passions, les « pensées » et les démons : les démons « inspirent » (ἐμβάλλειν, ch. 80) les pensées, et ce sont celles-ci qui, quand elles s'attardent, « déclenchent » (κινεῖν) en nous les passions (ch. 6) ; pour s'opposer à ce mécanisme de déclenchement des passions, il faut donc faire en sorte que les pensées ne s'attardent pas en nous, chose « qui dépend de nous » (*ibid.*). C'est par cette vigilance exercée sur ses pensées, par son empressement à les chasser aussitôt que suggérées, que le moine rendra

1. Les démons ont en partage la contemplation épaisse et obscure (cf. *Képhalaia gnostica* VI, 2, éd. Guillaumont, p. 217) et ils ne peuvent accéder à la contemplation naturelle seconde, qui est la science des choses visibles saisies dans leurs « raisons » ou *logoi*, contemplation spirituelle à laquelle conduit l'exercice de la *praktikè*.

2. Voir *Pr.* 84. A vrai dire, tous les démons ont pour but, dans leur action, de s'opposer à ce que l'homme parvienne à la science, les uns directement, en faisant obstacle à l'exercice de la *gnostikè*, les autres en empêchant l'acquisition de l'impassibilité, qui est la condition de la *gnostikè*. C'est pourquoi Évagre a pu écrire : « Au sujet de la contemplation des êtres et au sujet de la science de la Trinité, les démons et nous, nous suscitons un grand combat les uns contre les autres, ceux-là, en voulant nous empêcher de connaître, et nous, en nous appliquant à apprendre » (*Képhalaia gnostica* III, 41, éd. Guillaumont, p. 115).

inefficace l'action des démons contre lui et parviendra à cet état de l'âme où aucune passion n'est plus mise en mouvement, l'*apatheia*.

6. L'impassibilité

L'impassibilité est « la fleur de la *praktikè* » (ch. 81) ; c'est vers elle que celle-ci conduit, comme à bon port, celui qui s'y exerce¹. Aussi est-elle, autant que la *praktikè* elle-même, le sujet du *Traité pratique*, qui pourrait aussi bien s'intituler *περὶ ἀπαθείας*. Le mot ἀπάθεια y revient quinze fois et l'on a, en outre, une fois ἀπαθής et deux fois ἀπαθῶς. Toute la seconde moitié du livre, à partir du ch. 54, traite principalement de l'impassibilité, mais celle-ci peut être considérée comme étant le sujet essentiel du livre, divisé, sous ce rapport, en deux parties : la première (ch. 1-53) expose comment on peut parvenir à l'impassibilité, en empêchant le déclenchement des passions en nous, c'est-à-dire en nous libérant, grâce aux remèdes appropriés, des pensées suggérées par les démons ; la seconde (ch. 54-90) décrit ce qu'est l'impassibilité et indique à quels signes on peut reconnaître son approche et sa présence². Dans aucun autre de ses ouvrages Évagre n'a traité d'une façon aussi étendue de l'impassibilité, qui est la notion centrale de sa doctrine ascétique.

Cette notion et le terme lui-même ont été fort discutés. Ils ont valu à Évagre de violents reproches de la part de saint Jérôme. Celui-ci fait mention d'Évagre à trois reprises dans son œuvre, et c'est chaque fois pour lui faire grief de sa doctrine de l'impassibilité. La première fois, c'est dans sa lettre à Ctésiphon, écrite en 414 : Jérôme part en guerre contre ceux qui pensent, à la suite des stoïciens, qu'il est possible à l'homme de se libérer complètement des passions ;

1. « Le port de l'impassibilité » : cf. *Pr.* 91.

2. Sur la composition du livre, voir ci-dessous, p. 113 s.

nul, en réalité, ne peut se dire « sans péché », comme l'Écriture elle-même le prouve par maints exemples ; ce fut là l'erreur de Priscillien, des gnostiques et d'Évagre lui-même : *Euagrius Ponticus Hiborita qui scribit ad uirgines, scribit ad monachos, scribit ad eam, cuius nomen nigredinis testatur perfidiae tenebras, edidit librum et sententias περὶ ἀπαθείας, quam nos impassibilitatem uel imperturbationem possumus dicere, quando numquam animus ulla cogitatione et uitio commouetur et, ut simpliciter dicam, uel saxum uel deus est*¹. Le livre *Sur l'apatheia*, mentionné en dernier lieu, est très vraisemblablement le *Traité pratique*². L'année suivante, en 415, saint Jérôme revient à la charge dans le Prologue de son traité *Contre les Pélagiens*, où il renvoie à sa lettre à Ctésiphon³, et, de nouveau, dans son *Commentaire de Jérémie* : ... *Cum subito heresis Pythagorae et Zenonis ἀπαθείας et ἀναμαρτησίας, id est impassibilitatis et impeccantiae, quae olim in Origene et dudum in discipulis eius Grunnio Euagrioque Pontico et Iouiniano iugulata est, coepit reuiuiscere*⁴... Ces textes se situent à l'époque de la controverse pélagienne, et il est clair que ces critiques contre la notion d'impassibilité sont inspirées par cette polémique ; il n'en est pas moins remarquable que saint Jérôme reproche uniquement à Évagre sa doctrine de l'impassibilité, sans faire aucune mention des erreurs proprement origénistes ; c'est par là seulement qu'Évagre paraît répréhensible à ses yeux. La question se pose de savoir dans quelle mesure la critique de saint Jérôme est fondée⁵.

1. Lettre 133, éd. Hilberg, *CSEL* 56, p. 246 ; éd. Labourt, t. VIII, p. 53. Dans l'expression finale, *uel saxum* paraît provenir d'Aristote : ἀνάσθητος ὁ ἀπαθής ὡσπερ λίθος (*Éthique à Eudème*, β 3, 1221^a 22).

2. Les écrits précédemment mentionnés sont les sentences métriques *Aux moines, A une vierge* (cf. ci-dessus, p. 33-34) et la correspondance avec Mélanie (cf. ci-dessus, p. 36).

3. *PL* 23, 496 A (518 A dans éd. de 1883).

4. IV, 1, éd. Reiter, *CSEL* 59, p. 220-221.

5. Sur l'importance de la notion d'impassibilité chez Évagre et la

Saint Jérôme avait certes raison de voir dans l'*apatheia* une notion d'origine païenne, plus spécialement stoïcienne : on sait que l'idéal du sage stoïcien était de devenir *apathès*, de se libérer des quatre passions fondamentales, tristesse, crainte, désir et plaisir, l'*apatheia* devant le rendre semblable aux dieux et heureux comme eux. C'est sur ce point que l'influence stoïcienne chez Évagre est le plus évidente et le plus indiscutable. En définissant l'impassibilité comme la « santé de l'âme » : τὴν μὲν ἀπάθειαν ὕγιαν ἐροῦμεν εἶναι ψυχῆς (ch. 56), il ne fait que reprendre la conception familière aux stoïciens, pour qui les passions étaient les maladies de l'âme et l'impassibilité leur guérison¹.

Bien avant Évagre, les mots ἀπαθής, ἀπάθεια étaient passés dans la langue des chrétiens². Mais l'usage commun était de les appliquer à Dieu, dont l'impassibilité est une propriété, tout comme l'incorruptibilité et l'immortalité, par laquelle il diffère précisément des hommes ; ceux-ci peuvent y participer, mais seulement après la résurrection³. Il y a, chez les auteurs orthodoxes, une certaine hésitation à attribuer l'impassibilité à l'homme dès ici-bas, et c'est cette opinion traditionnelle qui explique les préventions de saint Jérôme contre cette notion. Cette hésitation est nette encore chez les maîtres immédiats d'Évagre. Saint Basile emploie presque toujours ces termes en parlant de Dieu, et, quand il s'agit de l'homme, il use plus volontiers

critique de saint Jérôme, voir M. VILLER et K. RAHNER, *Ascese und Mystik in der Väterzeit*, Fribourg en B. 1939, p. 107-108.

1. Références données dans la note au ch. 56, ci-dessous, p. 631.

2. Voir, à ce sujet, la monographie de Th. RÜTHER, *Die sittliche Forderung der Apatheia in den beiden ersten christlichen Jahrhunderten und bei Klemens von Alexandrien*, Fribourg en B. 1949, et les articles « Apatheia » de G. BARDY dans le *Dictionnaire de Spiritualité*, I, 727-746, et de P. DE LABRIOLLE, *Mélanges Alfred Ernout*, Paris 1940, p. 215-223.

3. C'est notamment la position de Justin, cf. RÜTHER, *op. cit.*, p. 39-42. A l'homme ἐπαθής s'oppose Dieu ἀπαθής.

d'autres termes plus ou moins équivalents¹. Chez Grégoire de Nazianze, l'emploi de ces mêmes termes, appliqués à l'homme, est extrêmement limité et relève de développements rhétoriques sans portée doctrinale². Origène, tout en proposant maintes fois comme idéal l'extinction complète des passions, ne fait qu'un usage très limité du mot ἀπάθεια et des termes apparentés³. En réalité, sur ce point, le prédecesseur et le maître d'Évagre est Clément d'Alexandrie : c'est lui qui, le premier, a proposé l'*apatheia* comme idéal à l'ascète chrétien, introduisant ainsi dans le christianisme la notion élaborée par les stoïciens⁴. Bien plus, l'impassibi-

1. L'étude a été faite par A. DIRKING, « Die Bedeutung des Wortes Apathie beim heiligen Basilius dem Grossen », dans *Theologische Quartalschrift* 134 (1954), p. 202-212. Basile attribue à Dieu l'*apatheia*, au double sens d'absence de souffrances et d'absence de passions ; à cette *apatheia* divine l'homme est appelé à participer dans la vie éternelle ; ici-bas, il doit rechercher plutôt la *métrioptheia*, qui est l'*energeia*.

2. J. FLAGNIEUX, *Saint Grégoire de Nazianze théologien*, Paris 1952, p. 243 (note 101), va jusqu'à parler de « l'absence, nous croyons pouvoir dire totale, de l'*ἀπάθεια* dans l'œuvre de Grégoire » ; les exceptions les plus notables sont *Discours* 26, 13, *PG* 35, 1245 B, et la *Lettre* 32, éd. Gallay, I, p. 40-42, qui est un éloge de l'*apatheia* (mais le mot n'y est pas).

3. L'exemple peut-être le plus remarquable est dans le *Commentaire de Matthieu*, 15, 17 (*PG* 13, 1304 A ; éd. Klostermann, *GCS* 40, 398, 27), où Origène parle de la « louable impassibilité » (τὴν ἐπαινετὴν ἀπάθειαν), conçue comme la plénitude des vertus, dans un développement fort intéressant (15, 16-17) où il cherche à concilier l'idéal de perfection évangélique fondé sur le dépouillement et la conception philosophique de la perfection consistant dans la suppression de toute passion. Entre autres textes d'Origène sur la suppression progressive des passions et sur l'*apatheia*, voir *Commentaire de l'Épître aux Romains*, 6, 14, *PG* 14, 1102 B-C ; *Homélie sur Josué*, 15, 3, éd. Jaubert, *SC* 71, p. 342-343 ; Baehrens, *GCS* 30, 386-387 ; *Commentaire de Jean*, 20, 29, *PG* 14, 657 D ; éd. Preuschen, *GCS* 10, 376, 27-28.

4. Étude de l'*apatheia* chez Clément, RÜTHER, *op. cit.*, p. 50 s. ; W. WÖLKER, *Der Wahre Gnostiker nach Clemens Alexandrinus*, *TU* 57, Berlin 1952, p. 524-540. La transposition de la notion stoïcienne

lité occupe dans l'idéal ascétique de Clément une place tout à fait analogue à celle qu'elle occupe dans le système d'Évagre ; elle a, de part et d'autre, les mêmes connexions avec d'autres notions fondamentales. Ainsi en est-il des rapports de l'*apatheia* avec l'*encrateia* ; celle-ci, pour Clément, est le fondement des vertus et elle consiste dans la maîtrise du corps et de tout ce qui relève de lui ; elle est la condition de l'*apatheia*, mais celle-ci se situe à un niveau supérieur, si bien que l'on ne peut pas dire du gnostique qui est parvenu à l'*apatheia* qu'il est encore *enkratès* : οὐκ ἐγκρατῆς οὗτος ἔτι, ἀλλ' ἐν ἔξει γέγονεν ἀπαθείας¹. Le ch. 68 du *Traité pratique* formule la même idée en des termes analogues : ὁ τέλειος οὐκ ἐγκρατεύεται, καὶ ὁ ἀπαθῆς οὐχ ὑπομένει, « le parfait ne pratique pas l'abstinence ni l'impassible la persévérance, puisque la persévérance est le fait de celui qui est sujet aux passions, et l'abstinence le fait de celui qui est tourmenté² ». Dans ce texte, le mot ἐγκράτεια a un sens plus large que celui qu'il a habituellement chez Évagre, chez qui il désigne la vertu contraire à la gourmandise ; son sens, ici, est proche de celui qu'il a chez Clément, la maîtrise du corps ; en ce sens, qui apparaît aussi dans le Prologue, l'*encrateia* est directement ordonnée à l'*apatheia*³ ; mais, pas plus chez Évagre que chez Clément, l'*enkratès* et l'*apathès* ne s'identifient. L'impassibilité a, d'autre part, chez Clément d'Alexandrie, un rapport très étroit avec la science, γνῶσις, et avec la charité, ἀγάπη, en quoi Clément innove radicalement à l'égard du stoïcisme : la plus haute science, celle de Dieu, n'est possible qu'à celui qui s'est complètement libéré

avait déjà été faite par Philon qui, sur ce point, a été le vrai initiateur : voir, notamment, *Legum allegoriae* II, 100-102, Mondésert, p. 158-161 ; III, 129 s., *ibid.*, p. 244-245.

1. *Stromates* IV, 22, 138, 1, éd. Stählin, *GCS* 15, p. 309, 11-12.

2. Cf. note au ch. 68, ci-dessous, p. 653.

3. Prologue § 8. Nous avons déjà rapproché le schéma évagrien de celui de Clément, ci-dessus, p. 53-55.

de ses passions¹. *Gnōsis* et *agapè* sont intimement unies : c'est par la charité que le gnostique est conduit à la science et, inversement, la science conduit à la charité². Évagre, nous le verrons, établit les mêmes liens étroits entre l'*apatheia*, l'*agapè* et la *gnōsis*, mais il les définit sous une forme plus systématique : l'impassibilité, dit-il, « a pour fille la charité », et celle-ci est « la porte de la science³ ». Pour l'élaboration de sa conception de l'impassibilité, notion qui est au centre de sa doctrine ascétique et mystique, c'est donc surtout de Clément d'Alexandrie qu'Évagre est tributaire, non seulement en faisant de l'impassibilité un idéal humain réalisable ici-bas, mais en l'insérant à l'intérieur d'une doctrine spirituelle où elle est en étroite connexion, d'une part, avec l'*encrateia*, d'autre part, avec la *gnōsis* et l'*agapè*⁴. Après Clément, Évagre reste le grand docteur de l'*apatheia* ; c'est lui qui a introduit le mot, et la notion qu'il véhicule, dans la littérature monastique⁵ ; il y resta usuel après lui, du moins chez les Orientaux, qui ne semblent pas avoir connu la méfiance que les Occidentaux, à la suite de saint Jérôme, gardèrent vis-à-vis de lui⁶.

1. *Str.* III, 5, 43, 1, éd. Stählin, *GCS* 15, 215, 26-27 : θεοῦ δὲ γνῶσιν λαβεῖν τοῖς ἔτι ὑπὸ τῶν παθῶν ἀγομένοις ἀδύνατον.

2. *Str.* II, 9, 45, 1, Stählin, *GCS* 15, 136, 26 ; Mondésert, *SC* 38, p. 69 : la charité trouve sa perfection dans la gnose ; *Str.* VI, 9, 78, 4, Stählin, *GCS* 15, p. 470, 24-25 : la charité affermit la gnose. Sur les rapports de réciprocité existant entre charité et gnose, voir Mondésert, *SC* 38, p. 20-21, et RÜTHER, *op. cit.*, p. 72.

3. Prologue § 8, et ch. 81. Cette idée, importante chez Évagre, est développée plus loin, p. 109-112.

4. Il faut tenir compte, en outre, de ce qui a été dit ci-dessus, p. 53-54, touchant les analogies du schéma des vertus chez Clément et chez Évagre, schéma commençant, chez tous deux, par la foi (πίστις).

5. Le terme est absent de la *Vie d'Antoine*, qui, en revanche, emploie, pour désigner le même état, le mot ἀταραξία, qui peut être considéré comme un synonyme d'ἀπάθεια (cf. ΕΡΙΣΤΕΥΕ, *Manuel*, 12, 2). Saint Athanase a préféré ce mot probablement parce qu'ἀπάθεια lui paraissait désigner surtout une propriété divine.

6. Cassien, qui retient volontiers, par ailleurs, les termes grecs de

Nous avons vu qu'Évagre, à la suite des stoïciens, définit l'impassibilité comme la santé de l'âme¹. D'une façon plus précise, l'impassibilité s'établit quand les trois parties constitutives de l'âme sont guéries et que chacune agit selon sa nature (cf. ch. 86). Évagre a, en effet, reçu de la tradition philosophique la théorie platonicienne de la tripartition de l'âme, qui est une pièce maîtresse de son anthropologie². Ces trois parties constitutives de l'âme sont la partie rationnelle ou λογιστικόν, la partie irascible, θυμικόν ou θυμός, la partie concupiscible, ἐπιθυμητικόν ou ἐπιθυμία.

la langue technique d'Évagre, soit sous leur forme originale, soit en les traduisant littéralement en latin, ne l'emploie jamais, non plus que le correspondant latin *impassibilitas*, mais il recourt toujours à des expressions équivalentes, comme *puritas mentis*, *tranquillitas mentis* (cf. A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 79). Parmi les orientaux, il faut toutefois noter une certaine réserve, semble-t-il, vis-à-vis de la notion d'impassibilité, de la part de l'auteur de la version *S*₁ du *Traité pratique* (sur cette version, voir *ibid.*, p. 209-210, et ci-dessous, p. 326) : s'il utilise habituellement, pour traduire ἀπάθεια, le terme syriaque *lā ḥdššātd*, qui en est l'exact équivalent, il traduit cependant, au ch. 56, « les preuves de l'impassibilité » par « les preuves que nous sommes proches de l'impassibilité », et « l'impassibilité est la santé de l'âme » par « la proximité de l'impassibilité est la santé de l'âme » ; de même, au ch. 58, « la preuve d'une impassibilité très profonde » est rendu par « la preuve profonde de la proximité de l'impassibilité », et, au ch. 64, « une preuve d'impassibilité » devient « une preuve de la proximité de l'âme relativement à l'impassibilité » ; au ch. 60, au lieu de « l'impassibilité parfaite... l'impassibilité imparfaite », on a « la perfection excellente... la perfection imparfaite », et, de même, au ch. 67, « l'âme qui possède l'impassibilité » est rendu par « l'âme parfaite » ; il faut noter aussi l'absence, dans cette version, du ch. 68, qui risque de paraître dire que celui qui a atteint l'*apatheia* n'a plus à pratiquer les vertus.

1. Ci-dessus, p. 100.

2. Voir spécialement *Pr.* 89 : « Étant donné que l'âme raisonnable est tripartite, selon notre sage maître... ». Ce « sage maître » est saint Grégoire de Nazianze, mais, dans ce chapitre, Évagre transpose un développement de philosophie scolaire que l'on trouve antérieurement dans un traité pseudo-aristotélicien et chez Andronicos de Rhodes (voir la note au ch. 89, ci-dessous, p. 681-683).

Entre ces deux dernières et la première, il existe une différence d'origine : la *logisticon* n'est autre chose que l'intellect, νοῦς, c'est-à-dire l'essence même de l'être raisonnable, créé intellect pur, incorporel, puis déchu et revêtu d'un corps ; le *thumicon* et l'*épithuméticon* sont d'origine accidentelle et tiennent à la jonction de l'intellect déchu à un corps¹ ; ils représentent donc ce qui, dans l'âme, est d'origine corporelle, et ensemble ils constituent ce qu'Évagre appelle « la partie passionnée de l'âme », τὸ παθητικόν μέρος τῆς ψυχῆς (ch. 84)². Ce qu'il faut guérir pour parvenir à l'impassibilité, c'est donc la partie irascible et la partie concupiscible, où se tiennent les passions, ces maladies de l'âme : aussi la *praktikè* est-elle dite « la méthode spirituelle qui purifie la partie passionnée de l'âme » (ch. 78) ; quand cette purification est réalisée, l'intellect n'est plus « obscurci » par les pensées « qui montent de la partie passionnée de l'âme » (ch. 74), et il peut alors se livrer sans empêchement à son activité naturelle, qui est de connaître. Les parties irascible et concupiscible, elles aussi, agissent alors conformément à leur nature : la concupiscible en désirant la vertu et le plaisir qui accompagne la science spirituelle, l'irascible en luttant pour la sauvegarde de ces biens et pour protéger l'intellect contre les démons qui cherchent à les lui ravir (cf. ch. 24 et 86). Impassibilité et état vertueux sont la même chose, car la vertu, elle aussi, peut être dite la santé de l'âme³. Dans chaque partie de l'âme règnent les vertus qui lui sont propres : prudence, intelligence et sagesse dans

1. Sur les grandes lignes de la métaphysique d'Évagre, voir A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 37-39.

2. Cf. *Commentaire des Psaumes*, in *Ps.* 25, 2 : τοῦ παθητικοῦ μέρους τῆς ψυχῆς, τουτέστι θυμοῦ καὶ ἐπιθυμίας (PG 12, 1273 A).

3. Cf. *Képhalaia gnostica*, I, 41 : « Si la mort est seconde par rapport à la vie, et la maladie seconde par rapport à la santé, il est évident que la malice aussi est seconde par rapport à la vertu. Mort et maladie de l'âme, en effet, est la malice, et la vertu est plus ancienne aussi que la médiété » (éd. Guillaumont, p. 37).

la partie rationnelle, continence, charité et abstinence dans la partie concupiscible, courage et persévérance dans la partie irascible¹ ; dans l'âme entière règne la justice, dont « le rôle est de réaliser une sorte d'accord et d'harmonie entre les parties de l'âme » (ch. 89). L'impassibilité consiste précisément dans cette harmonie établie entre les trois parties de l'âme, quand chacune d'elles a une activité pleinement conforme à sa nature.

L'impassibilité, telle que la conçoit Évagre, n'implique donc pas la suppression du *thumos* et de l'*épithumia*, et, sous ce rapport, la conception qu'il s'en fait diffère profondément de celle que s'en faisaient Clément d'Alexandrie et Philon². Ces parties de l'âme ont, en effet, un rôle à jouer dans le maintien de l'impassibilité, tout comme le corps lui-même, duquel elles dépendent. C'est, en effet, pour leur bien et pour aider à leur salut que le Créateur a donné un corps aux intellects déchus³ : il est un instrument indispensable pour l'exercice de la *praktikè* et pour la connaissance

1. On reconnaît, en tête de chacune de ces trois séries, une des quatre vertus fondamentales selon les stoïciens : *φρόνησις* (prudence), *σωφροσύνη* (continence), *ἀνδρεία* (courage) ; la 4^e est mentionnée ensuite, *δικαιοσύνη* (justice). Voir la note à ce ch. 89, ci-dessous, p. 684.

2. « Tandis qu'Aaron, comme je le disais, s'efforce, parce qu'il a la passion, de la guérir par les remèdes salutaires que j'ai dits, Moïse, lui, pense qu'il faut retrancher et supprimer de l'âme toute la partie irascible (*ὄλον τὸν θυμὸν ἐκτέμνειν καὶ ἀποκόπτειν*), car ce qu'il aime, ce n'est pas la *métriopathea*, mais la complète *apatheia* » (PHILON, *Legum allegoriarum*, III, 129, Mondésert, p. 244-245). « Ce qui produit l'*apatheia*, c'est, en effet, le complet retranchement de la partie concupiscible » (*ἀπάθειαν γὰρ καρποῦται παντελῆς τῆς ἐπιθυμίας ἐκκοπή*, CLÉMENT, *Str.*, VI, 9, 74, 1, éd. Stählin, *GCS* 15, p. 468, 30-31). Voir aussi ORIGÈNE, *Commentaire de Matthieu*, 15, 4 : « Il importe, pour hériter du royaume des cieux, de retrancher par la raison la partie passionnée de l'âme » (*ἐκτεμείν λόγῳ τὸ παθητικὸν τῆς ψυχῆς*, *PG*, 13, 1264 A ; éd. Klostermann, *GCS* 40, 358, 32-33).

3. Sur la conception optimiste qu'Évagre se fait du corps, voir A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 110-112, et les textes cités dans la note du ch. 53, ci-dessous, p. 622-623.

sensible, de laquelle l'homme peut s'élever à la science spirituelle, et, par là, il sert de moyen pour l'acquisition de l'impassibilité (cf. ch. 53) ; et quand l'homme a suffisamment progressé dans la *praktikè*, il devient un « refuge » pour l'intellect, qu'il défend contre les démons¹. Aussi Évagre condamne-t-il, non seulement le suicide (cf. ch. 52), mais toute ascèse excessive qui nuirait à la santé du corps (cf. ch. 29) et recommande-t-il à l'ascète la modération, « un régime régulier » (ch. 91), une « abstinence toujours égale » (ch. 29).

Il suit de là une conséquence importante pour la conception évagrienne de l'*apatheia*. Chez les auteurs qui précèdent Évagre, l'impassibilité appartient en propre à Dieu, l'être incorporel par excellence ; c'est parce qu'elle était conçue comme propriété divine que les auteurs chrétiens ont longtemps hésité à l'attribuer à l'homme ; et quand Clément la propose comme idéal à l'homme, c'est précisément comme un moyen pour celui-ci de devenir semblable à Dieu². Pour Évagre, au contraire, l'impassibilité ne saurait appartenir qu'à des êtres qui ont un corps ; quand l'intellect est dépourvu de corps, ce qui est son état originel et redeviendra son état final, il est dit « nu », « pur », mais non pas « impassible », pas plus que Dieu lui-même n'est dit tel ; l'état de nudité, d'incorporéité est, en effet, bien au-dessus de l'impassibilité. Celle-ci appartient en propre aux anges, c'est-à-dire à des êtres qui ont un corps, mais qui sont

1. Cf. *Képhalaia gnostica*, IV, 82 : « Le ' refuge ' est le corps *praktikon* de l'âme passible, lequel la délivre des démons qui l'entourent » (éd. Guillaumont, p. 173).

2. Entre autres textes, voir *Stromates*, II, 20, 103, 1 : « La fermeté d'âme, elle aussi, s'efforce vigoureusement à la ressemblance divine puisqu'elle jouit de l'*apatheia* en pratiquant la patience » (Mondésert, p. 114), et les développements de RÜTHER, *op. cit.*, p. 60-62, et de W. WÖLKER, *Der wahre Gnostiker nach Clemens Alexandrinus*, TU 57, Berlin 1952, p. 532 : « Sie (*apatheia*) ist *μνησις* θεοῦ und führt zur *ἐξομοίωσις* πρὸς τὸν θεόν, d.h. *Clemens verbindet die Apathie mit seinem Gottesgedanken* » (souligné dans le texte).

dépourvus de toute passion. C'est aux anges, plutôt qu'à Dieu, que l'impassibilité, selon Évagre, rend l'homme semblable. Il convient même de dire plus : quand il a atteint l'impassibilité parfaite, l'homme devient ange¹.

Aussi bien y a-t-il de nombreux degrés dans l'impassibilité. Il ne faut pas se représenter celle-ci comme un objectif strictement limité qui serait occupé d'un coup ; elle est plutôt un état qui se réalise progressivement, au fur et à mesure que l'on progresse dans la *praktikè* : état qui a des degrés liminaires, voire des signes précurseurs. En raison du caractère pratique de ce livre, Évagre s'attarde plus à la description concrète des premiers degrés de l'impassibilité qu'à sa définition théorique. Il insiste particulièrement sur les « preuves » (τεκμήρια) de l'impassibilité — aussi bien y a-t-il une fausse impassibilité, un faux « état paisible de l'âme » provoqué par les démons (cf. ch. 57) —, sur les signes qui indiquent au solitaire quand il est « proche des frontières de l'impassibilité », ou quand il passe d'une impassibilité relative à une impassibilité « très profonde » (ch. 58), d'une « impassibilité imparfaite » à l'« impassibilité parfaite » (ch. 60). L'anachorète a besoin plus qu'aucun autre de ces preuves garantes et indicatrices de son progrès spirituel². Ces signes sont plus spécialement étudiés dans les ch. 54-70. Le signe par excellence de l'impassibilité, c'est de n'être plus troublé par les pensées : l'âme impassible est celle qui, non seulement « n'éprouve aucune passion

1. Sur la théorie évagrienne du passage de la condition humaine à la condition angélique, voir A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 249-252, et ci-dessous, la note du ch. 56, p. 632 s. Que l'*apatheia* assimile l'homme aux anges est une idée chère aussi à Grégoire de Nysse (cf. *In Canticum canticorum*, Hom. I, éd. Langerbeck, p. 30, 7-8 : ἰσαγγελος διὰ τῆς ἀπαθείας γενόμενος; cf. Hom. IV, *ibid.*, p. 134-135 ; PG 44, 856 D - 857 A).

2. Sur l'importance des signes qui garantissent l'authenticité d'une étape décisive de la vie spirituelle, on peut comparer saint Jean de la Croix, *Subida del Monte Carmelo*, II, 13 (passage de la méditation à la contemplation).

devant les objets », mais qui « demeure imperturbable même devant leur souvenir » (ch. 67) ; elle est maîtresse de ses pensées au point qu'elle peut utiliser telle d'entre elles pour chasser telle autre, comme l'on chasse un clou par un autre clou (cf. ch. 58). Mais plus encore que les pensées — et ceci, Évagre l'a vu avant la moderne psychanalyse —, ce sont les rêves qui révèlent l'état profond de l'âme (cf. ch. 54-56), fournissent un diagnostic sur elle et sur son degré d'impassibilité. On a une preuve de celle-ci quand l'intellect « demeure calme devant les visions du sommeil » (ch. 64). C'en est une également quand il « commence à prier sans distractions » (ch. 63), « quand il n'imagine aucune des choses de ce monde à l'heure de la prière » (ch. 65), quand il connaît cet état mystique que décrit surtout le traité *De la prière*, mais auquel fait allusion le ch. 64 du *Traité pratique*, état caractérisé par la vision que l'intellect a de sa propre lumière.

Cette « bienheureuse impassibilité¹ » est le but que cherche à atteindre le moine qui s'adonne avec persévérance à la *praktikè*. Toutefois, elle n'est pas une fin par elle-même ; elle n'est recherchée qu'en vue d'une fin plus haute, la gnose ou science spirituelle. Sans elle, en effet, il ne peut goûter à cette science, qui comporte deux degrés : la « science des êtres », ou « science naturelle », et la « science de Dieu », ou « théologie » (ch. 1-3 et Prologue § 8). De *pratique*, il devient, grâce à elle, *gnostique*, il entre de la *praktikè*, ou « vie pratique », dans la *gnostikè*, ou « vie gnostique » (Prologue § 9). Les rapports précis que soutiennent entre elles la *praktikè* et la *gnostikè* dans le système d'Évagre constituent un problème délicat à résoudre, mais dont la solution est de grande importance pour l'exacte interprétation de sa doctrine. Il ne faut pas se représenter, de façon simpliste, la *praktikè* et la *gnostikè* comme deux domaines juxtaposés, dont l'impassibilité formerait comme la ligne de partage.

1. Lettre 11 (syriaque), début, FRANKENBERG, p. 572.

Nous avons vu que l'impassibilité n'est pas une ligne sans épaisseur, mais un état aux limites étendues et comportant de nombreux degrés, depuis un stade préliminaire jusqu'à l'impassibilité parfaite. Or la *gnostikè* commence dès que l'on a atteint le seuil de l'impassibilité, et la *praktikè* elle-même se poursuit tant que l'impassibilité parfaite n'est pas atteinte ; mais elle s'exerce alors dans des conditions nouvelles, avec science, l'ascète connaissant désormais « les *logoi* de la guerre » (ch. 83 ; cf. ch. 36). Cette période pendant laquelle *praktikè* et *gnostikè* s'interpénètrent est, sans aucun doute, la plus importante dans l'évolution spirituelle de l'homme. La science est alors un moyen de progresser dans la *praktikè* et de s'élever vers l'impassibilité parfaite, car « l'action des commandements ne suffit pas à guérir parfaitement les puissances de l'âme, si les contemplations qui y correspondent ne se succèdent pas dans l'intellect » (ch. 79) ; c'est la science, en effet, qui nourrit l'âme et qui lui permet, une fois atteinte la parfaite impassibilité, de se joindre aux anges (cf. ch. 56).

On sait par les *Képhalaia gnostica* qu'Évagre divise la science des natures, ou des êtres créés, en deux degrés : la science des êtres visibles, ou « seconds », saisis dans leurs « raisons » (*logoi*), ce qu'il appelle la « contemplation naturelle seconde », et la science des êtres « premiers », invisibles, ou « contemplation naturelle première¹ ». On peut dire, semble-t-il, que la contemplation naturelle seconde se situe au niveau de l'impassibilité imparfaite, tandis que la contemplation naturelle première correspond à l'impassibilité parfaite. La première est celle dont jouissent les hommes auxquels la *praktikè* a permis de franchir « les frontières de l'impassibilité » (ch. 58) ; la seconde est celle qu'ont en partage les anges, parfaitement impassibles, et les rares hommes qui, dès ce monde, « mangent le pain des anges² ». Par

1. Cf. A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 38.

2. *Képhalaia gnostica*, I, 23, éd. Guillaumont, p. 27.

conséquent, l'impassibilité qui est, de fait, celle de l'homme — celle que décrit le *Traité pratique* — est une impassibilité en progrès, qui tend vers cette limite qu'est l'impassibilité parfaite, qui appartient en propre aux anges. La conception qu'Évagre se fait de l'impassibilité est donc bien plus nuancée que ne le suppose la critique de saint Jérôme : non seulement il ne s'agit pas pour l'homme de se croire semblable à Dieu par l'impassibilité, celle-ci étant en réalité une propriété des anges, et non pas de Dieu, mais l'impassibilité angélique elle-même n'est pour l'homme qu'une limite vers laquelle il ne cesse, ici-bas, de progresser.

Ce caractère nuancé de la conception évagrienne de l'impassibilité apparaît également quand on considère les liens étroits qu'Évagre, à la suite de Clément d'Alexandrie¹, met entre l'impassibilité, la science et la charité, ἀγάπη. Dans le schéma théorique où il a résumé son système, il insère la charité, comme un chaînon essentiel, entre l'impassibilité et la science : « l'impassibilité a pour fille la charité, et la charité est la porte de la science naturelle » (Prologue § 8). Pour accéder à la science, il faut avoir acquis, dans une certaine mesure, l'impassibilité, mais c'est la charité, issue d'elle, et non l'impassibilité elle-même, qui ouvre l'accès de la science. Aussi Évagre peut-il dire de la charité, plutôt que de l'impassibilité, qu'elle est « le terme de la *praktikè* » (ch. 84). Cette place essentielle tenue par l'*agapè* dans un système qui, par ailleurs, est fortement gnostique (en ce sens que le salut s'y fait par le moyen de la science) mérite d'être soulignée. Cette *agapè* est entendue par Évagre dans son sens le plus authentiquement chrétien, comme amour du prochain corrélatif de l'amour de Dieu : elle consiste à « se comporter à l'égard de toute image de Dieu à peu près de la même manière qu'à l'égard du Modèle, quand bien même les démons chercheraient à la souiller » (ch. 89). Telle est la charité qu'engendre l'impassibilité et

1. Voir ci-dessus, p. 102-103.

qui est sa meilleure preuve. « La charité est fille de l'impassibilité » (ch. 81) ; mais il est vrai aussi que la charité conduit au « port de l'impassibilité » (ch. 91) : ces expressions, apparemment contradictoires, se concilient par la conception d'une impassibilité progressive. La charité a son rôle à jouer dans la *praktikè*, tout spécialement dans la guérison de la partie irascible de l'âme, dont elle est dite « le frein » (ch. 38) ; c'est principalement par la pitié, la miséricorde et la douceur, vertus sœurs de la charité, que l'on remédie à l'agitation du *thumos* (cf. ch. 15 et 20). Or, si l'on vient assez vite à bout des « passions du corps », c'est-à-dire de celles qui relèvent de la partie concupiscible, il faut beaucoup plus de temps pour vaincre les « passions de l'âme », c'est-à-dire celles qui tiennent à la partie irascible¹ ; et c'est précisément quand le moine n'est plus troublé par les pensées qui viennent de l'*épithumia* qu'il est le plus en butte à celles qui proviennent du *thumos*. Pour Évagre, la colère est la principale tentation que connaît le gnostique, qui, ayant acquis une impassibilité relative en triomphant des passions du corps, a accès, dans une certaine mesure, à la science spirituelle et commence à goûter la prière pure : « Quand l'intellect commence à prier sans distraction, alors tout le combat se livre, de jour et de nuit, autour de la partie irascible de l'âme » (ch. 63). De même que l'*enkrateia*, en domptant les passions du corps, conduit aux portes de l'impassibilité, de même l'*agapè* est la grande vertu qui, en retranchant les passions de l'âme (cf. ch. 35), permet de progresser dans l'impassibilité et d'atteindre l'impassibilité parfaite. Il y a donc un lien intime et un rapport de réciprocité entre l'impassibilité et la charité, toutes deux formant la voie d'accès à la science spirituelle.

1. Voir *Pr.* 35-36, et la note au ch. 38, ci-dessous, p. 587, pour l'identification des passions du corps à celles qui viennent de la partie concupiscible et des passions de l'âme à celles qui viennent de la partie irascible.

CHAPITRE IV

LA COMPOSITION DU TRAITÉ PRATIQUE

Mise à part la *Lettre à Anatolios*, qui fournit un prologue et un épilogue et qui est une sorte de lettre d'envoi, non seulement du *Traité pratique*, mais aussi du *Gnostique* et des *Képhalaia gnostica* (cf. Prol. § 9), le traité lui-même n'est pas rédigé sous la forme d'un discours continu, mais il est constitué d'une série de sentences ou « chapitres », κεφάλαια, comme Évagre dit lui-même (*ibid.*), apparemment sans lien entre eux. Ces « chapitres » sont de longueur très inégale : certains ont moins de 2 lignes (1, 2, 20, 65, 69, etc.) ; beaucoup ont entre 5 et 10 lignes (5, 6, 7, 8, 11, 14, 15, 19, etc.) ; parfois ils dépassent plus ou moins largement les 10 lignes : le 58^e en a 15 ; le 89^e, 20 ; le 12^e, 25 ! Qu'ils soient formés de plusieurs phrases ou d'une seule, ils expriment chacun une idée essentielle, en sorte que chacun d'eux apparaît comme logiquement, aussi bien que stylistiquement, autonome¹. Évagre, qui a recouru d'autres fois, notamment pour son *Gnostique* et ses *Képhalaia gnostica*, à ce genre littéraire, ne l'a pas inventé : il l'a emprunté à la

1. Cette autonomie de chaque chapitre est soulignée avec insistance dans une note au lecteur et au copiste qui se trouve dans certains manuscrits, en tête du livre : il est recommandé au copiste d'aller à la ligne à la fin de chaque chapitre. Le texte de cette note est donné ci-dessous, p. 496. Sur son authenticité évagrienne, voir ci-dessous, p. 384-385.

tradition philosophique¹ ; les stoïciens, qui en sont peut-être les initiateurs, l'ont beaucoup pratiqué : de ce genre relèvent le *Manuel* d'Épictète avec ses 53 chapitres et les *Pensées* de Marc Aurèle, dont les douze livres comportent un nombre inégal de chapitres ; il apparaît dans les *Hermetica*² et chez les néoplatoniciens : chez Porphyre, dont les *Ἀφορμαὶ πρὸς τὰ νοητά*, en 44 chapitres de longueur très variable, offrent précisément avec le ch. 52 du *Traité pratique* un rapprochement presque littéral³, et, postérieurement à Évagre, chez Proclus, dont les *Éléments de théologie* sont pareillement composés⁴.

Dans l'histoire de ce genre, Évagre a cependant innové : alors qu'avant lui le nombre des « chapitres » d'un livre est très variable et paraît indifférent, il a, le premier semble-t-il, fixé à cent le nombre des chapitres, créant ainsi la « centurie » : le *Traité pratique* est une centurie, le *Gnostique* une demi-centurie, les *Képhalaia gnostica* un ensemble de six centuries⁵. Innovation de grande portée, car après lui, et sous son influence, un grand nombre d'ouvrages ascétiques, dans la tradition byzantine, seront ainsi constitués d'une ou de plusieurs centuries ; entre autres exemples, on peut citer : la centurie de Diadoque de Photice⁶, les quatre « Centuries sur la charité » et les deux « Centuries gnostiques »

1. Cf. E. VON IVÁNKA, « ΚΕΦΑΛΑΙΑ. Eine Byzantinische Literaturform und ihre antiken Wurzeln », *Byzantinische Zeitschrift* 47 (1954), p. 285-291. Évagre est le premier auteur chrétien à avoir adopté ce genre, sauf si les *Stromates* de Clément sont déjà une suite de *képhalaia*, selon la thèse de A. ΜΕΨΑΤ, *Étude sur les « Stromates » de Clément d'Alexandrie*, Paris 1966, p. 179-279.

2. Cf. A. J. FESTUGIÈRE, *Hermès Trismégiste*, III, Paris 1954, p. LXXI-LXXII, à propos du fragment XI, édité *ibid.*, p. 54-60, série de 48 *képhalaia*, qui « ne forment aucunement une suite ordonnée ».

3. Voir la note à ce ch. 52, ci-dessous, p. 619.

4. En 211 chapitres ; éd. E. R. Dodds, Oxford 1963.

5. Cf. I. HAUSHERR, article « Centuries » du *DS*, II, col. 416-418, où Évagre est tenu pour « le premier auteur de centuries ».

6. Éd. E. des Places, *SC* 5⁸, Paris 1966.

de saint Maxime le Confesseur¹, les quatre « Centuries sur la charité et la continence » de Thalassius², les deux « Centuries sur la sobriété et la vertu » d'Hésychius de Batos³, les *Képhalaia practica, gnostica, theologica* de Syméon le Nouveau Théologien⁴, tous ouvrages où l'influence d'Évagre affecte non seulement la forme, mais aussi, peu ou prou, le contenu. Pourquoi ce chiffre cent ? A coup sûr, des raisons qui relèvent de la mystique des nombres ont présidé à ce choix : cent était un nombre sacré, symbole de la perfection ; Évagre, en vrai disciple d'Origène, ne l'ignorait pas : « Le nombre cent, écrit ce dernier, indique la plénitude et la perfection ; en lui il renferme mystiquement la totalité des créatures raisonnables, comme nous le lisons dans les Évangiles, où il est dit que celui qui avait cent brebis vint à en perdre une⁵... » Dans le Prologue de son *Traité sur la prière*, où il spéculait sur la valeur mystique du chiffre 153, total des chapitres de ce traité, Évagre avance que le chiffre cent est le symbole de la *praktikè*⁶ : raison de plus pour donner plus précisément la forme d'une centurie à son *Logos practicos* !

Comment Évagre a-t-il composé son livre ? A propos des Centuries de Thalassius, M. Th. Disdier écrivait : « On imagine assez les auteurs de *Centuries* ascétiques... inscrivant chaque jour sur un manuscrit de chevet la pensée qui les a le plus frappés. Le centième jour venu, on enfila les perles sans autre ordre que celui de leur venue ou bien on brasse les feuillets, laissant à la seule fantaisie le soin de les regrouper au sein de la centurie... Les *Centuries* ressemblent assez bien à un fichier systématique en beau désordre. Vous devez renoncer, dès le premier numéro, à y trouver un ordre

1. *PG* 90, 960 A - 1080 D et 1084 A - 1173 A.

2. *PG* 91, 1428 A - 1469 C.

3. *PG* 93, 1480 D - 1544 D.

4. Éd. J. Darrouzès, *SC* 51, Paris 1957.

5. *Homélie sur la Genèse*, II, 5, éd. Baehrens, *GCS* 29, Leipzig 1920, p. 34, 13-19 ; trad. Doutreleau, *SC* 7, Paris et Lyon 1943, p. 102.

6. *PG* 79, 1165 C - 1168 A.

logique : aussi bien n'a-t-on pas écrit pour vous. Ce désordre a du bon pour les lecteurs frustes qui devaient être la majorité dans les monastères aux écoutes des centuristes, incapables de soutenir une lecture suivie... Les *Centuries* leur offraient chaque jour, au hasard du rouleau ouvert, une pensée se suffisant à elle-même et de nature à nourrir leur méditation¹... » Certes, la disposition adoptée par Évagre, par juxtaposition de sentences dont chacune se suffit à elle-même, est propre à favoriser la méditation, en interdisant toute lecture cursive et rapide, et l'on comprend la fortune extraordinaire que la centurie a connue dans la littérature monastique. C'est là un trait qui caractérise plus généralement le genre gnomique. Mais un tel jugement risque de faire méconnaître le caractère beaucoup plus composé qu'il ne paraît au premier abord des *centuries* d'Évagre². Les chapitres qui constituent le *Traité pratique*, loin d'être enfilés au hasard, se regroupent autour de certains sujets ; d'un groupe à l'autre, d'un sujet à l'autre, il existe un lien et une progression, si bien que le livre présente dans son ensemble une composition soigneusement étudiée. Si chaque chapitre doit être médité en lui-même, le lecteur n'en doit pas moins être attentif à les confronter les uns aux autres, à suivre la trame qui les relie et à saisir l'ordonnance générale du livre, s'il veut comprendre tout ce que celui-ci signifie.

1. *Études Byzantines* 2 (1944), p. 81-82, dans son article « Le témoignage spirituel de Thalassius le Libyen », p. 79-118. Cela dit, Disdier n'en reconnaît pas moins que les *centuries* de Thalassius offrent « un certain ordre logique, des péripécies entières roulant sur le même sujet presque sans cassure ».

2. Pour les six *centuries* des *Képhalaia gnostica*, ce caractère a été bien vu par W. BOUSSET, *Apophthegmata*, Tübingen 1923, p. 282-287 ; voir aussi notre livre *Les Képhalaia gnostica*, p. 35-37, où l'on trouvera cité un texte du commentateur nestorien Babai fort intéressant à cet égard. Pour les *Centuries* de saint Maxime, voir l'étude qui a été consacrée à leur structure par H. URS VON BALTHASAR, *Kosmische Liturgie*, 2^e éd., Einsiedeln 1961, p. 482-509.

Les cent chapitres du *Traité pratique* paraissent se regrouper en deux parties principales, précédées et suivies de deux petites séries de chapitres :

1-5	(5 chapitres)
6-53	(48 chapitres)
54-90	(37 chapitres)
91-100	(10 chapitres)

Chacune des deux parties centrales, qui constituent l'armature du livre, est à son tour divisée en un certain nombre de groupes de chapitres. Les sous-titres, dont rien n'interdit de penser qu'ils remontent à Évagre lui-même¹, correspondent assez bien aux divisions naturelles du traité. L'analyse de ses diverses parties, considérées successivement, montrera aisément les liens qui relient entre eux les différents groupes de chapitres et la progression qui existe du début à la fin du livre.

Les ch. 1-5 forment une manière d'introduction. Les trois premiers sont des définitions qui situent la *practikè*, objet du livre, dans l'ensemble de la doctrine, par rapport à la science naturelle (*physikè*) et à la science de Dieu (*théologikè*). Les deux autres définissent la condition de l'anachorète, auquel le livre s'adresse spécialement : soustrait, en principe, aux sensations, source des passions, éloigné des hommes, instrument habituel des tentations, l'anachorète n'en a pas moins à soutenir une guerre, la plus violente de toutes, celle que lui font les démons.

C'est précisément cette guerre des démons que décrit la première partie, ch. 6-53. Celle-ci traite successivement des « pensées », des passions et des démons : il y a entre ces trois termes une relation étroite, car c'est principalement au moyen des « pensées » que les démons déclenchent les passions chez l'anachorète, que sa situation met à l'écart des « objets ». Deux sections sont consacrées aux pensées ; la

1. Voir ci-dessous, p. 386.

première, ch. 6-14, donne la liste des huit pensées génériques (6) et les décrit successivement : gourmandise (7), fornication (8), avarice (9), tristesse (10), colère (11), acédie (12), vaine gloire (13), orgueil (14). La seconde, ch. 15-33, énumère les remèdes appropriés selon les trois parties de l'âme (15) et à chacune de ces pensées : à la gourmandise (16), à la fornication (17), à l'avarice (18), à la tristesse (19), à la colère (20-26), à l'acédie (27-29), à la vaine gloire (30-32), à l'orgueil (33). La troisième section, ch. 34-39, est consacrée aux passions, dont elle expose les causes (34-36) et le mécanisme de déclenchement (37-39). La quatrième, ch. 40-53, forme une petite démonologie pratique : elle décrit la conduite à tenir vis-à-vis des démons en des circonstances particulières (40-42), le comportement des démons eux-mêmes à l'égard du moine (43-48), les moyens dont dispose celui-ci pour lutter contre eux, la prière (49), l'observation (50-51), l'ascèse (52-53).

La seconde partie, ch. 54-90, analyse, de façon concrète, l'impassibilité, à laquelle le moine parvient par sa victoire progressive sur les démons et sur les passions ; elle indique quels sont les signes par lesquels il peut reconnaître qu'il en est proche : le diagnostic fourni par les rêves, ch. 54-56, la maîtrise des pensées et la victoire sur les démons, ch. 57-62, la vision par l'intellect de sa propre lumière au moment de la prière et sa sérénité inaccessible aux distractions, ch. 63-70 ; l'impassibilité est atteinte quand les trois parties de l'âme agissent chacune selon sa nature et quand la vertu de justice fait régner entre elles l'harmonie, ch. 71-90.

Les dix derniers chapitres, 91-100, sont d'un caractère tout différent ; c'est une petite collection d'apophtegmes, dont quelques-uns sont nominatifs : Antoine (92), Macaire l'Égyptien (93), Macaire, probablement l'Alexandrin¹ (94), les autres anonymes (91, 95-99). Malgré ses dimensions fort modestes, cette collection est par elle-même du plus

1. Voir la note à ce chapitre, ci-dessous, p. 699-700.

grand intérêt pour l'histoire du genre apophtegmatique, car c'est la plus ancienne qui nous soit parvenue¹. Plusieurs de ses pièces sont passées dans les grandes collections d'*Apophthegmata Patrum*, qui lui sont postérieures de plus d'un demi-siècle. Évagre est-il le premier à avoir ainsi mis par écrit des « paroles des Pères », ou connaissait-il déjà des collections auxquelles il aurait puisé ? Il est fort difficile de répondre à cette question. Parfois il rapporte des propos de moines qu'il a personnellement connus, et il les rapporte comme ayant été tenus à lui-même (93, 94) ; une fois même, il rapporte comme étant d'un autre, anonyme, un mot qui, semble-t-il, est de lui². Mais en d'autres cas, il s'agit de paroles de moines qu'il n'a pas connus, comme saint Antoine (92), ou, vraisemblablement, certains anonymes, propos sur lesquels on a parfois d'autres témoignages qui garantissent leur appartenance à une source ou à une tradition indépendantes du *Traité pratique*³ : dans ces cas au moins, Évagre paraît donc tributaire d'une tradition, écrite ou orale.

Pour quelle raison Évagre a-t-il joint ces apophtegmes à son livre⁴ ? De toute évidence, pour donner à la doctrine personnelle qu'il vient d'exposer la garantie de la tradition monastique. De fait, ces apophtegmes confirment, en les mettant sous l'autorité de tel ou tel « ancien » au nom presti-

1. Le premier, W. Bousset, *Apophthegmata*, Tübingen 1923, p. 75-76, a fait remarquer l'importance de ces chapitres pour l'histoire des Apophtegmes.

2. Voir le ch. 95 et la note à ce chapitre, ci-dessous, p. 701-702.

3. Cf. ch. 97, qui relève d'une tradition largement attestée sur Sérapion, peut-être dépendant d'une « Vie de Sérapion » : voir la note à ce chapitre, ci-dessous, p. 704 s. Sur le propos de Macaire l'Égyptien qu'Évagre rapporte au ch. 93, comme ayant été dit à lui-même, on a un autre témoignage, indépendant, semble-t-il, du *Traité pratique* : voir la note à ce chapitre, ci-dessous, p. 697-699.

4. Le cas n'est pas unique dans l'œuvre d'Évagre : le *Gnostique* se termine lui aussi sur une série de cinq apophtegmes, ch. 146-150 (cf. FRANKENBERG, p. 552-553).

gieux ou sous celle d'un porte-parole anonyme de la tradition, plusieurs enseignements formulés dans les chapitres précédents : par exemple, que l'abstinence et la charité constituent la voie qui mène à l'impassibilité (ch. 91) ou encore qu'il est de la nature de la partie irascible de l'âme de lutter contre les démons (ch. 93)¹. A l'examen, on peut se demander si Évagre n'a pas ajouté ces 10 chapitres après coup et s'il n'avait pas composé d'abord son livre en 90 chapitres seulement, comme le sont, pour une raison obscure, les centuries des *Képhalaia gnostica*². Plusieurs arguments peuvent être présentés en faveur de cette hypothèse :

— le caractère artificiel de la formule qui, au début du ch. 91, sert de transition et par laquelle sont introduits les apophtegmes : « Il faut aussi interroger les voies des moines qui nous ont précédés dans le bien et nous régler sur elles. Car on peut trouver beaucoup de belles choses dites ou faites par eux, entre autres ceci, que dit l'un d'eux... »

— le ch. 90 pourrait être la conclusion du livre : après les labeurs et les souffrances de la *praktikè* sont annoncées les joies de la *gnostikè*.

— le ch. 100 sert surtout de conclusion aux dix derniers chapitres, en insistant sur l'amour et le respect dus aux prêtres et aux anciens.

A ces arguments de caractère littéraire on pourrait en ajouter un tiré de la tradition manuscrite : un groupe de manuscrits donne le *Traité pratique* réduit aux quatre-vingt-dix premiers chapitres et, chose remarquable, ces mêmes manuscrits omettent la première phrase du ch. 29 : « Voici ce que disait notre maître saint et pratique », la seule référence qui soit faite, dans ces chapitres, à la tradition monastique, en l'occurrence saint Macaire³.

1. Voir les notes à ces ch. 91 et 93, ci-dessous, p. 693 et p. 697.

2. Cf. *Les Képhalaia gnostica*, p. 20-22, où nous avons proposé une explication de ce fait.

3. Voir ci-dessous, p. 343 s. Il convient cependant de dire que

La Lettre d'envoi à Anatolios, qu'omettent ces mêmes manuscrits, est animée de la même intention ; Évagre y prétend que, dans son *Traité pratique* et aussi dans les livres suivants consacrés à la vie gnostique, il n'a fait que transmettre un enseignement qu'il avait reçu lui-même des « vieillards », c'est-à-dire des Pères du désert : « Nous allons exposer maintenant, dit-il, sur la vie pratique et la vie gnostique, non pas tout ce que nous avons vu ou entendu, mais seulement ce que nous avons appris d'eux pour le dire aux autres » (Prol. § 9). Telle est la manière dont se transmettait la sagesse au désert, d'où est né le genre de l'apophtegme : au jeune moine qui l'interrogeait sur la voie du salut, l'ancien répondait en rapportant un mot qu'il tenait d'un plus ancien. Évagre lui-même ne serait qu'un chaînon dans cette tradition du désert.

Ainsi du moins a-t-il voulu se présenter à ses lecteurs. Mais dans quelle mesure faut-il prendre au sérieux ces formules, qui sont peut-être trop intentionnelles pour être pleinement rassurantes ? Dans la première partie de la *Lettre à Anatolios* il expose, pour répondre au désir de son correspondant, le symbolisme du vêtement des moines égyptiens : « Nous allons donc te faire connaître, lui dit-il, tout ce que nous avons appris des saints Pères à ce sujet » (Prol. § 1) ; or l'exposé qui suit est dans la pure tradition de l'allégorisme philonien¹ : une telle interprétation, d'origine savante, avait-elle déjà cours dans le milieu monastique de Scété ? On la trouve également chez Cassien², mais avec des différences suffisantes pour que l'on puisse penser que tous deux sont indépendamment tributaires d'une même

l'étude de la tradition manuscrite n'autorise guère à voir dans ce groupe le témoin d'un état primitif du texte (cf. ci-dessous, p. 381-382). Pour la mention faite ici, implicitement, de saint Macaire, voir la note à ce ch. 29, ci-dessous, p. 566 s.

1. Voir le commentaire, ci-dessous, p. 484.

2. Les références sont données dans le commentaire, *ibid.*

tradition¹ ; mais l'influence d'Évagre sur Cassien est par ailleurs si évidente qu'il est vraisemblable que, sur ce point aussi, ce dernier se soit inspiré de son modèle, assez librement cette fois-ci. Plus loin, dans la même lettre, Évagre résume « l'enseignement des vieillards » en reprenant, dit-il, « les paroles que les Pères répètent constamment » aux novices (Prol. § 8) : or le schéma dans lequel il résume cet enseignement relève, nous l'avons vu², d'une tradition savante, qu'Évagre a puisée, semble-t-il, chez Clément d'Alexandrie. Ce même schéma, Évagre l'a utilisé pour résumer sa propre doctrine aux ch. 81 et 84 du *Traité pratique*. Au long chapitre 89 de ce livre, nous voyons Évagre démarquer un texte de philosophie scolaire, en remplaçant la référence à Platon par les mots « selon notre sage maître », qui désignent Grégoire de Nazianze, de qui Évagre tenait cet enseignement³ : en tout état de cause, ce « maître » n'était pas un vieillard du désert !

Il est possible cependant que les « Pères », les anciens du désert, qu'il invoque soient les moines origénistes parmi lesquels il a vécu aux Cellules, Ammonios et ses compagnons⁴, à qui étaient sans doute familières, non seulement l'œuvre d'Origène, mais aussi celle de Clément et peut-être aussi celle de Philon. Dans l'ignorance où nous sommes de leur activité littéraire, mise à part l'œuvre même d'Évagre, nous ne pouvons mesurer ce que celui-ci peut leur devoir ni ce qu'il a pu leur apporter. C'étaient d'authentiques moines du désert, formés auprès des plus sûrs garants de la

1. Ph. OPPENHEIM, *Symbolik und religiöse Wertung des Mönchskleides im christlichen Altertum*, Münster 1932, p. 104-106, pense, en s'appuyant sur les déclarations d'Évagre, que celui-ci est seulement un témoin, parmi d'autres, le premier, d'une tradition sur le symbolisme du vêtement monastique, née et développée au désert. Opinion acceptée par Cl. Guy, *SC* 109, p. 44-45.

2. Ci-dessus, p. 52-55.

3. Voir la note à ce chapitre, ci-dessous, p. 681 s.

4. Cf. ci-dessus, p. 26-28.

tradition — Ammonios lui-même avait été disciple de Pambo¹ —, et quand Évagre prétend rapporter à Anatolios l'enseignement des « Pères », il peut, en toute vérité, faire référence à eux.

Mais Évagre pouvait se réclamer plus largement de la tradition monastique et de l'héritage qu'il avait, de divers côtés, reçu d'elle. Il y a d'abord une part à faire, dans son œuvre, à l'influence de la littérature monastique antérieure, notamment les écrits ascétiques de saint Basile, dont il avait été, dans sa jeunesse, le disciple², et surtout la *Vie d'Antoine* de saint Athanase, dont la démonologie présente maintes affinités avec celle du *Traité pratique*³. Plus profonde, à coup sûr, que ces influences littéraires et lointaines est celle qu'a exercée sur lui le milieu monastique traditionnel de Scété auquel il s'était rattaché en venant s'établir en Égypte. Une doctrine ascétique fondée sur une expérience collective déjà à demi séculaire s'y était constituée et s'y transmettait de maître à disciple, enrichie et éprouvée par la vie spirituelle de personnalités parfois exceptionnelles, dont l'action était d'autant plus profonde qu'elle se voulait plus discrète ; on ne saurait sous-estimer l'influence qu'ont pu exercer sur Évagre des moines aussi prestigieux que les Macaire et quand lui-même, par deux fois dans son livre (ch. 29 et 93), se réclame de l'enseignement de l'Égyptien, on a d'autant moins de raisons de suspecter sa sincérité que l'enseignement qu'il déclare tenir de lui nous est confirmé par ailleurs. Enfin, dans la formation de la doctrine d'Évagre, surtout de la doctrine « pra-

1. Cf. PALLADE, *Histoire lausique*, 10, éd. Butler, p. 29, l. 15-16.

2. On trouvera des références à saint Basile dans le Commentaire, spécialement notes aux ch. 15, 48, 53, 71, 87. Mais l'influence de ce dernier est beaucoup moins nette dans le *Traité pratique* que dans d'autres écrits d'Évagre, notamment les *Bases de la vie monastique*.

3. Voir spécialement les notes aux ch. 5, 7, 33, 39, 43, 50, 80 ; pour des rapprochements à un autre point de vue, notes aux ch. 29, 64, 67 et 86.

tique » qui s'exprime dans ce livre, il convient de faire une grande part à l'expérience monastique d'Évagre lui-même : bien des chapitres sont l'écho direct de cette expérience. Son œuvre en a d'autant plus profité qu'il avait, de toute évidence, de remarquables aptitudes à l'observation et à l'analyse psychologiques : c'est là tout un aspect concret de son œuvre qui tient une très large place dans le *Traité pratique*.

Mais, tout en reconnaissant ces influences proprement monastiques reçues de la tradition, du milieu et de son expérience personnelle, il faut bien avouer que ce qui apparaît le plus dans le *Traité pratique*, c'est l'influence massive de toute la culture littéraire et philosophique qu'Évagre avait acquise auparavant et qu'il a apportée au désert, au moyen de laquelle il a interprété, repensé et exprimé la doctrine traditionnelle et empirique, jusqu'alors non écrite, que se transmettaient les moines parmi lesquels il a vécu. Dans cette culture une part importante doit être faite notamment au stoïcisme¹, au platonisme et au néoplatonisme, à l'aristotélisme et à la philosophie syncrétiste qui représentait la doctrine scolaire de l'époque². Jusqu'à quel point, en repensant ainsi, au moyen d'une philosophie qui lui était étrangère, la doctrine du désert, Évagre l'a-t-il fidèlement transmise ou l'a-t-il dénaturée ? En d'autres termes, dans quelle mesure Évagre peut-il être considéré comme un fidèle interprète de la doctrine des Pères du

1. Influence dont il a été traité abondamment dans l'Introduction, voir en particulier les p. 98 s. sur l'*ἐπιείθεια*, et dont le détail est donné dans le Commentaire, en particulier notes aux ch. 6, 11, 15, 30, 54, 56, 75, 79, 82, 88, 89. Pour le platonisme et le néoplatonisme, voir spécialement notes aux ch. 4, 15, 21, 52, 86, 89 ; pour Aristote, notes au Prol. § 3 et aux ch. 5, 11, 18, 35, 45, 58, 70, 89, 98.

2. Voir spécialement, à ce point de vue, le ch. 89, et la note à ce chapitre, ci-dessous, p. 681 s. A la culture profane d'Évagre, en général, est consacré le récent article de W. LACKNER, « Zur profanen Bildung des Euagrios Pontikos », dans *Hans Gerstinger-Festgabe*, Graz 1967, p. 17-29.

désert, selon l'image qu'il a voulu donner de lui-même et que la tradition a retenue ? C'est là une question d'une vaste portée à cause de l'influence considérable que son œuvre a exercée dans la formation de la doctrine ascétique traditionnelle, tant en Orient qu'en Occident. Il n'est malheureusement guère possible d'y répondre avec la précision souhaitée, car son œuvre reste un des principaux témoins de ce milieu monastique et que, mis à part peut-être les *Apophthegmata Patrum*, la plupart des autres œuvres qui nous le font connaître (*Historia monachorum in Aegypto*, *Historia lausiaca* de Pallade, œuvres ascétiques de Cassien) ont déjà fortement subi son influence.

A. G.

ÉTUDE CRITIQUE

Le *Traité pratique* d'Évagre le Pontique, couramment appelé *Practicos*, n'est pas un texte inédit. On le trouve, parmi d'autres œuvres attribuées à des auteurs du iv^e siècle, au tome 40 de la *Patrologia, series graeca* de J. P. Migne, colonnes 1220 C - 1236 C, 1244 B - 1252 C et 1272 A - 1276 B. Mais cette édition, qui ne fait que reproduire deux éditions partielles faites au xvii^e siècle, est loin d'être satisfaisante ; c'est peu de dire qu'elle n'est pas critique : le livre, une « centurie », qui devrait comprendre, en plus des cent chapitres qui le composent, un prologue et un épilogue, est bouleversé dans son ordonnance, mélangé à un autre traité, donné par fragments successifs ; seul un lecteur averti par les études des critiques contemporains peut en retrouver les pièces dispersées. Aussi est-elle à refaire sur nouveaux frais.

L'enquête menée, à cette fin, à travers la tradition manuscrite d'Évagre n'a pas été limitée à ce qui concerne le seul *Traité pratique* ; ses résultats préparent aussi l'édition d'autres livres et posent les premiers jalons d'une histoire du texte de l'auteur. C'est la raison pour laquelle une analyse complète et détaillée des œuvres d'Évagre contenues dans chaque manuscrit est présentée ici ; ce qui avait été dit, déjà, dans les catalogues n'a pas été répété, ou le moins possible ; mais ceux-ci sont parfois si déficients qu'il n'a pas paru inutile, dans certains cas, de fournir une

description assez poussée non seulement des folios consacrés à Évagre, mais même de l'ensemble du manuscrit, contribution partielle à l'étude des recueils d'*ascetica*. Cependant il n'est question dans le présent ouvrage que des manuscrits d'Évagre qui contiennent tout ou partie du *Traité pratique*.

Un petit nombre d'entre eux, seulement, le donnent sous sa forme complète, avec la *Lettre à Anatolios* qui lui sert de prologue et d'épilogue ; beaucoup n'en offrent que des extraits, les mêmes choix se retrouvant dans plusieurs témoins. C'est d'après ce qu'ils contiennent du *Traité pratique*, selon les divers types de choix qu'ils présentent, que les manuscrits ont été classés, provisoirement, dans la partie descriptive de cette étude. Un autre classement a été fait ensuite, après l'examen des manuscrits et du texte fourni par chacun ; ses résultats sont figurés par un *stemma* ; il a permis de rechercher la teneur primitive du traité et a présidé à l'établissement du texte¹.

On sait l'importance des versions orientales pour la survie de l'œuvre d'Évagre. Le *Traité pratique*, heureusement conservé en grec, l'a été aussi par trois versions syriaques, une version arménienne, une arabe et, partiellement, par une traduction géorgienne. Ces versions sont précieuses vu leurs ancienneté ; aussi avons-nous jugé bon de les utiliser.

La tradition indirecte, elle aussi, a été prise en considération. Le but de ce travail est de présenter une édition critique du texte ; celle-ci repose sur la collation complète de tous les témoins rassemblés à ce jour.

1. On trouvera à la fin de ce tome un « tableau des chapitres du *Traité pratique* contenus dans les principaux manuscrits », correspondant au premier classement, que suit la description des manuscrits. Un second tableau donne le *stemma* qui représente le classement définitif.

CHAPITRE PREMIER

MANUSCRITS

DONNANT LA CENTURIE COMPLÈTE

Ils sont au nombre de cinq : trois manuscrits de Paris, le *Parisinus Coislinianus 109*, le *Parisinus graecus 1056*, et le *Parisinus graecus 1188*, un manuscrit de l'île d'Amorgos, le *Chozobiotissis 10*, et un manuscrit du Mont-Cassin, le *Casinensis arch. Abbatiae 231*.

Le « *Parisinus Coislinianus 109*¹ »

Le *Coislin 109* est un manuscrit de parchemin mesurant 300 mm sur 230 et composé de 264 feuillets, soit 33 quaternions auxquels ont été ajoutés 2 feuillets supplémentaires. La surface écrite est assez grande : 195 mm sur 145. La réglure est de type simple² : deux colonnes étroites limitent

1. Ce manuscrit a été décrit, d'une façon détaillée, par R. DE VRESSE, *Catalogue des manuscrits grecs*, II. *Le Fonds Coislin*, Paris 1945, p. 98-99, ainsi que par J. MUYLDERMANS, *A travers la tradition manuscrite d'Évagre le Pontique*, Louvain 1932, p. 7-9 et « La teneur du *Practicus* d'Évagrius le Pontique », *Le Muséon*, 42 (1929), p. 82-84. Cf. aussi H. OMONT, *Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, Paris 1886-1888, t. III, p. 135, et B. DE MONTFAUCON, *Bibliotheca Coisliniana, olim Segueriana*, Paris 1715, p. 184. J'ajouterai peu à ces descriptions et me bornerai à ce qui concerne l'œuvre d'Évagre.

2. Type coté I 2 c par Lake : K. and S. LAKE, *Dated Greek Minuscule Manuscripts to the Year 1200 A.D.*, Boston (Mass.) 1934, t. I, pl. I.

la justification, et 31 lignes¹ à pleine page guident une écriture serrée et régulière. Peu d'alinéas, à peu près aucune ornementation : d'où l'impression générale de soin mais de densité presque excessive.

Le soin apparaît encore dans la façon de noter les accents et les esprits (souvent de forme angulaire) ; la particule $\mu\acute{\epsilon}\nu$ reçoit souvent un double accent. L'orthographe est dans l'ensemble satisfaisante, ou du moins les fautes sont-elles limitées à la graphie des sons vocaliques ; dans ce domaine, un certain flottement ; beaucoup d'exemples d'iotacismes (η pour ι et pour $\epsilon\iota$, ι pour $\epsilon\iota$ et inversement), fréquente confusion de \omicron et ω . Le ν épichelcystique est employé souvent devant consonne, mais cette consonne, mis à part deux exemples, étant précédée d'une ponctuation. Les ι muets ne sont jamais notés.

L'examen de l'écriture permet de préciser dans une certaine mesure la date de la copie ; sur ce point des avis divers ont été émis : x_i^e ou x_{ii}^e siècle, selon Montfaucon², x^e selon Omont³, milieu du x^e pour L. Th. Lefort⁴, x_i^e pour R. Devreesse⁵.

La présence de lettres de type oncial mêlées aux minuscules (principalement κ , η , λ , parfois ϵ), et l'emploi assez fréquent d'abréviations⁶ empêchent à coup sûr de penser à la première moitié du x^e siècle. Mais peut-on

1. Trente seulement dans le deuxième quaternion, comme l'a noté MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 8.

2. *Op. cit.*, p. 134. Faut-il reconnaître la main du grand Bénédictin dans la note que porte la page de garde du manuscrit : *XI, vel XII, saecul.* ?

3. *Op. cit.*, t. III, p. 135.

4. D'après une conversation rapportée par J. MUYLDERMANS : *La teneur du Practicus*, p. 83.

5. *Op. cit.*, p. 98.

6. Elles sont de type courant ; abréviations des « noms sacrés », abréviation « per arctationem » des désinences en $-\omega\zeta$, trait remplaçant un ν terminal, signes tachygraphiques pour certaines syllabes finales : $-\alpha$, et, le plus souvent, $-\omega\zeta$.

admettre une date aussi haute que celle proposée par Lefort ? L'écrasement de l'écriture par la réduction de la longueur des jambages de certaines lettres et l'arrondissement des angles invitent plutôt à se rapprocher du x_i^e siècle¹. D'autre part, la discrétion relative dans l'introduction des onciales (ni γ , ni β , ni δ , ni ν , de très rares π) et le respect de la forme traditionnelle des lettres et des ligatures empêchent de parler, avec Montfaucon, du x_{ii}^e siècle, ou même de la fin du x_i^e . Toutes ces raisons me conduisent à proposer la première moitié du x_i^e siècle.

Le manuscrit fait partie des Coislin originaires de la Grande Laure du Mont-Athos ; il est de ceux qui appartenaient à la bibliothèque des « catéchumènes ». Le fait est signalé par plusieurs notes marginales², dont l'une voue aux malédictions des « 318 Pères inspirés de Dieu » et au sort de Judas celui qui osera enlever le manuscrit au sanctuaire qui le possède, ce qui, apparemment, n'a pas inquiété le Père Athanase, commissionnaire du Chancelier Séguier³.

Au dos de la reliure actuelle⁴ se lit la mention *S. Nilus* : c'est, en effet, l'œuvre de Nil qui vient en tête du recueil, dont le contenu est le suivant :

a) (ff. 2^r - 136^v) Cinq traités attribués au « Bienheureux Nil ».

Le f. 2 est en réalité le premier (un feuillet paginé 1 ayant été ajouté postérieurement), comme l'indique l'ancienne

1. Ce type d'écriture a été décrit par le Professeur Hunger sous le nom de « Perlschrift » ; on le rencontre tout au long du x_i^e siècle. Voir H. HUNGER, dans *Geschichte der Textüberlieferung der antiken und mittelalterlichen Literatur*, t. I, Zürich 1961, p. 96.

2. Relevées par J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 7 et 8, et par R. DEVRESSE, *op. cit.*, p. 99. Elles sont de mains différentes. L'une d'elles (ff. 1^v et 266^r) pourrait suggérer l'appartenance à un autre couvent, peut-être le *Protaton*.

3. Cf. R. DEVRESSE, p. II-VIII.

4. Dos cuir rouge au chiffre de Louis XVIII, *ibid.*, p. 99.

numérotation¹ des quaternions, bien lisible aux ff. 10, 18 26, etc.², et tout au long du manuscrit.

Parmi les œuvres de Nil copiées ici figurent deux traités que l'on peut revendiquer pour Évagre : ff. 15 - 23^v, le traité *Des huit esprits de malice* (PG 79, 1145-1164)³ mis sous le nom d'Évagre dans plusieurs des manuscrits que nous étudions (cf. plus loin, p. 173, 182, etc.) et, ff. 126^v - 136, le traité *De la prière* (PG 79, 1165-1200) dont l'authenticité évagrienne a été établie par le R.P. Hausherr⁴. Un passage du prologue de ce traité a été édité par J. MUYLDERMANS d'après le f. 127⁵.

b) Sous le nom d'Évagre :

1. (ff. 137^r - 144^v ; 146^r - 149^v) La *Lettre à Anatolios* et le *Traité pratique*.

Titre : Εὐαγρίου κεφάλαια. Περὶ μοναχικῆς καταστάσεως τῶν ἐν αἰγύπτῳ μοναχῶν.

1. Signature de la main du copiste en bas de la première page de chaque quaternion, à gauche, dans le prolongement de la colonne réservée aux lettres en saillie. Le début des cahiers est signalé aussi parfois (pour 12 cahiers environ sur 33) par une croix placée au milieu de la marge supérieure.

2. La pagination récente ayant été omise sur un feuillet entre les ff. 112 et 113, à partir de là ce sont des numéros impairs qu'on lit sur les premières pages des cahiers.

3. La recension qu'offrent de ce traité le *Coislin 109* et quelques autres manuscrits a fait l'objet d'une étude de J. MUYLDERMANS, « Une nouvelle recension du *De octo spiritibus malitiae* de S. Nil », *Le Muséon*, 42 (1939), p. 235-274.

4. I. HAUSHERR, « Le traité de l'Oraison d'Évagre le Pontique (Pseudo-Nil), Traduction française et commentaire d'après les autres écrits d'Évagre », *RAM* 15 (1934), p. 1-118. L'auteur a utilisé le *Coislin 109*, et en a retenu certaines variantes : cf. p. 11, n. 11, et aussi, du même : « Le *De Oratione* d'Évagre le Pontique en syriaque et en arabe », *OCP* 5 (1939), p. 61.

5. J. MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*, Louvain 1952, p. 41 ; les figures géométriques qui, dans les marges du f. 127 (probablement de seconde main), illustrent ce texte relatif à la symbolique des nombres sont commentées *ibid.*, p. 45 et 46.

Dans la marge supérieure du f. 137, à l'angle gauche, un motif décoratif (en rosace), unique dans tout le manuscrit, signale le changement d'auteur¹. Le titre, écrit en onciale, et le sous-titre, en petite onciale, semblent avoir été ajoutés après la copie du texte, et d'une autre encre ; le sous-titre convient mieux à la lettre qui suit immédiatement qu'à l'ensemble du traité.

Inc. : Ἐπειδὴ μοι... La *Lettre à Anatolios*, complète, occupe le f. 137^r et ^v et les six premières lignes du f. 138^r ; *des.* : ἐμβεβηκόσιν.

A la ligne, mais sans titre, suit le *Traité pratique*, *inc.* : Χριστιανισμός ἐστίν...

Les 100 chapitres du *Traité* se succèdent sans numérotation : un petit espace blanc et une lettre en saillie (le plus souvent en minuscule) à la ligne suivante signalent le passage de l'un à l'autre. Pour les titres des différentes sections du traité, qu'il écrit en petite onciale, le copiste ne va qu'exceptionnellement à la ligne : il a visiblement voulu épargner la place.

Au f. 144^r, le titre qui précède le ch. 54 est rappelé dans la marge par une indication plus brève : περὶ ὕπνου ; une main plus récente a recopié ce περὶ ὕπνου et a également glosé dans la marge inférieure le mot σώματος du ch. 55.

Le f. 145 est à déplacer : il est le premier du 21^e quaternion, comme l'indique la numérotation ancienne, bien lisible au bas de la page ; or le *Traité pratique* occupe le quaternion 18 (ff. 137-144) et la moitié du 19^e (au f. 146 se lit le n^o 19). Le f. 144 retrouve sa place entre les ff. 161 et 162² et le texte qui l'occupe s'insère dans le traité copié à cet endroit (voir plus bas, n^o 2).

1. Au milieu, deux croix indiquent le changement de quaternion ; la signature est en bas, à gauche : ιη'.

2. Comme l'a démontré J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 8.

Des croix marginales de seconde main apparaissent au niveau des titres qui précèdent respectivement les ch. 57 et 63, encadrant en quelque sorte la 7^e section « Sur l'état qui est proche de l'impassibilité » ; peut-être étaient-elles destinées à mettre en garde le lecteur contre la doctrine exprimée là, ou à préparer le travail d'un copiste en l'invitant à sauter cette section¹.

Le traité s'achève au milieu du f. 149^v, avec, après le ch. 100, une petite conclusion où reparaît le nom d'Anatolios. C'est dans le *Coislin 109* que nous avons l'œuvre que nous éditons sous sa forme la plus complète.

Des. : καὶ δυνάμει τῆ τοῦ ἀυξάνοντός με Χριστοῦ Ἰησοῦ τοῦ Κυρίου ἡμῶν ᾧ ἡ δόξα κτλ.

2. (ff. 149^v - 161^v ; 145^{rv} ; 162^r - 171^v) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200-1233 et PG 40, 1240-1244).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ Εὐδαγρίου περὶ λογισμῶν κεφάλαια.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων...

Des. : ἐν τοῖς ἀγαθοῖς τοῦ Θεοῦ σὺν τῷ Κυρίῳ ἐν ζωῇ ἀναπαυσώμεθα εἰς τοὺς αἰῶνας τῶν αἰώνων. Ἀμήν.

Le texte est ici plus long que celui que fournit Migne : J. MUYLDERMANS a édité ces chapitres supplémentaires (ff. 160^v - 161^v, 145^{rv}, 162^r - 164^v et 168^v - 171^v²) dans *Tradition manuscrite*, p. 47 à 60.

1. Omise dans certains manuscrits qui précisément ne sont pas sans rapport avec le *Coislin 109* (cf. plus loin, p. 398), mais qui, pourtant, ne dépendent pas directement de lui.

2. Sur l'authenticité de ce dernier passage mis ailleurs sous le nom de Macaire, ailleurs aussi sous celui de S. Basile, et sous celui de S. Éphrem, voir E. PETERSON, « Irrige Zuweisungen asketischer Texte », *Zeitschrift für Katholische Theologie* 57 (1933), p. 271-273 ; J. GRIBOMONT, *Histoire du texte des Ascétiques de S. Basile*, Louvain 1953, p. 299-300, et D. HEMMERDINGER-ILIADOU, *DS* 4, « Éphrem », col. 810.

3. (ff. 171^v - 184^v) Le traité adressé *Au moine Euloge* (PG 79, 1108 A - 1140), sans titre, mais séparé du traité précédent par un bandeau.

Inc. : Θεὸν ἐν οἷς παρέχεις...

Des. : καὶ μὴ ἐπιλάβῃ τῆς προσκυνητῆς καὶ ὁμοοσίου Τριάδος.

Les dix premiers chapitres de l'édition font ici défaut¹ ; un signe marginal semble signaler cette lacune.

4. (ff. 185^r - 189^r) Les sentences métriques *Aux moines* (éd. H. Gressmann, *Nonnenspiegel und Mönchsspiegel des Evagrius Pontikos*, dans *TU* 39, 4, 1913, p. 152-165).

Titre : Πρὸς τοὺς ἐν κοινοβίοις ἢ συνοδίαις μοναχοῦς.

Inc. : Κληρονόμοι θεοῦ...

Des. : ἐν καιρῷ προσευχῆς.

Gressmann n'a pas utilisé cette copie ; J. MUYLDERMANS en a publié les variantes dans *Tradition manuscrite*, p. 68-69.

L'œuvre d'Évagre se termine ainsi au milieu du f. 189^r ; le bas de la page est resté vide. Viennent ensuite des œuvres :

c) de saint Athanase (ff. 189^v - 229^r).

d) de saint Maxime (ff. 229^r - 264^v)².

Au bas du f. 264^v une phrase reste en suspens : il manque donc un quaternion, ou plusieurs. Les folios paginés 265 et 266 ont été ajoutés postérieurement.

1. Sur ce point, voir J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 62-65.

2. Pour plus de détails sur ces textes et sur les extraits copiés dans les marges, voir DEVRESSE, *op. cit.*, p. 99.

Le « Parisinus graecus 1056¹ »

Le *Parisinus graecus 1056* (olim *Colbertinus 3975*), manuscrit de parchemin de petit format (235 mm sur 175, surface écrite 170 sur 107) comporte actuellement 157 feuillets ; mais l'examen de la numérotation ancienne² des cahiers révèle une lacune au début du codex ; si, aux ff. 1 et 9, elle semble avoir été grattée, au f. 17, le numéro «δ' est bien lisible ; là commence donc, non pas le 3^e, mais le 24^e quaternion, et il manque les vingt et un premiers quaternions soit 168 feuillets³. Le manuscrit semble également mutilé à la fin⁴.

Le texte est écrit à pleine page à raison de 24 lignes à la page ; la linéation a été soigneusement préparée selon un type de réglure assez compliqué⁵ que le copiste simplifie⁶ dans certains quaternions (28^e et 29^e), pour la reprendre (au 30^e) et l'abandonner de nouveau (du 31^e au dernier). Cependant il n'y a ni changement de main, ni relâchement dans l'application apportée à la copie : d'un bout à l'autre, l'écriture présente la même régularité et le même respect

1. Décrit sommairement par OMONT, *Inventaire*, t. I, p. 212, et avec plus de détails par J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 9 à 11. Cf. aussi, du même, *La teneur du Practicus*, p. 78 à 80.

2. Placée au milieu de la marge supérieure de la première page de chaque cahier, elle n'est pas de la main du copiste.

3. Sur cette lacune et sur d'autres moins importantes, cf. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 10.

4. Voir MUYLDERMANS, *ibid.* Ajoutons à sa description que le dernier feuillet devrait être paginé 157 (il y a 2 feuillets 155) et non 156.

5. Type coté I 19 a par LAKE, *op. cit.*, t. I, pl. II : double cadre dans les marges supérieure et inférieure, trait vertical dans la marge extérieure s'ajoutant aux colonnes qui limitent la justification. Lake ne cite qu'un cas de ce type : dans un « Praxapostolos » de 1015 (*op. cit.*, *Indices*, p. 124).

6. Abandonnant le cadre de la marge inférieure et le trait vertical : aucun type coté par Lake ne correspond exactement à cela.

des tracés traditionnels de la minuscule ; il y a peu d'onciales insérées¹ ; quelques abréviations de type courant. Les accents sont soigneusement notés, les esprits souvent de forme angulaire ; les iotas muets sont en général ads crits, quelquefois omis. L'orthographe est bonne. Dans l'ensemble, c'est un manuscrit soigné ; les titres et les initiales sont écrits à l'encre rouge ; l'ornementation est sobre mais agréable.

Omont place le manuscrit au XI^e siècle ; peut-être doit-on préciser : première moitié du XI^e siècle.

L'œuvre d'Évagre occupe le début du manuscrit dans son état actuel :

1. (ff. 1^r - 2^r) *La Lettre à Anatolios.*

Titre : Ἐδαγρίου μοναχοῦ.

Inc. : Ἐπειδὴ μοι...

Cette première page est couverte d'inscriptions diverses. Une main récente a juxtaposé au nom de l'auteur les mots τοῦ φρενοβλάβου, « l'insensé », recouvrant de cette épithète injurieuse le début d'une glose plus ancienne où s'exprimait déjà la méfiance d'un lecteur à l'égard d'Évagre ; voici en effet ce qu'on peut lire après les quelques mots rendus illisibles par la surcharge :

... ὁ τῆς κλιμακος ἐν τῷ περὶ τῆς γαστριμαργίας βαθμίδι μέμνηται. θεήλατον γὰρ αὐτὸν ὀνομάζει καὶ ἄθεον διὸ πρόσεχε ὁ ἄρα γινώσκων ταῦτα... « (De cet Évagre) Climaque fait mention, dans le degré sur la gourmandise ; il le nomme en effet insensé et athée... sachant cela, prends garde... »

La fin de la glose est difficile à déchiffrer ; on devine encore quelques termes péjoratifs, et la mention des κεφάλαια d'Évagre. Le jugement de Jean Climaque dont

1. A peu près dans les mêmes proportions que dans le *Coislin 109*, cf. plus haut, p. 130-131.

elle s'inspire se trouve bien dans le « degré » de l'*Échelle* consacré à la gourmandise¹.

Un peu plus bas nouvelle glose², cette fois tout entière de la plus récente des deux mains et où reparait l'adjectif φρενόβλαβος.

On lit aussi dans la marge supérieure, d'une main latine, *Evagrii monachi orationes practicae*, et les cotes successives du manuscrit : *Cod. Colb. 3975, Regius 2998.3*.

La *Lettre à Anatolios* se termine presque au bas du f. 2^r sur les mots ὡς ἐπὶ κύριον ἀσφαλῆς³, sans que rien ne signale une lacune ; la partie finale de la lettre telle que nous l'éditions, celle qui constitue à proprement parler une introduction au *Traité pratique*, est donc absente ici⁴. Cependant il n'y a pas entre la lettre et le *Traité pratique* qui la suit de séparation aussi nette⁵ qu'entre ce dernier et le traité suivant, ce qui semble indiquer que le copiste a été conscient du lien qui unit les deux textes.

2. (ff. 2^r - 22^r) Le *Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ λόγος πρακτικός· κεφάλαια ρ'.

Inc. : Χριστιανισμός ἐστὶν...

Suivent les 100 chapitres, disposés avec beaucoup de clarté ; la numérotation est en marge ; quand il passe d'un chapitre à l'autre, le copiste va souvent à la ligne et dans ce cas met en marge une belle majuscule en onciale : sinon, il laisse un espace blanc assez grand et met en saillie la

1. S. JOANNIS CLIMACI, *Scala Paradisi*, Gradus XIV (περὶ τῆς παμφίλου καὶ δεσποίνης πονηρᾶς γαστρῆς) l. 40 : Ἐδόκησεν ὁ θεήλατος Ἐὐάγριος... (PG 88, 865 A). Cf. plus loin, p. 139.

2. Dont la lecture est rendue très difficile par la présence de très nombreuses abréviations.

3. Ligne 44 de notre édition. Voir plus loin, p. 351 et 392 n. 5.

4. Fait noté par J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 29-30, et *La teneur du Practicus*, p. 84.

5. Il n'y a pas ce bandeau rubriqué qui sépare les traités les uns des autres tout au long du manuscrit.

première lettre de la ligne suivante. Pour les sous-titres des différentes sections, qu'il écrit en petite onciale, de la même encre que le texte, il va le plus souvent à la ligne.

Le f. 6^r porte plusieurs notes marginales. D'abord ceci dans le bas de la marge de gauche :

ἄφες· μωρολογία (cod. μο-)· ὁ Κλίμαξ σοὶ λέγει, « laisse cela : ce sont des sottises, Climaque te le dit ». En regard, le ch. 16, qui effectivement a été critiqué par Climaque¹, a été biffé d'un trait. Cette note, d'une écriture plus ancienne que celle des gloses déjà citées (f. 1^r), est probablement à l'origine de toutes ces références à Climaque.

Dans la marge de droite encore, toujours au niveau de ce même ch. 16, réapparaît la plus ancienne des deux mains qui ont glosé le f. 1^r :

τοῦτο ὁ τῆς κλίμακος· εὐάγριον ἀποτρέπων λέγει... « Cela, Climaque le (condamne) ; modifiant (Évagre) il dit... » Ce qui suit concerne les différentes sortes d'aliments (πάντα τὰ ἡδέα ... τὰ πιαίνοντα...), et fournit à leur sujet des conseils inspirés du même « degré » de l'*Échelle*².

Enfin dans le haut de la marge de droite, en regard du ch. 14, et toujours de la même main : (après quelques mots illisibles)... ὁ τὰ <λας> μεγαλληγορεῖ καὶ κομπάζεται ὑπὸ τοῦ νοῦς τῆς σαρκὸς αὐτοῦ καὶ <οὔ> κατὰ Χριστόν, « le misérable se vante et se glorifie, (parlant) selon l'esprit de la chair³ et (non) selon le Christ. »

Après le ch. 100, se trouve la conclusion adressée à Anatolios.

Des. : καὶ δυνάμει τῇ τοῦ αὐξάνοντός με Χριστοῦ Ἰησοῦ τοῦ Κυρίου ἡμῶν ᾧ ἡ δόξα κτλ.

1. *Ibid.*, l. 44 s. Cf. plus loin, p. 309.

2. *Ibid.*, l. 48 à 58 : ἀποτρέποντες αὐτοῦ τὸν ὄρον, ἡμεῖς φήσομεν ... περικόψομεν τέως τὰ λιπαίνοντα, εἶτα ... τὰ ἡδύοντα...

3. Cf. *Col.* 2, 18-19 : φυσιοῦμενος ὑπὸ τοῦ νοῦς τῆς σαρκὸς αὐτοῦ, καὶ οὐ κρατῶν τὴν κεφαλὴν κτλ.

Cette copie du *Traité pratique* a été analysée et partiellement éditée par J. B. Cotelier¹.

3. (ff. 22^r - 31^r) *Les bases de la vie monastique* (PG 40, 1252-1264).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ τῶν κατὰ μοναχῶν πραγμάτων τὰ αἴτια καὶ ἡ καθ' ἡσυχίαν τούτων παράθεσις.

Inc. : Ἐν τῷ Ἱερεμίᾳ... ; des. : ἱκετηρίαν ποιῆσθαι ὅτι τῷ θεῷ ἡ δόξα εἰς τοὺς αἰῶνας ἀμήν.

L'édition de ce traité faite par Cotelier repose sur cette copie².

4. (ff. 31^v - 51^v) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1228 C).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ λογισμῶν³.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ.

Le texte est plus court que le texte édité, comme l'a noté J. MUYLDERMANS (*Tradition manuscrite*, p. 43).

5. (ff. 51^v - 76^v) Le traité adressé *Au moine Euloge* (PG 79, 1108 A - 1140 A).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Θεὸν ἐν οἷς παρέχεις... ; des. : καὶ ὁμοουσίου τριάδος.

1. J. B. COTELIER, *Ecclesiae graecae monumenta*, t. III, Paris 1686, p. 546 A - 547 B et p. 93 à 102. Sur les éditions du texte voir plus loin, p. 410 ; cf. aussi J. MUYLDERMANS, *La teneur du Practicus*, p. 76 à 80.

2. J. B. COTELIER, *op. cit.* : *Syllabus opusculorum*, et p. 103 à 115 ; réimprimée dans A. GALLAND, *Bibliotheca veterum patrum antiquorumque scriptorum ecclesiasticorum*, t. VII, Venise 1788, p. 566-571, puis dans la *Patrologie* de MIGNÉ. Cf. J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 60-61. Voir plus loin, p. 420.

3. Sur les variantes de cette copie utilisées par Cotelier (*ibid.*, p. 547 BC), voir J. MUYLDERMANS, *La teneur du Practicus*, p. 80-81.

Comme dans le *Coislin 109*, le texte commence ici à la fin du ch. 10 du texte imprimé¹.

Les œuvres suivantes, d'auteurs divers, appartiennent aussi à la littérature ascétique :

(ff. 76^v - 90^v) De Marc le moine, différents chapitres (136).

Inc. : Οἱ ἀπροσδοκῆτως ἡμῖν... (PG 65, 932 A s.).

(ff. 90^v - 117^v) De Diadoque de Photice, chapitres en abrégé.

Inc. : Πάσης πνευματικῆς, ἀδελφοί (choix de 51 chapitres)².

(ff. 117^v - 119^v) De Nil moine, des « Chapitres utiles », soit vingt-deux courts passages tirés du traité *Au moine Euloge* (PG 79, 1097 B s.)³.

Inc. : Ἀπαθῆς μὲν ὁ διὰ πλείστων πολέμων...

(ff. 119^v - 132^v) Un choix d'*Arophtegmes* des saints Pères⁴.

Inc. : Εἶπεν ὁ ἀββᾶς Ἰσαάκ...

(ff. 132^v - 143^r) De S. Éphrem, un extrait du traité *Des vertus et des vices* (J. S. Assemani, Τοῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἐφραίμ τοῦ Σύρου τὰ εὐρισκόμενα πάντα, Rome 1732, t. I, p. 1).

Inc. : Μακάριος ὁ ἄνθρωπος ἐκεῖνος...

1. Cf. plus haut, p. 135, n. 1.

2. Le R.P. DES PLACES a utilisé ce manuscrit pour son édition des *Cent Chapitres gnostiques* de Diadoque, et l'a décrit rapidement dans son introduction : *Diadoque de Photice, Œuvres spirituelles*, SC 5¹², Paris 1955, p. 73-74.

3. Des ch. 3 (l. 8), 4, 5, 7, 10, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 25. Le copiste ne semble pas avoir remarqué qu'à partir de la 10^e sentence (ch. 12), il copiait des textes pour la deuxième fois (ff. 51^v s., sous le nom d'Évagre).

4. Comprenant trois extraits du *Dialogue monastique* édité par le R.P. GUY, « Un dialogue monastique inédit », *RAM* 33 (1957), p. 171-188, en particulier p. 175-176.

(ff. 143^r - 156^v), encore une série d'*Apophtegmes* des saints Pères.

Inc. : Ἡρώτησέ τις τὸν ἀββᾶν Ἀντώνιον...

Bien que le dernier apophtegme soit achevé (au bas du f. 156^v), la série semble interrompue, et le codex mutilé à la fin.

Le « Parisinus graecus 1188¹ »

Le *Parisinus graecus 1188* (*olim Mediceus-Regius 2425*) est un manuscrit de parchemin comprenant actuellement 238 feuillets (dont 3 sont des feuillets de garde) qui mesurent 270 mm sur 215. Les cahiers, des quaternions, ne portent aucune trace des signatures anciennes. Le texte est disposé sur 2 colonnes de 28 lignes nettement réglées²; la surface écrite est de 215 mm sur 65 à 70 × 2.

Le copiste a soigné la présentation du manuscrit; l'ornementation est simple mais variée: séparant les traités successifs, des bandeaux de types divers alternent (en torsades, sinusoïdes, rectilignes), toujours rubriqués; une « porte » encadre le premier titre (f. 3^r). Les initiales des traités, belles majuscules ornées, celles des paragraphes, lettres onciales en saillie, et les titres, écrits en petite onciale, ont été tracés à l'encre rouge.

Mais, à l'exception des neuf premiers feuillets³, on ne

1. Objet d'une notice dans H. OMONT, *Inventaire*, t. I, p. 255-256, et dans J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 11-12.

2. Avec des marges pour les lettres en saillie et un cadre extérieur: c'est le type coté II 19 a par Lake, du moins pour les trois premiers quaternions; à partir du f. 26, type II 19 b (les différences sont très légères), du f. 35 à la fin, II 19 c; la plupart des manuscrits cités par Lake comme présentant l'un de ces types de réglure sont du XIII^e siècle. Voir K. and S. LAKE, *op. cit.*, t. I, pl. V, et *indices* p. 130-131.

3. Qui présentent une écriture régulière, calligraphiée et archaïsante; la différence avec ce qui suit est assez grande pour inviter à penser à un changement de main, mais explicable aussi, me semble-t-il, par un relâchement dans l'application du copiste.

constate pas le même soin dans la transcription des textes eux-mêmes; l'écriture est hâtive, lisible mais irrégulière, déparée par quelques graphies caractéristiques: ρ liés à la voyelle suivante par un demi-cercle, θ ouverts et presque couchés, δ placés au-dessus de l'alignement des lettres, υ très évasés, etc.; beaucoup de lettres onciales sont insérées dans l'écriture minuscule (β, ε, η, κ, λ, μ, ν, π), certaines déformées aussi: κ trop grands ou en deux parties, β à deux panses gauchement tracées.

Les accents sont quelquefois fautifs, assez rarement omis. Le copiste use du double accent sur μὲν ... δέ, mais pas d'une façon constante. Il ne note jamais le ι muet. Mais, s'il accentue à peu près correctement, il est visiblement ignorant de l'orthographe, indécis devant les doubles lettres (πολάκις, πολλύς), très embarrassé par la graphie des sons vocaliques: on relève quatre ou cinq exemples par colonne, en moyenne, soit de fautes d'iotacisme, soit de confusion entre ο et ω, αι et ε. Le ν épheleus-tique est employé abusivement. Les mots sont parfois mal séparés les uns des autres, certains sont amputés d'une syllabe.

Le recours aux abréviations est assez fréquent: abréviations « sacrées », petit trait remplaçant le ν en fin de ligne, *arctatio* de la finale -ος et quelques autres exemples sporadiques d'*arctatio*, signes tachygraphiques se substituant souvent aux terminaisons en -ου, -ους, -ων, -τα, -τας, -αν, -ην, et à peu près constamment à καί.

Cette abondance relative des abréviations, s'ajoutant aux nombreuses déformations de l'écriture minuscule et au grand nombre d'onciales insérées, m'incline à dater le manuscrit de la seconde moitié du XI^e siècle. Aucune indication ne permet de retracer l'histoire ancienne du manuscrit.

La reliure actuelle porte une date: 1603. Peut-être nous donne-t-elle l'époque où ont été ajoutés au codex les feuillets paginés 1, 2 et 238, feuillets de garde provenant d'un

manuscrit du XIII^e siècle¹. Le texte, écrit à pleine page, est l'éloge de saint Démétrius par Eustathe de Thessalonique²; il est incomplet, et ne se suit pas d'un feuillet à l'autre.

C'est donc au f. 3 seulement que débute notre manuscrit; on y trouve les textes suivants :

D'abord une série d'œuvres numérotées de 1 à 52, dont la plupart sont attribuées à saint Éphrem.

N^o 1 (ff. 3^r - 7^v) Discours de S. Éphrem³... : *De perfectione hominis* (Ass. III, p. 278-308⁴).

N^o 2 (ff. 7^v - 40^r) Du même... : *Sermo asceticus* (Ass. I, 40-70; DS, col. 802, 1, 1^o).

N^{os} 3 à 25 (ff. 40^r - 54^r) De S. Éphrem... : *Sermo de virtutibus et vitiis* (Ass. I, 1-18; DS, col. 808, 7, 1^o); le copiste a numéroté chaque partie du traité (4^o *De la crainte de Dieu*, 5^o *De l'absence de crainte*, etc.), comme s'il s'agissait d'œuvres distinctes.

N^o 26 (ff. 54^r - 60^v) Discours de S. Éphrem... : *Adversus vitiose viventes* (Ass. I, 112-118; DS, col. 811, 9, 3^o); ici, la numérotation a été omise.

N^o 27 (ff. 60^v - 75^r) De S. Éphrem... : *Reprehensio et confessio*, incomplet (Ass. I, 128-144; DS, col. 808, 7, 2^o).

1. D'après F. HALKIN, *Manuscrits grecs de Paris, Inventaire hagiographique*, Bruxelles 1968, p. 136.

2. MIGNÉ, *PG* 136, 169-216 (*BHG*³ 539); ce sont les passages suivants : f. 1^{r-v}, col. 169 A-C¹³; f. 2^{r-v}, col. 176 D^r - 177 C⁴; f. 238^r, col. 216 C⁸⁻¹⁷. Les fiches bibliographiques du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, aimablement communiquées par M. Ch. Astruc, m'ont aidée à fournir ces précisions.

3. Je relève seulement, pour chaque œuvre, la partie du titre qui concerne l'attribution, parce que c'est sur ce point que le manuscrit présente des difficultés.

4. Je renvoie à l'édition J. S. ASSEMANI, *Toῦ ἐν ἀγίοις πατρὸς ἡμῶν Ἐφραίμ τοῦ Σύρου τὰ εὐρισκόμενα πάντα*, Rome 1732, 1743, 1746, 3 vol., ainsi qu'à D. HEMMERDINGER-ILIADOU, *DS* 4, « Éphrem », col. 788-822, où sont faites d'utiles identifications.

N^o 28 (ff. 75^r - 79^r) Du même... : *Beatitudines aliae* (Ass. I, 292-299; DS, col. 805, 4, 8^o).

N^o 29 (ff. 79^r - 84^v) Du même... : *De poenitentia* (Ass. I, 148-153; DS, col. 805, 4, 2^o).

N^o 30 (ff. 84^v - 88^r) De S. Éphrem... : *Sermo in patres defunctos* (Ass. I, 172-180; DS, col. 805, 4, 5^o, 6^o).

N^o 31 (ff. 88^r - 90^v) De S. Éphrem... : *Sermo compunctorius* (Ass. I, 158-161; DS, col. 805, 4, 4^o).

N^o 32 (ff. 90^v - 94^r) De S. Éphrem... : *In secundum adventum Domini N.S.J.C.* (Ass. I, 167-171; DS, col. 808, 7, 3^o).

N^o 33 (ff. 94^r - 95^r) Du même... : *Sermo alius compunctorius* (Ass. I, 161-165; DS, col. 811, 9, 4^o).

N^o 34 (ff. 95^r - 99^v) Du même... : *De virginitate* (Ass. III, 74-79; DS, col. 806, 4, 20^o).

N^o 35 (ff. 99^v - 101^v) Autre discours du même... (Inédit d'après Assemani, voir I, p. 149); *inc.* : "Ὁταν ἀποσταλεῖ (sic) ἄγγελος ἐπὶ ψυχὴν ἀσκητοῦ...

N^o 36 (ff. 101^v - 103^v) Du même... : *In eos qui quotidie peccant* (Ass. III, 31-33; DS, col. 806, 4, 19^o).

N^o 37 (ff. 103^v - 125^v) Discours ascétique de Pierre ermite (λόγος ἀσκητικὸς πέτρου ἐρημίτου) : c'est J. Muyl-dermans qui a découvert ici¹, au milieu d'œuvres d'Éphrem et placés sous le nom d'un mystérieux Pierre ermite (sur lequel nous reviendrons plus loin, p. 151-152), trois traités d'Évagre :

D'abord, le traité *Au moine Euloge* (*PG* 79, 1096 B - 1140 A).

Inc. : Πρώτη τῶν λαμπρῶν ἀγωνισμάτων...

Des. : τοῖς ἔσωθεν δελεάζουσι προχειροσθήσῃ.

Le texte, plus long que dans les deux manuscrits déjà

1. Voir J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 12, 33.

décrits (p. 135 et 140-141) commence au ch. 2 de l'édition¹. Le f. 108^v fournit un passage du ch. 9 (une douzaine de lignes) omis dans celle-ci ; il a été signalé et édité par J. MUYLDERMANS².

Ensuite,

N° 38 (ff. 125^v - 130^v) Du même... (*scil.* Pierre ermite-Évagre) : Les sentences métriques *Aux moines* (éd. Gressmann, *Nonnenspiegel und Mönchsspiegel des Evagrius Pontikos*, TU 39, 4, 1913, p. 152-165).

Le numéro, λη', semble avoir été gratté. Le titre est : Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς ἐν τοῖς κοινοβίοις ἢ ἐν συνοδίαις ἀδελφοῖς (*sic*, lire -φούς).

Inc. : Κληρονόμοι Θεοῦ ; *des.* : ἐν καιρῷ προσευχῆς.

Gressmann n'a pas utilisé cette copie ; J. MUYLDERMANS en a publié les variantes³.

Et enfin le texte que nous éditons :

N° 39 (ff. 130^v - 143^v) Du même... (*scil.* Pierre ermite-Évagre) : Le *Traité pratique*.

Titre : Λόγος τοῦ αὐτοῦ πρακτικῶς (*sic*)· περικαιφαιλαίων (*sic*).

Il est probable qu'il faut lire : ἐπὶ ρ' κεφαλαίων⁴.

Inc. : Παρακαλῶ τοὺς ἐγτυγχάνοντας (*sic*)...

1. Cf. MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 62-65.

2. Dans J. MUYLDERMANS, « Evagriana de la Vaticane », *Le Muséon* 44 (1941), p. 6-7 : ce même passage est cité dans le *Vaticanus graecus 703* (f. 260) et se trouve dans la version arménienne du traité (*ibid.*, p. 7-9). Nous le trouverons aussi dans *l'Althous Lavra I* 93, ff. 277^v - 278, cf. plus loin, p. 180. — Voir aussi, pour un passage du f. 115^v, J. MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*, p. 52.

3. *Tradition manuscrite*, p. 65-70.

4. En admettant qu'il y ait eu confusion des prépositions, peut-être écrites antérieurement sous une forme abrégée. Parmi les nombreuses fautes de copie du manuscrit, il y a d'autres exemples de substitution de préfixes. Voir ci-dessous, p. 365.

Comme on le voit, ce n'est là ni le début de la *Lettre à Anatolios*, ni celui du *Traité pratique*. Nous avons ici un petit préambule contenant des conseils relatifs à la copie de la centurie chapitre par chapitre ; bien qu'il ait déjà été édité par J. MUYLDERMANS¹, nous le recopions ici, vu son intérêt :

Παρακαλῶ τοὺς ἐντυγχάνοντας ἀδελφοὺς τῷ βιβλίῳ, καὶ βουλομένους μεταγράφειν αὐτό, μὴ κεφάλαιον κεφαλαίῳ συναπτειν, μήτε ἐν τῷ στίχῳ τιθεῖναι τοῦ τε γραφέντος κεφαλαίου τὸ τέλος καὶ τὴν ἀρχὴν τοῦ γραφομένου· ἀλλ' ἕκαστον κεφάλαιον ἀπὸ ἰδίας ἀρχεσθαι ἀρχῆς καθὼς καὶ τοῖς ἀριθμοῖς αὐτὰ διειλήφαμεν· οὕτως γὰρ ὁ τε κεφαλαιώδης σωθεῖη κανὼν καὶ σαφῆ γενήσεται τὰ λεγόμενα.

α' Ἀρχώμεθα τοῦ πρώτου κεφαλαίου, ἀπὸ τοῦ τί ἐστὶ Χριστιανισμός, ὃν καὶ ὀριζόμενοι ἀποδεδώκαμεν² εἶναι δόγμα τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Χριστοῦ κτλ...³.

Ainsi est introduit le premier chapitre du traité, signalé par un α marginal ; viennent ensuite les quatre-vingt-dix-neuf autres, numérotés (à l'encre rouge) de 2 à 100 ; puis l'épilogue adressé à Anatolios, dont la présence surprend ici vu l'absence de la lettre initiale⁴.

Des. : ἀξάνοντός με Ἰησοῦ Χριστοῦ τοῦ Κυρίου ἡμῶν ᾧ κτλ.

Le copiste n'a pas suivi les conseils du préambule : un petit espace blanc, seulement, signale le passage d'un chapitre au suivant, avec une majuscule en saillie (encre rouge) à la ligne suivante. Les titres des différentes sections n'ont pas été tous traités de la même façon : certains n'ont pas été distingués du texte des chapitres (titres des 2^e, 3^e et

1. *Tradition manuscrite* p. 33-34. J. MUYLDERMANS l'a retrouvé dans trois manuscrits syriaques : *Evagriana syriaca*, p. 63-65, et cf. plus bas, p. 330.

2. MUYLDERMANS : ἀπεδώκαμεν.

3. Sur ce préambule, voir encore plus loin, p. 384-385.

4. Nous reviendrons sur cette question p. 362 et 395.

5^e sections, respectivement ff. 131^r, 133^r et 136^r)¹. D'autres, au contraire, ont été traités comme les titres d'œuvres nouvelles (encre rouge, petite onciale, ornementation discrète), et le copiste les a affectés d'une numéro d'ordre, sans négliger pour cela la numérotation propre au traité ; ce qui nous donne un

n° 40 (f. 135^v) pour le titre de la 4^e section, avant le ch. 34 ;
 n° 41 (f. 138^r) pour le titre de la 6^e section, avant le ch. 54 ;
 n° 42 (f. 139^v) pour le titre de la 8^e section, avant le ch. 63 ;
 n° 43 (f. 140^r) pour le titre de la 9^e section, avant le ch. 71 ;
 n° 44 (f. 142^r) pour le titre de la 10^e section, avant le ch. 91.

Enfin, le titre de la 7^e section (ch. 57, f. 138^v) a été omis. Les quelques accidents matériels subis par le manuscrit dans les pages qui nous intéressent n'ont pas atteint le texte (déchirures ou coupures marginales aux ff. 133, 136, 142 et 143) ou étaient antérieurs à la copie (qui contourne le dégât, f. 141).

Viennent ensuite, sous les nos 45 à 48, quelques œuvres que je n'ai pu réussir à identifier (pas plus que H. Omont)² :

N° 45 (ff. 143^v - 145^v) Un traité anonyme sur le combat spirituel :

Titre : Περὶ ἀγῶνος καὶ πνευματικοῦ πολέμου.

Inc. : Οὐκ ἐστὶν τις ὡς ὁ θεὸς καθὼς ὁ προφήτης λέγει...

N° 46 (ff. 145^v - 148^r) Un autre sur la défense de la vérité :

Titre : Περὶ τοῦ ἀφειδῶς ὑπὲρ τῆς ἀληθείας κινδυνεύειν πεποιθότας Θεῶ.

Inc. : Ἔργον ἐστὶν τὴν ἀλήθειαν ἐν ἀλήθειᾳ ὁμολογεῖν...

1. Notons aussi que le titre de la 2^e section est en tête du ch. 7 (et non 6 comme ailleurs), et que celui de la 5^e : ὑποθήκαι, a été copié à la fin du ch. 39 (et non en tête du ch. 40) : il est bien net ici que le copiste n'a pas compris qu'il s'agissait d'un titre.

2. OMONT, *Inventaire sommaire*, I, p. 255-256.

N° 47 (ff. 148^r - 150^r) Un autre sur les risques d'illusion dans la pratique de la vertu :

Titre : Περὶ τοῦ τὴν ἀμαρτίαν ἡμᾶς φυλάττεσθαι ἐν τῷ δοκεῖν ἐργάζεσθαι τὴν δικαιοσύνην.

Inc. : Προσῆκει τοὺς μονάζοντας πάντας τοὺς τὴν ἐγκράτειαν ἐπαγγελομένους...

N° 48 (ff. 150^r - 159^v) La règle ascétique de Jean le moine, ermite¹ :

Titre : Ἐκθεσις κανόνος Ἰωάννου μοναχοῦ ἐρημίτου πρὸς τινα θεόφιλον.

Inc. : Ἐπειδὴ ἔγραψάς μοι, ποθεινότατε ἀδελφε Θεόφιλε, βουλόμενος ἀδελφῶν μοναστήριου συστήσασθαι...

Puis de nouveau S. Éphrem :

N° 49 (ff. 159^v - 162^v) De S. Éphrem... : *Non esse ridendum* (Ass. I, 254-258 ; DS, col. 805, 4, 7^o).

N° 50 (ff. 162^v - 163^v) Du même... *De differentia vitae monasticae et vitae saecularis* (Ass. II, 185-186 ; DS, col. 812, 9, 13^o).

N° 51 (ff. 163^v - 168^v) Anonyme, une instruction de Dorothee de Gaza : *Qu'il ne faut pas suivre son propre jugement* (Dorothee, *Doctrina* V, SC 92, éd. Regnault-Préville, p. 250-266).

N° 52 (ff. 168^v - 179^r) Du Bienheureux Éphrem... : *Sermo de communi resurrectione, de poenitentia et de caritate* (Ass. II, 209-222 ; DS, col. 807, 5, 3^o).

La numérotation cesse au f. 179^r ; le passage d'une œuvre à l'autre sera signalé désormais par la seule présence de

1. Il faut noter que quelques traités mis sous le nom d'Éphrem sont adressés à un certain Jean le moine (Ass. II, 186, III, 407 ; DS col. 812, 9, 14^o ; col. 814, 9, 52^o).

bandeaux ni plus ni moins importants que précédemment. Nous trouvons encore :

— (ff. 179^r - 189^v) Du Bienheureux Nil... : le traité *De la prière* (PG 79, 1168-1200)¹ en 153 chapitres². Notons qu'à partir du troisième, les chapitres sont numérotés à l'encre ordinaire, et qu'ils ne le sont plus du tout à partir du vingt-huitième.

— (ff. 189^v - 197^r) Du Bienheureux Nil... : une série de sentences (*inc.* : Φόβον ἔχε Θεοῦ... PG 79, 1252 B - 1264 A).

— (ff. 197^r - 210^r) De S. Éphrem... : *De beatitudinibus* (Ass. II, 334-335 ; DS, col. 808, 7, 6^o).

Suivi, sans titre, d'un autre texte :

Inc. : Θέλω εἰπεῖν ὑμῖν, ἀγαπητοί, περὶ τῆς βίας τῶν ἀγίων... (non identifié).

— (ff. 210^v - 218^r) De S. Jean Chrysostome... : Un discours sur le châtement ; *inc.* : Σπεύσωμεν ἀγαπητοί φυγεῖν...

— (ff. 218^r - 224^r)³ Sans nom d'auteur. S. Jean Chrysostome, *Hom. 9 in I Cor.* (PG 61, 75 s.).

— (ff. 224^r - 228^v) De S. Basile... : *Quod Deus non est auctor malorum*, 3 (PG 31, 333 A s.).

— (ff. 228^v - 237^r) De saint Nil... : *Traité des huit esprits de malice* (PG 79, 1145-1164)⁴. La présence de ce traité ici avait été signalée par Cotelier (*Monumenta Ecclesiae Graecae*, t. III, p. 568).

— (ff. 237^r - 237^v) Du même... : *Sur les maîtres et les disciples* (éd. P. Van den Ven, *Un opusculé inédit attribué*

1. Cf. plus haut, p. 132, n. 4.

2. Et sans prologue (cf. MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*, p. 40).

3. *Des.* : f. 224^r et non 228, comme il est indiqué dans P. C. BAUR, *Initia patrum graecorum*, Cité du Vatican 1955, II, p. 239.

4. La recension de l'œuvre donnée ici est la même que dans le *Coislin 109* : cf. plus haut, p. 132, n. 3.

à S. Nil, *Mélanges G. Kurth*, Liège 1908, 2, p. 73-81) : notre manuscrit, avec le *Par. gr. 1066*, a servi de base à l'édition.

Le f. 237, le dernier du manuscrit primitif, est assez abîmé, piqué, jauni.

Le f. 238, feuillet de garde final, n'est pas entièrement occupé par le texte¹ : en bas du recto et au verso se trouvent diverses notes d'écriture récente.

La particularité la plus remarquable de ce manuscrit est de mettre le *Traité pratique* sous le nom de « Pierre ermite » ; en cela, il est tout à fait isolé : nulle part ailleurs, du moins à notre connaissance, on ne rencontre d'œuvre d'Évagre sous ce nom, ni, semble-t-il, d'œuvre de qui que ce soit. Le personnage lui-même est difficile à identifier. La suggestion d'Omont de voir en lui Pierre Damascène² ne peut être retenue : cet auteur, à supposer qu'il soit plus qu'une « unité bibliographique », paraît être postérieur au XI^e siècle, date du manuscrit, et, en tout état de cause, son nom n'apparaît pas dans les manuscrits avant le XIV^e siècle³. Il n'y a aucune raison non plus de penser à Pierre l'Athonite, ermite et reclus immortalisé par les fresques du *Protaton*, sous le nom duquel aucun écrit n'a été transmis⁴, ni à ce Pierre le Moine auteur d'une vie de saint Joannicius et contemporain de Photius⁵. Il est peut-être plus satisfaisant de supposer quelque accident paléographique, mais, ici encore, plusieurs hypothèses se présentent à l'esprit,

1. Sur ce texte, voir plus haut, p. 144, n. 2.

2. *Inventaire sommaire*, t. IV, tables, p. 157. Cette suggestion a déjà été rejetée par J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 33.

3. Voir J. GOUILLARD, « Un auteur spirituel byzantin du XII^e siècle : Pierre Damascène », *EO* 38 (1939), p. 257-278.

4. Sur ce « héros semi-légitime » de l'Athos, voir S. BINON, « La Vie de Saint Pierre l'Athonite », *Studi Bizantini e Neoellenici* 5, Rome 1939, p. 41-53.

5. Cf. H. G. BECK, *Kirche und Theologische Literatur im Byzantinischen Reich*, Munich 1959, p. 558.

sans qu'aucune emporte la conviction¹ ; la plus acceptable serait de voir dans πέτρον une corruption, non pas de εὐαγγρίου, mais de νείλου, le nom de Nil couvrant assez souvent l'œuvre d'Évagre² : nous avons d'autres exemples, dans ce même manuscrit, de la confusion des lettres π et ν³ ; de plus, on trouve Nil appelé « ermite » dans un autre manuscrit du XI^e siècle⁴.

Quoi qu'il en soit de l'origine de cette attribution à « Pierre ermite », il reste que le *Traité pratique* et les deux autres traités d'Évagre sont insérés ici, avec un numéro d'ordre, dans un ensemble d'œuvres d'Éphrem⁵. Nous ne connaissons, pour le moment, aucun autre exemple de l'attribution d'une œuvre d'Évagre à Éphrem. Il y a cependant des cas, dans les recueils ascétiques, où voisinent des écrits de ces deux auteurs : nous retrouvons, en particulier, le traité d'Éphrem, *Sur les vertus et les vices* (ici sous les nos 3 à 25), sujet bien évagriens, dans le *Parisinus gr. 1056*⁶ ; et, fait plus remarquable, nous le voyons copié, partiellement, à la suite de textes mis sous le nom d'Évagre et implicitement attribués à celui-ci, dans *Bucarest. Acad. Rom. 604*⁷, ainsi que dans le codex 2 d'Halmiros, si du moins la description du catalogue de Giannopoulos est exacte⁸.

1. Entre autres, πατρὸς [ἡμῶν ?] εὐαγγρίου devenu (?) πέτρον ἐρημίτου ; ou encore mauvaise lecture de l'invocation πάτερ εὐλόγησον, fréquente, sous une forme abrégée, dans ce manuscrit.

2. Voir ci-dessous, p. 408. Toutefois ce manuscrit n'est pas du type de ceux où l'œuvre d'Évagre est attribuée à Nil, cf. ci-dessous, p. 365 et 370.

3. Voir, parmi les exemples de fautes dites d'onciale citées ci-dessous, p. 363, celles qui concernent le ch. 13, 1 et 6.

4. *Parisinus gr. 1066*, f. 45, en tête du traité *Sur les huit esprits de malice*. Le Nil des *Narrationes* (PG 79, 583 s.), confondu souvent avec Nil d'Ancyre, est appelé lui aussi « ermite ».

5. πέτρον ἐρημίτου serait-il une corruption de πατρὸς [ἡμῶν] ἐφραίμ ?

6. Voir ci-dessus, p. 141.

7. Voir ci-dessous, p. 215.

8. Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς βιβλιοθήκης τῆς μονῆς Ξενιδῆς, Νέος Ἑλληνομνήμων, t. XX, 1926, p. 104.

Le « Chozobotissis 10 (Amorgos)¹ »

Le codex 10 du monastère Chozobotissis à Amorgos est un manuscrit de parchemin de petit format (265 mm sur 210), comptant 338 feuillets. Les cahiers sont des quaternions numérotés dans l'angle inférieur interne des première et dernière pages ; les quatre premiers quaternions font défaut².

Le texte est écrit à pleine page, à raison de 24 lignes à la page, nettement préparées par une réglure de type simple³. L'ornementation est à peu près inexistante : un seul titre est surmonté d'un bandeau⁴, sorte de porte d'un dessin assez fin (p. 119) ; les autres sont seulement précédés d'une ligne de petits serpentins ; ils sont écrits en petite onciale. Les majuscules, en saillie dans la marge, sont sobrement tracées.

La copie du texte a été faite avec soin. La ponctuation comprend des « points en haut », et là où nous mettrions des virgules, des points sur la ligne distribués un peu trop généreusement. L'accentuation a été placée attentivement⁵,

1. Rien dans le catalogue très rapide dressé par A. MELIARAKÈS (*Ἀμοργός. Προσθήκη ΣΤ'. Κατάλογος τῶν χειρογράφων τῆς Μονῆς, dans Δελτίον τῆς Ἱστορικῆς καὶ Ἐθνολογικῆς Ἐταιρείας τῆς Ἑλλάδος* t. 1 (1883), p. 647-650) ne laissait supposer la présence de textes d'Évagre dans ce manuscrit. M. l'Abbé Richard, qui l'a photographié au cours de l'été 1966, a eu l'obligeance de me les signaler, et de mettre à ma disposition film et agrandissements, ainsi que l'analyse détaillée qu'il a faite du contenu.

2. La numérotation récente, faite page par page, ne tient pas compte de la lacune ; elle va de 1 à 676. Le dernier quaternion est étranger au manuscrit.

3. Type coté I 2 c par LAKE (*op. cit.*, t. I, pl. I).

4. Il est probable que le début du manuscrit en présentait un semblable.

5. Avec parfois, mais non constamment, un double accent sur μὲν ... δέ.

les esprits ont le plus souvent la forme angulaire. L'orthographe est correcte, avec des traces fugitives d'iotacisme ; la plupart des iotas muets sont adscrits, quelques-uns omis. Le recours aux abréviations est très rare : quelques traits remplaçant le ν en fin de ligne, quelques finales tachygraphiques à la même place, et les abréviations dites sacrées. L'écriture est, sinon très régulière, du moins très respectueuse des tracés et ligatures de la minuscule ; les formes onciales γ sont rarement insérées : presque uniquement des κ et des λ , quelques η . Tout cet ensemble de faits invite à reconnaître une main du début du XI^e siècle ou même du dernier quart du X^e.

Le manuscrit est un recueil de mélanges ascétiques : on y trouve un choix d'*Homélies* de saint Basile¹, ainsi que les *Constitutions monastiques* qui lui sont attribuées, les *Centuries sur la charité* de Maxime le Confesseur, les *Centuries* de Thalassius, les *Questions et réponses* du Pseudo-Anastase². C'est entre saint Maxime et Thalassius, p. 355 à 466, que prennent place les écrits d'Évagre.

1. (p. 355-357) La *Lettre à Anatolios*.

Titre : Ἐδαγρίου μοναχοῦ πρόλογος.

Inc. : Ἐπειδὴ μοι ... ; des. : ἀσφαλῆς.

Bien qu'appelée ici *Prologue*, la lettre adressée à Anatolios n'y est pas placée en tête du *Traité pratique* ; il faut noter qu'elle est incomplète, amputée précisément de toute la partie finale (l. 45 à l. 61 dans notre édition), celle qui constitue à proprement parler une introduction au *Traité*³.

1. Le codex étant mutilé au début, c'est la fin d'une Homélie (*Sur le jeûne*, I) que présente la p. 1.

2. On trouvera plus de précisions dans l'analyse manuscrite du codex qui se trouve à l'Institut d'Histoire et de Recherche des Textes.

3. Voir plus loin, p. 383.

2. (p. 357-388) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1229 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κεφάλαια διάφορα περὶ λογισμῶν.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ.

Le traité donné ici, divisé en 50 chapitres, apparaît d'emblée plus long que le texte édité : les 23 premiers chapitres seulement appartiennent au traité tel que nous le rencontrons habituellement ; ils correspondent aux ch. 1 à 24¹ de l'édition, avec, pour les derniers, quelques transpositions².

Vient ensuite sous les n^{os} 24 à 49 (*inc.* : Τῶν λογισμῶν οἱ μὲν ὡς ζῶοις...), un autre texte : il s'agit de la série de sentences sur les pensées, λογισμοί, qui constitue dans beaucoup de manuscrits la deuxième partie des *Réflexions* (σκέμματα), et qu'a éditée J. Muyldermans d'après les manuscrits *Vaticanus Barb. gr. 515* et *Parisinus graecus 913*³. L'ordre des sentences n'est pas ici exactement celui que donnent les deux manuscrits édités. Mais une autre confrontation est à faire : il existe une seconde recension de cette série de sentences, étudiée aussi par J. Muyldermans, d'après le codex *Scorialensis Υ. III. 4*⁴. Or c'est tout à fait celle que nous avons ici : dans le manuscrit de l'Escorial, comme ici, la série de sentences fait suite au traité *Des diverses mauvaises pensées*, et la première se place sous un n^o 24 ; les variantes données par Muyldermans⁵ correspondent au

1. Mais à la 2^e partie seulement du ch. 24 : l. 16 à la fin.

2. Notons aussi qu'un feuillet manque (arraché ou déplacé ?) entre les p. 380 et 381, ce qui entraîne une lacune dans les ch. 20 et 21 (selon la numérotation du manuscrit).

3. J. MUYLDERMANS, *Evagriana*, Extrait de la revue *Le Muséon*, 44, augmenté de *Nouveaux fragments grecs inédits*, Paris 1931, p. 18-20 [54-56] et p. 42-44 [378-380].

4. J. MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*, « Bibliothèque du Muséon », vol. 31, Louvain 1952, p. 35-38, à propos de la version syriaque des mêmes sentences.

5. *Loc. cit.*, p. 36.

texte du *Chozobotissis 10* ; l'ordre des sentences est le même ; les sentences 32, 48 et 49 sont conformes à celles qu'édite pour la première fois J. Muyltermans, sous ces numéros¹.

Avec le ch. 50 nous retrouvons le traité *Des diverses mauvaises pensées* : c'est le ch. 24, l. 8 à 16 (PG 79, 1228 BC)².

3. (p. 388-411) Le traité *Des diverses mauvaises pensées*, 2^e partie (éd. Muyltermans, *Tradition manuscrite*, p. 47-55, et PG 40, 1240-1241 C, PG 79, 1229 B - 1233).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἕτερα κεφάλαια περὶ ἡσυχίας εὐρεθέντα ἐν παλαιοτάτῳ βιβλίῳ ἐνεχθέντα (sic) ἀπὸ Ἰνδίας ἐν οἷς εὐρηται τὰ δύο ταῦτα πρῶτα κεφάλαια.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων... ; des. : ἄσμων τῶν ἄσμάτων.

Cet énigmatique traité sur l'*hésychia* trouvé dans « un très vieux livre apporté de l'Inde³ » n'est, tout compte fait, que la suite du traité précédent. Les 2 chapitres placés en tête sont deux courts fragments du ch. 24 du traité tel qu'il est édité dans la *Patrologie grecque*⁴, que le copiste n'avait

1. *Loc. cit.*, p. 37.

2. Dans le *Scorialensis* Y. III. 4, ce passage forme 4 chapitres, et sous le n° 54 est donné le ch. 54 du *Traité pratique* (cf. plus loin, p. 302).

3. Le mot « Inde » désignait dans l'antiquité tardive et au Moyen-Age (cf. PHILOSTORGE, *Histoire ecclésiastique* III, 4) aussi bien la région de la mer Rouge que l'Inde proprement dite : la question est examinée par A. MINGANA dans son article « The Early Spread of Christianity in India » (*The Bulletin of the John Rylands Library*, 10, 1926, p. 435-514), p. 443-446 ; voir aussi A. ДИЛЪ, « The Conception of India in Hellenistic and Roman Literature », *Proceedings of the Cambridge Philological Society* 190 (1964), p. 15-23. Que désigne-t-il ici ? l'Éthiopie, l'Érythrée, l'Arabie méridionale ? Ou est-il seulement l'équivalent d'« Oriental » ? Il n'est pas d'exemple, semble-t-il, du mot Inde désignant la Mésopotamie, région à laquelle on aurait volontiers pensé pour la provenance d'un manuscrit d'Évangile.

4. Le ch. 1 correspond à 24, l. 1-5 ; le ch. 2 à 24, l. 1 ; 5-8 ; 3-5 (PG 79, 1228 B).

pas copiés précédemment. Il est probable que, dans le manuscrit où ils furent découverts, ils ne faisaient pas corps avec la suite du texte comme ici, mais y figuraient à l'état d'*excerpta*. Sinon, pourquoi les mentionner ainsi dans le titre ?

Les ch. 3 (*inc.* : Μηδεὶς τῶν ἀναχορούντων...) et suivants appartiennent à la seconde partie du traité sous sa forme longue¹ ; la succession des chapitres est la même que dans le texte édité, mais quelques-uns sont omis, déjà copiés avec la première partie du traité (les ch. 38 à 40 de l'édition) ; entre le ch. 41 (déjà copié lui aussi, et dont les premiers mots seulement sont donnés, sous le n° 18) et le ch. 42 sur lequel il termine (n° 20), le copiste intercale, sous le n° 19, une sentence dont nous ne voyons pas l'origine (*inc.* : Οἱ δαίμονες ταῖς πονηραῖς πράξεσιν...).

4. (p. 411-441) Le *Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἕτερα κεφάλαια πρακτικὰ ἀρχόμενα ἀπὸ τοῦ τί ἐστὶν Χριστιανισμὸς ἐν καὶ ὀριζόμενοι ἀποδεδώκαμεν διὰ τοῦ πρώτου κεφαλαίου εἶναι δόγμα τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ἐκ πρακτικῆς καὶ φυσικῆς καὶ θεολογικῆς συνεστῶς.

Inc. : Χριστιανισμὸς ἐστὶ... ; des. : καὶ δυνάμει τῆ τοῦ ἀξάνοντός με Χριστοῦ Ἰησοῦ τοῦ Κυρίου ἡμῶν ᾧ κτλ.

Ce long titre, tout à fait particulier à ce manuscrit, s'explique si l'on admet que la copie a été faite sur un exemplaire doté du petit préambule que nous avons trouvé dans le *Parisinus 1188*². La formule qui fait transition entre ce préambule et le traité, ce sont précisément les mots ἀρχόμεθα τοῦ πρώτου κεφαλαίου ἀπὸ τοῦ τί ἐστὶ Χριστιαν-

1. Cette recension longue, contenue dans de nombreux manuscrits, a été décrite et partiellement éditée par J. Muyltermans d'après le *Coistin 109*, cf. plus haut, p. 134.

2. Voir plus haut, p. 147 ; et plus loin, p. 163.

νισμός ... κτλ..., devenus ici ἀρχόμενα, etc. Le copiste n'a gardé ici que le passage de transition.

Bien que déjà cité dans le titre, le 1^{er} chapitre du traité est répété, sous le n° 1. Viennent ensuite les quatre-vingt-dix-neuf autres, exactement numérotés en marge ; enfin l'Épilogue adressé à Anatolios.

La présentation du traité est claire. Quand il passe d'un chapitre à l'autre le copiste va à la ligne presque constamment. Il va à la ligne également pour copier les sous-titres, qu'il écrit en petite onciale, mais de la même encre que le texte¹.

5. (p. 441-466) Le traité *De la prière* (PG 79, 1168-1200)².

Titre : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νεΐλου περὶ προσευχῆς κεφάλαια ργγ'.

Inc. : Εἴ τις βούλοιο ... ; des. : εὐρηκας προσευχῆν.

Nous avons ici, sous le nom de Nil, le traité *De la prière* en 153 chapitres ; le prologue a été omis.

Le « Casinensis Arch. Abbatiae 231³ »

Le *Casinensis 231* réunit, sous une seule couverture de parchemin, deux manuscrits d'époques différentes. Le

1. Plusieurs sous-titres sont omis : ceux des 3^e, 4^e et 5^e sections, respectivement avant les ch. 15, 33 et 40. Notons aussi que le titre de la 2^e section est en tête du ch. 7 et non du ch. 6 (cf. plus haut, p. 148, n. 1).

2. Sur ce traité voir plus haut, p. 132, n. 4.

3. Il est décrit dans E. MIONI, *Catalogo di Manoscritti greci esistenti nelle Biblioteche Italiane*, Roma 1965 (Indici e cataloghi XX), t. I, p. 201-203, sous le n° 112 ; il avait déjà fait l'objet d'une notice détaillée dans J. SAJDAK, « De Codicibus Graecis in Monte Casino », *Rozprawy Wydz. filologicznego Akademii Umiejetnosci w Krakowie*, t. L (1913), p. 3-20, et antérieurement dans la *Bibliotheca casinensis*, Mont-Cassin 1880, t. IV, p. 249-255. Grâce à l'obligeance du R.P. Lec-cisotti, je possède la photographie sur microfilm des ff. 50 à 107 ; pour le reste, je m'en rapporte aux catalogues.

premier seul nous intéresse. C'est un codex de parchemin¹ de petit format (251 mm sur 190), comprenant 160 feuillets organisés en 20 quaternions non numérotés. Le texte est écrit à pleine page à raison de 23 lignes à la page ; la surface écrite mesure 195 mm sur 140². La réglure, nettement marquée, est, autant qu'on en peut juger sur photographie, d'un type simple³.

La présentation du manuscrit est très soignée : Mioni, après Sajdak, admire le talent dont fit preuve le copiste dans l'ornementation. Des bandeaux peints, où dominent le rouge et l'or, d'après la description qu'en donne A. Caravita⁴, viennent en tête de chaque œuvre ; ceux qui précèdent les traités d'Évagre sont formés de rosaces, faites d'éléments floraux, encadrées dans un large ruban rectangulaire dont les quatre angles sont prolongés par des palmes. Les titres sont écrits en petite onciale, à l'encre rouge. Les initiales des traités sont très élancées (couvrant en hauteur 4 lignes de texte), minces avec des parties renflées⁵, et peintes de plusieurs couleurs⁶. Les initiales des chapitres, plus petites, sont en saillie et dorées.

La copie du texte a été faite avec le même soin. L'orthographe est bonne, les accents et les esprits (de forme ronde)

1. Parchemin très mince : les chiffres et lettres dorés au verso apparaissent au recto et inversement.

2. SAJDAK, *op. cit.*, p. 3.

3. Type I 2 c, ou, plus probablement, I 2 e, de LAKE (*op. cit.*, t. I, pl. I).

4. A. CARAVITA, *I Codici e le arti a Monte Cassino*, Monte Cassino 1869, t. I, p. 123.

5. Certaines présentent des figures zoomorphes : « in altre sono lepri, colombe, mezze figure umane, od intere... » (CARAVITA, *ibid.*). Aucune initiale de ce type ne se trouve dans les ff. 50-107 ; il est vrai que cette partie du manuscrit n'est pas la plus ornée, si l'on en croit Caravita : « Tutto ciò rende questo un Codice di lusso ; se non che verso la fine il calligrafo mise minore studio negli ornati, e si tenne contento alle dorature ed al minio » (*op. cit.*, p. 124).

6. Quatre couleurs pour le τ initial de l'œuvre d'Évagre (f. 50) : « viridi, caesio, albo, rubro », SAJDAK, *op. cit.*, p. 6.

sont soigneusement notés¹; les élisions sont fréquentes. Il faut remarquer toutefois que les iotas muets sont généralement omis.

L'écriture est ferme et régulière, on y sent un effort d'archaïsme, qui explique peut-être la datation de Caravita : ix^e siècle ou première moitié du x^e. Cependant tout un ensemble de signes paléographiques : l'abondance des lettres de forme onciale², quelques tracés caractéristiques³, l'allure de l'écriture dans les bas de page, où l'application du copiste se relâche un peu, la présence de nombreuses abréviations⁴, et pas seulement en fin de ligne, l'emploi de petites virgules dans la ponctuation, tout cela invite à aller plus loin que Sajdak et Mioni qui placent le manuscrit au xi^e siècle et à admettre le début du xii^e.

Le manuscrit a-t-il été copié au Mont-Cassin ? Caravita ne semble pas en douter, et Sajdak évoque à son propos la belle époque des miniaturistes du Mont-Cassin sous la conduite de l'abbé Desiderius (1058-1087)⁵. La présence de l'or dans les miniatures serait en faveur de cette origine⁷. On pourrait objecter que les bandeaux du type décrit plus haut (p. 159) rappellent certains manuscrits du Mont-Athos plutôt que les motifs d'origine italienne⁸. On sait que les

1. Avec le double accent sur μὲν ... δέ.

2. A. CARAVITA, *op. cit.*, p. 122.

3. λ et κ constamment ; γ, ε, η, ω et même δ la plupart du temps ; α, π, σ de loin en loin.

4. ρ ouverts et assez larges, dans la boucle desquels s'insère parfois une voyelle, ν volumineux et déformés, ω très évasés, α onciaux à grande hampe, larges υ, τ et γ dominant les autres lettres ; on remarque aussi quelques ligatures « en as de pique ».

5. Presque tous les signes tachygraphiques syllabiques usuels apparaissent au moins une fois, mais répartis inégalement selon les pages.

6. J. SAJDAK, *op. cit.*, p. 3, n. 2, qui renvoie à *Bibliotheca casinensis*, vol. I, Prolégomènes, p. x : l'activité des ateliers de copie, très grande au xi^e siècle, y est dite se continuer au xii^e.

7. Cf. R. DEVRESSE, *Les Manuscrits grecs de l'Italie méridionale (Studi e Testi 183)*, Cité du Vatican 1955, p. 31.

8. Cf. K. WEITZMANN, *Die byzantinische Buchmalerei des IX. und*

manuscrits circulaient facilement¹ : ne peut-on admettre que le *Casinensis 231* ait été copié sur un modèle apporté de l'Athos ? Aucune indication à ce sujet dans le manuscrit lui-même : la signature d'un certain Georges, qui se lit au f. 160, est, d'après Mioni, d'une main récente².

Le contenu du *Casinensis 231* est de caractère ascétique³. Les auteurs représentés sont les suivants :

a) Grégoire de Nazianze.

1. (ff. 2-46) *Sentences tétrastiques (Poèmes I, II, 33 ; PG 37, 928-945)*, avec la paraphrase de Nicétas David (PG 38, 788-841).

2. (ff. 46-49^v) *Épitaphe sur Basile le Grand (PG 38, 72-75)* avec la paraphrase de Nicétas David (Nicétas Philosophe, Venise 1563, p. 53-56).

b) Évagre.

1. (ff. 50^r - 74^r) *Des diverses mauvaises pensées (PG 79, 1200 D - 1228 C)*.

Titre : Εὐαγγρίου περὶ διαφόρων λογισμῶν, γαστριμαργίας, φιλαργυρίας καὶ κενοδοξίας· εὐρέθη δὲ ἐν ἄλλῳ ἐν τῷ ἀπὸ Ἰνδίας ἐνεχθέντι ἔχουσα τὰ δύο πρῶτα ταῦτα κεφάλαια.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ σου.

X. *Jahrhunderts*, Berlin 1935, p. 35, et en particulier pl. XLII, 240 et 242, pl. XLIII, 243-244.

1. Cf. R. DEVRESSE, *op. cit.*, p. 36 ; voir aussi ce qu'écrit Luigi Tosti, l'auteur des Prolégomènes de la *Bibliotheca casinensis*, t. I, p. x-xi, sur les rapports du Mont-Cassin avec Byzance au xi^e siècle. Et nous verrons que dans ce manuscrit, comme dans le précédent, une partie de l'œuvre d'Évagre est donnée comme provenant d'« un très ancien livre apporté de l'Inde » (cf. plus loin, p. 162-163).

2. MIONI, *op. cit.*, p. 201.

3. Une note autographe de Montfaucon (MIONI, *ibid.*), en tête du manuscrit, en donne la première analyse ; cf. aussi B. DE MONTFAUCON, *Bibliotheca bibliothecarum*, t. I, p. 220.

Comme l'ont bien vu Sajdak et Mioni, le texte est ici très différent de celui qu'a édité Suarès. Quelques compléments peuvent être ajoutés à leurs identifications.

Les divergences du début trouvent leur explication dans les quelques mots qui font suite au titre : le copiste nous dit que les deux premiers chapitres se trouvaient dans « un autre manuscrit apporté de l'Inde¹ ». Nous retrouvons ici les deux courts chapitres sur lesquels le copiste du codex *Chozobiotissis 10* attirait aussi l'attention du lecteur² ; mais ici ils ont été transportés au début de la première partie du traité. Le fait qu'ils commencent l'un et l'autre par *Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων τῆ πρακτικῆ*³, mots par lesquels débute le ch. 1 du traité, explique peut-être que le copiste les ait placés en tête, comme deux recensions différentes de ce premier chapitre.

Les ch. 3 à 23 sont les ch. 1 à 24 du texte édité, avec, pour les derniers, quelques transpositions⁴.

Vient ensuite, sous les nos 24 à 49, la série de sentences sur les pensées (*λογισμοί*) qui font partie ailleurs des *Réflexions*⁵. E. Mioni a identifié ce texte et signalé des divergences dans l'ordre des sentences par rapport au texte édité⁶. C'est qu'ici, comme nous l'avons constaté à propos du *Chozobiotissis 10*, nous trouvons une autre recension de ces sentences, conforme à celle que donnent plusieurs manuscrits syriaques et le codex de l'Escurial Y. III. 4⁷.

1. Cf. plus loin, p. 163 et plus haut, p. 156, n. 3.

2. *Chozobiotissis 10*, p. 388, voir plus haut, p. 156. Ces mêmes chapitres, suivis comme ici du ch. 1 du traité, mais de celui-ci seulement, se trouvent aussi dans le *Romanus Angelicus graecus 52*, où ils constituent un extrait isolé d'Évagre (f. 214^{r-v}), sous un titre qui est mot pour mot celui que nous avons ici.

3. *PG 79*, 1228 B (ch. 24, l. 1).

4. Et l'omission, au ch. 24, du passage copié en tête (ch. 24, l. 1 à 8; *PG 79*, 1228 B) et des lignes suivantes (l. 8 à 16) reportées à la fin.

5. Sur ce texte, voir plus haut, p. 155.

6. *Op. cit.*, p. 202.

7. Voir plus haut, p. 155, n. 4.

Enfin, les ch. 50 à 54 sont tirés de nouveau du *Des diverses mauvaises pensées* : un passage du ch. 24 (l. 8 à 16, *PG 79*, 1228 B-C) y a été réparti en 5 chapitres.

2. (ff. 74^r - 88^r) *Des diverses mauvaises pensées*, 2^e partie (éd. Muyldermans, *Tradition manuscrite*, p. 47-55, et *PG 40*, 1240-1241 C, *PG 79*, 1229 B - 1233).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἕτερα κεφάλαια περὶ ἡσυχίας εὐρεθέντα ἐν παλαιοτάτῳ βιβλίῳ ἐνεχθέντι ἀπὸ Ἰνδίας.

Inc. : Μηδεὶς τῶν ἀναχορούντων... ; des. : ἐν τοῖς ἄσμασι τῶν ἁσμάτων.

Le titre, l'origine attribuée au texte, le contenu du texte lui-même, appellent les mêmes remarques que le traité qui occupe les p. 388-411 du *Chozobiotissis 10*¹. Seules différences : les deux courts chapitres d'introduction ont été transportés ici au début du traité précédent² et nous n'y trouvons pas non plus la sentence inédite qui figure dans *Chozobiotissis 10* sous le n° 19³. Aussi le traité n'a-t-il ici que 17 chapitres⁴.

Ces deux manuscrits visiblement apparentés sont les seuls, à ma connaissance, à donner ces chapitres sous forme de traité indépendant, et avec ce titre *περὶ ἡσυχίας*.

3. (ff. 88^r - 107^r) *Le Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ πρόλογος τοῦ μοναχοῦ καὶ τί ἐστὶ χριστιανισμός· ἐν κεφαλαίοις ρ'.

Inc. : Παρακαλῶ τοὺς ἐντυγχάνοντας.

Le traité, appelé ici *le Moine*⁵, est précédé de l'avertisse-

1. Voir plus haut, p. 156-157.

2. Voir ci-dessus, p. 162.

3. Voir plus haut, p. 157.

4. Le dernier, ch. 42 de l'édition (*loc. cit.*, p. 55), avait été édité par SAJDAK, *op. cit.*, p. 9-10.

5. Sur ce titre, que confirment d'autres témoignages, voir plus loin, p. 399 s.

ment donné au copiste que nous avons déjà trouvé dans le *Parisinus 1188*¹, et non de la *Lettre à Anatolios*. Après avoir donné le premier chapitre du traité tel qu'il est cité dans cet avertissement, le scribe le copie une seconde fois, allant à la ligne, et mettant en regard un n° 1.

Les 100 chapitres sont ensuite disposés avec soin : le copiste va chaque fois à la ligne, place dans la marge extérieure une numérotation écrite à l'encre dorée², et, dans la colonne tracée à cet effet, les initiales des chapitres, de la même encre.

Fait étonnant dans une copie aussi soignée, aucun des sous-titres des sections n'a été conservé.

Le haut du f. 107 a été coupé, vraisemblablement à cause du bandeau qu'il devait porter au verso³; cela nous prive de 5 lignes de texte, soit la fin du ch. 100 et le début de l'Épilogue adressé à Anatolios; il nous reste la fin de l'Épilogue⁴. Les onze dernières lignes du texte sont disposées en échelons dégradés.

c) (ff. 107^v - 160^r) Diadoque de Photicé, *Cent chapitres gnostiques* (éd. des Places, SC 5^{bis}, Paris 1955, p. 84-163)⁵.

1. Cf. plus haut, p. 147. Ce texte, dont tous les auteurs de catalogues ont vu l'intérêt, a été édité dans la *Bibliotheca casinensis*, t. IV, p. 250, et dans SAJDAK, *op. cit.*, p. 10. Il sera encore question de cet avertissement, plus bas, p. 384-385.

2. Les ch. 10 et 18 n'étant pas numérotés, cela entraîne un décalage dans la numérotation, par rapport à l'ensemble des manuscrits, jusqu'au ch. 35 : le copiste passe alors directement de 32 à 35 pour reprendre la bonne numérotation, ce qui prouve qu'il avait un modèle numéroté.

3. C'était chose faite en 1880 : cf. *Bibliotheca casinensis*, t. IV, p. 249, « Summam paginam ab impia manu, rei pulchritudine forte illecta, abruptam ». Voir aussi SAJDAK, *op. cit.*, p. 14.

4. La lacune est de 134 lettres (de 100, 7 τῶν ἀγρίων à ἐν τῷ Ἐπιλογῆ, 3), soit 5 lignes de 27 lettres, ce qui est une moyenne courante dans le manuscrit.

5. Le *Casinensis 231* n'a pas été utilisé pour l'édition, mais le

Ni le titre ni le texte n'ont souffert de la disparition du bandeau.

Le f. 160 (dont le verso est nu) est le dernier du manuscrit sur parchemin. La seconde partie du recueil (ff. 161-276) est faite d'un manuscrit de même format, du xv^e siècle, écrit sur papier, assez négligé. Il contient l'*Exposé de la foi orthodoxe* de saint Jean Damascène (PG 94, 789-1228).

R.P. des Places l'a étudié et inséré dans son classement des manuscrits dans « La tradition manuscrite des 'Cent chapitres' de Diadoque de Photicé », REG 70 (1957), p. 380-381.

CHAPITRE II

MANUSCRITS PRÉSENTANT LE TRAITÉ
EN 90 CHAPITRES

Ce sont trois manuscrits du Mont Athos : le codex 26 du *Protaton*, le codex Γ 93 de la Grande Laure, et le codex 635 du monastère de S. Pantéléimon.

Le « Protaton 26¹ »

Le codex 26 du *Protaton* est un manuscrit de parchemin, de format moyen² comprenant 330 feuillets. Les cahiers sont des quaternions, dont la numérotation ancienne a disparu. Le texte est écrit à pleine page, à raison de 21 lignes à la page³. La réglure est nettement marquée d'un bout à l'autre du manuscrit : d'un type assez compliqué au début⁴, elle est simplifiée à partir du f. 23⁵, début du 4^e quaternion.

1. Décrit dans Sp. P. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, Cambridge 1895, t. I, p. 5.

2. Cf. LAMBROS, *ibid* : Περγ., 4, IX. Vraisemblablement 300 mm environ sur 200.

3. Parfois 20 lignes seulement dans les derniers quaternions.

4. La justification est limitée à droite (du recto) par trois traits parallèles auxquels s'ajoute un cadre. Il ne correspond exactement à aucun de ceux qu'a relevés Lake, les plus proches étant I 36 a, I 44 a, I 45 a, présentés par des manuscrits de la fin du x^e et du début du xi^e siècle (cf. LAKE, *op. cit.*, t. I, pl. III).

5. Type plus courant I 2 c (LAKE, *op. cit.*, t. I, pl. I).

L'ornementation est à peu près inexistante¹. Les titres et sous-titres sont écrits en petite onciale dans la première partie du manuscrit², en une assez lourde onciale dans la deuxième³. L'orthographe est bonne, les accents et les esprits sont soigneusement notés, les iotas muets sont toujours adscrits. Le recours aux abréviations est tout à fait exceptionnel⁴. La ponctuation est malhabile mais abondante.

L'écriture, très élégante, présente un mélange peu banal de caractères petits, suspendus à des lignes assez espacées, et de quelques lettres pourvues d'une grande hampe orientée vers la gauche : δ minuscules, λ et κ de type oncial⁵. La présence de ces formes onciales⁶ interdit de penser avec Lambros que le manuscrit ait été copié au ix^e siècle⁷. Cependant le nombre restreint de ces mêmes formes, la

1. Une ligne de points et de traits souples terminés par des palmes sépare les traités les uns des autres.

2. Où se trouve l'œuvre d'Évagre ; du f. 1 au f. 12, ces titres, ainsi que les numéros et les lettres en saillie, semblent avoir été recouverts d'un badigeon (qui en rend difficile la lecture sur photographie).

3. Consacrée à Théodoret (cf. plus loin, p. 174). Au début de l'œuvre (f. 127^v), on remarque une initiale majeure à « nœuds » (cf. K. WEITZMANN, *op. cit.*, p. 35).

4. Deux ou trois fois dans les vingt-six premières pages, si l'on excepte l'abréviation souvent employée de *καὶ per arctationem*.

5. M. J. Irigoien me signale un manuscrit dont l'écriture est proche de celle-ci, le *Laurentianus 4, 29* ; d'après les photographies publiées par WEITZMANN (*op. cit.*, pl. VIII, 42 à 44), elle paraît tout à fait identique à celle du *Protaton 26* (aux caractères susdits, il faut ajouter des détails plus précis : mêmes crochets en bas des ρ et des τ, même renflement en haut des η, etc.) et les deux manuscrits ont toutes chances d'être de la même main. Seule différence, le *Laurentianus 4, 29* est enluminé. Cf. A. M. BANDINI, *Catalogus codicum manuscriptorum Bibliothecae Medicae Laurentianae...*, t. 1, Florence 1764, p. 551. Pour la date, Bandini se réfère à l'avis de Montfaucon : x^e siècle, date retenue aussi par Weitzmann.

6. Forme onciale encore pour le π, de loin en loinpour γ, ε, η, très rarement pour α, σ, β.

7. LAMBROS, *ibid*.

pureté du tracé de la minuscule, la forme des esprits¹, l'absence d'abréviations, tout cela rend difficile de suivre H. Gressmann qui le place au XII^e. Les vraisemblances sont pour le dernier tiers du X^e siècle, ou pour le début du XI^e.

Le *Protaton 26* contient des œuvres de deux auteurs, Évagre et Théodoret. Mais, comme le signale Lambros, il est acéphale⁴, et, d'après une inscription portée sur la page de garde⁵, il était considéré comme un *Lausaïkon*⁶, c'est-à-dire comme un recueil de textes relatifs aux moines, comprenant principalement l'histoire « lausiaque » de Pallade⁷. Les cahiers n'étant pas numérotés, il est possible d'admettre qu'ait disparu toute une partie du manuscrit contenant l'*Histoire lausiaque*⁸. Mais la mention *λαυσαϊκόν* peut aussi s'expliquer par le caractère monastique des textes

1. Ils sont angulaires ; les guillemets marginaux le sont également.

2. L'utilisant pour son édition des sentences métriques *Aux Moines*, il repousse l'hypothèse du IX^e siècle et le dit appartenir « vraisemblablement » au XII^e siècle. H. GRESSMANN, *op. cit.*, p. 152 ; cf. aussi J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 67, n. 1.

3. C'est la date proposée par M. l'Abbé Richard, qui le photographia en 1951 : « Le codex 26... n'est pas du IX^e siècle, mais plutôt de la première moitié du XI^e. » M. RICHARD, « Rapport sur une mission d'études en Grèce », *Bulletin d'information de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes* n° 1, p. 63.

4. LAMBROS, *ibid.*

5. Laquelle reprend une note marginale du f. 2, d'une main plus ancienne, mais postérieure cependant à la copie du manuscrit.

6. Sur cette expression et sur l'usage liturgique de ces recueils, cf. DU CANGE, *Glossarium ad Scriptores mediae et infimae Graecitatis*, Lyon 1688, col. 794, et M. RICHARD, « Florilèges spirituels grecs », col. 499 (*DS* 5, col. 475-512).

7. Éd. C. BUTLER, *The Lausiak History of Palladius, Texts and Studies* VI, 2, Cambridge 1904, p. 9-169. Sur le titre τὸ λαυσαϊκόν, voir p. 8 (1).

8. Il faut noter que le codex *Lavra Γ 93* (voir plus loin, p. 177) qui a le même contenu que *Protaton 26* et nous donne un texte d'Évagre apparenté (voir plus loin, p. 344), renferme en outre l'*Histoire lausiaque* et l'*Historia monachorum*.

qu'il contient actuellement, en particulier par l'*Histoire philothée* de Théodoret, qui a pu évoquer l'*Histoire lausiaque* à l'esprit d'un lecteur¹.

Dans l'état actuel du manuscrit, c'est l'œuvre d'Évagre qui vient en tête :

a) Évagre.

1. (ff. 1^r - 13^v) *Le Traité pratique*.

Les premiers feuillets du codex étant détachés, le f. 1^r est très abîmé, presque illisible : déchirure sur le côté, encre effacée, surcharges récentes. Du titre on ne peut lire que quelques lettres : *ευ-* permet de conjecturer *Εὐαγγρίου*, et *-κά* un peu plus loin *κεφάλαια πρακτικά*. A la première des 21 lignes de texte, on lit ... *ἐστὶ δ...*, ce qui permet de restituer *Χριστιανισμός ἐστὶ δόγμα...*, début du 1^{er} chapitre du *Traité pratique* ; de loin en loin quelques mots des ch. 2, 3, 4 et 5 peuvent être déchiffrés et à la dernière ligne le début du ch. 6 qui continue lisiblement au verso. Nous avons ainsi au f. 1^r le début du texte que nous éditons, mais sans prologue.

Au verso du f. 1, nous pouvons collationner les ch. 6 et 7. Mais le ch. 8 qui débute à la dernière ligne de 1^v ne continue pas au f. 2 : en 2^r, au lieu des mots attendus [*καταναγκάζει διαφόρων ἐπιθυμεῖν* nous lisons 'Ο τῆς ὑπερηφανίας δαίμων, soit le début du ch. 14, avec ce numéro dans la marge (id'). Il y a donc là une lacune importante : 68 lignes de notre édition. Or, comme une page du manuscrit correspond à peu près à 17 lignes, il faut conclure à une lacune de 4 pages : deux feuillets ont été égarés ; nous les avons cherchés vainement dans le reste du manuscrit. La pagination, qui est continue et n'accuse aucun manque, est donc postérieure à la disparition des feuillets.

1. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de recueil dit *Lausaikon* et ne contenant pas l'*Histoire lausiaque*.

Les ff. 2^r - 13^v nous donnent les ch. 14 à 90 sans aucune omission et clairement présentés : numérotation et lettre en saillie signalent les changements de chapitre, des sous-titres en petite onciale le passage d'une section à l'autre. Après le dernier mot du ch. 90, ἡ χάρα, le copiste a occupé une ligne par un petit motif décoratif, montrant par là qu'il estimait le traité terminé, puis il a copié le titre du traité suivant. Il ne s'agit donc pas ici d'une lacune, l'omission des dix derniers chapitres du *Traité pratique* est volontaire : ou, plus probablement, la copie a été faite sur un modèle qui présentait le traité en 90 chapitres.

2. (ff. 13^v - 21^r) Les sentences métriques *Aux moines* (H. Gressmann, *Nonnenspiegel und Mönchsspiegel des Evangelios Pontikos*, TU 39, 4, 1913, p. 152-165).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς ἐν κοινοβίοις ἢ ἐν συνοδίαις μοναχοῦς.

Inc. : Κληρονόμοι θεοῦ... ; des. : ἐν καιρῷ προσευχῆς.

Cette copie a été collationnée par H. Gressmann, elle figure dans l'apparat critique sous le sigle C.

3. (ff. 21^v - 22^v et 32^r - 38^v)¹ *Les bases de la vie monastique* (PG 40, 1252-1264).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ τὰ κατὰ μοναχῶν αἴτια καὶ ἡ καθ' ἡσυχίαν τούτων παράθεσις.

Inc. : Ἐν τῷ Ἱερεμίας... ; des. : ἱκετηρίαν ποιεῖσθαι ὅτι τῷ θεῷ δόξα εἰς κτλ.

4. (ff. 39^r - 39^v ; 23^r - 31^v ; et 40^r - 64^v) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200-1233 ; PG 40, 1240-1244, et J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 47-55).

1. Comme on le voit, 9 feuillets (un quaternion et un feuillet détaché) ont été déplacés, ce qui a entraîné un mélange des traités 3 et 4 ; les ff. 23^r - 31^v doivent être replacés après le f. 39. La numérotation, continue, est postérieure à ce déplacement.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ λογισμῶν.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων... ; des. : ἐν προσευχῇ σου.

Nous avons ici la recension longue du traité, comme dans le *Coislin 109*¹, mais le dernier chapitre en est détaché et donné comme un traité distinct.

5. (ff. 64^v - 70^r) Un fragment *Sur la sanctification* (éd. J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 55-60).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ ἀγιασμοῦ.

Inc. : Οἷς θεὸς νόμος... ; des. : ἐν ζωῇ ἀναπαυσώμεθα εἰς τοὺς αἰῶνας κτλ.

C'est le ch. 44 de la recension longue du traité *Des diverses mauvaises pensées* tel que J. MUYLDERMANS l'a édité².

6. (ff. 70^v - 71^r) *Six sentences*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Ὅτι ἡ ἐγγήγορσις... ; des. : τοῦ Κυρίου.

De ces six sentences, d'allure exégétique, les cinq premières sont, à ma connaissance, inédites et la dernière (Εἰ ἡ ἡμέρα Κυρίου κτλ.) a été éditée par J. MUYLDERMANS avec d'autres *excerpta* du codex *Parisinus gr. 1220*³.

7. (ff. 71^r - 95^r) Le traité adressé *Au moine Euloge* (PG 79, 1108 A l. 10-1140).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Ἐν οἷς παρέχεις... ; des. : καὶ μὴ ἐπιλάβῃ τῆς προσκυνητῆς καὶ ἀγίας Τριάδος.

Le traité débute ici à la fin du ch. 10 de l'édition, comme dans les manuscrits *Coislin 109* et *Parisinus gr. 1056*⁴.

1. Voir plus haut, p. 134.

2. Sur l'authenticité de ce texte, cf. plus haut, p. 134, n. 2.

3. J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 74, l. 3 à 5.

4. Cf. plus haut, p. 135, n. 1 et p. 140-141.

8. (ff. 95^v - 99^r) Le petit traité des *Vices opposés aux vertus* (PG 79, 1140-1144).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Ἀναγκαῖον δὲ ἡγοῦμαι... ; des. : ἡ ἐν ἀμελείᾳ.

Il s'agit ici, comme dans Migne, de la recension courte du traité.

9. (ff. 99^v - 104^v) Les *Réflexions* (Σκέμματα) publiées par J. Muyldermans d'après les *Parisini 913* et *3098* (*Evagriana*, extrait de la revue *Le Muséon*, 44, Paris 1931, p. 38-44).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Χριστὸς εἰ μὲν ἔστι Χριστός... ; des. : εἰκοσιοκτῶ.

10. (ff. 104^v - 106^v) Les *Définitions des passions de l'âme raisonnable*, ou *Trente-trois chapitres à la suite* (PG 40, 1264 D - 1268 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ὅροι παθῶν ψυχῆς λογικῆς.

Inc. : Ἰκτερός ἐστίν... ; des. : πεπιστευμένοι.

11. (ff. 106^v - 107^r) Des *Sentences alphabétiques* (PG 79, 1249 C - 1252 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ γινῶμαι.

Inc. : Ἀρχὴ σωτηρίας... ; des. : ὁ κίνδυνος.

12. (ff. 107^v - 108^r) Une autre série de *Sentences alphabétiques* (PG 40, 1268 C - 1269 B).

Sans titre, séparées seulement des précédentes par une ligne de points.

Inc. : Ἀτοπὸν ἐστίν... ; des. : μισούσης.

13. (ff. 108^r - 108^v) *Vingt-six sentences* (PG 40, 1269 B-D).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Ἀρχὴ ἀγάπης... ; des. : πάντα ποιεῖ.

14. (ff. 108^v - 109^v) Une *Exhortation aux moines* (PG 79, 1236 A-B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ παραίνεσις πρὸς μοναχοῦς.

Inc. : Ἀκρασίαν βρωμάτων... ; des. : μέτοχος ζωῆς αἰωνίου.

Il y a dans cette exhortation et dans la suivante des développements que ne comprend pas le texte de la Patrologie, mais qu'a édités J. Muyldermans d'après le *Vaticanus Barberinianus graecus 515* qui présente la même recension (« *Evagriana*, Le Vatic. Barb. Graecus 515 », *Le Muséon*, 51, 1938, p. 200-201).

15. (ff. 110^r - 113^v) *Deuxième exhortation aux moines* (J. Muyldermans, *ibid.*, p. 201-203, et PG 79, 1236 B - 1240 B).

Titre : Παραίνεσις δευτέρα.

Inc. : Ὅν τρόπον ὄρνεον... ; des. : συνεσθίειν καλόν.

16. (ff. 113^v - 115^r) Sous le titre d'*Instructions*, une série de sentences partiellement inédites en grec¹, mais dont la traduction syriaque a été éditée par J. Muyldermans (*Evagriana syriaca*, p. 92 ; 135-138 ; 165-167).

Titre : Ὑποθῆμαι.

Inc. : Ἀπαρχὰς ἄλωνος... ; des. : ἔτη ζωῆς.

17. (ff. 115^r - 127^r) Sous le titre d'*Instructions contre les pensées*, le traité *Des huit esprits de malice* (PG 79, 1145-1164).

Titre : Πρὸς τοὺς λογισμοὺς ὑποθῆμαι.

Inc. : Ἀρχὴ καρποφορίας ; des. : τοῦ πρακτικοῦ ἀποστᾶσα γίνεται ἡδονή.

Chacune des huit sections est précédée d'un sous-titre.

1. Sur l'édition de dix-huit d'entre elles, voir plus loin p. 291, n° 3.

C'est ici, comme dans les *Parisini Coisl. 109* et *Paris. gr. 1188*, la recension longue du traité¹.

Une note d'une main récente au bas du f. 126^v signale une lacune affectant les deux dernières sections ; d'après la longueur du texte manquant, il apparaît que deux feuillets ici encore ont disparu² ; et au f. 127^r nous avons la fin du traité telle qu'elle se présente dans la recension longue³.

Cette analyse du codex *Protaton 26* révèle qu'il contient presque toute l'œuvre d'Évagre conservée en grec⁴. Tous ces textes (dénombrés de 2 à 17) sont précédés de la mention $\tau\omicron\upsilon\ \alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon$ ⁵ : ils sont donc considérés par le copiste comme étant du même auteur que le n° 1, le *Traité pratique*, œuvre dont l'attribution à Évagre n'est pas contestée. Ce fait revêt à nos yeux d'autant plus d'importance que ce manuscrit est sans doute le plus ancien témoin dont nous disposions dans la tradition manuscrite des œuvres d'Évagre.

b) Théodoret de Cyr.

1. (ff. 127^v - 309^v) *L'Histoire philothée* (PG 82, 1284-1496)⁶.

2. (ff. 309^v - 330^r) *Le Traité sur la divine et sainte charité* (PG 82, 1497-1521)⁷.

1. Cf. plus haut, p. 132, n. 3 et p. 150, n. 4.

2. Cf. plus haut, p. 169. Ici aussi la pagination, postérieure à la perte des feuillets, n'en tient pas compte.

3. Ce passage final a été édité par J. MUYLDERMANS dans « Une nouvelle recension du *De octo spiritibus malitiae* de S. Nil », *Le Muséon* 42 (1939), p. 251-252.

4. Voir l'inventaire dressé dans A. et C. GUILLAUMONT, « Evagrius Ponticus », *RAC*, 6 (1966), col. 1091-1095.

5. La mention [Νεῖλου] ajoutée à $\tau\omicron\upsilon\ \alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon$ dans le catalogue de Lambros, a été suggérée à l'auteur par les éditions qu'il connaissait, mais ne correspond à rien dans le manuscrit.

6. Sur une édition critique annoncée, qui utilisera le *Protaton 26*, voir A. LEROY-MOLINGHEN, « Les Manuscrits de l' ' Histoire Philothée ' de Théodoret de Cyr », *Byzantion* 34 (1964), fasc. 1, p. 27-47.

7. Cf. P. CANIVET et P. MALVAUX, « La tradition manuscrite du

Le verso du f. 330, inutilisé, présente quelques notes de plusieurs mains récentes. Un feuillet de garde termine le manuscrit.

Le « Lavra Γ 93 (Athous 333)¹ »

C'est un manuscrit de parchemin de petit format (240 mm sur 190), comprenant 315 feuillets, incomplet à la fin. Les cahiers sont des quaternions, au nombre de 41, portant une signature dans l'angle inférieur interne des première et dernière pages². Le texte est écrit à pleine page, à raison de 27 lignes à la page³ soigneusement préparées par une réglure de type simple⁴.

L'ornementation se limite aux quatre ou cinq bandeaux, assez simples⁵, surmontant des titres en une onciale assez

Περὶ τῆς θείας ἀγάπης (Recherche d'une méthode mathématique de classement des manuscrits et de critique textuelle) », *Byzantion* 34 (1964), fasc. 2, p. 385-413, et, en particulier, à propos du *Protaton 26*, p. 388.

1. Il est sommairement décrit dans Spyridon LAURIOTES et S. EUSTRATIADIS, *Catalogue of the Greek Manuscripts in the Library of the Laura on Mount Athos, with Notices from other Libraries*, Cambridge 1925, p. 46. L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes possède des photographies des ff. 1 à 116, 179 à 181, 225 à 315 ; pour le reste il faut se contenter des indications du catalogue.

2. Il y a quelques anomalies dans la succession des cahiers, la plupart du temps signalées par une main récente : les ff. 66-74 sont à replacer après le f. 80 (voir l'article de M^{me} A. Leroy-Molinghen cité plus haut, p. 43) ; le 29^e quaternion fait défaut (voir plus loin, p. 178) ; le 35^e cahier est un ternion, le 37^e un binion ; le dernier feuillet du 41^e manque.

3. 26 quand il y a passage à une deuxième main (voir page suivante n. 3).

4. C'est le type coté I 2 c par LAKE (*op. cit.*, t. I, pl. I), du moins dans toute la partie du manuscrit consacrée à Évagre.

5. Ce sont des motifs géométriques enfermés dans un long ruban (une « porte » au f. 1) avec des palmes aux quatre angles ; il semble qu'ils soient peints (rouge et or ?) et que la peinture se soit écaillée par endroits.

haute, qui marquent les changements d'auteurs. Les différentes œuvres d'Évagre ne sont séparées que par une ligne de points avec de tout petits motifs décoratifs, et les titres sont en petite onciale. Les lettres en saillie sont des onciales, mais très discrètes ; les initiales majeures ornées sont rares. Si l'ensemble est austère, la copie a été faite avec soin ; il n'y a pour ainsi dire aucune abréviation ; l'orthographe est bonne : on notera seulement un léger flottement dans la graphie du son ε¹, et l'absence d'iota muet. Les accents et les esprits sont exactement notés. La ponctuation est presque trop abondante².

L'écriture est régulière et serrée. Les tracés des lettres minuscules y sont assez purs ; on remarque le raccourcissement des hampes qui donne une impression d'uniformité, et une tendance à ne pas lier les lettres. Les formes onciales insérées ne sont pas très nombreuses (κ, λ, π, ε, η). Dans la dernière partie du manuscrit quelques pages sont d'une autre main³, qui est bien contemporaine de la première, car le travail des deux copistes s'imbrique étroitement⁴, parfois même à l'intérieur d'un cahier⁵. Or cette écriture est d'apparence plus archaïque que la première : les formes onciales y sont plus rares⁶, les esprits y sont constamment

1. δραπαίτην pour δραπέτην (f. 229^v, l. 9), λέγετε pour λέγεται (f. 230^v, l. 11), γίνεσθε pour γίνεσθαι (f. 233^r, l. 4).

2. Points en haut, points médians, points sur la ligne et même quelques virgules.

3. Quatre feuillets du 35^e cahier (un ternion), les 8 feuillets du 36^e, les 4 feuillets du 37^e (un binion), et les deux avant-derniers feuillets du 39^e cahier, soit 18 feuillets qui n'offrent que 26 lignes à la page, parfois même 25.

4. Il semble bien qu'ils se soient partagé la tâche, le deuxième copiste prévoyant trop de place pour le travail convenu et laissant des demi-pages en blanc (ff. 269^v, 283^v, 298^v), non sans noter en marge que rien ne manque (οὐ λείπει), le premier n'en prévoyant pas assez, ce qui l'amène à dépasser ses 27 lignes (ff. 271^v, 296^v).

5. Mais jamais d'un folio.

6. On y retrouve κ, λ et π minuscules ; et les ε et η onciaux y sont rares.

de forme angulaire alors que les formes arrondies dominent avec la première main, les lettres y sont plus liées, etc.¹. L'aspect de la première et principale écriture invitait déjà à remettre en question la date donnée par le catalogue de Spyridon Lauriotes et S. Eustratiades : XIII^e siècle ; l'étude de la deuxième enlève toute hésitation, et invite à proposer la deuxième moitié du XI^e siècle. La mutilation de la fin du manuscrit nous prive, hélas, de toute indication à ce sujet.

Une troisième main, plus récente (XIII^e, XIV^e siècle ?), a laissé des traces d'un bout à l'autre du manuscrit, renforcant des lettres effacées, comblant des lacunes, mettant en marge de courtes remarques². Une autre, plus récente encore, a occupé les bas de page laissés en blanc par la deuxième main, en y copiant des textes d'intérêt monastique (ff. 269^v, 283^v)³. Notons encore, en fait de *marginalia*, un certain nombre de doigts tendus (ff. 265^v, 285^v, 299^r, 307^v).

Le contenu du manuscrit *Lavra Γ 93* appartient à la littérature monastique :

a) (ff. 1 - 114^v) Théodoret de Cyr, l'*Histoire philothée* (PG 82, 1284-1496), terminée (ff. 104^v - 114^v) par le petit *Traité sur la divine et sainte charité* (PG 82, 1497-1521)⁴.

b) (ff. 115^r - 180^v) Pallade, l'*Histoire lausiaque* (éd. C. Butler, *Texts and Studies* VI, 2, Cambridge 1904, p. 6-169).

Le chapitre relatif à Évagre, absent de certains manuscrits⁵, est donné ici en appendice (ff. 178^v - 180^v).

1. Notons aussi l'emploi constant du double accent sur μὲν ... δέ dont le premier copiste n'use que sporadiquement.

2. Voir plus bas (p. 178) les gloses du *Traité pratique*.

3. C'est à cette dernière, semble-t-il, qu'est due la note relevée au f. 2^v par S. EUSTRATIADÈS dans 'Αγιορειτικῶν κωδικῶν σημειώματα, Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, t. A, 1917, p. 160.

4. Sur l'édition critique annoncée, qui utilisera le codex *Lavra Γ 93*, voir les articles cités plus haut à propos du *Protaton 26* (p. 174, n. 6 et 7).

5. Voir sur ce point BUTLER, *ibid.*, p. 216, n. 70. Notre manuscrit n'a pas été utilisé par Butler (*ibid.*, Introduction, p. xviii).

c) (ff. 181^r - 225^v) *L'Historia Monachorum in Aegypto* (éd. A. J. Festugière, *Subsidia Hagiographica*, 34, Bruxelles 1961)¹.

Le texte débute avec la section 13 du Prologue (*inc.* : Πρώτην θεοῦ θέλοντος); il s'achève au milieu d'une phrase en XXVIII, 11 (*des.* : πρὸς οὓς φησιν) par suite de la disparition du 29^e quaternion².

d) (ff. 226^r - 315^v) Évagre.

Le dernier tiers du manuscrit est consacré à Évagre :

1. (ff. 226^r - 235^v) *Le Traité pratique.*

Titre : Ἐδαγρίου μοναχοῦ κεφάλαια πρακτικά.

Inc. : Χριστιανισμός ἐστίν... ; *des.* : ἡ χαρά.

Le traité n'est pas précédé ici de la *Lettre à Anatolios*, et il n'a que 90 chapitres. Le copiste ne va pas à la ligne pour chaque chapitre, mais le numéro en marge, un petit espace blanc et une lettre en saillie signalent clairement le passage de l'un à l'autre. Les sous-titres des sections sont en petite onciale.

Les ch. 76, 80, 86 et 89 présentent des lacunes dues à un accident subi par le parchemin (brûlé, semble-t-il) qui a endommagé les ff. 234 et 235 ; les lettres et mots manquants ont été rétablis dans leur intégrité par le lecteur attentif qui a revu tout le manuscrit³. Nous lui devons aussi quelques gloses ; la première, placée en face du titre (f. 226^r), concerne l'attribution du traité : ἐν ἄλλω τοῦ σοφοῦ νεῖλου εἶναι γέγραπται ; ailleurs une remarque sur le sens d'un chapitre (ch. 51, f. 232^r), un rapprochement avec un

1. Ni l'édition du P. Festugière, ni celle, antérieure, de E. Preuschen (*Palladius und Rufinus*, Giessen 1897) n'ont utilisé ce manuscrit.

2. Les signatures 28 (f. 225^v) et 30 (f. 226^r) se trouvent face à face, rendant manifeste la lacune, signalée en outre par une note marginale ; la pagination récente, cependant, n'en tient pas compte.

3. Sur cette 3^e main, voir un peu plus haut, p. 177.

autre auteur (Isaac de Ninive, ch. 81, f. 234^v), enfin une correction maladroite du texte (ch. 90, f. 235^v)¹.

2. (ff. 235^v - 240^v) Les sentences métriques *Aux moines* (H. Gressmann, *Nonnenspiegel und Mönchsspiegel des Evagrius Pontikos*, *TU* 39, 4, 1913, p. 152-165).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς ἐν κοινοβίοις ἢ ἐν συνοδίαις μοναχοῦς.

Inc. : Κληρονόμοι Θεοῦ... ; *des.* : ἐν καιρῷ προσευχῆς.

H. Gressmann n'a pas utilisé cette copie².

3. (ff. 240^v - 245^v) *Les bases de la vie monastique* (PG 40, 1252-1264).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ τὰ κατὰ μοναχοῦς αἴτια· καὶ ἡ καθ' ἡσυχίαν τούτων παράθεσις.

Inc. : Ἐν τῷ Ἱερεμίας... ; *des.* : ἱκετηρίαν ποιῆσθαι ὅτι τῷ θεῷ δόξα κτλ.

4. (ff. 245^v - 267^r) *Le traité Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200-1233 ; PG 40, 1240-1244, et J. Muyldermans, *Tradition manuscrite*, p. 47-55).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ λογισμῶν.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων... ; *des.* : ἐν προσευχῇ σου.

Le traité a ici la même teneur que dans le *Protaton* 26³.

5. (ff. 267^r - 271^v) Un fragment *Sur la sanctification* (éd. J. Muyldermans, *Tradition manuscrite*, p. 55-60)⁴.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ ἀγιασμοῦ.

Inc. : Οἷς θεῖος νόμος... ; *des.* : ἐν ζωῇ ἀναπαυσόμεθα εἰς τοὺς αἰῶνας κτλ.

1. Voir plus loin, p. 345.

2. Cf. J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 66.

3. Cf. plus haut, p. 170, n° 4.

4. Sur ce texte, voir plus haut, p. 171, n° 5.

6. (ff. 271^v - 272^r) *Six sentences*¹.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἕτερα κεφάλαια.

Inc. : "Ὅτι ἡ ἐγρήγορσις... ; des. : τὴν τοῦ Κυρίου.

7. (ff. 272^r - 295^v) Le traité adressé *Au moine Euloge* (PG 79, 1093-1140).

Titre : Εὐαγρίου μοναχοῦ περὶ λογισμῶν ἐξηγορίας καὶ βίου συμβουλίας πρὸς Εὐλόγιον.

Inc. : Οἱ τὸν οὐράνιον... ; des. : καὶ μὴ ἐπιλάβῃ τῆς προσκυνητῆς καὶ ἀγίας Τριάδος.

Relevons en face du titre une glose marginale de la troisième main : τοῦ ἀββᾶ Νείλου ἄλλοι. Et notons que le traité débute ici — à la différence de tous les manuscrits examinés jusqu'à présent — avec le premier chapitre du texte édité ; notons aussi qu'il contient le passage inédit du ch. 9 dont J. MUYLDERMANS a signalé la présence dans le *Parisinus gr. 1188*².

8. (ff. 295^v - 298^r) Le petit traité des *Vices opposés aux vertus* (PG 79, 1140-1144).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Ἀναγκαῖον δὲ ἡγοῦμαι ; des. : ἡ ἀμελεία.

Comme dans le *Vaticanus graecus 703*³ le traité, ici, est complet et ne présente pas la lacune de l'édition⁴.

9. (ff. 298^v - 301^v) Les *Réflexions* (éd. J. MUYLDERMANS, *Evagriana*, extrait de la revue *Le Muséon*, 44, Paris 1931, p. 38-44).

1. Sur ces sentences, voir plus haut, p. 171, n° 6.

2. Voir plus haut, p. 146, n. 2.

3. Cf. J. MUYLDERMANS, « Evagriana de la Vaticane », *Le Muséon* 54 (1941), p. 5 ; et du même, *Evagriana syriaca*, Louvain 1952, p. 59-60.

4. PG 79, 1144 D, après ἀλλοίωμα. Voir la notice de SUARÈS, PG 79, 1349 C.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ Εὐαγρίου μοναχοῦ σκέμματα.

Inc. : Ὁ Χριστός, εἰ μὲν ἐστὶ... ; des. : εἰκοσιοκτώ.

10. (ff. 301^v - 302^v) Les *Définitions des passions de l'âme raisonnable*, ou *Trente-trois chapitres à la suite* (PG 40, 1264 D - 1268 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἄροι παθῶν ψυχῆς λογικῆς.

Inc. : Ἰκτερός ἐστὶν... ; des. : πεπιστευμένοι.

11. (f. 303^r) Les *Sentences alphabétiques* (PG 79, 1249 C - 1252 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Ἀρχὴ σωτηρίας... ; des. : ὁ κίνδυνος.

En marge, toujours de la troisième main : ἀλφάβητον ἀββᾶ Νείλου.

12. (f. 303^{r-v}) Une autre série de *Sentences alphabétiques* (PG 40, 1268 C - 1269 B).

Sans titre, séparée seulement de la précédente par une demi-ligne de points.

Inc. : Ἀτοπὸν ἐστὶ... ; des. : πάντα μισούσης.

En marge, toujours de la même main : ἕτερον ἀλφάβητον.

13. (ff. 303^v - 304^r) *Vingt-six sentences* (PG 40, 1269 B-D).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Ἀρχὴ ἀγάπης... ; des. : πάντα ποιεῖ.

14. (304^v - 307^r) Une *Exhortation aux moines* (PG 79, 1236 A-B ; et éd. MUYLDERMANS, *Le Muséon*, 51 (1938), p. 200-201).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ παραίνεσις πρὸς μοναχούς.

Inc. : Ἀκρασίαν βρωμάτων... ; des. : ζωῆς αἰωνίου.

Nous avons ici la même recension de cette exhortation que dans le *Protaton* 26¹.

15. (ff. 304^v - 307^r) Une *Deuxième exhortation aux moines* (éd. Muyltermans, *Le Muséon*, 51 (1938), p. 201-203 ; et PG 79, 1236 B - 1240 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ παραίνεσις δευτέρα εἰς μοναχοῦς.

Inc. : Ὁν τρόπον ὄρνειον... ; des. : συνεσθίειν καλόν.

Même recension également que dans le *Protaton* 26².

16. (ff. 307^r - 308^r) Des *Instructions*³.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ὑποθήκαι.

Inc. : Ἀπαρχὰς ἄλωνος... ; des. : πλησθήσονται σοι ἔτη ζωῆς.

17. (ff. 308^r - 315^v) Sous le titre d'*Instructions contre les pensées*⁴ le traité *Des huit esprits de malice* (PG 79, 1145-1164).

Titre : Πρὸς τοὺς λογισμοὺς ὑποθήκαι.

Inc. : Ἀρχὴ καρποφορίας... ; des. : ταπεινὸς ἐκεῖνος...

Chacune des huit sections est précédée d'un sous-titre. La dernière est incomplète, le dernier feuillet du dernier cahier ayant disparu ; il manque les vingt dernières lignes du texte édité, et probablement davantage (vingt autres lignes environ), car, malgré la lacune, il est possible de reconnaître ici la recension longue du traité⁵.

Comme on le voit à la simple analyse, le codex *Lavra* Γ 93 est un témoin précieux de l'œuvre d'Évagre.

1. Cf. plus haut, p. 173, n° 14.

2. Cf. plus haut, p. 173, n° 15.

3. Sur ce texte, qui figure aussi dans *Protaton* 26, cf. plus haut, p. 173, n° 16.

4. En marge, de la 3^e main : περὶ τῶν ἡ' λογισμῶν.

5. D'après certaines variantes. Sur cette recension que présente aussi le *Protaton* 26, voir plus haut, p. 173-174, n° 17.

Le « Panteleimon 635 (Athous 6142)¹ »

C'est un manuscrit de papier, du xvii^e siècle, qui compte 140 feuillets ; le format est petit : 205 mm sur 160. Les cahiers sont des quaternions, numérotés dans la marge supérieure droite du premier folio. Le texte est écrit à pleine page, à raison de 18 lignes à la page (17 seulement de loin en loin).

La présentation du manuscrit témoigne d'une certaine recherche. Des bandeaux volumineux séparent les opuscules : torsades un peu lourdes, serpents à deux têtes surmontées de sortes de mitres, grandes palmes, grosses fleurs. Les initiales, même d'un simple chapitre, sont souvent constituées par un sujet zoomorphique ou anthropomorphique. Certaines initiales majeures sont très encombrantes, occupant, en hauteur, jusqu'au tiers de la surface écrite. Les titres et sous-titres sont écrits en petite onciale. Ceux-ci, comme aussi tous les motifs décoratifs, sont, semble-t-il, de la même encre que le texte lui-même.

La ponctuation a été mise avec intelligence², les esprits et les accents sont attentivement notés. L'orthographe est correcte. Le copiste semble avoir un souci de purisme ; il préfère les formes γινώσκειν à γινώσκειν, γίγνεται à γίνε-ται, etc.³, il apporte des corrections grammaticales au texte (subjonctif au lieu de l'indicatif après ὅταν)⁴. On doit noter cependant l'omission de quelques iotas muets, et quelques traces de iotacisme⁵. L'écriture est ferme,

1. Il est décrit dans le catalogue de S. P. LAMBROS, *op. cit.*, t. II, p. 407. Un film des ff. 68^v - 140 se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

2. On remarque l'emploi fréquent de deux points superposés, en fin de ligne, quand un mot est coupé, ou à côté de mots abrégés.

3. ff. 76^v, l. 1 ; 78^r, l. 8 ; 80^r, l. 11.

4. f. 80^r (ch. 86 du *Traité pratique*). Sur ce point voir plus loin, p. 445.

5. αἰφνηδῶς, f. 76^r, l. 1 ; ἀνδρῖα, f. 80^r, l. 16.

penchée vers la droite, assez élégante bien qu'un peu empâtée. Les abréviations y sont très nombreuses.

Le manuscrit a souffert de l'humidité : des taches d'eau endommagent de nombreuses pages.

Lambros divise le manuscrit en deux parties :

- I. (ff. 1^r - 68^v) Ἀββᾶ Νείλου κεφάλαια καὶ γινῶμαι.
- II. (ff. 68^v - 140) Εὐαγρίου μοναχοῦ κεφάλαια.

Pour la première partie (dont je n'ai pas vu de reproduction) je n'ai rien à ajouter au catalogue, si ce n'est que la plupart des œuvres mises ici sous le nom de Nil se trouvent ailleurs¹ sous celui d'Évagre. D'où l'intérêt, pour le problème littéraire d'attribution posé par ces œuvres, de la note relevée par Lambros « sur le bord du f. 1 α, d'une autre main » : ἐν ἀρχαίᾳ μεμβράνῃ εὐρον συγγραφέα τὸν Εὐάγριον μοναχὸν ὄλων τῶν ἐν τῇ βίβλῳ ταύτῃ γεγραμμένων με'. Χριστὸς Νικηφόρου...².

Le premier titre contenant le nom d'Évagre apparaît au verso d'un feuillet, à la 4^e ligne, après un bandeau plutôt moins important que d'autres : la deuxième partie du manuscrit n'est donc pas nettement séparée de la première. Voici ce qu'elle contient :

1. (ff. 68^v - 80^v) *Le Traité pratique.*

Titre : Εὐαγρίου μοναχοῦ κεφάλαια πρακτικά.

Inc. : Χριστιανισμὸς ἐστίν... ; des. : ἡ χαρά.

1. Neuf sur treize d'entre elles se trouvent, notamment, sous le nom d'Évagre, dans les deux manuscrits précédemment décrits, *Protaton 26* et *Lavra Γ 93*. Sur ce point voir plus loin, p. 346.

2. Le chiffre 45 dépasse de beaucoup le nombre des œuvres contenues dans le manuscrit : doit-on supposer que Lambros a lu με' pour κε', 25, nombre qu'on peut dire vraisemblable, en tenant compte du fait que les listes du catalogue sont souvent incomplètes ? Lambros ne dit pas si l' « autre main », responsable de cette note, est contemporaine ou non de la première. Et, d'après sa table des βιβλιογράφοι, il semble distinguer ce copiste des autres Nicéphore dont il relève la signature dans plusieurs manuscrits athonites du xvii^e siècle.

Nous avons ici encore un *Traité pratique* en 90 chapitres, et sans prologue. La numérotation, en marge, est très nette. Il n'y a pas d'alinéas : des majuscules, dans le corps du texte, indiquent le début des chapitres. Les titres des différentes sections du traité sont signalés à l'attention par divers ornements.

2. (ff. 81^r - 87^v) Les sentences métriques *Aux moines* (éd. H. Gressmann, *Nonnenspiegel und Mönchsspiegel des Evagrius Ponticos*, TU 39, 4, 1913, p. 152-165).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τοὺς ἐν κοινοβίοις ἢ συνοδαίαις μοναχοῦς.

Inc. : Κληρονόμοι Θεοῦ... ; des. : ἐν καιρῷ προσευχῆς.

Cette copie a été collationnée par H. Gressmann, elle figure dans son appareil critique sous le sigle D.

3. (ff. 87^v - 95^v) *Les bases de la vie monastique* (PG 40, 1252-1264).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ τὰ κατὰ μοναχοῦς αἴτια καὶ ἡ καθ' ἡσυχίαν τούτων παράθεσις.

Inc. : Ἐν τῷ Ἱερεμιά... ; des. : ἐκετηρίαν ποιεῖσθαι ἔτι τῷ Θεῷ ἢ δόξα κτλ.

4. (ff. 95^v - 126^r) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200-1233 ; PG 40, 1240-1244, et J. Muyldermans, *Tradition manuscrite*, p. 47-55).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ λογισμῶν.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : ἐν προσευχῇ σου.

Le traité a ici la même teneur que dans le *Protaton 26*¹.

5. (ff. 126^v - 131^r) Un fragment *Sur la sanctification* (éd. J. Muyldermans, *Tradition manuscrite*, p. 55-60)².

1. Cf. plus haut, p. 170, n° 4.

2. Sur ce texte, voir plus haut, p. 171, n° 5.

Titre : Περὶ ἀγιασμοῦ.

Inc. : Οἷς θεῖος νόμος... ; des. : ἐν ζωῇ ἀναπαυσόμεθα εἰς τοὺς αἰῶνας κτλ.

6. (ff. 131^{r-v}) *Six sentences*¹.

Titre : Ἔτερα κεφάλαια.

Inc. : Ὅτι ἡ ἐγγήγορσις... ; des. : τὴν τοῦ Κυρίου.

La dernière s'achève au bas de la page, suivie des simples petits motifs décoratifs qui marquent les fins de traité. Rien ne signale que la copie de l'œuvre d'Évagre soit achevée. Cependant le f. 132^r est resté vierge, ainsi que les suivants. Les ff. 136^r - 140^r sont occupés par une table des matières d'une main récente.

1. Sur ces sentences, voir plus haut, p. 171, n° 6.

CHAPITRE III

MANUSCRITS DONNANT UN CHOIX DE 63 CHAPITRES

Trois manuscrits présentent un choix de 63 chapitres, précédés de la *Lettre à Anatolios*, et suivis d'extraits du traité *Des diverses mauvaises pensées* : ce sont le *Parisinus graecus 362*, l'*Athous 613 (Lavra E 151)*, et le *Vaticanus Reginensis 23*.

Le « *Parisinus graecus 362*¹ »

Le *Parisinus graecus 362 (olim Reg. 944, Fonteb.-Reg. 2969)* est un volume de petit format, assez épais : il mesure 206 mm sur 136, et compte 312 feuillets². C'est un manuscrit composite à tous points de vue : il n'est pas tout entier du même papier, l'épaisseur des cahiers est variable, plusieurs copistes ont collaboré à la copie de textes nombreux.

Mis à part les 4 feuillets de garde, contemporains de la reliure, le codex a été fait d'au moins quatre ou cinq papiers différents ; l'examen de leurs filigranes permet de

1. Voir H. OMONT, *Inventaire sommaire*, t. I, p. 37, et, pour plus de détails, J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 17-20.

2. Et non 317 comme le ferait croire le numéro porté par le dernier feuillet : l'auteur de la numérotation récente a passé du n° 144 au n° 150, omettant cinq numéros (sans qu'il y ait aucune lacune).

confirmer la date proposée par Omont : xiv^e siècle. Si le premier papier utilisé (ff. 1 - 70) semble en être dépourvu¹, le deuxième (ff. 71-86) présente un filigrane très proche², sans être identique, de certains filigranes relevés par Briquet dans des documents du xiv^e siècle³; et surtout le quatrième papier, le plus largement employé (ff. 99 - 251), laisse apparaître une grande « croix de procession » qui se rencontre à Venise en 1324⁴. Bien que deux ou trois autres filigranes n'aient pu être identifiés⁵, on peut admettre que l'ensemble du manuscrit est fait de papier italien du xiv^e siècle.

L'épaisseur des cahiers n'est pas constante : la plupart sont des quaternions, mais il y a aussi des binions, des senions, et même un octonion. A chaque folio, dans la marge inférieure, apparaît une double numérotation, d'une main du xvi^e siècle : une lettre de l'alphabet latin, qui change avec chaque cahier⁶, et un chiffre arabe, qui donne le rang de chaque feuillet à l'intérieur du cahier (A1, A2, etc.).

La copie des textes est due à plusieurs mains, toutes du xiv^e siècle. Les 10 cahiers faits du premier papier sont couverts d'une écriture arrondie, assez élégante. A partir

1. La recherche d'un filigrane y est rendue difficile par les irrégularités de la pâte. Cependant le papier peut être daté du début du xiv^e siècle d'après les critères fixés par J. IARGON, dans « Les premiers manuscrits grecs écrits sur papier et le problème du bombycin », *Scriptorium* 4 (1950), p. 194-204 : les vergeures ont 40 mm environ d'épaisseur par groupe de vingt, les pontuseaux sont écartés d'environ 50 mm, le format est de 280 sur 420 mm.

2. Deux « cercles coupés » reliés l'un à l'autre.

3. Cf. C. M. BRIQUET, *Les filigranes*, Leipzig 1923, nos 3144 (Avenches, Vaud 1336), 3147 (Genève 1341), ou nos 3157 (Pise 1324), 3158 (Bologne 1326).

4. BRIQUET, *ibid.*, n° 5623 (Venise 1324).

5. Ceux du 12^e cahier (ff. 87-99 : un cœur ? un mont ? voisinant avec une sorte de râteau) et ceux du dernier papier utilisé (ff. 252-317 : lettres majuscules).

6. D'abord la série des majuscules, puis les minuscules (il y a 36 cahiers).

du 11^e cahier apparaît l'écriture principale du manuscrit, une écriture aigüe et serrée, très peu liée, donnant une impression d'uniformité ; à l'intérieur des 12^e et 13^e cahiers, elle cède plusieurs fois la place à une troisième main, plus liée, plus arrondie, mais enchevêtrée, pour reparaître sans interruption des ff. 97 à 275 et, après une dernière apparition de la troisième main, des ff. 284 à 317. Comme ces deux dernières mains alternent à l'intérieur des cahiers, elles sont évidemment contemporaines. Quant à la première, qui cesse avec le premier papier, elle pourrait être, comme celui-ci, un peu plus ancienne ; mais le fait que le deuxième copiste ait achevé la copie commencée par le premier interdit d'imaginer un grand intervalle de temps entre les deux.

Le texte est écrit à pleine page d'un bout à l'autre du manuscrit, avec un nombre de lignes à la page variable selon les mains¹. La première partie du manuscrit est la plus soignée, on y remarque des bandeaux tracés à l'encre rouge, des titres rubriqués et encadrés ; avec la deuxième main les bandeaux disparaissent, les titres se confondent le plus souvent avec le texte ; subsistent seulement les letrines rouges de la numérotation et des initiales. Aucun alinéa : le copiste veut utiliser au mieux la place, il ne concède rien à la recherche esthétique. Il se contente d'être lisible et correct, respectant les règles de l'orthographe, de l'accentuation et de la ponctuation. Il use abondamment des abréviations.

Rien ne permet de retracer l'histoire du manuscrit antérieurement au xvi^e siècle, époque à laquelle il appartint à Antoine Éparque². Comme le signale une note au

1. 25 lignes pour la première, de 32 à 39 pour la deuxième, 29 à 31 pour la troisième.

2. Il figure dans la liste autographe des quatre-vingt-huit manuscrits d'Antoine Éparque sous le n° 7 avec ces quelques mots : ὕμνοι τοῦ Θηοαρᾶ καὶ ἕτερα πατηρικᾶ. Cf. H. OMONT, *Catalogue des manuscrits grecs d'Antoine Éparque (1538)*, Bibliothèque de l'École des Chartes,

bas du f. 1 : κτῆμα Ἀντωνίου Ἐπαρχοῦ τοῦ βασιλεῖ δοθέν, il fit partie du lot de trente manuscrits offerts par le marchand vénitien à François I^{er}, et vint prendre place dans la bibliothèque de Fontainebleau¹. Il y fut pourvu d'une belle reliure en maroquin portant les armes du roi : fleurs de lys d'argent entourées du collier de l'ordre de S. Michel, salamandre en dessous de l'écu, nombreux F couronnés. Au-dessus des armes une inscription en lettres dorées : Α. Ἀβᾶ (sic) Θαλασίου ἑκατοντάδες καὶ ὀφρῖκιον τι τῆς ἐκκλη[σίας], donne le contenu du premier tiers du livre. Les tranches, dorées et ciselées, portent aussi un F ; on devine l'emplacement d'un fermoir. L'apparence est celle d'un beau livre de prières.

C'est en effet par un recueil de prières que débute le manuscrit :

— (ff. 1-97^r) Les hymnes et prières du Thécaras (éd. Agapios Landos : βιβλίον καλούμενον Θεκαράς ; Venise 1643)².

Viennent ensuite un certain nombre d'œuvres appartenant à la littérature ascétique, et qui voisinent souvent dans les manuscrits avec les traités d'Évagre :

— (ff. 97^v - 108^v) Les quatre *Centuries* de Thalassius (PG 91, 1428-1469).

— (ff. 108^v - 130^v) Les *Chapitres théologiques et gnos-*

t. LIII, 1892, p. 95-110. D'après Omont, le « titre du manuscrit », au haut du f. 1, serait de la main d'Antoine Éparque (p. 98).

1. Cf. H. OMONT, *Catalogues des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François I^{er} et Henri II*, Paris 1889. Il figure dans les différents catalogues : sous le n° 1 dans le Catalogue alphabétique, avec une analyse de C. Palaeocappa (p. 1-2), sous le n° 101 dans le Catalogue méthodique, avec une analyse plus succincte (p. 207), et encore sous le n° 1, p. 383.

2. Sur ce recueil et sur l'identité de son auteur, voir H. G. BECK, *Kirche und Theologische Literatur im byzantinischen Reich*, München 1959, p. 704 ; voir aussi J. LEROY, *DS* 3, « Denys », col. 452-454, et D. HEMMERDINGER-ILIADOU, *ibid.* 4, « Éphrem », col. 807.

tiques de Jean de Carpathos¹, suivis de la *Centurie* et du petit traité adressé par cet auteur à des moines de l'Inde (Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν, Venise 1957, p. 276-301)².

— (ff. 130^v - 139^v) Sous le nom de Nil, le traité *De la prière* (PG 79, 1168 B - 1200), suivi de quelques extraits sur le même sujet³.

— (ff. 139^v - 158^r) L'*Anthologie* d'Élie l'Ecdicos (PG 127, 1129-1176)⁴.

— (ff. 158^r - 159^v) Sur la prière encore, un fragment du *De voluntaria paupertate* de Nil (PG 79, 998 B - 1000 D et 1004 A-D)⁵.

— (f. 159^v) Quatre *Apophtegmes*.

— (ff. 160^r - 185^v) Les *Cent chapitres gnostiques* de Diadoque de Photice (éd. des Places, *SC* 5^{bis}, Paris 1955, p. 84-163)⁶.

— (ff. 185^v - 201^v) *La loi spirituelle* de Marc l'ermite (PG 65, 905-929), suivie du traité *Sur ceux qui prétendent se sanctifier par les œuvres* (*ibid.*, 930-965).

— (ff. 202^r - 214^r) *Les chapitres pratiques et théologiques*

1. Sur ce texte inédit, voir H. G. BECK, *op. cit.*, p. 452-453, et J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 18.

2. La présence de ces textes dans le *Parisinus 362* a été signalée par M. Th. DISDIER, dans « Jean de Carpathos, l'homme, l'œuvre, la doctrine spirituelle », *EO* 31 (1932), p. 292 et 296, n. 2.

3. Pour plus de détails, voir J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 19.

4. Cf. M. Th. DISDIER, « Élie l'Ecdicos et les ἑτερα κεφάλαια attribués à Saint Maxime le Confesseur et à Jean de Carpathos », *EO* 31 (1932), p. 17-43, et en particulier p. 19.

5. Voir J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 19-20.

6. Le *Parisinus 362* n'a pas été utilisé pour l'édition, mais il est cité parmi les « recentiores » dans É. DES PLACES, « La tradition manuscrite des 'Cent chapitres' de Diadoque de Photice », *REG* 70 (1957), p. 384.

de Syméon le Nouveau Théologien (éd. Darrouzès, SC 51, Paris 1957)¹.

C'est ici, à la 7^e ligne du f. 214^r, que débute le texte d'Évagre :

— (ff. 214^r - 220^r) La *Lettre à Anatolios* et le *Traité pratique*.

Titre : Ἐδαγρίου τοῦ ἐν Σλίτσι.

Inc. : Ἐπειδή μοι... ; des. : τὸν τόπον τοῦ Θεοῦ.

Le titre est dans le corps du texte, écrit en minuscules ; seules deux initiales à l'encre rouge signalent le changement d'auteur². La *Lettre à Anatolios*, complète, occupe une page et demie : des. (f. 214^v) : ἐμβεβήκοσι.

Puis sans alinéa et sans titre, après un petit espace blanc, débute le ch. 1 du *Traité pratique* (inc. : Χριστιανισμός ἐστίν...), mis ici sous le n° 2. Bien que la numérotation soit ensuite continue (en marge, à l'encre rouge)³, le traité n'est pas donné ici intégralement⁴ ; on y trouve seulement les ch. 1 à 5, 15 à 28, 30, 32 à 42, 50 à 53, 63 à 90, soit un choix de 63 chapitres. Ils ont été copiés sans alinéa, une petite initiale rubriquée dans le corps du texte marquant les débuts de chapitre. Les sous-titres des sections choisies ont été conservés⁵.

A la suite du ch. 90 (n° 62 dans le manuscrit, des. : ἡ χάρα, f. 217^v), le traité semble continuer avec neuf longs chapitres numérotés de 63 à 71⁶ : il s'agit, en fait, d'extraits

1. Le manuscrit n'a pas servi à l'édition, parce qu'il présente une recension aberrante : voir l'Introduction, p. 18 et 24. Sur ce sujet voir aussi J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 20.

2. L'ornement marginal, assez médiocre, qui est à la hauteur du titre, ne semble pas être de la main du copiste.

3. Elle est souvent erronée (omissions, duplications) : cf. J. MUYLDERMANS, *La teneur du Practicus*, p. 77-78. D'où l'inexactitude du dernier numéro.

4. Cf. J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 28.

5. Sauf celui de la 3^e section (avant le ch. 15).

6. PG 40, 1236 C - 1244 B.

d'un autre traité d'Évagre, *Des diverses mauvaises pensées*¹.

Comme l'a établi J. Muyldermans dans « La teneur du Practicus d'Évagrius le Pontique² », le *Parisinus 362* est un des manuscrits qu'a utilisés J. B. Cotelier pour son édition du *Traité pratique*, et par malheur il l'a édité en premier et tel quel³, bien qu'il fût conscient de son imperfection⁴, ce qui nous a valu cette présentation incohérente du traité qu'ont reproduite les éditions successives⁵.

Le manuscrit contient encore :

— (ff. 220^r - 245^r) *Les centuries sur la charité* de Maxime le Confesseur (PG 90, 960-1073).

— (ff. 245^r - 251^v) Sous le titre suivant : ὑποθήκαι ἀς ὑπόθεσιν ἑαυτοῖς γεγράφασι σπουδαῖοί τινες καὶ ὀνόμασαν ἐγγυρίδιον, un *Manuel* qui n'est autre que celui d'Épictète « christianisé⁶ ».

— (ff. 251^v - 298^v) *Les Centuries des chapitres pratiques, physiques et gnostiques* de Nicéas Stéthatos (PG 120, 852-1009), précédées d'un opuscule par questions et réponses (éd. I. Hausherr, « Vie de Syméon le Nouveau Théologien », *Orientalia Christiana*, 12 (1928), p. xxxiv-xxxv)⁷.

1. J. B. Cotelier, auteur de l'édition *princeps* de ces chapitres, s'en était déjà douté, et renvoyait par des notes marginales (non reproduites dans Migne) à ce traité, qu'il connaissait sous le nom de Nil : J. B. COTELIER, *Ecclesiae graecae monumenta*, t. 3, Paris 1686, p. 85 à 93. Sur cette question, voir J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 28 et 45 à 55, et ci-dessous, p. 418-419.

2. *Le Muséeon* 42 (1929), p. 74-89, et en particulier p. 77.

3. J. B. COTELIER, *ibid.*, p. 68-85.

4. *Ibid.*, p. 546 : *deinde capita Practica ex M. S. Regio, eoque tum multis capitibus truncato, tum ex aliis aut Nili aut Evagrii operibus permisto, ut per se patet, ac margines indicabunt...*

5. Sur les éditions, voir plus loin, p. 410 s.

6. Sur les diverses recensions de l'« Épictète chrétien », voir M. SPANNEUT, *DS* 4, « Épictète », col. 833-842.

7. Sur le court fragment qui suit la 3^e centurie, cf. J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 19.

— (ff. 298^v - 303^v) Quatre courts fragments¹ mis sous le nom de Syméon le Nouveau Théologien, suivis de la *Méthode d'oraison hésychaste* (éd. I. Hausherr, *Orientalia Christiana*, 9 (1927), p. 150-172).

— (ff. 304^r - 315^v) Le traité *Sur la Pénitence* de Marc l'ermite (PG 65, 965-984), suivi de la *Lettre à Nicolas* (*ibid.*, 1028-1049).

Il est difficile d'identifier les textes portés par les ff. 316 et 317, détachés et déchirés ; le manuscrit est visiblement mutilé à la fin : le 36^e cahier (n) n'a conservé, dans l'état actuel, que 2 feuillets sur les 8 (ou 12) qu'il contenait probablement.

Le « Lavra E 151 (Athous 613)² »

Le codex *E 151* de Lavra est un manuscrit de papier³, mesurant 300 mm sur 200 ; acéphale, il compte actuellement 296 feuillets. Les cahiers, du moins pour la partie examinée, sont des quaternions, numérotés au milieu de la marge inférieure des premier et dernier folios du cahier : les n^{os} 34 et 35 apparaissent en effet en 263^v et 264^r, 35 et 36 en 271^v et 272^r. Si le manuscrit entier est fait de quaternions, il présente donc au début une lacune de 9 feuillets⁴.

1. Cf. J. MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 20.

2. M. l'Abbé Richard a bien voulu en photographier à mon intention les ff. 263^v - 272^r. Pour le reste je ne possède que les renseignements fournis par Spyridon LAURIOTÈS et S. EUSTRAPIADÈS, *Catalogue of the Greek Manuscripts in the Library of the Laura on Mount Athos, with Notices from other Libraries*, Cambridge 1925, p. 90.

3. Il est difficile de juger le papier sur photographie : on voit cependant que les vergeures sont épaisses (48 mm les vingt), et parallèles aux lignes du texte. S'il s'agit d'un in-f^o comme il est probable (cf. J. IRIGOIN, *ibid.*, p. 197, n. 1), le format du papier serait d'environ 300 mm sur 400.

4. Car le 1^{er} folio du 35^e quaternion devrait porter le n^o 273 et non 264.

Il a souffert d'autres dommages : les bords sont très effrangés et mangés des vers.

Le texte est écrit sur deux colonnes, à raison de 33 lignes à la page ; l'alignement des colonnes est très strict¹, seules dépassent les lettres en saillie, majuscules tracées à l'encre rouge, et la numérotation, écrite dans la marge, à l'encre rouge également. Les titres sont écrits en petite onciale et rubriqués. Aucune ornementation n'apparaît dans les ff. 263^v - 272^r.

L'examen de l'écriture confirme la date proposée par les auteurs du catalogue : xiv^e siècle. C'est une écriture régulière, sinon harmonieuse, où subsistent des formes minuscules (des ε, des ω ; des γ, des π), où les tracés ne sont pas trop déformés ; le recours aux abréviations est très discret.

Le contenu du manuscrit appartient à la littérature ascétique² ; on y trouve :

1. (f. 1^r) Les *Traité*s d'Isaac de Ninive (éd. J. Spetseris, Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰσαὰκ ἐπισκόπου Νινεῦν τοῦ Σύρου τὰ εὐρεθέντα ἀσκητικά... Athènes 1895).

2. (f. 199^r) Un petit opuscule par questions et réponses de Nicéas Stéthatos (éd. I. Hausherr, « Vie de Siméon le Nouveau Théologien », *Orientalia Christiana*, 12 (1928), p. xxxiv-xxxv), et ses *Centuries des chapitres pratiques, physiques et gnostiques* (PG 120, 852-1009).

3. (f. 247^r) *Le Traité ascétique* de Basile, abbé du couvent de Maleinos (éd. L. Petit, « Vie de S. Michel Maleinos suivie du traité ascétique de Basile Maleinos », *ROC* 7 (1902), p. 543-603).

1. Une réglure, très sommaire et uniquement verticale, apparaît sur certaines planches.

2. Il est difficile d'ajouter beaucoup de précisions au catalogue pour les parties non examinées ; quelques références cependant peuvent être fournies.

4. (f. 249^r) Deux « chapitres » de Syméon le Nouveau Théologien¹ suivis de « Stiques ».

5. (f. 250^r) La *Réponse de Nicolas à Marc l'ermite* (PG 65, 1052-1053 B) suivie de traités de Marc l'ermite : *Loi spirituelle* (*ibid.*, 905-929), *Discussion avec un scholastique* (*ibid.*, 1072-1101), *Sur la tempérance* (*ibid.*, 1054-1069), et, sous le titre *περὶ ταπεινοφροσύνης* (f. 263^v), le dernier chapitre du traité *Sur le jeûne* (*ibid.*, 1116 B - 1117 A). Et enfin, sous le titre *στίχοι*, quelques conseils au lecteur².

6. (ff. 263^v - 265^r) Sous le titre *περὶ προσευχῆς*, un fragment du *De voluntaria paupertate* de Nil (PG 79, 998 B - 1000 D et 1004 A-D)³.

7. (ff. 265^r - 271^v) La *Lettre à Anatolios* et le *Traité pratique* d'Évagre.

Titre : *Εὐαγγρίου τοῦ ἐν Σκήτει πρόλογος*.
Inc. : *Ἐπειδὴ μοι...* ; des. : *τὸν τόπον τοῦ Θεοῦ*.

La *Lettre à Anatolios* est appelée ici « prologue⁴ ». Complète, elle occupe deux colonnes et demie, allant du bas de la première colonne en 265^r au milieu de la deuxième au f. 265^v. Des. : *ἐμβεβηκόσιν*.

Alors commence, avec en guise de titre *κεφάλαιον πρῶτον* en toutes lettres, le premier chapitre du *Traité pratique* (inc. : *Χριστιανισμός ἐστὶ*). La numérotation est ensuite continue jusqu'au n° 72, les ch. 1 à 63 correspondant au ch. 1 à 5, 15 à 28, 30, 32 à 42, 50 à 53, et 63 à 90

1. Sur ces 2 chapitres, voir plus loin, p. 199, n. 1.

2. De la main du copiste, ces quelques vers étaient probablement une glose marginale du manuscrit modèle de celui-ci.

3. Le même exactement que dans le *Parisinus gr. 362*, ff. 158^r - 159^v, cf. plus haut, p. 191.

4. Sur ce titre, que nous retiendrons pour notre traduction, voir plus loin, p. 383 et 386.

du traité (des. : *ἡ χάρα*, 269^r, 2^e colonne)¹ et les ch. 64 à 72 appartenant au traité *Des diverses mauvaises pensées*².

Il s'agit donc ici encore d'une copie incomplète du traité. Mais la présentation en est claire, le copiste allant à la ligne pour chaque chapitre. Les sous-titres sont rubriqués. L'orthographe, la ponctuation et l'accentuation sont mises avec soin. On notera cependant l'absence des iotas muets.

Viennent enfin :

8. (f. 271^v) Les *Chapitres théologiques et gnostiques* de Jean de Carpathos³, suivis de la *Centurie* adressée à des moines de l'Inde (*Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν*, t. I, Athènes 1957, p. 276-301).

Et

9. (f. 291) Le *Manuel* d'Épictète « christianisé⁴ ».

Le « Vaticanus Reginensis graecus 23⁵ »

C'est un manuscrit de papier de grand format⁶, comptant 269 feuillets. Le texte y est écrit à pleine page, à raison de 31 lignes à la page. L'ornementation est nulle dans la partie

1. Exactement le même choix de 63 chapitres que celui fourni par le *Parisinus gr. 362*, voir plus haut, p. 192.

2. Les mêmes extraits de ce traité que dans le *Parisinus gr. 362*, cf. plus haut, p. 192-193.

3. Sur ce texte inédit, voir plus haut, p. 191, n. 1.

4. Sous le même titre que dans le *Parisinus gr. 362* ; voir plus haut, p. 193 et n. 6.

5. Il est décrit dans H. STEVENSON senior, *Codices manuscripti graeci Reginae Succorum et Pii PP. II Bibliothecae Vaticanae descripti...* Rome 1888, p. 17-19. J'ai à ma disposition des photographies des ff. 236^v à 242^v.

6. Stevenson : « in-f° ». Les vergeures du papier (40 mm environ par groupe de vingt) sont perpendiculaires aux lignes du texte.

qui a pu être examinée ; les titres sont écrits à l'encre rouge, de la même écriture que le texte, et encadrés de deux petites croix ; les majuscules en saillie sont rares, la plupart des chapitres débutant, après un petit espace blanc, par une minuscule ; la numérotation est en marge et rubriquée.

Si la présentation du manuscrit est sans recherche, la copie du texte est cependant soignée. La ponctuation est abondante, comprenant virgules et points, l'accentuation et l'orthographe sont correctes. On remarque l'absence des iotas muets. L'écriture, petite et aiguë, est élégante vue d'ensemble, mais les lettres y sont assez déformées ; c'est une cursive rapide où les accents sont tracés du même trait de plume que la lettre qu'ils surmontent. Les abréviations y sont nombreuses.

Le manuscrit porte une longue souscription¹ qui nous donne le nom du copiste, Callistos moine², la date et le lieu de la copie : janvier 1523 au monastère de Saint-Sabas. D'après H. Stevenson, si la copie a été faite « en grande partie » par ce moine Callistos, elle a été terminée par un autre copiste, de la même époque³. A la dernière page, une double inscription, arabe et latine, donne le prix du livre⁴.

Comme l'indique la cote, ce manuscrit, copié à Saint-Sabas, au xvi^e siècle, a fait partie, au siècle suivant, de la bibliothèque de la Reine Christine de Suède ; il porte dans le catalogue de Montfaucon le n^o 636⁵.

1. Reproduite partiellement par Stevenson (*ibid.*, p. 19).

2. Ou plus probablement πρωτομόναχος, comme le comprennent M. VOGEL et V. GARDTHAUSEN, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance*, Beiheft zum Zentralblatt für Bibliothekswesen, Leipzig 1909, p. 227 ; aucun autre manuscrit n'est attribué par ces auteurs à ce copiste.

3. Il ne dit pas à partir de quel folio se fait le changement de main.

4. STEVENSON, *ibid.*, p. 17.

5. Voir *Les manuscrits de la Reine de Suède au Vatican*. Réédition du catalogue de Montfaucon et cotes actuelles, *Studi e Testi* 238, 1964, p. 38 (réédition assurée par J. Ruysschaert et V. Bergomas).

Le contenu du manuscrit, un ensemble d'œuvres de caractère ascétique, est analysé dans le catalogue d'H. Stevenson. Voici seulement la liste des textes, dans l'ordre où ils se succèdent :

1. Les *Traité*s d'Isaac de Ninive.

2. L'opuscule par questions et réponses, et les *Centuries des chapitres pratiques, physiques et gnostiques* de Nicéas Stéthatos.

3. Le traité ascétique de Basile de Maleinos.

4. Trois fragments de Syméon le Nouveau Théologien¹.

5. La *Réponse de Nicolas à Marc l'ermite*, suivie de traités de Marc : *Loi spirituelle, Discussion avec un scholastique, Sur la tempérance*².

6. Un écrit de Nil, *Sur la prière*³.

7. Les « 72 chapitres ascétiques d'Évagre de Scété adressés à Anatolios », avec un prologue⁴.

8. Les *Chapitres théologiques et gnostiques* de Jean de Carpathos, suivis de la *Centurie* adressée à des moines de l'Inde.

9. Le *Manuel* d'Épictète « in usum christianorum ».

Le septième texte n'est autre que la *Lettre à Anatolios* suivie du *Traité pratique*. Il occupe les ff. 236^v - 242^v.

1. D'après les *incipit*, ce sont les mêmes fragments que ceux que donne le *Parisinus gr. 362* aux ff. 298^v s. (cf. plus haut, p. 194) et probablement aussi *Lavra E 151*, f. 249 (cf. plus haut, p. 196).

2. Stevenson : *De temperantia et humilitate*.

3. D'après les quelques dernières lignes, lisibles au haut du f. 236^v, comme d'après l'*incipit*, il s'agit de l'extrait du *De voluntaria paupertate* déjà trouvé dans *Parisinus gr. 362* et *Lavra E 151* (cf. plus haut, p. 191, 196).

4. Voir ci-après.

Titre : Εὐαγγερίου τοῦ ἐν Σακήται. Πρόλογος.

Inc. : Ἐπειδὴ μοι... ; des. : τὸν τρόπον τοῦ Θεοῦ.

Nous avons ici, comme dans les deux manuscrits précédemment étudiés :

1) La *Lettre à Anatolios*, complète, qui occupe une page et demie. Des. : ἐμβεβηκόσιν (milieu du f. 237^r). Elle est appelée ici prologue, comme dans le codex *Lavra E 151*¹.

2) Un choix de 63 chapitres du traité, exactement le même que dans le *Parisinus gr. 362* et dans *Lavra E 151*², soit les ch. 1 à 5, 15 à 28, 30, 32 à 42, 50 à 53, 63 à 90.

Inc. : Χριστιανισμός ἐστὶ... ; des. : ἡ χάρά (f. 240^v).

Le premier chapitre est précédé de κεφάλαιον πρῶτον³ écrit en toutes lettres, à l'encre rouge. La séparation des chapitres est nettement marquée par un espace blanc. Les sous-titres des sections conservées sont rubriqués.

3) Sous les nos 64 à 72, un ensemble de 9 chapitres appartenant au traité *Des diverses mauvaises pensées*⁴.

La seule analyse du *Vaticanus Reginensis 23* laisse apparaître les rapports étroits qui l'unissent au codex *Lavra E 151* ; nous y reviendrons⁵.

1. Cf. plus haut, p. 196.

2. Cf. plus haut, p. 192, 196.

3. Comme dans *Lavra E 151*, cf. plus haut, p. 196.

4. Les mêmes extraits que dans *Parisinus gr. 362* (cf. plus haut, p. 192) et dans *Lavra E 151* (cf. plus haut, p. 197).

5. Voir plus loin, p. 355.

CHAPITRE IV

MANUSCRITS DONNANT LA SECTION SUR LES HUIT PENSÉES

Plusieurs manuscrits présentent la deuxième section du *Traité pratique* (ch. 6 à 14) comme un petit traité indépendant *Sur les huit pensées* : c'est le cas des *Parisini gr. 39, 1220, et 3099*, d'un codex de l'Athos : *Lavra* Θ 75, et d'un manuscrit de Bucarest, *Académie roumaine 604*¹.

Le « *Parisinus graecus 39* »

Le *Parisinus gr. 39* (*olim Reg. 3441*) est un petit volume assez épais (250 feuillets) qui groupe, sous une élégante reliure aux armes de Louis XV, deux manuscrits distincts de même format (195 mm sur 127).

Le premier est un codex de papier oriental du XIII^e siècle, très détérioré aux deux extrémités. En dépit du titre gravé au dos de la reliure, *Nonnulla vet. Test. loca*, ce n'est pas un manuscrit scripturaire mais un recueil très hétéroclite

1. C'est aussi le cas du *Vindobonensis th. gr. 274* et de deux manuscrits d'Oxford, *Canonicianus gr. 16* et *Baroccianus 81* : comme ils donnent aussi, par ailleurs, un autre choix de chapitres du *Traité pratique*, ils seront étudiés à ce titre un peu plus loin (p. 226 s.) avec d'autres manuscrits.

2. Voir H. OMONT, *Inventaire*, I, p. 7, et J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 13-14.

de textes profanes (*Pseudosophiste* de Lucien, fragments de Sophocle et d'Eschyle, etc.) et religieux (poèmes de Grégoire de Nazianze, Prière pour obtenir la pluie, etc.). Il comprend les cent soixante-dix-sept premiers feuillets, et les vingt-sept derniers (ff. 234-250).

Le deuxième, celui qui nous intéresse, n'est qu'un fragment d'un manuscrit de papier oriental¹ du XIII^e siècle ou du début du XIV^e². Les cahiers sont des quaternions, numérotés au bas du verso du dernier feuillet ; le premier n'a plus que ses ff. 1 et 8³ ; le 7^e cahier aussi est incomplet⁴ ; et, surtout, après le 8^e quaternion (*des.* : f. 233) le manuscrit est amputé de toute une deuxième partie probablement plus importante que celle qui subsiste : en effet le contenu actuel du manuscrit correspond à peine à la moitié de ce qu'annonce la table, elle-même incomplète, qui figure au début (f. 178)⁵.

Le texte est écrit à pleine page, à raison de 20 à 22 lignes à la page, la surface écrite ne mesurant que 130 à 140 mm

1. Les vergeures, parallèles aux lignes du texte, sont assez fines (25 à 30 mm par groupe de vingt), les pontuseaux difficiles à discerner. Le format de la feuille aurait été de 200 mm sur 260 environ s'il s'agit d'un in-f^o, ou de 400 sur 520 s'il s'agit d'un in-8^o. Sur les critères utilisés, voir l'article cité plus haut (p. 188) de J. IRIGOIN, p. 196-197.

2. Omont disait XIII^e pour l'ensemble du codex. M. SPANNEUT, à l'instigation de M. Ch. Astruc, propose le XIV^e pour ce deuxième manuscrit dans « La tradition manuscrite d'un commentaire chrétien d'Épictète », *Philologus* 108 (1964), p. 128-137, particulièrement p. 129, n. 1, et p. 130. Le type d'écriture, s'ajoutant à l'utilisation d'un papier oriental, invite à préciser : début du XIV^e siècle.

3. En partant des signatures subsistantes — plusieurs ont été coupées au moment de la reliure — on arrive à situer la fin du 1^{er} quaternion au f. 179^v, deuxième feuillet du recueil dans son état actuel.

4. ff. 220 s. Voir J. MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 14 ; la lacune qu'il signale, correspondant à deux colonnes de la Patrologie, révèle l'absence de 2 feuillets.

5. Cette table est de la main du copiste. Une main plus tardive a signalé par une croix et par une note marginale qu'une partie des textes avait disparu.

sur 85. L'ornementation est nulle ; les initiales et la plupart des titres étaient laissés au soin d'un *rubricator* qui ne s'est pas acquitté de sa tâche, aussi manquent-ils dans tout le manuscrit, y compris dans la table, une deuxième main, de loin en loin, comblant les lacunes. Cependant la copie est correcte ; les accents et les esprits sont notés, si les iotas muets ne le sont pas ; la ponctuation comprend des points et de nombreuses virgules. L'écriture, légèrement penchée vers la droite, est petite, assez serrée, anguleuse ; si les accents et la lettre qu'ils surmontent sont souvent tracés d'un seul trait de plume, les lettres, entre elles, sont peu liées ; on remarque de grands σ de forme onciale, de grands χ et de grands λ . Les abréviations, de tous types, sont très nombreuses.

Le contenu de ce fragment de manuscrit est le suivant :

1. (ff. 178^r - 178^v) Une table, *πίναξ*, inachevée.

2. (ff. 179^r - 214^r) La *Paraphrase chrétienne* du *Manuel* d'Épictète avec un *Commentaire*.

Le *Parisinus 39* a été utilisé, avec d'autres manuscrits, dans l'étude qu'a donnée de ce texte, en partie inédit, M. Spanneut¹.

3. (ff. 214^v - 216^r) La deuxième section du *Traité pratique* d'Évagre (ch. 6 à 14).

Titre : *Εὐαγγελίου πρὸς Ἀνατόλιον περὶ τῶν ὀκτὼ λογισμῶν*.
Inc. : Ὀκτώ εἰσι... ; *des.* : ὀρώμενον.

Notons que la section *Sur les huit pensées* est adressée ici à *Anatolios*², comme ailleurs la lettre qui sert de prologue. Pour distinguer les chapitres il y a des alinéas³, mais aucune

1. M. SPANNEUT, *ibid.*, p. 129, 130, 134.

2. Le titre, ici, est de la main du copiste, à l'exception de l'Ε initial qui est d'une seconde main.

3. Et il devait y avoir des initiales rubriquées.

numérotation. Comme l'a établi J. Muyltermans¹, le *Parisinus gr. 39* est l'un des deux manuscrits qui ont servi à l'édition *princeps* de ce texte².

4. (ff. 216^v - 219^v) Des fragments exégétiques d'Hippolyte sur les Proverbes (éd. H. Achelis, *Griechische christliche Schriftsteller I*, 1937, p. 163 s.).

Le *Parisinus gr. 39* figure dans l'apparat critique de l'édition sous le sigle P¹ (cf. *ibid.*, p. 156).

5. (ff. 219^v - 233^r) Sous le nom de Nil un traité *Sur les huit pensées de malice* (PG 79, 1436-1472). Comme l'a signalé J. Muyltermans³, cette copie a été utilisée par J. B. Cotelier pour l'édition de ce traité⁴.

6. (f. 233^v) Une note du copiste, relative aux poèmes de Grégoire de Nazianze qu'il va transcrire, occupe le verso de ce dernier feuillet.

La suite du manuscrit, comme nous l'apprend la table (f. 178), était en effet presque entièrement consacrée à cet auteur, et exclusivement à son œuvre poétique ; les *Sentences tétrastiques* (PG 37, 928-945) et l'*Épître sur Basile le Grand* (PG 38, 72-75), accompagnées de la paraphrase de Nicéas David (PG 38, 788-841), étaient suivies d'un choix de poèmes « moraux » (I, 2, 4 *A une vierge* ; I, 2, 5 *A des moines cénobites*, etc. PG 37, 640 s.).

1. *Ibid.*, p. 27-28, 37-38.

2. Sur l'édition de cet extrait par E. Bigot en 1680, voir plus loin, p. 411-413.

3. *Ibid.*, p. 13-14.

4. J. B. COTELIER, *op. cit.*, t. III, p. 185-219. Sur le traité lui-même, qui n'est qu'une compilation tardive, cf. plus loin, p. 312.

Le « *Parisinus graecus 1220*¹ »

Le *Parisinus gr. 1220* (*Medic. Reg. 3066* ; *Reg. 1770*) est un manuscrit de petit format (225 mm sur 145) fait pour la plus grande partie² de papier italien³ du premier tiers du XIV^e siècle⁴ et comptant 325 feuillets⁵. Le texte est écrit la plupart du temps à pleine page, parfois aussi, quand il s'agit d'œuvres poétiques, sur 2 ou même sur 3 colonnes (ff. 44-48, 205-211, 224-254, 288-308) ; le nombre de lignes est à peu près constant (30 environ) dans les deux premiers tiers du manuscrit, où la présentation est aérée, et où la copie a été préparée par une réglure⁶, mais il est beaucoup plus élevé à la fin⁷, où le copiste semble vouloir utiliser au maximum le papier⁸.

1. Cf. H. OMONT, *Inventaire*, t. I, p. 270-271, et J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 20-22.

2. Les ff. 1 et 2, 323 et 324, qui constituaient probablement la reliure primitive du manuscrit, sont en parchemin ; on y devine un texte copié en onciale. Les ff. 3-4, 203-204, 317-321 ne sont pas non plus du même papier que l'ensemble.

3. Bien que qualifié de bombycin par Omont, il me semble présenter les caractéristiques d'un papier italien (cf. J. IRIGOIN, *op. cit.*, en particulier p. 196-198) : vergeures mesurant de 30 à 35 mm par groupe de vingt, pontuseaux espacés de 50 mm, très régulièrement, la feuille entière (ici pliée en quatre, avec les vergeures perpendiculaires au texte) ayant pour dimensions 290 à 300 mm sur 450 à 460. Et la présence d'un filigrane (cf. note suivante) ne laisse subsister aucun doute.

4. Le filigrane qui apparaît de loin en loin, une sorte de croix grecque, se rapproche beaucoup de quelques spécimens relevés par Briquet dans des documents italiens datés de 1310 à 1325 : C. M. BRIQUET, *op. cit.*, t. II, p. 326, nos 5419 à 5424.

5. 324 numérotés, mais il y a un f. 35^{bis}. La numérotation ancienne des cahiers n'est visible nulle part.

6. Très sommaire, se rapprochant du type coté I 3 a par LAKE (*op. cit.*, t. I, pl. I).

7. f. 271 : 42 lignes, donnant une surface écrite de 190 mm sur 130.

8. Cependant beaucoup de pages sont restées blanches.

L'ornementation est nulle, mais la copie est soignée, surtout dans la première partie du manuscrit. Les titres et les initiales sont tracés à l'encre rouge¹. Orthographe, ponctuation et accentuation sont correctes. Plusieurs mains se succèdent ; la première (ff. 5-43) est légèrement archaïsante ; la deuxième, de beaucoup la plus représentée (ff. 44 s.) est une écriture petite et serrée, peu liée, par moment hâtive et déformée ; elle utilise beaucoup d'abréviations².

Le titre, gravé au dos de la reliure aux armes d'Henri IV³ que reçut le manuscrit en 1606, annonce Hermès Trismégiste et les poèmes de Grégoire de Nazianze. Ce sont en effet, les plus importantes des œuvres présentées par ce codex au contenu assez hétéroclite. Après un court sermon d'un auteur anonyme⁴, viennent les 18 traités du *Corpus hermeticum* (ff. 5-43)⁵ et, faisant suite à quelques sentences « tirées de poètes variés » (ff. 44-50), un large choix fait dans l'œuvre poétique de Grégoire de Nazianze occupe près de la moitié du manuscrit (ff. 51-212), avec, pour les *Sentences tétrastiques* et pour l'*Épithaphe sur Basile*, les commentaires de Nicéas David.

Viennent ensuite des textes plus courts séparés par des pages blanches : des extraits de l'Ancien Testament (f. 212), la *Paraphrase de l'Évangile de saint Jean* de Nonnus de Panopolis (f. 224)⁶ et l'*Homélie sur la Sépulture du Christ*

1. De mêmes caractères que le texte.

2. Une troisième main apparaît sporadiquement à la fin. Quant aux ff. 203-204 et à l'écriture qui les couvre, ils viennent visiblement d'un manuscrit plus ancien.

3. Écus de France et de Navarre, nombreux H couronnés.

4. Copié en partie sur les pages de garde, et par la deuxième main.

5. Le *Parisinus gr. 1220* a été utilisé par les éditeurs du *Corpus hermeticum* : cf. édition Nock et Festugière, Paris 1945 (p. xi et xvii) ; il figure dans l'apparat critique sous le sigle B.

6. L'édition Scheindler, Leipzig 1881, utilise le *Parisinus gr. 1220* ; décrit rapidement p. x, il figure dans l'apparat critique sous le sigle Pa.

de Maxime Planude (f. 256)¹. C'est ici que nous trouvons, après 2 feuillets laissés en blanc (ff. 268-269), quelques extraits de l'œuvre d'Évagre décrits pour la première fois par A. Elter² ; ce sont :

1. (f. 270^r) La *Lettre à Anatolios* suivie du ch. 1 du *Traité pratique*.

Inc. : Ἐπειδὴ πρώην... ; *des.* : εἰρήσθω.

Donnée sans titre, avec seulement une initiale rubriquée, la lettre adressée à Anatolios est ici incomplète : elle ne contient pas les quelques lignes qui servent d'introduction au traité (l. 53 à 61 de notre édition)³. Pourtant elle est immédiatement suivie — à la ligne, avec une initiale rubriquée — du premier chapitre de celui-ci :

Inc. : Χριστιανισμός ἐστίν... ; *des.* : συνεστός.

Après *συνεστός*, une petite croix, comme on en trouve ailleurs dans le manuscrit à la fin des traités, semble indiquer que le copiste n'avait pas l'intention de donner la suite. Le verso du feuillet est resté blanc.

Cotelier avait utilisé cette copie pour son édition, il le signale dans ses notes⁴.

2. (f. 271^r) Les *Définitions des passions de l'âme raisonnable*, ou *Trente-trois chapitres à la suite* (PG 40, 1264 D-1268 B).

Titre : Ἐδαργίου ὄροι παθῶν ψυχῆς λογικῆς.

Inc. : Ἰκτερός ἐστίν... ; *des.* : πεπιστευμένοι.

1. PG 147, 985 s.

2. A. ELTER, « Zu den neuen Bruchstücken des Stobäus und den Spruchen des Evagrius », *Rheinisches Museum für Philologie* 47 (1892), p. 629-634, et en particulier p. 631.

3. Cf. plus loin, p. 383, 389, n. 2.

4. J. B. COTELIER, *op. cit.*, p. 547 C.

Les leçons propres à cette copie ont été relevées par J. Muyltermans¹.

3. (f. 271^r) A la suite des sentences précédentes et sans intervalle, des *Sentences alphabétiques* (PG 79, 1249 C - 1252 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ γνῶμαι.

Inc. : Ἀρχὴ σωτηρίας... ; des. : ὁ κίνδυνος.

Elter fait remarquer², après Cotelier³, que ce manuscrit confirme l'authenticité évagrienne de ce texte. J. Muyltermans⁴ relève les divergences entre cette copie et le texte édité antérieurement par Elter d'après d'autres manuscrits⁵.

4. (f. 271^v) Trois sentences exégétiques.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Εἰ ἡμέρα Κυρίου... ; des. : γνώσεως.

Deux d'entre elles ont été identifiées par J. Muyltermans⁶, elles appartiennent à la fois au *Commentaire des Psaumes*⁷ et aux *Kephalala gnostica*⁸.

5. (f. 271^v) Un extrait du chapitre sur Évagre de l'*Histoire lausiaque* de Pallade.

Titre : Ἐκ τοῦ βίου τοῦ ἁγίου Εὐαγρίου συγγραφείς (sic) ὑπὸ Παλλαδίου.

Inc. : Ἐπέστησαν τούτῳ... ; des. : ὑπὸ τῆς μονότητος.

1. *Tradition manuscrite*, p. 70-71.
2. *Ibid.*, p. 631.
3. *Ibid.*, 544 C.
4. *Tradition manuscrite*, p. 72-73.
5. A. ELTER, *Gnomica I, Sexti pythagorici, Clitarchi, Evagrii Pontici sententiae*, Leipzig 1892, p. LII-LIV.
6. *Tradition manuscrite*, p. 73-74.
7. PG 12, 1304 B-C.
8. VI, 46 et 48 : éd. A. GUILLAUMONT, « Les six centuries des 'Kephalala Gnostica' d'Évagre le Pontique », PO 28, 1, Paris 1958, p. 237.

Nous avons là le seul témoin grec d'un passage de la recension longue du chapitre sur Évagre, recension qui n'est connue par ailleurs que par une version copte¹. Édité pour la première fois par Cotelier², il a été repris et commenté par Dom Butler³.

6. (f. 272^{r-v}) La deuxième section du *Traité pratique* (ch. 6 à 14).

Titre : Εὐαγρίου πρὸς Ἀνατόλιον περὶ τῶν ὀκτῶ λογισμῶν.

Inc. : Ὀκτῶ εἰσι... ; des. : δρώμενον.

Comme dans le *Parisinus gr. 39^a* la section *Sur les huit pensées* est adressée ici à Anatolios ; ce titre est tracé à l'encre rouge. Pas d'alinéa entre les chapitres, mais une numérotation en marge (d'α à ζ pour 7 à 14), et des initiales rubriquées.

Comme l'a établi Elter⁵, c'est sur cette copie que fut faite en 1577 par J. Billy⁶ une traduction latine du fragment, qui passa ensuite d'édition en édition⁷, et c'est elle aussi qui a servi de base à l'édition *princeps* du texte donnée par E. Bigot en 1680⁸.

Après le dernier mot du ch. 14 débute un petit florilège (ff. 272^v - 273^r) où ne figure aucun fragment d'Évagre.

1. Sur cette question, voir A. GUILLAUMONT, *Les « Kephalala gnostica » d'Évagre le Pontique*, Paris 1962, p. 76, n. 118.
2. J. B. COTELIER, *op. cit.*, t. III, p. 117-120. Cf. J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 74-75.
3. C. BUTLER, *The Lausiaca History of Palladius, Texts and Studies VI*, 1, p. 131 s.
4. Voir plus haut, p. 203.
5. Article cité plus haut (*Rheinisches Museum für Philologie*, 47, 1892), p. 633, n. 1.
6. Dans *S. Joannis Damasceni Opera*, Paris 1577, p. 549 (édition de 1603, p. 499).
7. Voir plus loin, p. 411, 424-426.
8. Voir plus loin, p. 412 s. ; ELTER, *ibid.*, p. 631, et J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 28, 37-38.

Aucun titre : en marge, seulement, quelques lemmes, dont le premier est :

Τοῦ μεγάλου Βασιλείου.

Inc. : Πέντε εἰσίν... ; *des.* : ἐνωθήσεται.

Elter a tracé magistralement l'histoire de ce texte et de son introduction progressive, par la traduction latine qu'en avait faite J. Billy, dans le corpus évagrien¹.

On trouve encore dans le manuscrit : aux ff. 274^r - 281^v le traité attribué à Nil *Sur les huit pensées de malice* (PG 79, 1436-1472)², aux ff. 282^r - 286 le sermon d'Anastase le Sinaïte *Sur l'observance des quarante jours* (PG 89, 1389 s.)³, aux ff. 288^r - 308 le *Christus patiens* attribué à Grégoire de Nazianze⁴, aux ff. 309^r - 315^r la paraphrase chrétienne du *Manuel* d'Épictète⁵, enfin (f. 316 s.) des *Apophtegmes*, profanes d'abord, puis monastiques.

Rien ne permet de remonter jusqu'à l'origine du manuscrit. D'après H. Omont⁶, il appartient au cardinal Ridolfi⁷, puis à Catherine de Médicis : c'est en l'empruntant à la « très riche bibliothèque de la Reine mère » que J. Billy établit, en 1577, sa traduction du fragment d'Évagre *Sur les huit pensées*, ainsi que du traité de Nil qui lui fait suite (ff. 274^r - 281^v)⁸ ; il entra enfin en 1599 à la Bibliothèque

1. A. ELTER, *loc. cit.*, p. 631-634. Voir plus loin, p. 424-425.

2. Cotelier a utilisé cette copie pour son édition du traité : *Ecclesiae gr. mon.*, t. III, p. 184-219 et notes p. 569. Cf. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 13 ; et voir plus haut, p. 204.

3. C'est cette copie qu'édita COTELIER, *ibid.*, p. 425-431 (cf. *Syllabus opusculorum* au début du t. III).

4. Éd. A. TUILIER, SC 149, Paris 1969 (sur ce manuscrit, voir p. 100-103).

5. Sur ce texte, cf. plus haut, p. 193.

6. Lettre à A. Elter du 26 septembre 1892 ; citée par ELTER, *loc. cit.*, p. 633, n. 1.

7. Sur la riche bibliothèque du cardinal Ridolfi, formée partiellement par Jean Lascaris, voir H. OMONT, *Inventaire*, t. I, Introduction, p. xxvi.

8. J. BILLY, *loc. cit.* : « Porro cum hoc Damasceni opusculum nobis

royale comme tout le fonds Ridolfi. Ce qui est certain, c'est que ce manuscrit a été abondamment utilisé par les érudits et les éditeurs du xvi^e siècle à nos jours.

Le « Lavra Θ 75 (Athous 937)¹ »

Le codex Θ 75 de Lavra est un manuscrit de papier², de format moyen (300 mm sur 210), comptant 329 feuillets dans son état actuel, mais mutilé aux deux extrémités. La surface écrite est importante (245 mm environ sur 175) ; le texte est écrit à pleine page, à raison de 34 lignes à la page préparées par une réglure³.

L'ornementation est presque nulle : sur les 32 pages photographiées n'apparaît qu'un seul bandeau initial, assez soigné il est vrai⁴ ; des initiales assez importantes brisent la monotonie de la page ; quelques titres rubriqués se lisent soit dans le texte soit en marge ; mais, dans l'ensemble, la copie est d'allure utilitaire. La ponctuation et l'accentuation ne sont pas fautives, mais négligemment placées.

aliquanto brevius videretur, idcirco duo alia ejusdem argumenti subjecimus, unum Evagrii, alterum Nili, utrumque ex locupletissima Reginae matris Bibliotheca petium » (éd. de 1603, p. 498). Le bref opuscule de S. Jean Damascène dont il est question est un petit traité *De octo spiritibus nequitiæ* (PG 95, 83 C - 86 B).

1. Objet d'une notice dans Spyridon LAURIOTES et S. EUSTRA-TIADES, *Catalogue of the Greek Manuscripts in the Library of the Laura on Mount Athos, with Notices from other Libraries*, Cambridge 1925, p. 143, et dans Syméon le Nouveau Théologien, *Catéchèses*, I, éd. B. Kri-vochéine, SC 96, Paris 1963, p. 91. Je n'ai pu examiner que les ff. 164-180 que M. l'Abbé Richard a bien voulu photographier à mon intention pendant l'été 1955.

2. Les vergeures, visibles sur les photographies, sont horizontales ; si la feuille a été pliée en deux, son format était d'environ 300 mm sur 420, format courant du papier occidental (cf. J. IRIGOIN, *ibid.*, p. 197).

3. Proche, semble-t-il, du type coté I 30 a par LAKE (*op. cit.*, t. I, pl. II).

4. Bandeau peint apparemment, large de 4 cm environ, au f. 180^r.

L'écriture n'est pas belle : petite, aiguë, serrée pour gagner de la place, elle use pourtant avec modération des abréviations d'usage. On peut la dater du xiv^e siècle, comme le font les auteurs du catalogue, et, avec une certaine probabilité, de la première moitié de ce siècle.

Qualifié de μέγα γεροντικόν par les auteurs du catalogue, le manuscrit contient plusieurs séries d'apophtegmes, à côté d'extraits bibliques, d'une collection de thèses, et de fragments, très courts la plupart du temps, tirés d'auteurs divers : Jean Chrysostome, Basile, Grégoire de Nazianze, Nil, Maxime le Confesseur, Syméon le Nouveau Théologien¹. L'ensemble est très confus.

C'est enfoui au milieu d'une série d'apophtegmes que se trouve l'extrait du *Traité pratique* d'Évagre (f. 165^r, l. 2 - 165^v, l. 13) :

Titre : Εὐαγγρίου περὶ τῶν ὀκτῶ λογισμῶν.

Inc. : Παρενοχλεῖν τῇ ψυχῇ... ; des. : ὁρώμενον.

Le texte débute simplement par une initiale, comme tous les apophtegmes qui précèdent ; le titre, tracé en marge, à l'encre rouge, n'est pas attribuable d'une façon certaine au copiste. Comme on le voit d'après l'*incipit*, celui-ci a sauté, volontairement ou non, les six premières lignes du ch. 6, dont il ne donne que les deux dernières lignes. Viennent ensuite, comme autant d'apophtegmes, sans alinéa ni numérotation, les chapitres relatifs aux huit pensées (ch. 7-14).

D'autres courts chapitres leur font suite qui, en dépit de l'indication du catalogue, ne font pas partie de l'extrait sur les huit pensées ; la plupart sont anonymes, quelques-uns sont attribués — souvent par une note marginale — à Nil, Barsanuphe, Éphrem ou Macaire.

Ce manuscrit ne semble pas devoir jouir d'une grande autorité.

1. ff. 261-275.

Le « Bucarestensis Acad. Romanae gr. 604 (262) »

Le codex 604 de l'Académie roumaine à Bucarest¹ est un manuscrit de papier, mesurant 200 mm sur 130 et comptant 470 feuillets. C. Litzica, l'auteur du catalogue, le date du xvi^e siècle ; il pourrait être de la deuxième moitié du xv^e². Le texte y est écrit à pleine page, à raison de 18 à 23 lignes à la page, d'une cursive assez légère, aux lettres souvent déformées par les ligatures. L'ornementation est à peu près nulle : seule recherche, les majuscules initiales des chapitres, généralement en saillie dans la marge, sont assez souvent ornées, mais toujours de la même façon. L'accentuation est souvent fautive : il n'est pas rare de trouver plusieurs accents sur un mot composé ; l'orthographe est également assez incertaine : on note beaucoup de cas de confusion entre les voyelles, notamment de fautes par iotacisme, et d'hésitation devant les consonnes doubles ; il arrive que le copiste corrige lui-même son texte. Nous ne savons rien de l'histoire ancienne du manuscrit, si ce n'est qu'il provient du Séminaire central, et qu'il appartient, au xvii^e siècle, à un archimandrite Philothée.

C'est un recueil assez hétéroclite d'écrits de caractère théologique ; la *Source de la connaissance* de saint Jean Damascène³ en occupe plus de la moitié : ff. 1-259 ; les

1. Il est décrit très rapidement, dans C. LITZICA, *Biblioteca Academiei Române, Catalogul manuscriselor Grecești*, Bucarest 1909, p. 296-298. Un film du manuscrit se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

2. Une note qui occupe le verso du f. 402 fait allusion à la prise de Constantinople par les Turcs ; il est vrai qu'elle est d'une seconde main. D'autre part, le manuscrit contient plusieurs écrits contemporains du Concile de Florence.

3. PG 94, 521 s. Voir P. BONIFAZ KOLLER, *Die Überlieferung der Pege Gnoseos des Hl. Johannes von Damaskos*, Buch-Kunstverlag, Ettal 1959, p. 21.

autres textes, plus fragmentaires, ont trait pour la plupart aux querelles doctrinales du début du xv^e siècle ; et ce n'est pas sans une certaine surprise que l'on trouve un extrait d'Évagre à la suite des lettres anticonciliaires de Marc d'Éphèse (ff. 373-396)¹ :

ff. 396^r - 398^v *Traité pratique*, ch. 6-14, 20, 21, 22 et 26.

Titre : Εὐαγγελίου μοναχοῦ².

Inc. : Ὁκτώ εἰσι... ; des. : τὴν χρεῖαν πληρώσωμεν.

On reconnaît là l'incipit de la 2^e section, *Sur les pensées*. Le copiste va à la ligne pour chaque chapitre ; en marge, face aux ch. 7 et 8, il place un τοῦ αὐτοῦ ; et, en tête des chapitres suivants, des sous-titres :

περὶ φιλαργυρίας	pour le ch.	9,
περὶ λύπης	---	10,
περὶ ὀργῆς	---	11,
περὶ δαίμονος μεσημβρινοῦ	---	12 (sur l'acédie).

Le passage du ch. 12 au ch. 13 n'est pas signalé, celui de 13 à 14 par l'alinéa seulement. Le choix est complété par quatre chapitres de la section suivante ; d'abord le ch. 20, puis 21 et 22 (l. 1 à 4 seulement) précédés d'un titre, περὶ ὀργῆς, qui eût été mieux placé avant le ch. 20 : les ch. 20 à 22, en effet, concernent tous les trois les remèdes à apporter à la colère ; le ch. 26 est dans le même contexte, mais il a droit à un titre particulier : περὶ μνησικακίας.

Ces extraits ont été copiés avec soin, mais rapidement ; les chapitres sont entiers, à l'exception du n^o 22. Cependant le copiste semble ne pas comprendre très bien le texte ; il fait souvent des erreurs qui sont des fautes de copie plutôt que des variantes, mais qui peuvent entraîner des changements de mode, de cas ou de genre.

Après le dernier mot du ch. 26 et sur la même ligne, nous

1. Voir édition L. PÉTRIT, PO 17, 2, Paris 1923.

2. Cod. : Εὐαγγελίου.

lisons un titre : Περὶ φόβου Θεοῦ ; le texte qui suit est, non d'Évagre comme pourrait le faire croire le catalogue, mais de saint Éphrem : c'est le traité *Des vertus et des vices*¹, dont les quatre premières sections (crainte, charité, longanimité, patience) occupent ici six pages et demie : 398^v - 401^v (des. : οὐαὶ γάρ, φησί, τοῖς μὴ ἔχουσιν ὑπομονήν). Le f. 402^r est resté blanc.

Le « Parisinus graecus 3099² »

Le *Parisinus gr. 3099* est un manuscrit de papier du xviii^e siècle, de très petit format (182 mm sur 115), comptant 59 feuillets. Ce petit recueil, relié de parchemin, est un des nombreux carnets de notes d'Émery Bigot que conserve la Bibliothèque nationale de Paris³, et où des documents du xvii^e siècle, précieux pour l'histoire de l'érudition européenne d'alors, voisinent avec la copie de textes anciens classiques ou patristiques.

Nous y trouvons, copiés d'une petite écriture serrée et aiguë (qu'il s'agisse de français, de latin ou de grec) :

— (f. 1^r) Quelques notes concernant une édition de Scaliger.

— (f. 2^r)⁴ Quelques remarques sur Origène.

— (f. 3^r) La copie d'une lettre d'Henri de Valois à Ottavio Falconieri à propos de ses *Inscriptiones athleticae* (Rome 1668).

— (f. 3^v - 5^r) Des notes détaillées, avec références aux

1. Éd. Assemani, t. I, p. 1 s. Ce traité voisine assez souvent avec l'œuvre d'Évagre : voir plus haut, p. 141 et 152.

2. Cf. H. OMONT, *Inventaire*, t. III, p. 107 ; et J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 24.

3. *Parisini gr. 3079-3117*, et quelques manuscrits du Supplément ; cf. H. OMONT, *Inventaire*, t. I, p. LXXXII ; t. III, p. 104-109.

4. La plupart du temps le verso est resté blanc.

pages du volume, sur les *Inscriptiones athleticae* d'Ottavio Falconieri¹.

— (f. 6^r) Un feuillet double, de plus petit format, a été collé sur la page 6, il porte des notes relatives à un texte grec.

— (ff. 8^r - 12^r)² La copie d'un extrait du *Traité pratique* d'Évagre (2^e section, ch. 6-14).

Titre : Εὐαγρίου πρὸς Ἀνατόλιον περὶ τῶν ὀκτῶ λογισμῶν.
Inc. : Ὀκτώ εἰσιν... ; des. : ὀρώμενον.

D'après une note de la main de Bigot, dans la marge supérieure, la copie a été faite *ex codice manuscripto Regio* ; après confrontation des variantes, nous pouvons affirmer qu'il s'agit du *Parisinus gr. 1220*³.

Les ch. 7 à 14 sont numérotés à l'aide de lettres latines (A à H) placées en marge. Dans les marges, également, quelques notes, avec renvoi au texte — de la même main, mais d'une autre encre —, signalent les fautes de copie : omissions, leçon discutable, faute d'accent. Certains mots sont soulignés sans qu'on en voie la raison.

L'unique intérêt de cette copie est de nous renseigner sur les méthodes de travail d'Émery Bigot ; nous verrons plus loin que c'est d'après elle qu'il établit l'édition *princeps* de l'extrait *Sur les huit pensées*⁴.

— (f. 12^v) Quelques lignes d'une traduction en latin du *Conspectus ad Eustathium filium* d'Oribase.

1. Avec lequel Bigot lui-même correspondait, comme il le dit dans la préface (p. 6 1^v) de son édition du *Dialogue* de Pallade (sur celle-ci, voir p. 411).

2. Les versos sont restés blancs.

3. Cf. plus haut, p. 209 et, plus bas, p. 358-359 et 413.

4. Voir p. 412. Il est remarquable que le *Dialogue* de Pallade, en appendice duquel fut édité l'extrait d'Évagre, figure aussi dans un des carnets de Bigot (*Parisinus gr. 3081*, ff. 1-40) ; même remarque pour le traité *Des huit esprits de malice*, voir ci-dessous, p. 414, n. 3.

— (ff. 13^r - 14) Un fragment du même traité d'Oribase, en grec.

Les pages suivantes sont restées blanches, mais en retournant le manuscrit on y trouve encore :

— (f. 15^r)¹ Un fragment d'une chronique de 1553.

— (ff. 20^r - 59^v) Plusieurs pages de notes très denses sous le titre *Scaligeriana*.

1. La pagination reprend de l'autre côté du volume, elle est probablement postérieure à Bigot. Les ff. 16-19 sont restés blancs.

CHAPITRE V

MANUSCRITS DONNANT UN CHOIX
DE 37 CHAPITRES

Plusieurs manuscrits contiennent un choix de 37 chapitres : un manuscrit de l'Athos, le *Vatopedinus 57*, et trois manuscrits qui donnent en outre, et indépendamment, la section *Sur les huit pensées* : le *Bodleianus Canonicianus gr. 16*, le *Vindobonensis th. gr. 274*, et le *Bodleianus Baroccianus 81*¹. Deux autres manuscrits semblent devoir être joints à ce groupe, parce qu'ils donnent à la fois la section *Sur les huit pensées* et quelques-uns des 37 chapitres : ce sont le *Sinaiticus graecus 462*, et l'*Athous 1135 (Pantocrator 101)*.

Le « *Vatopedinus 57*² »

Le codex 57 du couvent de Vatopedi est un manuscrit de papier mesurant 340 mm sur 230, et comptant 517 feuillets³. Le texte est écrit à pleine page, selon un nombre de

1. Voir plus haut, p. 201, n. 1.

2. Décrit dans S. EUSTRATIADÈS et ARCADIOS VATOPEDINOS, *Catalogue of the Greek Manuscripts in the Library of the Monastery of Vatopedi on Mount Athos*, Cambridge 1924, p. 17-18. Un film des ff. 102-123, 133-177 et 297-350 se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

3. Il n'y a pas trace, sur les photographies, de la numérotation ancienne.

lignes variant de 28 à 34¹ mais couvrant constamment une grande surface (253 mm environ sur 168).

L'ornementation, sans être tout à fait absente, est assez pauvre : petits bandeaux en torsades, n'occupant parfois qu'une demi-ligne, rangées d'astérisques et quelques « nœuds de Salomon ». Les titres sont tracés de la même écriture et de la même encre² que le texte. Cependant la copie est assez soignée³ : des alinéas séparent, sauf exception, les différents chapitres, et les majuscules initiales, placées en saillie, sont élégantes (hautes, avec des renflements). La ponctuation⁴ et l'accentuation sont correctes. L'écriture n'est pas laide vue globalement, elle se distingue par l'abondance de tracés arrondis très volumineux : le copiste semble prendre plaisir à doubler le corps de la lettre chaque fois qu'il peut tracer un cercle⁵. Ce type d'écriture, décrit par le Professeur HUNGER sous le nom de *Fettaugenstil*, révèle une main de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e⁶.

Comme le format et le nombre de pages le laissent supposer, le manuscrit contient un grand nombre de textes, tous intéressants l'ascèse. D'abord de saint Basile quelques *Discours*, et les *Constitutions* (ff. 5-36)⁷, puis les *Chapitres*

1. Bien qu'il y ait eu, semble-t-il, une réglure.

2. Peut-être étaient-ils rubriqués au début du manuscrit, voir f. 102^v.

3. De loin en loin (au moins cinq fois, soit aux ff. 123^r, 143^v, 146^r, 155^r, 166^v) apparaît un même type de tache (ou défaut du papier) occupant en hauteur 9 lignes environ, antérieure à la copie car celle-ci la contourne.

4. Elle comprend beaucoup de virgules, souvent placées au-dessus de la ligne.

5. En écrivant les ε, ο, θ, ρ, σ, φ ; même les τ s'incurvent vers l'arrière. On notera la présence de Θ et de Φ « pointés ».

6. Voir H. HUNGER, *op. cit.*, p. 101-102.

7. Voir J. GRIBOMONT, *Histoire du Texte des Ascétiques de S. Basile* (Bibliothèque du *Muséon*, vol. 32), Louvain 1953, p. 41-42, et Stig. Y. RUDBERG, *Études sur la tradition manuscrite de saint Basile*, Lund 1953, p. 128.

théologiques, gnostiques et pratiques, incomplets, de Syméon le Nouveau Théologien (ff. 36-53)¹, et après Syméon un ensemble d'auteurs que groupera au XVIII^e siècle la *Philocalie des Pères neptiques*² : Théodore d'Édesse, Macaire, Hésychius, Diadoque³, Philothée et Nil.

Les textes attribués à Nil — dont plusieurs sont d'Évagre — occupent les ff. 133^r à 137^v, ce sont :

1. (ff. 133^r - 140^v) Le traité *De la prière* (PG 79, 1165-1200).

Titre : Τοῦ ἁγίου Νείλου πρόλογος τῶν περὶ προσευχῆς ρηγ' κεφαλαίων.

Inc. : Πυρέττοντά με... ; des. : ἀγαθῶν ἐπιτύχωμεν χάριτι καὶ φιλανθρωπίᾳ τοῦ κυρίου κτλ.

Le traité est précédé du prologue. Il est plus long que le texte édité : après le ch. 153, qui porte ici le n° 150 (des. : εὐρηκας προσευχῆν, haut du f. 140^v), viennent encore 3 chapitres, d'inspiration anti-messalienne, qui occupent tout le verso du f. 140⁴.

2. (ff. 141^r - 142^v) Une série de chapitres dits « neptiques ».

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου ἕτερα κεφάλαια νηπτικᾶ⁵.

Inc. : Πάντα μὲν ὁρᾷ ὁ Θεὸς... ; des. : ... στρυφνότητος.

Nous avons là une série de 34 sentences, qui ne sont pas éditées sous le nom de Nil, mais qui figurent⁶, dans un

1. Voir éd. J. Darrouzès, SC 51, Paris 1957, p. 15-16.

2. Sur cet ouvrage, cf. plus loin, p. 421 s.

3. Le *Valopedinus 57* figure parmi les « recentiores » examinés et classés par É. DES PLACES dans « La tradition manuscrite de Diadoque de Photice », REG 70 (1957), p. 376-386.

4. Sur cette « recension longue », cf. plus loin, p. 228.

5. Contrairement à ce qu'indique le catalogue, le mot ὁραῖα, placé au-dessus du titre, n'en fait pas partie, bien qu'il paraisse être de la main du copiste.

6. A l'exception des quatre dernières.

ordre différent, dans l'*Anthologie gnomique* et dans les *Gnostica* d'Élie l'Ecdicos¹, à savoir les sentences 103 (207)², 34 (139), 37 (142), 50 (154), 51 (155), 53 (157), 54 (158), 55 (159), 56 (160), 59 (163), 61 (165), 67 (171), 71 (175), 72 (176), 79 (183), 107 (211) des *Gnostica*, les sentences 81 (80), 86 (85), 93 (91), 96 (94), 5 (5), 21 (20), 50 (49), 57 (56) de l'*Anthologie gnomique*, et les sentences 2 (109), 4 (111), 5 (112), 6 (113), 7 (114), et 26 (131) des *Gnostica*.

Comme il n'est pas certain que l'énigmatique Élie l'Ecdicos soit l'auteur des textes mis sous son nom³, il n'est pas sans intérêt de noter que la série de sentences que nous avons ici, débutant par Πάντα μὲν ὁρᾷ ὁ Θεός, se retrouve, sous le nom de Nil, dans plusieurs manuscrits du XIV^e siècle : dans le *Parisinus graecus 1037* (ff. 304-313), dans le *Vaticanus graecus 735* (ff. 240-241^v) et dans le *Bodleianus Aucar. T. 2.10* (ff. 79-81)⁴. Remarquons aussi qu'un lecteur, averti de l'attribution à S. Maxime de ces chapitres dans certains manuscrits, a noté en marge, en face du titre : τοῦ ἁγίου Μαξίμου.

3. (ff. 142^v - 145^v) *Vingt-quatre chapitres sur les vertus*.

Titre : Ἑτερα τοῦ αὐτοῦ ἀββᾶ Νείλου περὶ ἀρετῶν κεφάλαια κδ'⁵.

Inc. : Ὁ φόβος τοῦ θεοῦ ἐκδιώκει... ; des. : ὑπενδιδόναι τισὶν ὅτι τῷ θεῷ κτλ.

1. *Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν...* Athènes 1958, t. II, p. 289-314 ; cf. aussi PG 127, 1127-1176, et, avec attribution à S. Maxime : PG 90, 1401-1461.

2. Le premier chiffre correspond aux numéros de la *Philocalie* et de PG 127 ; le deuxième à ceux de PG 90.

3. Voir la notice consacrée à Élie l'Ecdicos par J. Darrouzès dans DS 4, col. 576-578.

4. D'après une description du manuscrit qu'a bien voulu me communiquer le R.P. Aubineau. La cote ancienne en est *Miscell. 318* (29.188 dans F. Madan, *A Summary Catalogue...*, t. V, p. 580).

5. Le titre donné au bas du f. 142^v est répété, un peu abrégé, au haut du f. 143^v où commence la copie du texte.

Nous sommes ici en présence d'un texte composite, dont les éléments sont d'origines diverses. Il y a d'abord 10 sentences, assez courtes, qui sont presque toutes tirées du 6^e Traité du moine Isaïe, intitulé *Sur les vertus*¹. Puis viennent 5 sentences (11 à 15) dont nous n'avons pu, jusqu'à présent, identifier que la première². Posons comme pierre d'attente le fait que plusieurs manuscrits donnent sous le nom de Nil une série de sentences commençant par ce n^o 11, *inc.* : Χαῖρε τὴν ἀρετὴν... ; il s'agit du *Scorialensis* Υ. III. 2 (xiv^e s., ff. 247^r - 248^v), du *Vindobonensis* th. gr. 192 (*antiquus*, ff. 46^r - 50^v) et du *Hieros. Sab.* 366³. Enfin, à partir du n^o 15, nous avons affaire à de longs chapitres tirés du traité d'Évagre sur *Les bases de la vie monastique*⁴, donné ici presque intégralement⁵.

Il faut noter que la première partie de cet ensemble se retrouve sous le nom de Nil⁶, parfois avec le titre *Sur les vertus*, dans beaucoup de manuscrits ; nous pouvons citer : *Berolin. gr.* 370, qu. 68 (xiii^e s., ff. 75^v - 77^r), *Hieros. Sab.* 366 (xiii^e s., ff. 219 s.), *Scorialensis* Υ. III. 2 (xiv^e s., f. 248^v), *Bodleianus Auctar. T.* 2.10 (xiv^e s., ff. 76-79), *Meleai* 79 (xv^e s., ff. 27^v - 28^v), *Athous Lavra K 105* (xvi^e s., f. 125^{r-v}), *Athous Vatopedi 618* (xvii^e s., ff. 29^v - 30^r). Dans

1. Éd. AUGUSTINOS, Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν ἌΒΒΑ ἩΣΑΪΟΥ λόγοι κθ', Jérusalem 1911, p. 46-48, sent. 5 à 12; 2^e éd., Volo 1962, p. 71-72. La série se termine par une conclusion qui n'est qu'une glose incorporée au texte : τέλος δὲ πάντων τούτων λέγειν τι πρᾶγμα ἔχω ἀμαρτωλὸς εἰμι ἐγὼ κτλ.

2. Sentence 28 d'une série éditée sous le nom de Nil, *PG* 79, 1252 B (*inc.* Χαίρου τὴν ἀρετὴν...).

3. Voir ci-dessous, p. 302-303.

4. *PG* 40, 1252-1264.

5. Du ch. II, 5^e mot (*inc.* : Ὅπως χρῆ εἶναι) à la fin du deuxième tiers du ch. X (*des.* : ὑπενδιδόναι τισίν, 1264 A l. 7) ; le découpage des chapitres est différent.

6. Et aussi sous celui de l'Abbé Moïse, avec le titre *Sur les vertus*, dans les *Vaticani gr.* 2028 (x^e-xi^e s., f. 190) et 1524 (x^e-xi^e s., f. 32^v). Voir C. GIANNELLI, *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codices...*, Vatican 1950, p. 76, qui cite d'autres manuscrits.

le *Mosquensis syn. gr.* 424 (xvi^e s., ff. 25^v - 32), il semble qu'il y ait non seulement la première partie, mais tout l'ensemble de textes que nous avons ici, avec le même titre : « De Nil, vingt-quatre chapitres sur les vertus¹ ».

4. (ff. 145^v - 148^v) Un choix de 37 chapitres du *Traité pratique* d'Évagre.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ὁσίου Νείλου ἔτερα κεφάλαια.

Inc. : Νοῦν μὲν πλανώμενον... ; *des.* : θεραπεύοντες.

Remarquons d'abord que l'œuvre d'Évagre est ici attribuée à Nil. Le choix commence avec le ch. 15 et comprend encore les chapitres suivants numérotés de 2 à 40 : 17, 18, 19, 20, 21 ; 25, 26 ; 28, 29, 30 ; 32 ; 34 ; 41 ; 46 ; 48, 49 ; 54, 55 ; 59 ; 61, 62 ; 64 ; 68, 69 ; 75 ; 81 ; 87 ; 89 ; 91 (qui forme 2 chapitres : 30 et 31), 92, 93, 94 ; 96 ; 98, 99 (ch. 37 et 38) et 100 (ch. 39 et 40), soit en tout : 37 chapitres. Il n'y a trace ni du Prologue ni de l'Épilogue adressés à Anatolios.

Des alinéas marquent le passage d'un chapitre à l'autre. Aucun sous-titre n'a été conservé.

5. (ff. 148^v - 149^v) Ne formant qu'un avec le traité précédent, un choix de 17 chapitres du *Gnostique* d'Évagre.

Inc. : Ἡ μὲν ἔξωθεν... ; *des.* : τὴν ἐκπεσοῦσαν.

Après *θεραπεύοντες*, dernier mot du ch. 100 du *Traité pratique*, la numérotation continue et aucun titre ne signale le passage au *Gnostique*, petit traité d'Évagre qui n'a été conservé intégralement que dans les versions orientales², et dont on n'a en grec que des fragments. Nous en trouvons

1. Autant qu'on peut juger sur la seule description d'un catalogue : A. VLADIMIR, *Sistematičeskoe opisanie rukopisej Moskovskoj Sinodal'noj Biblioteki...*, Moscou 1894, t. I, p. 643 (sous le n^o 426).

2. Éd. W. FRANKENBERG, *Euagrius Ponticus*, Berlin 1912, p. 546-553.

ici les chapitres suivants¹ : 107 (sous le n° 41) ; 108 (42) ; 111 (incomplet, 43) ; 115 (44) ; 117 et 125 (sous le n° 45) ; 127 (46) ; 133 (47), 134 (48), 135 (début, 49, fin, 50) ; 136 (51) ; 140 (52 et 53) ; 144 (54) ; 146 (55), 147 (56) ; 149 (57) ; et la fin du ch. 151 sous le n° 58.

Nous connaissons déjà le texte grec des ch. 146, 147 et 149, que nous a transmis l'historien Socrate² : les quatorze autres chapitres sont inédits³. Le traité était probablement divisé en 50 chapitres⁴ ; par Socrate et par quelques florilèges nous avons 13 chapitres dans le texte original ; nous en avons maintenant 27.

6. (ff. 149^v - 150^v). Un choix de *Lettres* de Nil (PG 79, 460-496).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἕτερα κεφάλαια ὠφέλιμα.

Inc. : Οὐδέποτε δεῖ ἀργεῖν... ; des. : οὐ βρούουσιν.

Ce sont les lettres 164, 175, 176, 189, 192, 219, 237, 238 et 239 du livre III.

7. (ff. 150^v - 155^r) Un autre groupe de *Lettres* de Nil (PG 79, 421-540).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τῶν ἐπιστολῶν ἕτερα κεφάλαια.

Inc. : Καὶ μηδεὶς διωκῆσει... ; des. : φιλανθρωπότητος.

Nous trouvons ici une collection de lettres à peu près identique à celle que décrit J. M. Suarès dans sa notice sur les œuvres de Nil⁵ : il s'agit de 53 lettres groupées en un

1. Selon la numérotation du *Londiniensis Addit. 14 578* suivie par Frankenberg.

2. *Histoire Ecclésiastique*, I. IV, ch. 23 (PG 67, 520 A - C).

3. Nous pensons les éditer prochainement.

4. Voir le Prologue du *Traité pratique*, I. 56-58 de notre édition : ἑκατὸν μὲν κεφάλαιος τὰ πρακτικὰ, πενήτηκοντα δὲ ... τὰ γνωστικὰ ... διελόντες ; et plus loin, p. 383.

5. J. M. SUARÈS, *Dissertatio de Operibus S. Nili quae e graeco latina fecit et primus edidit*, PG 79, 1354 C - 1360. Aux manuscrits

traité de 53 chapitres et dont la première est la lettre 71 du livre III. La dernière (III, 327) porte ici le n° 54.

8. (ff. 155^r - 156^v) Un extrait du traité *Des diverses mauvaises pensées* d'Évagre (PG 79, 1209 C - 1212 C ; 1216 B - 1220 A ; 1225 D - 1228 C).

Inc. : Ἔστι δαίμων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ.

Dépourvu de titre cet extrait fait suite au précédent, et la numérotation continue : sous le n° 55 nous avons les ch. 8 et 9 du traité *Des diverses mauvaises pensées*, sous les nos 56 à 58, les ch. 14 à 16, le n° 59 correspond au ch. 23, et le n° 60 au ch. 24.

9. (ff. 156^v - 157^v) Vingt sentences attribuées à Nil¹.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ὁσίου Νείλου κεφάλαια ἕτερα διάφορα.

Inc. : Ἐπαινετὴ μὲν... ; des. : μὴ ἀνθυβρίσαντος.

C'est un extrait du traité *Au moine Euloge*, découpé, sans aucun respect du sens, en 20 chapitres.

L'analyse de ces ff. 133^r à 157^v montre combien dans ce manuscrit — comme dans beaucoup d'autres qui ne seront pas étudiés ici — les œuvres de Nil et celles d'Évagre sont étroitement mêlées.

Au milieu du f. 157^v² commencent les 4 *Centuries* de Thalassius (des. : 166^r), suivies (ff. 166^v - 177) des traités de Jean de Carpathos. Le manuscrit fournit encore des œuvres de l'Abbé Isaïe, de S. Maxime, de Marc l'ermite et de Nicétas Stéthatos. Nil y est encore représenté par une

cités par Suarès, il faut ajouter le *Sinaiticus gr. 432* (xiv^e s., f. 164^b - 172^b) : d'après l'analyse donnée par V. BENEŠEVIC, *Catalogus codicum manuscriptorum graecorum, qui in monasterio Sanctae Catharinae in Monte Sina asservantur*, Saint-Petersbourg 1911, t. I, p. 231. Et encore le *Vaticanus gr. 703* (voir p. 295), le *Vallicellanus 67* et le *Laurentianus IX, 18* (voir p. 298).

1. PG 79, 1097 B - 1100 D.

2. Et non 175^v comme l'indique le catalogue.

Exhortation aux moines (ff. 394^v - 408^v)¹. Puis viennent des extraits des Pères relatifs à la prière et à la « garde du cœur ».

Au f. 513^r une note² de la main d'un certain Néophyte, datée de l'année 1736, évoque une perquisition pratiquée à la Laure de Saint-Athanase par des envoyés du Sultan Mahmoud I^{er} à la recherche d'un hypothétique trésor. Sans doute peut-on en déduire que le manuscrit est originaire de Lavra.

Le « Bodleianus Canonicianus graecus 16³ »

Le *Canonicianus gr. 16* de la bibliothèque Bodléienne à Oxford, deuxième tome d'un recueil en deux parties, fait suite au *Canonicianus gr. 15*. C'est un manuscrit de papier de petit format (185 mm sur 140) comptant 286 feuillets⁴. Les cahiers sont des quaternions, numérotés au verso du dernier folio⁵. Le texte est écrit à pleine page, à raison de 22 ou 23 lignes à la page ; il est clairement et proprement présenté. L'ornementation, à la plume, est sans prétention mais soignée : serpentins « pointés », rubans tressés dont les extrémités se séparent et se terminent par des piments ; les titres, en petite onciale, sont tracés à l'encre rouge, les initiales majeures sont ornées. L'accentuation est correcte,

1. Il s'agit probablement de l'*Institutio ad monachos*, PG 79, 1236-1240.

2. Copiée par les auteurs du catalogue, *op. cit.*, p. 18.

3. Décrit dans H. O. COXE, *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae*, t. III (*Codices graecos et latinos Canonicianos complectens*), Oxford 1854, p. 17-21 ; et dans SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN, *Catéchèses*, I, éd. KRIVOCHÉINE, SC 96, Paris 1963, p. 96-97. Je possède un film des ff. 116-247.

4. Le premier tome (*Canonic. 15*) en compte 236.

5. Signatures visibles aux ff. 126^v, 134^v, 142^v, 166^v, 174^v. Le manuscrit est acéphale, ce qui explique la place actuelle des signatures.

la ponctuation abondante¹. Les abréviations sont peu nombreuses.

L'écriture est ronde, un peu empâtée, trop volumineuse pour le format de la page ; son aspect est archaïsant : le copiste fait un effort visible — avec plus ou moins de succès — pour imiter les tracés de la minuscule ancienne². Or la date proposée par le catalogue de Coxe est le xv^e siècle³ ; mais « une feuille de papier (xviii^e siècle ?), collée au dos de la reliure du premier volume, porte *secolo XIII^o circa*⁴ ». Quel crédit attacher à cette note ? M^{gr} Krivochéine, qui la relève, s'en tient cependant à la date du catalogue. Le R.P. Darrouzès, s'appuyant sur des critères externes, vieillit le manuscrit d'un siècle⁵. Des critères du même ordre nous conduisent à remonter plus haut encore : nous verrons plus loin⁶ que le *Canonicianus gr. 16* a très probablement servi de modèle au *Vindobonensis th. gr. 274*, qu'il faut dater du début du xiv^e siècle⁷. Aussi devons-nous accepter de le situer soit au début du xiv^e, soit à la fin du xiii^e. Mais même si l'on admet cette date, on doit considérer l'écriture comme archaïsante.

Les *Canoniciani 15* et *16* contiennent des œuvres de caractère ascétique provenant de plus de vingt auteurs : saint Maxime, Thalassius, Diadoque, Syméon le Nouveau Théologien, Élie l'Ecdicos, Marc l'ermite, Hésychius, etc. Aux ff. 116^r - 179^v du second volume, après le traité de Nicéphore le Moine sur la *Garde du cœur*,

1. Il y a de très nombreuses virgules, souvent au-dessus de la ligne.

2. Cependant il les ignore totalement pour certaines lettres : β, γ, θ, λ, et, sauf exception, κ.

3. *Op. cit.*, p. 13.

4. KRIVOCHÉINE, *op. cit.*, p. 96.

5. « Il est au moins antérieur à *Baroc. 69*, an. 1378, qui en dépend. » Introduction à SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN, *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*, SC 51, Paris 1957, p. 16.

6. P. 251-252. Voir DARROUZÈS, *ibid.*, p. 22.

7. Opinion du Pr. H. Hunger, voir plus loin, p. 230-231 (en note).

se trouvent des fragments évagriens attribués à Nil, à savoir :

1. (ff. 116^r - 133^v) Le traité *De la prière* (PG 79, 1168 B - 1200 C).

Titre : 'Αρχὴ τῶν ρηγ' κεφαλαίων τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου περὶ προσευχῆς.

Inc. : Ἐὶ τις βούλοιτο... ; des. : ἀγαθῶν ἐπιτύχωμεν, χάριτι καὶ φιλανθρωπία τοῦ Κυρίου κτλ.

Le prologue fait ici défaut. Des chapitres eux-mêmes le copiste ne donne d'abord qu'un choix ; puis il transcrit tous les chapitres qui manquaient précédemment, sans numéroter cette deuxième série¹ ; et il termine par 3 chapitres inédits². Cette recension est celle que nous avons trouvée dans le *Vatopedinus 57*³.

2. (ff. 133^v - 136^v) La deuxième section du *Traité pratique* (ch. 6-14).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ τῶν ὀκτώ λογισμῶν.

Inc. : Ὁκτώ εἰσι... ; des. : μανία.

Un peu au-dessus du titre une note marginale, Néilou — qui pourrait être de la main du copiste — précise l'attribution à Nil. Les 9 chapitres se suivent sans alinéa, mais avec des initiales rubriquées ; ils sont numérotés d'α' à η' à partir du ch. 7.

3. (ff. 136^v - 156^v) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1228 C).

1. Le Rev. D. J. Chitty, qui a eu l'amabilité de me communiquer beaucoup de renseignements sur le *Canonicianus 16*, m'avait envoyé, avant même que j'eusse en main les photographies du manuscrit, l'analyse de cette recension du traité *De la prière* et la copie des chapitres inédits.

2. Sur ces chapitres, voir plus loin, p. 232, n. 5.

3. Voir plus haut, p. 220.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ λογισμῶν κεφάλαια.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ.

L'ordre des textes n'est pas tout à fait le même que celui de l'édition ; et le traité se termine au milieu du ch. 24 (numéroté 21).

4. (ff. 156^v - 171^r) Le traité *Des huit esprits de malice* (PG 79, 1145 A - 1164 C).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ ὀκτῶ τῆς πονηρίας πνευμάτων.

Inc. : Ἀρχὴ καρποφορίας... ; des. : ταπεινώσις ἀνδρός.

En face de τοῦ αὐτοῦ, en marge, la mention Νείλου (comme plus haut f. 133^v). La recension du traité est celle de l'édition ; des sous-titres introduisent les 8 sections.

5. (ff. 171^r - 177^v) Un choix de 37 chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κεφάλαια ἕτερα.

Inc. : Νοῦν μὲν πλανώμενον... ; des. : θεραπεύοντες.

En face du titre, une note marginale, qui peut être de la main du copiste, met en doute l'attribution du traité à Nil : Ἰστέον ὅτι τὰ τοιαῦτα κεφάλαια ἀμφιβάλλονται· οἱ μὲν γὰρ τοῦ Εὐαγρίου φασὶν εἶναι, οἱ δὲ τοῦ ἁγίου τοῦδε πατρὸς. C'est la première mention d'Évagre dans le manuscrit.

L'*incipit* est celui du ch. 15 du *Traité pratique* ; viennent ensuite les ch. 17 à 21 ; 25 et 26 ; 28 à 30 ; 32 ; 34 ; 41 ; 46 ; 48 et 49 ; 54 et 55 ; 59 ; 61 et 62 ; 64 ; 68 et 69 ; 75 ; 81 ; 87 ; 89 ; 91 à 94 ; 96 ; 98 à 100, numérotés de 1 à 37. Aucune trace de l'épilogue ; ni alinéa, ni sous-titre.

On remarquera que ce choix est exactement le même que celui donné par le *Vatopedinus 57*¹ ; seule la numérotation diffère, plus exacte ici.

On remarquera aussi que l'extrait du *Traité pratique* que nous avons trouvé aux ff. 133^v - 136^v se terminait avec le ch. 14, et que celui que nous avons ici débute avec le

1. Voir plus haut, p. 223.

ch. 15 ; malgré cela les deux choix sont présentés comme s'ils provenaient de deux œuvres distinctes¹.

6. (ff. 177^v - 179^v) A la suite des extraits précédents et sans titre, un choix de 17 chapitres du *Gnostique*².

Inc. : Ἡ μὲν ἔξωθεν... ; *des.* : τὴν ἐκπεσοῦσαν.

Ce sont les ch. 107 (sous le n° 38), 108 (39), 111 (incomplet, 40), 115, 117 et 125 (41), 127, 133 et 134 (42), 135 (43), 136 (44), 140 (45 et 46), 144 (47), 146 (48), 147 (49), 149 (50), 151 (51), soit exactement le même choix, comprenant 14 chapitres inédits, que dans le *Vatopedinus 57*³ ; la numérotation, qui diffère d'un manuscrit à l'autre, est répartie ici d'une façon très fantaisiste⁴.

Au bas du f. 179^v, après un bandeau assez soigné, débute la 1^{re} *Centurie* de Thalassius (*PG* 91, 1428 s.).

Le « Vindobonensis theologicus graecus 274⁵ »

Le *Vindobonensis th. gr. 274* est un manuscrit de papier italien de la première moitié du xiv^e siècle⁶. De petit format

1. Voir plus loin, p. 373.

2. Le Rev. D. J. Chitty m'avait envoyé, en janvier 1951, la copie de ces chapitres du *Gnostique*. Sur ce petit traité, qui n'a été conservé intégralement que par les versions orientales, voir plus haut, p. 223.

3. Voir p. 224.

4. Certains chapitres ne sont pas numérotés, et on devine qu'un numéro, en marge, a été gratté.

5. Je possède un microfilm des ff. 101^v - 186^r. Pour le reste, je m'en rapporte aux notices de D. DE NESSEL, *Catalogue sive Recensio specialis omnium codicum manuscriptorum graecorum necnon linguarum orientalium Augustissimae Bibliothecae Caesareae Vindobonensis...*, Vienne et Nuremberg 1690, pars I, p. 377-380 ; et de P. LAMBECIUS HAMBURGENSIS, *Commentariorum de Augustissima Bibliotheca Caesarea Vindobonensi libri I-VIII, editio altera opera et studio A. F. Kollarit*, t. V, Vienne 1778, p. 186-197 (sous l'ancienne cote, 237) ; et aussi à celle de M^{re} KRIVOCHÉINE dans SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEU, *Catéchèses I*, SC 96, Paris 1963, p. 95-96.

6. Le Professeur H. Hunger, qui a eu l'amabilité de me fournir

(203 à 205 mm sur 142 à 148), il compte 426 feuillets. Le texte est écrit à pleine page, à raison de 24 lignes à la page ; la surface écrite est assez petite par rapport à la page, les marges extérieures étant larges. La présentation du texte est soignée ; de petits serpentins ponctués, se terminant par des palmes, surmontent des titres rubriqués ; chaque chapitre est signalé par un alinéa et par une majuscule, en marge, de forme allongée.

Deux mains principales se succèdent jusqu'au f. 336, toutes les deux de la première moitié du xiv^e siècle¹. L'écriture de la partie qui nous intéresse est fortement archaïsante ; on y retrouve les tracés de la minuscule ancienne², à côté de lettres assez déformées et révélatrices de l'époque. L'accentuation et la ponctuation sont correctes ; les abréviations ne sont pas très nombreuses.

Une main légèrement postérieure à celle du copiste a laissé de nombreuses notes marginales³ ; elles révèlent un lecteur attentif : connaissant les œuvres, il met en question leur attribution à tel ou tel⁴, comble des lacunes⁵, porte des jugements sur les textes⁶, les compare avec d'autres⁷.

Le manuscrit a été rapporté de Constantinople à Vienne à la fin du xv^e siècle par Augerius de Busbecke, comme

quelques précisions que ne donnent pas les anciens catalogues (lettre du 12 juin 1967), note que le filigrane principal du papier (représentant des nœuds) est analogue au spécimen 11979 du répertoire de Briquet (Pistoie, 1311-1313 ; avec des variantes, jusqu'en 1339).

1. D'après le Professeur Hunger, *ibid.*

2. Jusqu'à des κ, λ et β.

3. En plus des nombreux σημειώσεις marginaux qui sont de la main même du copiste.

4. Nous allons rencontrer souvent la mention : « d'Évagre moine » en face d'œuvres attribuées à Nil par le copiste.

5. Ex. : f. 158^r, importante lacune du ch. 93 du *Traité pratique*.

6. Ex. : ff. 157^v, 158^r, 160^r, etc.

7. Ex. : ff. 117^v, 140^r, etc.

l'atteste une note de sa main¹. Rien ne permet de préciser davantage son origine.

Le contenu du *Vindobonensis th. gr. 274* est de caractère ascétique. Après l'*Anthologie* d'Élie l'Ecdicos (ff. 1-34v)², et les *Cent chapitres gnostiques* (ff. 34v - 90r) et la *Vision* (ff. 90v - 101v) de Diadoque de Photicé³, nous trouvons un certain nombre de fragments d'Évagre attribués à Nil :

1. (ff. 102r - 118v) Le traité *De la prière* (PG 79, 1168 B - 1200 C).

Titre : Ἀρχὴ τῶν ἑκατὸν πενήτηντα τριῶν κεφαλαίων τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου περὶ προσευχῆς.

Inc. : Ἐἴ τις βούλοιτο... ; des. : ἀγαθῶν ἐπιτόχωμεν, χάριτι καὶ φιλανθρωπία τοῦ Κυρίου κτλ.

Il n'y a pas de prologue. L'ordre des chapitres est le même que dans le *Canonicianus 16*⁴, mais la numérotation est ici continue, et les 3 chapitres inédits figurent sous les nos 152 et 153⁵.

2. (ff. 118v - 121v) La 2^e section du *Traité pratique* (ch. 6-14).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ τῶν ἡ' λογισμῶν.

Inc. : Ὀκτώ εἰσιν... ; des. : μανία.

Le lecteur dont nous parlions plus haut, refusant l'attribution du texte à Nil, a noté en marge : *Εὐαγρίου μοναχοῦ* ;

1. Voir LAMBECK-KOLLAR, *op. cit.*, t. V, p. 186.

2. Voir M. Th. DISDIER, « Élie l'Ecdicos... », *EO* 31 (1932), p. 19 et 21.

3. Voir É. DES PLACES, « La tradition manuscrite de Diadoque de Photicé », *REG* 70 (1957), p. 385, et DIADOQUE DE PHOTICÉ, *Œuvres spirituelles*, SC 5¹⁶, Paris 1955, p. 79.

4. Voir plus haut, p. 228.

5. Ces chapitres se rencontrent, isolés, mais en tant que « chapitres 152 et 153 de saint Nil » dans quelques manuscrits (inc. : Ἐἰ βούλει ἀληθῶς προσεύξασθαι) : *Bodleianus Baroccianus 69* (f. 140v), *Hierosol. Photiou 24* (f. 224v). Sur les rapports de *Baroc. 69* et de *Vindob. th. gr. 274*, voir J. DARROUZÈS, *op. cit.*, p. 22.

nous retrouverons plusieurs fois ce lemme dans les folios suivants. Les 9 chapitres, disposés clairement, sont numérotés de 1 à 8, les deux premiers (6 et 7) étant groupés sous le n^o α'. P. Lambeck avait identifié ce texte¹ et renvoyait à la traduction latine qu'en avait faite J. Billy².

3. (ff. 121v - 140r) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1228 C).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ λογισμῶν κεφάλαια³.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : ὕψει ἐν προσευχῇ.

Nous retrouvons ici, dans la marge supérieure du f. 121v, la mention *Εὐαγρίου μοναχοῦ*. La répartition des chapitres (numérotés en toutes lettres) n'est pas tout à fait la même que celle du texte édité, et il y a quelques transpositions. Le traité se termine au milieu du ch. 24 (ici ch. 21).

4. (ff. 140r - 153r) Le traité *Des huit esprits de malice* (PG 79, 1145 A - 1164 C).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ ὀκτώ τῆς πονηρίας πνευμάτων.

Inc. : Ἀρχὴ καρποφορίας... ; des. : ταπεινώσις ἀνδρός.

Le lemme *Εὐαγρίου μοναχοῦ* apparaît deux fois, en face du titre, et au f. 150r. Les sentences de la 1^{re} section et du début de la seconde ont été numérotées ; puis le copiste s'est lassé et s'est contenté de sous-titres rubriqués en tête des six autres sections. La recension du traité est celle de l'édition.

5. (ff. 153r - 159r) Un choix de 37 chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κεφάλαια ἕτερα.

Inc. : Νοῦν μὲν πλανώμενον... ; des. : θεραπεύοντες.

1. *Op. cit.*, t. V, p. 189.

2. Sur cette traduction, voir plus haut, p. 209.

3. On ne voit pas trace, sur le microfilm, du chiffre κα' que relèvent les catalogues.

Une note à l'encre rouge, probablement de la main même du copiste, occupe la marge supérieure et une partie de la marge extérieure du f. 153^r; difficile à lire parce qu'en partie coupée à la reliure, elle semble identique à celle que nous lisions au f. 171^r du *Canonicianus 16* : Ἰστέον ἔτι... οἱ μὲν Εὐαγγελίου φασὶν εἶναι, οἱ δὲ τοῦ ἀγίου τοῦδε πατρός¹. Le lemme de main récente, Εὐαγγελίου μοναχοῦ, inutile ici, réapparaît plus loin : ff. 155^v, 157^v. Au f. 153^r encore, d'une main latine : *No(ta) : nonnulli Evagrii, nonnulli Nili opus esse existimant.*

Les chapitres copiés sont les suivants : ch. 15, 17 à 21, 25 et 26, 28 à 30, 32, 34, 41, 46, 48 et 49, 54 et 55, 59, 61 et 62, 64, 68 et 69, 75, 81, 87, 89, 91 à 94, 96, 98 à 100; il n'y a pas d'épilogue, aucun sous-titre. Ce choix est exactement² celui que nous avons trouvé dans les *Vatopedinus 57* et *Canonicianus 16*, et il appelle les mêmes remarques³.

6. (ff. 159^r - 161^r) A la suite des extraits du *Traité pratique*, et sans titre, un choix de 17 chapitres du *Gnostique*.

Inc. : Ἡ μὲν ἔξωθεν... ; *des.* : τὴν ἐκπεσοῦσαν.

Ce sont les ch. 107, 108, 111 (incomplet), 115, 117 et 125, 127, 133, 134, 135, 136, 140, 144, 146, 147, 149 et 151⁴, soit exactement le même choix, comprenant 14 chapitres inédits, que dans les manuscrits *Vatopedinus 57* et *Canonicianus 16*⁵.

En haut du f. 160^v réapparaît encore une fois le lemme Εὐαγγελίου μοναχοῦ; notons que ce lecteur de la fin du xiv^e siècle ou du début du xv^e⁶ a revendiqué pour Évagre

1. Voir plus haut, p. 229.

2. La numérotation, ici, faite à l'encre rouge, est illisible sur photographie.

3. Voir plus haut, p. 223, 229.

4. Cette numérotation est celle de l'édition Frankenberg, voir plus haut, p. 223, n. 2, et 224, n. 1. Celle du manuscrit est illisible sur photographie.

5. Voir plus haut, p. 223-224, 230.

6. Sur cette date, voir plus loin, p. 377-378.

tous les textes mis ici sous le nom de Nil, à l'exception du traité *De la prière*.

A Nil succède saint Jean Chrysostome (ff. 161^r - 165^r) avec un court extrait sur la prière; puis viennent les noms de Marc (f. 165^r) et d'Isaac de Ninive (f. 170^v). Les ff. 179^r à 185^r sont occupés par un petit florilège, où, au milieu des noms de Basile, Éphrem, Théodore Studite et Isaïe, nous retrouvons celui d'Évagre en face d'un court passage (f. 183^r) :

Inc. : Οὐκ ἂν ἴδῃ ὁ νοῦς... ; *des.* : φωτός.

Il s'agit d'une sentence des *Réflexions* (éd. Muyltermans, *Evagriana*, extrait de la revue *Le Muséon*, 44, Paris 1931, p. 40, n^o κγ')¹.

Viennent ensuite des extraits de Syméon le Nouveau Théologien² (ff. 185^r à 247), et enfin des traités de Marc, de saint Maxime, d'Hésychius et de Nicétas Stéthatos, avec quelques extraits de l'*Histoire lausiaque* et des *Apophtegmes*.

Le « Bodleianus Baroccianus 81³ »

Le codex 81 du fonds Barocci à Oxford est un manuscrit de papier du xv^e siècle, de format moyen⁴, comptant 192 feuillets. Les cahiers sont des quaternions, numérotés dans la marge inférieure des première et dernière pages. La présentation du texte est austère; il est écrit à pleine

1. Cette sentence se retrouve, sous une forme plus complète, dans la recension longue du traité *Des diverses mauvaises pensées*, voir MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 55, n^o XL, et PG 40, 1244 A-B, n^o LXXI.

2. Pseudo-Syméon et Syméon, voir éd. Krivochéine, p. 95; éd. DARROUZÈS, *loc. cit.*, p. 21-22 et 117.

3. Il est décrit dans H. O. COXE, *Catalogi codicum manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae*, t. I, *Recensionem codicum graecorum continens*, Oxford 1853, p. 140-142. Je possède un microfilm des ff. 73-169.

4. Coxe : *in quarto*.

page, à raison de 21 lignes à la page, avec de larges marges extérieures. Aucune ornementation, si ce n'est les titres rubriqués et de loin en loin une initiale ornée. L'écriture haute et serrée, un peu lourde, assez liée, est inclinée vers la droite ; elle utilise beaucoup d'abréviations. L'accentuation et la ponctuation sont correctes.

De nombreuses notes encombrant les marges ; on y reconnaît la main du copiste, qui s'y révèle très attentif aux textes qu'il transmet ; il apporte des corrections¹, signale des lacunes², commente certains passages³, ajoute des textes supplémentaires⁴, sans négliger pour autant les banales invocations pieuses⁵.

Comme tout le fonds Barocci⁶ le manuscrit est de provenance vénitienne ; on ne peut préciser davantage son origine.

Il contient des écrits de caractère ascétique : le résumé grec de Cassien, *Lettre à Castor sur les huit mauvaises pensées* (ff. 1-33)⁷, *Lettre à Léonce sur les Pères de Scélé* (ff. 33-73)⁸, le traité de Nil, *De monastica exercitacione* (ff. 73-136)⁹, puis, sous le nom d'Évagre :

1. (ff. 137^r - 139^v) La 2^e section du *Traité pratique* (ch. 6-14).

Titre : Εὐαγγρίου μοναχοῦ περὶ τῶν ἡ' λογισμῶν τῆς κακίας.
Inc. : Ὁκτώ εἰσι... ; des. : μανία.

Bien que le copiste enchaîne les ch. 6 et 7, il met en marge,

1. ff. 139^r, 154^r, 162^r, 165^v, 166^r.
2. ff. 138^r, 164^v, 166^r.
3. ff. 140^r, 147^r, 159^v - 160^r, 164^v, 166^r.
4. ff. 141^r, 154^r. Sur ces gloses, voir plus loin, p. 237-238.
5. ff. 160^r, 165^v, etc.
6. COXE, *op. cit.*, *Monitum* (1^{re} page, hors pagination).
7. Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν..., Athènes 1957, t. I, p. 61-80 ; cf. PSEUDO-ATHANASE, *Deuxième lettre à Castor*, PG 28, 872-905.
8. Φιλοκαλία..., t. I, p. 81-93.
9. PG 79, 720-809. Ce traité fait partie des œuvres non contestées de Nil d'Ancyre.

en face du ch. 7 : πρώτος περὶ γαστριμαργίας ; pour les chapitres suivants, il ne va pas à la ligne, mais marque le début par des majuscules et des numéros en marge (β' à η').

2. (ff. 139^v - 159^v) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1228 C).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ διακρίσεως παθῶν καὶ λογισμῶν Ἰστέον ὅτι τὰ παρόντα κεφάλαια ἀμφιβόλλονται. Τινὲς μὲν γὰρ λέγουσιν ὅτι τοῦ ἁγίου Νείλου εἰσί, τινὲς δὲ ὅτι τοῦ Εὐαγγρίου εἰσί· καὶ γὰρ ἐν τῷ λαυσαϊκῷ γράφει ὁ ἐν ἁγίοις Παλλάδιος περὶ Εὐαγγρίου τινὸς μαθητοῦ τοῦ μεγάλου Βασιλείου ὅτι συνέταξε τρία βιβλία κατὰ δαιμόνων τὰ λεγόμενα ἀντιρρητικά.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ.

La longue note relative à l'attribution du traité a été copiée à la suite du titre ; un signe en marge (σημείωσον) en marque l'intérêt. Le copiste y fait preuve d'une réflexion personnelle, fondant sur la notice de Pallade¹ la vraisemblance de l'attribution à Évagre d'un traité où il est abondamment question des démons².

Plusieurs notes marginales témoignent encore de l'intérêt qu'il porte au texte. Au f. 141^r, à propos du rejet de tout concept (νόημα) que doit effectuer l'esprit pour posséder la lumière divine (ch. 2, 1201 D), il copie deux extraits d'Évagre lui-même, bien adaptés au sujet³ ; le premier, en

1. Éd. BUTLER, *The Lausiac History of Palladius, Texts and Studies* VI, 2, Cambridge 1904, p. 121, l. 1-2.

2. Remarquons que les critiques ont cru trouver dans ce passage de Pallade, incertain et d'interprétation difficile, une référence à divers traités, mais jamais à celui-ci. Voir BUTLER, *ibid.*, p. 218, n. 75 ; et H. URS VON BALTHASAR, « Die Hiera des Evagrius », ZKT 63 (1939), p. 86-87.

3. Le Rev. D. J. Chitty, qui avait examiné le manuscrit en 1950, m'avait envoyé alors une copie de ces deux gloses, ainsi que de celles des ff. 154^r et 159^v - 160^r.

dépit du titre qu'il lui donne : 'Εκ τῶν περὶ προσευχῆς κεφαλαίων τοῦ αὐτοῦ, n'est pas tiré des chapitres *De la prière*, mais des *Réflexions* (éd. Muyldermans, *Evagriana*, Extrait de la revue *Le Muséon*, 44, Paris 1931, p. 38, β' l. 1 à 3, *inc.* : Εἴ τις βούλοιο..., *des.* : παρεμφερῆ); le deuxième est la sentence κγ' du même ouvrage¹ (titre : τοῦ αὐτοῦ, *inc.* : οὐκ ἔν ἴδοι ὁ νοῦς..., *des.* : φωτός)². Ailleurs (f. 147^r), une tactique conseillée par Évagre, à l'égard des démons (ch. 8, 1212 A, l. 3-6), est jugée dangereuse pour les faibles et les simples. Plus loin (f. 154^r), à propos de la surveillance à exercer sur les concepts (ch. 17-18, 1220 C-D), encore une longue glose, avec pour titre : Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τῶν περὶ προσευχῆς (*inc.* : 'Εκεῖ λέγεται κατέξεσθαι..., *des.* : μὴ τυποῦσιν); il s'agit cette fois d'un extrait du traité *Des diverses mauvaises pensées* lui-même, mais tiré d'une recension plus longue que celle du manuscrit³. Ajoutons qu'une sorte de titre courant, Εὐαγρίου μοναχοῦ, se trouve en haut de chaque folio (recto), avec parfois une précision supplémentaire (f. 152^r) : Εὐαγρίου μοναχοῦ καὶ διακόνου τῆς ἐν Κωνσταντινουπόλει μεγάλης ἐκκλησίας.

La recension du traité est celle de l'édition, écourtée de quelques chapitres : elle s'arrête au premier tiers du ch. 24 (ici 23); on peut noter une répartition un peu différente des chapitres, et quelques transpositions.

3. (ff. 159^v - 166^r) Un choix de 37 chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κεφάλαια ἕτερα.

Inc. : Νοῦν μὲν πλανώμενον... ; *des.* : θεραπεύοντες.

Ce sont les ch. 15, 17 à 21, 25 et 26, 28 à 30, 32, 34, 41, 46, 48 et 49, 54 et 55, 59, 61 et 62, 64, 68 et 69, 75, 81, 87,

1. *Ibid.*, p. 40.

2. Cf. plus haut, p. 235.

3. C'est la fin du ch. 24 (1228 D - 1229 A, l. 11).

89, 91 à 94, 96, 98 à 100, numérotés de 1 à 39¹; ni l'épilogue, ni les sous-titres n'ont été conservés.

Ce choix est exactement celui que nous avons trouvé dans les manuscrits *Vatopedinus 57*, *Canonicianus 16* et *Vindobonensis th. gr. 274*². Notons seulement qu'il est donné ici sous le nom d'Évagre et non sous celui de Nil.

A la hauteur du titre, une croix nous renvoie à la marge inférieure, où commence une longue note, toujours de première main, à l'encre rouge, qui se continue dans la marge inférieure du f. 160^r :

Ἰστέον ὅτι ἄλλος ἐστὶν οὗτος ὁ Εὐάγριος καὶ ἄλλος ὁ αἰρετικὸς· τοῦτον γὰρ ὁ ἐν ἁγίοις Παλλάδιος οὐ μόνον οὐ λέγει αἰρετικόν, ἀλλὰ καὶ τοῖς κατ' ἐκείνῳ καιρῷ μεγάλοις ἁγίοις ἐναριθμῖον ποιεῖ, ὡς καὶ ἀσκητικώτατον ὄντα καὶ τῶν ὀρθῶν δογμάτων ἐξηγητὴν· μαθητῆς γὰρ φησὶν ὑπῆρχε τοῦ μεγάλου Βασιλείου, παρ' οὗ καὶ τὴν τοῦ ἀναγνώστου σφραγίδα εἴληφε· παρὰ δέ γε τοῦ μεγάλου Γρηγορίου Νύσσης τὴν τοῦ διακόνου χειροτονίαν· ζῆτει οὖν ὁ βουλόμενος μαθεῖν τὰ περὶ αὐτοῦ πλατύτερον τὸ 4^α κεφάλαιον τοῦ Λαυσαϊκοῦ, ἀλλὰ δὴ καὶ τὸ 4^β καὶ τὸ 4^γ καὶ τὸ 4^δ καὶ τὸ 4^ε.

C'est encore sur le témoignage de Pallade³ que s'appuie le copiste, et cette fois pour garantir l'orthodoxie du texte qu'il copie; l'auteur, pense-t-il, est un Évagre autre que l'hérétique, celui dont Pallade parle comme d'un saint, grand ascète et interprète des dogmes, disciple de saint Basile qui le fit lecteur, nommé diacre par Grégoire de Nysse⁴ : ces grands noms doivent rassurer le lecteur; s'il veut s'informer davantage, qu'il se reporte à l'*Histoire lausique*. Il est difficile d'identifier les chapitres auxquels

1. Le ch. 21 n'a pas de numéro, mais les ch. 91, 99 et 100 sont dédoublés.

2. Cf. plus haut, p. 223, 229, 234.

3. BUTLER, *ibid.*, p. 116-123; cf. plus haut, p. 237, n. 2.

4. Lecture conforme au texte métaphrastique de l'*Histoire lausique* (au lieu de Grégoire de Nazianze) : *ibid.*, p. 117; et p. 217, n. 73.

renvoie le copiste, car la numérotation à laquelle il se réfère n'est celle d'aucune édition¹, elle est évidemment celle du manuscrit qu'il utilise ; sous le n° 91, cité en tête, il doit désigner le chapitre consacré à Évagre², et sous les nos 92 à 95, certains des sept autres chapitres où apparaît épisodiquement ce dernier³.

Le titre courant *Ἐὐαγγερίου μοναχοῦ* apparaît encore ici à chaque folio (160 à 166).

4. (ff. 166^r - 168^r) Faisant suite au choix susdit, sans interruption et sans titre, un choix de 15 chapitres du *Gnostique*⁴.

Inc. : Ἡ μὲν ἔξωθεν... ; *des.* : θεωροῦσιν.

Ce sont les ch. 107, 108, 111 (incomplet), 115, 117, 125, 127, 133, 134, 135, 136, 140, 144, 146 et 147⁵, numérotés de 40 à 55⁶. C'est là le choix que nous avons trouvé dans

1. La recension courte, que l'on trouve, dans une traduction latine, en appendice aux *Vitae Patrum* (PL 74, 251-352), n'a que 58 chapitres. Le texte de l'édition critique (BUTLER, *loc. cit.*, p. 9-169, repris par A. LUCOT dans *Palladius, Histoire lausique, Textes et documents*, Paris 1912, p. 2-402) n'en a que 71. Quant aux ch. 91 à 95 de la recension longue (éd. Fronton du Duc-Cotelier reprise par Migne, PG 34, réimp. 1903, 995-1260, et *Vitae Patrum*, I. VIII, PL 73, 1085-1248), il n'y est question d'Évagre qu'une fois et incidemment (ch. 91) et il serait difficile d'y chercher « plus ample information » (πλεονέκτερον). Sur ces différentes recensions, voir BUTLER, *loc. cit.*, t. 1, p. 6 s., et LUCOT, *loc. cit.*, p. xv-xvi.

2. Éd. Butler : ch. 38 ; recension courte : ch. 25 ; recension longue : ch. 86.

3. Soit les ch. 11, 12, 23, 24, 26, 35 et 47 de l'éd. Butler (recension courte : ch. 2, 11, 12, 13, 22, 35 ; recension longue : ch. 12, 13, 29, 30, 32, 43 et 91).

4. Avant d'avoir pu étudier le manuscrit sur film, j'avais été avertie de la présence de ces extraits du *Gnostique* par le Rev. D. J. Chitty (lettre du 18 décembre 1950).

5. Selon la numérotation adoptée par Frankenberg, cf. plus haut, p. 223-224.

6. Si le ch. 44 groupe les nos 117 et 125, les ch. 48 et 49 correspondent au seul n° 135, et 51 et 52 au n° 140.

plusieurs manuscrits¹, mais il y manque les deux derniers chapitres, 149 et 151.

Le dernier tiers du f. 168^r est occupé par un court passage de Barsanuphe ; le verso est resté blanc. Au f. 169^r commence un traité de Grégoire le Sinaïte sur l'*hēsychia* (PG 150, 1313 s., avec un petit préambule) qui occupe une vingtaine de folios, et n'est suivi que de très courts extraits².

Le « Sinaiticus graecus 462³ »

Le *Sinaiticus gr. 462* est un manuscrit de papier⁴, mesurant 250 mm sur 175, et comptant, dans son état actuel, 333 feuillets⁵. Dépourvu de reliure et acéphale, il est très détérioré, surtout au début et à la fin. Les cahiers, des quaternions, sont numérotés dans l'angle inférieur interne des première et dernière pages : les signatures subsistantes révèlent une lacune initiale d'un peu plus de 3 quaternions⁶. Le texte a été écrit à pleine page, à raison d'une trentaine

1. Les *Vatopedinus 57* (cf. p. 224), *Canonicianus 16* (cf. p. 230) et *Vindobonensis th. gr. 274* (cf. p. 234).

2. D'Isidore de Péluse et de saint Jean Chrysostome.

3. Décrit d'une façon très sommaire dans V. GARDTHAUSEN, *Catalogus codicum graecorum Sinaiticorum*, Oxford 1886, p. 113, le manuscrit a été photographié pour la Library of Congress en 1950 : voir *Checklist of Manuscripts in St. Catherine's Monastery, Mount Sinai*, Washington 1952, p. 7. Je possède un double de ce film.

4. « Bombycin », dit Gardthausen, ce qui ne paraît pas invraisemblable, pour autant qu'on peut juger sur une photographie. Les vergeures, apparemment, sont perpendiculaires au texte : s'il s'agit d'un in-4°, le format de la feuille entière serait d'environ 500 mm sur 350, format moyen du papier oriental (voir. J. IRIGOIN, *op. cit.*, p. 197).

5. Gardthausen : τνε'. Ce n° 355 est le dernier numéro visible (au f. 328) d'une foliotation en caractères grecs à laquelle se réfère Gardthausen.

6. La numérotation grecque (νδ' au f. 27, etc.) accuse la même lacune.

de lignes à la page ; les marges sont petites et irrégulières, la surface écrite assez grande. L'ornementation est à peu près nulle, toute perte de place ayant été évitée : avant les titres, de très pauvres serpentins, n'occupant souvent qu'une demi-ligne ; pour les changements de chapitres pas d'alinéa, mais une majuscule, soit dans le corps du texte, soit légèrement en saillie à la ligne suivante selon la coutume ancienne. La numérotation est en marge, ainsi qu'un certain nombre de manchettes, qui ne sont peut-être pas toutes de première main.

La copie a été hâtive, on y trouve des fautes, quelquefois corrigées. La ponctuation est correcte, les accents et les esprits ont été notés, mais sans soin¹. L'écriture elle-même est irrégulière, beaucoup de lettres sont assez déformées. Cependant le respect de certains tracés anciens, joint au fait que le papier est oriental, invite à dater cette main de la fin du XIII^e siècle, plutôt que du XIV^e comme le fait Gardthausen.

Il faudrait beaucoup de temps pour identifier tous les textes de ce recueil assez long et très broussailleux. L'analyse qui suit, si incomplète soit-elle, suppléera dans une certaine mesure à l'insuffisance de la notice de Gardthausen² :

— (ff. 1 ? - 199) Les traités d'Isaac de Ninive³ occupent les deux cents premiers feuillets. Les toutes premières pages du manuscrit sont largement amputées de leurs angles supérieurs, cependant au f. 9 on reconnaît le traité 56 *Sur les passions*, au f. 16 le traité 21 *Sur l'humilité*, et à partir du f. 23 on peut suivre une numérotation, les nos 11, 12, 13, 14, 15, etc. désignant les traités 14, 15, 11, 22, 43, etc. ; et cela jusqu'au n° 98 (f. 195^v) qui correspond à l'*Épître 4*

1. Ils sont souvent déportés vers la droite.

2. Qui ne relève les noms que de deux auteurs : Nil et Syméon le Nouveau Théologien.

3. Éd. J. SPETSIERIS, Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Ἰσαὰκ ἐπισκόπου Νινευὶ τοῦ Σύρου τὰ εὐρεθέντα ἀσκητικά..., Athènes 1895.

d'Isaac. Comme on le voit, l'ordre des traités n'est pas celui de l'édition grecque¹, mais l'œuvre, dont une partie manque dans l'état actuel du manuscrit, semble avoir été copiée intégralement.

— (ff. 199-222) Viennent ensuite des œuvres fragmentaires comme on en trouve dans tous les *gerontica* : Questions et réponses sous forme de lettres (199-216), série d'apophtegmes (216-222, en 27 chapitres).

— (ff. 222-228^v) Cinq lettres d'Ammonas², suivies de quelques apophtegmes.

— (ff. 228^v - 235^r) Des extraits de saint Jean Chrysostome (*Sur l'Amour de Dieu* ; *Sur le support des épreuves et des tentations*), et un court fragment de saint Athanase.

— (ff. 235^v - 237^v) Un petit florilège sur la façon d'endurer les épreuves venant des hommes et des démons, groupant des textes de Macaire, Ammonas, Nil, etc., numérotés de 1 à 16.

— (ff. 237^v - 238^r) De courts extraits de Nil, parmi lesquels la lettre III, 175³ et le début du traité *Sur les mères et les disciples*⁴.

— (ff. 238^v - 241^r) Une page de saint Basile suivie de quelques apophtegmes.

— (ff. 241^r - 248^v). La *Lettre à Léonce* de Cassien, traduite en grec⁵.

— (ff. 249^r - 268^r) *Les Chapitres théologiques, gnostiques*

1. Ni celui du texte syriaque, cf. A. J. WENSINCK, *Mystic Treatises by Isaac of Nineveh*, Amsterdam 1923, p. vii-x.

2. PO 11, 4, p. 432-450.

3. PG 79, 465 B-C.

4. Éd. P. VAN DEN VEN, « Un opuscule inédit attribué à S. Nil », *Mélanges Godefroid Kurth*, Liège 1908, 2, p. 73-81.

5. Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν..., Athènes 1957, p. 81-93.

et pratiques de Syméon le Nouveau Théologien¹. Il y manque la première centurie. Quelques courts extraits les suivent.

— (ff. 268^v - 269^r) Encore quelques apophtegmes.

Au verso du f. 269 commencent les textes d'Évagre qui nous intéressent :

1. (ff. 269^v - 288^r) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1232 B; PG 40, 1240-1241, et J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 47-55).

Titre : Περὶ λογισμῶν τοῦ Εὐαγρίου πρὸς τὸν Εὐλόγιον κεφάλαια κα'.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ σου.

Le titre a été gratté et surchargé, Εὐαγρίου devenant ἐν ἀγίοις Νείλου ; et le mot Νείλου, peut-être postérieurement encore, a été répété dans la marge supérieure en lettres onciales ; mais c'est bien à Évagre qu'était attribué primitivement le traité². L'adresse *A Euloge* est inusuelle pour ce traité³. Quant au chiffre κα', il n'est pas sûr qu'il soit de première main, car il correspond à la recension courte de l'œuvre⁴ et nous avons ici la recension longue⁵.

Jusqu'au ch. 36⁶, qui figure ici sous les nos 34 et 35, l'ordre des chapitres est à peu près celui des autres manuscrits qui donnent cette recension longue. D'importantes

1. Éd. J. DARROUZÈS, SC 51, Paris 1957, p. 71-113 ; le manuscrit est mentionné dans l'Introduction (p. 20), mais n'a pas été utilisé.

2. Le témoignage de Gardthausen, qui avait vu le manuscrit lui-même, est précieux sur ce point : *a manu recentissima Nilo adscripta (ibid.)*.

3. Un autre traité est habituellement adressé à Euloge (PG 79, 1093-1140).

4. Que nous avons rencontrée dans plusieurs manuscrits, voir plus haut, p. 140, 228, 233, 237-238.

5. Sur cette recension, voir plus haut, p. 134 ; et aussi p. 170 et 179.

6. Selon la numérotation adoptée par J. MUYLDERMANS (voir *Tradition manuscrite*, p. 47).

divergences apparaissent ensuite : les ch. 37, 38, 39 et 40¹ font défaut, le ch. 41 figure ici sous le n° 39, les ch. 42-43 sous les nos 46 et 47 par lesquels se termine le traité ; et, surtout, les chapitres omis sont remplacés par d'autres textes, en lesquels nous avons eu la surprise de reconnaître des extraits des *Lettres d'Évagre*², à savoir :

sous le n° 36, un passage de la lettre 58 (p. 607, l. 46-609, l. 3)			
— n° 37, — — —	56	(p. 605, l. 25-30 ; 42-50)	
— n° 38, — — —	52	(p. 601, l. 30-38)	
— n° 40, — — —	4	(p. 569, l. 24-43)	
— n° 41, — — —	25	(p. 583, l. 15-25)	
— n° 42, — — —	27	(p. 583, l. 36-37 ; 42-44)	
— n° 43, — — —	27	(p. 583, l. 46-50)	
— n° 44, — — —	27	(p. 585, l. 15-23)	
— n° 45, la lettre 31 entière		(p. 587, l. 38-47).	

Il faut dire qu'après le chapitre numéroté 35, le copiste a écrit τέλος (bas du f. 285^v), et dans la marge supérieure du folio suivant, au-dessus des ch. 36, 37, etc., ἐκλογὴ ἐκ τῶν ἐπιστολῶν αὐτοῦ (286^r)³. Cependant, en reprenant sous les nos 39, 46 et 47, les derniers chapitres du traité *Des diverses mauvaises pensées*, il semble bien vouloir incorporer les extraits des lettres à ce traité. Pour qui a fréquenté quelque peu les recueils ascétiques, il n'y a rien là de très surprenant ; et cela nous vaut d'avoir quelques pages inédites⁴ des *Lettres d'Évagre*, que nous ne connaissons que par les versions syriaque et arménienne qui nous en ont été conservées⁵.

1. Même remarque.

2. La version syriaque de ces *Lettres* a été éditée par W. FRANKENBERG : *Euagrius Ponticus*, Berlin 1912, p. 564-635, avec une rétroversion grecque ; nous renvoyons aux pages et lignes de cette rétroversion.

3. Une main un peu plus récente a ajouté avant ἐκλογὴ : τοῦ ἀγίου Νείλου.

4. Nous espérons pouvoir les publier prochainement.

5. La version arménienne a été éditée par H. B. SARGHISIAN, *Vie et œuvres du S. Père Évagre le Pontique* (en arménien), Venise 1907, p. 334-376.

2. (ff. 288^r - 289^v) La deuxième section du *Traité pratique* (ch. 6-14).

Titre : Περὶ τῶν ὀκτῶ λογισμῶν τοῦ ἁγίου Νείλου.

Inc. : Ὀκτώ εἰσιν πάντες... ; des. : καὶ μανία.

Remarquons d'abord qu'à l'inverse de ce que nous constatons pour le traité précédent, l'attribution à Nil est ici de première main ; la mention Νείλου est répétée en marge, toujours de la même main.

Les chapitres sont numérotés de 1 à 8 à partir du deuxième, et, à côté de chaque numéro, un lemme marginal¹ indique le sujet du chapitre : περὶ γαστριμαργίας, περὶ πορνείας, etc.

3. (ff. 289^v) Quatre chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Νοῦν μὲν πλανώμενον... ; des. : τὸν ὄντα μειοῦ.

Ce sont les ch. 15, 17, 19 et 20, numérotés de 1 à 3 (19 et 20 ne forment qu'un chapitre). Ils sont attribués à Nil, à la fois par le titre et par une manchette marginale Νείλου κεφάλαια². Le fait de mettre un titre et de faire repartir la numérotation à 1 prouve que le copiste ne considérait pas ce texte comme la suite du précédent : il semble bien l'avoir copié sur un modèle contenant le choix de 37 chapitres que nous connaissons³, dans lequel le ch. 15, portant le n° 1⁴, est suivi des ch. 17, 18 (omis ici), 19, 20, etc. Il a malheureusement abandonné très vite ces extraits du *Traité pratique* pour puiser, sans prévenir le lecteur, dans un autre traité.

Il nous donne en effet, comme suite du texte, sous les

1. Qui pourrait ne pas être de première main. Quant aux gloses de caractère doctrinal qui occupent la marge supérieure de plusieurs pages dans cette partie de manuscrit, elles ne sont certainement pas de première main.

2. Lourdemment recopiée par une main très récente.

3. Voir plus haut, p. 223, 229, 233-234, 238.

4. Cf. p. 223, 229, 238-239.

n°s 4 à 26 (ff. 290^r - 292^r)¹ et sans nouveau titre, des fragments du traité *De monastica exercitatione* de Nil² ; les premiers d'entre eux³ traitent de la nécessité de l'ascèse, ce qui explique peut-être leur confrontation avec les chapitres du *Traité pratique*. Au niveau du n° 10, un titre dans le corps du texte : Περὶ ἡγουμένων, λόγος ὀφέλιμος⁴, annonce le passage, non à un autre traité, mais, dans le même, aux chapitres qui traitent de la direction spirituelle⁵. Sous les n°s 27 et 28, nous trouvons deux sentences qui semblent plutôt de la plume d'Évagre que de celle de Nil⁶.

Enfin (f. 292^{r-v}), bien que la numérotation continue (29 et 30), un titre nous avertit du changement d'auteur : ce sont trois courts extraits de Syméon le Nouveau Théologien qui terminent cet ensemble composite⁷.

Le manuscrit contient encore :

— (ff. 292^v - 304) Plusieurs traités de l'Abbé Isaïe⁸ : le 8^e, *Apophtegmes*⁹, le 23^e *Sur la perfection* (incomplet)¹⁰, le 17^e *Sur les pensées de renoncement et d'expatriation*¹¹, le 18^e *Sur l'oubli des injures*¹², le 19^e *Sur les maladies de*

1. Les premiers chiffres sont difficiles à lire, mais il est certain que la numérotation ne repart pas à 1.

2. *PG* 79, 720-809. Ce traité n'est pas de ceux dont l'authenticité est discutée.

3. N°s 4 à 9, extraits des ch. 16, 17 et 19 (740 D s.).

4. Avec le lemme marginal Νείλου.

5. Les n°s 10 à 26 sont extraits des ch. 21 à 28, et 31 (748 C s.).

6. Sous le n° 27, inc. : Τρεῖς κτίσεις... ; des. : τῶν νεκρῶν. Sous le n° 28, inc. : Ὄταν γυναικὸς... ; des. : τὸ πάθος. Nous ne les avons pas encore identifiées.

7. Inc. : Οἱ φίλοι τοίνυν τοῦ Θεοῦ... ; Οἱ δὲ λέγοντες ὅτι... ; Πᾶς γάρ, ὁ κύριός φησι, ὁ ἐμβλέψας γυναῖκα...

8. Éd. ΑΥΘΟΥΣΤΙΝΟΣ, Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν ἈΒΒΑ ἩΣΑΪΟΥ λόγοι κθ', Jérusalem 1911 ; 2^e éd., Voïo 1962.

9. *Ibid.*, p. 53-62 ; 2^e éd., p. 76-82.

10. *Ibid.*, p. 142-145 ; 2^e éd., p. 141, l. 18-143, l. 19.

11. *Ibid.*, p. 102-109 ; 2^e éd., p. 112-116.

12. *Ibid.*, p. 110-113 ; 2^e éd., p. 117 (l. 5) - 119.

*l'âme*¹, le 6^e *Sur l'hésychia*², le 7^e *Sur les vertus*³, un passage du 25^e *A son disciple Pierre*⁴, et quelques courts fragments.

— (ff. 305^r - 310^r) Sous le nom de Nil, le traité *De la prière* (PG 79, 1168-1200).

Titre : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου κεφάλαια ρηγ'.

Inc. : Εἴ τις βούλοιτο... ; des. : εὐρηκας προσευχῆν.

Le traité est complet, mais le prologue fait défaut ; les chapitres sont numérotés en marge. La copie est très serrée dans cette partie du manuscrit, allant jusqu'à 35 ou même 38 lignes à la page.

Fait suite (310^{r-v}) un petit choix de *Lettres* de Nil, numérotées de 1 à 11, parmi lesquelles nous avons identifié les lettres 60, 284, 297, 313, 314 du livre III⁵.

— (ff. 311^r - 319^v) La paraphrase chrétienne du *Manuel* d'Épictète, en 71 chapitres⁶.

— le f. 320 manque et les suivants sont de plus en plus détériorés ; on y devine encore des écrits de caractère ascétique, portant sur les parties de l'âme et sur les vertus.

Le « Pantocrator 101 (Athous 1135) »

Le codex 101 du couvent du Pantocrator est, d'après le catalogue de Lambros⁷, un manuscrit de papier du

1. *Ibid.*, p. 114-116 ; 2^e éd., p. 120 (l. 5) - 121 (bas de la page).

2. *Ibid.*, p. 42-44 ; 2^e éd., p. 68-69.

3. *Ibid.*, p. 45-51 (l. 15) ; 2^e éd., p. 70-74 (l. 23).

4. *Ibid.*, p. 172-173 ; 2^e éd., p. 161-162.

5. PG 79, 417 D ; 524 D - 525 A ; 529 D - 532 A ; 536 B-C.

6. Avec le même titre que dans le *Parisinus gr. 362* ; voir p. 193 et n. 6.

7. Sp. P. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, Cambridge 1895, t. I, p. 103. M. l'Abbé Richard a bien voulu photographier à mon intention, en 1951, les ff. 120^v - 124^r.

xv^e siècle, de grand format¹, écrit sur deux colonnes².

L'ornementation, d'après les quelques pages photographiées, est assez réduite : un bandeau à la plume³ et un titre rubriqué pour S. Jean Chrysostome, mais rien de tel pour Nil, les initiales majeures en marge, mais aucune majuscule ni aucun alinéa pour séparer les chapitres : de petits espaces blancs seulement. Cependant la présentation du texte est soignée, légèrement hiératique, et l'alignement des colonnes, toujours de 32 lignes, est très strict. Accentuation, ponctuation et orthographe sont correctes⁴ ; le recours aux abréviations est exceptionnel. L'écriture, aux lettres bien formées⁵, aiguë, assez élégante, évoque certaines mains du xiv^e siècle, et invite à donner au manuscrit une date plus ancienne que celle qu'avance le catalogue⁶.

Le contenu du manuscrit est d'abord hagiographique : vies des saints Démétrius, Sabas, Nicolas, Spyridon et Daniel. Cette vie de Daniel⁷ porte le n^o 5 dans le catalogue, et les chapitres de Nil qui ont attiré notre attention sur le manuscrit le n^o 6 ; or ce ne sont pas les derniers mots de cette vie qui précèdent ces chapitres (ff. 120^v - 121^r), mais un écrit portant sur la théologie trinitaire ; la présence de ce texte, peut-être acéphale et non identifiable, n'est pas signalée par Lambros ; il s'achève par une doxologie en

1. Lambros : φολ. Les vergeures du papier sont parallèles au texte : c'est vraisemblablement un in-f^o. Voir J. IRIGOIN, *op. cit.*, p. 197, n. 1.

2. Le nombre de pages n'est pas donné.

3. Une sorte de gros chaînon, f. 124^r.

4. On remarque quelques cas de double accent sur μὲν ... δέ, et l'absence de tout iota muet.

5. Dont certaines ont un tracé de minuscule très pur : bétas « couchés », lambdas anciens, etc.

6. De l'avis de M. J. Irigoin, la date à proposer serait le milieu du xiv^e siècle.

7. Syméon Métaphraste, PG 115, 372-404. Inc. : "Αρτι Ναβουχοδονόσορ... ; des. : κατὰ γε τὸ περιέπειν καὶ βοηθεῖν ... ἀμήν.

haut de la 2^e colonne du f. 121^r ; vient ensuite le texte de Nil (ff. 121^r - 123^v) :

Titre : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου κεφάλαια διάφορα
πρακτικὰ καὶ γνωστικὰ.

Inc. : Ὁκτώ εἰσι πάντες...

Ce titre était prometteur : nous espérions trouver ici les chapitres pratiques et gnostiques d'Évagre, mis sous le nom de Nil ; hélas ! des premiers il n'y a qu'un choix, et une lacune nous prive totalement des seconds. Comme le montre l'*incipit*, la copie débute par la 2^e section du *Traité pratique* (ch. 6-14), que suivent, sans interruption ni nouveau titre, les ch. 15, 17 à 21, 25, 26, 28 à 30 ; elle s'arrête au milieu d'une phrase de ce dernier, après le mot σοι¹, au bas du f. 123^v, et le f. 124^r est entièrement consacré à Jean Chrysostome : il y a donc ici une lacune, ignorée de la pagination récente. Une indication marginale, φυλ. Γ', au bas du f. 121^r, annonçant que 3 feuillets² étaient consacrés à l'œuvre qui débutait là, n'en tenait pas compte non plus : bien qu'elle soit ancienne, elle n'est pas de la main même du copiste, et on peut admettre qu'elle est postérieure à la perte de quelques feuillets.

En effet, la lacune doit être importante. On aura remarqué que les chapitres donnés ici appartiennent au choix de 37 chapitres que nous avons déjà rencontré³, et qu'ils sont précédés de la 2^e section, qui ici n'est pas isolée⁴ ; selon toute vraisemblance, ce choix de 37 chapitres était complet ici, et il était suivi des extraits du *Gnostique* qui l'accompagnent ailleurs⁵ et qu'annonce le titre ; cet ensemble, au rythme de copie du manuscrit, devait couvrir de 4 à 5 feuillets.

1. Ch. λ', l. 2 (de notre édition).

2. Ce qui correspond à l'état actuel du manuscrit : ff. 121-123.

3. Voir plus haut, p. 223, 229, 234, 238.

4. Voir p. 229-230.

5. Voir p. 224, 230, 234, 240-241.

Au f. 124^r commence l'homélie de S. Jean Chrysostome *Sur le publicain et le pharisien*¹. Le manuscrit contient encore beaucoup de textes de caractère homilétique, numérotés de 8 à 27 ; l'auteur auquel est fait le plus grand nombre des emprunts est S. Jean Chrysostome.

1. PG 59, 595 s. Une indication marginale semblable à celle du f. 121^r, annonce ici que 4 feuillets (φυλ. δ') seront consacrés à cette œuvre.

CHAPITRE VI

CHOIX DIVERS

D'autres manuscrits présentent un choix de chapitres du *Traité pratique* qui leur est propre, ou, du moins, dont ils sont chacun le seul témoin ; c'est le cas d'un manuscrit de Jérusalem : *Sabas 157*, de trois manuscrits de l'Athos : *Kouiloumous 39*, *Karakallou 74* et *Lavra M 54*, et du *Bodleianus Baroccianus 13*.

Le « Hierosolymitanus Sabaiticus 157¹ »

Le codex 157 du fonds de Saint-Sabas est un manuscrit de parchemin de format moyen (295 mm sur 234/240). Il compte actuellement 229 feuillets, mais, d'après la table établie par le copiste lui-même (ff. 221^v - 222^r)², il a dû en comprendre le double dans son état primitif³. Les cahiers

1. Objet d'une notice détaillée dans A. PAPAĐOPOULOS-KERAMEUS, *Ἱεροσολυμιτικὴ Βιβλιοθήκη ἤτοι κατάλογος τῶν ... ἐλληνικῶν κωδίκων*, Saint-Pétersbourg, 1894, t. II, p. 251-260, ce manuscrit a été photographié pour la Library of Congress en 1949-1950 : voir *Checklist of Manuscripts in the Libraries of the Greek and Armenian Patriarchates in Jerusalem*, Washington 1953, p. 11. Je possède un double de ce film.

2. Papadopoulos : f. 224^v - 225^r. La numérotation des derniers feuillets a été retouchée depuis 1894.

3. La lacune est signalée dans la table (τὸ δὲ κάτω λείπει) par une main que Papadopoulos date du XVIII^e siècle.

sont des quaternions numérotés à l'angle inférieur externe des première et dernière pages¹.

Le texte est écrit à pleine page à raison de 36 à 40 lignes à la page, ce qui donne une grande surface écrite (230 mm sur 175) ; on devine une réglure, d'un type simple, que l'écriture ne suit pas très fidèlement. L'ornementation est nulle, aucun effort n'a été fait pour rendre la présentation agréable. Les titres, en petite onciale, du même corps et de la même encre que le texte, lui sont souvent incorporés, parfois aussi sont placés en marge. Aucune place n'a été perdue : pas d'alinéa pour les changements de chapitre, mais un petit espace blanc et une lettre en saillie à la ligne suivante.

Cependant le copiste a fait preuve de soin, respectant l'orthographe², notant attentivement les accents³ et les esprits⁴, ponctuant abondamment. L'écriture, légèrement penchée à droite, petite et serrée, est rapide mais ferme ; elle présente dans l'ensemble les caractéristiques des mains du XI^e siècle ; toutefois on y remarque une très forte proportion d'onciales insérées, et la déformation de certaines minuscules, en particulier des τ, ι et γ d'un corps au moins triple de celui des autres lettres ; remarquable aussi est l'abondance des abréviations, de tous types et en toutes places. Tout cela nous invite non seulement à repousser la date avancée par Papadopoulos-Kerameus, le X^e siècle, mais même à aller plus loin que le R.P. des Places qui propose le début du XI^e⁵, et à situer le manuscrit dans la deuxième moitié de ce siècle.

1. Le 1^{er} cahier est un senion, que suivent 26 quaternions. Les signatures ne semblent pas de première main.

2. Les iotas muets sont adscrits le plus souvent, quelquefois omis. 3. On trouve assez souvent double accent sur μέν ... δέ, mais pas constamment.

4. Les esprits rudes sont « carrés » ou du moins anguleux ; les doux sont plus arrondis.

5. Dans DIADOQUE DE PHOTICÉ, *Œuvres spirituelles*, SC 5^{bis}, Paris 1955, p. 73, le R.P. Des Places, qualifiant l'écriture de « cala-

Papadopoulos-Kerameus relève la souscription finale, non datée, et la signature d'un moine Jean¹; il est difficile d'identifier un copiste d'un nom aussi banal. Plus intéressante pour l'histoire du manuscrit est une note marginale qui occupe le bas du f. 1^v²: d'une main malhabile, qu'il est difficile de dater (xiv^e, xv^e siècle?), elle nous apprend qu'avant d'aboutir à Saint-Sabas, le manuscrit appartenait au couvent du Précurseur en Jordanie³. Nous savons par ailleurs qu'un certain nombre de manuscrits, soit de Saint-Sabas, soit d'autres bibliothèques, provenaient de ce couvent⁴.

Le codex fut doté, aux environs du xvii^e siècle, d'une reliure que Papadopoulos-Kerameus décrit en détail: les tablettes qui en constituent les « plats » sont faites de feuilles collées⁵, prises soit au manuscrit lui-même, soit à d'autres, et qu'il a réussi à inventorier⁶. Le relieur a joint aussi au

braise », assigne au manuscrit une origine italienne. Tout en reconnaissant cette parenté de type d'écriture, nous pensons qu'il y a aussi beaucoup d'arguments en faveur de l'origine palestinienne (voir ci-après, n. 4).

1. f. 222^r. PΑΡΑΔΟΠΟΥΛΟΣ, *loc. cit.*, p. 260.

2. Et qui, par extraordinaire, n'a pas été relevée par Papadopoulos-Kerameus: Τοῦτο τὸ πατερικὸν <ὕπάρχει> τῆς μονῆς τοῦ Προδρόμου τοῦ ἐν τῷ Ἰορδάνῃ καὶ <εἰ τις τὸ ἀποξενώσει> † τῆς τῆ ἀμ...μονῆς † Ἰηλιῶ <καὶ εἰ κόψει> τὸ γράμμα τοῦτο <ἀφορμῆ> νὰ ἔχη τὰς ἀρὰς τῶν τῆ θεοφύρων πατέρων τῶν ἐν νικαίᾳ ἀμῆν.

3. Appartint-il aussi à l'un des monastères dédiés à Élie? Le passage de la note où apparaît ce nom est difficile à déchiffrer. Sur le couvent de S. Jean Baptiste près du Jourdain, voir P. S. VAILHÉ, « Répertoire alphabétique des monastères de Palestine », *ROC* 5 (1900), p. 19-22. Sur ceux d'Élie, voir *ibid.*, 4 (1899), p. 516, 529-530.

4. Sur ce sujet voir PΑΡΑΔΟΠΟΥΛΟΣ-KΕΡΑΜΕΥΣ, *loc. cit.*, p. 788 (référence à 14 manuscrits); voir aussi R. DEVRESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris 1954, p. 95 et n. 9, et du même, *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale*, *Studi e Tesi* 183, Vatican 1955, p. 24, n. 1: « Nous avons encore plusieurs manuscrits de ce monastère, ils sont tous palestiniens. »

5. Sur des reliures de ce type, en France, au xvi^e siècle, voir H. BOUCHOT, *Le livre*, Paris 1886, p. 274.

6. Mais qui n'ont pu être filmées.

livre primitif quelques feuillets qui lui sont étrangers: au début un fragment de S. Éphrem et une page de S. Jean Damascène, à la fin 6 feuillets d'un Ménéa du mois de mai.

Le manuscrit proprement dit, d'un « débit » très abondant¹, contient beaucoup de textes, mais ce ne sont pas, en général, des œuvres complètes. On y trouve d'abord (ff. 1^r - 121^r) une grande partie de l'œuvre de Marc l'ermite², un choix des *Cent chapitres gnostiques* de Diadoque de Photice³, l'*Échelle* de Jean Climaque accompagnée de nombreuses scholies marginales et précédée d'une vie de l'auteur, une quinzaine de traités d'Isaac de Ninive. Un ensemble de textes mis sous le nom de Nil occupe ensuite les ff. 121^v à 146^v:

a) (ff. 121^v - 131^r) Un premier groupe est fait, comme l'indique le titre, d'extraits d'œuvres diverses.

Titre: Νείλου μοναχοῦ κεφάλαια καὶ λόγοι διάφοροι.

On y trouve, se succédant sans interruption comme s'il s'agissait d'une seule œuvre:

1. (ff. 121^v - 124^v) De larges extraits du traité adressé *Au moine Euloge* (PG 79, 1096 B - 1136 B).

Inc.: Ἔσο γινώσκων, ὃ μύστα τῶν ἀρετῶν Εὐλόγιε, ὡς πρώτη τῶν λαμπρῶν...

Des.: ... τῶν φρενῶν ἀποπέση.

Partant du ch. 2 dont il remanie le début, le copiste suit l'ordre des chapitres de l'édition, les donnant tantôt intégralement, tantôt partiellement, et en omettant quelques-uns, dont les deux derniers.

1. Une page correspond à une colonne un tiers de Migne.

2. Pour plus de détails sur toutes les œuvres qui ne sont pas de Nil, voir PΑΡΑΔΟΠΟΥΛΟΣ-KΕΡΑΜΕΥΣ, *loc. cit.*

3. Voir éd. DES PLACES, *loc. cit.*, p. 73.

2. (f. 124^v) Un court passage du petit traité *Des vices opposés aux vertus* (PG 79, 1144 D).

Inc. : Τίς ὁ καθαρὸς τῆ καρδία... ; *des.* : ἡ ἐν ἀμελεία.

3. (f. 124^v) Une longue sentence¹.

Inc. : Ὡσπερ ἀνέργαστος χρυσός... ; *des.* : τῆς χάριτος αὐτῷ ἐπὶ πλεῖον τὴν δύναμιν δωρουμένης.

4. (f. 124^v) Un extrait des *Sentences alphabétiques* (PG 79, 1249 C - 1252 B).

Inc. : Ἀρχὴ σωτηρίας... ; *des.* : ὁ κίνδυνος.

Ce sont les sentences 1, 12, 14, 18 et 24.

5. (f. 124^v) Un extrait de la deuxième série des *Sentences alphabétiques* (PG 40, 1268 C-D).

Inc. : Βούλει γινῶναι... ; *des.* : ἀ μὴ δεῖ.

Ce sont les sentences 2, 5 et 11.

6. (f. 124^v) Une sentence extraite des *Vingt-six sentences* (PG 40, 1269 C, n° 10).

Inc. : Ὄταν θέλῃς... ; *des.* : ἐξ ἀρχῆς.

7. (ff. 124^v - 125^v) Quelques passages du traité *Des huit esprits de malice* (PG 79, 1145-1164 C).

Inc. : Ἀρχὴ καρποφορίας... ; *des.* : εἰς θάνατον κινδυνεύει.

Le copiste a choisi un passage dans chacune des 8 sections.

8. (ff. 125^v - 126^r) Encore une série de *Sentences* (PG 79, 1252 B - 1257, n. 1).

Inc. : Φόβον ἔχε Θεοῦ... ; *des.* : τῶν ἀγίων ἐντολῶν.

Soit une vingtaine de sentences de cette longue série qui,

1. Non identifiée.

dans l'édition de Suarès¹, fait suite aux *Sentences alphabétiques*², mais qui en est indépendante dans beaucoup de manuscrits.

9. (f. 126^r) La *Lettre* II, 294 de Nil (PG 79, 345 C - 348 A).

Inc. : Ὁ τῆς ἐν Βυζαντίῳ... ; *des.* : τοὺς υἱοὺς Ἰσραήλ.

10. (f. 126^r) Quelques sentences *Sur les humiliations*³.

Inc. : Λέγειν χρὴ καλὰ καὶ τὸν μὴ καλὰ ... Ἀδελφός τις ἡτιμάζετο ... Ὄταν δὲ καὶ ἐν τοῖς τῶν ἀλλοτρῶν...

Des. : παρ' ἐκείνων ἐνομίσθησαν.

11. (f. 126^v) Un assez long fragment de la *Lettre* 52 d'Évagre.

Inc. : Ὁ ἐγκώμια γράφων... ; *des.* : παραστῆσαι Χριστῷ.

Ce texte, inédit en grec, figure dans l'édition faite par Frankenberg⁴ de la version syriaque des *Lettres* à la p. 600⁵ ; nous avons déjà trouvé un fragment de cette lettre, mais plus court, dans le *Sinaiticus gr.* 462⁶.

12. (ff. 126^v - 128^r) De larges extraits du *Manuel* d'Épictète interpolé, attribué à Nil (PG 79, 1289-1312)⁷.

Inc. : Ὄταν ἄπτεσθαί τινος ἔργου... ; *des.* : τὴν δὲ ψυχὴν μὴ δυναμένων ἀποκτεῖναι.

Une note marginale, ici, oriente le lecteur : ἐκ τοῦ ἐγχειρι-

1. Reproduite dans PG 79, 1252 B - 1261 C, nos 25 à 139.

2. PG 79, 1249 C - 1252 B, nos 1 à 24.

3. Nous n'avons pu identifier que la 1^{re} (PG 79, 1244 D).

4. W. FRANKENBERG, *Euagrius Ponticus*, Berlin 1912, p. 565-635.

5. Rétroversion grecque de Frankenberg, p. 601, l. 10 à 12 et 26 à 35.

6. Voir plus haut, p. 245.

7. Sur cette adaptation du *Manuel*, différente de la paraphrase que nous avons rencontrée dans plusieurs manuscrits (plus haut, p. 193, 203, 210, 248), voir M. SPANNEUT, « Épictète », *DS* 4, col. 835-837.

δίου. Le copiste a choisi un certain nombre de chapitres, en partant du 9^e.

13. (ff. 128^v - 131^r) Enfin, un choix de 47 chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Περὶ τῶν ἡ' λογισμῶν.

Inc. : Τοῖς μὲν ἀναχωρηταῖς... ; des. : μέρος ἀφήρηπαζον.

Le titre, que nous lisons dans la marge supérieure, n'est pas celui du traité : le copiste omet de donner celui-ci, ici comme précédemment ; c'est un sous-titre, celui de la 2^e section du *Traité pratique* ; il précède habituellement le ch. 6, et se trouve reporté ici avant le ch. 5. Un deuxième sous-titre a été conservé, περὶ παθῶν, qui précède le ch. 34. Tous les autres sont omis.

Le copiste n'a pas procédé ici comme avec le traité *Au moine Euloge* (ff. 121^v s.) : les chapitres du *Traité pratique* sont plus courts, il ne les a pas tronqués, mais il en a fait un choix, nous donnant presque la moitié du traité, à savoir les ch. 5 à 21, 26, 28 à 38, 40 et 41, 44, 46, 48, 50, 54 et 55, 57 à 59, 61 à 63, 67 et 68, 93 et 94. Ces 47 chapitres ne sont pas numérotés.

Il faut noter que, comme tous les textes qui précèdent, le *Traité pratique* se trouve ici, implicitement, attribué à Nil.

Viennent ensuite :

b) (ff. 131^r - 135^r) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1225 D).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ Νείλου ἕτερα κεφάλαια πάνυ χρήσιμα καὶ ὠφέλιμα.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων... ; des. : τῶν κακῶν ἐστι ἡ φιλαργυρία.

Le titre a été mis en marge. Le copiste n'ignore pas que l'attribution à Nil est discutée, et il écrit dans la table qu'il dresse à la fin du codex (f. 221^v) : τοῦ αὐτοῦ ἕτερα κεφά-

λαια θαυμασιώτερα, ἄπερ λέγουσί τινες Εὐαγρίου εἶναι, οὐ καλῶς.

La copie est à peu près intégrale jusqu'au ch. 16 du texte édité, puis, avec quelques omissions, elle va jusqu'au ch. 23 où elle s'achève. Nous avons là la recension courte du traité.

c) (ff. 135^r - 140^r) Le traité *De la prière* (PG 79, 1168-1200).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἁγίου Νείλου περὶ προσευχῆς.

Inc. : Εἴ τις βούλοιοτο... ; des. : ἀληθῶς εὐρηκας προσευχῆν.

Le traité est donné ici intégralement, sans numérotation des chapitres ; le prologue seul fait défaut.

d) (ff. 140^r - 145^r) Le *De monachorum praestantia* de Nil (PG 79, 1061-1093)¹.

Titre : Τοῦ μακαρίου Νείλου ὅτι διαφέρουσι τῶν ἐν πόλεσιν ἀσκουμένων οἱ ἐν ἐρήμοις ἡσυχάζοντες καὶ πολλοῖς τῶν ἀπείρων τὸ ἐναντίον δοκῆ.

Inc. : Οὐ τοίνυν θαυμάζειν ἄξιον... ; des. : καὶ μετὰ τὴν ἀποβίωσιν, ζωὴν τὴν αἰώνιον διὰ τοῦ Κυρίου ἡμῶν κτλ.

e) (ff. 145^r - 146^v) Un choix de *Lettres* de Nil (PG 79, 420 C s.).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Οὐκ ἐπιλανθάνεται ὁ Θεός... ; des. : ἀποφαίνουσι τὸν θλιβόμενον.

Ce sont les lettres 297, 311, 282, 295, 67, 68, 310, 281, 312, 314, 283, 284, 285, 319, 272, 323 et 273 du livre III, auxquelles il en faut ajouter deux que nous n'avons pu identifier².

A la fin de ces pages où l'œuvre d'Évagre et celle de Nil sont étroitement mêlées³, un simple titre marginal annonce

1. Ce traité n'est attribué à Évagre dans aucun manuscrit.

2. Les deux dernières, inc. : Μακάριοι ἐστε ... Διπλῆς ἀρετῆς...

3. Sur cette question, voir plus loin, p. 351-352. Notons que le *Hierosol. Sabail. 157* est l'un des plus anciens témoins de ce mélange.

au lecteur que le copiste passe de Nil à Éphrem (f. 146^v), puis aux *Lettres* de Macaire (f. 152 s.). Après de courts fragments d'Ammonas, Éphrem, Athanase (f. 172^v s.), une quarantaine de feuillets (ff. 182-220) sont consacrés à l'œuvre ascétique de saint Basile¹. Les feuillets détachés qui suivent (ff. 220-222), en dépit de la pagination actuelle, appartenaient probablement à la fin du manuscrit, que terminait la table. Et dans l'intervalle, d'après cette dernière, figuraient encore des extraits d'œuvres nombreuses : des vies d'Antoine et de Synclétique, du Cassien grec, de Jean de Carpathos, de l'*Histoire lausiaque*, de S. Jean Chrysostome, de S. Maxime, de Dorothée, d'Isaïe, de Théodore Studite ; le tout formant, apparemment, un énorme recueil.

Le « Koutloumous 39 (Athous 3108) »

Le codex 39 du couvent de Koutloumous² est un manuscrit de parchemin du XI^e siècle, de format moyen³, comptant 275 feuillets. Le texte y est écrit sur deux colonnes, à raison de 40 lignes à la page, préparées par une réglure de type aussi simple que possible⁴. Les cahiers sont des quaternions, numérotés au verso de leur dernier feuillet ; ces signatures

1. Principalement le *Discours* 13, le *Prologue de l'Ascéticon* et le *Discours* 11, selon les dénominations adoptées par J. GRIBOMONT dans son *Histoire du texte des Ascétiques de S. Basile*, Louvain 1953 ; notre manuscrit n'est pas utilisé dans cette étude.

2. Il est décrit, sommairement, dans LAMBROS, *op. cit.*, t. I, p. 278. L'extrait d'Évagre, anonyme, n'est pas signalé. Le R.P. Paramelle, qui l'a identifié parmi d'autres extraits de traités ascétiques, a eu l'amabilité de m'en faire part et de me communiquer l'analyse qu'il a faite du recueil. Un film complet du manuscrit se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

3. Selon Lambros, in-4^o ; assez grand cependant : vraisemblablement de 350 mm sur 240.

4. Sans ligne verticale, semble-t-il, limitant les deux colonnes.

sont postérieures à la copie, car elles ne tiennent pas compte de la mutilation du manuscrit, qui est incomplet au début¹. L'ornementation est presque nulle : quelques bandeaux seulement, aussi sommaires que possible, précèdent les titres en petite onciale ; les initiales majeures, en saillie, sont assez soignées. Les esprits sont parfois carrés, souvent arrondis ; les accents, tracés hâtivement, ne sont pas toujours bien en place ; l'orthographe est passable, mais le vocalisme est peu sûr et il y a quelques traces d'iotacisme. Les iotas muets sont généralement omis. L'abréviation de καί par *arctatio* semble être la seule que l'on rencontre. L'écriture, la même d'un bout à l'autre du manuscrit, suspendue à la ligne, est d'une main du XI^e siècle ; d'assez nombreuses onciales insérées, κ, γ, ν et même μ et β y voisinent avec les formes traditionnelles de la minuscule.

Le contenu du manuscrit est assez hétéroclite. Saint Maxime (ff. 3-56) et quelques extraits théologiques et ascétiques en occupent le premier tiers ; vient ensuite le *Pandecte* d'Antiochus de Saint-Sabas ; la fin du manuscrit est consacrée à des apocryphes et pseudépigraphes de l'Ancien Testament. C'est dans le premier tiers que se trouve un fragment d'Évagre ; il fait suite à la première « question » des *Quaestiones ad Antiochum ducem* du Pseudo-Athanase (PG 28, 597 C - 600 C) :

ff. 74^{vb}-75^{va} : 8 chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Κεφάλαια.

Inc. : Νοῦν μὲν πλανώμενον... ; des. : ἐγκράτειαν.

Le titre, en petite onciale, occupe une ligne, au bas de la deuxième colonne. Le N initial est en saillie. On reconnaît l'*incipit* du ch. 15 ; sont copiés ensuite les ch. 16, 17, 21, 23, 24, 27 et 29. Chaque début de chapitre est marqué par une

1. Mais elles sont antérieures à la reliure, car elles partent du f. 3 ; le f. 1, en effet, comme le dernier, 275, est un folio de garde et le f. 2 est un onglet ; le texte qui se lit au f. 3 est acéphale.

lettre en saillie à la ligne suivante. Les chapitres sont copiés intégralement.

Après le dernier mot du ch. 29, un titre avertit le lecteur du changement d'auteur, et un court extrait de Grégoire de Nysse prend place ici, avant que le copiste ne revienne à S. Maxime, puis passe à S. Basile.

Le « Karakallou 74 (Athous 1587)¹ »

Le codex 74 du couvent de Karakallou est un manuscrit de papier, de petit format, comptant au moins 399 feuillets². Acéphale, il est assez détérioré au début, en particulier par des taches d'eau.

Le texte est écrit à pleine page, à raison de 30 lignes à la page. L'ornementation se limite à quelques bandeaux très espacés³ ; les titres, la plupart du temps, placés dans le texte ou en marge, ne sont rehaussés d'aucun motif décoratif ; ils sont simplement rubriqués ; les initiales majeures le sont aussi ; il n'y a ni majuscule, ni alinéa pour marquer les débuts de chapitres, mais un petit espace blanc seulement. Dans l'ensemble la copie est utilitaire ; elle semble avoir été faite à la hâte : les accents et les esprits ont été notés, sauf exception, mais ils se trouvent souvent déportés

1. Décrit par Sp. P. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, Cambridge 1895, t. I, p. 137-138. L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes possède un film des ff. 6^r à 16^r et 39^v à 140^r que M. l'Abbé Richard a bien voulu faire à mon intention en 1956 et compléter en 1959.

2. La dernière œuvre inventoriée dans le catalogue commence au f. 399 et le nombre total des folios n'est pas donné.

3. Deux seulement pour les 110 folios photographiés : ff. 16^r et 114^v. Le premier occupe le tiers de la page ; c'est une sorte de grille tracée à la plume, très soigneusement, où se recoupent de nombreuses rosaces et que surmonte une croix ; le deuxième, plus simple, témoigne aussi d'une certaine habileté, qui n'apparaît pas, par ailleurs, dans la copie du texte.

vers la droite ; la ponctuation a été placée à tort et à travers ; l'orthographe est souvent défectueuse. Notons pourtant à l'actif du copiste qu'il n'abuse pas des abréviations.

L'écriture invite à dater le manuscrit de la seconde moitié du XIII^e siècle, plutôt que du XIV^e comme le fait Lambros. Peu liée, légèrement inclinée vers la gauche, un peu empâtée, elle a un aspect négligé ; beaucoup de lettres sont très déformées.

Le manuscrit est presque entièrement consacré aux œuvres de Nil et de S. Basile. On y lit d'abord, après une table incomplète, qui occupe les premières pages (ff. 1^r - 6^r), le petit traité *Sur les vertus et les vices* attribué à S. Jean Damascène (ff. 6^r - 13^v)¹, un poème en distiques² de Grégoire de Nazianze (ff. 13^v - 15^v)³, et, attribuées au même, des *Sentences alphabétiques* (f. 15^v) qui ailleurs sont attribuées soit à Évagre⁴, soit à Nil⁵. Puis vient une longue série de textes mis sous le nom de Nil, dont beaucoup sont à rendre à Évagre :

1. (ff. 16^r - 39^r) Le traité *De monachorum praestantia* (PG 79, 1061-1093)⁶.

Titre : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου λόγος ἀσκητικὸς ὅτι διαφέρουσι τῶν ἐν πόλεσιν ἀσκουμένων οἱ ἐν ἐρήμοις ἡσυχάζοντες καὶ πολλοῖς τῶν ἀπειρῶν τὸ ἐναντίον δοκεῖ.
Inc. : Τέχνης μὲν ἀπάσης...

2. (ff. 39^v - 48^v) Le traité adressé *Au moine Euloge* (PG 79, 1093 D - 1140 A).

1. PG 95, 85 s. (inc. : Ἰστέον ὅτι διπλοῦς...).

2. « Tétrastiques », dit par erreur le titre, reproduit par le catalogue.

3. *Poèmes* I, 2, 32, PG 37, 916 s. (inc. : Ἀρχῆς καλῆς...).

4. Voir plus haut, p. 172, n° 11 et p. 181, n° 11.

5. PG 79, 1249 C - 1252 B (inc. : Ἀρχὴ σωτηρίας...). La confusion a pu se faire avec le poème alphabétique de Grégoire lui-même (*Poèmes* I, 2, 30, PG 37, 908-909, inc. : Ἀρχὴν ἀπάντων).

6. Ce traité n'est attribué à Évagre dans aucun manuscrit.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ λόγος ἀσκητικὸς πρὸς ἡσυχάζοντας.

Inc. : Οἱ τὸν οὐράνιον... ; des. : βρόχοις περιπαρήης.

D'assez nombreuses coupures ont été faites dans le texte.

3. (f. 48^v) Un passage du petit traité *Des vices opposés aux vertus* (PG 79, 1140 B - 1141 A).

Sans titre, enchaîné à ce qui précède.

Inc. : Ἀναγκαῖον ἡγοῦμαι... ; des. : οὕτως ὑπετάξαμεν.

C'est le premier chapitre, incomplet, du texte édité.

4. (ff. 48^v - 52^v) Un choix de 28 chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ.

Inc. : Νοῦν μὲν πλανώμενον... ; des. : τὰς μεθοδίας τῶν πολέμων.

Ce sont les ch. 15, 21 et 22, 24, 26 à 29, 33, 36, 41 à 45, 47, 50 à 52, 54, 57, 59, 61 à 63, 77, 80 et 83, copiés bout à bout et sans numérotation ; deux sous-titres ont été conservés, ceux qui précèdent les ch. 54 et 57, ce qui entraîne alinéa et majuscule initiale¹.

Notons qu'ici encore le *Traité pratique* est attribué à Nil.

De nombreuses exclamations marginales (ὄρα et σημειώσαι) soulignent l'intérêt du texte.

5. (ff. 52^v - 62^v et 64^r) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1205 A - 1225 D).

Sans titre, et s'enchaînant avec le traité précédent.

Inc. : Σφόδρα τῷ σκοπῷ... ; des. : τῶν κακῶν ἡ φιλαργυρία.

Le texte débute au milieu du ch. 4 ; sont copiés ensuite les ch. 5 à 13, 15 à 18, 19 et 20, 21 à 23 ; ce ne sont donc que des extraits du traité, faits sur la recension courte.

1. Et ce qui a induit Lambros en erreur, lui faisant citer l'incipit du ch. 57 comme le début d'une œuvre (*loc. cit.*, p. 138).

Il y a eu interversion de 2 feuillets : 63 est à replacer après 64.

6. (ff. 64^{r-v}, 63^{r-v} et 65^r - 73^v) Le traité *Des huit esprits de malice* (PG 79, 1145-1164).

Titre : Εἰς τοὺς ἡ' λογισμοὺς.

Inc. : Ἀρχὴ καρποφορίας... ; des. : κενοδοξίαν καὶ ὑπερηφανίαν.

Nous avons ici la recension longue du traité, que nous rencontrons dans beaucoup de manuscrits¹. Chaque section est précédée d'un sous-titre².

Une lacune, intéressant la fin de la section *Avarice* et le début de la section *Orgueil*, révèle la disparition d'un feuillet entre les ff. 66 et 67.

7. (ff. 73^v - 88^r) Le traité *De la prière* (PG 79, 1165-1200).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ πρόλογος τῶν ἑκατὸν πενήκοντα κεφαλαίων.

Inc. : Πυρέττοντά με ; des. : περιπατήση χάριτι τοῦ Κυρίου ἡμῶν κτλ.

Suit le prologue du traité. Puis avec un nouveau titre (f. 75^r) :

Τοῦ αὐτοῦ περὶ προσευχῆς κεφάλαια ρηγ'.

Inc. : Εἴ τις βούλοιο... ; des. : ἀληθῶς εὐρηκας εὐχὴν χάριτι τοῦ Κυρίου κτλ.

les 153 chapitres, avec, cette fois, des numéros en marge.

8. (ff. 88^{r-v} et 114^{r-v}) Un extrait de la *Lettre* de Nil au moine Thaumasio (PG 79, 392 B - 393 A)³.

1. Voir plus haut, p. 132, n. 3, et 182, n. 5.

2. Même erreur que précédemment, dans le catalogue, à l'occasion du sous-titre περὶ πορνείας.

3. Ce passage de la *Lettre* III, 33 correspond partiellement aux lettres II, 140 et II, 239.

Titre : Ἐκ τοῦ λόγου τοῦ πρὸς Θαυμασίον μονάζοντα.

Inc. : Ἄγαν φθονοῦσιν οἱ δαίμονες ; des. : τοῖς ἀνθρώποις ἐπίδασ.

Le f. 114, sur lequel se termine cet extrait¹, est à remettre à sa place, à la suite du f. 88.

9. (ff. 114^v ; 89^r - 113^v ; 115^r - 140^v) Le traité de Nil, *De voluntaria paupertate* (PG 79, 968 C - 1060)².

Titre : Τοῦ μακαρίου Νείλου πρὸς τὴν σεμνοπρεπεστάτην Μάγναν διάκονον Ἀγκύρας³.

Inc. : Πρώην μὲν πρὸς τοὺς ἀμελέστερον...

Après le f. 114, où commence le traité et qu'il faut déplacer, un autre feuillet serait à replacer avant le f. 89⁴ : son absence est signalée par une lacune dans le texte⁵. Les chapitres de ce long traité ne sont pas numérotés.

Le manuscrit fait ensuite une large place à l'œuvre de saint Basile, nous offrant un choix fait parmi les *Homélies morales* d'abord (ff. 141^v - 274^r), puis⁶ parmi les *Ascétiques* (ff. 280-380)⁷. Enfin les dernières pages sont occupées par quelques *Poèmes* de Grégoire de Nazianze (ff. 380-399 s.)⁸.

1. Qui n'occupe que 2 pages et quelques lignes, et non 26 folios comme le ferait croire le catalogue.

2. Ce traité fait partie des œuvres non contestées de Nil d'Ancyre.

3. La mention marginale λόγος ι', unique dans la série des traités copiée ici, est probablement héritée d'un modèle où ils étaient numérotés, et n'est pas sans intérêt pour l'étude des séquences d'œuvres.

4. Nous l'avons cherché vainement dans la partie du manuscrit qui a été filmée.

5. De ἐπιστρέφει, ch. 1, l. 14, 969 A (bas du f. 114^v) à ἐξουσία, ch. 2, l. 6, 969 D (haut du f. 89^r).

6. Après un texte sur le blasphème tiré d'un *Geronticon* (ff. 274^r-280^r).

7. L'analyse de Lambros peut être complétée par les identifications faites par J. GRIBOMONT, *Histoire du texte des Ascétiques de S. Basile*, Louvain 1953, p. 42 ; l'auteur ne semble pas avoir vu le manuscrit. Voir aussi Stig. Y. RUDBERG, *Études sur la tradition manuscrite de saint Basile*, Lund 1953, p. 128.

8. A savoir les Poèmes II, 1, 14 (PG 37, 1244 s.), I, 2, 27 (*ibid.*,

Le « Lavra M 54 (Athous 1745)¹ »

Le codex M 54 de la Grande Laure est un manuscrit de papier² de petit format (210 mm sur 150), comptant 476 feuillets³. Le texte y est écrit à pleine page, à raison de 26 lignes à la page. La présentation en est soignée⁴ et aérée : des alinéas avec majuscules en marge marquent le début des chapitres. L'écriture, légèrement inclinée à droite, est assez élégante.

Quelques renseignements sur l'âge⁵ et l'origine du manuscrit nous sont fournis par deux notes marginales⁶ ; ces quelques lignes sont datées de Smyrne, les 26 et 27 mai 1844 ; elles nous apprennent qu'il était, en 1797, en possession d'un certain Anthimos, personnage important de Smyrne, et que l'héritier de celui-ci, Nicolas Aristiadès, en fit don au monastère d'Esphigmenou, sur la Sainte Montagne, en 1844. Rien ne nous renseigne sur la date à laquelle il passa d'Esphigmenou à Lavra.

Nous admettons d'autant plus volontiers de situer le manuscrit dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle qu'il a des affinités évidentes avec la *Philocalie des Pères neptiques*,

854 s.), pour terminer, après quelques autres, par les vers iambiques *Sur sa vie* (probablement II, 1, 11 : *ibid.*, 1027 s.).

1. Objet d'une notice dans Spyridon LAURIOTES et S. EUSTRA-TIADES, *Catalogue of the Greek Manuscripts in the Library of the Laura on Mount Athos...*, Cambridge 1925, p. 312-313. Je possède un film des p. 813-837 que M. l'Abbé Richard a bien voulu prendre à mon intention en 1955.

2. Papier très mince, semble-t-il, laissant apparaître ce qui est écrit au verso.

3. Après avoir donné le nombre des folios, le catalogue renvoie aux pages.

4. Bandeaux assez réussis p. 813, 821, 837, initiales majeures ornées ; à la p. 71, une icône représentant Isaac de Ninive.

5. Non indiqué dans le catalogue.

6. P. 71, 412 ; elles sont relevées dans le catalogue.

composée à cette époque¹. En effet les textes copiés ici concernent presque tous la prière, la « sobriété² » et la « garde du cœur », et la plupart des auteurs sont de ceux qui ont trouvé place dans le recueil de Nicodème l'Hagiorite : le moine Isaïe, Hésychius de Batos, Philémon, Théognoste, le Pseudo-Syméon, Pierre Damascène, Nicéphore l'Hésychaste, Grégoire Palamas, etc. Une grande place est faite aux traités d'Isaac de Ninive (p. 73-415). Des extraits de Nil occupent les pages 641 à 701 : il est difficile de les identifier à l'aide du seul catalogue³ vu le caractère vague des titres relevés. Viennent ensuite, après Marc l'ermite, Jean de Carpathos et une vie de S. Philémon, les extraits d'Évagre qui nous intéressent :

1. (p. 813-819) *Les bases de la vie monastique* (PG 40, 1252-1264).

Titre : Εὐαγγέλιου ὑποτύπωσις μοναχικῆ διδασκουσα πῶς δεῖ ἀσκεῖν καὶ ἡσυχάζειν.

Inc. : Ἐν τῷ Ἱερουσαλὴμ... ; des. : ἀκατάπαυστον ἀναπέμπει τὸν ὕμνον, σὺν τῷ ἀνάρχῳ αὐτοῦ πνεύματι καὶ τῷ παναγίῳ κτλ.

Le traité, que beaucoup de manuscrits⁴, comme celui-ci, baptisent *hypotypose*, a été copié intégralement⁵. Il n'est pas divisé en chapitres. La page 820 est restée blanche.

2. (p. 821-835) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1228 C).

Titre : Εὐαγγέλιου μοναχοῦ μαθητοῦ τοῦ μεγάλου Βασιλείου παρ' οὗ καὶ τὴν τοῦ ἀναγνώστου σφραγίδα εἴληφε, παρὰ

1. 1^{re} édition : Venise 1782. Sur ce recueil, voir plus loin, p. 421.

2. Sobriété spirituelle, νῆψις.

3. A l'exception du *De monastica exercitatione*, p. 641-687 (PG 79, 720-809).

4. Citons, entre autres, *Lavra K 111* (f. 234) et *I 56* (f. 158).

5. Avec une phrase supplémentaire à la fin.

δὲ Γρηγορίου τὴν τοῦ διακόνου χειροτονίαν, κεφάλαια περὶ διακρίσεως παθῶν καὶ λογισμῶν.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων δαιμόνων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ.

Le titre n'est pas celui que nous trouvons habituellement : περὶ λογισμῶν ; il rappelle des faits biographiques connus par l'*Histoire lausiaque* de Pallade¹, et, dans sa deuxième partie², définit assez bien le traité. Fait inusuel aussi, la présence de sous-titres : περὶ ἐνουπνίων avant le ch. 4, περὶ δαίμονος τῆς λυπῆς avant le ch. 11 (13 du texte édité), et περὶ κενοδοξίας avant le ch. 13 (15 du texte édité). Le dernier numéro noté en marge est κ', se rapportant aux ch. 19 et 20 de l'édition ; suivent les ch. 22, 23 et le début de 24, non numérotés. Nous avons donc ici la recension courte du traité.

3. (p. 836) Quelques chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἐκ τῶν νηπτικῶν κεφαλαίων.

Inc. : Οὕτω δεῖ εἶ... ; des. : καὶ οὐκ ὠφέλιμα.

Ce sont les ch. 29, 32, 91, 94 et 15 soigneusement disposés avec alinéas et majuscules initiales : le A initial du ch. 91 a été omis, ce qui montre que, selon l'usage ancien, les majuscules ont été tracées après la copie du texte.

Le titre : « des chapitres neptiques » nous ramène à la *Philocalie des pères neptiques*. Si nous examinons les pages d'Évagre que contient ce recueil³, nous constatons que c'est exactement le choix présenté par *Lavra M 54* : mêmes traités avec mêmes titres, mêmes sous-titres, même teneur, mêmes extraits du *Traité pratique*⁴. Si le manuscrit n'est pas celui qu'ont utilisé les auteurs de la *Philocalie* pour faire

1. Éd. BUTLER, *Texts and Studies* VI, 2, Cambridge 1904, p. 116-117.

2. « Sur le discernement des passions et des pensées. »

3. Voir plus loin, p. 421-422.

4. L'examen des variantes, pour ces 5 chapitres, confirme cette parenté.

figurer Évangre¹ dans leur recueil, il en est un frère jumeau.

Nous avons ensuite (p. 837) la première page d'extraits des *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques* de Syméon le Nouveau Théologien (*Centurie* 1, ch. 10, 11, 14, 31, 49 etc.)².

Le « Bodleianus Baroccianus 13^s »

Le codex n° 13 du fonds Barocci à Oxford est un manuscrit de papier du xv^e siècle, de petit format⁴, comptant 201 feuillets. Le texte y est écrit à pleine page, à raison de 14 lignes à la page, d'une écriture gauche et empâtée. L'ornementation semble nulle, mais la copie est assez soignée et l'orthographe correcte.

C'est un recueil de textes ascétiques, comprenant des extraits assez brefs de S. Jean Chrysostome, S. Basile, Barsanuphe, etc. A la suite d'un fragment relatif au jeûne et à la veille⁵ tiré des traités d'Isaac le Syrien (ff. 45^r - 47^v), et sans transition, on trouve quelques pages d'Évangre :

1. (ff. 47^v - 48^r) Trois chapitres du *Traité pratique*.

Titre : Πρὸς τοὺς ὀκτὼ λογισμοὺς Ἐθαγγρίου μοναχοῦ.

Inc. : Νοῦν μὲν πλανώμενον... ; des. : τὴν ἐγκράτειαν.

1. En ce qui concerne les autres auteurs, on ne peut rien affirmer ; il faudrait une étude plus poussée de chaque cas ; notons déjà que la suite des œuvres n'est pas la même dans la *Philocalie* et dans le manuscrit, et que, pour Nil, la première contient le traité *De la prière*, qui n'est pas dans le manuscrit.

2. Éd. J. Darrouzès, *SC* 51, Paris 1957, p. 42 s. Voir l'Introduction, p. 15 ; le manuscrit n'a pas été utilisé pour l'édition.

3. Décrit dans H. O. COXE, *op. cit.*, t. I, p. 21-22. Je possède un microfilm des ff. 45^v - 54^r.

4. Mesurant 150 mm sur 105 d'après M. AUBINEAU, *Codices Chrysostomi Graeci, I Britanniae et Hiberniae*, Paris 1968, p. 170.

5. Dont le début — mais pour quelques lignes seulement — provient du traité *De custodia linguae* (ISAAC, *op. cit.*, p. 176).

Ce sont les ch. 15, 28 et 29, qui, comme le titre, appartiennent à la 3^e section du traité. Ils sont copiés intégralement, avec un alinéa entre 15 et 28.

2. (ff. 48^r - 53^r) Un extrait des *Bases de la vie monastique* (PG 40, 1261 A - 1264 C).

Inc. : Καθεζόμενος ἐν τῷ κελίῳ σου...

C'est, copiée sans titre et sans transition, toute la fin du traité : ch. IX (l. 5), X et XI jusqu'à la doxologie.

3. (ff. 53^r - 54^r) Un court extrait du traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1228 BC, et éd. Muyldermans, *Tradition manuscrite*, p. 47, l. 1 à 12).

Inc. : Ἐπιθυμῶν καθαράς προσευχῆς... ; des. : συμβαίνει λογισμῶν.

Sans titre et séparé seulement par un alinéa de ce qui précède, cet extrait groupe un passage du ch. 24 de la recension courte (l. 8 à 16) et le début de la recension longue : en fait, les deux passages se suivent dans la recension longue, ils sont numérotés 24 et 25 dans *Lavra Γ 93* (f. 257^{r-v}) et dans *Protaton 26* (f. 49^{r-v})¹.

Le copiste passe ensuite sans transition à un *apophlegme* d'Antoine (n° 3, PG 65, 76 C).

Inc. : Ἡρώτησέ τις τὸν ἀββᾶ Ἀντώνιον...

1. Voir plus haut, p. 170-171 et 179. Ce passage est donné par H. O. COXE (sous le n° 10) comme le début des *Ascetica varia* qui suivent, tirés d'un *geronticon*.

CHAPITRE VII

MANUSCRITS DONNANT QUELQUES CHAPITRES
A L'INTÉRIEUR DE FLORILÈGES ASCÉTIQUES

On trouve des chapitres du *Traité pratique* à l'intérieur de cette forêt dense que constituent les Florilèges ascétiques¹. Dans certains manuscrits, c'est un ensemble de chapitres d'Évagre, petit florilège à l'intérieur du grand : trois d'entre eux, le codex 126 de la Bibliothèque Lénine à Moscou, le *Vindobonensis th. gr. 167* et le codex 548 de Patmos, nous donnent le même florilège évagrien ; d'autres présentent des choix divergents : l'*Ottobonianus 436*, l'*Athous 4631* (*Iviron 511*), le *Parisinus gr. 2748*. Dans beaucoup d'autres manuscrits de florilèges se trouvent des chapitres isolés du *Traité pratique* : nous présenterons rapidement ceux que nous connaissons, sans prétendre avoir fait une enquête exhaustive.

1. FLORILÈGES ÉVAGRIENS

Le « *Mosquensis Bibliothecae Lenineae gr. 126²* »

Le codex 126 de la Bibliothèque Lénine à Moscou est un manuscrit de parchemin du XI^e siècle, mesurant 195 mm

1. Voir M. RICHARD, « Florilèges spirituels grecs », *DS* 5, col. 475-512.

2. Il est sommairement décrit par A. ΚΑΪΔΑΝ dans un catalogue en préparation, dont une photographie se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, où j'ai pu consulter une traduction de cette notice, et voir le film complet du manuscrit.

sur 155, et comptant, dans son état actuel¹, 125 feuillets ; les derniers sont détériorés et en désordre². Le texte est écrit à pleine page à raison de 25 lignes à la page ; l'ornementation est nulle, mais la présentation est soignée : titres en petite onciale, initiales en saillie. L'écriture est une assez belle minuscule, respectueuse des tracés traditionnels et où peu de formes onciales sont insérées.

Le manuscrit contient plusieurs florilèges. D'abord (ff. 1^r - 99^r) les *Questions et réponses d'Anastase le Sinaïte*³. Ensuite (ff. 99^r - 107^v) un petit recueil qui, sous le titre Γνώμαι ψυχωφελείς ἐκ τῶν ἁγίων καὶ μεγάλων πατέρων, groupe des sentences d'origines diverses : Écriture sainte, « Pères », auteurs profanes, tout cela provenant de florilèges antérieurement constitués ; quelques sous-titres indiquent les sujets abordés. M. l'Abbé Richard a retrouvé ce type de florilège dans deux autres manuscrits : *Vindobonensis th. gr. 167* et *Patmos 548*, et l'a appelé, du nom de notre codex qui est le plus ancien témoin, le *Florilegium mosquense*⁴. C'est au milieu de cet ensemble que nous trouvons quelques chapitres du *Traité pratique* d'Évagre, qui, à l'encontre de ce qui se passe la plupart du temps dans les florilèges, sont restés groupés et sous le nom de leur auteur : (ff. 102^v - 103^v) Titre : Εὐαγρίου Καππαδόκου ἀποφθέγματα περὶ τῶν μεγάλων γερόντων.

Inc. : Τῶ δικαίῳ Ἀντωνίῳ... ; *des.* : τὰ ὄντα μειοῖ.

Le titre d'*Apophtegmes* convient bien à ce qu'il introduit, car c'est dans les dix derniers chapitres du traité que

1. Quatre feuillets manquent au début, comme en témoigne une numérotation, relativement récente, mais d'une main grecque, qui figure dans la marge latérale de chaque recto. Le manuscrit est également amputé à la fin.

2. Le f. 124 est à replacer avant le f. 120. Le f. 119 n'est pas de la même main que le reste.

3. Les vingt-deux premières questions (*PG* 89, 329-540). Sur cette œuvre composite, voir M. RICHARD, *op. cit.*, col. 500-502.

4. *Ibid.*, col. 497, 7^o.

l'auteur du florilège a fait son choix (ch. 92, 93, 94, 95, 97, 99 et 100), chapitres où Évagre cite effectivement des « mots » des Pères ; le choix est complété, sans qu'on en voie bien la raison, par les ch. 15 et 20.

Les trois sentences qui suivent ne sont pas d'Évagre ; on peut s'expliquer toutefois leur présence ici par le fait que deux d'entre elles traitent de la douceur comme le ch. 20 du *Traité pratique*, et la troisième de l'attitude du sage devant la mort comme le ch. 95. Nous avons ensuite un titre : Περὶ τοῦ μὴ κρίνειν ἐκ τοῦ Εὐαγγελίου, puis, après quatre sentences, un autre : Περὶ φρενῶν avec lequel nous retombons dans l'anonymat du florilège¹. La dernière section (f. 107^v) : Περὶ μεθύοντων, comprend trois sentences (*des.* : τὰς ἀσχημοσύνας f. 107^v).

A la suite du florilège, et sans interruption, nous avons quelques lignes d'un texte qui, ailleurs², est attribué à Nil (*inc.* : Ἀπάραχον τὸν νοῦν ; *des.* : τὰ κατὰ σε) ; puis une série de « macarismes », également attribués à Nil ailleurs (PG 79, 1261 D). Viennent ensuite des fragments un peu plus longs, occupant chacun une page ou deux, extraits d'Éphrem (ff. 108^r - 117), de S. Basile (f. 117^v), du Siracide (f. 118^r - 119^v et 124^r). Et, pour finir, une œuvre de Nil, qui était probablement complète avant la mutilation du manuscrit :

(ff. 124^{r-v} ; 120^r - 125^v) Titre : Νείλου γινῶμαι βιωφελεῖς.
Inc. : Φόβον ἔχε θεοῦ... ; *des.* : σπείρεις πτωχοῖς...

Il s'agit de deux séries de sentences, groupées ou distinctes selon les manuscrits (PG 79, 1252 B - 1261 C et 1240 C - 1244 C) ; le texte est interrompu au milieu de la sentence 42 de la seconde série.

1. Il faut noter pourtant que, parmi les rares auteurs nommés par la suite, nous retrouvons plusieurs fois le nom d'Évagre (en particulier f. 106^r, où sont citées deux des sentences métriques *Aux moines*, nos 35 et 36), et une fois celui de Nil.

2. Voir plus loin, p. 276 et n. 5.

Le « Vindobonensis theologicus graecus 167¹ »

Le *Vindobonensis th. gr. 167* est un manuscrit de papier du début du xiv^e siècle², mesurant 236 à 238 mm sur 167 à 172, et comptant 198 feuillets. Le texte y est écrit à pleine page³, à raison de 29 à 32 lignes à la page. L'aspect général est austère : peu de marge, pas d'alinéa ; les titres et les initiales sont rubriqués, mais il n'y a pour ainsi dire aucune ornementation. L'écriture, celle du moins de la partie qui nous intéresse⁴, est un peu empâtée et assez irrégulière ; le copiste écrit vite, place ses accents trop à droite, use de beaucoup d'abréviations.

Le manuscrit, avec beaucoup d'autres, a été acheté à Constantinople au xvi^e siècle et rapporté à Vienne par Augerius de Busbecke⁵ ; il fut par la suite pourvu d'une reliure qui porte au dos : *Philippi Solitar. Dioptra*.

Toute la première partie du manuscrit (ff. 1-72^v), en effet, est occupée par la *Dioptra* de Philippe le Solitaire⁶. Vient

1. Décrit dans D. DE NESSEL, *Catalogus sive Recensio specialis omnium codicum manuscriptorum graecorum... Bibliothecae Caesariae Vindobonensis...*, Vienne et Nuremberg 1690, pars I, p. 242-244, et dans P. LAMBECIUS HAMBURGENSIS, *Commentariorum de Augustissima Bibliotheca Caesarea Vindobonensi libri I-VIII, ed. att. opera et studio A. F. Kollarit*, t. V, Vienne 1778, p. 89 à 95, sous l'ancienne cote 214. Je possède un film des ff. 170^v - 184 et 192-198 ; un film du manuscrit entier se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

2. Date proposée par le Professeur HUNGER qui a bien voulu me communiquer quelques précieux renseignements (lettre du 12 juin 1967) : le papier ne présente pas de filigrane ; il pourrait s'agir d'un papier oriental.

3. Sur deux colonnes au début, des ff. 1 à 24.

4. Le manuscrit est de différentes mains, toutes du début du xiv^e siècle (Professeur HUNGER, *ibid.*).

5. Comme l'atteste une note de la main de l'ambassadeur : NESSEL, *op. cit.*, p. 242.

6. Sur cette œuvre voir V. GRUMEL, « Remarques sur la *Dioptra* », *BZ* 44, 1951, p. 198-211 ; ce manuscrit est cité parmi d'autres.

ensuite le discours *De Sacra Synaxi* d'Anastase le Sinaïte (ff. 73^r - 78^r), puis, après quelques courts extraits, les *Questions et réponses* du même auteur (ff. 80^r - 170^v)¹; et, comme dans le *Mosquensis Bibl. Len. 126*², après la 22^e question commence le petit recueil intitulé *Sentences utiles à l'âme tirées des Pères saints et grands* (ff. 170^v - 175^v); ce *Florilegium mosquense*³ est ici un peu moins riche en textes⁴ que dans le manuscrit de Moscou, mais en ce qui concerne Évangre, la teneur est la même :

(ff. 172^v - 173^v) Titre : Ἐδαγρίου Καππαδόκου ἀποφθέγματα περὶ τῶν μεγάλων γερόντων.

Inc. : Τῶ μεγάλῳ Ἀντωνίῳ... ; des. : τὸν ὄντα μειοῖ.

Ce sont les ch. 92, 93, 94, 95, 97, 99, 100, 15 et 20 du *Traité pratique*. Ils sont suivis des mêmes sentences que dans le *Mosquensis Bibl. Len. 126*, mais le titre Περὶ τοῦ μὴ κρῖνειν qui intervenait ensuite a été omis ici.

A la suite du florilège⁵ nous trouvons une série de sentences alphabétiques attribuée à Nil (ff. 175^r - 177^v).

Titre : Νείλου μοναχοῦ τοῦ ὁσίου κεφάλαια ψυχωφελῆ περὶ διαφόρων γνωμῶν καὶ ἀρετῶν κατὰ ἀλφάβητον.

Inc. : Ἀτάραχον τὸν νοῦν... ; des. : καὶ μεταπέμπεσθαι ἐν αὐτῷ Χριστῷ κτλ.

Ces 24 sentences, plus longues que celles qui constituent les autres alphabets, sont, à ma connaissance, inédites. Nous retrouvons d'autres sentences de Nil, celles-ci bien connues (*PG* 79, 1252 B - 1261 C et 1240 - 1249 B) après

1. Au milieu desquelles est inséré (ff. 132^v - 144^r) un extrait assez important du *Livre ascétique* de S. Maxime (*PG* 90, 912 s.).

2. Voir plus haut, p. 273.

3. Voir plus haut, *ibid.*; et M. RICHARD, *op. cit.*, col. 497.

4. Certaines sentences ont été omises, plusieurs sous-titres n'ont pas été conservés.

5. Ou à la fin du florilège ? Quelques lignes seulement de ce texte, et sans titre, figurent à la suite (ou à la fin) du florilège dans le *Mosquensis Bibl. Len. 126*. Voir plus haut, p. 274.

un extrait de S. Basile (ff. 178^r - 179^v) et une page du Sira-cide (f. 179^v) :

(ff. 179^v - 184^v) Titre : Τοῦ ὁσίου Νείλου γνῶμαι βιωφελεῖς. Inc. : Φόβον ἔχε Θεοῦ... ; des. : βασιτάζοντες ἐν αὐτῷ Χριστῷ κτλ.¹

Enfin, après des extraits d'Éphrem (ff. 184^v - 189^r) et de Thalassius (189^r - 192^r), nous avons un troisième groupe de textes attribués à Nil comprenant :

(ff. 192^r - 193^v) Des extraits du traité *De la prière* (*PG* 79, 1168-1200).

Titre : Νείλου ἐκ τῶν περὶ προσευχῆς ρν' (sic) κεφαλαίων. Inc. : Προσευχή ἐστὶ πραότητος... ; des. : εὐρηκας προσευχῆν.

Le choix commence avec le ch. 14, continue par 17, 13, 6, 12, etc., pour finir par le ch. 153; soit en tout 25 chapitres environ.

Et (ff. 193^v - 196^r) Des extraits du *Des huit esprits de malice* (*PG* 79, 1145-1164 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ γαστριμαργίας.

Inc. : Ἀρχὴ καρποφορίας... ; des. : ταχέως.

D'assez longs passages tirés de cinq des sections du traité (sections 1, 3, 4, 7 et 8) ont été copiés; quelques sous-titres ont subsisté.

Les dernières pages du manuscrit (ff. 196^r - 198^v) contiennent quelques chapitres d'un florilège qu'il faut rattacher aux *Loci communes* du Pseudo-Maxime (*PG* 91, 857 B - 873 C, ch. 23, 24, 26, 27)².

1. Nous avons trouvé la même double série dans *Mosquensis Bibl. Len. 126*, voir plus haut, p. 274.

2. Voir M. RICHARD, *op. cit.*, col. 488-492.

Le « Patmiacus 548¹ »

Le codex 548 du monastère de S. Jean le Théologien à Patmos est un manuscrit de papier du xvi^e siècle, de format in-4^o, comptant 173 feuillets. Le texte est écrit à pleine page, à raison de 22 lignes à la page, d'une petite écriture serrée², avec beaucoup d'abréviations ; la présentation en est assez soignée.

Le *Florilegium mosquense*³ prend place (ff. 84^v - 90^r), sous le titre habituel mais sous une forme incomplète, à la suite des *Questions et réponses* d'Anastase le Sinaïte qui semblent occuper le début du manuscrit⁴. Les sous-titres sont le plus souvent dans la marge, où l'on trouve aussi une numérotation assez fantaisiste. Sous les n^{os} 11 et 12 se trouvent les extraits du *Traité pratique* d'Évagre :

(f. 87^{r-v}) Titre : Εὐαγγερίου Καππαδόκου ἀποφθέγματα περὶ τῶν μεγάλων γερόντων.

Inc. : Τῶ μεγάλῳ Ἀντωνίῳ... des. : τὰ ὄντα μειοῖ.

Ce sont, ici encore, les ch. 92, 93, 94, 95, 97, 99, 100, 15 et 20⁵ ; ils sont séparés par des alinéas, et les majuscules

1. Un film des seuls ff. 84^v - 91^r se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes. Pour le reste, il faut se contenter de la notice, bien sommaire, du catalogue de J. SAKKELION, Πατμιακὴ βιβλιοθήκη ἢτοι ἀναγραφή τῶν ἐν τῇ βιβλιοθήκῃ τῆς κατὰ τὴν νῆσον Πάτμου γεγραφῆς καὶ βασιλικῆς μονῆς τοῦ ἁγίου Ἀποστόλου καὶ Εὐαγγελιστοῦ Ἰωάννου τοῦ Θεολόγου τεθησαυρισμένων χειρογράφων τευχῶν, Athènes 1890, p. 235.

2. Du moins dans la partie examinée : d'après Sakkelion, il y a quatre mains différentes.

3. Voir M. RICHARD, *op. cit.*, col. 497 ; et plus haut, p. 273.

4. D'après Sakkelion, il y aurait d'abord « différentes questions et réponses », puis notre florilège ; et, de fait, c'est bien la 22^e question qui se termine au f. 84^v (des. : ἄγονται βῆμα ; PG 89, 540 B). Voir plus haut, p. 273, n. 3 et 276.

5. Voir plus haut, p. 274 et 276.

initiales ont été confiées aux soins d'un rubricateur, qui a mis plusieurs fois une lettre pour une autre¹.

La copie du florilège a été interrompue (f. 90^r) après la première sentence de la section περὶ ἀφρόνων. Un court fragment de Nil sur les vertus, suivi d'un extrait du 7^e traité de l'Abbé Isaïe sont placés là comme en appendice. Au f. 91 commence un texte aussitôt abandonné.

Dans l'analyse de la suite du manuscrit, un seul titre : *Traité de S. Éphrem sur la componction*, rappelle le contenu des *Mosquensis Bibl. Len. 126* et *Vindobonensis th. gr. 197* ; le reste est d'époque plus récente.

Le « Vaticanus Ottobonianus graecus 436² »

Le *Vaticanus Ottobonianus gr. 436* est un manuscrit de papier daté de 1435 (f. 5), mesurant 290 mm sur 205 et comptant 308 feuillets. Le texte est écrit à pleine page, à raison de 25 lignes à la page, d'une belle écriture archaïsante ; les titres et les initiales sont rubriqués, mais il n'y a pas d'ornementation.

Il contient un mélange abondant de textes ascétiques, de courts extraits pour la plupart³, alignés sans raison visible⁴ ;

1. Ch. 95, E omis ; ch. 100, O superflu ; ch. 15, T pour N(ὄν).

2. Objet d'une notice dans : *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codices manuscripti recensiti jubente Leone XIII Pont. Max. Codices manuscripti graeci Ottoboniani... recensuerunt E. FERON et F. BATTAGLINI*, Rome 1893, p. 241-242. Un microfilm du manuscrit se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

3. Diadoque de Photicé y a la part belle (ff. 239^r - 259^r) : voir E. DES PLACES, « La tradition manuscrite de Diadoque de Photicé », *REG* 70 (1957), p. 385, et DIADOQUE DE PHOTICÉ, *Œuvres spirituelles*, SC 5^{bis}, Paris 1955, p. 80 ; Syméon le Nouveau Théologien également (ff. 72 à 107) : voir *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*, éd. Darrouzès, SC 51, Paris 1957, p. 20-22.

4. Il est classé dans les « Florilèges anarchiques » par M. RICHARD, *op. cit.*, col. 510.

les noms des grands Cappadociens y voisinent avec ceux d'auteurs plus récents : Jean de Carpathos, S. Maxime, Isaac de Ninive, Théodore Studite, etc.

Comme l'a signalé J. Muyldermans¹, le nom d'Évagre apparaît en tête de deux séries d'extraits. La première (ff. 45^v - 46^r) sous le titre Εὐαγρίου, comprend quatre citations dont deux sont tirées du traité *Des diverses mauvaises pensées*, ch. 24 (*inc.* : Ἐκεῖ λέγεται καθέζεσθαι... ; *des.* : τοῖς μὴ τυποῦσιν)², et les deux autres des *Réflexions* (Σκέμματα) : sentences 2 (*inc.* : Εἴ τις βούλοιτο... ; *des.* : παρεμφερῆ) et 23 (*inc.* : οὐκ ἂν ἴδῃ... ; *des.* : τοῦ φωτός)³, toutes les quatre concernant le caractère immatériel du « lieu de Dieu⁴ ».

La deuxième série est plus importante (ff. 107^v - 110^v) :

Titre : Εὐαγρίου κεφάλαια ἀσκητικά.

Inc. : Χριστιανισμός ἐστὶ... ; *des.* : χρησώμεθα.

Ces « chapitres ascétiques », numérotés de 1 à 27, sont en majorité tirés du *Traité pratique* ; mais l'auteur du florilège a fait œuvre personnelle en bouleversant l'ordre des chapitres, et en intercalant des extraits d'autres œuvres. Les chapitres choisis dans le *Traité pratique* ont été copiés intégralement ; ce sont : sous les nos 1 à 8, les ch. 1, 6, 7, 8, 9, 11, 12 et 28 ; sous les nos 14 à 22, les ch. 59, 47, 5, 41, 48, 64, 63, 70 et 65, et, sous les nos 26 et 27, les ch. 51 et 54, soit en tout 19 chapitres.

Sous les nos 9 et 10 figurent 2 chapitres non identifiés par J. Muyldermans⁵. Les chapitres 11 et 12 sont tirés du

1. Dans « Evagriana de la Vaticane », *Le Muséon*, 54 (1941), p. 9-10.

2. *PG* 79, 1228 D - 1229 A, l. 11.

3. Éd. MUYLDERMANS, *Evagriana*, Extrait de la revue *Le Muséon*, 44, Paris 1931, p. 38, 40-41.

4. Notons que ces quatre citations figurent comme gloses marginales dans le *Baroccianus 81*, les deux premières au f. 154^r, les deux autres au f. 141^r. Voir plus haut, p. 237-238.

5. Édités dans « Evagriana de la Vaticane », p. 10. Le n° 10 est tiré de *In Ps.* 139, 3 (cf. ci-dessous, t. II, p. 527).

traité *Des diverses mauvaises pensées*, ch. 2-3 (*inc.* : Οὐκ ἂν ἀπόθῃται... ; *des.* : ἐπιχειροῦντας)¹ et ch. 24 (*inc.* : Ἐπιθυμῶν καθαρῶς ; *des.* : ὅψει ἐν προσευχῇ)². Sous le n° 13, nous avons un extrait du traité adressé *Au moine Euloge*, ch. 30 (*inc.* : Ἔστιν ὅτε βιαζόμεθα... ; *des.* : τὸ φέγγος...)³. Sous les nos 23 et 24 nous retrouvons le traité *Des diverses mauvaises pensées*, selon la recension longue⁴, ch. 29 (*inc.* : Εἴ τις τῶν μοναχῶν... ; *des.* : ἀπαθείας ἐστὶ)⁵ et 25 (*inc.* : Εἴ τις βούλοιτο... ; *des.* : ὑπεύθυνος γένηται)⁶. Enfin, sous le n° 25, nous avons l'une des sentences métriques *Aux moines* (sent. 39, *inc.* : Μὴ εἴπῃς... ; *des.* : κοιλίαν αὐτοῦ)⁷.

Le nom de Nil apparaît aussi quelquefois dans le manuscrit, d'abord en tête de courts fragments (ff. 59, 61, 111), puis pour un ensemble d'extraits évagriens plus important comprenant :

1. (ff. 161^r - 164^r) Une série de *Sentences* (*PG* 79, 1240 C - 1249 B).

Titre : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου κεφάλαια διάφορα.

Inc. : Ὅδὸς εἰς ἀρετὴν... ; *des.* : κριτηρίου Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν.

2. (ff. 164^r - 167^v) Des extraits du traité adressé *Au moine Euloge* (*PG* 79, 1093 C - 1104 D).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου πρὸς Εὐλόγιον.

Inc. : Οἱ τὸν οὐράνιον... ; *des.* : δαιμόνων ἐπιτηδεύματα.

1. *PG* 79, 1201 D - 1204 A l. 4.

2. *PG* 79, 1228 B-C.

3. *PG* 79, 1133 A.

4. Sur cette recension, voir plus haut, p. 134, n° 2.

5. Éd. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 52, l. 24 à 30.

6. *Ibid.*, p. 50, l. 7 à 14.

7. Éd. H. Gressmann, *TU* 39, 4, Leipzig 1913, p. 156. Voir aussi p. 152 (lire *Ottob. graec. 436*, et non 486).

Le choix a été fait dans les huit premiers chapitres seulement.

3. (ff. 167^v - 170^v) Les *Réflexions* (éd. MUYLDERMANS, *Evagriana*, Extrait de la revue *Le Muséon*, 44, Paris 1931, p. 38-44).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου σκέμματα.

Inc. : Εἴ τις βούλοιο... ; des. : εἰκοσιοκτώ.

Le texte commence ici, comme dans plusieurs manuscrits¹, par la 2^e sentence. Remarquons que cette dernière, ainsi que la 23^e, a déjà été copiée dans le manuscrit (f. 46^r), sous le nom d'Évagre².

4. (ff. 170^v - 172^v) Une autre série de *Sentences* (PG 79, 1252 B - 1257 A-B et n. 1).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κεφάλαια διάφορα.

Inc. : Φόβον ἔχε Θεοῦ... ; des. : τὰ ἔνεδρα τοῦ δεσπότη Χριστοῦ ἀποκαλύπτοντος κτλ.

Et enfin, après quelques extraits de Syméon Métaphraste :

5. (ff. 176^v - 185^v) Des extraits du traité *De la prière* (PG 79, 1168 B - 1200 C).

Titre : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου περὶ προσευχῆς κεφάλαια ρηγ'.

Inc. : Εἴ τις βούλοιο... ; des. : εὐρηκας προσευχῆν.

En dépit du titre, il n'y a pas le traité complet, mais un choix de chapitres, numérotés de 1 à 55 ; le prologue fait défaut.

1. Voir éd. MUYLDERMANS, *loc. cit.*, p. 15, 44, 46.

2. Voir plus haut, p. 280.

Le « Parisinus graecus 2748¹ »

Le *Parisinus gr. 2748* (olim *Mazarinus-Regius 2379*) est un manuscrit de papier italien² de la seconde moitié du XIV^e siècle, mesurant 265 mm sur 200 et comptant 190 feuillets. Le texte y est écrit à pleine page³, à raison de 30 à 36 lignes à la page ; la surface écrite est petite (90 mm sur 200) dans la plus grande partie du manuscrit⁴, mais les larges marges laissées sont souvent occupées par des scholies, disposées en colonnes très bien alignées. La présentation est soignée : les titres sont rubriqués, les initiales, de belles majuscules, le sont également⁵. L'écriture, aiguë et serrée, est assez élégante ; elle est de la main de Georges Caloeidès, qui signa aussi, et data de 1371, un manuscrit qui était encore en 1909 au monastère de Kosinitza, près de Drama⁶.

Le *Parisinus gr. 2748* a été pourvu d'une reliure aux armes de Louis XIV, au dos de laquelle on est étonné de lire : *Germani Patriarch. et Evagr. mon.*, car ni le patriarche

1. Décrit rapidement dans H. OMONT, *Inventaire sommaire*, t. III, p. 34, et avec plus de détails dans J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 5, 22-24, 28, 39-44, et surtout p. 79-94, *Appendice*.

2. Papier à vergeures épaisses (60 mm environ les 20, perpendiculaires au texte) et d'un grand format (400 mm sur 530), présentant plusieurs filigranes dont le mieux représenté (une hache) rappelle certains spécimens du répertoire de Briquet attestés en Italie au milieu du XIV^e siècle : C. M. BRIQUET, *Les Filigranes*, Leipzig 1923, t. 2, p. 40, n^os 7492, 7497 s.

3. Les 2 feuillets, insérés entre les ff. 1 et 2, écrits sur deux colonnes proviennent d'un manuscrit plus ancien (XII^e s. ?).

4. Elle est plus large (120 mm sur 200) dans la 2^e partie, quand cessent les textes poétiques.

5. Il n'y a qu'un bandeau, au f. 1.

6. *Kosinitza 79* : d'après M. VOGEL et V. GARDTHAUSEN, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance, Beiheft zum Zentralblatt für Bibliothekswesen*, Leipzig 1909, p. 77.

Germain II ni Évagre n'occupent beaucoup de place dans le manuscrit. La plus grande partie, en effet, en est occupée par la *Dioptra* de Philippe le Solitaire¹ : ff. 1-147. A partir du f. 147, le recueil prend l'allure d'un florilège, assez hétéroclite. Après plusieurs morceaux poétiques d'époque byzantine, de Germain II (f. 147), de Manuel Philé (f. 148^v) et de Jean le Jeûneur (f. 151^v), encadrant un poème en acrostiche de Grégoire de Nazianze (f. 148^r)², viennent des fragments ascétiques, qu'a analysés J. MUYLDERMANS³ :

D'abord (f. 152^{r-v}), sous le nom d'Évagre, un extrait du traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1201 D)⁴.

Titre : Εὐαγρίου μοναχοῦ περὶ λογισμῶν.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : τῷ ἡγεμονικῷ παραφαίνεται.

L'extrait est tiré des ch. 1 et 2.

Puis (ff. 153^r - 157^r) un florilège de textes anonymes sur la prière⁵. On y trouve, d'Évagre, quelques extraits du traité *De la prière* et 5 chapitres du *Traité pratique* :

(f. 153^v) Inc. : Μὴ δῶς σεαυτὸν... ; des. : ... φαναζόμενος⁶.

Ce sont les ch. 23, 42, 46, 49 et 65, ou plutôt des paraphrases de ces chapitres⁷.

Ensuite (ff. 157^v - 183^v) un autre florilège d'extraits ascétiques, groupés, cette fois, par auteurs⁸. Évagre y figure en deuxième place, après Éphrem, et avant Isaac de Ninive,

1. Sur cet écrit, voir p. 275, n. 6.

2. Acrostiche alphabétique : *Poèmes* 1, 2, 30 (PG 37, 908-910).

3. *Loc. cit.*, p. 22-24, 79 et 83 s.

4. Voir MUYLDERMANS, *loc. cit.*, p. 22 et 42-44.

5. *Ibid.*, p. 22-23 et 79.

6. Ils ont été édités par J. MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 84-85.

7. *Ibid.*, p. 80-82.

8. J. MUYLDERMANS y voit une deuxième partie du florilège sur la prière : *ibid.*, p. 23 et 79. Notons du moins que les chapitres tirés d'Évagre ne concernent pas particulièrement la prière, mais les « pensées », les démons, *l'apatheia*, etc.

Barsanuphe, Grégoire le Grand¹, Maxime, Thalassius et Climaque :

(ff. 162^r - 165^r) Titre : Ἐκ τῶν Εὐαγρίου.

Inc. : Τοῖς μὲν ἀναχωρηταῖς... ; des. : ἀγάπης ἐστίν.

Il y a là 69 chapitres, qu'a identifiés, pour la plupart, et édités J. MUYLDERMANS².

Il y a peu à ajouter à son étude. Relevons seulement la liste, selon la numérotation exacte³, des chapitres tirés du *Traité pratique* :

Ch. 5 (1^{er} extrait), 15 (2^e), 21 (4^e), 22 (5^e), 54 (6^e), 55 (7^e), 56 (10^e), 67 (11^e), 28 (13^e), 36 (14^e), 45 (15^e), 59 (17^e), 44 (18^e), 47 (19^e), 50 (20^e), 51 (21^e), 40 (22^e), 61 (23^e), 62 (24^e), 71 (25^e), 80 (27^e), 100 (41^e) et 24 (58^e).

Comme on le voit, ils sont nombreux : 23 chapitres, presque la moitié du florilège évagrien. Mais la qualité du texte laisse beaucoup à désirer : ce sont des paraphrases plus que des citations⁴. Ce peu de fidélité au texte explique que plusieurs de ces extraits soient difficiles à identifier⁵ ; nous pouvons cependant compléter les identifications de J. MUYLDERMANS pour quelques chapitres⁶ : le 8^e est tiré (ou, plutôt, s'inspire) du traité *Des diverses mauvaises pensées*, recension longue, ch. 27⁷ ; le 16^e, du même ouvrage, ch. 34⁸ ; le 41^e appartient au ch. 100 du *Traité pratique* ;

1. Dit ici Grégoire *Dialogos*. Et non Grégoire le Théologien comme a lu MUYLDERMANS (*ibid.*, p. 23).

2. *Ibid.*, p. 85-94.

3. Au lieu de celle de l'édition de Migne.

4. Voir MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 80-82.

5. J. MUYLDERMANS a fait 51 identifications (sur 69 chapitres) : *ibid.*, p. 83 ; nous en ajoutons 7.

6. Nous n'avons pas encore trouvé la source des extraits 31 et 32 qu'utilise, probablement en se souvenant d'Évagre mais sans le nommer, *l'Entretien monastique* édité par J. C. GUY, dans *RSR* 50 (1962), p. 230-241. Voir en particulier p. 236, n. 1, 237, n. 6.

7. Éd. MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 51, l. 7 à 12.

8. *Ibid.*, p. 54, l. 19, et PG 40, 1241 A, l. 2 à 9.

le 44^e est encore tiré du *Des diverses mauvaises pensées*, ch. 21¹; les 47^e et 48^e proviennent de l'*Exhortation aux moines* dans sa recension longue²; et le début du 67^e chapitre appartient aux *Kephalaia gnostica*, I, 69³.

Le manuscrit contient encore (ff. 183^v - 189), sous le nom de Cassien⁴, le traité *Sur les huit pensées de malice* attribué ailleurs à Nil⁵, avec une curieuse reprise, au f. 185, des deux premiers chapitres du traité *Des diverses mauvaises pensées* déjà copiés au f. 152⁶; et enfin (f. 190), sans titre, une série de sentences alphabétiques inédites⁷.

L' « Iviron 511 (Athous 4631) »⁸

Le codex 511 du couvent d'Iviron est un manuscrit de papier du xiv^e siècle, de petit format⁹, comprenant 506 feuillets; acéphale, il a été pourvu, au début, de quelques feuillets étrangers. Le texte est écrit à pleine page, d'une écriture très négligée; on n'y trouve non seulement aucune ornementation, mais même aucun titre; les noms d'auteurs, quand il y en a, ont été notés en marge, à l'encre rouge.

Il est difficile de voir clair dans ce florilège ascétique très touffu; il semble, pourtant, que les textes y soient groupés

1. PG 79, 1224 B, l. 8 à 14.

2. Respectivement des sentences 4 et 23 de l'éd. MUYLDERMANS : « Evagriana », *Le Musée*, 51 (1938), p. 201-202. Sur cette recension voir plus haut, p. 173, nos 14 et 15 et plus bas, p. 291, n° 4.

3. Éd. A. Guillaumont, *PO* 28, 1, Paris 1958, p. 49.

4. Voir MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 23-24.

5. PG 79, 1436-1461 A. Sur ce traité, voir plus bas, p. 312-313.

6. Voir MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 24.

7. Inc. : Ἀκατάφλεκτε βάντε...

8. Objet d'une notice très sommaire dans S. P. LAMBROS, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, t. II, Cambridge 1900, p. 160. Un film du manuscrit entier se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

9. Lambros : octavo.

par sujets. Les auteurs sont ceux que l'on rencontre souvent dans les recueils monastiques de ce genre : Cassien, S. Basile, Diadoque, Isaac de Ninive, Grégoire le Sinaïte, Hésychius, Grégoire de Nysse, Jean Chrysostome, Jean de Carpathos, Marc le moine, etc. Le nom d'Évagre y apparaît plusieurs fois¹, signalant à notre attention les extraits suivants :

1. (f. 23^{r-v}) Un chapitre du traité *Des diverses mauvaises pensées*, recension longue (éd. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 47-48, ch. 22).

Inc. : Μηδείας τῶν ἀναχωρούντων... ; des. : ... τὸν Κύριον².

C'est le premier chapitre de la recension longue, en entier.

2. (ff. 51^r - 53^r) Un ensemble de textes portant sur les songes, comprenant :

a) deux chapitres du *Traité pratique*, ch. 54 (inc. : Ὅταν ἐν τοῖς καθ' ὕπνον... ; des. : χρησώμεθα), et, en marge, ch. 55 (inc. : Αἱ ἀνειδίωλοι... ; des. : σύμβολον νόμιζε).

b) Un long extrait du *Des diverses mauvaises pensées* :

Inc. : Ζητητέον... ; des. : τῆς προσκυνητῆς Τριάδος.

Soit le ch. 4 et le début du ch. 5 de la recension courte (PG 79, 1204 C - 1205 C l. 5), suivis des ch. 26 à 29 (compris de la recension longue (éd. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 50, l. 28 - 52, l. 35).

c) Un passage du traité adressé *Au moine Euloge* (PG 79, 1133 A-D l. 7, ch. 30-31).

Inc. : Ἔθος καὶ τοῦτο ποιεῖν... ; des. : ὑπογράφωσιν.

1. La plupart de ces lemmes Εὐαγρίου m'ont été signalés par une analyse manuscrite du codex, que j'ai pu consulter à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

2. Aucun de ces extraits n'a de titre.

Viennent ensuite les pages de Diadoque de Photice relatives aux songes et à leur rôle dans le « discernement des esprits » : ch. 30 à 40, et 75, des *Cent chapitres gnostiques*¹.

3. (ff. 77^r - 79^{bis r}) Un choix portant sur les démons et les pensées qu'ils inspirent, tiré :

a) Du traité *Des diverses mauvaises pensées*.

Inc. : Περὶ τοῦ δαίμονος... ; *des.* : ζιζάνια.

Ce sont les ch. 11, 12, 21, 19, 20, 22 de la recension courte (PG 79, 1212 D - 1213 C et 1221 B - 1225 A l. 11), suivis des ch. 23, 33, 34 et 37 de la recension longue (éd. Muyl-dermans, *Tradition manuscrite*, p. 48, l. 5 à 28, et p. 54 ; et PG 40, 1240 B l. 8 - 1241 C l. 3 ; PG 79, 1232 B l. 4 - 1233 A l. 12).

b) Des ch. 23 et 29 du traité adressé *Au moine Euloge* (PG 79, 1124 C l. 7 - 1125 A l. 2 ; 1132 B l. 12 - D fin).

Inc. : Οἷς τὴν φαιδρᾶν... ; *des.* : τοὺς κατερραγμένους.

4. (f. 81^{r-v}) Un extrait non identifié :

Inc. : Ἡ ἐπανάστασις τῶν παθῶν... ; *des.* : σε πλάσαντος Ἰ. X.

5. (f. 115^r - 116^v) Quatre pages sur les ruses des démons tirées des traités :

a) *Des diverses mauvaises pensées*.

Inc. : Τὰ νοήματα... ; *des.* : εἶδωλον.

Ce sont les ch. 17 et 18 de la recension courte (PG 79, 1220 B - 1221 A l. 11), 24 de la recension longue (éd. Muyl-dermans, *Tradition manuscrite*, p. 48, l. 29 - 50, l. 6), et 26 de la courte (1232 A-B).

1. Sur ces chapitres, voir éd. É. des Places, SC 5^{bis}, Paris 1955, p. 42-46, 100-108, 133-134.

b) *Au moine Euloge*.

Inc. : Δίκαζε τοὺς λογισμοὺς... ; *des.* : διαρπαζόντων.

Extraits des ch. 12, 28 et 29 (PG 79, 1108 D - 1109 A l. 4 ; 1132 A l. 1 - B l. 14).

6. (f. 121^r) Un passage non identifié :

Inc. : Συνειδήσεως βάσανον... ; *des.* : τοῦ Θεοῦ χωριθεῖς.

7. (f. 241^v) Deux textes concernant le travail :

a) Le chapitre 49 du *Traité pratique*.

Inc. : Ἐργάζεσθαι μὲν διὰ παντὸς... ; *des.* : τοῦ σώματος (l. 8).

b) Une partie du ch. 9 du traité *Au moine Euloge* (PG 79, 1105 B l. 7 - C l. 5) :

Inc. : Ὡσπερ ὁ ἕκτος... ; *des.* : γενώμεθα.

8. (ff. 249^v - 250^r) Quatre chapitres sur la prière, dont trois appartiennent au *Traité pratique* :

ch. 42, *inc.* : Οὐ πρότερον προσεύξῃ... ; *des.* : πέφυκεν.

ch. 63, *inc.* : Ὄταν ὁ νοῦς... ; *des.* : πόλεμος.

ch. 69 (dans la marge supérieure du f. 250^r), *inc.* : Μέγα μὲν... ; *des.* : ἀπερισπάτως.

Le dernier appartient au traité *Au moine Euloge*, ch. 30 (PG 79, 1133 A s.), *inc.* : Ἔστιν ὅτε βιαζόμεθα...

9. (f. 386^v) Deux chapitres du *Traité pratique* :

ch. 36, *inc.* : Οἱ μὲν τῶν ψυχικῶν... ; *des.* : τὸν μοναχόν.

ch. 43, *inc.* : Δεῖ δὲ καὶ... ; *des.* : ποιήσωμεν.

Ces textes, qui proviennent tous de trois œuvres : *Diverses mauvaises pensées*, *Au moine Euloge* et *Traité pratique*, sont moins fragmentaires que les extraits donnés par la plupart

des florilèges. Les citations tirées du *Traité pratique*, en particulier, sont des chapitres copiés intégralement (ch. 36, 42, 43, 49, 54, 55, 63 et 69).

2. CHAPITRES ISOLÉS

Voici enfin quelques manuscrits dans lesquels nous avons trouvé, soit au cœur d'un florilège, soit au milieu d'un ensemble plus ou moins important d'extraits évagriens, un chapitre isolé du *Traité pratique*¹.

Le « Vaticanus Barberinianus graecus 515² »

C'est un manuscrit de papier daté de 1244, mesurant 280 mm sur 220, et comptant 175 feuillets. Le texte y est écrit à pleine page, d'une main qui révèle un souci d'archaïsme³.

Il contient des extraits assez copieux des *Ascétiques* de S. Basile⁴, et des fragments de Macaire et de S. Maxime.

Viennent ensuite les *evagriana* sous le titre : Εὐαγρίου μοναχοῦ κεφάλαια διάφορα ψυχωφελῆ; comme ils ont été

1. Il va de soi que ce relevé n'est pas exhaustif. Le nom d'Évagre apparaît très souvent dans les *Gerontica*.

2. Décrit d'après le catalogue manuscrit de la Bibliothèque Vaticane : *Sala di Consultazione 377*, p. 166-167 (sur photographies à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes), et surtout d'après J. MUYLDERMANS : « Evagriana, Le Vatic. Barb. graecus 515 », *Le Muséon*, 51 (1938), p. 191-226. Vu aussi SEYMOUR DE RICCI, « Liste sommaire des mss grecs de la Bibliotheca Barberina », *Revue des Bibliothèques*, 17 (1907), p. 118.

3. Voir A. TURYN, *Codices graeci vaticani saeculis XIII et XIV scripti annorumque notis instructi*, Bibliotheca Vaticana 1964, p. 37-38 et pl. 10. D'après J. MUYLDERMANS (*ibid.*, p. 192) une seconde main apparaît aux ff. 64^v - 69, très proche de la première.

4. Le manuscrit a été utilisé par S. Y. RUDBERG pour son édition de la *Lettre 2 à Grégoire de Nazianze*, sous le sigle δ : *Études sur la tradition manuscrite de saint Basile*, Lund 1953, p. 176-177.

analysés en détail par J. MUYLDERMANS¹, nous donnerons seulement la liste des textes où s'est fait le choix² :

1. (ff. 50^v - 57) Les sentences métriques *Aux moines*³.

La copie a été utilisée dans l'édition Gressmann sous le sigle A⁴.

2. (ff. 57-60^v) Les *Réflexions* (Σκέμματα)⁵.

Soit 49 sentences éditées par J. MUYLDERMANS en 1931⁶.

3. (ff. 60^v - 61) Dix-huit sentences appartenant aux *Instructions*⁷.

J. MUYLDERMANS, qui n'en connaissait pas d'autre témoin grec, les a éditées à la suite des précédentes⁸.

4. (ff. 61-65^v) L'*Exhortation aux moines*⁹.

J. MUYLDERMANS étudie particulièrement ce texte, et en publie une partie, qui manque à l'édition¹⁰.

5. (ff. 65^v - 68) Les sentences métriques *A une vierge*¹¹.

Pour ce texte le *Barberinianus 515* est le seul témoin grec¹²; il a servi de base à l'édition.

1. Avec mention des titres, *incipit et desinit* : *op. cit.*, p. 193-196.

2. En renvoyant, pour l'identification et les références de ces textes, à l'analyse faite plus haut du *Protaton 26* : p. 169-174.

3. Voir plus haut, p. 170, n° 2.

4. Voir GRESSMANN, *op. cit.*, p. 144, 152.

5. Voir plus haut, p. 172, n° 9.

6. Dans *Evagriana*, Extrait de la revue *Le Muséon*, 44, p. 15-20; voir aussi p. 1-14.

7. Voir plus haut, p. 173, n° 16.

8. J. MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 20-21.

9. Voir plus haut, p. 173, nos 14-15.

10. « Evagriana, Le Vatic. Barb. graecus 515 », *Le Muséon*, 51 (1938), p. 198-204.

11. Éd. H. GRESSMANN, « Nommenspiegel und Mönchenspiegel des Evagrius Pontikos », *TU 39*, 4, 1913, p. 143-151.

12. Voir MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 204-214.

6. (ff. 68-78^v) Le traité *Des huit esprits de malice*¹, selon la recension longue².

7. (ff. 79-82) Le traité *Des vices opposés aux vertus*³, que suivent sans transition⁴ quelques chapitres du traité *Des diverses mauvaises pensées*, selon la recension longue⁵.

8. (ff. 82^v - 83^r) Des *Sentences alphabétiques* ('Αρχή σωτηρίας)⁶.

9. (f. 83^{r-v}) D'autres *Sentences alphabétiques* ('Ατοπόν έστι)⁷.

10. (f. 83^v) *Vingt-six sentences* ('Αρχή άγάπης)⁸.

J. MUYLDERMANS étudie longuement ces trois séries de sentences⁹; il examine ensuite et édite une quatrième série¹⁰, qui est en fait une collection composite de sentences, dont la plupart ne sont pas d'Évagre.

Après ces extraits d'Évagre — où ne figure aucun chapitre du *Traité pratique* — a été copiée une anthologie ascétique (ff. 85-116) qui est une recension abrégée du Florilège dit du Pseudo-Maxime¹¹; nous trouvons là encore quelques citations d'Évagre, et parmi elles le ch. 30 du *Traité pratique* :

f. 98^v, *inc.* : Χαλεπόν διαφυγεῖν... ; *des.* : γενήσεται.

1. Voir plus haut, p. 173, n° 17.

2. Voir plus haut, p. 132, n. 3.

3. Voir plus haut, p. 172, n° 8.

4. Voir MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 214-217.

5. Voir plus haut, p. 170-171, n° 4.

6. Voir plus haut, p. 172, n° 11.

7. Voir plus haut, p. 172, n° 12.

8. Voir plus haut, p. 172, n° 13.

9. *Ibid.*, p. 217-221.

10. *Inc.* : 'Ο βρώμασι σχολάζων..., *ibid.*, p. 221-225. Sur 24 sentences, 3 sont tirées de *Diverses mauvaises pensées*, et la dernière du *Des huit esprits de malice*.

11. Voir M. RICHARD, « Florilèges spirituels grecs », *DS* 5, col. 490.

Il a été édité par J. MUYLDERMANS, ainsi que les autres citations¹.

Le manuscrit contient encore, entre autres textes, la *Vision* de Diadoque de Photicé², et les *Questions et réponses* d'Anastase le Sinaïte.

Le « Vaticanus graecus 1088 »

C'est un manuscrit de papier du XIII^e-XIV^e siècle, acéphale, comptant 210 feuillets. Il contient des œuvres de S. Basile⁴, de S. Maxime et de Dorothée. A la fin, sur les ff. 208^v - 209, comme l'a signalé J. MUYLDERMANS⁵, ont été copiés quelques extraits d'Évagre, sous le lemme Εδάγγριου. Le premier est le ch. 89 du *Traité pratique, inc.* : Τριμεροῦς τῆς λογικῆς ; *des.* : κατεργάζεσθαι. Les deux suivants appartiennent au traité *Des diverses mauvaises pensées*⁶. Suit une citation que J. MUYLDERMANS n'a pas identifiée (*inc.* : 'Η ψυχὴ διαιρεῖται ; *des.* : θεραπεία...) : il s'agit d'un passage, interrompu au milieu d'une phrase, d'un texte relatif aux trois parties de l'âme qui se trouve à la fois en appendice au petit traité *Sur les vertus et les vices* attribué à S. Jean Damascène⁷, et dans l'opuscule pseudo-athanasien intitulé : Πρὸς τινὰ πολιτικὸν σύνταγμα πάνυ ὠφέλιμον⁸.

1. *Ibid.*, p. 196-197.

2. Voir É. DES PLACES, *Diadoque de Photicé, Œuvres spirituelles*, SC 5^{bis}, Paris 1955, p. 78 ; le manuscrit est utilisé sous le sigle B.

3. Décrit sommairement dans le catalogue manuscrit de la Bibliothèque vaticane : *Sala di Consultazione 323*, ff. 62^r - 64^v (sur photographies à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes) ; et dans J. MUYLDERMANS, « Evagriana de la Vaticane », *Le Muséon*, 54 (1941), p. 11-12. Je n'ai pas vu ce manuscrit.

4. ff. 1-108^v. Voir J. GRIBOMONT, *op. cit.*, p. 22, et S. Y. RUDBERG, *op. cit.*, p. 145 ; le manuscrit a été utilisé pour l'édition de la *Lettre 2 à Grégoire de Nazianze*, *ibid.*, p. 183 s.

5. *Ibid.* Le catalogue du Vatican n'en dit rien.

6. Voir J. MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 11.

7. PG 95, 92 B.

8. PG 28, 1397 C. Sur ces textes voir plus loin, p. 311.

Le « Vaticanus graecus 703¹ »

Le *Vaticanus gr. 703* est un manuscrit de papier du xiv^e siècle, mesurant 295 mm sur 220 et comptant 302 feuillets. Le texte y est écrit à pleine page, à raison de 31 lignes à la page, d'une écriture empâtée mais régulière, légèrement archaïsante²; la présentation est soignée dans l'ensemble³.

Ce « pré fleuri » (λειμῶν εὐανθής...), originaire du couvent de *Pantocrator* au Mont Athos, offre au lecteur des extraits de nombreux auteurs ascétiques : Philothée le Moine, Hésychius, Syméon le Nouveau Théologien⁴, Diadoque de Photicé⁵, etc. L'œuvre d'Évagre y est assez largement représentée. On trouve d'abord, sous le nom de Nil :

1. (ff. 111^v - 119^v) Le traité *De la prière* (PG 79, 1168-1200).

Titre : Τοῦ ἁγίου Νεῖλου περὶ προσευχῆς κεφάλαιον α'.

Inc. : Ἐἴ τις βούλοιτο... ; des. : εὐρηκας προσευχῆν.

Le prologue fait défaut.

2. (ff. 119^v - 121) *L'Exhortation aux moines* (PG 79, 1236-1240).

1. Décrit dans *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae Codices manuscripti recensiti jussu Pii XII ... Codices Vaticani graeci. Tomus III. Codices 604-866 recensuit R. Devreesse*, Vatican 1950, p. 181-186. Un film du codex entier se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

2. Du moins pour la main principale.

3. Beau titre en onciale surmonté d'un bandeau au f. 1.

4. ff. 36^r - 53^r et 237^r - 249^v : voir *Catéchèses*, éd. Krivochéine, SC 96, Paris 1963, t. I, p. 110.

5. ff. 69^r - 92^v : voir É. DES PLACES, « La tradition manuscrite de Diadoque de Photicé », *REG* 70 (1957), p. 384.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ παραίνεσις πρὸς μοναχοῦς.

Inc. : Ἀκρασίαν βρωμάτων... ; des. : ἐσθίειν καλόν.

Elle est précédée de la *Lettre* III, 303 de Nil¹.

3. (ff. 121^r - 129^v) Le traité *Des diverses mauvaises pensées* (PG 79, 1200 D - 1228 C).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ περὶ λογισμῶν.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : ὄψει ἐν προσευχῇ.

L'ensemble se termine (129^v - 135^r) par la collection de 53 *Lettres* de Nil que l'on trouve groupées dans beaucoup de manuscrits².

Un peu plus loin, sous le nom d'Évagre³, nous trouvons une pièce isolée :

(ff. 176^v - 178) Le traité *Des vices opposés aux vertus*⁴. J. MUYLDERMANS en a publié une partie inédite⁵.

Et, plus loin encore, tout un ensemble d'extraits :

1. (ff. 252^v - 255) Les sentences métriques *Aux moines*⁶. Cette copie figure dans l'édition Gressmann sous le sigle B⁷.

2. (ff. 255-257^r) *Les bases de la vie monastique*⁸.

3. (ff. 257^{r-v}) Cinq citations du traité *Des diverses mauvaises pensées*, selon la recension longue⁹.

1. Inc. : Δεῖ τὸν νέον... PG 79, 532 D - 533 B.

2. Inc. : Κἀν μηδεὶς... Voir plus haut, p. 224, n° 7 et n. 5.

3. Tout ce qui est attribué à Évagre a été analysé en détail par J. MUYLDERMANS dans « Evagriana de la Vaticane », *Le Muséon*, 54 (1941), p. 1-9. Nous donnerons seulement le nom des œuvres successives où a puisé le copiste, en renvoyant, pour les références, à l'analyse faite plus haut du *Protaton* 26, p. 169-173.

4. Voir plus haut, p. 172, n° 8.

5. *Ibid.*, p. 5 ; voir plus haut, p. 180, n° 8.

6. Voir plus haut, p. 170, n° 2.

7. Voir GRESSMANN, *op. cit.*, p. 152.

8. Voir plus haut, p. 170, n° 3.

9. Voir plus haut, p. 170-171, n° 4.

4. (ff. 257^v - 258) Des extraits du traité adressé *Au moine Euloge*¹.

5. (ff. 258-259^r) Une partie des *Réflexions* (Σκέμματα)².

6. (f. 259^{r-v}) Un choix de sentences tirées de différentes séries :

- a) *Ehortation aux moines*³.
- b) *Sentences alphabétiques*⁴.
- c) *Autres sentences alphabétiques*⁵.
- d) *Vingt-six sentences*⁶.

7. (ff. 259^v - 263^v) D'autres extraits du traité adressé *Au moine Euloge*⁷, dont un passage inédit publié par J. Muyl-dermans⁸.

8. (f. 263^v) Enfin, à la suite de ces extraits, sans séparation ni titre, le ch. 12 du *Traité pratique*.

Inc. : 'Ο τῆς ἀκηδίας δαίμων... ; *des.* : τὸν τόπον ἐκβάλλει.

C'est un fragment du chapitre sur l'acédie⁹.

Le manuscrit contient encore divers extraits tirés de l'*Historia monachorum in Aegypto* et de l'*Histoire lausaque*.

1. Voir plus haut, p. 171, n° 7.

2. Voir plus haut, p. 172, n° 9.

3. Voir plus haut, p. 173, n° 15.

4. Voir plus haut, p. 172, n° 11.

5. Voir plus haut, p. 172, n° 12.

6. Voir plus haut, p. 172, n° 13.

7. Voir plus haut, p. 171, n° 7.

8. *Op. cit.*, p. 6. Voir aussi plus haut, p. 146, n. 2.

9. Voir J. MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 3-4.

Le « Vallicellanus gr. 67 (E 21) »¹

Le *Vallicellanus gr. 67* est un codex fait de deux parties. La première est un gros manuscrit de papier du xiv^e siècle², mesurant 260 mm sur 180 et comptant 563 feuillets ; le texte y est écrit à pleine page, à raison de 28 à 30 lignes à la page, d'une écriture régulière mais un peu lourde ; les titres, initiales, et numéros marginaux ont été rubriqués. La deuxième est constituée par deux fascicules du xvi^e siècle, d'un format plus petit, dont les feuillets ont été numérotés de 564 à 579.

Le premier recueil contient plusieurs florilèges : un florilège patristique (ff. 1-123) disposé selon l'ordre alphabétique³, des extraits de l'anthologie de Paul Évergète (ff. 415-523)⁴, et un autre petit florilège patristique (ff. 523-553^v)⁵. Il contient aussi des extraits assez larges de divers auteurs : Syméon le Nouveau Théologien⁶, Basile, Marc le Moine, Diadoque⁷. Le nom d'Évagre n'apparaît pas dans ce premier manuscrit, mais parmi les œuvres attribuées à Nil figurent, comme souvent, bien des pièces évagriennes. D'abord, isolé :

(ff. 215^r - 223^v) Le traité *De la prière* (PG 79, 1165-1200).

1. Décrit dans E. MARTINI, *Catalogo di manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane*, t. II, Milan 1902, p. 98-108. Un film du manuscrit entier se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

2. « Bombycin » d'après le catalogue.

3. Voir M. RICHARD, *op. cit.*, col. 507, n° 7.

4. *Ibid.*, col. 502-503, n° 2.

5. *Ibid.*, col. 506-507, n° 6.

6. Voir *Catéchèses*, éd. Krivochéine, t. I, SC 96, p. 109 et 179 ; et *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*, éd. Darrouzès, SC 51, p. 20.

7. Voir É. DES PLACES, *loc. cit.*, p. 384.

Titre : Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου ἀσκητοῦ πρόλογος τῶν
περὶ προσευχῆς ἑκατὸν πενήτηντα καὶ τριῶν κεφαλαίων.
Inc. : Πυρέττοντά με... ; des. : μετὰ συγχύσεως διανοίας.

Quelques lignes, du genre apophtegmatique, ont été
ajoutées à la fin.

Puis¹ (ff. 363^r - 394^v) tout un ensemble de textes² :

1. (ff. 363^r - 370^v) Le traité *Des diverses mauvaises pen-
sées* (PG 79, 1200 D - 1228 C).

Titre : Νείλου κεφάλαια³.

Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. ὄψει ἐν προσευχῇ.

2. (ff. 370^v - 375^v) Un choix de *Lettres* de Nil (PG 79,
421 B s.).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ πρὸς μονάζοντα παραινέσεις ἐν κεφαλαίοις
τρισὶν καὶ ὄ.

Inc. : Κἄν μηδεὶς διώκη σε... ; des. : φιλανθρωπότητος,
αὐτῷ δόξα κτλ.

C'est la collection de 53 lettres étudiée par J. M. Suarès⁴.
Martini signale⁵ qu'elle se trouve aussi dans un manuscrit
de Florence ; il s'agit du *Laurentianus IX, 18^e*.

3. (ff. 375^v - 377^v) Une série de *Sentences* (PG 79, 1252 B-
1257 B et n. 1)⁷.

1. Je laisse de côté une *Lettre* de Nil copiée au f. 350 (II, 294 ;
PG 79, 345 C - 348 A).

2. Notons que l'attribution à Nil de tout cet ensemble est d'une
main tardive, la première main ayant probablement omis un titre.

3. C'est ce titre qui serait, d'après MARTINI (*op. cit.*, p. 103) d'une
main du XVI^e siècle.

4. Voir plus haut, p. 224, n. 5.

5. *Op. cit.*, p. 104.

6. Voir A. M. BANDINI, *Catalogus codicum mss Bibliothecae Medi-
ceae Laurentianae, varia continens opera graecorum Patrum*, t. I,
Florence 1764, p. 420, n° XI.

7. Voir plus haut, p. 256, n° 8, 282, n° 4.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κεφάλαια διάφορα ἑβδομήκοντα ε'.

Inc. : Φόβον ἔχε Θεοῦ... ; des. : τοῦ δεσπότητος Χριστοῦ
βοηθοῦντος αὐτῷ ὃ κτλ.

4. (ff. 377^v - 379^v) Une autre série de *Sentences* (PG 79,
1240 C - 1249 B)¹.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ γινῶμαι ἀπάγουσαι τῶν φθαρτῶν καὶ
κολλῶσαι τοῖς ἀφθάρτοις τὸν ἄνθρωπον.

Inc. : Ὅδδς εἰς ἀρετὴν... ; des. : τοῦ φοβεροῦ κριτηρίου
Χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἡμῶν.

5. (ff. 379^v - 380^r) Un extrait des *Réflexions* (éd. Muiy-
ldermans, *Evagriana*, Extrait de la revue *Le Muséon*, 44,
Paris 1931, p. 38-44).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ σκέμματα.

Inc. : Ἐἴ τις βούλοιο... ; des. : ... δεσμοῦσι τὸν νοῦν.

C'est un choix de 15 sentences, qui semble très proche de
celui qu'a publié J. Muiyldermans d'après le *Parisinus
gr. 3098* (*ibid.*, p. 44-46). Pour ce texte encore Martini fait
un rapprochement avec le *Laurentianus IX, 18^e*, dans lequel
le choix précède, comme ici, la copie de la série entière des
*Σκέμματα*³.

6. (ff. 380^r - 382^v) Les *Réflexions*, en entier (éd. Muiylder-
mans, *ibid.*).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κεφάλαια ξβ'.

Inc. : Ὁ Χριστὸς ἢ μὲν ἐστὶ Χριστὸς... ; des. : εἰκοσιοκτώ-
τῷ δὲ θεῷ ἡμῶν δόξα κτλ.

7. (ff. 382^v - 383^v) *Trente-trois chapitres à la suite* (PG 40,
1264 D - 1268 B).

1. Voir plus haut, p. 274, 276-277 et 281, n° 1.

2. *Op. cit.*, p. 104.

3. Voir BANDINI, *op. cit.*, p. 421, n° XIV et XIX.

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κεφάλαια ἕτερα τριάκοντα τρία.
 Inc. : Ἰκτερός ἐστίν... ; des. : βάλλειν πεπιστευμένοι.

Ce petit traité d'exégèse allégorique s'intitule ailleurs
*Définitions des passions de l'âme raisonnable*¹.

8. (f. 383^v) Des *Sentences alphabétiques* (PG 79, 1249 C - 1252 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ νουθεσῖαι κατὰ ἀλφάβητον.
 Inc. : Ἀρχὴ σωτηρίας... ; des. : μέγας ὁ κίνδυνος.

9. (ff. 383^v - 384^r) Une autre série de *Sentences alphabétiques* (PG 40, 1268 C - 1269 B).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ κατὰ ἀλφάβητον.
 Inc. : Ἀτοπόν ἐστίν... ; des. : μισούσης.

10. (ff. 384^r - 384^v) *Vingt-six sentences* (PG 40, 1269 B-D).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ στίχοι ἕτεροι κς' .
 Inc. : Ἀρχὴ ἀγάπης... ; des. : πάντα ποιεῖ.

11. (ff. 384^v - 394^v) Un choix de *Lettres* de Nil (PG 79, 529 C, etc.).

Titre : Τοῦ αὐτοῦ ἐπιστολαί.
 Inc. : Μὴ κατοκνώμεν... ; des. : ἀξιωθῆς ἐν Χριστῷ κτλ.

Le deuxième manuscrit débute par un florilège consacré à un sujet unique², le Sacerdoce (ff. 564-571). C'est là que nous trouvons un chapitre du *Traité pratique*, le ch. 30.

(f. 567^r) Titre : Εὐαγγέλιον.
 Inc. : Χαλεπόν... ; des. : γενήσεται.

Vient ensuite un florilège sur la vaine gloire (ff. 571 s.) ; et, pour finir, un florilège de textes profanes.

1. Voir plus haut, p. 172, n° 10.

2. Voir M. RICHARD, *op. cit.*, col. 509-510, n° 11.

Le « Scorialensis Υ.ΙΙΙ.4 (274)¹ »

Le codex Υ.ΙΙΙ.4 de l'Escorial est un manuscrit de parchemin du XIII^e siècle, mesurant 229 mm sur 184 et comptant 134 feuillets. Le texte y est écrit à pleine page, d'une main qui inviterait plutôt à le situer à la fin du XII^e siècle. Il est originaire de l'abbaye des Saints Pierre et Paul d'Itala, en Sicile².

Ce manuscrit contient des œuvres de cinq auteurs : Maxime le Confesseur (ff. 3-51)³, Marc le Moine (ff. 51-52^v), Isaac de Ninive (ff. 52^v - 123^r), Évagre et Nil. Pour ce qui est d'Évagre, il s'agit apparemment d'un seul traité (ff. 123^r - 132^v) :

Titre : Εὐαγγέλιον περὶ διαφόρων λογισμῶν.
 Inc. : Τῶν ἀντικειμένων... ; des. : φαρμάκους χρῆσώμεθα.

En fait, comme l'a établi J. Muyldermans⁴ nous trouvons là le traité *Des diverses mauvaises pensées* (ch. 1-24, PG 79, 1200 D - 1229 A), avec, en prolongement, une partie des *Réflexions* (n°40 et s., éd. Muyldermans, *Evagriana*, Extrait

1. Décrit dans E. MILLER, *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque de l'Escorial*, Paris 1848, p. 227 ; avec plus de détails dans Ada ADLER, *Catalogue supplémentaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Copenhague. Avec un extrait du catalogue des manuscrits grecs de l'Escorial rédigé par D. G. Moldenhawer* (Mémoires de l'Académie royale des Sciences et des Lettres de Danemark, Copenhague, 7^e série, Section des lettres, t. II, n° 5), Copenhague 1916, p. 364-365 ; et surtout dans G. DE ANDRÈS, *Catálogo de los Códices griegos de la Real Biblioteca de el Escorial*, t. II, Madrid 1965, p. 148-150. Un film du manuscrit se trouve à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.

2. ANDRÈS, *ibid.*, p. 149.

3. Les ff. 1 et 2 manquent : ANDRÈS, *ibid.*, p. 148.

4. Qui a donné une analyse détaillée de ces quelques folios, sur le conseil du R.P. Darrouzès, dans *Evagriana Syriaca*, Louvain 1952, p. 35-37.

de la revue *Le Muséon*, 44, Paris 1931, p. 42-44). C'est un assemblage de textes que nous avons rencontré dans deux manuscrits, le *Chozobiotissis 10* (Amorgos)¹, et le *Casinensis 231*². Et dans les trois manuscrits, après l'extrait des *Réflexions*, il y a retour au traité *Des diverses mauvaises pensées*, dont le ch. 24, l. 8 à 16, est donné en conclusion, ce court passage formant le ch. 50 dans le *Chozobiotissis 10*³, les ch. 50 à 54 dans le *Casinensis 231*⁴, et ici les ch. 50 à 53. Mais le *Scorialensis Y.III.4* se distingue des deux autres en donnant, pour finir, en guise de ch. 54, le ch. 54 du *Traité pratique* :

f. 132^v, v⁸, *inc.* : "Όταν ἐν ταῖς... ; *des.* : πρόνοιαν.

Sans doute est-ce le résultat d'une confusion, due à la similitude des numéros et imputable au seul copiste.

Le traité de Nil *De monastica exercitatione*⁵ commence ensuite (ff. 132^v - 134^r), mais il est loin d'être complet.

Le « Hierosolymitanus Sabaiticus 366⁶ »

Le codex 366 de Saint-Sabas ne retiendra pas longtemps notre attention : il ne présente pas d'intérêt pour l'édition du *Traité pratique*. C'est un manuscrit de papier du XIII^e siècle, comptant 254 feuillets. Le contenu en est très

1. Voir plus haut, p. 155-156.

2. Voir plus haut, p. 161-163.

3. Voir plus haut, p. 156 et n. 2.

4. Voir plus haut, p. 163.

5. *PG* 79, 720 s. Ce traité n'est jamais attribué à Évagre.

6. Décrit dans A. ΠΑΠΑΔΟΠΟΥΛΟΣ-KERAMEUS, 'Ιεροσολυμιτική βιβλιοθήκη ἤτοι κατάλογος τῶν ... ἐλληνικῶν κωδίκων, Saint-Pétersbourg 1894, t. II, p. 482-492, ce manuscrit a été photographié par la Library of Congress en 1949-1950 : voir *Checklist of manuscripts in the libraries of the Greek and Armenian patriarchates in Jerusalem*, Washington 1953, p. 12. L'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes possède un double de ce film.

hétéroclite et très fragmentaire¹. Au f. 134^v se trouve une citation d'Évagre :

Titre : 'Εκ τῶν τοῦ Εὐαγρίου.

Inc. : "Όταν ἐν ταῖς καθ' ὕπνον...

L'*incipit* évoque le ch. 54 du *Traité pratique*. En fait, il s'agit d'une paraphrase, très libre, des ch. 54 et 55 de ce traité, puis du ch. 27 du traité *Des diverses mauvaises pensées* (recension longue). Cette paraphrase est exactement celle que nous avons trouvée dans le *Parisinus gr. 2748*², l'extrait que nous avons ici correspondant aux n^{os} 6 à 9 du choix évagrien publié par J. Muyldermans d'après ce manuscrit³.

Sous le nom de Nil figure un ensemble plus important de textes mieux respectés :

— ff. 205^v - 208^v : Un extrait du traité *Des huit esprits de malice* (*PG* 79, 1148 C s.),

— ff. 208^v - 210^v, les *Réflexions* (éd. Muyldermans, *Evagriana*, Extrait de la revue *Le Muséon*, 44, Paris 1931, p. 38 s.),

— ff. 210^v - 214, précédée et suivie de *Lettres* de Nil, une série de *Sentences* (*inc.* : 'Οδὸς εἰς ἀρετήν, *PG* 79, 1240 C s.).

Un peu plus loin, nous trouvons encore deux séries de sentences que nous avons rencontrées dans le *Vatopedinus 57*⁴ :

ff. 218-219, *inc.* : Χαῖρε τὴν ἀρετὴν...

f. 219^{r-v}, *inc.* : 'Ο φόβος τοῦ Θεοῦ...

Enfin ff. 219^v - 220^r, l'*Exhortation aux moines* (*PG* 79, 1236 s.).

1. Le catalogue aligne 70 titres pour 254 folios.

2. Voir plus haut, p. 285.

3. Dans *Tradition manuscrite*, p. 86.

4. Voir plus haut, p. 221-222.

CHAPITRE VIII

LA TRADITION INDIRECTE

Elle n'est pas négligeable. S'il fallait citer tous les textes de la littérature ascétique byzantine où est sensible l'influence d'Évagre, où l'on retrouve son vocabulaire ou telle de ses idées, la liste serait longue ; elle le sera beaucoup moins, il est vrai, si nous nous limitons aux citations littérales de son œuvre. Cependant près de la moitié des chapitres du *Traité pratique* ont été cités, ou paraphrasés, une ou plusieurs fois, par des auteurs souvent fort anciens ou dans des collections de textes. Il va de soi que les citations faites par des auteurs qui ont bénéficié d'une édition critique méritent plus d'attention que les autres en tant que témoins du texte du *Traité pratique*. Nous suivons l'ordre chronologique, dans la mesure où il est possible de l'établir.

L'historien Socrate

Socrate, dans son *Histoire ecclésiastique*¹, après avoir consacré une courte notice à Évagre², juge opportun de

1. *PG* 67, 30-841. Sur l'édition critique à paraître dans la collection *Sources chrétiennes*, voir P. ΠΕΡΙΧΩΝ, « Pour une édition nouvelle de l'historien Socrate : les manuscrits et les versions », dans *RSR* 53 (1965), p. 112-120. Le R.P. Périchon a bien voulu me communiquer toutes les variantes de la tradition manuscrite (y compris celles des versions arménienne et latine) intéressant les citations d'Évagre ; grâce à son obligeance, j'ai donc disposé d'un texte critique dont les leçons peuvent figurer dans l'apparat.

2. Livre IV, ch. 23, *PG* 67, 516 A l. 4 - B l. 8.

citer « quelques fragments de ce qu'il a écrit sur les moines¹ » : ce sont 8 chapitres de la dernière section du *Traité pratique*, celle qui a pour titre *Paroles des saints moines*, les ch. 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98 et 99 ; ils sont transcrits littéralement² : « C'est, dit-il, ce qu'écrivit textuellement (κατὰ λέξιν) Évagre dans ce qu'on appelle son *Practicos*. » Puis, ajoutant « et dans son *Gnosticos* il dit ceci », il cite les ch. 146 à 150 du *Gnostique*³ : on sait l'importance de ces extraits de Socrate pour la connaissance d'un texte que nous ne possédons intégralement que dans les versions orientales⁴. Pour le *Traité pratique*, l'intérêt n'est pas le même ; il est grand cependant, vu l'âge du document : le demi-siècle qui suit la composition de l'œuvre d'Évagre⁵.

Les « Apophtegmes des Pères »

Un certain nombre de chapitres d'Évagre, en particulier du *Traité pratique*, ont été recueillis dans les *Apophtegmes des Pères*, et cela dès la composition des plus anciennes collections, que l'on peut faire remonter à la seconde moitié du v^e siècle ; ces extraits figurent, en effet, dans la version de Pélage et Jean, faite au vi^e siècle. Nous trouvons ainsi, soit dans la *Collection alphabétique*⁶, soit dans la *Collection*

1. *Ibid.*, 516 B l. 8-10.

2. *Ibid.*, 516 B l. 10 - 520 A l. 1.

3. *Ibid.*, 520 A l. 3 - D l. 1.

4. Voir plus haut, p. 223-224.

5. Beaucoup plus tardif (xiv^e siècle), le témoignage de Nicéphore Calliste Xanthopoulos présente d'autant moins d'intérêt qu'il ne cite Évagre que d'après Socrate (*Histoire ecclésiastique*, XI, 43, *PG* 146, 721-724 A). Dépend de Socrate également la citation du ch. 91 (l. 1-6) que l'on trouve dans « Suidas », éd. Adler, t. III, Leipzig 1933, p. 310, l. 12-16.

6. *PG* 65, 72-440.

*systématique*¹, soit parfois dans les deux, les chapitres suivants :

ch. 15 : *Coll. syst.*, livre X (Sur le discernement), n° 25, sous le nom d'Évagre².

ch. 52 : court fragment : *Coll. syst.*, livre XI (Sur la sobriété), n° 21, sous le nom d'Évagre³.

ch. 69 : *Coll. alph.*, Évagre 3 ; *Coll. syst.*, livre XI, n° 17, sous le nom d'Évagre⁴.

ch. 91, fragment (l. 4-6) : *Coll. alph.*, Évagre 6 ; *Coll. syst.*, livre I (Sur le progrès), n° 4, sous le nom d'Évagre, et livre X, n° 193, anonyme⁵.

ch. 95 : *Coll. syst.*, livre I, n° 5, sous le nom d'Évagre, et livre X, n° 194, anonyme⁶.

ch. 96 : *Coll. alph.*, Évagre Suppl. 3⁷.

1. Encore inédite, elle a été décrite et analysée par J.-C. GUY *Recherches sur la tradition grecque des Apophthegmata Patrum*, Bruxelles 1962, p. 117-200. Le texte en est, pour le moment, connu par la version latine de Pélagé et Jean, *PL* 73, 855-1022.

2. GUY, *op. cit.*, p. 146-147 ; 4 sur 8 des manuscrits analysés donnent ce chapitre. Il figure aussi dans la version de Pélagé, X, 20 (*PL* 73, 915 D - 916 A). Le texte grec est recueilli dans la *Synagogé* de PAUL ÉVERGÈTE, III, 31, 1, 5, éd. d'Athènes 1964, vol. 3, p. 372 (de façon anonyme).

3. GUY, *op. cit.*, p. 154-155 (4 sur 8 manuscrits analysés) ; le texte est donné *ibid.*, p. 239.

4. *PG* 65, 173 D ; GUY, *op. cit.*, p. 154-155 (6 sur 8 manuscrits analysés). Figure dans Pélagé, XI, 9 (*PL* 73, 934 A-B), et dans PAUL ÉVERGÈTE, *op. cit.*, II, 12, 3, Athènes 1958, vol. 2, p. 123.

5. *PG* 65, 176 A ; GUY, *op. cit.*, p. 126-127 (2 manuscrits sur 8), et p. 154-155 (un seul manuscrit). Dans Pélagé, I, 4 (*PL* 73, 855 B).

6. GUY, *op. cit.*, p. 126-127 (2 manuscrits sur 8), et p. 154-155 (un seul manuscrit). Dans Pélagé, I, 5 (*PL* 73, 855 B).

7. Texte édité, d'après le *Paris. gr. 1596*, par GUY, *op. cit.*, p. 50. Figure dans Jean, IV, 19 (*PL* 73, 1018 D).

ch. 97 : *Coll. syst.*, livre VI (Sur la pauvreté), n° 6, sous le nom d'Évagre¹.

ch. 99, fragment (l. 1-4) : *Coll. alph.*, Évagre Suppl. 2 ; *Coll. syst.*, livre IV (Sur l'abstinence), n° 14, sous le nom d'Évagre².

Les ch. 92 et 94 sont probablement passés aussi dans les collections grecques d'Apophthegmes : ils figurent, en effet, dans la collection latine de Jean, livre IV, nos 16 et 17-18³ ; le ch. 94 se trouve, en outre, dans le recueil copte des *Vertus de saint Macaire*⁴.

Marc l'Ermite

Au v^e siècle encore, dans ses *Præcepta animae salutaris* adressés à un certain Nicolas⁵, Marc l'Ermite cite un passage du *Traité pratique* en l'incorporant à son texte et sans nommer Évagre : Πάνυ γὰρ πρὸς συνέργειαν σωφροσύνης συμβάλλεται ἡ τοῦ ὕδατος ἐνδεια⁶. C'est la première phrase du ch. 17⁷.

1. GUY, *op. cit.*, p. 138-139, dans 4 manuscrits sur 8 et dans le *Coistin. 126* édité par F. NAU, *ROC* 18 (1913), p. 144, n° 392. Figure dans Pélagé, VI, 5 (*PL* 73, 889 B) et aussi dans le Ps.-Rufin 70 (*ibid.*, 772 D - 773 A).

2. GUY, *op. cit.*, p. 50 (texte édité d'après le *Paris. gr. 1596*), et p. 132-133 (3 manuscrits sur 8). Dans Pélagé, IV, 14 (*PL* 73, 866 B).

3. *PL* 73, 1018 B-D.

4. Édition E. Amélineau, *Annales du Musée Guimet*, t. 25, Paris 1894, p. 195-196.

5. *Opuscula*, V, *PG* 65, 1028-1049.

6. *Ibid.*, 1041 A l. 3-5.

7. Cet emprunt a été signalé par J. B. COTELIER, *Ecclesiae graecae monumenta*, t. III, Paris 1686, p. 549, note pour la p. 72.

Dorothee de Gaza

Dorothee de Gaza, disciple de Barsanuphe, ne partage pas l'hostilité de son maître à l'égard d'Évagre : « il le cite à plusieurs reprises et sans jamais faire à son sujet la moindre réserve¹ ». Parmi les textes cités figurent plusieurs passages du *Traité pratique*. C'est ainsi qu'on trouve littéralement reproduits et avec référence explicite à Évagre les chapitres :

86, en entier : *Instructions*, XVII, 176, l. 42 à 46².

91, 2^e partie, l. 6 à 10 : *Instr.*, XIV, 153, l. 15 à 21³.

99, début (l. 1-2) : *Instr.*, XII, 131, l. 16-17⁴.

Deux emprunts, un peu plus libres, ont été faits à la *Lettre à Anatolios* qui sert de prologue au traité ; ils sont introduits par : « comme il est dit dans le *Geronticon* » :

Prologue, l. 8-11 : *Instr.*, I, 18, l. 14 à 18⁵.

Prologue, l. 31-32 : *Instr.*, I, 17, l. 6 à 8⁶.

Enfin certaines formules, introduites par : « selon les saints Pères » semblent bien venir du *Traité pratique*, à savoir des chapitres :

38, l. 4-5 : Lettre VII, l. 28-29⁷.

20, l. 1-2 : Lettre d'envoi, 2, l. 2-3⁸.

89, l. 1-2 : *Instr.*, XVII, 176, l. 18-19⁹.

1. L. REGNAULT et J. DE PRÉVILLE, *Dorothee de Gaza, Œuvres spirituelles*, SC 92, Paris 1963, Introduction, p. 76. Ces citations ont été identifiées par les éditeurs.

2. *Ibid.*, p. 480.

3. *Ibid.*, p. 430.

4. *Ibid.*, p. 392. Ces trois citations d'Évagre par Dorothee ont été signalées par COTELIER, *op. cit.*, p. 83, 99, 101.

5. *Ibid.*, p. 174.

6. *Ibid.*, p. 172.

7. *Ibid.*, p. 514. C'était l'avis d'E. PETERSON : « Zu griechischen Asketikern », III, *BNJ* 9 (1931-1932), p. 54.

8. *Ibid.*, p. 112.

9. *Ibid.*, p. 478.

Jean Climaque

Au 14^e degré de son *Échelle*, Jean Climaque s'en prend violemment à Évagre¹ et, pour réfuter un point de doctrine, il cite un passage du *Traité pratique* : 'Εδόκησεν ὁ θε-ήλατος Εὐάγριος τῶν σοφῶν σοφώτερος τῇ τε προφορᾷ καὶ τοῖς νοήμασι γενέσθαι· ἀλλ' ἐψεύσθη ὁ δειλῆλαιος, τῶν ἀφρόνων φανείς ἀφρονέστερος· ἐν πολλοῖς μὲν πλὴν καὶ ἐν τούτῳ· φησὶ γάρ· 'Οπηνίκα διαφόρων βρωμάτων ἐπιθυμεῖ ἡμῶν ἢ ψυχῆς, ἐν ἄρτῳ στενοῦσθαι καὶ ὕδατι². C'est là le début du ch. 16 (l. 1-2). Il se trouve que nous avons, dans ce chapitre, une des variantes importantes pour le classement des manuscrits (ἐν : ἐπ', l. 2), et il n'est pas sans intérêt de connaître le texte qu'avait sous les yeux Jean Climaque au VII^e siècle³.

Maxime le Confesseur

On sait l'influence que l'œuvre d'Évagre a exercée sur Maxime le Confesseur⁴. De nombreux chapitres du *Traité pratique* ont inspiré les *Centuries sur la charité*⁵ ; aucun n'est cité littéralement, mais des expressions, voire des fragments de phrases ont été conservés. Voici un relevé, qui ne prétend pas être exhaustif :

1. Voir ci-dessus, p. 137-139.

2. *PG* 88, 865 A l. 12 - B l. 3.

3. Voir ci-dessous, p. 448 et t. II, p. 541-542.

4. Elle a été montrée par M. VILLER, *Aux sources de la spiritualité de saint Maxime : les œuvres d'Évagre le Pontique*, Extrait de la *RAM*, Toulouse 1930, 65 p.

5. Maints rapprochements sont signalés par J. PEGON, dans sa traduction des *Centuries sur la charité*, SC 9, Paris 1945. Pour le texte, voir *PG* 90, 960-1073, et l'édition critique de A. Ceresa-Gastaldo, Rome 1963.

Traité pratique

Prol., l. 47-51
Ch. 4
— 15
— 18
— 20
— 22
— 25
— 28
— 31
— 33
— 34
— 35
— 38
— 48
— 54
— 55-56
— 64
— 79

Centuries sur la charité

I, 2-3; 81
I, 43
II, 47
I, 23
II, 47
I, 51
I, 68
I, 52
III, 59-60
I, 48
I, 63
I, 64
I, 65-66
II, 71-72
II, 69
I, 89
I, 93
II, 5

En certains points où la tradition manuscrite est divisée, il est parfois possible de reconstituer le texte dont disposait Maxime, et le témoignage de ce dernier est digne d'attention. Ainsi dans le ch. 64 de la 1^{re} *Centurie*, où Maxime reprend partiellement le ch. 35 du *Traité pratique*, il apparaît que, dans ce chapitre, il lisait, conformément à une partie de la tradition manuscrite du texte d'Évagre, τὰς ἀφορμάς, et non τὴν γένεσιν¹.

1. Voir ci-dessous, p. 341. Dans des Ἐπερα κεφάλαια édités par COMBERIS d'après le *Val. gr. 703*, où ils sont attribués à saint Maxime (*PG* 90, 1401-1461), se trouve cité littéralement, sans nom d'auteur, le début du ch. 68 du *Traité pratique* (1457 A-B, n° 233) : cf. VILLER, *op. cit.*, p. 22. Il s'agit là, en réalité, d'une compilation dont la paternité revient probablement à Élie l'Ec-dicos (voir M.-Th. DISDIER, *EO* 31, 1932, p. 17-43 et ci-dessus, p. 191 et 221).

S. Jean Damascène

On a conservé parmi les œuvres de saint Jean Damascène (*PG* 95, 85-97), un petit traité *Des vertus et des vices*, qui se lit aussi sous le nom de saint Éphrem (édition romaine, vol. III, p. 425-433)¹; cependant l'authenticité de ce traité est retenue par Hoeck, l'un des actuels coéditeurs de l'œuvre du Damascène². Dans la dernière partie, qui, seule, se retrouve aussi parmi les *spuria* de saint Athanase, incorporée au *Syntagma ad Politicum*, *PG* 28, 1397 A - 1400 C, et qui a l'apparence d'une compilation³, figure une paraphrase du ch. 6 du *Traité pratique*⁴; une étude comparée de ces documents révèle que le texte du Pseudo-Athanase est plus fidèle à la lettre du chapitre d'Évagre que ne l'est celui de Jean Damascène, qui paraphrase très librement; il est possible que le *Syntagma* ait servi d'intermédiaire entre Évagre et Jean Damascène⁵.

Les recueils et florilèges, dont il va être question maintenant, sont, pour la plupart, d'une chronologie très incertaine.

L'abbé Philémon

Un petit traité constitué par les paroles d'un abbé Philémon a été recueilli dans la *Philocalie*⁶; son époque est

1. Identification faite par I. HAUSHERR, *Jean le Solitaire, Dialogue sur l'âme et les passions des hommes*, Rome 1939, p. 13.

2. J. M. HOECK, « Stand und Aufgaben der Damaskenos-Forschung », *OCP* 17 (1951), p. 28.

3. Cette compilation est attribuée aussi à Étienne de Nicomédie par certains manuscrits (XI^e-XII^e s.) : voir J. DARROUZÈS, *DS* IV, 1514.

4. *PG* 95, 92 C - 93 A. Les affinités existant entre le chapitre d'Évagre et le texte du *Syntagma* du Pseudo-Athanase ont été signalées par VILLER, *op. cit.*, n. 210, p. 57-58.

5. Voir plus haut p. 68 et plus loin, p. 357 et 458.

6. *Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν*, t. II, Athènes 1958, p. 241-252.

difficile à déterminer avec précision¹. Quoi qu'il en soit, la doctrine qui s'y exprime est assez évagrienne; bien qu'Évagre ne soit jamais nommé, son œuvre est plusieurs fois citée, notamment le *Traité pratique*, ch. 62².

Pseudo-Nil

Il est difficile aussi de dater le traité pseudo-nilien *Sur les huit pensées de malice* que Cotelier a édité d'après les *Parisini gr. 39 et 1220*³ et que Migne a placé en appendice aux œuvres de Nil⁴. Ce n'est qu'une compilation assez tardive, dont chaque chapitre, comme l'a démontré S. Marsili, est introduit par un long emprunt au résumé grec de Cassien⁵; à la suite viennent d'autres extraits relatifs à la « pensée » considérée, tirés principalement d'Évagre, et aussi de Climaque. Ce dernier auteur fournit donc le VII^e siècle comme *terminus a quo*⁶. Plusieurs ouvrages d'Évagre ont été mis à contribution : *Des huit esprits de malice*, *Des diverses mauvaises pensées*, et aussi le *Traité pratique*, dont

1. Selon I. HAUSHERR, *Noms du Christ et voies d'oraison*, Rome 1960, p. 239-244, il pourrait être du VI^e siècle; mais la seule certitude est qu'il est antérieur au XII^e.

2. *Loc. cit.*, p. 251, l. 11-12. Identification faite par HAUSHERR, *op. cit.*, p. 241.

3. *Ecclesiae graecae monumenta*, t. III, Paris 1686, p. 185-219, et voir ci-dessus, p. 204 et 210.

4. PG 79, 1435-1472.

5. « Résumé de Cassien sous le nom de saint Nil », RAM 15 (1934), p. 241-245. Le Cassien grec est édité dans la *Philocalie*, t. I, Athènes 1957, p. 61-93, et partiellement, sous le nom de saint Athanase, dans PG 28, 872 C - 905 B.

6. Le résumé grec de Cassien est lui-même antérieur à Jean Climaque, qui semble l'avoir connu : sur cette question, voir H.-O. WEBER, *Die Stellung des Johannes Cassianus zur ausserpachomianischen Mönchstradition*, Münster 1961, p. 8, n. 62, se référant à une étude de Diobouniotis.

8 chapitres sont reproduits, le plus souvent de façon incomplète¹ :

Ch. 7, fragment (l. 2-3)	PG 79, 1440 A l. 2-4
— 21, en entier	— 1453 C l. 2-6
— 27, résumé	— 1457 C l. 13 - D l. 2
— 29, en entier	— 1457 D l. 3-7
— 30, la moitié (l. 1-3)	— 1461 B l. 7-9
— 33, début	— 1465 B l. 7-8
— 38, fragment (l. 3-4)	— 1453 C l. 7-8
— 58, début (l. 1-4)	— 1461 B l. 11-14

Dans l'ensemble, il s'agit de fragments courts, qui commencent par une citation plus ou moins littérale et se continuent d'ordinaire par une paraphrase; cependant, sur un point au moins, le témoignage du Pseudo-Nil n'est pas négligeable : il atteste *μετὰ δακρύων* au ch. 27².

Théodore d'Édesse

Les affinités de la *Centurie* transmise sous le nom de Théodore d'Édesse (IX^e siècle) avec l'œuvre d'Évagre sont un fait reconnu depuis l'édition qu'en donna Poussines en 1684³. Les emprunts faits à Évagre ont été identifiés par M. Viller⁴, I. Hausherr⁵ et, plus récemment, d'une façon systématique, par J. Guillard⁶. L'auteur compose sa

1. La plupart de ces emprunts ont été signalés par COTELIER, *op. cit.*, en marge de son édition de ce texte, et aussi en marge de son édition du *Traité pratique*, *ibid.*, p. 68-102, et par E. PETERSON, *art. cit.*, p. 51-54.

2. Voir ci-dessous, p. 379.

3. *Thesaurus asceticus*, p. 345-403; voir COTELIER, *op. cit.*, en marge des pages 71, 77, 84 et 95, et LENAIN DE TILLEMONT, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, t. X, Paris 1705, p. 384-385. Le texte est édité aussi dans la *Philocalie*, t. I, Athènes 1957, p. 304-324.

4. *Op. cit.*, p. 57, n. 210.

5. *Le Traité de l'oraison d'Évagre le Pontique*, extrait de la RAM, Toulouse 1934, 118 p., p. 4-5.

6. « Supercherries et méprises littéraires : l'œuvre de saint Théodore d'Édesse », REB 5 (1947), p. 137-157.

centurie en puisant successivement dans plusieurs livres d'Évagre : *Exhortation aux moines*, *Traité pratique*, sentences métriques *Aux moines*, *Traité à Euloge*, *Bases de la vie monastique*, *Des diverses mauvaises pensées*, de nouveau *Traité à Euloge* ; il est probable qu'il suivait en cela l'ordre du manuscrit dont il disposait¹. Le *Traité pratique* inspire plus spécialement l'ensemble des ch. 9 à 24 ; voici la liste des chapitres qui en ont été repris :

Ch. 6	Théodore, ch. 9 et 10 ^a
— 15	— — 13 et 15
— 34	— — 11
— 35	— — 12
— 37	— — 14
— 40	— — 15
— 48	— — 16
— 49	— — 16
— 52 (?)	— — 17
— 53	— — 18
— 75	— — 19
— 76	— — 20
— 81	— — 21 et 47
— 82	— — 22
— 83	— — 22
— 86	— — 23
— 89	— — 24

Sous la plume du prétendu Théodore, le texte d'Évagre est paraphrasé, parfois résumé, plus souvent développé, non sans appauvrissement pour le contenu doctrinal ; cependant à travers cette paraphrase le modèle utilisé transparait suffisamment pour qu'on y retrouve l'écho de certaines variantes du texte d'Évagre³.

1. Cet ordre est assez proche de celui que présentent les manuscrits de la famille δ (ξ ?) : voir ci-dessus, p. 169-173 et ci-dessous, p. 345.

2. Le ch. 10 utilise aussi des éléments pris au début du traité *Des diverses mauvaises pensées*, PG 79, 1200 D - 1201 A.

3. Par exemple, au ch. 22 de la *Centurie*, qui transpose le ch. 83 du *Traité pratique*, on lit λογισμούς au lieu de λόγους, comme dans certains manuscrits. Voir ci-dessous, p. 343, n. 2.

Les « Loci communes » du Pseudo-Maxime

Les *Loci communes* du Pseudo-Maxime, florilège composé probablement, selon M. Richard, à la fin du IX^e ou au début du X^e siècle¹, contiennent un assez grand nombre d'extraits d'Évagre ; parmi eux se trouvent seulement deux chapitres du *Traité pratique* : ch. 26 et, cité incomplètement, 30, l. 1 à 3².

Le Pseudo-Antoine « Mélissa »

Les *Loci communes* du Pseudo-Antoine contiennent également deux chapitres du *Traité pratique* : les ch. 26 et 48³. Le ch. 26 y est cité selon le même texte que dans le florilège du Pseudo-Maxime, avec les mêmes leçons⁴, et, comme dans ce florilège, il figure dans une section intitulée *περί ἀκακίας και μνησικακίας* ; ce fait n'a rien d'étonnant, le Pseudo-Antoine dépendant en partie du Pseudo-Maxime⁵. Le ch. 48 est cité dans une autre section, intitulée *περί ἀμελῶν και ῥαθύμων και ὅτι ἐάν νήφωμεν, οὐδὲν ἡμᾶς ὁ διάβολος βλάψαι δύναται*.

Les scholies de Jean Climaque

Chaque degré de l'*Échelle* de Jean Climaque est accompagné, dans beaucoup de manuscrits, d'un groupe important de scholies ; celles-ci sont de provenances diverses

1. « Florilèges spirituels grecs », DS 5, Paris 1962, col. 489 et 491.

2. PG 91, 1004 B, et 896 B. Un manuscrit contenant une recension abrégée de ce florilège est analysé ci-dessus, p. 292.

3. PG 136, 1137 D et 1241 C. Les problèmes relatifs à la composition de ce florilège et au nom donné traditionnellement à son auteur ont été bien éclaircis par M. RICHARD, *loc. cit.*, col. 492-494.

4. Sur ces leçons, voir ci-dessous, p. 380, n. 3.

5. Voir RICHARD, *ibid.*, col. 493.

et difficiles à dater ; elles sont pour le moins postérieures à Photius, qu'elles utilisent¹. Les extraits d'Évagre qu'elles contiennent ont été identifiés par E. Peterson². La plupart proviennent du *Traité pratique*, dont sont cités les chapitres suivants³ :

Ch. 5	Degré 4	(Sur l'obéissance), sch. 42	744 B	
— 6	— 14	(Sur la gourmandise), sch. 2	872 B-C	anonyme
— 7	— —	—, sch. 2'	872 C-D	
— 9	— 16	(Sur l'avarice), sch. 1"	925 B-C	
— 11	— 8	(Sur la non-colère), sch. 2	836 C	anonyme ⁴
— 14	— 22	(Sur la vaine gloire), sch. 2	957 A-B	
— 18	— 16	(Sur l'avarice), sch. 4	928 B	S. Maxime
— 24	— 24	(Sur la douceur), sch. 4	985 A-B	
— 28	— 27	(Sur l'hésychia), sch. 8	1104 B	
— 38	— 15	(Sur la pureté), sch. 44"	920 C-D	S. Maxime
— 55	— —	—, sch. 4	904 D	anonyme
— 62	— 4	(Sur l'obéissance), sch. 7	729 D	
— 67	— 29	(Sur l'impassibilité), sch. 3	1153 B	anonyme

Tous les chapitres sont cités en entier ; le texte donné est parfois corrompu (par exemple, ch. 7), mais dans l'ensemble il est assez fidèle pour qu'on puisse le situer dans la tradition manuscrite : il s'apparente nettement, non seulement à une certaine famille, mais à un manuscrit déterminé⁵.

1. Voir M. RADER, dans l'Introduction à son édition, PG 88, 617-620. Dans l'état où celui-ci les a éditées, elles sont postérieures au XII^e siècle, puisqu'y sont incorporés des extraits du Commentaire d'Élie de Crète.

2. « Miszellen zur altkirchlichen und byzantinischen Literatur », *Theologische Literaturzeitung*, 55 (1930), p. 255-257, et « Scholien zu Johannes Klimax », *BNJ* 9 (1931-1932), p. 45-51. Cotelier en avait déjà identifié certaines, *op. cit.*, en marge des p. 71, 73, 74, 77, 99.

3. Les références renvoient à PG 88. Les citations y sont sous le nom d'Évagre, sauf avis contraire (citation anonyme ou attribuée à saint Maxime).

4. La scholie 5 du même degré, anonyme (837 B), contamine ce même chapitre 11 et un passage du *Traité des diverses mauvaises pensées*, ch. 2 (PG 79, 1201 C).

5. Voir ci-dessous, p. 353 et n. 3. Comme Peterson l'avait remarqué

Un Pseudo-Pallade

Dans un manuscrit de l'*Histoire lausiaque* qu'a fait connaître R. Draguet¹, le *Vaticanus gr. 2091*, du début du XII^e siècle, se trouve cité, sous une forme paraphrasée et développée, le ch. 25 du *Traité pratique* (f. 10^r). Faisant suite à un épisode de la vie de Pacôme, inconnu par ailleurs, où l'on voit le saint expulsant un frère du monastère, il est introduit de la façon suivante : *Περὶ δὲ τοῦ τοιοῦτου πράγματος καὶ ὁ μακάριος Εὐάγριος, ᾧ καὶ συνέζησα, ἐν τῇ βίβλῳ τῶν συνταγμάτων αὐτοῦ τῇ λεγομένῃ Μοναχῶ ἐμνημόνευσεν τὰ τοιαῦτα παραγγέλων καὶ λέγων· πρόσσεχε σεαυτῶ... Suit le texte du ch. 25, amplifié et remanié de façon à s'adapter à la situation exposée dans l'anecdote pacômienne². L'ensemble formé du fragment pacômien et de la citation d'Évagre constitue de l'avis de Draguet une interpolation dans le texte de l'*Histoire lausiaque*, interpolation qui peut être ancienne, mais qu'il est difficile de dater. Au sujet de la citation d'Évagre, nous ne partageons pas l'avis de ce critique, pour qui le texte tel qu'il est donné ici serait la rédaction originale du ch. 25 du *Traité pratique*, le texte édité n'en étant qu'une rédaction abrégée : la tradition manuscrite, unanime, s'inscrit contre cette hypothèse³.*

(*op. cit.*, p. 48), la scholie donne pour le ch. 14 un texte meilleur que celui de Migne ; c'est en effet celui qu'impose l'étude de la tradition manuscrite (voir ci-dessous, p. 413, n. 7, et 426, n. 4).

1. R. DRAGUET, « Un morceau grec inédit des Vies de Pachôme apparié à un texte d'Évagre en partie inconnu », *Le Muséon*, 70 (1957), p. 266-306.

2. Le texte du chapitre est édité p. 296 ; la photographie du f. 10^r est donnée en hors-texte.

3. Voir plus loin, p. 339, n. 3, et note au ch. 25, t. II, p. 559-560.

CHAPITRE IX

LES VERSIONS ANCIENNES

Parmi les témoins du texte, une place est à faire aux versions : versions latines, aujourd'hui disparues, et versions orientales, syriaques, arménienne, arabe et géorgienne, dont le témoignage est digne d'attention en raison de son ancienneté et s'est, à l'examen, révélé important¹.

Les versions latines

La première traduction d'œuvres d'Évagre est celle qui fut faite en latin par Rufin, tout au début du v^e siècle. Nous avons, à ce sujet, un important témoignage de saint Jérôme dans la lettre adressée à Ctésiphon en 414². Après avoir mentionné certains livres d'Évagre, il assure que ceux-ci connaissent, de son temps, une grande diffusion, non seulement en Orient, mais aussi en Occident, grâce à la traduction qu'en a faite « son disciple Rufin » ; et parmi ces livres, il cite des « sentences sur l'*apathéia* », expression qui désigne très vraisemblablement le *Traité pratique*.

Ce témoignage de saint Jérôme est confirmé et précisé par ce que dit, à la fin du même siècle, l'écrivain Gennade.

1. Ce chapitre repose sur un travail fait par A. Guillaumont sur ces versions en vue de la présente édition.

2. Lettre 133, 3, éd. Labourt, t. VIII, Paris 1963, p. 53.

Celui-ci, énumérant les œuvres d'Évagre, affirme avoir traduit l'*Antirrhétique* et le *Gnostique*, précisant pour ce dernier livre qu'il fut « le premier à le rendre en latin » ; il fait mention aussi du *Traité pratique* qu'il désigne par l'expression *librum centum sententiarum per capitula digestum* : ce livre, dit-il, « déjà traduit autrefois, l'ayant vu corrompu et défiguré par le temps, je l'ai rendu à la vérité de son auteur soit en retraduisant, soit en corrigeant¹ ». Cette version que Gennade a connue et refaite est très probablement celle de Rufin. Mais pas plus celle de Gennade que celle de Rufin ne nous est parvenue.

Comme versions latines anciennes des œuvres d'Évagre, on a conservé seulement deux traductions des sentences métriques *Aux moines* et *A une vierge*² et deux du traité *Des huit esprits de malice*³.

Les versions syriaques

Les versions syriaques de l'œuvre d'Évagre, qui, elles, sont conservées, sont presque aussi anciennes que les versions latines. Leur importance a été depuis longtemps signalée par O. Zöckler⁴ et par W. Frankenberg, qui les a partiellement éditées⁵. L'étude en a été entreprise par

1. *De viris illustribus* XI, éd. Richardson, Leipzig 1896, p. 65.

2. Voir *PG* 40, 1277-1286, et *PL* 20, 1181-1188. Une seconde version de chacun de ces deux recueils a été éditée par D. A. WILMART, « Les versions latines des sentences d'Évagre pour les vierges », *Revue Bénédictine*, 28 (1911), p. 143-153, et par J. LECLERCQ, « L'ancienne version latine des Sentences d'Évagre pour les moines », *Scriptorium*, 5 (1951), p. 195-213.

3. L'une a été éditée par É. BÉGOR, *Palladii episcopi Helenopolitani de vita S. Iohannis Chrysostomi dialogus*, Paris 1680, p. 356-382. Une autre, inédite, a été signalée par WILMART, *RAM* 3 (1922), p. 413, n. 11.

4. *Evagrius Pontikus*, Munich 1893, p. 34-43.

5. *Euagrius Ponticus*, Berlin 1912.

I. Hausherr¹ et J. Muyldermans². Elles sont particulièrement précieuses pour les ouvrages dont le texte grec original est perdu, notamment pour les *Képhalaia gnostica*³. Pour le *Traité pratique*, bien que nous ayons le texte grec, elles n'en sont pas moins de grande utilité. Un premier inventaire des versions de ce traité a été fait par Muyldermans, dans ses *Evagriana syriaca*, étude limitée aux manuscrits du British Museum et de la Vaticane⁴; l'analyse qui suit complète et corrige, le cas échéant, celle de Muyldermans. L'examen de la tradition manuscrite a révélé l'existence de trois versions⁵ :

Version S₁. — Il existe, d'abord, une « version commune », celle que donnent le plus grand nombre des manuscrits. Selon cette version, le *Traité pratique* et le *Gnostique* ne font qu'un livre, avec une numérotation continue, allant théoriquement de 1 à 150, le tout étant introduit généralement par un seul titre, qui est, avec quelques variantes de détail : « Enseignement de saint Mar Évagre, moine, aux frères moines qui sont dans le désert » (certains manuscrits ajoutent « d'Égypte »). Le *Traité pratique* ainsi présenté n'a plus ni prologue ni épilogue. Quelques-uns de ces manuscrits contiennent pourtant le texte de la *Lettre à Anatolios*, qui sert de prologue au traité dans beaucoup de manuscrits grecs, mais la situent ailleurs, comme une œuvre distincte ; on trouve parfois aussi le petit préambule adressé au copiste, conservé dans deux manuscrits grecs⁶, mais à part également. Les cinq premiers sous-titres du traité (précédant

1. Entre autres publications, « Les Versions syriaque et arménienne d'Évagre le Pontique », *Orientalia Christiana* XXII, 2 (1931).

2. *Evagriana syriaca*, Louvain 1952.

3. Deux versions éditées par A. Guillaumont, *PO* 28, 1, Paris 1961.

4. P. 26-29 (cf. ci-dessus, n. 2).

5. Muyldermans n'en a signalé que deux (*op. cit.*, p. 27) ; voir cependant ci-dessous, p. 332, n. 4.

6. Voir ci-dessus, p. 147 et 163-164.

les ch. 6, 15, 34, 40 et 54) sont conservés, sauf accident, les quatre derniers étant omis. Le ch. 68 est régulièrement omis. Dans la plupart de ces manuscrits, qui donnent le corpus évagrien sous une forme plus ou moins complète, cet ensemble *Pratique-Gnostique* est placé en tête.

Cette version se trouve dans les manuscrits suivants :

Londres, British Museum, Add. 12175 (ff. 81-254), n° 727 du Catalogue de W. Wright¹. D'après une note figurant au dernier folio, ce manuscrit aurait été copié en 845 des Grecs, soit 534 de notre ère². C'est un recueil d'œuvres ascétiques ; les livres d'Évagre sont placés en tête (ff. 81-145), les *Képhalaia gnostica* d'abord, suivis du *Traité pratique* (ff. 96^v - 98^v). Celui-ci est incomplet ; il commence au ch. 54, ce qui explique le titre qui l'introduit : « Sur les choses qui arrivent en songe », en fait sous-titre de la 5^e section du livre. A la suite du ch. 100, et sans titre, est copié le *Gnostique* (ff. 99^r - 101^r), l'ensemble étant clos par l'*explicit* : « Fin de ce qui concerne les choses qui arrivent en songe, de Mar Évagre ». Vient ensuite la *Lettre à Anatolios* sous le titre : « Livre ascétique du même bienheureux Mar Évagre », qui précède immédiatement et semble introduire l'*Antirrhétique*.

Londres, B.M., Add. 14581, n° 734 de Wright³. L'écriture est du vi^e siècle. Le manuscrit, qui donne un choix d'écrits des Pères, n'a retenu du corpus évagrien que l'ensemble *Pratique-Gnostique* (ff. 12^v - 27^v), suivi d'une Vie d'Évagre⁴ et, plus loin (ff. 72^v - 89^r), le *Traité à Euloge*.

Londres, B.M., Add. 14578, n° 567 de Wright⁵. D'après

1. *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum*, Londres 1871, p. 633-638, où l'on trouvera une description et une analyse de ce manuscrit.

2. Cette date, en partie effacée, est restituée par WRIGHT, *op. cit.*, p. 637.

3. *Ibid.*, p. 655-657.

4. Simple paraphrase du chapitre de Pallade, voir ci-dessus, p. 177.

5. *Op. cit.*, p. 445-449.

l'écriture, il est du VI^e ou du VII^e siècle. C'est un manuscrit entièrement consacré aux œuvres d'Évagre¹. Après la Vie d'Évagre, acéphale (ff. 1^r - 2^v), le *Traité pratique* vient en tête du corpus (ff. 2^v - 11^v); signalons une particularité que nous retrouverons dans deux autres manuscrits : le 5^e sous-titre, « Sur les choses qui arrivent en songe », précédant le ch. 54, est remplacé par « Livre du Gnostique », ce titre couvrant toute la suite, soit la fin du *Traité pratique* (ch. 54-100) et le *Gnostique* (ff. 11^v - 16^v). Le petit préambule adressé au copiste figure au f. 152^r²; il suit, sans solution de continuité, une série de sentences intitulées « Proverbes et explications³ » et il introduit le premier chapitre du *Traité pratique*; chose curieuse, la traduction de ce chapitre n'est pas celle que nous avons trouvée plus haut dans le manuscrit (f. 2^v), mais c'est la version S₂⁴. Aussitôt après (ff. 152^r - 153^v), vient la *Lettre à Anatolios*; la traduction est la même que celle fournie par l'*Add. 12175*, mais le texte qui suit est ici le *Protreptique*⁵.

Berlin, Syr. 27, n° 302 du Catalogue de E. Sachau⁶. L'écriture est du VII^e ou VIII^e siècle. L'ensemble *Pratique-Gnostique* vient en tête (ff. 22^r - 29^v) des quelques œuvres d'Évagre contenues actuellement dans ce manuscrit; par suite de l'absence d'un cahier, le texte s'interrompt au milieu du ch. 127 du *Gnostique*. Après la lacune, se trouve, incomplet au début, le *Traité à Euloge* (ff. 30^r - 41^v); vient ensuite (ff. 41^v - 42^v) la *Lettre à Anatolios*, sous le titre

1. C'est ce manuscrit que FRANKENBERG (*op. cit.*) a utilisé pour éditer, notamment, l'*Antirrhétique*, le *Gnostique* et les *Lettres*, œuvres dont l'original grec est perdu.

2. Édité, d'après ce manuscrit, par MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 63-65.

3. Édité par MUYLDERMANS, *ibid.*, p. 135-138. Sur cet écrit, appelé dans la tradition grecque, « Instructions », voir ci-dessus, p. 173, n° 16.

4. Voir ci-dessous, p. 327-330, et surtout t. II, Appendice II.

5. Édité, d'après ce manuscrit, par FRANKENBERG, *op. cit.*, p. 554-558.

6. *Verzeichniss der Syrischen Handschriften der Königlichen Bibliothek zu Berlin*, Berlin 1899, t. I, p. 111-112.

Ascéticon, suivie, comme dans l'*Add. 12175*, de l'*Antirrhétique*; ce traité est lui-même incomplet (le texte s'interrompt sur la 3^e citation de la section « Tristesse »), tout le reste du manuscrit faisant défaut.

Londres, B.M., *Add. 14582*, n° 752 de Wright¹. Ce manuscrit est daté de 1127 des Grecs, soit 816 de notre ère. Il contient, après d'autres écrits monastiques, un petit choix d'œuvres d'Évagre. L'ensemble *Pratique-Gnostique* vient en tête de celles-ci (ff. 125^r - 146^v); comme dans l'*Add. 14578*, le 5^e sous-titre est remplacé par « Livre du Gnostique »; de plus, trait particulier à ce manuscrit, il omet les ch. 92 à 100 : le *Gnostique* suit directement le ch. 91 (f. 141^v), et il est lui-même suivi du traité *Des huit esprits de malice*.

Londres, B.M., *Add. 18817*, n° 801 de Wright². L'écriture est du IX^e siècle. Les œuvres d'Évagre occupent les soixante-dix premiers folios. L'ensemble *Pratique-Gnostique* (ff. 35^v - 53^r) fait suite au *Traité à Euloge*; particularité tout à fait insolite, le copiste a inséré, entre les ch. 39 et 40, les sentences métriques *Aux moines* (ff. 39^v - 43^v), et le *Traité pratique* se présente ainsi en deux morceaux : ff. 35^v à 39^v et ff. 43^v à 49^r, où commence le *Gnostique*³. Vient ensuite un petit traité intitulé *Exhortation sur les signes de l'hésychia*⁴.

Londres, B.M., *Add. 12167*, n° 785 de Wright⁵. Ce manuscrit est daté de 1187 des Grecs, soit 876 de notre ère. C'est un abondant recueil patristique, où les œuvres d'Évagre occupent les ff. 84^v à 144^v. L'ensemble *Pratique-Gnostique* se trouve en tête (ff. 84^v - 98^v); comme dans les *Add. 14578* et *14582*, le 5^e sous-titre est remplacé par

1. *Op. cit.*, p. 692-696.

2. *Op. cit.*, p. 803-806.

3. Cette insertion s'explique sans doute par la ressemblance du sous-titre précédant ce ch. 40, tel qu'il est libellé en syriaque, « Conseils d'exhortation », et du titre que les manuscrits syriaques donnent habituellement aux sentences *Aux moines* : « Exhortation aux frères... ».

4. Édité par MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 120-122.

5. *Op. cit.*, p. 769-774.

« Livre du Gnostique » ; le *Gnostique* lui-même commence au f. 94^v et il est suivi du traité *Des huit esprits de malice*.

Londres, B.M., Add. 14579, n° 808 de Wright¹. Ce manuscrit est daté de 1224 des Grecs, soit 913 de notre ère. Un choix assez abondant d'œuvres d'Évagre en occupe les soixante-trois premiers folios. En tête se trouve le *Traité à Euloge*, que suit l'ensemble *Pratique-Gnostique* (ff. 20^r-31^v). Les ch. 34 à 53, qui forment les 4^e et 5^e sections du *Traité pratique*, ont été omis par le copiste (f. 23^v). Le *Gnostique* est suivi ici des sentences métriques *A une vierge*.

Londres, B.M., Add. 17165, n° 733 de Wright². C'est un codex ancien (écriture du vi^e siècle), dont les huit premiers feuillets, perdus, ont été remplacés au xi^e ou xii^e siècle. C'est précisément au début du manuscrit, ff. 1^v - 15^r, que se trouve le *Traité pratique*. La partie ancienne (ff. 9 s.) contient les ch. 76 à 100, mais dans une version différente de celle des manuscrits que nous venons de voir, qui est la version S₂ étudiée ci-dessous. Les ff. 1 à 8, ajoutés lors de la réfection du manuscrit, donnent, selon la version S₁, la partie disparue du traité, en fait les ch. 1 à 74, le ch. 75 ayant été oublié ; le copiste, dont le texte est plus dense que celui de son prédécesseur du vi^e siècle (il écrit à pleine page, et non plus sur deux colonnes), a ajouté, pour compléter le quaternion, le début du traité *Des diverses mauvaises pensées*, qui se trouve ainsi enclavé (ff. 7^r - 8^v) entre les deux parties du *Traité pratique* ; le texte qu'il a utilisé pour modèle est parent de celui des Add. 14578, 14582 et 12167 : le 5^e sous-titre est remplacé par « Livre du Gnostique ».

Vatican, Syr. 126³. Ce manuscrit est daté de 1534 des

1. *Op. cit.*, p. 815-818.

2. *Op. cit.*, p. 654-655.

3. Voir S. E. ASSEMANI et J. S. ASSEMANI, *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae codicum manuscriptorum catalogus*, t. III, Rome 1759, p. 156-178 ; la partie concernant Évagre est décrite spécialement aux p. 172-173 ; cette partie est aussi analysée par MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 15-17.

Grecs, soit 1223 de notre ère. C'est un gros recueil ascétique, contenant, aux ff. 224^r - 256^r, plusieurs œuvres d'Évagre. En tête de celles-ci se trouve l'ensemble *Pratique-Gnostique* (ff. 224^r - 227^v), mais, comme l'annonce le titre, ce ne sont que des extraits : le copiste a reproduit, de façon continue, les trente-trois premiers chapitres, y compris leur numérotation et les sous-titres, puis, sans numérotation, les ch. 40, 41, 46¹, 53, 75, 80-82, 91-100, suivis d'une dizaine de chapitres du *Gnostique* (f. 227^{r-v}). Vient ensuite le *Traité à Euloge*.

Londres, B.M., Or. 2312². Ce manuscrit, dont l'écriture est du xv^e-xvi^e siècle, est consacré aux œuvres de l'abba Isaïe et d'Évagre, ce dernier en occupant les deux tiers (ff. 53^v - 182^v). L'ensemble *Pratique-Gnostique* est mis en tête (ff. 53^v - 65^r) et suivi du traité *Des huit esprits de malice*. Plus loin, ff. 103^r - 104^r, à la suite des sentences métriques *Aux moines*, se trouve la *Lettre à Anatolios*, sous le titre *Ascéticon* ; elle est suivie, comme dans l'Add. 12175 et le Berlin, Syr. 27, de l'*Antirrhétique*, mais ici ce dernier traité est pourvu de son titre. Aussitôt après vient, encore sous le titre *Ascéticon*, la série de sentences intitulée ailleurs « Proverbes et explications³ » ; elle se termine, comme dans l'Add. 14578, par le petit préambule adressé au copiste, qui, ici encore, introduit le ch. 1 du *Traité pratique* selon la version S₂ (f. 139^{r-v}) ; le copiste met en *explicit* : « Fin de l'*Ascéticon* », ce qui montre que, pour lui, ce préambule ne fait qu'un avec la série de sentences. Le traité suivant est les sentences métriques *A une vierge*.

1. En face de ce chapitre, qui parle du blasphème, se trouve une annotation marginale : « Au sujet du blasphème » ; Muyldermans l'a considérée comme un titre, ce qui l'a amené à parler, d'une façon injustifiée, d'une « pièce intitulée *De blasphemia* » (*op. cit.*, p. 96-98).

2. Brève description dans G. MARGOLIOURH, *Descriptive List of Syriac and Karshuni Mss. in the British Museum acquired since 1873*, Londres 1899, p. 8. Analyse détaillée dans MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 10-13.

3. Voir ci-dessus, p. 322, avec la note 3.

Cette version S_1 a été faite, au plus tard, dans le premier tiers du VI^e siècle : elle est conservée par des manuscrits qui sont de cette époque et, notamment, par l'*Add. 12175*, qui est daté de 534. De plus, elle est connue déjà de Philoxène de Mabboug, mort en 523, qui, dans sa *Lettre à Patrice d'Édesse*, cite le ch. 79 du *Traité pratique* selon cette version¹. C'est, dans l'ensemble, une traduction littérale, qui suit assez fidèlement le texte ; en quelques passages cependant le traducteur modifie le texte pour des raisons doctrinales ; ainsi quand il s'agit de l'impassibilité : au ch. 64, il atténue l'expression ἀπαθείας τεκμήριον en la traduisant par « le signe de la proximité de l'âme par rapport à l'impassibilité » ; au ch. 67, il fait disparaître le mot en rendant ἀπάθειαν ἔχει ψυχῇ par « Parfaite est l'âme... » ; ce sont ces suspicions vis-à-vis de l'impassibilité qui expliquent la suppression, dans cette version, du ch. 68, où Évagre peut sembler dire que celui qui a atteint l'impassibilité n'a plus à pratiquer les vertus ; le même scrupule se manifeste dans la traduction du ch. 70² ; pour des raisons du même ordre, le traducteur a corrigé la fin du ch. 79 — celui que cite Philoxène — en substituant au terme « les contemplations » l'expression « la foi vraie³ » ; à la fin du ch. 38, il a remplacé la phrase sur l'exégèse allégorique du mot « ophiomaque » par une conclusion de morale pratique : « C'est pourquoi les hommes divins nous enseignent à nous abstenir de la

1. Voir A. GUILLAUMONT, *Les « Képhalaia gnostica » d'Évagre le Pontique et l'histoire de l'origénisme chez les Grecs et chez les Syriens*, Paris 1962, p. 208-211. Cette *Lettre* a été éditée, depuis, par R. Lavenant, *PO* 30, 5, Paris 1963, p. 152-153.

2. Ainsi traduit : « Celui qui a établi en lui les vertus et qui s'est tout entier mêlé à elles fait le bien non pas à cause de la loi et du châtiment qui est préparé, mais pour l'amour de Dieu », cité dans A. GUILLAUMONT, *op. cit.*, p. 209-210, n. 36, où les exemples produits ci-dessus sont déjà allégués (voir aussi ci-dessus, p. 103-104, n. 6).

3. « Les œuvres des commandements ne suffisent pas à guérir parfaitement les puissances de l'âme, si la foi vraie qui convient aux pratiques ne se trouve pas en elle », *ibid.*, p. 210.

colère. » Ce genre de corrections est caractéristique aussi de la version S_1 des *Képhalaia gnostica* : il est probable que l'on a affaire au même traducteur¹.

Version S_2 . — Dans la seconde version du *Traité pratique*, ce livre se présente d'une façon tout autre que dans la version commune : il est séparé du *Gnostique* et forme, à lui seul, un tout, pourvu du prologue (la *Lettre à Anatolios*) et de l'épilogue. Cet ensemble paraît avoir été mis sous le titre général d'*Ascéticon* ; les sous-titres sont omis. Nous trouvons cette version dans deux manuscrits, les *Add. 14616* et *17165*, auxquels s'ajoutent quelques autres contenant la *Lettre à Anatolios* seulement et, en certains cas, le petit préambule adressé au copiste :

Londres, B.M., Add. 14616, n° 744 de Wright². L'écriture est du VI^e-VII^e siècle. C'est un manuscrit très mal conservé, dont manquent le début et la fin. Le *Traité pratique* est placé en tête (ff. 2^v - 26^r) : aussi est-il privé de la plus grande partie de la *Lettre à Anatolios*, dont seule la fin subsiste (à partir de la l. 46 du texte grec) ; la *Lettre elle-même* est plus courte que dans le texte grec, le *Traité pratique* commençant aussitôt après la phrase où il est fait mention de la vie pratique et de la vie gnostique (l. 54 et 55 du texte grec). Cette omission tient à la négligence du copiste qui a omis aussi la fin de certains chapitres (5, 14, 15, 38), voire des chapitres entiers (47, 62, 82, 87, 88). Après l'épilogue du traité se lit le titre qui introduit les sentences métriques *Aux moines*, et ensuite seulement vient le *Gnostique* (f. 33^r).

L'*Add. 17165* a déjà été décrit ci-dessus³, parce qu'il contient la version S_1 dans une partie qui a été restaurée

1. Dont on peut se demander s'il n'est pas Philoxène de Mabboug lui-même, qui est le premier à la citer : voir *ibid.*, p. 207-213.

2. *Op. cit.*, p. 678-680.

3. P. 324.

(ff. 1 à 8). Mais la partie ancienne, dont l'écriture est du vi^e siècle, a conservé la fin du *Traité pratique* selon la version S_2 , du ch. 76 (depuis « démons ») à la fin de l'épilogue (ff. 9^r - 15^r) ; ce second témoin, bien que partiel, est précieux, parce que le copiste, plus soigneux que celui du manuscrit précédent, n'a pas commis les mêmes omissions. Comme dans l'*Add. 14616*, le *Traité pratique* est suivi des sentences métriques *Aux moines*, après quoi vient le *Gnostique* (f. 26^r)¹.

La *Lettre à Anatolios*, qui sert de prologue au *Traité pratique* dans cette version, se présente dans la même traduction que celle que nous avons trouvée dans certains manuscrits de la version S_1 , où elle apparaît comme une pièce isolée : pour la Lettre il n'y a donc qu'une seule version. L'étude du vocabulaire et des procédés de traduction permet d'affirmer que cette version est de la main de l'auteur de S_2 ; ce fait n'a rien d'étonnant, étant donné la place qu'occupe la Lettre dans la version S_2 . Il faut donc considérer comme témoins de la version S_2 , pour la *Lettre à Anatolios*, les manuscrits *Add. 12175* et *14578*, *Berlin, Syr. 27*, et *Londres, Or. 2312*². A ces manuscrits il en faut ajouter deux autres :

Londres, B.M., Add. 14621, n° 779 de Wright³. Ce manuscrit est daté de 1113 des Grecs, soit 802 de notre ère. Il donne un choix d'œuvres d'Évagre, en suivant, avec des omissions, l'ordre de l'*Add. 14578*⁴. Il omet, notamment, en tête du corpus, l'ensemble *Pratique-Gnostique* et commence par le *Traité à Euloge*. Mais il a conservé la *Lettre à Anatolios* (f. 127^r) ; par suite de l'absence d'un feuillet, la Lettre est acéphale, mais, comme l'a signalé Muyldermans⁵, le feuillet manquant n'est autre que le f. 50 de l'*Add. 14541*, où nous

1. Mais ici sont insérées, entre ces deux derniers traités, les sentences métriques *A une vierge*.

2. Voir ci-dessus, p. 321-323 et 325 ; et plus loin, t. II, Appendice II.

3. *Op. cit.*, p. 756-759.

4. Voir ci-dessus, p. 321-322.

5. *Op. cit.*, p. 5-6, 26.

trouvons le début de la Lettre avec son titre¹. Le texte qui suit est le *Protreptique*, comme dans l'*Add. 14578*.

*Londres, B.M., Rich 7190*². L'écriture est du XIII^e siècle. Ce manuscrit, actuellement acéphale, contient la plus grande partie des œuvres d'Évagre ; l'ensemble *Pratique-Gnostique* ne s'y trouve pas, mais il figurait probablement en tête, comme dans beaucoup de manuscrits. Au f. 65^r, à la suite du texte intitulé « Proverbes et explications », on lit, comme dans l'*Add. 14578* et dans l'*Or. 2312*, le petit préambule adressé au copiste, qui, ici aussi, introduit le premier chapitre du *Traité pratique* selon la version S_2 ; mais ici seulement on trouve reproduites, après ce premier chapitre, les dernières lignes de la *Lettre à Anatolios* (l. 56 à 61 du texte grec)³. Ensuite vient le traité *Des diverses mauvaises pensées*.

Nous pouvons, par cet ensemble de manuscrits, nous faire une idée plus complète que par le seul *Add. 14616* de la *Lettre à Anatolios* telle qu'elle figurait comme prologue du *Traité pratique* dans la version S_2 . Elle est mise le plus souvent sous le titre « Livre ascétique » (*Add. 12175*) ou « Ascéticon » (*Berlin, Syr. 27*, et *Londres, Or. 2312*), titre qui a pu désigner l'ensemble *Lettre-Traité pratique*⁴, ou parfois (*Add. 14578* et *14621*) sous un titre tiré de la première phrase : « A Anatolios qui lui avait demandé de lui faire connaître l'explication des vêtements des moines d'Égypte ». Son contenu est identique à celui du texte grec, si ce n'est qu'est omise la mention des Six centuries (l. 57).

1. Voir WRIGHT, *op. cit.*, p. 450 (n° 569).

2. Décrit dans V. ROSEN et J. FORSHALL, *Catalogus codicum manuscriptorum orientalium qui in Museo Britannico asservantur*, I, Londres 1828, p. 77-83, sous le n° 44.

3. Seule la première phrase du préambule se lit dans le texte ; la suite, ainsi que le ch. 1 du *Traité pratique* et le fragment de la Lettre, est copiée en marge.

4. On constate d'après le seul ms. où cet ensemble subsiste, l'*Add. 14616*, qu'aucun titre n'est inséré entre la Lettre et le traité : voir ci-dessus, p. 327.

Quant au petit préambule adressé au copiste, dont nous avons signalé la présence dans trois des manuscrits susdits (*Add. 14578, Or. 2312, Rich. 7190*), il est, lui aussi, comme la *Lettre à Anatolios*, de la même main que la version S_2 , puisqu'il se termine par le ch. 1 selon cette version, comme nous l'avons vu¹; mais il apparaît seulement comme un fragment erratique, aucun manuscrit syriaque ne le donnant en tête du traité entier, comme le font certains manuscrits grecs².

Dans l'ensemble, cette version S_2 est de qualité inférieure à S_1 ; le traducteur prend plus de libertés avec le texte: il lui arrive de l'abrégé, plus souvent il le glose, parfois assez longuement³; un procédé qui lui est familier est de formuler au style direct, pour rendre l'expression à la fois plus claire et plus concrète, les suggestions des « pensées » qui assaillent le moine; ainsi dans le ch. 7, l'expression abstraite *ιατρῶν ἀπορίαν* (l. 4) devient: « il ne se trouvera pas de médecin qui connaisse tes douleurs »; de même, ch. 12, *τοῦς τῆς ἀσκήσεως πόνους* (l. 20-21) est traduit par « combien de temps pourrai-je supporter le fardeau des exercices du monastère? »; ch. 13, *λογισμούς ... ταῖς ἐλπίσιν ἐναντιουμένους* (l. 10-11) est rendu par: « des pensées d'affliction: voici que ce que j'imaginai ne peut se réaliser »; ch. 57, *ἐν ἀναιρέσει τῶν λοιπῶν δαιμόνων* (l. 7) devient: « voici que tu as vaincu les démons qui combattaient contre toi ». Le souci dominant du traducteur est visiblement de rendre le texte d'Évagre plus accessible et plus « utile à l'âme ».

On n'a aucun moyen d'identifier l'auteur de cette ver-

1. Ci-dessus, p. 322, 325, 329; et t. II, Appendice II.

2. Voir ci-dessus, p. 147 et 163-164.

3. Par exemple, la fin du ch. 54 (grec: « Prenons soin, alors, de la partie irascible, et, invoquant le Christ dans nos veilles, ayons recours aux remèdes susdits ») est ainsi traduite: « Alors, appliquons avec soin à notre partie irascible les remèdes, qui sont l'amour, la paix, la miséricorde, et, par des prières prolongées et des veilles continuelles, invoquons le Christ afin qu'il vienne à notre secours et qu'ils nous délivre. »

sion¹; on peut dire seulement qu'elle est antérieure à 534, date de l'*Add. 12175* qui contient la *Lettre à Anatolios*².

Version S_3 . — Il existe enfin une troisième version, différente des deux précédentes, que nous ne connaissons qu'incomplètement: les deux manuscrits qui l'ont conservée n'en contiennent que des extraits qui permettent de reconstituer seulement les quarante-trois premiers chapitres. Ces manuscrits sont:

Londres, B.M., Add. 14650, n° 949 de Wright³. C'est un recueil composite, formé de morceaux d'âges divers; les extraits d'Évagre (ff. 4-8) se trouvent dans la partie ancienne (ff. 1 à 8) du codex, qui, d'après l'écriture, est du VI^e ou VII^e siècle. Le premier texte (ff. 4^r - 6^v) est un extrait du *Traité à Euloge*, ch. 7, dont le début manque par suite de l'absence d'un ou de plusieurs feuillets. Après un court fragment⁴, vient ensuite, sous le titre « Au sujet du christianisme », le début du *Traité pratique* (ff. 6^v - 8^v), du ch. 1 au ch. 23, dont il ne donne que la première moitié (l. 1 à 5); il n'y a pas de prologue, les sous-titres sont omis. Suit un titre: « De Mar Évagre, sur la perfection », introduisant quelques lignes seulement de l'écrit « Sur les signes de l'hésychia »⁵, interrompu par suite de la disparition des feuillets suivants.

Londres, B.M., Add. 17166, n° 737 de Wright⁶. L'écriture est du VI^e siècle. Les extraits d'Évagre sont en tête du

1. Les caractéristiques de cette version rendent peu vraisemblable que l'auteur en soit le même que celui de la version S_2 des *Képhalaia gnostica*, soucieux, au contraire, de rendre littéralement le texte (cf. A. GUILLAUMONT, *Les Képhalaia gnostica*, p. 25-29).

2. Voir ci-dessus, p. 321.

3. *Op. cit.*, p. 1103-1107.

4. Intitulé « Doctrine de Mar Évagre »; c'est le début du texte intitulé ailleurs « Sur la perfection » et édité par J. MUYLDERMANS, *Le Muston*, 47 (1934), p. 99.

5. Édité par J. MUYLDERMANS, *Evagriana syriaca*, p. 120-122.

6. *Op. cit.*, p. 658-660.

manuscrit. Après la Vie et le *Traité à Euloge*, nous trouvons des extraits du *Traité pratique* en trois séries indépendantes. Sous le titre « Encore de Mar Évagre, Sur le moine »¹, on a d'abord les ch. 24 à 43, ce dernier chapitre étant interrompu au milieu d'une phrase (l. 5 du texte grec) par suite de la perte d'un ou de plusieurs feuillets après le f. 24 (ff. 22^r - 24^v). Puis (ff. 25^r - 27^r) un deuxième extrait, incomplet au début, comprend les ch. 7 (l. 6) à 14, soit la section sur les huit pensées, comme le précise l'*explicit* : « Fin des Huit pensées » ; dans cet extrait, les chapitres comportent une numérotation ; celle-ci va de 1 à 8, comme s'il s'agissait d'un traité distinct². Une troisième série suit (ff. 27^r - 28^v), sans titre, mais après une ligne de séparation ; elle comprend les ch. 15 à 21 ; le ch. 21 est suivi d'un court extrait du traité *Des huit esprits de malice* concernant l'acédie³, après lequel seulement vient le mot « Fin ». Comme dans l'*Add. 14650*, l'écrit suivant est le texte *Sur les signes de l'hésychia*, mis ici sous le titre de « Exhortation de Mar Évagre ».

Ce que l'on a conservé de cette version peut se résumer dans le tableau que voici :

<i>Add. 14650</i>	1	-----	23
<i>Add. 17166</i>	7	-----14 15	-----21 24

Le tableau montre que l'on a bien affaire ici à des extraits d'une version, et non pas à une traduction d'extraits⁴. Rien

1. Ce dernier mot est au singulier, et non au pluriel, comme Wright l'a mis, p. 659 (1 e). Sur l'intérêt de ce singulier, voir ci-dessous, p. 333 et n. 1.

2. Cette présentation se retrouve dans certains manuscrits grecs, voir ci-dessous, p. 396-397.

3. *PG* 79, 1157 D l. 3 - 1160 C l. 3.

4. Cette dernière hypothèse semble avoir été celle de Muyldermans, qui range le fragment donné par l'*Add. 14650* parmi les *excerpta* (*op. cit.*, p. 100) ; les fragments donnés par l'*Add. 17166* sont signalés (*ibid.*, p. 28, 3^o) avec la simple remarque : « le texte syriaque est différent de la traduction commune ».

de ce qui est conservé ne permet de savoir si, dans cette version, le traité était pourvu ou non d'un prologue et d'un épilogue, s'il était suivi ou non du *Gnostique*. Des deux titres attestés, « Sur le moine » et « Au sujet du christianisme », le dernier est visiblement tiré du texte qui suit (ch. 1) ; le premier a plus de chances d'être celui que portait le livre dans cette version¹. Aucun sous-titre n'est conservé.

D'après l'âge des manuscrits — vi^e siècle —, il s'agit là d'une version ancienne, comme le sont S_1 et S_2 . Mais l'étude comparée de ces trois versions a révélé que S_3 dépend des deux autres et leur est donc postérieure. La dépendance de S_3 par rapport à S_2 est évidente : bien des termes et des locutions de cette version sont littéralement repris ; on y retrouve notamment les gloses et les transpositions au style direct, procédé caractéristique, comme nous l'avons vu, de la version S_2 ². L'auteur de S_3 connaissait aussi la version S_1 ; il lui fait quelques rares emprunts dans les trente-neuf premiers chapitres, et à partir du ch. 40 il la reproduit purement et simplement, avec de légères variantes.

Cependant S_3 ne résulte pas seulement de la contamination des deux versions précédentes ; c'est une véritable version, dont l'auteur avait sous les yeux le texte grec : il est seul à lui être fidèle en plusieurs cas ; ainsi il est seul, sur les trois traducteurs, à traduire correctement $\delta\pi\epsilon\rho \dots \acute{\alpha}\gamma\omega\nu\acute{\iota}\zeta\sigma\theta\alpha\iota$ en 24, 1, $\acute{\alpha}\tau\epsilon\chi\nu\omicron\nu$ en 28, 7, et toute la deuxième partie du ch. 36 ; certains contresens qu'il est seul à faire sont aussi l'indice d'un travail exécuté sur le texte grec

1. Le témoignage de la version S_3 s'ajoute à plusieurs autres qui, en grec, connaissent le *Traité pratique* sous le titre *Μοναχός* (voir ci-dessous, p. 399 s.).

2. Ci-dessus, p. 330. Voici deux exemples de gloses de S_3 retenues par S_3 ; à la fin du ch. 18 on lit dans les deux versions : « ... mais aussi il (l'amour) est prêt à donner sa vie temporelle pour son prochain, afin d'accomplir le commandement » ; à la fin du ch. 31, les deux ajoutent : « ... afin de le cambrioler par là et de s'insinuer en lui par le moyen de l'orgueil ».

(sur *παροργίσις* en 25, 2, et sur *ἀνάπτεισθαι πρὸς λογισμούς* en 39, 2).

Rien ne permet d'identifier le traducteur ; sa personnalité se manifeste dans des gloses qui lui sont propres et qui tendent à élucider certaines expressions du texte : ainsi, au ch. 12 (l. 8), à « la neuvième heure » il substitue, pour être plus clair, « l'heure du repas ».

La version arménienne

L'œuvre d'Évagre a été traduite anciennement en arménien, et cette traduction a été éditée en 1907, à Venise, par le mekhitariste B. V. Sarghisian¹. Selon cet éditeur, elle aurait été établie au v^e siècle, l'« âge d'or » de la littérature arménienne et l'époque des meilleures traductions d'auteurs grecs et syriaques ; il appuie cette affirmation sur un certain nombre de rapprochements qu'il fait entre l'Évagre arménien et les grands auteurs arméniens du v^e siècle, qui auraient subi son influence². Ces rapprochements, à vrai dire, ne semblent pas absolument probants³ ; rien ne prouve, d'autre part, que tous les traités aient été traduits à la même époque : certains d'entre eux peuvent l'avoir été un ou deux siècles plus tard. L'âge des manuscrits, à cet égard, n'est d'aucun secours, car le plus ancien donnant, de façon complète, les œuvres d'Évagre fut écrit en 1280-1286⁴.

1. *Du saint Père Évagre le Pontique vie et œuvres traduites du grec en arménien au V^e siècle* (en arménien), Venise 1907.

2. *Introd.*, p. 162-173. Cette introduction est en arménien moderne ; nous utilisons une traduction qu'a bien voulu nous en faire M. l'Abbé Ch. Mercier.

3. Aucun des textes allégués n'appartient aux grandes œuvres d'Évagre, sûrement authentiques.

4. Voir SARGHISIAN, *ibid.*, p. 43. L'analyse qu'il donne des œuvres d'Évagre contenues dans ce manuscrit, un *djarentir* (recueil de traités) d'Etchmiadzin, est faite d'après le *cod. arm. 235* de Vienne, qui en est une copie récente.

Dans l'édition de Sarghisian, qui reproduit le texte du *codex 716* de Venise, le *Traité pratique* se trouve aux p. 22 à 54 ; il est précédé du *Gnostique*, p. 12 à 22, l'ensemble des deux traités étant pourvu d'un titre commun : « Gnostique et Pratique¹ ». Le *Traité pratique* débute par la *Lettre à Anatolios*, qui a pour titre « D'Évagre² » ; elle est complète et suivie, sans nouveau titre, du ch. 1 du traité (p. 26) ; à la fin des 100 chapitres figure l'épilogue ; sont conservés les sous-titres qui précèdent les ch. 15, 34³, 54, 57 et 63 ; les autres sont omis.

La traduction du *Traité pratique* a été faite directement sur le texte grec, et non pas sur une version syriaque comme l'ont été d'autres traités d'Évagre⁴. Le traducteur suit, dans l'ensemble, assez fidèlement le texte, s'appliquant même à reproduire l'ordre des mots, sauf en certains passages dont le sens l'a visiblement embarrassé.

La version arabe

Il existe aussi une version arabe du *Traité pratique* qui, elle, comme les versions syriaques, est inédite ; deux manuscrits la contenant sont signalés dans la *Littérature*

1. Dans le manuscrit d'Etchmiadzin (cf. note précédente), l'ordre est le même, mais la *Lettre à Anatolios* est en tête des deux traités.

2. Ou « D'Évagre à Anatolios au sujet du vêtement des moines », selon certains manuscrits (cf. *apparat* de Sarghisian).

3. Ce sous-titre est passé dans le texte, en tête du ch. 34. Dans l'édition (p. 36) ce chapitre est numéroté 35, par suite d'un décalage des numéros à partir du ch. 4, qui a été partagé en deux.

4. Notamment les *Képhalaia gnostica*, traduits sur la version syriaque S₁ (voir A. GUILLAUMONT, *op. cit.*, p. 202-204). Que le *Traité pratique* soit traduit sur le grec, un indice, entre autres, en est fourni par le ch. 64, où le mot *λαῖος* (l. 3) est traduit par « nation » (*azg*, SARGHISIAN, p. 45, 8), confusion évidente avec *λαός* ; autre exemple, cité par J. MUYLDERMANS (*Tradition manuscrite*, p. 31) : confusion de *δύλος* et *αὐλός*, en 34, 6.

de G. Graf¹ : le *Vaticanus arabicus* 93 et le *Parisinus arabicus* 157². Ils renferment tous deux les mêmes œuvres d'Évagre, disposées dans le même ordre. Le *Traité pratique* (ff. 48^r - 62^v du *Vaticanus*, et ff. 53^r - 71^v du *Parisinus*) est précédé du traité *De la prière* et suivi de l'*Antirrhétique*. Le *Gnostique* n'y figure pas. La *Lettre à Anatolios* a été placée à part, à la fin du corpus (f. 174^v dans le *Parisinus*) ; elle contient cependant, après une longue lacune (l. 29-56 du texte grec), les lignes finales qui annoncent le *Traité pratique* ainsi que le *Gnostique* et les *Képhalaia gnostica*. D'autre part, le *Traité pratique*, bien qu'il n'ait pas le prologue, s'achève par l'épilogue adressé à Anatolios. Les sous-titres précédant les ch. 15 et 54 sont les seuls conservés.

Cette version semble avoir été faite directement sur le texte grec, mais elle est, dans l'ensemble, assez médiocre. Les manuscrits, tous deux de provenance égyptienne, sont sans colophon, mais l'écriture permet de les dater du xiv^e siècle, le *Vaticanus* étant sans doute légèrement plus ancien. La traduction elle-même peut remonter au viii^e siècle, mais on n'a, sur ce point, aucune certitude ; le fait qu'elle comprenne l'*Antirrhétique*, livre qu'aucun manuscrit grec n'a conservé, plaide en faveur de cette date ancienne.

La version géorgienne

G. Garitte a signalé l'existence d'une version d'Évagre en géorgien dans le *codex géorgien 35* de la Bibliothèque

1. *Geschichte der Christlichen Arabischen Literatur*, vol. I (*Studi e Testi*, 118), Vatican 1944, p. 397-398.

2. Nous avons utilisé une analyse du *Parisinus* faite par M. G. Troupeau. M. R. Coquin a bien voulu examiner pour nous ce manuscrit et nous fournir les variantes qu'y présente le texte du *Traité pratique*. Quelques indications relatives au *Vaticanus* ont été fournies par M^{er} Sauget.

du Couvent Sainte-Catherine au Mont Sinaï, ff. 26^r - 39^{r1}. Ce manuscrit est du x^e siècle. Il contient, entre autres extraits d'œuvres d'Évagre (*Aux moines*, *A Euloge*, *Vices opposés aux vertus*, *Huit esprits de malice*), relatifs surtout aux mauvaises pensées, les seize premiers chapitres du *Traité pratique*, ff. 29^r - 32^r. Cet extrait est mis sous le titre : « Traité d'Évagre sur les huit pensées qui surviennent à l'homme » ; le prologue en est absent, et les chapitres se suivent sans numérotation ; les ch. 7 et 15 sont précédés d'un sous-titre : « Sur les huit pensées ». La traduction est très libre, le texte étant souvent adapté plutôt que traduit². Le ch. 14, en particulier, se termine par une paraphrase longuement développée des derniers mots. Sur quelques points cependant la version laisse transparaître le texte grec sous-jacent et apporte un témoignage qui n'est pas négligeable³.

1. *Catalogue des manuscrits géorgiens littéraires du Mont Sinaï* (GSCO 165, Subsidia 9), Louvain 1956, p. 100.

2. Appréciation de M. l'Abbé Ch. Mercier, qui a bien voulu examiner pour nous cette traduction à l'aide d'un microfilm fourni par la Library of Congress.

3. Voir ci-dessous, p. 456 et 458, n. 4.

CHAPITRE X

CLASSEMENT DES TÉMOINS

Une vue superficielle de ce que les manuscrits contiennent chacun du *Traité pratique*, centurie complète ou extraits plus ou moins importants, a permis, nous l'avons vu, d'en faire un premier classement. L'étude de l'ensemble des œuvres d'Évagre donné par ces mêmes manuscrits, entreprise en vue de découvrir des séquences constantes, s'est révélée décevante au point de vue du classement des témoins du *Traité pratique* ; il faudra la reprendre sur des bases plus larges, en ayant recours à d'autres manuscrits qui, s'ils ne contiennent pas le *Traité pratique*, ont conservé pourtant une partie importante de l'œuvre d'Évagre ; elle sera alors plus féconde, et à coup sûr utile pour établir l'authenticité de tel ou tel traité. L'examen des variantes du texte, au contraire, a permis d'ajouter beaucoup de précisions au premier classement, le bouleversant parfois, le confirmant souvent.

Les versions orientales, assez précises dans l'ensemble pour nous révéler, sur bien des points, les leçons de leur modèle grec, ont pu entrer dans le classement, jetant de précieuses lumières sur l'état du texte du ^ve au ^xe siècle. Les témoins de la tradition indirecte sont plus difficiles à classer, certains l'ont été cependant.

Comme le montre le *stemma* qui a pu être établi, la tradition se divise nettement en deux branches, dont nous désignons par α et ω les ancêtres respectifs. Ces deux

exemplaires reconstitués, qu'il faut situer au ^ve siècle, sont très proches l'un de l'autre et ont quelque chance de nous donner une idée exacte de l'archétype sorti des mains d'Évagre avant 399. Présentant l'un et l'autre le *Traité pratique* en cent chapitres, avec un prologue, un épilogue, et une petite note adressée au copiste¹, ils ne diffèrent que par les leçons suivantes² :

	α	ω
ch. 21, 1	ἡμῶν	ὁμῶν
— 31, 4	ἀρετῶν	ἀρετῆς
— 35, 2	ἀφορμᾶς	γένεσιν
— 38, 3		om. ἀπούσης δὲ κινήθησεται
— 40, 4-5	κινούμενοι καθ' ἡμῶν	κινούμενοι
— 44, 3-4	ἐπισελθόντες	ἐπιπεσόντες
— 46, 1	συναρπάζων τὸν νοῦν	συναρπάζων
— 46, 8-9	τοιαῦτα διενεόθημεν	τοιαῦτα πράξει διενεόθημεν
— 47, 4	ἀπορρίψαντες αὐτούς	ἀπορρίψαντες αὐτούς ἀφ' ἡμῶν
— 89, 2	ἐν τῷ λογιστικῷ μέρει	ἐν τῷ λογιστικῷ μέρει τῆς ψυχῆς... ἡμῶν

On voit que nous sommes en présence d'une tradition très une³ : ces divergences sont peu nombreuses et souvent ténues. En fait, comme on le verra plus loin⁴, nous adoptons toutes les leçons de α pour ces dix passages. Nous avons cru bon cependant de ne pas identifier α à l'archétype, pour éviter de présenter comme appartenant nécessairement

1. Voir le chapitre suivant, p. 386.

2. Autant, du moins, que nous pouvons l'établir à l'aide des versions. Si nous disposions de témoins grecs plus anciens, peut-être faudrait-il ajouter à la liste une bonne partie des variantes des manuscrits perdus, θ , ϵ , ξ , d'une part, et μ , d'autre part (voir plus loin, p. 343, 361 et 459, n. 4).

3. Rien ne permet de penser qu'il ait existé, comme le suggère R. DRAGUET, *op. cit.*, p. 300-301, une « forme longue » du *Traité pratique*. Le témoignage du *Valicanus gr. 2091*, qu'il apporte, limité au ch. 25, est absolument isolé. Voir ci-dessus, p. 317.

4. A propos de l'établissement du texte, voir p. 459-461.

à celui-ci certaines leçons, parmi ces dix, qui ne lui appartiennent que probablement¹.

Le plus ancien témoin de la branche α est la version syriaque S_2 . Nous avons vu que cette traduction n'est pas toujours très précise, et que les manuscrits qui l'ont conservée sont affectés de lacunes graves² : tel qu'il est, le témoignage de S_2 est cependant d'une grande importance, car il nous permet de remonter à un modèle grec qu'il faut placer avant 534, soit plusieurs siècles avant les autres témoins de α . Cet exemplaire, que nous appelons φ , devait présenter, outre les leçons dont la liste vient d'être donnée³, une faute qui réapparaît sporadiquement dans toute la traduction manuscrite : ἀφίσταται pour ἀφιπταται, en 13, 9, et, en 38, 3, une omission par homéotéleute. Peut-être donnait-il au traité le titre d'Ascéticon, gardé sous sa forme grecque par le traducteur ? Peut-être aussi avait-il séparé du *Traité pratique* l'avertissement donné au copiste, le présentant comme un fragment indépendant⁴ ? Sur ce point

1. Ainsi en 31, 4, nous sommes en mesure d'affirmer que ἀπετῶν est la leçon de α , mais seulement de proposer comme probable qu'elle était celle de l'archétype ; on peut hésiter de la même façon en 40, 4-5, et même en 35, 2 (voir ci-dessous, p. 461). Supprimer α obligerait à considérer les leçons de ω comme des fautes à rejeter ; le maintenir nous semble sauvegarder une présentation plus objective des faits. D'autre part, les témoins grecs descendant de α comportent des fautes dont on ne peut pas assurer qu'elles n'étaient pas déjà présentes dans α lui-même (voir p. 339, n. 2) : ainsi en 21, 2, en 23, 5 et en 28, 2 (voir ci-dessous, p. 460, n. 6) ; en 47, 5, une lacune dans les manuscrits de S_2 est regrettable : si un autre témoin, complet, de cette version était retrouvé, il nous permettrait de savoir si la leçon fautive τοιγαροῦν, présente en θ , l'était aussi en φ , ce qui confirmerait l'existence de α (voir ci-dessous, p. 460 et n. 1).

2. Voir ci-dessus, p. 327-328.

3. Notons que pour la variante en 47, 4, on ne peut rien dire, puisque ce chapitre est omis dans les manuscrits de S_2 , et qu'en 38, 3 le texte de φ rejoint celui de ω , ce qui n'a rien de très étonnant, vu la nature de la faute (saut du même au même).

4. Voir plus haut, p. 330.

comme sur d'autres, il est difficile de distinguer ce qui appartient à φ de ce qui doit être mis au compte du traducteur. Rien ne s'oppose à ce que la troisième version syriaque, S_3 , ait été faite aussi sur φ ; mais cette version, nous l'avons vu¹, fait des emprunts à la fois à S_2 et à S_1 et on ne peut prétendre identifier avec certitude le modèle grec qui était le sien, les passages, peu nombreux, où elle est originale n'offrant pas d'exemple probant.

Il est difficile de dater θ , autre copie supposée de α . Si nous admettons que la version arabe, qui en dépend, a été faite dès le VIII^e siècle, cela nous fournit un *terminus ad quem*. Le témoignage de S. Maxime qui, au VII^e siècle, a connu le *Traité pratique* par un manuscrit de la branche α , comme le révèle la paraphrase qu'il fait du ch. 35, avec reprise du mot ἀφορμάς, ne nous apporte rien sur ce point : il a pu connaître un état du texte antérieur à θ ; c'est ce que l'on peut dire également de Jean Climaque² ; nous manquons donc de *terminus a quo* pour dater θ . Cette copie se distingue pour nous par les faits suivants : suppression de l'avertissement adressé au copiste, corruption du texte en 47, 5, où τοιγαροῦν remplace τὸν γὰρ νοῦν et en 83, 2 avec λογισμούς pour λόγους³. Elle est à l'origine de la version arabe⁴, de la version géorgienne, probablement, et aussi de tous les manuscrits grecs du groupe α . La version arabe, en effet, non seulement présente la plupart des caractéristiques de α — dans la mesure où le passage traduit est assez précis pour laisser deviner le texte sous-jacent⁵ —, mais surtout elle semble bien traduire un texte

1. Plus haut, p. 333.

2. Voir plus haut, p. 309, et plus loin, p. 391.

3. Sur ces fautes, voir plus loin, p. 460 et n. 1.

4. Sur cette version, voir plus haut, p. 335, et plus loin, p. 391.

5. Exemples les plus nets : ἡμῶν en 21, 1 ; « vertus » au pluriel en 31, 4 ; pas d'omission en 38, 3 ; pas d'addition correspondant à πρᾶξι en 46, 8-9 (voir ci-dessus, p. 339) ; ajoutons qu'en 35, 2 la traduction rend plutôt ἀφορμάς que γένεσιν.

qui offrait les deux fautes susdites aux ch. 47 et 83¹; le rejet du prologue à la fin du corpus peut être le fait d'un copiste. Quant à la traduction géorgienne, ce sont des considérations de caractère historique et géographique² qui nous invitent à la rattacher à θ , plutôt que l'état du texte, difficile à saisir à travers une traduction très libre et très fragmentaire³.

Nous sommes sur un terrain plus ferme avec l'ensemble de manuscrits grecs⁴; nous appelons ϵ leur plus proche commun ancêtre et nous le plaçons à l'époque des translittérations⁵; c'est le premier témoin en écriture minuscule que nous rencontrons dans la descendance de θ . Le texte qu'il donne est caractéristique en deux endroits⁶: en 11, 5 il présente un doublet: $\acute{\epsilon}\sigma\omicron\pi\tau\rho\acute{\iota}\zeta\omicron\upsilon\sigma\alpha \acute{\epsilon}\pi\iota\sigma\epsilon\iota\upsilon\sigma\alpha$, et en 13, 12 une variante importante due à un accident paléographique: $\kappa\alpha\iota \alpha\acute{\iota}\delta\acute{\epsilon}\sigma\iota\mu\omicron\nu$ pour $\kappa\alpha\iota \delta\acute{\epsilon}\sigma\mu\omicron\nu$ ⁷. Nous verrons qu'en ces deux points il doit y avoir eu contamination

1. En 47, 5 le mot $\nu\omicron\upsilon\nu$ n'est pas rendu, et le traducteur donne à $\acute{\epsilon}\pi\iota\sigma\tau\alpha\kappa\alpha\iota$, pour complément, $\tau\acute{\alpha} \acute{\epsilon}\nu \tau\eta \kappa\alpha\rho\delta\acute{\iota}\alpha \kappa\rho\upsilon\pi\tau\acute{\omicron}\mu\epsilon\upsilon\alpha$, I. 7: « Et Dieu seul, qui nous a créés, sait ce qui est dans nos cœurs. » En 83, 2 nous trouvons: « les pensées de ce combat », avec un mot qui traduit habituellement $\lambda\omicron\gamma\iota\sigma\mu\omicron\iota$ et non $\lambda\acute{\omicron}\gamma\omicron\iota$.

2. Voir plus loin, p. 391.

3. Voir plus haut, p. 337. Les quelques indices dont nous disposons ne nous fournissent qu'un argument négatif: la version n'a été faite ni sur μ (en 11, 4 il n'y a pas l'addition d' $\acute{\alpha}\upsilon\tau\acute{\omicron}\nu$) ni sur τ (en 15, 6 il n'y a pas le saut du même au même, en 12, 23 il y a asyndète et non pas $\delta\acute{\epsilon}$); voir plus loin, p. 361-362; d'où présomption en faveur de α plutôt que de ω ; mais comme les dates respectives de μ et de τ sont incertaines (*ibid.*), l'argument n'est pas décisif.

4. A savoir ceux qui portent les sigles DEFdiac BX AWGHIrh QRSs. Voir notre *stemma*.

5. Rien n'indique, en effet, qu'il y ait eu plusieurs translittérations des manuscrits susdits. Sur les translittérations, voir A. DAIN, *Les manuscrits*, 2^e éd., Paris 1964, p. 126-133.

6. Il faut peut-être considérer la variante $\acute{\epsilon}\beta\omicron\tau\epsilon\nu$ en 11, 8 comme remontant aussi à ϵ : plusieurs manuscrits (F BX W), indépendamment, seraient revenus au singulier attendu $\acute{\epsilon}\beta\omicron\iota$.

7. Sur ces leçons, voir plus loin, p. 448-453.

entre ϵ et un représentant du groupe ω , υ ¹. La descendance de ϵ peut être divisée en deux groupes, d'importance inégale, dont nous appelons les modèles respectifs ξ et ρ ².

Du manuscrit ξ , qu'il faut selon toute vraisemblance placer au x^e siècle, dépend le groupe le plus important des deux, et par le nombre, et par la qualité des manuscrits qui le forment³; ξ est responsable d'un certain nombre de leçons qui leur sont communes:

- en 1, 2 $\sigma\upsilon\nu\epsilon\sigma\tau\acute{\omicron}\varsigma$ pour $\sigma\upsilon\nu\epsilon\sigma\tau\acute{\omicron}\varsigma$
- 12, 2 l'omission de l'article $\tau\acute{\omega}\nu$
- 12, 16 $\tau\rho\acute{\epsilon}\phi\omicron\upsilon\sigma\alpha\nu$ pour $\pi\rho\omicron\chi\omega\rho\omicron\upsilon\sigma\alpha\nu$
- 13, 3 l'omission de l'article $\tau\acute{\omega}\nu$
- 16, 2 $\acute{\epsilon}\pi'$ pour $\acute{\epsilon}\nu$
- 21, 2 $\acute{\epsilon}\kappa\phi\omicron\beta\eta\sigma\omega\sigma\iota$ pour $\acute{\epsilon}\kappa\delta\epsilon\iota\mu\alpha\tau\acute{\omicron}\sigma\omega\sigma\iota$
- 23, 5 $\beta\upsilon\pi\omicron\upsilon\nu\tau\alpha$ pour $\beta\upsilon\pi\acute{\omicron}\nu\tau\alpha$
- 23, 7 transposition de $\tau\eta\nu \acute{\epsilon}\upsilon\chi\eta\nu$
- 27, 2 l'omission de $\mu\epsilon\tau\acute{\alpha} \delta\alpha\kappa\rho\acute{\upsilon}\omega\nu$
- 28, 2 $\acute{\epsilon}\nu\delta\omicron\theta\epsilon\nu$ pour $\acute{\epsilon}\nu\delta\omicron\nu$

On voit que la parenté qui unit ces manuscrits est indéniable. Sur d'autres points, cependant, leurs divergences invitent à les diviser en deux familles issues respectivement des prototypes δ et β .

La famille δ est caractérisée par la présentation même du *Traité pratique* qui, sous le titre $\text{Εὐαγγελίου μοναχοῦ κεφάλαια πρακτικά}$, est donné sans prologue ni épilogue, amputé des dix derniers chapitres⁴. A cela s'ajoutent les particula-

1. Voir plus loin, p. 367 et 451-452.

2. C'est aussi sur un manuscrit descendant de θ , et probablement après l'époque des translittérations, qu'a travaillé le compilateur de la *Centurie* de Théodore d'Édesse (qui, en 83, 2 a lu $\lambda\omicron\gamma\iota\sigma\mu\omicron\varsigma$, pour $\lambda\acute{\omicron}\gamma\omicron\upsilon\varsigma$). Mais est-ce ϵ , ξ , ou même δ ou β ? L'impossibilité où nous sommes de dater et situer cette compilation interdit de préciser davantage. Voir plus haut, p. 313-314.

3. Soit DEFdiac BX AWGHIrh; sept d'entre eux, sur seize, sont actuellement athonites.

4. Sur cette présentation en 90 chapitres, voir plus loin, p. 381 s.

rités suivantes : l'omission de la première ligne du ch. 29¹ et d'autres omissions plus légères (en 16, 2 ; 46, 1 ; 59, 3 ; 62, 2) ; l'ordre des mots en 21, 5 et 58, 13 ; un certain nombre de variantes plus ou moins importantes² :

en 6, 2	μετὰ τοῦτον	pour μετ' αὐτόν
— 7, 8	διηγείσθαι	— ἐκδιηγείσθαι
— 21, 5	γάρ	— δέ
— 23, 4	τὴν ψυχὴν	— τῆ ψυχῆ
— 38, 3	πλειόνως	— πλειόνων
— 38, 7	ἐκάλεσεν	— ὠνόμασεν
— 44, 3	κάκεινην	— κάκεινη
— 47, 2	γινομένη	— γενομένη
— —	δι' ὧν	— δι' οὗ
— 48, 5	τοσοῦτο	— τοσοῦτον
— 54, 8	προσεπάγοντες	— ἐπάγοντες
— 63, 1	addition de τε	
— 64, 2	φαντάσματα	— φάσματα
— 64, 3	λείως	— λείος
— 70, 1	ἔλωσ	— ἔλος
— 70, 2	κολάσεων	— κολάσεως

Enfin deux véritables *lapsus* :

en 89, 1	φύσεως	pour ψυχῆς
— 89, 17	πολέμους	— πολεμίους

Trois manuscrits du Mont-Athos, déjà groupés dans notre premier classement, sont les principaux représentants de δ : les *Athous Protaton 26* (D), *Lavra Γ 93* (E) et, plus tardif, *Panteleimon 635* (F). Peut-on préciser davantage leurs rapports respectifs ? A se placer au seul point de vue du texte donné, rien ne s'oppose à ce que E (fin du xi^e s.) soit une copie de D (x^e-xi^e s.) ; les rares points sur lesquels ils divergent peuvent s'expliquer par des fautes de copie de E : en 12, 24 ὑπέχεται pour ἔπεται, en 43, 8 ἐβαλόμεθα (sic) pour -λάμεθα, l'omission du second τὴν en 51, 6, τοῖς pour ταῖς en 54, 1, ou par de petites corrections volon-

1. Voir plus loin, p. 388, n. 2.

2. Pour le choix d'ἔσοπτρίζουσα en 11, 5, voir plus loin, p. 452.

taires : συνυπάρχειν pour συνυπάρξαι en 18, 2, addition de δέ en 43, 3. Mais si l'on considère l'ensemble des œuvres que contiennent les deux manuscrits, on voit que D ne peut être la seule source où ait puisé E : s'ils contiennent l'un et l'autre l'*Histoire philothée* de Théodoret¹, E contient en outre l'*Histoire lausiaque*, une vie d'Évagre, et l'*Historia monachorum in Aegypto*². Il est vrai que D est acéphale, et qu'une suscription invite à imaginer qu'il contenait aussi l'*Histoire lausiaque*³. Mais ce n'est pas là sa seule lacune : si les deux manuscrits donnent les mêmes œuvres d'Évagre, dans le même ordre, et, sauf exception, avec les mêmes titres, E fournit un texte plus complet que D pour le traité adressé *Au moine Euloge* qui ne commence en D qu'au ch. 10⁴. Ce qui nous conduit à conclure que D et E proviennent indépendamment du prototype δ, qui contenait tous les textes retenus par E, et dont E donne une image plus fidèle que D.

Reste F, manuscrit tardif (xvii^e s.). Il peut avoir été copié sur E ; ou, si cela n'est pas, c'est sur un manuscrit plus proche de E que de D : F suit E, en effet, pour les quelques détails relevés ci-dessus par lesquels ce dernier se distingue de D ; et, fait plus significatif, F reproduit, au ch. 90, le texte fautif que présente E après correction d'une seconde main. S'il s'écarte de son modèle, c'est par ce souci de purisme que nous lui connaissons⁵ : nous le voyons corriger les quelques fautes de grammaire ou

1. Voir plus haut, p. 174 et 177. Les travaux préparatoires à l'édition critique de cet écrit concluent à la parenté de *Protaton 26* et *Lavra Γ 93* : voir A. LEROY-MOLINGHEN, *op. cit.*, p. 39, 43, et P. CANIVET et P. MALVAUX, *op. cit.*, p. 402, 411.

2. Voir plus haut, p. 177-178.

3. Voir plus haut, p. 168-169.

4. Sans qu'il y ait eu perte de folio, le traité commençant au milieu d'une page. Voir plus haut, p. 171 et 180. On remarquera aussi que le traité suivant, *Des vices opposés aux vertus*, n'est complet que dans E.

5. Voir plus haut, p. 183.

d'orthographe qu'il rencontre, qu'elles soient imputables à E seul ou à toute la tradition δ, rétablissant εῦροι pour εῦροιεν (11, 8), σκῶλον pour σκόλον (25, 3), ταῖς pour τοῖς (54, 1), ὑγείαν pour ὑγείαν (56, 3), ἀποδημήσει pour ἀποδημήση (61, 1), préférant τοσοῦτον à τοσοῦτο (48, 5), ἔλος à ἔλωσ (70, 1), corrigeant κινούει en κινούη (51, 5), ἀνείδολοι en ἀνείδωλοι (55, 1), ὀρισμένα en ὀρισμένα (55, 4). Volontaires peuvent être aussi les quelques vraies variantes qu'il est seul à présenter : καταπραῦνει pour καταπαύει (15, 3), ἀνίσχοντι pour ἀνατέλλοντι (36, 3), ἐκταράττουσιν pour διαρπάζουσιν (44, 4) comme aussi certaines transpositions de mots (en 23, 7 ; 43, 7 ; 46, 5 ; 48, 4). Rien de tout cela n'empêche de penser que le texte de F dépend de celui de E¹. Si l'on considère maintenant l'ensemble des œuvres mises sous le nom d'Évagre dans F², on arrive à la même conclusion : après le *Traité pratique*, mêmes œuvres que dans E et dans le même ordre³ ; cependant la copie s'arrête après le sixième traité donné par E. Or si l'on regarde le détail de la première partie du manuscrit, consacrée à Nil, on voit qu'elle contient presque tout ce qui dans E vient après ce sixième traité, dans un ordre légèrement différent et avec quelques textes supplémentaires⁴. On peut imaginer que notre copiste a pris d'abord comme modèle un manuscrit où une partie de l'œuvre d'Évagre était transmise sous le nom de Nil, et ensuite, pour sa seconde partie, la seule consacrée, pensait-il, à Évagre, notre manuscrit E ; mais, arrivé à la septième pièce, adressée *Au moine Euloge*, il s'aperçoit qu'il a déjà copié ce texte, ainsi que ceux qui le suivent, et il s'arrête là. Le *Panteleimon 635* (F) ne serait

1. Ajoutons, pour que le relevé des variantes de F soit complet : οὔτε pour οὐδέ en 46, 5, τοῦτο pour τοῦτω en 46, 6, πρὸς pour εἰς en 49, 4 et l'omission de δαίμονα en 51, 2-3.

2. ff. 68^v - 140. Nous avons vu (p. 184) que Lambros divise le manuscrit en deux parties : I chapitres de Nil, II chapitres d'Évagre.

3. Comparer les n^{os} 1 à 6, p. 184-186, aux n^{os} 1 à 6, p. 178-180.

4. En particulier le traité *Sur la prière*. Voir plus haut, p. 184, n. 1.

donc la copie de *Lavra Γ 93* (E) que pour sa seconde partie (ff. 68^v - 140)¹, fait intéressant surtout pour l'histoire du texte de l'œuvre évagrienne dans son ensemble.

Nous rattachons aussi à la famille δ quelques manuscrits qui ne contiennent que des fragments du *Traité pratique* ; deux sont du xiv^e siècle : l'*Athous Iviron 511* (i) et le *Vaticanus gr. 703* (a), deux du xv^e : *Bucarest. Acad. Rom. gr. 604* (d) et *Bodl. Barocci 13* (c). Les extraits donnés par le florilège d'Iviron (i) présentent en effet quelques variantes caractéristiques de DEF², et n'offrent pas, en revanche, celles des descendants de ζ ou de γ, encore moins de ω³ ; le petit nombre des variantes qui lui sont personnelles⁴ montre la qualité du texte fourni par ce florilège. Quant au *Vaticanus gr. 703* (a), il a visiblement puisé, pour le choix d'œuvres d'Évagre qu'il donne aux ff. 252^v - 263^v⁵, dans un manuscrit qui suivait le même ordre que D et E ; d'autre part, le texte qu'il fournit des sentences métriques *Aux moines*, utilisé par l'éditeur, est très proche de celui que donnent D et F⁶ ; en outre, la recension qu'il offre du

1. Il est assez tentant d'imaginer que le « vieux manuscrit de parchemin » dans lequel le lecteur du f. 1 de F dit avoir trouvé sous le nom d'Évagre tous les traités donnés par F n'est autre que *Lavra Γ 93*. Voir plus haut, p. 184 et n. 2.

2. En 43, 8 ἐκβαλόμεθα (sic) avec EF ; en 49, 4 πρὸς pour εἰς avec F ; en 54, 1 δεικνύουσιν pour δεικνύουσιν avec DEF, en 54, 8 προσεπάγοντες pour ἐπάγοντες avec DEF.

3. N'ayant pas σύμβολα pour -λον en 55, 5 avec β, ni καὶ τό pour τὸ καὶ en 69, 1 avec γ, n'omettant pas πέφυκεν en 42, 7 avec ψ. Voir plus loin, p. 350, 353 et 360.

4. Six, environ, pour huit chapitres assez longs. Voir plus haut, p. 286-290.

5. Voir plus haut p. 294-296 avec, en note, les numéros correspondants du *Protaton 26*.

6. Voir plus haut, p. 170 et 185. L'édition de Gressmann utilise ces trois manuscrits sous les sigles B (notre a), C (notre D) et D (notre F), *op. cit.*, p. 152 ; pour qui consulte l'apparat critique, B (a) apparaît aussi proche de C (D) que l'est D (F). E n'a pas été utilisé par Gressmann.

petit traité *Des vices opposés aux vertus* est celle que nous avons trouvée dans E¹. C'est tout cela, plus que le texte de l'extrait, trop court, du *Traité pratique* donné par a², qui nous invite à rattacher ce manuscrit à δ, et plus particulièrement à E³. Le codex 604 de Bucarest (d), au contraire, contient des chapitres riches en leçons caractéristiques⁴; nous y lisons non seulement εὔροειν en 11, 8 et αἰδέσιμον en 13, 12 qui le rattachent à ε, τρέφουσαν en 12, 16 et ἐκφοβήσωσι en 21, 2 qui révèlent sa dépendance de ζ⁵, mais aussi toutes les variantes propres à δ pour les chapitres en question :

- en 6, 2 μετὰ τοῦτον pour μετ' αὐτόν
- 7, 8 διηγείσθαι pour ἐκδιηγείσθαι
- 11, 5 le choix d'ἔσποπριζουσα dans le doublet hérité de ε
- 21, 5 γάρ pour δέ
- 21, 5 également, le déplacement de λειποτάκτην⁶.

En un point, nous trouvons d plus fidèle à δ que E⁷, ce qui nous invite à le rattacher directement à D ; s'il s'écarte par ailleurs de δ, c'est par accident : fautes de copie typiques⁸

1. Voir plus haut, p. 180 et n. 3.
2. Le ch. 12, l. 1 à 9. Voir plus haut, p. 296. Trois sur quatre des variantes qu'il présente lui sont personnelles.
3. Rappelons que le *Vaticanus 703* est originaire de Pantocrator. Voir p. 294.
4. Ch. 6-14 ; 20-22 ; 26. Voir plus haut, p. 213 s.
5. Ajouter l'omission de τῶν en 12, 2 et 13, 3. Voir plus haut, p. 342, 343. Moins probante est la leçon ἡμῶν en 21, 1, mais elle va dans le même sens (α, voir p. 339).
6. On peut ajouter la reprise partielle du titre : Εὐαγγερίου μοναχοῦ.
7. En 12, 24 οὐχ ἔπεται est devenu οὐχ ὑπέχεται en EF ; d garde ἔπεται avec la vulgate (nous présumons que D, lacunaire ici, avait aussi ἔπεται).
8. Infinitifs en -ειν au lieu d'une 3^e personne en -ει (7, 7 ; 12, 14 ; 14, 2) ou l'inverse (12, 7), confusion de lettres entraînant des fautes de cas (10, 4 οἶκον pour -ου ; 12, 21 πόνον pour -ους ; 13, 6 ἱερωσύνη pour -ην ; 14, 2 πρόξενον pour -ος) ou d'accord (13, 4 θηρωμένους pour -όμενος ; 22, 1 ἐφαψάμενος pour -ον).

ou omissions¹ ; les vraies variantes sont rares². Le *Bodleianus Barocc. 13* (c), qui ne contient que 3 chapitres du traité³, offre moins de pièces à conviction ; en tenant compte cependant des indices négatifs⁴, on peut le rattacher non seulement à ζ⁵, mais à la famille δ avec laquelle il omet toute la première phrase du ch. 29⁶ ; très fidèle à son modèle, il n'a pas de variante propre ; c'est aussi en δ que le copiste de c a pu trouver les pages des *Bases de la vie monastique*, et du traité *Des diverses mauvaises pensées* selon la recension longue⁷ qu'il place à la suite des extraits du *Traité pratique*. Rien ne permet de situer ces 4 manuscrits, i, a, d et c, les uns par rapport aux autres, car ils donnent tous des chapitres différents du traité⁸ ; mais c'est sans hésitation que nous les faisons dépendre de δ⁹. Il est plus difficile de classer le *Valllicellanus 67* ; il peut cependant, pour sa première partie, être rattaché à δ à cause de l'ordre suivi dans les citations d'Évagre qui occupent les ff. 363^r à 394^v¹⁰.

1. En 6, 1-2 (ἐν οἷς ... λογισμός) ; 6, 7 (πάθη) ; 7, 5 (καί) ; 7, 8 (ὡς) ; 10, 10 (καὶ ἡ ταλαίπωρος) ; 12, 5 (τήν).
2. Ἐφάνη pour ἐφίσταται en 8, 2 ; αὐτόν pour -τήν en 8, 4 ; συμβάλλεται pour συνεστάλη ταπεινωθεῖσα en 10, 10-11 ; ὅπως pour ἴνα en 12, 22 ; μισεῖ pour μειοῖ en 20, 2 ; ces leçons sont propres à d. Au contraire, avec πεντήκοντα ὥρων pour -τάρων en 12, 5, il y a rencontre entre d, C et v, et ἀφίσταται pour -ίπταται (13, 9) se trouve un peut partout (voir p. 455).
3. Ch. 15, 28 et 29 ; voir plus haut, p. 270-271.
4. Au ch. 15, il n'a pas les leçons de β (l. 2 et 5-6), de v (l. 2) ni de τ (l. 6) ; au ch. 28, il ne suit ni τ (l. 1) ni v (l. 2 et 6), ni v (l. 2 et 3), ni γ (l. 6) ; en 29, ni τ (l. 2), ni v (l. 2, 3, 5, 6, 7).
5. Ἐνδοθεν en 28, 2 est une leçon de ζ et de toute sa descendance.
6. Voir plus haut, p. 344 ; l'omission de φησί, l. 4, en est la suite logique.
7. Sur cette recension longue en D et en E, voir plus haut, p. 170, 179.
8. Seul le ch. 12 figure à la fois en a et en d, mais les variantes des deux manuscrits divergent tout à fait.
9. Et, nous l'avons vu, en rattachant plus particulièrement a à E, et d à D ; i a la même forme barbare que E en 43, 8, mais s'en écarte en 43, 3 (addition de δέ).
10. Voir plus haut, p. 298-300 ; et plus loin, p. 379.

La seconde famille issue de ξ, que nous rattachons à un exemplaire perdu β, comprend, dans l'état actuel de notre inventaire, 7 manuscrits¹. Plus fidèle à ξ que ne l'est δ, β présente le *Traité pratique* en 100 chapitres avec prologue et épilogue²; il s'écarte cependant de son modèle pour les leçons suivantes :

en 15, 2	φλεγόμενην	pour	ἐκφλογουμένην
— 15, 5-6	ἀκαιρα καὶ ἀμετρα	—	ἀμετρα καὶ ἀκαιρα
— 20, 1	addition de γάρ		
— 23, 1	ἐαυτόν	—	σεαυτόν
— 23, 4	κύρωσιν	—	πύρωσιν
— 27, 5	εἴη	—	εἶ
— 27, 7	omission de καί		
— 32, 5-6	κατεργαζόμεθα	—	κατεργαζώμεθα
— 55, 5	σύμβολα	—	σύμβολον
— 58, 15	ἀμύνεσθαι	—	ἀμύνασθαι
— 73, 4	addition de τῶ		
— 81, 3	addition de ὁ		
— 83, 2	προσέεικεν	—	ἔοικεν

Nous faisons dépendre de β deux copies probablement contemporaines l'une de l'autre (x^e-xi^e siècle ?) : ζ et γ.

La copie ζ a un caractère assez personnel : le texte est corrigé par endroits, et toujours d'une façon judicieuse ; d'où ces leçons qui lui sont propres : ὑπογράφουσα en 11, 5, ἐφέστηκε en 12, 9³; d'où aussi le retour à la bonne leçon λόγους en 83, 2, soit par contamination, soit par simple intelligence du texte, la variante λογισμούς, héritée de θ, n'ayant pas un sens satisfaisant⁴. Quelques variantes moins intéressantes sont encore à mettre à son actif : συμβαίνει pour ἐπισυμβαίνει (10, 3), une omission d'article (13, 3),

1. BX AW GHI. On peut y ajouter r et h qui ne donnent du texte qu'une paraphrase.

2. β, avec B A GHI, est même le principal et presque unique témoin grec du prologue.

3. Sur ces leçons, voir plus loin, p. 452 et 455.

4. Voir plus loin, p. 460, n. 1. Notons aussi la correction d'εὔροιεν en εὔροι (11, 8), voir plus haut, p. 342, n. 6.

μόνοι pour μόνον (36, 7), θεός pour κύριος (46, 5). Deux manuscrits dépendent de ζ : le *Parisinus gr. 1056* (B) et le *Hierosolymitanus Sabaiticus 157* (X), tous deux du xi^e siècle.

B n'a gardé du prologue que la partie qui traite du vêtement des moines, omettant la double conclusion¹; la copie des 100 chapitres, en revanche, est très fidèle²; elle fait toute la valeur de l'édition de Cotelier, qui la reproduit partiellement³. X, lui, ne donne qu'un choix de 47 chapitres⁴; le texte est celui de B, à l'exception de quelques détails pour lesquels il ne suit pas β⁵, d'un certain nombre de variantes sans grande portée qui, pour la plupart, ne se trouvent que chez lui⁶ et de quelques omissions⁷ et transpositions de mots⁸. Rien de tout cela n'empêcherait que X, plus tardif que B, ait été copié sur celui-ci. Mais si l'on considère l'ensemble des œuvres d'Évagre données par les deux manuscrits, les difficultés surgissent : les traités choisis ne sont pas les mêmes et, surtout, le *Traité pratique* fait partie dans X d'un ensemble attribué à Nil⁹ : il faut donc imaginer pour X une autre source, où il aurait puisé cet ensemble, en le faisant suivre, sans rectifier l'attribution, du *Traité pratique* emprunté à B, ou à ζ son modèle. Or, dans son édition des *Cent chapitres gnostiques* de Diadoque de Photicé, le R.P. des Places, qui utilise nos deux manus-

1. Voir plus haut, p. 138, et plus loin, p. 392, n. 5.

2. Une seule variante particulière à B, l'addition de πάλι en 22, 5.

3. Voir plus loin, p. 419 s.

4. Voir plus haut, p. 258.

5. En 20, 1; 32, 6 et 58, 15. Voir plus haut, p. 350. En 21, 1 s'il s'écarte de toute la tradition de α, c'est sous l'influence de la citation scripturaire; voir, sur des cas analogues, p. 454, n. 2.

6. Voir l'apparat critique en 12, 7; 16, 1; 21, 4; 26, 2; 33, 2; 46, 1 et 8; 48, 2; 54, 9.

7. En 7, 1 et 5; 12, 11 et 22; 15, 5; 16, 5; 32, 3; 55, 1. Addition en 5, 6.

8. En 5, 6; 10, 8; 16, 4; 21, 5; 37, 1.

9. Voir plus haut, p. 255 s.

crits, les fait dépendre l'un et l'autre d'un manuscrit du x^e siècle, le *Parisinus gr. 913*¹; et il se trouve que celui-ci contient, outre Diadoque, les mêmes traités évagriens que X, attribués aussi à Nil, et dans le même ordre, à l'exception de quelques-uns dont précisément le *Traité pratique*² : nous tenons là la source cherchée. Il reste à préciser les rapports respectifs des manuscrits. On pourrait voir en ζ l'ancêtre commun du *Parisinus gr. 913*, de B et de X³ : il aurait alors contenu, en plus de la recension de Diadoque qui leur est commune, une séquence évagrienne attribuée à Nil conservée par le *Parisinus gr. 913*, par X, et peut-être aussi — on peut l'admettre — par B dans sa partie perdue⁴, puis, après d'autres auteurs⁵, une autre séquence, cette fois sous le nom d'Évagre, héritée de β et copiée fidèlement par B, partiellement par X. On peut aussi admettre que B et X, tributaires de ζ pour le *Traité pratique*, l'ont été aussi du *Parisinus gr. 913*, l'un et l'autre pour Diadoque⁶, et X seul pour les traités niliens. Quoi qu'il en soit, la parenté est étroite entre les trois manuscrits, et il faut sans doute, surtout dans la seconde hypothèse, les situer dans un même centre de copie. Ce centre a de fortes chances d'être la Grande Laure; nous apprenons en effet, que, pour Diadoque, B dépend aussi du *Coislín 123*⁷ qui est originaire de Lavra⁸; autre indice : B est très proche, par l'écriture et par la

1. Voir *Diadoque de Pholice*, SC 5^{bis}, p. 73.

2. Voir H. OMONT, *Inventaire sommaire*, t. I, p. 173-174. L'absence de ce traité ne s'explique pas, semble-t-il, par une mutilation du manuscrit.

3. Il faut admettre, en ce cas, que ζ remonte au x^e siècle.

4. Sur les 21 quaternions manquant au début, voir plus haut, p. 136.

5. D'autres auteurs figurent dans les trois manuscrits : Marc l'Érmite, S. Éphrem. Une étude de ces textes, et, pour se limiter à Évagre, un examen plus attentif des traités attribués à Nil, permettront un jour des conclusions plus sûres.

6. Selon le rapport de filiation proposé par l'éditeur.

7. E. DES PLACES, *Diadoque*, p. 73, 69.

8. Voir R. DEVRESSE, *Le Fonds Coislín*, Paris 1945, p. 118.

façon de présenter le texte¹, d'un autre descendant de β, le *Coislín 109* (A), à tel point que l'on est tenté de les attribuer au même atelier, sinon au même copiste; or A vient aussi de Lavra².

C'est, très vraisemblablement, dans un manuscrit descendant aussi de ζ que le scholiaste de l'*Échelle* de Jean Climaque a choisi quelques chapitres du *Traité pratique*³; le texte cité présente en effet plusieurs leçons caractéristiques : en 28, 2 ἐνδοθεν hérité de ξ, en 55, 5 σύμβολα avec β, et surtout en 11, 5 ὑπογράφουσα qui est propre à ζ.

Avec A nous avons abordé l'étude des descendants de γ⁴. Dans le manuscrit γ, le *Traité pratique* était suivi de trois autres œuvres d'Évagre : *Des diverses mauvaises pensées*, *Au moine Euloge* et sentences métriques *Aux moines*; quant au texte, il était caractérisé par quelques omissions (en 5, 6; 28, 6; 72, 3), quelques modifications dans l'ordre des mots (en 12, 12; 69, 1; 86, 1; 98, 9) et quelques variantes, dont certaines sont de véritables fautes :

en 26, 2	δόμασιν	pour δόμασιν
— 26, 2-3	ἀπάντησιν	— ὑπάντησιν
— 30, 5	περιποιώμεθα	— πεποιώμεθα
— 39, 1	δυσσέβειαν	— δυσωδίαν
— 71, 3	l'addition de οἱ	
— 73, 1	σοφία	— φρονήσει
— 89, 10	οἰκοδομεῖν	— οἰκονομεῖν

1. Même *ductus* dans le tracé des lettres, même petit signe aux fins de chapitres (2 points suivis d'un trait), même façon de numéroter; pourtant la réglure n'est pas la même, et en B la présentation est plus aérée et plus soignée qu'en A; par ailleurs, B ne fait pas de fautes d'orthographe et utilise moins d'abréviations que A. Sur tout cela, voir plus haut, p. 130-131 et 136-137.

2. Voir plus haut, p. 131. Faut-il en conclure que X, manuscrit de Saint-Sabas, fut aussi copié à Lavra (voir p. 254)? Certains intermédiaires peuvent nous échapper. Il semble qu'on doive admettre de fréquents rapports entre l'Athos et Saint-Sabas (voir plus loin, p. 391-392).

3. Voir plus haut, p. 315-316. La source pourrait être B lui-même, mais non pas X, où le scholiaste n'aurait pu copier le ch. 24.

4. A W GHI.

Notons aussi qu'en 11, 5, γ conservait tel quel le doublet dont nous rendons responsable ε¹.

Sur les cinq manuscrits qui dépendent de γ, le *Coislin 109* (A) est le seul à dater du XI^e siècle, le seul aussi à donner le texte complet du *Traité pratique*². Cependant A n'est l'ancêtre d'aucun des autres ; aucun d'entre eux n'a conservé le titre qu'il donne au traité, ni les quelques leçons ou fautes qui le caractérisent, en particulier au ch. 48 (μοναχοῖς pour κοσμικοῖς et omission de τοῦ κατ' ἐνέργειαν)³.

Trois de ces manuscrits ont déjà été rapprochés plus haut pour leur contenu : les *Parisinus gr. 362* (G), *Athous Lavra E 151* (H) et *Vaticanus Reginensis gr. 23* (I). L'étude des variantes confirme ce groupement, et invite à leur supposer un modèle commun η, copie tardive de γ. La reconstitution de η est assez facile : manuscrit de papier du début du XIV^e siècle, il contenait des écrits « ascétiques » d'auteurs divers : Jean de Carpathos, Marc l'Ermite, Syméon le Nouveau Théologien, Nicéas Stéthathos ; d'Épictète, un *Manuel* christianisé, de Nil, un fragment sur la prière⁴ ; d'Évagre enfin, il avait choisi dans γ, ou dans tel de ses descendants que nous ne possédons plus, 63 chapitres du *Traité pratique* qu'il faisait suivre immédiatement de 9 chapitres du *Des diverses mauvaises pensées*, selon la recension longue ; la *Lettre à Anatolios* venait en tête⁵. Le texte présentait les leçons suivantes :

1. Voir plus haut, p. 342.

2. A est même celui de tous les manuscrits qui donne le texte le plus complet du traité, avec prologue intégral.

3. Pour les autres variantes, peu importantes, voir l'apparat critique en : *Prologue* l. 49 ; ch. 11, 8 ; 13, 3 et 23, 1 (où A abandonne β pour retrouver le texte de ξ) ; 41, 1 ; 81, 4. Le petit nombre des variantes montre la qualité du texte de A.

4. Écrits qui ont passé intégralement dans GHI : comparer les listes dressées plus haut, p. 190 s., 195 s. et 199. Peut-être η contenait-il aussi les traités d'Isaac de Ninive que n'ont retenus que HI, les *Centuries* de Thalassios que n'a gardées que G, etc.

5. Voir plus haut, p. 192-193, 196-197 et 200. Les sous-titres des

le titre : Εὐαγγρίου τοῦ ἐν Σικίτει

dans le prologue, l. 38 στόματι pour σόματι
l. 48 τοῦτο — τοῦτον
l. 50 ἔχγονον — ἔγγονον

aux ch. 1, 1 addition de Ἰησοῦ
23, 9 νεκρόν pour νεβρόν
36, 8 omission de οὐ
50, 1 πειρασθῆναι pour πειραθῆναι
50, 8 ἀρετήν — πρακτικῆν
51, 6 omission du second τῆν
52, 1 χωρίς pour χωρίσαι
64, 3 λείως — λείος
81, 1 ἔχγονον — ἔγγονον
82, 4 αὐτοῖς — αὐτῆς
89, 19 μελῶν — μερῶν

G et H, tous deux de la première moitié du XIV^e siècle, proviennent indépendamment l'un de l'autre de η. H, en effet, n'a pas été copié sur G, dont il ne reproduit pas les traits caractéristiques : variantes (l. 4, 8 et 42 du prologue, ch. 26, 2 ; 27, 5 et 34, 6), omissions (en 33, 5 et surtout 89, l. 4-5), erreurs de numérotation, fusion de deux chapitres en un (ch. 37 et 38). Inversement, G n'est pas non plus une copie de H, il n'en a pas les leçons propres, petites fautes (l. 4 du prologue ; ch. 26, 1 ; 28, 2 ; 36, 1 ; 37, 1 ; 73, 2), vraies variantes (26, 2 ; 36, 5 ; 70, 2 ; 71, 4 ; 89, 15, et surtout 64, 3 τελείως pour λείως), omissions (Prol. l. 55, et surtout 83, 1), addition au titre du mot πρόλογος. D'autre part, le contenu des deux manuscrits est partiellement identique, mais partiellement seulement : aucun des deux ne pourrait avoir copié dans l'autre tout ce qu'il contient. I, au contraire, nous l'avons vu¹, a exactement le même contenu que H ; l'examen des variantes révèle aussi que I est plus proche de H que de G, dont il ne peut dépendre,

sections choisies étaient conservés, sauf celui de la 3^e (avant le ch. 15). Sur ce choix de 63 chapitres du *Traité pratique*, voir plus loin, p. 398.

1. Plus haut, p. 199-200.

pour les mêmes raisons que H¹. Cependant I ne reproduit pas toutes les variantes propres à H, mais quelques-unes seulement (le titre, et 26, 2 ; 70, 2 ; 89, 15)² ; s'il en est une copie, il faut admettre que dans tous les autres cas il a corrigé H, ce qui est possible pour tout ce qui est visiblement fautive, plus difficile quand il s'agit d'omissions ou de véritables variantes (64, 3 ; 71, 4) : il faut alors supposer une contamination ; il est plus satisfaisant d'imaginer un intermédiaire de plus, un manuscrit ι , responsable des traits communs à H et à I ; emporté à Saint-Sabas, il aurait, en 1523, servi de modèle à I³.

Le cinquième manuscrit descendant de γ , le *Vaticanus Ottobonianus gr. 436* (W), daté de 1435, ne donne, nous l'avons vu⁴, que 19 chapitres du *Traité pratique*, dans un ensemble de 27 « chapitres ascétiques ». La parenté avec γ y apparaît à la fois dans le texte (en 5, 6 ; 12, 12 ; 28, 6), et dans le choix des quatre traités où a puisé le compilateur⁵. W ne peut avoir été copié ni sur A⁶, ni sur η , dont il n'a pas les leçons caractéristiques (1, 1 ; 51, 6) et qui, surtout, ne pouvait lui fournir de modèle pour une bonne partie des chapitres copiés⁷ ; il faut donc le rattacher à γ , soit directement, soit par l'intermédiaire de témoins disparus, qui pourraient être responsables des nombreuses variantes ou petites fautes qui altèrent la qualité du texte⁸. Pour les

1. Exposées ci-dessus.

2. Il faut ajouter, dans le titre et au début du prologue, la forme Σκήται pour Σκίται ; avant le ch. 1 les mots κεφάλαιον πρώτων en toutes lettres ; et noter qu'en 70, 2 une surcharge de la même main, en I, rend la leçon douteuse.

3. Voir plus haut, p. 198.

4. Voir plus haut, p. 280.

5. Voir ci-dessus, p. 353 ; et plus haut, p. 280-281.

6. Voir ci-dessus, p. 354.

7. Ch. 6, 7, 8, 11, 12, 47, 48, 54 et 59.

8. Voir l'apparat critique des ch. 1, 5 à 9, 11-12, 28, 41, 47-48, 51, 54, 59, 63 à 65, et 70. Pour le doublet conservé avec une légère variante en 11, 5 voir plus loin, p. 452.

autres citations d'Évagre rencontrées dans W, sentences ou extraits d'œuvres diverses, mises sous le nom de Nil et qui ne figureraient pas dans γ , il faut admettre qu'il a eu d'autres sources¹.

Faut-il rattacher à γ le *Parisinus gr. 2748* (r) ? Il est difficile de situer un manuscrit donnant une paraphrase aussi lâche du traité². S'il y a un faible indice en faveur de γ ³, il y a en tout cas de fortes probabilités pour β ⁴. La paraphrase remonte au moins au XIII^e siècle, puisque, comme nous l'avons vu⁵, nous en trouvons une partie dans le *Hierosolym. Sabaiticus 366* (h) qui est de cette époque. Notons encore que le texte donné, pour le ch. 6, par le *Syn-tagma ad Politicum* du Pseudo-Athanase, et sous le nom d'Éphrem, présente une grande parenté avec celui de W, partant de γ ⁶.

Les manuscrits issus de ρ , qui forment le deuxième groupe des descendants de ϵ , sont tous d'époque tardive ; il s'agit de quatre manuscrits déjà groupés plus haut⁷, dont trois sont du XIV^e siècle : le *Parisinus gr. 39* (Q), le *Parisinus gr. 1220* (S), l'*Athous Lavra* © 75 (R), et le dernier du XVII^e : le *Parisinus gr. 3099* (s). Le prototype ρ , que l'on peut

1. Nous apprenons par les éditeurs respectifs de Diadoque et de Syméon (voir p. 279, n. 3) que W est, pour ces auteurs, la copie de *Vatopedi 605* (DES PLACES, SC 5^{bis}, p. 80 ; DARROUZÈS, SC 51, p. 21). Notons que *Vatop. 605* est, pour Diadoque, apparenté aux *Parisinus gr. 913* et *Coistin 123* cités plus haut (p. 351-352) comme sources de BX ; et que le *Parisinus gr. 913* contient des textes d'Évagre sous le nom de Nil.

2. Voir plus haut, p. 285.

3. En 28, 6 (ch. 13 du Florilège) il donne τοὺς ἀγῶνας comme γ et non τοὺς τοιοῦτους ἀ. Remarquons que, s'il dépend de γ , ce n'est pas par η , qui donne un tout autre choix de chapitres.

4. En 15, 2 var. φλεγομένην avec β ; en 21, 4 il a φάσματα avec β et tout ϵ ; et, indices négatifs qui le classent encore avec β , ou du moins avec α , en 40, 5 il n'ajoute pas γένεσθαι, en 46, 1 il n'omet pas τὸν νοῦν.

5. Plus haut, p. 303.

6. Mêmes variantes, l. 1, 2, 4, 5, 6 et 8. Voir plus haut, p. 311.

7. Voir p. 201.

situer à la fin du XIII^e siècle ou au début du XIV^e, n'avait retenu de son lointain ancêtre ε — et cela, probablement, par l'intermédiaire de plusieurs manuscrits disparus —, que le prologue du *Traité pratique* suivi du ch. 1¹, quelques séries de sentences², et ensuite seulement la 2^e section du traité (ch. 6 à 14), qu'il intitulait Εὐαγγελίου περι τῶν ὀκτὼ λογισμῶν. Le texte présentait les caractéristiques suivantes : l'addition de petits mots (article, καί etc., en 6, 8 ; 11, 5 ; 11, 8 ; 12, 23), et ces quelques variantes : οὖν pour δέ en 10, 3, le choix d'ἐπισείουσα dans le doublet de 11, 5³, βαρύτερος pour -τατος en 12, 2 et ἀφίσταται pour ἀφίπταται en 13, 9⁴. Quelques indices invitent à rapprocher Q et S : l'addition de Πρὸς Ἀνατόλιον au titre, une variante commune en 12, 9, une parenté dans le choix des textes non évagriens : mêmes œuvres de Grégoire de Nazianze⁵, même traité du Pseudo-Nil⁶ ; un ancêtre commun, σ, expliquerait ces ressemblances, qui ne sont pas dues à un rapport de filiation. S, en effet, n'a pas été copié sur Q, qui est probablement le plus ancien des deux : il n'y aurait pas trouvé le prologue, qu'il est seul à avoir gardé⁷ ; d'autre part, il ne présente pas les traits caractéristiques de Q : omissions (6, 8 ; 10, 7 et 8 ; 14, 2), addition (10, 7), variantes (10, 3 et 4, 12, 9 ; 13, 3). Q n'est pas davantage la copie de S, dont il ne reproduit pas les omissions (en 7, 8 ; 10, 2 et 4 ; 11, 7 ; 12, 13 ; 13, 6 ; 14, 6) ou fautes (7, 4 ; 9, 4 ; 10, 6 et 8). Nous retrouvons au contraire celles-ci dans s, pour lequel la filiation n'est pas douteuse : la copie d'E. Bigot ne s'écarte de S

1. Sur cette façon d'isoler le prologue, voir plus loin, p. 389, n. 2.

2. Sur ces sentences, voir plus haut, p. 207-208.

3. Voir plus loin, p. 452.

4. Sur cette variante, voir plus loin, p. 455, n. 3.

5. Voir plus haut, p. 204 et 206.

6. Voir plus haut, p. 204 et 210.

7. Voir plus haut, p. 207. Aussi n'avons-nous pas attribué à ρ les omissions et variantes de S dans le prologue (voir notre appareil critique) : S en est peut-être responsable plutôt que ρ.

qu'en 9, 4, où le sens l'imposait, ou pour faire quelques nouvelles fautes, explicables par une difficulté de lecture¹, ou par le souci de corriger le texte². Quant à R, c'est une mauvaise copie, présentant beaucoup de lacunes³ et tournant parfois à la paraphrase⁴. Il faut la rattacher directement à ρ.

La deuxième branche de la tradition du *Traité pratique*, que nous faisons descendre de ω, α, comme la branche α, grâce aux versions orientales, des représentants anciens : cela nous permet d'y distinguer dès le V^e siècle deux rameaux. A l'origine de l'un, nous plaçons un exemplaire χ, sur lequel fut faite la version arménienne, peut-être dès le V^e siècle⁵. Si l'on met à part les quelques variantes propres à ω⁶, χ, autant qu'on en peut juger à travers la traduction arménienne, s'écarte peu du texte donné par α⁷. Son témoignage est précieux dans quelques cas où il vient confirmer celui de α, seul parmi tous les descendants de ω⁸.

Ceux-ci sont à rattacher à un autre exemplaire, ψ, copie du V^e siècle, qui est caractérisée par un fait important dans l'histoire du texte du *Traité pratique*⁹, la suppression du

1. En 12, 24 ἐρηξη (sic, avec en marge ἐρήμη) mauvaise lecture de εἰρηναϊκή abrégé en S ; en 13, 7 ὅς, mauvaise lecture de ὅς en S, à cause d'une tache sur la première moitié de l'ω. Sur ce manuscrit, voir p. 215.

2. En 12, 10 et 17 ; 14, 4 et 6.

3. Voir ch. 6, 1 à 5 ; 12, 15 à 21 ; 13, 1 à 8.

4. Voir ch. 9 en entier ; ch. 13, 8-9 ; variante importante en 13, 1.

5. Voir plus haut, p. 334.

6. Voir plus haut, p. 339 ; pour 35, 2, var. γένεσιν, voir J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 35.

7. Peut-être avait-il λαός pour λείος en 64, 3 (voir plus haut, p. 335 et n. 4) ? Et φθοράν pour πέρας en 87, 3 : « mais la science (sic), il y en a une qui trouve la destruction... » (SARGHISIAN, p. 49, l. 8-9), et non « le terme » (le même lapsus se retrouve en C). Dans ces deux cas, confusion et lapsus peuvent aussi être le fait du traducteur.

8. Voir plus loin, p. 451 et n. 3.

9. Voir plus loin, p. 394.

prologue : aucun des témoins de ce rameau ne contient, en effet, la *Lettre à Anatolios* ; mais l'épilogue et l'avertissement adressé au copiste y étaient conservés. Peut-être doit-on aussi faire remonter à ψ ces quelques caractéristiques textuelles, avec la prudence requise par le fait que l'un des témoins directs est une version :

au ch. 7, 7	ἐγκρατέσι	pour	ἐγκρατευομένοις
— 41, 2	σφοδρότερας	—	σφοδρότερον
— 42, 7	ἐργάζεται	—	ἐργάζεσθαι πέφυκεν
— 59, 5	l'addition de δαιμόνων		
— 76, 2	ἀγάπης και	ἐλέους	pour ἐλέους και ἀγάπης

C'est sur ψ — ou sur un manuscrit qui en dépendait¹ — que fut faite la première version syriaque (S_1), avant 523². Ajoutant à la suppression du prologue celle de l'épilogue, elle enchaînait, sous la même numérotation, *Traité pratique* et *Gnostique*.

C'est aussi de ψ qu'il faut faire dépendre π , manuscrit très proche de son modèle dans le temps et par son contenu, dont nous faisons l'ancêtre de tous les témoins grecs de la branche ω . C'est sur π que l'historien Socrate aurait copié, dans la première moitié du v^e siècle, les chapitres du *Traité pratique* qu'il cite dans son *Histoire ecclésiastique*³. On peut donc faire remonter à π les quelques leçons qu'ont en commun le texte de Socrate et les manuscrits de cette branche⁴, à savoir la transposition de $\nu\delta\nu$ en 94, 3 et la variante *περί* pour *παρά* en 98, 1 ; peut-être aussi l'addition de *πάθος* en 93, 6, et *πέραν* pour *μέρος* en 98, 2⁵. Mais nous

1. Intermédiaire dont nous ne pouvons donner de trait caractéristique, car les particularités que nous relevons dans S_1 , en dehors de la liste qui vient d'être donnée et des leçons de ω (plus haut, p. 339), peuvent être imputables au traducteur.

2. Voir plus haut, p. 326.

3. Voir plus haut, p. 304-305.

4. UTemvpCu PNJZLKMO.

5. Dans ces deux derniers cas, les manuscrits ne sont pas tous en accord avec Socrate et on pourrait aussi penser à une rencontre fortuite.

attribuerons, non plus à π , mais à un intermédiaire de plus, les leçons nombreuses qui, outre celles que nous venons de citer, caractérisent cet ensemble de manuscrits : rien n'autorise à les faire remonter à π .

Il est difficile de dater cette copie de π , que nous appelons μ ; ce qui est certain, c'est qu'elle est antérieure aux translittérations. Voici les nombreuses transpositions, additions, omissions, variantes qui lui sont imputables :

Transposition de $\xi\nu$	en 11, 8
—	βαδῖως en 13, 2
—	θυμόν en 24, 4
—	ἐλκοντες et de ἡμᾶς en 24, 5
—	τά en 42, 5
—	βαδῖως en 43, 10
—	ἀδιαλείπτως en 49, 2
—	τούτων en 50, 3
—	ἐν τοῖς ὕπνοις en 55, 1
—	τῆς προτέρας en 57, 8
—	ἔτεσιν en 94, 7

Omission de $\mu\eta$	en 91, 4
—	κειμένη en 98, 2

Addition de ἐστίν	en 6, 8
—	αὐτόν en 11, 4

Var. λαβόντες	pour λαμβάνοντες	en 10, 7
—	τῷ δευτέρῳ — τοῖς δευτέροις	en 10, 11
—	ἐπισείουσα — ἐσοπτρίζουσα	en 11, 5
—	κατορθωμάτων — κατορθουμένων	en 14, 3
—	ἡδονάς — ἐπιθυμίας	en 24, 5
—	ἀπάντησιν — ὑπάντησιν	en 26, 2
—	τότε — τὸ τηνικαῦτα	en 27, 1
—	πρακτικός — πρακτικώτατος	en 29, 1
—	συναρπάζοντες — ἀρπάζοντες	en 43, 5
—	ἐνώπιον — ἐναντίον	en 46, 7
—	φεύγομεν — φεύγωμεν	en 54, 10
—	αὐτῶν — αὐτόν	en 96, 2

La descendance de μ se divise en deux familles, à partir de deux manuscrits assez facilement reconstituables et bien distincts l'un de l'autre que nous appelons τ et σ . De τ nous

pouvons affirmer qu'il est encore antérieur à l'époque des translittérations¹. Il y a des raisons de penser qu'il groupe plusieurs œuvres d'Évagre, et dans cet ordre : 1. *Diverses mauvaises pensées* ; 2. *Au moine Euloge* ; 3. Sentences métriques *Aux moines* ; 4. *Traité pratique*². Mais il est caractérisé principalement, pour nous, par la façon dont il présente le *Traité pratique* : il lui donne en guise de prologue l'avertissement destiné au copiste, tout en gardant l'Épilogue, qui est adressé à Anatolios ; notons qu'il est le seul des descendants de μ à conserver ces deux pièces. Détail mineur, il transporte le sous-titre qui précède ordinairement le ch. 6 en tête du ch. 7. Quant au texte qu'il donne, il présente des particularités assez nombreuses, sinon importantes :

- addition de petits mots : ἐν (5, 2), καί (6, 4 et 5), δέ (12, 23), τό (91, 1) et de γένεσθαι en 40, 5 ;
- quelques omissions : de τό (9, 3), τῆς (5, 5), καί (23, 9), τῶν (31, 2), καθ' ἡμῶν (40, 5), τί (43, 8), ἡμῶν (47, 5) ;
- quelques transpositions : de αὐτῶν en 5, 6 ; de τοῦ μίσους en 12, 13 ;

— et les variantes suivantes :

en 5, 4	προτέρου	pour	πρώτου
— 21, 4	φαντάσματα	—	φάσματα (id. en 64, 2)
— 23, 10	διαρπάζων	—	διαρπάξει
— 28, 1	ἀπολιμπάνειν	—	καταλιμπάνειν
— 29, 2	δεῖν	—	δεῖ
— 41, 2	διατρῖφαι	—	διατρίβειν
— 45, 1	ἐαυτῶν	—	αὐτῶν
— 46, 4	ἐγκοπτέτω	—	ἐκκοπτέτω
— 55, 5	σύμβολα	—	σύμβολον
— 67, 2	ἀταράχως	—	ἀτάραχος
— 83, 2	προσέοικεν	—	ἔοικεν
— 85, 3	καθαρθείσης	—	καθαρθείση.

1. Voir ci-dessous, p. 363.

2. On les retrouve, en effet, dans ses descendants : en C, les nos 2, 3 et 4 (voir p. 145-146) ; en U et T les nos 1 et 4 (voir p. 155-157, 161-163).

Il faut noter que dans la plupart des cas, il ne s'agit pas de faute de copie, mais de légères retouches faites pour une raison que l'on peut chaque fois deviner : exigence grammaticale¹, désir de précision², petite modification de la syntaxe qui parfois en entraîne une autre³, souci de style⁴. C'est un texte soigné.

Il n'est pas toujours facile de déterminer la date à laquelle une famille s'est scindée en deux branches : en ce qui concerne la descendance de τ , on peut admettre que cette scission s'est faite au plus tard à l'époque des translittérations de l'onciale à la minuscule. L'un des descendants de τ , en effet, le *Parisinus gr. 1188* (C), présente des fautes qui ne peuvent s'expliquer que par des confusions de lettres onciales ou par de mauvaises coupures de mots ; ainsi la confusion courante des α et λ onciaux explique que ἐφοπλιζουσι soit devenu ἐφ' ὃ παίζουσι (5, 3) et que λεπτότατος soit devenu ἀέντότατος (sic, 13, 1) ; dans ce dernier cas, π a été pris pour ν ; nous retrouvons cela en 13, 6 : λοιπόν est devenu τίνων⁵ ; π a aussi été lu γ en 100, 2 ἀπαθῶς : ἀγαθῶς, et μ en 9, 3 μικρά : μικρά ; σ a été lu \omicron en Épilogue, 4 σταθερός : ὁ θάτερος. Pour ce dernier mot, il y a aussi mécoupure ; voici d'autres exemples de cet accident : ἄγιονι ἐρέα (sic) pour ἄγιον ἱερέα (13, 13), ἐν τῷ θλίβειν pour ἀντιθλίβειν (72, 1) et surtout περι ἔρωτας ἡδονῶν pour περιαιρῶ τὰς ἡδονάς (99, 1-2)⁶. Or ces fautes ne se retrou-

1. En 5, 4 ; 45, 1. Voir ci-dessous, p. 445.

2. Addition de γένεσθαι en 40, 5.

3. 29, 2 ; 23, 9-10.

4. La plupart des additions et transpositions s'expliquent ainsi.

5. Avec, en outre, la confusion de λ et de τ et un mauvais vocalisme, ce dont le manuscrit offre d'innombrables exemples (voir plus haut, p. 143) : λοιπον, λιπον, τινον, τινων.

6. Citons encore εἰ τις pour ἦτις en 11, 3 ; ὡς τις pour ὅστις en 98, 4 ; τότε pour τὸ δέ en 58, 9 ; et des préfixes accentués comme des prépositions : κατάστάσεις (23, 9), πρόστώτες (sic) en 36, 1. Beaucoup d'autres exemples seraient à recueillir, non seulement dans les autres œuvres d'Évagre, mais dans tout le manuscrit.

vent dans aucun des autres descendants de τ : force nous est d'admettre deux translittérations distinctes de ce dernier.

L'une d'elles aboutit à C. Ce manuscrit est un peu trop tardif¹ pour être lui-même considéré comme l'exemplaire de translittération ; d'où la nécessité d'imaginer un prototype κ , et de le dater du ix^e ou du x^e siècle. Comme C est le seul descendant de κ ², il va de soi qu'il est difficile de discerner ce qui revient à chacun dans les modifications apportées à l'héritage de τ . Le texte, indépendamment des confusions susdites, est entaché de très nombreuses fautes : omissions de mots importants³, variantes affectant le temps, le mode ou la personne des verbes⁴, le cas ou le nombre des substantifs⁵, confusions de mots⁶, lapsus⁷, contresens portant sur toute une phrase⁸. Le copiste de C est peut-être responsable de tout cela. Mais il y a d'autres variantes, qui semblent être le fruit de corrections volontaires : additions⁹, transpositions¹⁰, substitutions d'un mot à un autre¹¹,

1. Deuxième moitié du xi^e siècle. Voir plus haut, p. 143.

2. Le seul à donner le traité en entier : sur u, voir ci-dessous, p. 365.

3. En 4, 1-2 ; 6, 7 ; 15, 6 ; 24, 5 ; 28, 4 et 5 ; 30, 3 ; 31, 2 ; 32, 6 ; 36, 7 ; 38, 3 ; 40, 2 ; 51, 4 ; 58, 12 ; 80, 1 ; 86, 2 ; 89, 12 et 18 ; 94, 6 et 9 ; 97, 1 ; Épilogue, 2.

4. En 12, 17 et 22 ; 23, 8 ; 30, 5 ; 32, 6 ; 33, 1 ; 39, 3 ; 61, 1 et 2.

5. En 5, 2 ; 6, 6 ; 14, 5 et 7 ; 23, 1 et 4 ; 28, 2 ; 36, 8 ; 48, 5 ; 51, 5 ; 54, 3 ; 57, 1 et 4.

6. σύμβουλος pour σύμβολος en 47, 1 et 6 ; πρότερον pour πότερον en 47, 3 ; νενουθένται pour νενομοθένται en 49, 3 ; voir aussi 10, 1 ; 15, 2 ; 23, 8 ; 24, 5 et 6 ; 29, 5 ; 41, 5 ; 46, 8 ; 54, 5 ; 84, 4.

7. Mot précédemment copié repris à la place d'un autre, en 36, 7 ; 40, 9 ; 54, 3 ; 87, 3.

8. En 8, 5 ; 39, 3 ; 49, 4 ; 54, 8-9 ; 58, 5.

9. En 33, 1 ; 40, 2 et dans le titre du ch. 54 un adverbe est ajouté ; voir aussi 43, 3.

10. En 12, 20 ; 38, 1 et 4 ; 46, 9 ; 59, 1-2 ; 71, 2 ; 76, 4 ; 81, 4 ; 100, 1.

11. πνεύμα pour δαίμων en 13, 9, mais δαίμων pour λογισμός en 13, 1 et λογισμοῖς pour πειρασμοῖς en 59, 4 ; ὁρῶν pour βλέπων en 64, 3. Voir aussi ch. 6, 6 et 7 ; 12, 13 ; 41, 2-3 ; 43, 6 ; 54, 5 ; 94, 1 ; 97, 2 ; Épilogue, 7.

libertés prises avec le texte dans le choix des petits mots¹, et tout particulièrement des préverbes², retouches à la syntaxe³ ; il est difficile d'imputer ces modifications à un copiste qui, visiblement, ne comprend pas ce qu'il écrit : c'est κ que nous en rendrons responsable⁴. C'est aussi à κ que nous ferons remonter l'insertion de trois traités d'Évagre dans l'œuvre d'Éphrem⁵ ; quant à l'attribution de ces mêmes traités à Pierre l'Ermite, il est difficile de la dater, vu l'obscurité de l'origine de la faute⁶ ; l'expliquer par un Νεῖλου τοῦ Πέτρου nous conduirait à admettre plus d'un intermédiaire entre τ et C, et, pour l'un d'eux, l'influence d'un manuscrit donnant une partie de l'œuvre d'Évagre sous le nom de Nil, ce qui n'est pas impossible au x^e siècle⁷.

Il est possible de rattacher à la même translittération que C le témoin très partiel qu'est l'*Athous 3108 Koulloumous 39* (u)⁸ : ce manuscrit, en effet, qui ne donne que 8 chapitres du *Traité pratique*, ne présente aucun de ceux qui, en C, contiennent des accidents de translittération caractérisés⁹. Le caractère négatif de l'argument invite

1. Conjonctions : en 16, 4 ; 22, 2 ; 40, 7 et 8 ; 46, 6 ; 42, 1 ; 58, 3 ; 68, 2 ; 89, 17 ; 90, 2. Pronoms : 24, 1 ; 42, 2 ; 46, 1 ; 47, 7 ; 91, 9 ; 99, 6. Articles : 52, 3 ; 56, 3 ; 58, 2 ; 65, 1 ; 79, 2 ; 83, 2 ; 84, 1. Adverbes : 12, 8 ; 57, 9.

2. En 10, 6 (ἐπ- : ἀπ-) et 13 (συν- : δια-) ; 31, 3 (παρα- : περι-) ; 47, 2 (προ- : προσ-) ; 50, 4 ; 54, 12 ; 71, 4 et 5.

3. En 51, 1-5 ; 55, 1-5 ; 57, 1 ; 67, 2 ; 70, 1 ; 73, 3-4.

4. Notons qu'aucune variante ne force à supposer pour C un modèle en minuscule ; tout au plus pourrait-on citer νεκρόν pour νεβρόν en 23, 9, mais la faute peut aussi bien s'expliquer par l'onciale ; et ἐμβαλλόμεθα pour ἐβαλλόμεθα, en 43, 8 : mais nous venons de voir quelles libertés C prend avec les préverbes.

5. Voir plus haut, p. 145-148 et 152.

6. Voir plus haut, p. 151-152.

7. C'est le cas, nous l'avons vu (p. 352), du *Parisinus gr. 913*.

8. Voir ci-dessus, p. 260-261.

9. Le seul fait que l'on pourrait alléguer est la mécoupure dont l'accentuation garde la trace en 23, 9 : κατὰστάσεων comme en C (voir ci-dessus, p. 363, n. 6).

à proposer avec prudence cette parenté. Il y a cependant quelques raisons positives de placer u ainsi : il présente, pour les chapitres copiés, les leçons caractéristiques non seulement de ω et de μ , mais aussi celles de τ^1 , et avec C il a en commun quelques traits, dont nous donnons à κ la responsabilité : addition de *καί* en 16, 4 et de *τό* avant la citation scripturaire en 27, 4, indicatif à la place du subjonctif en 21, 2 et 3, corruption d'*ἐκφλογομένην* en 15, 2, de *σεαυτόν* en 23, 1 et d'*ἤστιν* en 24, 1². Le manuscrit u ne peut dépendre de C, dont il n'a pas toutes les variantes³. De son côté il présente quelques leçons propres⁴.

La seconde translittération de τ a donné naissance à un autre prototype, υ , dont les principaux représentants sont le *Chozobotissis 10* (U) et le *Casinensis 231* (T). Fidèle à τ pour la présentation du traité⁵, υ devait comporter, d'après ces deux témoins, un certain nombre de leçons propres :

en 8, 2	σφοδρότερας	pour σφοδρότερος
— 8, 2	ἀνθίσταται	— ἐφίσταται
— 8, 4	ἐρωμένου	— ὀρωμένου ⁶
— 10, 10	διεχέθη	— διεχύθη
— 12, 10-11	διότι	— καὶ ὅτι

1. $\delta\mu\omega\acute{\nu}$ en 21, 1, avec ω ; les quatre variantes de μ en 24, 4-5, et, avec μ encore, $\tau\acute{o}\tau\epsilon$ en 27, 1 et $\pi\rho\alpha\kappa\tau\iota\kappa\acute{o}\varsigma$ en 29, 1 ; avec τ : $\phi\alpha\nu\tau\acute{\alpha}\sigma\mu\alpha\tau\alpha$ en 21, 4, $\delta\iota\alpha\rho\acute{\alpha}\zeta\omega\nu$ en 23, 10, omission de *καί* en 23, 9, $\delta\epsilon\acute{\iota}\nu$ en 29, 2. En revanche, il ne présente pas les leçons de υ en 15, 6 ; 23, 4, 6 et 8 ; 24, 3 et 4.

2. Qui aboutit respectivement à *ἐκφλεγόμενην* en C et *φλεγόμενην* en u, à *ἐαυτῶ* en C et *ἐαυτόν* en u, à *τινισσοῦν* en C et *ἤστινος* en u. Notons aussi la disposition en deux colonnes adoptée par les deux manuscrits ; et, relativement au problème de l'attribution, remarquons qu'en u l'extrait est anonyme.

3. Il ne le suit pas en 21, 5 ; 23, 4, 8 et 9 ; 24, 1, 4, 5 et 6 ; 29, 5.

4. Omission du deuxième *τόν* en 21, 3 ; addition de *τι* après *ἄλλο* en 21, 5 ; $\delta\acute{o}\varsigma$ pour $\delta\acute{o}\varsigma$ en 23, 1 ; $\beta\upsilon\pi\omicron\upsilon\nu\tau\alpha$, et *κατά* pour *παρά* en 23, 5 ; transposition d'*εὐχὴν*, et *ἐνθα* pour *εὐθὺς* en 23, 7 ; ξ pour *καί* en 24, 1.

5. Voir plus haut, p. 362.

6. Variante qui pourrait être un accident de translittération.

en 12, 18	προσκυνητέον	pour	προσκυνητόν
— 12, 24	ἄπτεται	—	ἐπτεται
— 13, 12	αἰδέσιμον	—	δέσιμον
— 14, 6	αὐτῇ	—	ταύτῃ
— 17, 2	Γεδεῶνος	—	Γεδεῶν
— 23, 4	τὴν ψυχὴν	—	τῇ ψυχῇ
— 23, 6	φανταζόμενον	—	φανταζόμενος
— 23, 8	περιπίπτει	—	περιπίπτεις
— 24, 4	στρέψαι	—	τρέψαι
— 26, 2	δώροις	—	δόμασιν
— 28, 6	φυγεῖν	—	φεύγειν
— 36, 2	σωμάτων	—	σωματικῶν
— 36, 2	ἀποχωροῦσιν	—	ὑποχωροῦσιν
— 41, 2	σφοδρότερας	—	σφοδρότερον ¹
— 43, 6	βλασφημίας	—	βλασφημίαν
— 43, 10	προκόψοιμεν	—	προκόπτωμεν
— 43, 11	ποιήσοιμεν	—	ποιήσωμεν

ainsi que quelques omissions (en 7, 2 ; 10, 3 : *ἐπισυμβαίνει* et *τινες* ; 12, 23 ; 15, 6 ; 25, 3 ; 43, 9 ; 46, 4), additions (en 6, 3 ; 40, 6 ; 45, 2 ; 46, 1 ; 73, 4), et transpositions (en 5, 6 ; 12, 12 et 16 ; 14, 2 ; 24, 3 ; 28, 2 ; 40, 3).

Sur certains points la leçon donnée par υ révèle un emprunt fait à un témoin de la branche α : variante du manuscrit ϵ en 13, 12-13 (place d'*αἰδέσιμον*), lacune comblée en 38, 3, rejet de *ἀφ' ἡμῶν* en 47, 4, retour à *αὐτόν* pour *αὐτῶν* en 96, 2² ; nous avons vu plus haut³ que ϵ , précisément, présentait des traces de contamination ; il y a donc double raison d'admettre un contact entre les deux branches de la tradition, aux environs du x^e siècle, rencontre qui a toutes chances de s'être produite à l'Athos ; notons cependant que les deux manuscrits susdits qui nous permettent de reconstituer υ ne sont athonites — actuellement — ni l'un ni l'autre.

1. Ou plus exactement pour *σφοδρότερας* hérité de ψ (voir p. 360), faute qui révèle peut-être un intermédiaire supplémentaire en minuscule (voir aussi 24, 4).

2. Sur ces leçons, voir p. 339, 361 et 451, n. 2.

3. Voir plus haut, p. 342 et plus bas, p. 395 et 451-452.

C'est indépendamment l'un de l'autre que U et T proviennent de υ. T, en effet, plus récent que U¹, n'avait pas ce dernier pour modèle : U, nous l'avons vu², ne donne, de l'avertissement adressé au copiste, que la dernière phrase, alors que cette pièce est complète chez T. U, d'autre part, sur plusieurs points, a corrigé le texte reçu de υ à l'aide d'une copie de type α, abandonnant une leçon de ω en 89, 2, de ψ en 76, 2 et 59, 5, de π en 94, 3 et 98, 1, de μ en 55, 1 ; 57, 8 ; 91, 5 ; 94, 6 ; 98, 2, de τ en 40, 5 ; 64, 2 ; 67, 2 ; 85, 3 et 91, 1³. C'est aussi par une contamination, pensons-nous, qu'il faut expliquer la présence en U du prologue, la *Lettre à Anatolios*⁴ : on peut même préciser davantage, et admettre que U l'a copiée d'après le manuscrit B, ou un proche parent de B (qui pourrait être ζ), car il la donne exactement sous la même forme que lui, amputée des deux derniers paragraphes⁵. Or T n'a pas bénéficié de ces corrections, et il ignore la *Lettre à Anatolios*. Enfin U a quelques fautes qui lui sont tout à fait particulières⁶. T a, de son côté, d'assez nombreuses leçons propres⁷, dont certaines

1. Voir plus haut, p. 154 et 160.

2. P. 157-158.

3. Sur ces leçons, voir p. 339, 360, 361, 362.

4. Voir plus haut, p. 154.

5. Voir plus haut, p. 351 ; et plus loin, p. 389, n. 2. D'autres légers indices seraient en faveur d'emprunts faits à B ; var. *ὕψιστων* pour *ὕψιστων* en 56, 3 ; *ἀμύνησθαι* pour *ἀμύνασθαι* en 58, 15.

6. En 6, 6 ; 13, 9 ; 27, 5 ; 68, 2 ; 89, 18 ; 96, 2 ; et une omission en 4, 1-2.

7. Omissions (12, 10 ; 14, 6 ; 25, 3 ; 56, 3 ; 58, 5 ; 67, 2 ; 69, 1 ; 72, 3-5 ; 77, 1 ; 80, 3 ; 84, 2 ; 88, 1 ; 89, 16 et 18 ; 94, 9 ; 95, 3 ; 100, 5), additions (12, 9 ; 25, 3 ; 29, 1 ; 46, 5 ; 71, 3 ; 92, 2), modifications des cas, temps et modes (12, 13 ; 40, 4 ; 46, 6 ; 47, 4 ; 50, 3 et 7 ; 60, 1 ; 61, 1 ; 71, 2 ; 82, 2 et 4 ; 84, 1 ; 86, 3 ; 88, 2 ; 91, 8 ; 94, 5 ; Épilogue, 4), cela parfois par souci de purisme (voir ci-dessous, p. 445), variantes diverses (23, 9 ; 28, 7 ; 39, 2 ; 43, 4 et 11 ; 44, 3 ; 58, 6 ; 64, 2 ; 81, 1 ; 86, 2 ; 91, 7 ; 98, 9). Dans quelques cas, il y a rencontre entre ces leçons et celles de C : on peut se demander alors s'il ne s'agit pas d'une leçon de τ abandonnés par U ; ce sont des variantes sans grande por-

sont des fautes caractérisées¹ : son texte est moins bon que celui de U. Le fait qu'une variante importante de T² se retrouve dans l'extrait donné par le *Scorialensis* Y.III.4 (e) confirme la parenté de ce manuscrit avec U et T, et plus particulièrement avec T, que révélait déjà, nous l'avons vu, la teneur du traité *Des diverses mauvaises pensées* dans ces trois manuscrits³.

Nous rattachons aussi à υ, sur la foi de quelques variantes⁴, les trois manuscrits qui contiennent le *Florilegium mosquense*⁵, soit le *Mosquensis Bibl. Len. gr. 126* (m), le *Vindobonensis th. gr. 167* (v) et le *Patmiacus 548* (p), et cela par l'intermédiaire d'un manuscrit perdu ζ, datant au plus tard du XII^e siècle. ζ, responsable du choix de 9 chapitres du *Traité pratique* groupés sous le titre d'*Apophtegmes*⁶, est caractérisé aussi par quelques leçons propres⁷. Les trois manuscrits proviennent de ζ indépendamment les uns des autres : chacun a des leçons aberrantes⁸. Le plus ancien, m, est celui dont le texte est le moins altéré.

Le deuxième rameau de la descendance de μ, que nous

tée : en 23, 9 ; 57, 4 ; 58, 2, 3 et 6 ; 66, 1 ; 76, 5 ; 79, 2 ; 83, 2 ; 86, 2 ; Épilogue 6.

1. En 23, 7 ; 29, 6 ; 38, 2 ; 56, 5 ; 90, 2 ; 98, 8. Libertés importantes prises avec le texte en 30, 1 ; 96, 2 ; 98, 3 ; 99, 5.

2. Au ch. 54, 8 : *σαρκοφάγα* pour *σαρκοβόρα* ; dans le même chapitre, le seul que donne e (voir p. 302), deux autres variantes sont communes à T et à e (l. 2 et l. 10).

3. Voir p. 155 s., 162, 301. Nous laissons de côté le petit problème de l'emprunt au « très vieux livre apporté de l'Inde », qui pourrait avoir été fait par υ, cette question étant à reprendre avec l'édition du *Des div. m. p.* Rappelons que le *Romanus Angelicus gr. 52* est à rapprocher de T sur ce point (p. 162, n. 2). Rappelons aussi la parenté de cette recension avec la version syriaque (p. 155, n. 4).

4. En 93, 6 et 94, 3, accord avec π ; en 94, 6 avec μ ; en 15, 2 ils ne suivent pas β.

5. Voir plus haut, p. 273.

6. *Ibid.*

7. En 15, 3 ; 93, 5 ; 95, 1 ; 99, 1, 2, 4, 5 et 6 ; 100, 4 et 5.

8. Voir l'apparat critique des ch. 15, 20, 92 à 95, 97, 99-100.

rattachons à σ , est très différent du premier. Alors qu'il fallait placer τ avant l'époque des translittérations, nous voyons en σ un manuscrit de minuscule, et rien ne permet de le situer avec précision entre le x^e et le $xiii^e$ siècle ; cette incertitude est d'autant plus regrettable qu'il se distingue par un fait important, la substitution du nom de Nil à celui d'Évagre, en tête d'un ensemble de traités : *Au moine Euloge, Vices opposés aux vertus, Traité pratique, Gnostique, Diverses mauvaises pensées, Huit esprits de malice, De la prière*, et quelques sentences¹. Par ailleurs la descendance de σ n'a pas la même qualité que celle de τ : c'est un groupe de manuscrits tardifs², dont aucun ne donne le *Traité pratique* en entier ; aussi, les chapitres donnés par tous étant rares, ne peut-on citer qu'une ou deux leçons caractéristiques de σ :

- en 21, 5 l'omission de *ἄλλο*
 — 29, 7 l'omission de *ἀεὶ*
 — 59, 5 *διαδεχομένων* pour *διαδεξαμένων*³.

On doit noter aussi la suppression de l'avertissement au copiste comme de l'épilogue, et la présentation du *Traité pratique* et du *Gnostique* l'un à la suite de l'autre avec une numérotation commune. Parmi ces manuscrits, l'un est isolé, l'*Athous Karakallou* 74 (P), les autres forment une famille que nous rattachons à un ancêtre commun ν .

Le manuscrit P ne donne que d'assez courts extraits des traités contenus dans σ ⁴, les insérant au milieu d'œuvres authentiques de Nil. Du *Traité pratique*, il donne un choix de 28 chapitres qui lui est tout à fait particulier. D'autre

part le copiste fait preuve d'une grande désinvolture à l'égard du texte, d'où beaucoup de leçons aberrantes dont certaines rejoignent par hasard celles d'autres manuscrits¹, mais dont la plupart sont tout à fait isolées². Il n'y a pas à regretter que P soit sans postérité.

Appartiennent à la famille ν les manuscrits suivants : *Panocrator* 101 (N), *Valopedinus* 57 (J), *Sinaiticus gr.* 462 (Z), *Bodleianus Canonicianus gr.* 16 (L), *Vindobonensis th. gr.* 274 (K), *Bodl. Baroccianus* 81 (M), et *Lavra* μ 54 (O). Les six premiers ont déjà été rapprochés plus haut, au simple examen de leur contenu³ ; l'étude des variantes a confirmé ce rapprochement, et a permis de préciser leurs rapports ; elle a invité aussi à leur adjoindre *Lavra* μ 54. Le prototype ν dont ils dépendent peut être assez facilement reconstitué : abondant recueil d'écrits ascétiques, datant probablement de la fin du $xiii^e$ siècle, il ne donne du *Traité pratique* qu'un choix, fait de la section *Sur les huit pensées* (ch. 6-14), complète, et de 37 chapitres pris des n^{os} 15 à 100⁴ ; de nombreuses leçons propres caractérisent le texte donné :

- des omissions en 6, 6 ; 12, 10, 14 et 24 ; 13, 1 ; 17, 2 ; 18, 1 ; 19, 4 ; 29, 1 (toute la première ligne) ; 29, 6 et 7 ;
- des transpositions de mots en 9, 1 ; 11, 1 ; 12, 2, 6, 12 et 16 ; 14, 1 ; 21, 5 ; 28, 2 ; 29, 5 ;
- des additions en 6, 8 ; 7, 4 ; 11, 8 ; 12, 9 ; 17, 1 et 2 ; 25, 3 ; 28, 3 ; 29, 5 ;

1. Sur l'attribution à Nil d'œuvres d'Évagre, voir plus loin, p. 408-409.

2. P N J Z L K M O.

3. Peut-être aussi 54, 7 *καταναγκάζουσι* pour *-οντες*, leçon commune à PJ : en ce cas L serait revenu au texte primitif (Z, N et O ne donnent pas le ch. 54, et K et M dépendent de L).

4. Voir plus haut, p. 263-265.

1. En 21, 1 : α ; en 29, 2 et 41, 2 : τ ; en 15, 2 ; 47, 2, 4, 6 et 57, 9 : C ; en 54, 7-8 même omission que KM ; en 15, 6 même omission que τ et KMO (homéotéleute).

2. Voir l'apparat critique des ch. 15, 21 et 22, 24, 26 à 29, 33, 36, 41 à 45, 47, 50 à 52, 54, 57, 59, 61 à 63, 77, 80 et 83.

3. Voir p. 218 s.

4. Énumérés p. 223.

— et des variantes plus ou moins importantes :

en 6, 2	δεύτερος	pour και μετ' αὐτόν
— 7, 8	ὅτι	— ὡς
— 8, 2	σφοδρότερον	— -ος
— 9, 1	ὁ τῆς φιλαργυρίας	— ἡ φιλαργυρία (même tour en 10, 1 et 11, 1)
— 12, 5	πεντήκοντα ὥρων	— πεντηκοντάωρον ¹
— 12, 6	εἰς	— πρὸς
— 12, 7	δέ	— τε
— 12, 8	ἡμέρας	— ἐνάτης
— 12, 10	τὸν βίον τῶν ἀσκητῶν	— τὸν βίον αὐτόν
— 12, 14	περιάγει	— ἄγει
— 14, 6	αὐτῇ	— ταύτῃ
— 15, 2	φλεγόμενην	— ἐκφλογομένην
— 19, 2	ἐπιθυμίας	— ἡδονῆς
— 20, 2	πραότης	— πραύτης
— 21, 4	φαντάσματα	— φάσματα
— 28, 3	καθίσαι	— καθῆσθαι
— 28, 3	ὑπομεῖναι	— ὑπομένειν
— 29, 2	ἔχειν	— παρασκευάζεσθαι
— 29, 4	ζησόμενον	— συζησόμενον
— 30, 1	τὸ ἐκφυγεῖν	— διαφυγεῖν
— ibid.	δαίμονα	— λογισμόν ² .

Comme on le voit, le copiste de ν s'est octroyé beaucoup de libertés : mot mis à la place d'un autre parce qu'équivalent ou plus courant, changement de temps, verbe à préfixe au lieu d'un verbe simple ou inversement. La médiocrité du texte fourni est d'autant plus regrettable qu'il nous a transmis, et lui seul, des chapitres inédits du *Gnostique*³.

Parmi les descendants de ν , il faut mettre à part le manuscrit du Pantocrator, N, qui, bien qu'il ne soit pas le plus ancien (milieu du xiv^e siècle), semble être le plus proche

1. Cette faute pourrait remonter à l'époque des translittérations : la même s'est produite dans la translittération propre à κ (voir plus haut, p. 363), rencontre probablement fortuite.

2. La liste serait plus longue si nous pouvions aussi, pour les ch. 32 s., établir avec certitude les leçons venant de ν (voir ci-dessous, p. 373-375).

3. Voir plus haut, p. 223, 230, 234, 240 ; et plus loin, p. 395.

du prototype. Ainsi le choix de 37 chapitres du *Traité pratique*, qui commence par le n^o 15, y vient directement après la section sur les pensées, qui se termine au n^o 14, tandis que dans les autres manuscrits il y a une rupture, comme le montre le schéma suivant :

ν	Section sur les pensées (6-14) et choix de	37 ch. (15 s.)
N	— —	et, sans transition, —
Z	— —	puis : « Du même » —
LKM	— —	œuvre intercalée et « Du même » —
J	omission	« Du même » —

Une altération progressive du même genre apparaît en certains points du texte :

en 12, 13	N	a λελυπηκώς pour λυπήσας
	ZLKM	ont προελυπηκώς ¹
— 11, 12	N	a θυμὸς γὰρ λέγεται ζέσις και κίνησις κατὰ ... pour θυμοῦ γὰρ...
	ZLKM	ont θυμὸς γὰρ λέγεται [ζέσις και κίνησις, incompris, sont omis] κατὰ...
— 29, 1-4	N	omet la première phrase : « notre maître ... disait »
		garde un témoin de cette phrase : φησί
	JLKM	omettent et la première phrase et φησί ²

Et dans bien des cas N est le seul à rester fidèle à la vulgate³. Nous regrettons d'autant plus la lacune dont est affecté N⁴ : après le ch. 30, il n'est plus possible de distinguer les leçons de ν de celles de λ , ancêtre commun de

1. J et O ne donnent ni le ch. 12 ni le ch. 11.

2. Z et O n'ont pas ce ch. 29. Voir aussi le début du ch. 9 : N a ὁ τῆς φιλαργυρίας pour ἡ φιλαργυρία, ZLKM ont ὁ δὲ τῆς φιλαργυρίας ; ch. 10 et 11 également.

3. Voir ci-après, p. 374, la liste des variantes de λ pour les ch. 6 à 30.

4. Voir plus haut, p. 250. Nous le regrettons surtout pour les extraits du *Gnostique*.

JZLKMO. Cependant la valeur de N ne doit pas être exagérée : son texte est aberrant sur bien des points, où il fait cavalier seul¹. N est tout à fait à part, également, quant au contenu d'ensemble du manuscrit².

J Z L K M³, au contraire, ont un certain nombre de traits communs qui suggèrent l'existence de λ et permettent de le reconstituer. D'abord les titres : περι τῶν ὀκτώ λογισμῶν avant les ch. 6-14, et : τοῦ αὐτοῦ avant le ch. 15, titre qui a invité les copistes de J L K M à séparer le deuxième groupe d'extraits du premier⁴; et surtout de très nombreuses leçons propres : transpositions de mots⁵, additions⁶, omissions⁷ et variantes plus ou moins importantes :

en 10, 3	ὀρέξεων	pour	ἐπιθυμιῶν
— 11, 5	ἐπεισάγουσα	—	ἐπισείουσα ⁸
— 12, 6	εὐκολωτέραν	—	εὐκοπωτέραν
— 13, 2	τῷ κατορθοῦντι	—	τοῖς κατορθοῦσι
— 48, 2	πολεμοῦσι	—	παλαίουσι

1. En 10, 2-5 (longue omission) ; en 11, 6 (μνήμην pour μῆνιν) ; 12, 4 (om.), 5, 10 (ἐργόχειρον pour ἔργον), 19 (om.), 20 (ὑποβάλλει pour ὑπογράφει) et 21 ; 13, 4, 9 et 10 ; 14, 2 ; 15, 3 (om.), 5 (χρηστοῖς pour χρόνοις) et 6 ; 18, 3-4 ; 19, 3 ; 20, 2 ; 29, 3 ; 30, 2. La liste est à compléter par quelques petites variantes qui se trouvent rejoindre celles d'autres manuscrits : 6, 5 et 7 ; 7, 6 et 8 ; 9, 2-3 ; 10, 6 ; 12, 2, 8, 12 et 13 ; 13, 8 et 9 ; 19, 3.

2. Surtout hagiographique. Voir plus haut, p. 248-249.

3. Nous laissons O de côté pour le moment, car il ne contient que cinq chapitres. Voir p. 269.

4. Voir ci-dessus, p. 373.

5. En 10, 3 ; 32, 3 ; 41, 4 ; 54, 7 et 9-10 ; 59, 2 ; 64, 2 ; 75, 1 ; 81, 3 ; 89, 12 et 13-15 ; 91, 3 ; 93, 7 ; 94, 8 et 9 ; 96, 2-3 ; 98, 5 ; 99, 2 ; 100, 4.

6. Souvent minimales, en 7, 1 ; 8, 1 ; 9, 1 ; 10, 1 ; 11, 1 ; 13, 1 ; 14, 1 ; 18, 4 ; 46, 1 et 6 ; 49, 4 ; 55, 5 ; 87, 1 ; 89, 16-17 ; 91, 2 ; 92, 2 ; 94, 6 ; 96, 3 ; 98, 3 et 4 ; 100, 3.

7. En 10, 8-9 ; 11, 1-2 ; 12, 17 ; 13, 10 à 13 ; 14, 7 ; 18, 4 ; 29, 4 ; 34, 4 ; 46, 6 ; 49, 8 ; 62, 2 ; 68, 1 ; 75, 2 ; 81, 2 et 4-5 ; 89, 1, 4, 9-11 et 18 ; 91, 1-2, 3, 6 et 9 ; 92, 2 et 5 ; 93, 1 et 6 ; 94, 2 ; 96, 3 ; 98, 1, 3-4 et 7 à 10 ; 99, 1, 3, 4-5 et 6 ; 100, 3, 4 et 6.

8. Leçon héritée de μ, où elle a remplacé ἐσοπριζουσα (voir plus loin, p. 452).

en 48, 7	ἀτόπους	pour	ἀνόμους
— 55, 2	δείξεις	—	πήξεις
— 62, 2	ἴδη	---	βλέπη
— 92, 1	φιλοσόφων	—	σοφῶν
— 92, 2	ἤρετο	—	εἶπεν
— 94, 5	ἐγγυμνάζων	—	γυμνάζων
— 98, 4	ἔρωτηθεὶς ἀπεκρίνατο λέγων	pour	ἀπεφήνατο
— 99, 4	"Ἄλλος δέ τις ἔλεγεν	pour	"Ἐλεγε δέ τις τῶν γερόντων
— 100, 3	ἀγαπάτε οὐς	—	ἀγαπητέον ¹

C'est indépendamment les uns des autres que J, Z et L descendent de λ. J, probablement le plus ancien des trois², est sans postérité : aucun des autres n'a hérité des quelques variantes qu'il présente³, et il n'aurait pu leur fournir les ch. 6 à 14, qu'il a omis. Z est également sans descendance : s'il n'a pour ainsi dire pas de leçon qui le mette à part des autres, il ne donne qu'un texte incomplet⁴, et se singularise par le choix évagrien qu'il présente⁵. Quant à L, il offre un certain nombre de traits caractéristiques qui, abstraction faite des dates, interdiraient d'en faire le père de J et de Z ; en revanche nous les retrouvons tous, sans exception, en K et M⁶ : au ch. 12, l. 8-9, une omission importante enlève tout sens à la phrase, en 13, 1 δαίμων remplace λογισμός, en 89, 4-5 et surtout 5-6, le texte est modifié, puis paraphrasé ; bien d'autres faits, moins importants, mais

1. Il faut compléter la liste par les variantes mineures des passages suivants : 12, 8 et 13 ; 32, 1 et 6 ; 34, 3 et 4 ; 41, 2 ; 46, 5 et 8 ; 48, 5 et 7 ; 49, 4 et 5 ; 55, 3 ; 59, 1 et 5 ; 64, 2 et 3 ; 81, 1 ; 89, 5 et 14 ; 91, 7 ; 92, 2 ; 94, 1 ; 96, 1 et 3 ; 100, 4, 5 et 7.

2. Fin du XIII^e siècle ? Voir p. 219.

3. En 19, 4 ; 54, 11 ; 61, 2 ; 89, 3, 13 et 15 ; 92, 2 ; 93, 2 ; 94, 1 et 5. Certaines, peu importantes (variantes dans l'emploi des modes principalement), rejoignent celles d'autres familles de manuscrits : 41, 3 ; 54, 3, 6 et 7 ; 61, 1 ; 69, 1.

4. Voir plus haut, p. 246.

5. Ainsi il a les *Diverses mauvaises pensées* sous le nom d'Évagre, primitivement (voir p. 244), et selon la recension longue.

6. Sur L et K, manuscrits du début du XIV^e siècle, voir p. 226 s., 230 s. Sur M, qui est du XV^e, voir p. 235 s.

nombreux, pourraient être cités¹, où L, K et M forment groupe.

L'examen du texte invite donc à voir en K et M des descendants directs de L, les quelques divergences qu'ils présentent par rapport à lui étant aisément explicables : il s'agit d'omissions², de fautes de lecture³, de légères transpositions de mots⁴. L'étude des manuscrits pris dans leur ensemble entraîne la même conclusion : nous avons vu que L, *Canonicianus 16*, était en réalité un tome II, suite du *Canonic. 15*, le tout formant un abondant recueil ascétique⁵; or toutes les œuvres que nous trouvons dans K, *Vindob. th. gr. 274*, peuvent avoir été copiées dans l'un ou l'autre des deux tomes, l'*Anthologie* d'Élie l'Écdicos⁶ dans *Canonic. 16*, les *Cent chapitres gnostiques* de Diadoque de Photice dans *Canonic. 15*, etc.; pour l'œuvre d'Évagre, attribuée ici à Nil, la suite des textes et les titres sont rigoureusement semblables, comme l'a révélé l'analyse donnée plus haut⁷; et pour celle d'un autre auteur, Syméon le Nouveau Théologien, l'examen des variantes a amené l'éditeur à affirmer que le *Vindob. 274* est une « copie

1. Voir en 6, 1 et 7; 11, 8; 12, 7, 12, 18 et 23; 13, 9; 15, 5; 21, 6; 26, 2; 46, 3; 49, 4 et 6; 54, 4; 61, 1; 69, 1; 89, 18; 91, 1; 93, 2-4 (saut du même au même); 94, 1, 4 et 9; 100, 6. En 12, 8 le texte de L est surchargé : au-dessus de l'α d'ἀφέστηκε un ε de la même main; K et M ont ἀφέστηκε; Z ayant aussi ἀφέστηκε, faut-il penser à une surcharge du texte de λ, reproduite telle quelle par L?

2. En 12, 17; 14, 7; 15, 6 (saut du même au même); 18, 4; 30, 3; 54, 7-8 (par homéotéleute).

3. En 13, 10; 54, 1 et 5 (le processus de la faute est visible en K : ἀποτελεστικά est copié ἀπολεστικά, puis εσ est surmonté de ω; M a ἀπολαυστικά); 89, 2; 94, 5 et 8; 100, 7.

4. En 32, 3 (avec retour à l'ordre de la vulgate); 99, 2. Addition d'article en 26, 1. Les seules variantes qu'il soit difficile d'expliquer sont βουλῆς pour πληγῆς en 55, 4 et κατά pour περί en 98, 1; c'est peu de chose.

5. Voir plus haut, p. 226-227.

6. Voir p. 232 et 227.

7. Voir p. 232-234 et 228-230.

évidente » du *Canonic. 15*¹; nous pouvons faire nôtre sa conclusion.

Le *Baroccianus 81*, M, paraît, à première vue, assez différent : il contient des écrits d'auteurs qui ne figurent ni dans L ni dans K (Cassien, Grégoire le Sinaïte, Isidore de Péluse), et de Nil le traité *De monastica exercitacione* que ne donnent pas ces deux manuscrits; il a donc connu d'autres modèles. Quant au texte du *Traité pratique*, il est placé ici — fait insolite dans la descendance de o — sous le nom d'Évagre; en dépit des apparences, M ne s'écarte pas de K, pour autant : le copiste de K, à la suite de L, nous l'avons vu², mettait en doute, dans une note, l'attribution de l'œuvre à Nil, rappelant que, pour certains, elle était d'Évagre; en outre, une main postérieure à celle de K a répété, presque à chaque page, la mention Εὐαγρίου μοναχοῦ³ : le copiste de M s'est laissé convaincre et a supprimé le nom de Nil, non sans spécifier, en note, qu'il s'agissait d'un Évagre tout autre que l'hérétique⁴. L'apport de cette seconde main dans K explique aussi certaines variantes de M par rapport à LK : en 91, 4, μή rétabli dans la marge en K, par cette seconde main, est adopté, à juste titre par M; en 93, 2-4 une longue omission est comblée grâce à la note marginale du f. 158^r⁵. Si M s'écarte par ailleurs de K, c'est dans les limites du petit nombre d'accidents inévitables dans toute copie⁶; certaines fautes cependant, entraînées par d'autres, révèlent encore une dépendance⁷;

1. *Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques*, éd. J. Darrouzès, SC 51, Paris 1957, p. 22.

2. Voir, p. 234 et 229.

3. Voir p. 232-234.

4. Voir p. 239.

5. Voir p. 231, n. 5.

6. En 12, 7; 14, 2; 15, 5 (omission); en 25, 2 (forme barbare pour ἐκφεύξις); en 28, 2; 49, 3; 89, 14 (omission, suivie d'une addition destinée à rendre un sens à la phrase).

7. Ainsi en 18, 4 l'omission par K de χροή, indispensable dans la phrase remaniée par λ, entraîne M à ajouter δεῖ.

et, dans quelques cas, le copiste de M, que nous avons vu très attentif au sens du texte, a corrigé une erreur de LK ou de K¹. Nous pouvons donc conclure que M, tout en puisant à d'autres sources, a copié l'œuvre d'Évagre en K, mais en faisant un choix parmi les traités, en en modifiant l'attribution, et en profitant des corrections et notes d'un lecteur qu'il faut situer entre le milieu du xiv^e siècle et le début du xv^e².

Bien qu'il ne nous donne du *Traité pratique* que 5 chapitres, le codex O (*Lavra* μ 54) a pu trouver place dans notre classement : il se rattache, en effet, par toutes ses leçons, à la famille ν, plus précisément à LKM et même à M seul, dont il reproduit les variantes propres en plusieurs cas³. L'attribution à Évagre de ces chapitres est aussi un héritage de M ; mais le titre, différent, est un reflet de la spiritualité byzantine posthésychaste⁴. Signe de parenté encore, le traité *Des diverses mauvaises pensées* est donné par les deux manuscrits sous le titre « Chapitres sur le discernement des passions et des pensées » ; mais il faut chercher ailleurs la source de l'« hypotypose » qui précède en O⁵. Étant donné que M, quelle que soit son origine, ne pouvait se trouver à la Grande Laure au xviii^e siècle, puisque déjà en Angleterre au xvii^e, nous admettrons que O descend d'une copie de M, que nous appellerons λ.

1. Rétablissant une négation en 49, 5, le cas voulu par la syntaxe en 10, 8 ; 12, 23 ; 89, 21. Cependant il a laissé passer une forme barbare en 30, 5 *πεπιώμεθα* pour *πεποιώμεθα*, copiée servilement sur K.

2. M à son tour porte la trace de corrections qui pourraient être d'une main postérieure (6, 7 ; 13, 10).

3. Voir l'apparat critique des ch. 15, 29, 32, 91 (l. 1 à 6) et 94 ; et en particulier 15, 5 (omission avec M) et 91, 4 (restitution de μή avec M). Les leçons propres sont rares : 29, 5 ; 94, 4-5 et 9 ; dans ce dernier exemple, le mot *ὄλιγον* remplace *μικρόν*, indûment répété à la suite de KM.

4. « Chapitres neptiques », voir plus haut, p. 268-269.

5. C'est-à-dire les *Bases de la vie monastique*, traité que ne donne aucun manuscrit de la descendance de ο.

On voit qu'avec plus ou moins de certitude presque tous les témoins du texte ont été rattachés à telle ou telle branche de la tradition. Parmi ceux que nous avons laissés de côté, certains échappent à tout classement, soit qu'ils donnent un extrait trop court, comme le *Vaticanus gr. 1088*¹, comme Marc l'Ermite et l'Abba Philémon², soit qu'ils citent des chapitres dépourvus de toute variante caractéristique, comme Dorothee de Gaza³ ; pour d'autres une indication peut être donnée, mais il faut bien noter qu'elle repose sur des bases très fragiles : c'est ainsi que le texte fourni par les *Apophtegmes des Pères*⁴ et celui que donne la compilation du Pseudo-Nil⁵ pourraient être rattachés à μ (ω) plutôt qu'à la branche α. D'autres enfin semblent avoir puisé à plusieurs sources : le *Vallicellanus 67* (l), dans sa première partie (xiv^e siècle), donne une suite de textes d'Évagre qui rappellent l'ordre suivi par δ (α) ; mais la citation du ch. 30 du *Traité pratique* que nous trouvons dans sa seconde partie⁶ s'apparente à la recension des *Loci communes* que nous rattacherions plutôt à υ (ω) ; même recension du ch. 30 dans le *Barberinianus gr. 515* (b) qui, lui aussi,

1. Voir plus haut, p. 293.

2. Voir plus haut, p. 307 et 311.

3. Voir plus haut, p. 308. Pour des raisons de caractère géographique nous le rattacherons à la branche α, voir ci-dessous p. 391.

4. Voir plus haut, p. 305. Le manque d'édition critique interdit ici toute conclusion. Ainsi, pour le ch. 91 (cité PG 65, 176 A), l'omission de μή, l. 4 est une leçon de μ (ω) ; même omission dans la version de Pélage (voir la note de ROSWEYDE, PL 73, 987 A-B) ; mais d'où vient la variante signalée par MIGNÉ-COTELIER : *al. καὶ μὴ* : d'un autre manuscrit des apophtegmes, ou de l'édition du *Traité pratique* ? Un problème du même genre est posé par la citation du ch. 15.

5. Voir plus haut, p. 312. Le fait que *μετὰ δοκρῶν* n'est pas omis en 27, 2 interdit de la rattacher à ξ : faut-il la faire remonter à un état antérieur à ξ (ε, θ ?) ? La date de la compilation est incertaine, mais nous ne la croyons pas si ancienne ; aussi la ferons-nous plutôt dépendre de μ, ou même de υ (voir p. 366 s.).

6. xvi^e siècle. Voir p. 297-300 et 349.

contient par ailleurs une séquence évagrienne d'une autre origine¹ ; l'édition des *Loci communes* du Pseudo-Maxime² contient les ch. 26 et 30 : c'est le texte donné pour le ch. 26 qui nous invite à rattacher ce florilège à la branche ω ³.

1. Difficile à déterminer. Pour l'histoire du texte d'Évagre, il serait important d'arriver à situer ce manuscrit, car il est le seul manuscrit grec à fournir les sentences métriques *A une vierge*. Voir plus haut, p. 290-291.

2. Voir plus haut, p. 315.

3. $\tau\rho\iota\alpha\kappa\omicron\sigma\iota\omega\nu$ et $\acute{\alpha}\pi\acute{\alpha}\nu\tau\eta\sigma\iota\nu$ en 26, 2 ; mêmes conclusions pour le Pseudo-Antoine (voir p. 315).

CHAPITRE XI

TENEUR ET DATE DU TRAITÉ HISTOIRE DE SA TRANSMISSION. SON TITRE

L'inventaire des manuscrits a révélé de grandes disparités dans la composition du *Traité pratique* : on le trouve avec ou sans prologue, avec ou sans épilogue, en 100 chapitres ou en 90. Le classement des témoins qu'a rendu possible l'étude des variantes du texte et, notamment, la place qu'y occupent les versions orientales jettent heureusement quelque lumière sur cette question. En prenant pour guide le *stemma* établi, nous essaierons d'expliquer les avatars successifs du traité, et de retracer l'histoire de sa transmission, non seulement dans le temps, mais dans l'espace ; l'histoire des altérations progressives du corpus évagrien sera, par la même occasion, ébauchée¹. Le classement des témoins avait été fait avec le plus d'objectivité possible et la plus grande économie dans la reconstitution des manuscrits perdus : il va de soi que le présent survol laisse une place plus large à l'hypothèse.

Si nous ne disposions que de la tradition grecque, nous ne saurions que conclure sur ce que fut la forme originelle du *Traité pratique*. Une hypothèse assez séduisante nous serait fournie par les manuscrits du type δ ² ; ceux-ci ne

1. L'étude méthodique et complète de l'histoire du texte d'Évagre étant remise à plus tard.

2. Voir plus haut, p. 343 s.

donnent que les quatre-vingt-dix premiers chapitres du traité : or, nous savons qu'Évagre, l'inventeur, pense-t-on, de ce genre de la « centurie » qui a fleuri abondamment à l'époque byzantine¹, n'a donné que 90 chapitres à ses six centuries des *Képhalaia gnostica*, fait qui, pour être difficile à expliquer, n'en est pas moins bien établi²; d'autre part, le ch. 90 du *Traité pratique* a bien l'allure d'une conclusion : après les peines de la « pratique », c'est-à-dire la lutte contre les « pensées » et l'acquisition progressive de l'impassibilité — ce qui fait le sujet même du traité —, l'annonce des joies de la gnose, qui est l'objet des traités suivants; de plus, les ch. 91 à 100, suite d'apophtegmes, appartiennent à un autre genre littéraire, et sont apparemment une pièce rapportée; d'où la tentation de conclure que ces manuscrits, dont l'un, D, est le plus ancien des témoins grecs, ont conservé le traité sous sa forme primitive, et qu'ils se rattachent à une tradition plus ancienne que les autres. La présence du prologue et des dix derniers chapitres dans plusieurs traductions anciennes : version arménienne, S₂, fait déjà difficulté³; mais une autre objection, décisive cette fois, est tirée de la place qu'occupent les manuscrits δ dans notre *stemma* : le prototype δ est héritier, comme le prouvent plusieurs variantes importantes, des manuscrits θ, ε et ξ⁴, il n'est donc pas antérieur à l'addition du prologue et des ch. 91 à 100, que contenait déjà θ; il

1. Voir I. HAUSHERR, *Centuries*, DS 2, col. 416-418.

2. Voir A. GUILLAUMONT, *Les « Képhalaia gnostica » d'Évagre le Pontique et l'histoire de l'origénisme chez les Grecs et chez les Syriens*, Paris 1962, p. 18-22.

3. Voir plus haut, p. 335 et 327. Il faut noter aussi que l'historien Socrate, au v^e siècle, tire ses citations des derniers chapitres (voir p. 305) et que Dorothee de Gaza, au vi^e siècle, cite sous le nom d'Évagre les ch. 91 et 99, et connaît la *Lettre à Anatolios* (voir plus haut, p. 308).

4. Voir p. 341, 342, 343. Des fautes communes comme τοιγαροῦν, λογισμούς (avec θ), αἰδέσιμον (avec ε), des variantes comme τρέφουσαι et ἐκφοβήσωσι (avec ξ) révèlent des liens de parenté indéniables.

faut admettre qu'il a été obtenu par suppression de ces éléments.

Il y a cependant une part de vérité dans cette hypothèse : l'élément le plus évagrien du traité, ce sont bien ces quatre-vingt-dix premiers chapitres; mais il ne faut pas en conclure que le reste soit inauthentique¹. On sait qu'Évagre, déjà suspect d'origénisme de son temps, et entouré au désert des Cellules d'une certaine méfiance, était, pour sa part, plein d'admiration pour les vertus des Pères d'Égypte qui y vivaient et très désireux de rattacher son enseignement au leur². Or le prologue, l'épilogue et les dix derniers chapitres du *Traité pratique* témoignent de ce souci. Ainsi dans le prologue, Évagre décrit le vêtement des moines d'Égypte pour en expliquer le symbolisme selon ce qu'il a « appris des saints Pères à ce sujet³ », et, en une première conclusion⁴, il donne une sorte de raccourci de leur doctrine : « voici les paroles que les Pères répètent constamment... »⁵; même insistance dans la seconde conclusion⁶ qui, seule, liée assez gauchement à la première⁷, sert à proprement parler de préface au *Traité pratique*, ainsi qu'au *Gnostique* et aux *Képhalaia gnostica* : annonçant une doctrine « pratique » en 100 chapitres et une doctrine gnostique en « cinquante s'ajoutant à six cents chapitres⁸ », Évagre prétend encore n'enseigner que ce qu'il a appris des vieillards⁹. La série d'apophtegmes qui constitue les ch. 91 à 100 est introduite par cette phrase significative : « il faut interroger les voies des moines qui nous ont précédés »; il interrogera le grand

1. Sur le problème envisagé ici, voir ci-dessus, p. 119 s.

2. Voir les textes cités par A. GUILLAUMONT, *op. cit.*, p. 52-54.

3. Prologue, l. 6-7 de notre édition.

4. *Ibid.*, l. 45-51.

5. *Ibid.*, l. 46-47.

6. *Ibid.*, l. 52-61.

7. *Ibid.*, l. 52-54 : καὶ περὶ μὲν ... Περὶ δὲ... Il y a là la trace de deux rédactions successives.

8. *Ibid.*, l. 57 : 50 pour le *Gnostique*, 600 pour les *Képhalaia gnostica*.

9. *Ibid.*, l. 55-56.

Antoine, les Macaire¹ et d'autres, anonymes, tous « anciens qu'il faut honorer comme des anges, parce qu'ils nous oignent pour les combats² ». Enfin l'épilogue rappelle encore le rôle qu'ont eu auprès d'Évagre, après Grégoire de Nazianze qui le forma initialement, les Pères dont la doctrine le nourrit au désert³. On peut donc imaginer une rédaction du traité en deux temps : Évagre écrit d'abord ce qu'il a à dire sur la *πρακτική* en 90 chapitres, c'est le noyau primitif de l'œuvre, elle garde, pour un lecteur attentif, la trace de cette première rédaction⁴; puis, répondant à un certain Anatolios qui l'interrogeait sur l'habit monastique⁵, Évagre lui envoie par la même occasion ses traités sur la « vie pratique » et la « vie gnostique », transformant sa réponse en prologue, et ajoutant quelques compléments d'une orthodoxie rassurante.

Une autre hypothèse pouvait être suggérée par les manuscrits du groupe τ ⁶, qui introduisent le *Traité pratique* par un petit préambule fait de conseils relatifs à la copie : « Je prie les frères qui lisent ce livre et qui désirent le recopier de ne pas lier un chapitre à l'autre, ni de placer sur la même ligne la fin du chapitre qui a été écrit et le commencement de celui qui va l'être, mais de faire commencer chaque chapitre par son propre commencement, selon la division que nous avons marquée aussi par des numéros ; ainsi en effet, il sera possible de sauvegarder l'ordonnance par chapitres⁷, et, en même temps, ce qui est

1. Ch. 92, 93, 94.

2. Ch. 100, l. 5-7.

3. Épilogue, l. 8.

4. Ce sont probablement des raisons de critique interne qui ont amené le copiste responsable de δ à retrouver ce noyau primitif.

5. Sur l'identité de ce personnage, voir plus bas, p. 390, et t. II, p. 483.

6. UT et C. Voir plus haut, p. 147, 163-164 et 362.

7. Nous croyons devoir traduire ainsi l'expression δ κεφαλαϊώδης κωνών. Sur l'interprétation du traducteur syriaque : « la disposition des chapitres que nous avons placés en ordre », voir J. MUYLDERMANS, *Evagriana Syriaca*, p. 65.

dit sera clair. Nous commençons donc par le premier chapitre en partant de ce qu'est le christianisme, que nous avons proposé, dans notre définition, comme la doctrine de Jésus, notre sauveur, se composant de la pratique, de la physique et de la théologie » ; suit le premier chapitre, cette fois au style direct. Le *Casinensis 231* (T) intitule ce texte « Prologue » : doit-on le mettre sur le même plan que la *Lettre à Anatolios*, et imaginer deux éditions du *Traité pratique*, dotées chacune d'un prologue différent ? Ici encore le classement des témoins et l'apport des versions orientales ont éclairé la question. La présence de cet avertissement dans la version syriaque S_2 ¹ révèle l'ancienneté du texte, et autorise à l'attribuer à Évagre lui-même, avec d'autant plus de vraisemblance que celui-ci exerçait pour vivre le métier de copiste, excellent, au dire de Pallade, dans l'écriture du caractère « oxyrhynque² ». Un autre argument en faveur de son authenticité évagrienne peut être tiré du style : le fait, notamment, qu'on y rencontre des disjonctions, ou hyperbates, figure de style particulièrement fréquente sous la plume d'Évagre³. D'autre part, nous l'avons vu, les manuscrits de la famille τ dépendent de l'exemplaire ω , qui contenait la *Lettre à Anatolios*⁴, comme en témoigne l'épilogue, adressé au même, qu'ils ont gardé⁵. Plutôt qu'à une autre édition, c'est donc à une édition plus complète du traité que ces manuscrits nous font conclure, une édition dans laquelle Évagre lui-même place un avertissement au copiste dans son propre exemplaire d'envoi à Anatolios, peut-être sous forme de note marginale en face du premier chapitre.

1. Voir p. 330.

2. *The Lausiac History of Palladius*, éd. C. Butler, *Texts and Studies* VI, 2, p. 120, l. 11-12. Sur ce type d'écriture, voir R. DEVREESSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris 1954, p. 23.

3. Voir ci-dessous, p. 437 et n. 2 ; et aussi p. 429-430.

4. Voir p. 339.

5. Voir p. 360 et 362.

Nous sommes ainsi conduits à admettre comme sorti des mains d'Évagre, fruit d'une seconde rédaction, il est vrai, le *Traité pratique* dans sa teneur la plus complète : *Lettre à Anatolios* comme prologue, avertissement relatif à la copie, ensemble de 100 chapitres, épilogue adressé encore à Anatolios ; le *Gnostique* et les six centuries des *Képhalaia gnostica* devaient compléter l'envoi. Il n'est pas impossible d'admettre également que les sous-titres que nous donnent les manuscrits grecs figuraient déjà dans l'exemplaire d'auteur : les versions anciennes les connaissent¹. Ils mettent de la clarté dans la composition du livre, le divisant en dix sections :

- d'abord une courte introduction (ch. 1 à 5)
(ce qu'est la *πρακτική* ; elle concerne les anachorètes) ;
- 2^e section : *Sur les huit pensées*, Περὶ τῶν ὀκτώ λογισμῶν (6-14)
(définition et description des huit « mauvaises pensées ») ;
- 3^e section : *Contre les huit pensées*, Πρὸς τοὺς ὀκτώ λογισμούς (15-33)
(remèdes à appliquer aux huit pensées, reprises dans le même ordre) ;
- 4^e section : *Sur les passions*, Περὶ παθῶν (34-39)
(source, et mécanisme de déclenchement des passions) ;
- 5^e section : *Instructions*, Ὑποθήκαι (40-53)
(chapitres consacrés aux démons) ;
- 6^e section : *Sur ce qui arrive pendant le sommeil*, Περὶ τῶν ἐν τοῖς ὕπνοις συμβαινόντων (54-56)
(ce que révèlent les rêves sur la santé de l'âme) ;

1. Aucune d'entre elles ne donne tous les sous-titres, mais leurs lacunes ne coïncident pas, voir plus haut, p. 320-321, 335, 336.

- 7^e section : *Sur l'état qui est proche de l'impassibilité*, Περὶ καταστάσεως ἐγγιζούσης τῇ ἀπαθείᾳ (57-62)
(état qui précède l'impassibilité, formes inférieures de celle-ci) ;
- 8^e section : *Sur les signes de l'impassibilité*, Περὶ τῶν τῆς ἀπαθείας συμβόλων (63-70)
(formes supérieures de l'impassibilité, insensibilité de l'intellect) ;
- 9^e section : *Considérations pratiques*, Θεωρήματα πρακτικά (71-90)
(vérités dont la connaissance est utile à l'impassible) ;
- 10^e section : *Dits des saints moines*, Ῥήσεις μοναχῶν ἁγίων (91-100)
(recueil d'apophtegmes)¹.

* * *

Si l'on veut dater le *Traité pratique*, il faut distinguer entre les deux rédactions. La rédaction définitive se situe, de toute évidence, pendant le séjour d'Évagre en Égypte, c'est-à-dire entre 383 environ et 399² ; dans le prologue (l. 2), Évagre affirme lui-même qu'il « réside à Scété » et, dans les dix derniers chapitres, il se réfère à l'enseignement de moines égyptiens qu'il a connus. D'autre part, dans une chronologie relative des œuvres d'Évagre, il convient de placer cette rédaction après la composition du *Gnostique* et des *Képhalaia gnostica*, ces deux œuvres étant mentionnées dans le prologue (l. 57-58). Quant aux 90 chapitres qui constituent le noyau primitif de l'œuvre, on peut affirmer, bien que ce soit un peu moins évident, qu'ils appartiennent

1. La tradition grecque présente une remarquable unité pour ce qui est du texte de ces sous-titres (voir notre appareil critique).

2. Voir A. et C. GUILLAUMONT, « Évagre le Pontique », *DS* 4, col. 1732-1733 et ci-dessus, p. 24 s.

aussi à la période égyptienne de la vie d'Évagre : la doctrine qui y est exposée, en effet, suppose comme cadre le semi-anachorétisme du désert des Kellia¹ ; en outre le ch. 29 utilise un propos de Macaire auquel Évagre se réfère en l'appelant « notre maître saint et très pratique² ». Ce que l'on peut dire aussi de cette première rédaction, c'est qu'elle est antérieure à la composition du *Commentaire des Psaumes* et de l'*Antirrhétique*, dans lesquels Évagre renvoie à des chapitres qui en font partie³. Le laps de temps qui a séparé les deux rédactions est difficile à déterminer. On peut penser cependant, vu la différence de ton qui les marque, qu'il est assez grand : la rédaction définitive se situerait assez bien dans les dernières années de la vie d'Évagre, période où la tension accrue entre la masse des moines et les moines origénistes l'invitait à donner des gages d'orthodoxie en se réclamant de la tradition monastique ; la première rédaction pourrait être antérieure aux premières manifestations de ce conflit⁴.

1. Voir spécialement les ch. 5, 22, 48.

2. Il est vrai que les manuscrits de la famille δ , qui donnent le traité en 90 chapitres, omettent précisément cette première phrase. Faut-il penser que cette phrase manquait dans cette première rédaction et que la mention du « maître » a été ajoutée en même temps que les dix derniers chapitres et la *Lettre à Anatolios* ? On ne peut le déduire du témoignage de δ , car cette famille, nous l'avons vu (ci-dessus, p. 382), ne peut être considérée comme un témoin de la première rédaction du livre. L'hypothèse n'en reste pas moins acceptable. Quoi qu'il en soit, le ch. 29, même amputé de la première phrase, est l'écho d'un enseignement de Macaire.

3. Sur les mentions qui sont faites du *Traité pratique* dans ces ouvrages, voir ci-dessous, p. 404 s. Ajoutons que la dernière phrase du ch. 90 de ce traité est reproduite dans le *Commentaire du Ps. 125*, 4-6 (voir ci-dessous, la note à ce chapitre). Ces renvois ou reprises, concernant, pour l'*Antirrhétique*, les ch. 6 à 14, pour le *Commentaire des Psaumes*, les ch. 6 à 33, 54 à 71, et 90, ne permettent pas, à eux seuls, de dire si ces deux ouvrages ont précédé ou suivi la deuxième rédaction du *Traité pratique*.

4. Certains indices relevés en vue du classement chronologique des

* * *

L'édition complète, que nous considérons comme l'archétype du *Traité pratique*, nous ne la trouvons, il est vrai, absolument telle quelle, dans aucun témoin subsistant ; mais plusieurs versions anciennes en sont très proches¹ ; en outre, les appauvrissements subis par le texte s'expliquent facilement par le caractère artificiel de la composition : la *Lettre à Anatolios*, l'avis au copiste, les dix derniers chapitres n'étaient pas indispensables au sens du traité, copistes et traducteurs ont pu en avoir conscience ; de plus, le prologue annonçait trois traités : il était tentant de le supprimer quand il n'en restait qu'un². Nous allons suivre

œuvres d'Évagre donnent à penser que le *Commentaire des Psaumes* est antérieur aux *Képhalaia gnostica* ; ce *Commentaire* étant postérieur, comme nous l'avons vu, à la première rédaction du *Traité pratique* et les *Képhalaia gnostica* antérieurs à la seconde rédaction de ce traité, il faut supposer que l'écart entre les deux rédactions est assez grand, puisque y trouve place la composition de deux importants ouvrages. Ces données chronologiques, si elles sont confirmées, apporteront un argument décisif en faveur de l'existence d'une double rédaction du *Traité pratique*.

1. La version arménienne (voir ci-dessus, p. 335, 359, et ci-dessous, p. 394, n. 3), et plus encore la version syriaque S_2 (voir p. 327-330, 340-341).

2. Ainsi s'explique la survivance de la *Lettre à Anatolios*, à l'état de fragment, dans certains manuscrits syriaques, où elle précède soit l'*Antirrhétique* (*Addit. 12175*, Berlin syr. 27, Or. 2312, voir p. 321, 322, 325), soit le *Protreptique* (*Addit. 14578* et *14621*, voir p. 321, 328), soit *Diverses mauvaises pensées* (*Rich 7190*, voir p. 329), mais garde son caractère de préface au couple *Traité pratique-Gnostique* (voir p. 329) ; et dans les manuscrits grecs U (p. 368) et S, avec dans celui-ci le ch. 1, témoin du premier emploi de la pièce (voir p. 207). De la même façon, l'avis au copiste, en syriaque, survit isolé du traité, mais suivi pourtant du ch. 1 : *Addit. 14578* (voir p. 322), Or. 2312 (p. 325), *Rich 7190* ; dans ce dernier, avis au copiste et fragment de la *Lettre à Anatolios* sont groupés (voir p. 329).

l'histoire de ces abandons successifs, en prenant pour fil directeur notre *stemma* ; ce faisant, nous verrons aussi si les rapports que le classement établit entre les différents témoins sont acceptables au point de vue géographique.

Sur Anatolios, le destinataire de l'œuvre, et sur la région où l'atteignit l'envoi d'Évagre, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses. Appartenait-il à la communauté monastique fondée par Mélanie l'Ancienne et Rufin sur le Mont des Oliviers¹ ? La mention de la sainte Montagne, d'où il aurait écrit à Évagre² et qui désigne probablement Jérusalem³, pourrait le faire penser. Faut-il, d'autre part, l'identifier à un personnage du même nom qui figure dans la recension copte de l'*Histoire lausiaque*, fonctionnaire espagnol qui renonça au monde et vint visiter l'Abba Pambo⁴ ? Les deux hypothèses ne s'excluent pas. Quoi qu'il en soit, nous savons qu'Évagre ne cessa de correspondre avec l'entourage de Mélanie et de Rufin⁵, et il est tout à fait vraisemblable que l'ensemble de ses écrits ait été réclamé dans ce milieu, et peut-être recopié sur place⁶. C'est donc à Jérusalem que nous situerons, si ce n'est la copie même adressée d'Égypte à Anatolios, du moins l'exemplaire α , reconstitué à la suite du classement des témoins et qui, d'après les conclusions de celui-ci, dut être presque identique à l'archétype⁷. C'est de Jérusalem aussi que pourrait avoir été emportée en Syrie

1. Sur cette communauté, voir PALLADE, *op. cit.*, p. 135-136 ; voir aussi F. X. MURPHY, *Rufinus of Aquileia (345-411), his life and works*, Washington 1945, p. 53-56. Sur Anatolios, cf. aussi, t. II, p. 483.

2. Prologue du *Traité pratique*, l. 1 : ἀπὸ τοῦ ἁγίου ὄρους.

3. C'était l'avis d'O. ZÖCKLER, *Evagrius Pontikus*, Munich 1893, p. 25.

4. Voir E. AMÉLINEAU, *De Historia Lausiaca*, Paris 1887, p. 99-101.

5. Sur ce point, voir A. GUILLAUMONT, *op. cit.*, p. 51, 69 et n. 92, 75 et n. 113.

6. Rufin parle de travaux de copie exécutés par les moines : *Apologia in Hieronymum* II, 8, PL 21, 591 C. Voir aussi F. X. MURPHY, *op. cit.*, p. 55-57.

7. Voir plus haut, p. 338-339.

la copie sur laquelle fut faite la version S_2 ¹ ; ce témoin, le plus ancien de la branche α , se signale par une première, mais très légère, amputation du texte du *Traité pratique* : comme il laisse de côté les *Képhalaia gnostica*, l'auteur de la version supprime les quelques mots qui, dans le prologue, annonçaient cet ouvrage. De Jérusalem aussi devait venir l'exemplaire que lut au VI^e siècle Dorothee de Gaza². C'est près de Jérusalem également, au couvent de Saint-Sabas, que nous situerons, deux siècles plus tard, l'exemplaire θ , source de la version arabe du traité ; on sait, en effet, que les versions arabes anciennes, celles du VIII^e siècle, sont le plus souvent originaires du sud de la Palestine³ ; on connaît, d'autre part, la grande activité littéraire des moines de Saint-Sabas à cette époque⁴. Les condamnations des conciles ont maintenant porté leurs fruits⁵ : les deux traités « gnostiques » ont été éliminés de la trilogie ; cependant l'annonce des trois traités dans le prologue a été fidèlement gardée par le traducteur arabe, moins attentif à cette contradiction que l'auteur de S_2 , comme elle sera conservée aussi, plus tard, par les copistes grecs. C'est sans doute de Jérusalem encore, ou de Saint-Sabas, qu'une copie de l'œuvre d'Évagre était partie antérieurement pour le Sinaï : Jean Climaque y lit le *Traité pratique* au VII^e siècle⁶ et la version géorgienne d'Évagre a toutes chances, comme les autres traductions géorgiennes du Sinaï, d'être « préathonite⁷ ».

1. Sur cette version, voir plus haut, p. 327 s. et 340.

2. Voir p. 308.

3. Voir G. GRAF, *Geschichte der Christlichen Arabischen Literatur*, t. I (*Studi e Testi* 118), Città del Vaticano 1944, p. 77-78.

4. Voir J. VAILLÉ, « Les écrivains de Mâr-Saba », *EO* 2 (1899), p. 46 ; voir aussi R.P. BLAKE, « La littérature grecque en Palestine au VIII^e siècle », *Le Muséon*, 78 (1965), p. 367-380, spécialement p. 376.

5. Sur la condamnation d'Évagre par le V^e concile œcuménique en 553 et par le VI^e en 680-681, voir A. GUILLAUMONT, *op. cit.*, p. 133-140.

6. Voir plus haut, p. 309 et 341.

7. Voir G. GARITTE, *Catalogue des manuscrits géorgiens littéraires du Mont Sinaï*, CSCO 165, Louvain 1956, p. 1.

Les premiers témoins grecs de la branche α sont en majorité athonites : *Protaton 26*, *Lavra Γ 93*, *Coislin 109* (provenant de Lavra), et le *Parisinus gr. 1056* probablement aussi¹. Mais il ne semble pas invraisemblable que leur plus proche commun ancêtre, ξ , ou du moins le père de celui-ci, ϵ , manuscrit de minuscule datant du ix^e siècle ou du x^e, ait été apporté de Saint-Sabas : plusieurs de ses descendants, en effet, appartiennent à ce couvent, en premier lieu *Sabas 157 (X)*, qui est de la fin du xi^e ; il faut même, en vérité, admettre des échanges répétés, à différentes époques, entre Saint-Sabas et l'Athos, car les conclusions de notre classement interdisent d'imaginer deux descendes parallèles de θ , l'une à l'Athos, l'autre à Saint-Sabas². Si le corpus évagrien a subi dans ϵ de nouvelles mutilations — l'*Antirrhétique* et le traité *De la prière* ont disparu —, le *Traité pratique* y est toujours sous sa forme complète avec prologue³ et épilogue, comme l'atteste son représentant le plus fidèle, le *Coislin 109 (A)* ; seul manque le petit avis destiné au copiste⁴.

Quelques traces de contamination entre les deux branches de la tradition du traité nous amenaient à placer à l'Athos également, au x^e siècle, le manuscrit perdu υ , descendant de ω ⁵. Mais ce n'est pas de Saint-Sabas que υ serait origi-

naire : c'est de Constantinople que nous le faisons venir, avec toute la branche ω . Deux raisons nous invitent à donner cette origine à ω . D'abord le fait que l'historien Socrate, qui en est tributaire, y lisait, dans la première moitié du v^e siècle, une bonne partie de l'œuvre d'Évagre¹. Ensuite un ensemble de circonstances qui font de l'Église de Constantinople, aux toutes premières années de ce siècle, un milieu particulièrement favorable à la diffusion de la pensée d'Évagre. C'est l'époque où des moines origénistes, les « Longs frères », chassés d'Égypte par le patriarche Théophile, sont accueillis à Constantinople par saint Jean Chrysostome : ce sont des amis d'Évagre.² Cassien, dont on sait combien il subit l'influence d'Évagre³, les avait peut-être accompagnés⁴ : en tout cas il est, entre 400 et 403, à Constantinople, où S. Jean Chrysostome l'ordonne diacre⁵. C'est dans les mêmes temps que Pallade, disciple avoué d'Évagre⁶, rejoint aussi l'évêque de Constantinople, sur lequel il portera témoignage⁷. Il est invraisemblable que l'œuvre d'Évagre n'ait pas circulé, apportée d'Égypte par Pallade ou par Cassien, dans un milieu où il comptait tant d'admirateurs. Et l'on peut penser que Nil d'Ancyre qui, s'il fut disciple de Jean Chrysostome, subit fortement

1. Voir plus haut, p. 352-353.

2. Voir plus haut, p. 252-253.

3. Voir plus haut, p. 353, n. 2 et 356.

4. Un prologue qui annonce toujours, abusivement, la trilogie : *Traité pratique*, *Gnostique*, *Chapitres gnostiques* en six centurées.

5. Le groupe η (GHI), représentant plus tardif, donne aussi la *Lettre à Anatolios* complète (voir p. 354). D'une façon paradoxale, B la donne sous une forme écourtée, privée des deux conclusions : ce n'est plus à proprement parler une préface, et pourtant elle en fait fonction (voir p. 138 et 351). Le cas de S est analogue : la *Lettre* est copiée à part, mais considérée comme une préface puisqu'elle est suivie du ch. 1 ; pourtant la deuxième conclusion, seule vraie préface, est absente (voir p. 207 et 383). Sur le cas de la famille δ , voir ci-dessus, p. 381 s. et 384, n. 4.

6. Voir plus haut, p. 367.

1. Il cite, outre la trilogie *Traité pratique*, *Gnostique*, *Chapitres gnostiques*, l'*Antirrhétique* et les sentences métriques *Aux moines et A une vierge* (HE IV, 23, PG 67, 516 A-B) ; voir ci-dessous, p. 402.

2. Voir A. GUILLAUMONT, *op. cit.*, p. 62-64.

3. Voir l'étude de S. MARSILI, *Giovanni Cassiano ed Evagrio Pontico, Dottrina sulla carità e contemplazione*, Rome 1936.

4. A. GUILLAUMONT, *ibid.*, p. 78.

5. Voir O. CHADWICK, *John Cassian. A study in Primitive Monasticism*, Cambridge 1950, p. 36 ; 2^e éd., *ibid.* 1968, p. 30.

6. PALLADE, *op. cit.*, p. 75, l. 5 ; 101, l. 5. Voir les textes rassemblés par A. GUILLAUMONT, *op. cit.*, p. 75-76. Voir aussi R. DRAGUET, « L' ' Histoire lausiaque ' , une œuvre écrite dans l'esprit d'Évagre », *RHE* 41 (1946), p. 321-364, et 42 (1947), p. 5-49.

7. PALLADE, *Dialogus de vita sancti Johannis Chrysostomi*, éd. P. R. Coleman-Norton, Cambridge 1928. Sur la présence de Pallade à Constantinople en 403-404 : *ibid.*, Introduction, p. xvii-xviii.

aussi l'influence de la pensée d'Évagre, eut dans ces années-là l'occasion de la lire¹. C'est donc à Constantinople, puisqu'il est vraisemblable qu'un corpus très complet des œuvres du Pontique y a été connu au v^e siècle, que nous plaçons l'exemplaire ω du *Traité pratique*, dont nous avons vu qu'il dut être, lui aussi, très proche de l'archétype².

De Constantinople, comme de Jérusalem, l'œuvre a pu être diffusée en différentes directions. Vers l'Arménie, où dès le v^e siècle, a été traduit un ensemble assez important d'œuvres d'Évagre, dont le *Traité pratique* sous sa forme complète³. Vers la Syrie — peut-être dans la région d'Antioche⁴ —, au siècle suivant, où un corpus évagrien à peu près intégral⁵ a été traduit en syriaque ; le *Traité pratique*, dans cette version S_1 , a été amputé, nous l'avons vu, par la faute de son modèle grec ψ , de la *Lettre à Anatolios*⁶, et le traducteur, logique en cela, a supprimé l'épilogue, enchaînant *Traité pratique* et *Gnostique*⁷. Pour ce qui est de la tradition grecque, si l'on excepte le manuscrit π , utilisé par

1. Les traités authentiques de Nil, par exemple *De voluntaria paupertate* (PG 79, 968-1060) sont si évagriens de vocabulaire et de pensée qu'il est difficile, pour authentifier les œuvres attribuées tantôt à l'un, tantôt à l'autre, de prendre comme critère les particularités de vocabulaire.

2. Voir plus haut, p. 338-339, 359.

3. Seule lacune : l'avis adressé au copiste. Sur le corpus arménien d'Évagre, voir SARGHISIAN, *op. cit.*, p. 43 s., et I. HAUSHERR, *Les versions syriaque et arménienne d'Évagre le Pontique* (*Orientalia Christiana*, 22, 2, Rome 1931), p. 73-74. Voir plus haut, p. 334 et 359.

4. La version S_1 est peut-être, nous l'avons vu (p. 327 et n. 1), de la main de Philoxène, évêque de Mabboug.

5. Les seules lacunes importantes de cette version S_1 sont le petit traité *Des vices opposés aux vertus*, une partie du traité *De la prière*, le *Commentaire des Psaumes*.

6. Plus haut, p. 359 s. On s'explique mal cette disparition précoce du Prologue, à une époque où *Gnostique* et *Képhalaia gnostica* étaient encore conservés.

7. Voir plus haut, p. 360.

Socrate à Constantinople au v^e siècle¹, nous n'avons pas d'élément de datation des chaînons successifs (μ , τ , σ). Il est difficile également de dater les mutilations progressives subies ici par le corpus évagrien ; les *Képhalaia gnostica* ont disparu, sans doute peu après les condamnations conciliaires², mais par bonheur le *Gnostique* a été conservé³ ; l'*Antirrhétique* ne l'a pas été⁴ ; ont disparu aussi — par l'effet du hasard ? — les *Bases de la vie monastique* et la plupart des *Sentences* ; quant au *Traité pratique*, il a été transmis sous une forme presque complète par l'intermédiaire de μ et de τ : si la *Lettre à Anatolios* fait défaut, comme dans toute la descendance de ψ ⁵, l'épilogue a été conservé, ainsi que — fait unique dans toute la tradition grecque — l'avertissement adressé au copiste⁶. Aucun indice ne permet de localiser τ , non plus que μ et σ ; rien ne suggère une diffusion hors de Constantinople avant l'époque des translittérations. Mais après celle-ci, nous croyons pouvoir situer à l'Athos le manuscrit υ , issu de τ ⁷.

Nous admettons donc une rencontre des deux branches de la tradition grecque à l'Athos au x^e siècle, au niveau de ϵ issu de α , et de υ issu de ω ; et de nouveau au siècle suivant entre U, copie de υ ⁸ et B — ou ζ —, descendant de ϵ . C'est

1. Voir plus haut, p. 360.

2. Comme dans la branche α , voir ci-dessus, p. 391.

3. Sous forme d'un choix, seulement, dans les manuscrits du groupe υ , voir plus haut, p. 372.

4. Dans la branche α , sa disparition est postérieure au viii^e siècle, voir plus haut, p. 336 et 392.

5. Voir ci-dessus, p. 394, n. 6. Sa présence dans le manuscrit U est, nous l'avons vu (p. 368), le résultat d'une contamination.

6. Voir plus haut, p. 362.

7. Voir plus haut, p. 367 et 392.

8. Voir plus haut, p. 368. Les emprunts faits à B, ou à ζ , par U invitent à donner au manuscrit d'Amorgos (U) une origine athonite. Faut-il en dire autant de T (*Casinensis*) ? Rappelons cependant les rapports — postérieurement — de T et de e, originaire d'Italie du Sud (voir p. 369). Il est plus difficile encore de situer κ et C ; notons toutefois que u est athonite (Koutloumous) ; voir plus haut, p. 365-366.

à cette époque, le xi^e siècle, qu'ont été copiés les principaux témoins grecs du traité, sept manuscrits de parchemin, A B D E U C T¹, et c'est probablement, pour la plupart, à l'Athos qu'ils le furent. Aucun ne donne le traité sous sa forme absolument intégrale, mais se complétant les uns les autres, ils nous restituent l'archétype :

A et B	le prologue,
U C T	l'avis adressé au copiste,
AB, DE et UCT	le corps du traité (ch. 1-90)
AB et U C T	les dix derniers chapitres, et l'épilogue.

Les témoins postérieurs à T n'ajouteront pas grand-chose à notre connaissance du texte.

Désormais ce sont les moines de l'Athos, principalement, qui conservent et transmettent la pensée d'Évagre. Mais il faut attendre presque deux siècles pour voir apparaître de nouvelles copies du texte²; et il ne s'agit plus alors d'œuvres complètes : le xiv^e siècle est pour l'œuvre d'Évagre l'époque des choix. Si nous ne possédions que les manuscrits sur papier du *Traité pratique* (fin xiii^e-début xiv^e), nous ne connaîtrions de l'œuvre que des extraits³.

Les ch. 6 à 14 étaient ceux qu'il était le plus tentant d'isoler : le sujet traité, la composition même de cette

1. Peut-être au début du xiii^e seulement pour T (voir p. 160). Nous laissons de côté X et u, qui ne contiennent qu'un choix (voir p. 351, 365), fait exceptionnel à cette époque.

2. A l'exception du court extrait copié dès le xiii^e siècle par le *Mosquensis Bibl. Len. gr. 126*, voir p. 272 et plus loin, p. 398-399.

3. Ne seraient connus que par les versions les ch. 31, 56, 58, 60, l'Épilogue et l'avis adressé au copiste. Faut-il donner une raison de caractère doctrinal au rejet de trois chapitres sur l'impassibilité (56, 58, 60) ? On pourrait l'admettre, tout en notant, pourtant, que le ch. 68, éliminé pour de telles raisons par la version S₁ (voir p. 326) a été conservé par les groupes η et ν.

deuxième section de l'œuvre (un chapitre sur chacune des huit « pensées »), tout invitait à en faire un extrait qui prenait l'allure d'un petit traité indépendant. C'est ce qu'ont fait, nous l'avons vu, les manuscrits du type ρ, dont l'un, au moins, appartient à la Grande Laure¹. C'est ce que nous trouvons aussi dans certains représentants de la famille ν, les manuscrits L K M², athonites aussi selon toute probabilité³; mais chez eux il s'agit, si l'on peut dire, d'un choix au deuxième degré : les chapitres *Sur les pensées* précédaient, dans le prototype ν, un choix de 37 chapitres⁴, et, nous l'avons vu, se sont détachés progressivement de cet ensemble⁵ jusqu'à être donnés par L K M séparés des 37 chapitres, mais groupés avec d'autres extraits d'Évagre concernant aussi « les pensées⁶ ». Il est vraisemblable, par ailleurs, que bien d'autres manuscrits encore, disparus ou inconnus de nous, ont contenu ces ch. 6 à 14 du *Traité pratique*⁷.

1. *Lavra* 75 (R). Voir plus haut, p. 357 s. L'origine des *Parisini 39* et *1220* est inconnue (voir p. 201 et 210). C'est ce qu'a fait aussi, isolément, le copiste du *Bucarest. 604* (p. 213).

2. *Bodl. Canon. 16* (voir p. 228), *Vindob. th. gr. 274* (p. 232) et *Bodl. Barocci 81* (p. 236); voir aussi p. 371-373.

3. Les autres manuscrits de la famille ν appartiennent à des couvents de l'Athos (Pantocrator, Vatopedi, Lavra); d'autre part, L K M dépendent directement les uns des autres (voir p. 375-378) : rien, dans ce que nous savons de chacun d'eux (p. 226 s., 230, 235) ne s'oppose à ce que leur origine commune soit l'Athos. Il faut noter en outre : a) que L et K dépendent, pour la tradition de l'œuvre de Syméon, d'un *Vatopedinus 605* (voir plus haut, p. 357, n. 1, et DARROUZÈS, *SC* 51, p. 21-22, 37); b) que la filiation *Vindobonensis* - *Barocci* est assez fréquente : nous la trouvons pour Syméon entre *Vindob. 274* (K) et *Barocci 69* (DARROUZÈS, *ibid.*) et pour Élie l'Ecclésiaste entre *Vindob. 315* et *Barocci 133* : voir article cité plus haut (p. 191, n. 4), p. 39.

4. Voir plus haut, p. 371.

5. Voir p. 373.

6. Voir p. 228-229.

7. On sait que la famille ν les a transmis sous le nom de Nil (voir p. 370). Parmi les très nombreux manuscrits de Nil que contient

Quant au choix de 37 chapitres que donne aussi la famille ν , il s'étend des nos 15 à 100¹; l'auteur du choix puise dans toutes les sections du traité, copiant deux ou trois chapitres, sautant les deux ou trois suivants; il est difficile de comprendre le pourquoi de ses options; en tout cas il ne semble pas que ce soit des raisons de caractère doctrinal qui l'aient invité à telle ou telle omission².

Tout différent est le choix de 63 chapitres contenu dans les manuscrits de la famille η^3 ; l'auteur, un moine de l'Athos encore, probablement⁴, élimine des sections entières; après avoir copié le prologue et les cinq premiers chapitres, il laisse de côté la 2^e section (6-14): c'est certainement la grande diffusion de cette partie qui l'y invite; il la considère comme trop connue, ou elle figure déjà dans sa bibliothèque. Peut-être est-ce pour la même raison qu'il supprime les ch. 91 à 100, qu'il pouvait trouver, pour la plupart, dans les recueils d'*Apophthegmes des Pères*⁵. Il est plus difficile de comprendre pourquoi il omet les sections 6 (ch. 54-56, *Sur ce qui arrive pendant le sommeil*) et 7 (ch. 57-62, *Sur l'état qui est proche de l'impassibilité*)⁶ et surtout les chapitres isolés 29, 31, et, dans la 5^e section, l'ensemble des ch. 43 à 49⁷.

L'extrait donné par les manuscrits qui contiennent le

l'Athos, il en est beaucoup où figure le titre *Sur les huit pensées* et, s'il n'y a pas d'*incipit*, on ne peut savoir s'il s'agit d'un extrait du *Traité pratique* (6-14), ou d'un autre traité sur le même sujet, d'Évagre ou du Pseudo-Nil. Il faudrait pouvoir les examiner tous.

1. Voir plus haut, p. 371 et 223.
2. C'est ainsi que les chapitres consacrés à l'impassibilité ne semblent pas éliminés par principe: restent les nos 59, 61, 62, 64, 68 et 69.
3. Voir p. 354-356.
4. L'un des deux témoins du xiv^e siècle est H (*Lavra E 151*); l'autre G (*Paris. gr. 362*) est d'origine inconnue (voir plus haut, p. 189-190).
5. Voir plus haut, p. 305.
6. Alors qu'il garde la 8^e: *Sur les signes de l'impassibilité*.
7. Spéculations sur les démons jugées trop abstraites?

*Florilegium mosquense*¹, m v p, comprend presque uniquement les apophthegmes de la dernière section du traité: cette partie, d'un genre littéraire tout différent du reste, s'en isolait facilement. Quant aux choix fournis par des manuscrits isolés, ils ne laissent guère paraître les intentions de leurs auteurs; tout au plus peut-on remarquer que les extraits contenus par P (*Karakallou 74*) débutent, comme ceux de L K M, après la 2^e section, jugée peut-être trop connue²; même remarque pour le *Parisinus gr. 2748*³, mais ici l'ordre des chapitres n'est plus respecté, nous sommes en présence d'un florilège; W (*Ottobonianus 436*), autre témoin de ce genre, un peu plus tardif, a puisé au contraire largement dans la section sur les huit pensées⁴. Quelques chapitres, groupés par sujets dans *Iviron 511*⁵, isolés ailleurs, ont été transmis par d'autres florilèges du xiv^e siècle⁶.

Nous ne rencontrons ensuite que des copies tardives de manuscrits conservés: I, faite à Saint-Sabas en 1523, F, à Pantéléimon au xvii^e siècle; elles n'apportent pas grand-chose à l'histoire du texte. Nous retrouverons s, copie d'E. Bigot, et O, manuscrit du xviii^e (*Lavra M 54*), quand nous parlerons des éditions.

* *

Un problème est resté dans l'ombre, celui du titre de l'œuvre. Il n'est que de jeter un coup d'œil sur l'apparat critique de notre édition pour voir la grande confusion de la tradition manuscrite sur ce point, confusion due en partie

1. Voir plus haut, p. 369.
2. Sur P, voir plus haut, p. 370-371 et 262 s.
3. Qui nous fait peut-être connaître un choix fait à Saint-Sabas. Sur sa parenté avec le codex *Hieros. Sabait. 366*, voir p. 357.
4. Voir plus haut, p. 280. Rappelons que W est, pour certains textes, la copie d'un manuscrit de Vatopedi (voir p. 357, n. 1).
5. Voir p. 286 s.
6. Voir p. 292 s.

à ce que certains titres se trouvent placés en tête du prologue, soit qu'ils ne concernent que lui, soit qu'ils couvrent l'ensemble de l'œuvre¹, et d'autres en tête du traité lui-même, qu'il ait été ou non précédé du prologue ; cependant, si l'on élimine ceux qui ne s'appliquent qu'à la *Lettre à Anatolios*², au premier chapitre³, ou à un ensemble plus large que le seul *Traité pratique*⁴, on se trouve en présence de deux titres : λόγος πρακτικός et κεφάλαια πρακτικά⁵, figurant l'un et l'autre dans les deux branches de la tradition, précédés d'Ἐδαγρίου μοναχοῦ ou de τοῦ αὐτοῦ selon la place qu'occupe l'œuvre dans le manuscrit. Exceptionnel est le *Casinensis 231* (T) qui donne : Τοῦ αὐτοῦ πρόλογος τοῦ μοναχοῦ καὶ τί ἐστι χριστιανισμὸς ἐν κεφαλαίοις ρ' ; si la deuxième partie du titre est visiblement tirée du ch. 1, la première⁶, qui désigne le traité du nom de μοναχός,

1. N'est dans ce cas que le titre de G : Ἐδαγρίου τοῦ ἐν Σκήτει, et peut-être celui de B : Ἐδαγρίου μοναχοῦ ; encore peut-on se demander si le copiste ne désigne pas ici le prologue seul, puisqu'il répète τοῦ αὐτοῦ avant le traité.

2. HI : Ἐδαγρίου τοῦ ἐν Σκήτει πρόλογος ; U : Ἐδαγρίου μοναχοῦ πρόλογος. Le titre de A s'applique peut-être dans la pensée du copiste à tout le traité (κεφάλαια) mais il est visiblement inspiré par la *Lettre à Anatolios* : Ἐδαγρίου κεφάλαια περὶ μοναχικῆς καταστάσεως τῶν ἐν αἰγύπτῳ μοναχῶν.

3. HI : κεφάλαιον πρῶτον.

4. Le choix du florilège W a pour titre : Ἐδαγρίου κεφάλαια ἀσκητικά.

5. { B (branche α) Τοῦ αὐτοῦ λόγος πρακτικός κεφάλαια ρ'
C (branche ω) λόγος τοῦ αὐτοῦ πρακτικός
περὶ κεφαλαίων (sic)

{ [D] E F (branche α) Ἐδαγρίου μοναχοῦ κεφάλαια πρακτικά
U (branche ω) Τοῦ αὐτοῦ ἕτερα κεφάλαια πρακτικά
N (branche ω) Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν Νείλου κεφάλαια διάφορα πρακτικά καὶ γνωστικά

Le titre de N, qui ne donne qu'un choix, se trouve en tête du ch. 6. Sur l'attribution à Nil, voir ci-dessous, p. 408-409.

6. Le « prologue » qu'elle précède est l'avis adressé au copiste (voir p. 163-164).

est l'héritière d'une tradition ancienne dont nous allons retrouver plusieurs fois la trace¹.

Le témoignage des versions orientales est peu cohérent. Parmi les versions syriaques, S₁ fournit un titre très général tiré du contenu du texte : « Enseignement de saint Mar Évagre, moine, aux frères moines qui sont dans le désert » ; S₂ semble avoir désigné par *Ascéticon*³ le traité précédé du prologue⁴ : c'est un titre banal, souvent donné par les copistes pour renseigner sur le genre d'un écrit ; la version S₃ est la plus intéressante ici, avec le titre *Sur le moine* donné par l'un des deux manuscrits qui la contiennent⁵ : c'est le seul titre qui ait quelque chance de correspondre à un modèle grec. De la version arménienne, il faut retenir le titre *Gnostique et pratique*⁶, placé en tête du groupe des deux traités⁷. Quant aux traductions arabe et géorgienne, elles ne fournissent aucune indication utile sur ce point⁸.

Si nous interrogeons la tradition indirecte, nous consta-

1. Le témoignage de T est appuyé par celui du manuscrit de *l'Histoire lausiaque* dans lequel est paraphrasé le ch. 25 du *Traité pratique*, le *Vaticanus gr. 2091* (voir p. 317) ; la citation y est introduite par ces mots : « Sur ce sujet le Bienheureux Évagre, avec qui j'ai vécu, dans le livre qui, parmi ses œuvres, est appelé le *Moine* (τῆ λεγομένη μοναχῶ) conseille... » Il est difficile de dater ce témoignage ; nous n'avons de sûr que le *terminus ad quem* fourni par l'âge du manuscrit (début du XII^e s. d'après R. DRAGUET, *loc. cit.*, p. 268).

2. Voir plus haut, p. 320. Ce titre concerne à la fois *Traité pratique* et *Gnostique*. Titres donnés par les versions : cf. App. I, t. II, p. 718 s.

3. Le terme syriaque est une simple transcription du mot grec.

4. Voir plus haut, p. 327 et 329.

5. Voir plus haut, p. 333.

6. L'arménien présente la même équivoque que le français, le mot pouvant être soit adjectif, soit adjectif substantivé (le gnostique et le pratique).

7. Avant le *Traité pratique* lui-même, il y a seulement : d'Évagre (voir p. 335).

8. Le texte, dans la traduction arabe, est introduit par une expression qui paraît vouloir dire « première sentence numérotée (?) ». La version géorgienne met en guise de titre le premier des sous-titres (*Sur les pensées*). Voir plus haut, p. 335-337.

tons que beaucoup d'auteurs citent le *Traité pratique* sans nommer ni Évangé, ni l'œuvre¹, ou en nommant l'auteur mais non l'œuvre : ce dernier cas est celui de Dorothee de Gaza² et de Jean Climaque³ ; dans les *Apophtegmes* également, comme dans les scholies de Climaque, les citations du *Traité pratique* sont mises, pour la plupart, sous le nom d'Évangé, mais le traité lui-même n'est pas nommé⁴. L'historien Socrate est seul à donner les précisions attendues, et son témoignage est capital. Avant les citations relevées plus haut⁵, il fournit une liste des œuvres d'Évangé qu'il connaît : ὧν τὸ μὲν μοναχὸς ἢ περὶ πρακτικῆς ἐπιγέγραπται, τὸ δὲ γνωστικὸς... τὸ δὲ ἀντιρρητικὸς⁶. « Parmi elles, l'une est intitulée le Moine, ou sur la pratique, une autre le Gnostique... une autre l'Antirrhétique » ; on ne peut être plus précis : il y a là un titre *Le moine*, et un sous-titre explicitant le contenu de l'œuvre. Et après les citations du *Traité pratique* il conclut : ταῦτα μὲν ὁ Εὐάγγελος ἐν τῷ ἐπιγραφομένῳ αὐτοῦ πρακτικῷ κατὰ λέξιν ἀπεμνημόνευσεν ἐν δὲ τῷ γνωστικῷ...⁷ ; « c'est ce qu'a dit Évangé, littéralement, dans son (traité) intitulé pratique » ; faut-il voir ici une allusion à un autre titre, soit celui de nos manuscrits, λόγος πρακτικὸς, soit ὁ πρακτικὸς ? Ou bien Socrate ne fait-il que reprendre, d'une façon libre, le sous-titre περὶ πρακτικῆς ? C'est ce qui paraît le plus probable. Un autre passage de l'*Histoire ecclésiastique* est à relever aussi, où

1. Ainsi Marc l'Ermitte, l'abba Philémon, le Pseudo-Nil, etc. Voir p. 307 et 311-313.

2. Citant les ch. 86, 91 et 99 du traité. Il cite aussi la *Lettre à Anatolios*, sans nommer Évangé, en se référant à un *Géronticon* : expression qui semble indiquer que Dorothee lisait Évangé dans un recueil de textes monastiques. Voir plus haut, p. 308.

3. Voir p. 309.

4. Même remarque pour le florilège du Pseudo-Maxime. Voir plus haut, p. 306 et 315-316.

5. P. 305.

6. *Histoire ecclésiastique*, IV, 23 ; PG 67, 516 A.

7. *Ibid.*, 520 A.

Socrate cite Évangé incidemment, à l'appui d'une doctrine : Εὐάγγελος δὲ ἐν τῷ μοναχικῷ...¹ ; suivent deux citations tirées non du *Traité pratique* mais du *Gnostique*. Μοναχικόν et μοναχός ne feraient-ils qu'un dans la pensée de Socrate ? Nous ne le pensons pas. Écartons d'abord l'hypothèse d'une confusion des termes due à quelque copiste : les deux mots sont bien attestés, respectivement, dans la tradition manuscrite². Notons ensuite que dans le dernier passage il ne s'agit pas, comme dans le premier, d'un titre donné comme tel³ ; l'expression peut être simplement le fait de Socrate : « Évangé, dans son ouvrage sur les moines... » ; elle désigne, dans sa pensée, un ensemble d'œuvres traitant de la vie monastique, et parmi elles le *Gnostique*, mais il n'y a pas de raison de la prendre pour le titre de cet ensemble, comme l'ont fait certains critiques⁴. Quand Socrate veut désigner avec précision chaque œuvre, il intitule le *Traité pratique* μοναχός, et le *Gnostique* γνωστικὸς⁵.

D'autres auteurs, contemporains de Socrate, ou même plus anciens, ont parlé de l'œuvre d'Évangé ; mais leur témoignage, si précieux soit-il, reste souvent imprécis. Si Gennade, parlant d'un « livre de cent sentences divisé en chapitres, écrit pour les anachorètes qui vivent dans la simplicité⁶ », et S. Jérôme, d'un « livre et de sentences sur

1. Livre III, ch. 7 ; PG 67, 396 B.

2. D'après le R.P. Périchon (voir plus haut, p. 304, n. 1), il n'y a de variante ni à μοναχικόν (III, 7), ni à μοναχός (IV, 23) et pour traduire ce dernier mot Cassiodore-Épiphanie, contrairement à ce que dit Valois, a *monachus* (PG 67, 515, n. 67).

3. Dans le premier cité (516 A) il y a le verbe ἐπιγέγραπται.

4. A la suite de ZÖCKLER (*Evagrius Pontikus*, p. 22 s.) ; voir plus loin, p. 407, n. 3.

5. Dépendent littéralement de Socrate et la notice de « Suidas » (éd. Adler, t. III, Leipzig 1933, p. 310, l. 6-7) et celle de Nicéphore Calliste Xanthopoulos, *Histoire ecclésiastique* XI, 42 (PG 146, 720 C).

6. *De viris illustribus* XI (TU 14, Leipzig 1896, p. 65) : *Composuit et anachoretis simpliciter viventibus librum centum sententiarum per capitula digestum*.

l'*apatheia*¹ », désignent évidemment le *Traité pratique*, ils ne lui donnent pas de titre. Quant au témoignage de Pallade, dans l'*Histoire lausiaque*, il est difficile à interpréter, car l'unique phrase qui, dans le chapitre consacré à Évagre, concerne son œuvre, présente un texte incertain ; telle que Butler l'a éditée, elle ne concerne que l'*Antirrhétique* : συντάττει οὖν οὗτος τρία βιβλία ἱερὰ μοναχῶν ἀντιρρητικά² ; si l'on accepte le texte édité par Fronton du Duc : τρία βιβλία, ἱερά, μοναχόν, ἀντιρρητικόν³, on peut y lire trois titres de livres, et parmi eux μοναχόν, le *Moine* ; mais le contexte ne dit pas quelle est l'œuvre d'Évagre ainsi désignée⁴ ; il est probable qu'il s'agit du *Traité pratique* ; cependant, en l'absence d'une édition critique complète de l'*Histoire lausiaque*, on ne peut tirer aucune conclusion certaine de ce texte.

Par bonheur, nous disposons, chose rare, du témoignage de l'auteur lui-même : parmi les quelques mentions qu'Évagre fait de ses propres œuvres, figurent deux allusions au *Traité pratique*. Dans le *Commentaire des Psaumes*, édité sous le nom d'Origène⁵, mais restitué à Évagre après les travaux de H. Urs von Balthasar⁶ et, plus récemment,

1. *Lettres*, n° 133, 3, à Ctésiphon (éd. Labourt, t. VIII, Paris 1963, p. 53) : *Evagrius Ponticus... edidit librum et sententias περί ἀπαθείας quam nos impassibilitatem vel imperturbationem possumus dicere.*

2. *Op. cit.*, p. 121, l. 1.

3. *PG* 34, 1194 B l. 2. Butler l'estimait mal attesté, *ibid.*, p. 218, n. 75. Cotelier (*EGM* 3, p. 545) proposait : ἱερά, μοναχικά, ἀντιρρητικά.

4. H. Urs von Balthasar (« Hiera », *ZKT* 63 (1939), p. 86), qui accepte ce texte et voit dans les ἱερά les commentaires exégétiques d'Évagre, semble prendre μοναχόν comme un titre commun à toutes les œuvres intéressant la vie monastique, un équivalent du μοναχικόν de Socrate (*H.E.* III, 7). Nous y verrions plutôt le seul *Traité pratique* ; c'était l'avis de Tillemont (*Mémoires*, t. X, p. 382).

5. *Selecta in Psalmos*, *PG* 12, 1053-1685 ; voir aussi J. B. PITRA, *Analecta sacra*, t. 2, Frascati 1884, p. 444-483 ; t. 3, Paris 1883, p. 1-364.

6. *Op. cit.*, p. 90-106 et 181-189.

de M^{lle} M. J. Rondeau¹, Évagre, à propos de la lutte contre la « puissance adverse² » dit avoir parlé, avec précision, dans *Le Moine*, ἐν τῷ μοναχῷ, « des raisons des vertus et des vices, des différences des pensées, des signes et des frontières de l'impassibilité, des songes » et de leur dépendance de telle ou telle partie de l'âme³. Comme l'a démontré point par point M^{lle} Rondeau⁴, il s'agit, sans doute possible, du *Traité pratique*, dont les principaux thèmes sont ici évoqués : l'analyse des vices et des *logismoi*, qui occupe les 2^e et 3^e sections du traité (ch. 6-14 et 15-33), l'étude de l'impassibilité, objet des sections 7 et 8 (ch. 57-62 et 63-71), celle des songes, traitée dans la 6^e section (ch. 54-56) ; cette œuvre reçoit donc, sous la plume de l'auteur, le nom de *Moine*⁵.

La deuxième allusion se trouve dans l'*Antirrhétique*, recueil de citations scripturaires qu'Évagre se propose d'utiliser comme armes dans la lutte contre les huit principaux démons ; ce long traité, dont l'original grec est perdu, nous a été conservé par les versions syriaque et arménienne⁶ ;

1. « Le commentaire sur les Psaumes d'Évagre le Pontique », *OCP* 26, 2 (1960), p. 307-348.

2. Le passage en question glose le verset 1 du *Psaume* 143 : *PG* 12, 1669 B ; PITRA, *op. cit.*, t. 3, p. 352. Nous adoptons le texte donné par M^{lle} RONDEAU, *op. cit.*, p. 312-313.

3. Ὁ διδαχθεὶς παρὰ κυρίου τὸν πρὸς τὴν ἀντικειμένην δύναμιν πόλεμον ἐπίσταται λόγους ἀρετῶν καὶ κακιῶν, καὶ διαφορὰς λογισμῶν, γνωρισματὰ τε ἀπαθείας καὶ ὄρους αὐτῆς, ἔτι δὲ καὶ τῶν νυκτερινῶν φασμάτων ἢ ἐνυπνίων γινώσκει τοὺς λόγους, ὧν οἱ μὲν ἀπὸ τοῦ λογιστικοῦ μέρους γίνονται τῆς ψυχῆς, κινουμένης τῆς μνήμης, οἱ δὲ ἀπὸ τοῦ θυμικοῦ, ἀλλὰ περὶ μὲν τούτων ἀκριβέστερον ἐν τῷ μοναχῷ περιελήφαμεν...

4. *Ibid.*, p. 316-318.

5. Le mot *μοναχός*, rétabli dans le texte par M^{lle} Rondeau (*ibid.*, p. 314-315), est bien attesté dans la tradition manuscrite ; aux manuscrits cités p. 315, l'auteur est en mesure, actuellement, d'en ajouter plusieurs (lettre du 14 janvier 1969).

6. FRANKENBERG, *op. cit.*, p. 472-544 ; SARGHISIAN, *op. cit.*, p. 217-323.

on lit dans la préface : « Mais il est temps maintenant que nous combattions, avec le secours de notre Seigneur Jésus-Christ, d'abord contre les pensées du démon de la gourmandise, et ensuite contre celles des sept autres démons que j'ai décrits successivement au début de ce livre du Monachisme¹ » ; la fin de la phrase est légèrement différente dans la version arménienne : « ... que nous avons décrits, en ordre, au début des Moines² ». L'allusion est claire : elle vise les ch. 6 à 14 du *Traité pratique*, la section *Sur les pensées* ; les huit démons, en effet, ou plutôt les huit « pensées », λογισμοί, qui leur correspondent, ce qui est presque équivalent pour Évagre³, y sont décrits « successivement » (κατ' ἀκολουθίαν)⁴, et dans le même ordre que dans l'*Antirrhétique* ; et ces chapitres se trouvent bien « au début » du *Traité pratique*⁵. Moins clair est le titre donné à l'œuvre, vu la différence des traductions ; toutefois, à la lumière du passage du *Commentaire des Psaumes* cité précédemment, nous croyons pouvoir supposer aux deux versions, comme texte grec sous-jacent : ἐν ἀρχῇ τοῦ μοναχοῦ, « au début du Moine⁶ ».

1. FRANKENBERG, *op. cit.*, p. 474.

2. SARGHISIAN, *op. cit.*, p. 221.

3. Sur ce point, voir A. et C. GUILLAUMONT, « Démon dans la littérature monastique », *DS* 3, col. 202, et ci-dessus, p. 56 s.

4. Le mot syriaque n'est que le décalque du mot grec.

5. L'hésitation de Zöckler entre la 2^e section, *Sur les pensées* et la 3^e, *Contre les pensées*, ch. 15-33 (7-22, écrit-il, suivant la numérotation de Migne, *ibid.*, p. 106, n. 1), vient de ce que, tributaire encore de l'édition Bigot, il considérait la section *Sur les pensées* (6-14) comme un traité indépendant, et n'était pas sûr de devoir le rattacher au *Traité pratique*. Voir plus loin, p. 412.

6. Le traducteur syriaque a explicité l'expression, qui, sans doute, lui a paru peu claire. Partant de la formule syriaque, qu'il connaissait par la traduction de Baethgen, publiée en appendice à son livre (*ibid.*, p. 104-125), Zöckler croyait devoir lire le mot μοναχικόν (*ibid.*, p. 106, n. 2) et il y voyait un titre général désignant non seulement le *Traité pratique* et le *Gnostique*, mais aussi l'*Antirrhétique* (*ibid.*, p. 27). C'est à la lumière de ce texte qu'il interprétait le mot μοναχικόν

A ces deux témoignages, il faut ajouter ce qu'Évagre écrit dans la *Lettre à Anatolios* en préface à sa trilogie : « Nous allons exposer maintenant, sur la vie pratique (περὶ δὲ τοῦ βίου τοῦ πρακτικοῦ) et la vie gnostique... ce que nous avons appris ; nous avons divisé l'enseignement pratique (τὰ πρακτικὰ) en cent chapitres, l'enseignement gnostique en cinquante en plus des six cents¹... » Vie « pratique », enseignement « pratique », c'est ici le contenu de l'œuvre qui est défini, par opposition à ce qui est l'objet du *Gnostique* et des six centuries des *Képhalaia gnostica* ; le premier traité de la trilogie comprend 100 chapitres et porte sur la *πρακτική*, qui est pour Évagre une partie de l'ascèse².

Il est donc tout à fait légitime de parler de λόγος πρακτικός, ou de κεφάλαια πρακτικά, comme le font plusieurs manuscrits, sous l'influence évidente de la *Lettre à Anatolios* ; mais le titre primitif, donné par Évagre lui-même, semble bien être *Le Moine*³. Socrate, Pallade peut-être, en avaient gardé le souvenir, et il en reste quelques traces dans la tradition manuscrite : dans la 3^e version syriaque, dans le *Casinensis 231* et le *Vaticanus gr. 2091*. On peut hésiter, cependant, à éliminer du titre de l'œuvre

en Socrate III, 7 (*ibid.*, p. 22 et 27). Voir plus haut, p. 403, et ci-dessous, n. 3.

1. L. 53 à 58 de notre édition.

2. Sur la définition de la *praktikè*, voir A. et C. GUILLAUMONT, *RAC* VI, 1101-1102, et surtout ci-dessus, p. 38-63.

3. Mais ce titre ne s'étend pas à plusieurs traités, comme l'indiquent certains manuels qui dépendent tous de Zöckler, mais trahissent sa pensée : celui-ci désignait par μοναχικόν un ensemble de trois traités (voir plus haut, p. 406, n. 6), tout en appelant μοναχός le *Traité pratique* lui-même. M. VILLER et K. RAHNER (*Ascese und Mystik in der Väterzeit*, Fribourg-en-Brisgau 1939, p. 97) ramènent aux deux traités *Pratique* et *Gnostique* le contenu du *Monachicon*, comme l'avait fait déjà FRANKENBERG (*op. cit.*, p. 3-4), mais ils abandonnent le titre μοναχός ; B. ALTANER (*Précis de Patrologie*, tr. française, Paris 1961, p. 381) et J. QUASTEN (*Patrology*, t. III, Utrecht 1960, p. 172) le suivent en cela. Sur l'interprétation de H. Urs von Balthasar, voir plus haut, p. 404, n. 4.

l'adjectif « pratique », *πρακτικός*, consacré par plusieurs générations de critiques¹. L'exemple de l'historien Socrate écrivant *ὁ μοναχὸς ἢ περὶ πρακτικῆς*, autorise l'adoption d'un double titre : *Le moine, traité pratique*.

Quelle que soit la façon dont il est désigné, le *Traité pratique*, dans les manuscrits du XI^e siècle qui le donnent intégralement, est toujours attribué à Évagre². Les versions orientales sont unanimes également à le lui attribuer³. S'il est un traité dont personne ne refuse à Évagre la paternité, c'est bien celui-ci : les témoignages anciens⁴, la tradition indirecte⁵ et les critiques modernes⁶ sont tous d'accord sur ce point. Il semble qu'il n'y ait pas même à évoquer, à son propos, le problème posé par l'attribution d'une partie de l'œuvre d'Évagre à Nil d'Ancyre⁷, problème capital dans une étude sur l'histoire du texte d'Évagre dans son ensemble et sur lequel l'enquête menée ici jettera quelques

1. Dans Lenain de Tillemont, nous trouvons soit « *Le Moine, ou le Pratique* », soit, plusieurs fois, « *le Discours pratique* » (*Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. X, Paris 1705, p. 384-385). Zöckler laissant de côté le mot *λόγος*, emploie la forme latine *Practicus*; l'école belge le suivra (Muyldermans, Draguet); l'école française transcrit le mot grec : le *Practicos* (Hausherr, Viller, etc.); nous y renonçons désormais, car l'expression évoque un parallélisme avec le *gnosticos*, le *gnostique*, adjectif substantivé, ce que rien ne justifie : aucun manuscrit n'a *ὁ πρακτικός*.

2. Voir l'apparat critique des titres, en tête du *Prologue*, et avant le ch. 1. Fait exception le *Parisinus gr. 1188*, qui, d'une façon accidentelle, met le traité sous le nom d'un certain Pierre Ermite; voir ci-dessus, p. 151.

3. Voir plus haut, p. 319 s.

4. Voir ci-dessus, p. 403 s.

5. Voir p. 304 s. et 401 s.

6. D'O. Zöckler à M. J. Rondeau en passant par H. Urs von Balthasar, I. Hausherr, J. Muyldermans : à vrai dire on ne se pose même pas la question.

7. Objet d'une controverse entre F. DEGENHART, *Der hl. Nilus Sinaita*, Münster 1915, *Neue Beiträge zur Nilusforschung*, Münster 1918, et K. HEUSSE, *Untersuchungen zu Nilus dem Asketen (TU 42, 2) 1917, Das Nilusproblem*, Leipzig 1921.

lumières¹. Cependant, nous l'avons vu, quelques manuscrits mettent sous le nom de Nil des extraits du *Traité pratique*² : un manuscrit du XI^e siècle, d'une part, X, cas isolé, et d'autre part, un ensemble de manuscrits tardifs, J P Z L K N. Le premier ne nous retiendra pas longtemps ; c'est accidentellement, sous l'effet d'une contamination, nous l'avons noté³, que le *Traité pratique* s'y trouve attribué à Nil : placé à la suite d'une séquence évagrienne mise sous le nom de Nil, il semble implicitement attribué à cet auteur⁴, mais dépend en réalité d'une tradition qui donne l'œuvre sous le nom d'Évagre. Quant aux six autres, ils sont tous du XIV^e siècle ou de la fin du XIII^e, et dépendent tous d'un modèle commun⁵. Il est difficile, dans l'état actuel de nos recherches, de dater ce dernier ; il faudrait pouvoir préciser ses rapports avec d'autres manuscrits qui transmettent certains traités d'Évagre sous le nom de Nil, et en particulier avec le *Parisinus gr. 913*⁶, enquête qui sort du cadre de cette étude⁷. Quoi qu'il en soit, cet unique manuscrit, o — qui, par bonheur, n'a laissé aucune trace dans les éditions⁸ —, ne peut infirmer à lui seul le témoignage de tout l'ensemble de la tradition.

1. En particulier pour le traité *Des diverses mauvaises pensées*.

2. Voir p. 223 s. Comme ce ne sont que des extraits, les titres mentionnant Nil n'apparaissent que dans l'apparat critique des ch. 6 et 15, titres de la 2^e section (ZLKN) et de la 3^e (PJ).

3. Voir p. 351-352.

4. Voir plus haut, p. 258.

5. Voir p. 370 s.

6. Sur ce manuscrit et ses rapports avec X, voir p. 351-352.

7. Car ces manuscrits et le *Paris. gr. 913*, en particulier, ne contiennent pas le *Traité pratique* : la recherche des filiations devrait s'appuyer sur l'étude d'un autre traité.

8. Le problème de l'authenticité du *Des diverses mauvaises pensées* se poserait à peine si ce traité n'avait été édité par J. M. Suarès d'après un manuscrit qui l'attribuait à Nil (PG 79, 1200-1233) : en ce cas, l'édition a majoré indûment et malencontreusement le témoignage d'un manuscrit pris au hasard.

CHAPITRE XII

LES ÉDITIONS

L'histoire des éditions du *Traité pratique* s'explique par l'état de la tradition manuscrite ; elle en est le reflet : ont été édités successivement le choix de 8 chapitres *Sur les pensées*, celui de 63 chapitres, un complément à ce dernier tiré d'un manuscrit donnant la centurie entière, un fragment du choix de 37 chapitres¹ ; les éditions suivantes n'ont fait que reprendre ces choix divers, si bien que l'œuvre complète n'a pas encore été éditée d'un seul tenant et selon le bon ordre des chapitres.

1. Comme le montre le tableau suivant :

Éditions	Chapitres							Sources	
Bigot	6-14							sSQ	
Cote- lier	I Prol. 1-5	15-28	30	32-42	50-53	63-90		G	
	II	29	31	43-49	54-62	91-100	Épil.	B	
Philocalie		15	29	32			91 94	O	
Gal- land	I Prol. 1-5	15-28	30	32-42	50-53	63-90		Cote- lier } Bigot	
	II	29	31	43-49	54-62	91-100	Épil.		
	III	6-14							
Migne		reproduit Galland							

* * *

La première édition, qui n'est que partielle, date du xvii^e siècle ; elle est l'œuvre d'Émery Bigot, l'auteur d'une copie manuscrite que nous avons décrite plus haut¹. C'est à la suite de la *Vie de S. Jean Chrysostome* par Pallade que prend place, parmi quelques « vetera monumenta ecclesiastica », la 2^e section du *Traité pratique, Sur les huit pensées* (ch. 6-14) :

Palladii episcopi Helenopolitani de vita S. Johannis Chrysostomi dialogus. Accedunt homilia S. Johan. Chrysost. in laudem Diodori, Tarsensis episcopi. Acta Tarachi, Probi, et Andronici. Passio Bonifatii Romani. Evagrius de octo cogitationibus. Nilus de octo vitiis. Omnia nunc primum graeco-latina prodeunt cura et studio Emerici Bigotii, Rotomagensis. Luteciae Parisiorum... 1680, XII-382 p. (2^e éd., 1737).

L'érudit rouennais explique, dans sa préface, qu'il est heureux de donner le texte grec d'œuvres déjà connues par des traductions latines. Venant à Évagre, après avoir cité la notice de l'historien Socrate à son sujet², il nous dit avoir connu le traité *De octo cogitationibus* par une version latine figurant « parmi les œuvres de saint Jean Damascène et au t. V de la *Bibliothèque des Pères* ».

Cette traduction est l'œuvre d'un religieux, Dom Jacques Billy, qui, nous l'avons vu, l'avait faite sur le *Parisinus gr. 1220*³, et l'avait publiée, en 1577, à la suite des œuvres de saint Jean Damascène⁴ ; de là elle avait passé dans les éditions successives de la *Bibliotheca Patrum*, à partir de la deuxième⁵. É. Bigot, pas plus que J. Billy, n'a conscience

1. Voir p. 215.

2. Voir plus haut, p. 402.

3. Plus haut, p. 209.

4. *Ibid.*, n. 6.

5. Voir la liste donnée par A. ELTER dans l'article cité plus haut

d'éditer un fragment du *Traité pratique* : ce traité *De octo cogitationibus*, dit-il encore, ne peut être celui dont parle Socrate — à savoir l'*Antirrhétique* —, car on n'y trouve pas les citations de l'Écriture, mais il en peut être un résumé, ἀποσπασμάτιον. Cette interprétation est à l'origine de l'expression « petit antirrhétique » qu'ont utilisée plusieurs critiques pour désigner ce fragment ; Zöckler, en particulier, en fut tributaire¹, et la dernière édition de la *Patrologie* d'Altaner en porte encore la trace².

L'œuvre occupe les p. 349 à 355 du volume. La présentation est soignée avec vignette initiale et cul-de-lampe. Le titre : Εὐαγγέλιον πρὸς Ἀνατόλιον περὶ τῶν ὀκτῶ λογισμῶν est repris en latin, selon la traduction de J. Billy : *Evagrii ad Anatolium de octo vitiosis cogitationibus*. La mise en page est sur deux colonnes, texte grec d'un côté, version latine de Billy de l'autre. Les changements de chapitre sont marqués par un alinéa ; il n'y a pas de numérotation mais, en marge, des sous-titres latins, inspirés de ceux qui se trouvaient dans Billy, mais légèrement retouchés : *Gula, Libido, Avaritia, Tristitia, Ira, ... Superbia*, ont remplacé *De gula, De libidine, etc. ; Desidia et Inanis gloria* ont été substitués à *De pigritia et De vana gloria*. Le texte, nous dit Bigot, est celui de deux manuscrits : *Graecum textum exscripsi e duobus Codicibus Regiis, quos inter se conferendo, ipsum in integrum restituere conatus sum*. Ce sont, comme l'a établi A. Elter³, les *Parisini gr. 1220* (S) et *39* (Q). A vrai dire c'est surtout sa propre copie qu'édite Bigot

(p. 207, n. 2) : MARGUERIN DE LA BIGNE, *Bibliotheca SS. Patrum*, 2^e éd., Paris 1589, t. 5, p. 1332 ; *Magna Bibliotheca vel. Patrum*, Cologne 1618, t. 4, p. 926 ; Paris 1644, t. 5, p. 700 ; *Maxima Bibl. vel. Patrum*, Lyon 1677, t. 5, p. 1234.

1. Voir plus haut, p. 406, n. 5.

2. Fribourg 1958, p. 237 : bien que l'article de J. MUYLDERMANS, « Teneur du Practicus », soit de 1929 (voir ci-dessous, p. 427). La traduction française d'H. CHIRAT, Mulhouse 1961, p. 381, met les choses au point.

3. Dans l'article cité plus haut, voir p. 207 et 209.

(*Parisinus gr. 3099*, s) : il en adopte parfois les leçons¹, ou la cite en marge comme un témoin du texte², ce qui prouve qu'il croit travailler sur S, mais ne l'a plus sous les yeux. Cette copie avait en effet été faite sur S, et s'en écartait rarement³. C'est probablement après la lecture de Q que Bigot ajouta quelques indications marginales, signes d'insérende, croix, conjectures. L'édition a profité de ce travail : grâce à Q ont été corrigées un certain nombre de fautes héritées de S⁴, ou propres à s⁵. Mais certaines, qui auraient pu l'être, ne l'ont pas été⁶ ; et, fait plus grave, l'édition est responsable de nouvelles fautes, en particulier en 14, 3-4⁷. Si l'on excepte ce dernier passage, le texte donné est dans l'ensemble acceptable. Il présente les caractéristiques du groupe ρ⁸, auxquelles s'ajoutent, sauf correction, les leçons

1. En 13, 7 ὅς pour ὡς ; en 14, 4 addition de καί (voir p. 359, n. 1 et 2) dans ces deux cas, texte des manuscrits en marge.

2. En 12, 10, en face de αὐτόν : al. αὐτοῦ ; 12, 17 pour εὐαρεστεῖν : al. εὐάρεστον ; en 14, 6 en face de κακόν : al. κακῶν (*ibid.*).

3. Voir plus haut, p. 358-359.

4. Omissions comblées en 7, 8 ; 10, 2 et 4 ; 11, 7 ; 12, 13 ; 13, 1, 3 et 6 ; 14, 6 ; correction de iotacisme pour μεσημβρινός en 12, 1.

5. En 12, 10 ; 12, 17 ; 14, 6 : voir ci-dessus, n. 2. Ajouter la correction de ἐκείνων fautif pour οικείων en 12, 19.

6. En 10, 6 la forme barbare ἐπακολουθεῖσαν a été gardée ; en 10, 8 καί pour ὡς, bien que le sens soit peu satisfaisant, comme l'indiquait une croix marginale en s ; en 12, 24 ἐρημική est une conjecture à partir de la mauvaise lecture faite en S (voir, p. 359, n. 1), et ἐρημική, leçon de Q (et vraie leçon de S), n'est donnée qu'en marge.

7. Où la chute de αὐτίαν et la corruption de τῶν en τήν entraînent un non-sens. Voir aussi 7, 4 (correction du αὐτό de Ss en αὐτοῦς, pour αὐτῶν) ; 7, 9 τοιοῦτο pour -τοι ; 12, 18 οὐ πανταχῆ est probablement une mauvaise lecture de πανταχοῦ en Q ; 14, 7 δαυμόνιον pour -νων ; quelques omissions (11, 2 et 3 ; 12, 20) ; et quelques fautes d'orthographe ou d'impression : συνεστάλη en 10, 11 ; ὀχρηότητα en 11, 7 ; εὐρολεῖν en 11, 8 ; εὐαριστεῖν en 12, 17 ; ἐννάτης en 12, 8.

8. Voir la liste p. 358 ; ainsi que ἐμβάλλει en 12, 9 avec σ (QS) : un μ marginal en s montre que Bigot a deviné la bonne leçon ἐμβάλλει, mais il n'a pas été jusqu'à la correction.

propres à S et à s ; en marge sont données les variantes principales de Q¹.

L'œuvre qui suit (p. 356-382) est le traité *Des huit esprits de malice* que nous avons trouvé dans beaucoup de manuscrits sous le nom d'Évagre², dans quelques-uns sous celui de Nil³. Bigot l'attribue ici à Nil, sur la foi des manuscrits qu'il utilise⁴.

* * *

La véritable édition *princeps* du *Traité pratique*⁵ fut donnée, quelques années plus tard, par Jean-Baptiste Cotelier dans le troisième tome de son admirable collection de textes ecclésiastiques : *Ecclesiae graecae monumenta tomus tertius. Pariter editore et interprete Johanne Baptista Cotelerio socio sorbonico atque litterarum graecarum lectore regio. Luteciae Parisiorum...* 1686.

Les pages 68 à 120 sont consacrées à Évagre, le *Traité pratique* venant en tête : p. 68-85 et 93-102. En regard du texte grec, dans une deuxième colonne, une traduction latine due à Cotelier lui-même⁶ ; les chapitres sont marqués

1. προβάλλοντες en 10, 4 ; τρόπον en 12, 9 ; πρὸς en 13, 3. Pour les autres variantes marginales, voir ci-dessus, p. 413, n. 1, 2, 6.

2. Voir plus haut, p. 173 s. et 182.

3. Voir p. 132, 229, 256. Un ensemble de manuscrits attribuant l'œuvre à Nil est étudié dans J. MUYLDERMANS, « Une nouvelle recension du ' De Octo spiritibus malitiae ' de S. Nil », *Le Muséon*, 52 (1939), p. 235-274. Précisons que la copie fournie par le *Paris. gr. 3098* est l'œuvre de Bigot lui-même, faite sans doute en vue de l'édition.

4. Voir sa *Préface* (ο ιιῖ - ο ιιη). É. Bigot semble confondre le traité qu'il édite là, disant que le fragment d'Évagre le précède couramment, avec le traité pseudo-nilien *Sur les huit pensées de malice* qui suit effectivement l'extrait d'Évagre sur les huit pensées dans les *Paris. gr. 1220* et *39* et dans la traduction de Billy (voir p. 204 et 210).

5. Bigot n'ayant édité que 9 chapitres.

6. Elle est dans l'ensemble fidèle et précise, mais ne révèle pas une méthode très rigoureuse : ainsi le mot ἀπάθεια est traduit de six façons différentes : *impassibilitas*, *imperturbabilitas*, *indolentia*, *vacuitas perturbationis*, *vacuitas perpessionum*, *vacuitas affectuum*.

par des alinéas et numérotés. L'œuvre, on le voit d'après la pagination, est donnée en deux parties, avec un nouveau titre p. 93 : l'éditeur s'en explique dans une longue note qui tient lieu de préface¹. Après avoir parlé de l'origine « iborite » d'Évagre, de son œuvre, et des notices anciennes qui la concernent, Cotelier présente en effet les textes qu'il va publier : d'abord une *Lettre à Anatolios* qui est « comme une préface générale au livre *Pratique*, au *Gnosticum* et aux *Gnostica* », ensuite les *Chapitres pratiques*, l'ensemble étant tiré d'un manuscrit « royal » ; le *Syllabus opusculorum* qui est en tête du volume en donne la cote : c'est le *Regius 944*, qui n'est autre, nous l'avons vu², que le *Parisinus gr. 362* (G) ; Cotelier est conscient des lacunes³ de ce manuscrit, et dit avoir trouvé le *Livre pratique* intégral dans un *Colbertinus*, le *Colbert. 3975* comme le précise le *Syllabus opusculorum* : il s'agit, nous le savons déjà⁴, du *Parisinus gr. 1056* (B) ; le témoignage de plusieurs auteurs — qu'il citera en marge⁵ — lui garantit l'authenticité de ces chapitres que ne contenait pas le codex *Regius*. Le *Colbertinus* est analysé en détail et Cotelier établit les équivalences entre les deux manuscrits ; il note au passage que les ch. 6 à 14 ont été édités par É. Bigot : c'est pour cette raison, sans doute, qu'il ne les reproduira pas ; il remarque, en outre, qu'un autre traité *περὶ λογισμῶν*, attribué à Évagre dans le *Colbertinus*⁶, contient quelques chapitres

1. En fin de volume, col. 543-547. S'appuyant sur cette note, J. MUYLDERMANS a décrit l'édition de Cotelier et en a indiqué les sources dans « La teneur du *Practicus* d'Évagrius le Pontique », *Le Muséon*, 42, 1929, p. 75-89, particulièrement p. 76-82.

2. Voir p. 187 et 193.

3. Voir plus haut, p. 193, n. 4.

4. Voir plus haut, p. 136 et 140.

5. Antoine « Melissa » et Théodore d'Édesse pour le ch. 48, une scholie de Climaque, ch. 62, et surtout Socrate et Nicéphore, Dorothée, et les *Apophtegmes* pour les ch. 91 à 100. Voir ci-dessous, p. 420.

6. *Traité Des diverses mauvaises pensées, Paris. gr. 1056*, ff. 31^v - 51^v. Voir p. 140.

que donne le *Regius* sous les nos 63-64, 69 et 70¹; il dit aussi avoir collationné le texte des deux manuscrits, et noté leurs variantes, ainsi que celles d'un troisième, *Regius 1770 (Paris. gr. 1220)*, pour la *Lettre à Anatolios* et le ch. 1².

Ainsi s'explique la présentation de l'œuvre et le texte fourni. Cotelier utilise d'abord le *Parisinus gr. 362 (G)*. La *Lettre à Anatolios* est précédée du titre qu'elle a dans ce manuscrit : *Ἐὐαγγελίου τοῦ ἐν Σκίτει*³; le texte est aussi celui de G⁴, mais corrigé à l'aide de B et de S en quelques endroits⁵; sur deux points le texte est propre à l'édition : Cotelier a lu *ὑπερφηφάνιας* pour *-αν* l. 16⁶, et corrige τοῦ en τοι l. 55 sans fournir d'explication. Les seules variantes notées en marge pour le prologue sont *κουκούλιον* l. 8, selon l'orthographe trouvée en BS, et *ὑπερφηφάνιαν* l. 16, leçon de GBS. La *Lettre* est complète; les chapitres la suivent sans nouveau titre, comme en G; la numérotation, de 1 à 62, est dans l'ensemble celle du manuscrit, mais Cotelier rectifie un certain nombre d'irrégularités⁷. Le texte est encore celui de G, amélioré grâce à B; c'est ainsi que Cotelier rétablit *δόμασιν* (γ : δώ-), et *τετρακοσίων* en 26, 2 (G : τρια-), où en 36, 8 (omis par η), *χωρίσαι* en 52, 1 (η : χωρίς),

1. Et qui appartiennent effectivement, non plus au *Traité pratique*, mais au *Des diverses mauvaises pensées*. Voir p. 193 et n. 1.

2. Voir plus haut, p. 207. Les variantes du *Regius 932 (Paris. gr. 1091)* n'intéressent que les extraits du *Des diverses mauvaises pensées*.

3. La traduction latine utilise aussi le titre de B (*Ἐὐαγγελίου μοναχοῦ*): *Evagrii scitensis monachi*.

4. Avec les leçons propres non seulement à G mais aussi à η (GHI) et à γ (AWGHI) : *κουκούλιον* l. 8, *ἐκγονον* l. 50, et la leçon *βάλλωμεν* l. 60 pourtant corrigée en G. Les lignes sont celles de notre édition.

5. *παρεκάλεσας* l. 4 (G : *παρακαλεῦσας*); *σώματι* l. 38 (η : *στόματι*); *ξύλον* l. 42 (G : *ξύλου*); *τοῦτον* l. 48 (η : *τοῦτο*).

6. Sur d'autres erreurs de ce genre, voir ci-dessous, p. 418 et n. 1.

7. Voir ci-dessus, p. 192, n. 3. Mais il bloque, comme G, les ch. 37 et 38 en un seul, sous le n° 26.

φρονήσει, en 73, 1 (γ : *σοφία*), plusieurs mots omis par G en 89, 4 et *οἰκονομεῖν* en 89, 10 (γ : *οἰκοδο-*); ce faisant, il ne donne pas en marge le texte de G — exception faite pour *τριακοσίων* en 26, 2 —, estimant qu'il y a faute plutôt que variante. Mais dans bien des cas où il aurait pu corriger le texte, il ne l'a pas fait, se contentant — la plupart du temps, mais pas constamment — de noter en marge la leçon de B; c'est ainsi qu'il garde :

en 1, 1	l'addition de Ἰησοῦ (leçon de η et S)	
— 5, 5	l'omission de ἀθρόως (avec γ)	
— 15	l'omission du titre (avec η)	
— 16, 1-2 et 22, 2	la graphie τωτηνικαῦθα (η) :	
		en marge al. τὸ τηνικαῦθα
— 23, 9	la leçon νεκρόν (η) :	— νεβρόν
— 26, 2	ἀπάντησιν (γ) pour ὑπάντησιν	
— 27, 1	τωτηνικαῦθα (η) :	— τὸ τηνικαῦθα
— 27, 5	ταράσσεις (propre à G) :	— συνταρ-
— 28, 6	l'omission de τοιούτους (γ) :	— inser. τοιούτους
— 30, 5	περιποιώμεθα (γ) :	— πεποιώμεθα ¹
— 33, 5	l'omission de τῆ (G)	
— 34, 6	πολεμίου (G) :	— πολέμου
— 39, 1	δυσσέβειαν (γ) :	— δυσσαδίαν
— 40, 7	τοῖς (G) pour ταῖς	
— 50, 1	πειρασθῆναι (η) :	— πειραθῆναι
— 50, 8	ἀρετῆν (η) :	— πρακτικῆν
— 51, 6	l'omission de τήν (γ) :	— inser. τήν
— 64, 3	λείως (G) :	— λείτος
— 69, 1	l'ordre des mots καὶ τό (γ) :	— τὸ καὶ
— 71, 3	l'addition de οἱ (γ)	
— 72, 3	l'omission de γάρ (γ) :	— inser. γάρ
— 81, 1	ἐκγονον (η) :	— ἐγγονον
— 86, 1	l'ordre des mots λογικῆ ψυχῆ (γ)	
— 89, 19	μελῶν (η) :	— μερῶν

Parfois aussi le texte de Cotelier s'écarte à la fois de G et de B, présentant des leçons qui lui sont propres : elles sont dues, semble-t-il, à de mauvaises lectures de G et en

1. Ici Cotelier traduit les deux textes : « *per quae vincimus atque liberamur aut quibus inficimur* ».

particulier des finales abrégées, ou à des omissions ; dans la plupart des cas Cotelier met en marge la leçon de B qui, en fait, est aussi celle de G :

22, 2	Cotelier lit ἐκταράξῃται	en marge <i>al.</i> ἐκταράσσηται
24, 5	— — ἡμῶν	— ἡμᾶς ¹
25, 1	— — παροργισθεῖς	— παροργίσας
38, 6	— — ὀφιομάχον	— ὀφιομάχην
51, 4	— omet θεοῦ	— <i>add.</i> θεοῦ
63, 1	— lit ἀπερισπάστους	— ἀπερισπάστως
71, 1	— écrit δαμμωνιώδεις	
81, 3	— omet ὁ	
82, 4	— lit αὐταῖς (αὐτοῖς dans G)	— αὐτῆς (B)
84, 4	— omet πάλιν	

Les manuscrits B et G appartenant à une même famille, β, il va de soi que leur héritage commun a été adopté sans réserve² : en deux points seulement Cotelier note une variante, pour le ch. 1, où il dispose de S (texte *συνεστώς*, en marge *al.* *συνεστός*), et en 83, 2 où B, s'écartant de β, lui fournit la variante *λόγους* pour *λογισμούς*³. On voit que les variantes notées en marge n'ont pas toutes la même origine : si la plupart viennent de B⁴, quelques-unes proviennent de S, d'autres de G, d'autres encore de B et de G à la fois, sans que Cotelier s'en doute⁵.

Suivant toujours G, Cotelier édite, p. 85-93, à la suite du ch. 90 du *Traité pratique*, qu'il numérote 62, neuf longs

1. Les finales de ἡμᾶς, παροργίσας, ὀφιομάχην sont abrégées en G.

2. Leçons venant de θ (*λογισμούς* en 83, 2), de ξ (*ἐπ'* en 16, 2 ; *ἐκφοβήσωσι* en 21, 2 ; *ῥυποῦντα* en 23, 5 ; déplacement de *εὐχῆν* en 23, 7 ; omission de *μετὰ δακρύων* en 27, 2 ; *ἔνδοθεν* en 28, 2) ou simplement de β (*φλεγόμενην* en 15, 2 ; ordre des mots en 15, 5-6 ; addition de *γάρ* en 20, 1 ; *ἑαυτὸν* en 23, 1 ; *κύρωσιν* en 23, 4 ; addition de *τῶ* en 73, 4 ; *προσέοικεν* en 83, 2).

3. Voir plus haut, p. 350.

4. Il faut ajouter aux variantes déjà relevées deux exemples de leçons propres à B : addition de *πάλιν* en 22, 5, *μόνοι* en 36, 7.

5. La présentation que donne J. MUYLDERMANS, *art. cit.*, p. 82, simplifie par trop les faits.

chapitres qui appartiennent au traité *Des diverses mauvaises pensées*¹, à savoir :

sous les numéros

63 :	<i>Div. m. p.</i>	recension courte : ch. 2-3	recension longue : ch. 3
64 :	—	— : ch. 23	— — : ch. 22
65 :	—	—	— : ch. 31
66 :	—	—	— : ch. 33
67 :	—	—	— : ch. 34
68 :	—	— : ch. 26	— — : ch. 36
69 :	—	— : ch. 18	— — : ch. 38
70 :	—	— : ch. 18	— — : ch. 39
71 :	—	—	— — : ch. 40

Connaissant ce traité, selon sa recension courte, par l'édition de Suarès, qui le donne sous le nom de Nil², Cotelier, sans soulever le problème de l'auteur, note en marge les références à cette édition. Il note aussi quelques variantes. Pour les pages qui n'appartiennent qu'à la recension longue, il ne fait naturellement aucun renvoi, le texte étant inconnu de lui par ailleurs.

C'est ensuite seulement, mais un peu tard³, que Cotelier prend pour guide le *Parisinus gr. 1056*⁴. Après avoir relevé le titre donné au traité dans ce manuscrit et l'*incipit* du ch. 1, il omet les chapitres déjà édités d'après G, omet également ceux qu'avait publiés Bigot, n'éditant que 28 chapitres : 29, 31, 43-49, 54-62, 91-100 et l'épilogue, p. 93-102. Pour ces chapitres, ne disposant que d'un manuscrit, il le

1. Voir ci-dessus, p. 193. Dans le tableau qui suit, les numéros renvoient, pour la recension courte, à PG 79, 1200-1233, pour la recension longue, à J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 47-55 (sauf pour les deux premiers chapitres, numérotés 3 et 22 dans *Lavra Γ 93*).

2. Cette édition, reprise dans Migne, est de 1673.

3. Pourquoi Cotelier n'a-t-il pas édité le *Traité pratique* sous la forme complète que lui donnait ce nouveau manuscrit ? Sans doute parce que l'impression du texte fondé sur G était déjà entreprise : lui-même ne s'en explique pas.

4. Sur ce manuscrit, B, voir ci-dessus, p. 415.

suit fidèlement : on trouve donc dans l'édition toutes les leçons de B, qu'elles soient propres à ce manuscrit¹ ou qu'elles soient héritées² ; le texte ne diverge qu'en 54, 10, où Cotelier a lu *φεύγομεν*, dans l'épilogue, l. 4, où il écrit, soit mélecture, soit correction, *ἐπιραγολογούμενοι*, et dans le titre précédant le ch. 57, où il ajoute un article. On relève, en marge, une conjecture heureuse qui corrige une faute du manuscrit en 45, 2, et une leçon de Socrate en 98, 2. B fournissait à Cotelier un texte sûr et il est regrettable que l'édition n'ait pas été faite d'un bout à l'autre d'après ce manuscrit.

En plus du texte et de la traduction latine, l'édition de Cotelier comporte des notes marginales où sont signalées les références scripturaires et la plupart des citations du *Traité pratique* qui constituent la tradition indirecte³ : Socrate, *Apophtegmes des Pères*, Dorothee, Jean Climaque, Pseudo-Nil, Théodore d'Édesse, Pseudo-Maxime, Pseudo-Antoine Mélissa, le scholiaste de Jean Climaque. A la fin du volume, col. 543-553, sont ajoutées des notes qui concernent seulement une quinzaine de chapitres ; mise à part la première, de caractère plus général⁴, ce sont des remarques d'ordre doctrinal ou historique sur des points particuliers.

A la suite du *Traité pratique*, p. 103-115, Cotelier édite, d'après le même *Parisinus gr. 1056*, les *Bases de la vie monastique*⁵, en mettant comme titre courant *Monachica*⁶.

1. En 45, 2, ἀλλήλους pour ἀλλήλοις.

2. De ζ (46, 5 θεός), de β (55, 5 σύμβολα ; 56, 3 ὕψιστος ; 58, 15 ἀμύνεσθαι), de θ (47, 5 τοιγαροῦν).

3. Voir ci-dessus, p. 304 s.

4. Voir ci-dessus, p. 415 et n. 1.

5. Voir ci-dessus, p. 140.

6. Ce titre, inventé par Cotelier (suggéré peut-être par le titre donné dans le manuscrit, cf. ci-dessus, p. 140), a entraîné dans son esprit une confusion avec le *Monachicon* mentionné par Socrate, cf. ci-dessus, p. 403 : d'où une discussion sur l'authenticité du traité, col. 546.

Enfin, après le court fragment exégétique intitulé εἰς τὸ ΠΙΠΠΙ¹, p. 116-117, il publie, p. 117-120, un extrait de la Vie d'Évagre tiré du *Parisinus gr. 1220*².

Après les travaux de Bigot et de Cotelier, le texte du *Traité pratique* se trouve édité dans sa totalité, mais présenté sous une forme extrêmement défectueuse, la seule qui sera connue jusqu'à nos jours.

* * *

Un autre travail d'édition, original, mais très partiel, a été fait, un siècle plus tard, en Orient. Quelques chapitres du *Traité pratique*³ sont édités dans la célèbre *Philocalie* de Macaire de Corinthe et Nicodème l'Hagiorite, *Φιλοκαλία τῶν ἱερῶν νηπτικῶν συνεραισθεῖσα παρὰ τῶν ἁγίων καὶ θεοφῶρων πατέρων ἡμῶν, ἐν ᾗ διὰ τῆς κατὰ τὴν πράξιν καὶ θεωρίαν ἡθικῆς φιλοσοφίας ὁ νοῦς καθαιρεται, φωτίζεται καὶ τελειοῦται*, 3^e éd., t. I, Athènes 1957, p. 58³. Dans ce recueil, l'œuvre d'Évagre n'est représentée que par trois traités : les *Bases de la vie monastique*, p. 38-43, sous le titre *Ἐδαγρίου μοναχοῦ ὑποτύπωσις μοναχικῆ διδασκουσα πῶς δεῖ ἀσκεῖν καὶ ἡσυχάζειν*, les *Diverses mauvaises pensées*, p. 44-57, sous le titre *κεφάλαια περὶ διακρίσεων παθῶν καὶ λογισμῶν*, recension courte avec des sous-titres, et, sous le titre *τοῦ αὐτοῦ ἐκ τῶν νηπτικῶν κεφαλαίων*, un choix de 5 chapitres du *Traité pratique* : ch. 29, 32, 91, 94 et 15. Nous avons déjà vu que le choix des traités, les titres dont

1. Cette explication du Tétragramme se trouve, attribuée à Évagre, dans les introductions de la Bible grecque ; elle provient vraisemblablement d'Origène (cf. R. DEVRÈSSE, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs*, Paris 1954, p. 108-111). Le texte de Cotelier est reproduit dans *PL* 23, 71.

2. Voir ci-dessus, p. 208-209.

3. 1^{re} éd., Venise 1782 ; 2^e éd., Athènes 1893 ; édition slavonne, Saint-Petersbourg 1793 ; 3^e éd. russe, Moscou 1895 (Évagre, t. I, p. 563-638).

ils sont pourvus, les sous-titres et les extraits du *Traité pratique* correspondent exactement à ce que nous trouvons dans le manuscrit O, *Lavra M 54*¹; le texte est aussi celui qui est donné par ce manuscrit : nous y retrouvons non seulement les leçons dont il a hérité², mais aussi ses caractéristiques propres³. Le texte de la *Philocalie* se distingue seulement par deux particularités : en 94, 1, *παρέβαλλον* au lieu de *παρέβαλον*; en 15, 4-5, omission de la phrase *καὶ ταῦτα ... γινόμενα*; ce dernier détail interdit de penser que O ait été copié sur la *Philocalie*. On peut, à l'inverse, admettre que l'édition a utilisé O; en tout état de cause, c'est sur un descendant du manuscrit perdu ζ qu'elle a été faite⁴. Par ce choix limité, les lecteurs de la *Philocalie* n'ont connu du livre d'Évagre que des chapitres de genre apophtegmatique, donnant des conseils pratiques d'ascèse. Un peu plus loin, p. 176-189, nous retrouvons un écrit d'Évagre, le traité *De la prière*, mais attribué à saint Nil.

* * *

A. Galland et J. P. Migne, dont il nous reste à parler, n'ont pas véritablement fait œuvre d'éditeurs : ils se sont contentés de reproduire les textes édités par Bigot et par Cotelier.

Galland a fait une place à Évagre au t. VII de sa patrologie : *Bibliotheca veterum patrum antiquorumque scriptorum ecclesiasticorum cura et studio Andreae Gallandii, Presbyteri Congregationis Oratori. Editio novis curis absoluta, denuo recensita et perfecta*, t. VII, Venise 1788, p. 551-581⁵. Les

1. Voir ci-dessus, p. 269.

2. Leçons de la famille ν, à l'origine choix de 37 chapitres : voir ci-dessus, p. 371-372.

3. En 29, 5 (ordre des mots), 94, 4-5 (*λογισμοῖς* pour *λόγους μου*), et en 94, 9 (*ὄλιγον* pour *μικρόν*) : voir ci-dessus, p. 378, n. 3.

4. Voir ci-dessus, p. 378.

5. Nous n'avons pu consulter la première édition de ce tome, parue en 1770.

traités sont numérotés ; en tête vient le *Traité pratique*, réparti sous deux numéros : en effet, comme il l'indique au ch. XIV de ses Prolégomènes, consacré à Évagre (p. xx-xxii), il reprend l'édition de Cotelier. Il met donc sous le n° I, p. 553-562, le choix de 63 chapitres tirés du manuscrit G, et ensuite, sous le n° II, p. 562-566, les chapitres complémentaires pris au manuscrit B. Son texte diffère de celui de Cotelier sur quelques points : en 45, 1, il corrige *αὐτῶν* en *αὐτῶν*; en 52, 3, il omet *γάρ*; en 63, 1, il écrit *ἀπερισπάστοις*, probablement par suite d'une mauvaise lecture de *ἀπερισπάστους*. Les variantes notées en marge par Cotelier sont reproduites intégralement¹ ainsi que les références scripturaires ; mais Galland ne reproduit ni les renvois à la tradition indirecte ni les notes placées à la fin du volume : l'omission de la longue note où Cotelier s'expliquait sur les manuscrits qu'il avait successivement utilisés est particulièrement regrettable, car disparaissait avec elle le seul moyen qu'avait le lecteur attentif de reconstituer la forme originale du livre, et les quelques indications données à ce sujet par Galland dans ses Prolégomènes sont très insuffisantes².

Sous les numéros suivants on trouve les *Bases de la vie monastique* (n° III, p. 566-571), reproduit d'après Cotelier, et trois séries de sentences (n°s IV, V et VI, p. 572-574) prises à l'édition de Nil par Suarès et rendues à Évagre par Galland. C'est seulement après ces textes, sous le n° VII, p. 575-577, que vient ce qui manquait au *Traité pratique* de Cotelier, c'est-à-dire la 2^e section (ch. 6-14), éditée par Bigot. Comme ce dernier, dont il reprend les arguments dans ses Prolégomènes, Galland estime que cet extrait est une forme condensée de l'*Antir-*

1. Une erreur est à signaler : la variante *πεποιώμεθα* notée par Cotelier est devenue *ποιώμεθα* (30, 5).

2. La seule note retenue, et placée en bas de page, est celle qui concerne le ch. 95 (COTELIER, *op. cit.*, p. 553) ; elle est reproduite également par Migne (PG 40, 1249 D).

*rhétique*¹. Ici encore Galland ne fait que reprendre le texte édité ; quelques menues différences sont seulement à signaler : en 7, 2, il a remplacé le premier *καί* par *ἤ* et écrit, incorrectement, *ἕδρῶτα* ; en 11, 8, il corrige la faute de Bigot *εὔρολειν* en *εὔρολη* ; en 14, 3, il cherche à amender le texte défectueux de Bigot en mettant *κατορθούμενον* au lieu de *κατορθουμένων*. Il reproduit intégralement les variantes signalées en marge par son prédécesseur. Chose nouvelle, il numérote les chapitres, de 1 à 9, ce qui achève de donner à cet extrait l'apparence d'un traité séparé. La traduction latine est celle de Billy, dont il supprime toutefois les sous-titres² ; pour une raison qu'on ne s'explique pas, il la prend, non pas dans Bigot, mais directement dans la *Bibliotheca Patrum*³ ; aussi la reproduit-il avec l'appendice que Bigot avait, à juste titre, écarté. De plus il estime que cette traduction est une version ancienne, soit celle de Rufin, soit celle de Gennade, et que les textes qui forment l'appendice sont, comme l'avait déjà pensé Tillemont⁴, des extraits d'autres œuvres d'Évagre, « que le vieil interprète lisait dans son exemplaire⁵ ». En réalité, comme l'a démontré Elter⁶, cette traduction est de la main de Billy et l'appendice ne contient rien d'Évagre ; c'est, en réalité, un petit florilège que Billy trouvait dans le *Parisinus gr. 1220*, à la suite du texte d'Évagre qu'il traduisait⁷. Elter a reconnu qu'il était tiré du *Florilegium monacense* et du *Florilège*

1. Voir ci-dessus, p. 411-412.

2. Voir *ibid.*

3. Cf. Prolégomènes XIV, § IV, p. XXI. Édition « Parisiensis », précise-t-il, sans doute celle de 1644 (voir ci-dessus, p. 411, n. 5). La seule variante de Galland par rapport à ses prédécesseurs est dans la traduction de 14, 3-4 : *scribat* pour *adscribat* (gardé par Migne, PG 40, 1275 A l. 10).

4. *Mémoires*, t. X, p. 385-386.

5. Cf. Prolégomènes XIV, § IV, p. XXI.

6. Article cité ci-dessus, p. 207.

7. Voir ci-dessus, p. 209-210. La dernière sentence (*Octo sunt cogitationes...*) a été ajoutée par Billy.

de Stobée et, grâce aux lemmes contenus dans le manuscrit, il a identifié les auteurs de certains extraits : Basile (*Quinque sunt...*), Jean Chrysostome (*Quemadmodum corpus...*), Grégoire de Nazianze (*Dei crebrius...*), Hésychius (*Prudentiae munus...*), Démocrite (*Diurni somni...*), saint Maxime (*Quaevis anima...*). Ces lemmes, conservés, pour la plupart, par Billy, ont été maintenus dans les éditions successives de la *Bibliotheca Patrum* jusqu'à celle de 1644, qui les a omis¹ ; c'est ce qui explique que Galland a retenu cet appendice, pensant qu'il était, comme les chapitres précédents, d'Évagre.

L'édition comprend encore : sous le n° VIII, les sentences métriques *Aux moines*, p. 578-580, seulement dans la traduction latine que fournissait à Galland le *Codex regularum* de Benoît d'Aniane dans l'édition d'Holstenius ; sous le n° IX, les sentences métriques *A une vierge*, p. 580-581, de même provenance ; enfin, sous le n° X, le petit fragment sur le Tétragramme, repris de Cotelier.

L'édition donnée dans la *Patrologia Graeco-Latina* de J. P. Migne, au t. 40, Paris 1848, d'après laquelle le livre d'Évagre est usuellement cité de nos jours, ne fait malheureusement que reproduire celle de Galland, très peu satisfaisante pour les raisons que nous venons de voir. En guise de « Notice historique et littéraire », Migne reprend simplement les Prolégomènes de son prédécesseur, col. 1213-1220. Le *Traité pratique* suit immédiatement, toujours divisé en deux parties : d'une part, col. 1220 C - 1236 C, le prologue et une série de chapitres numérotés de I à LXII, qui sont, en réalité, les ch. 1 à 5, 15 à 28, 30, 32 à 42 (sous le n° XXVI sont groupés les ch. 37 et 38), 50 à 53, 63 à 90 ; d'autre part, après les 9 chapitres numérotés LXIII à LXXXI qui appartiennent en réalité au traité *Des diverses mauvaises pensées*², on a, col. 1244 B - 1252 C, les 28 chapitres qui

1. A l'exception d'un seul, renvoyant à Jean Chrysostome.

2. Voir ci-dessus, p. 419.

complètent la centurie, selon leur vraie numérotation : ch. 29, 31, 43 à 49, 54 à 62, 91 à 100 et l'épilogue. Le texte ne diffère de celui de Galland que sur un point : en 61, 1, *κακῆν* pour *καλλῆν*, probablement faute d'impression. Les variantes sont reproduites au bas des colonnes et reçoivent une numérotation continue, de même que les références scripturaires. Dans la traduction, on remarque quelques légères modifications typographiques¹.

Après les *Bases de la vie monastique* et les trois séries de sentences, col. 1252 D - 1269 D², Migne donne le troisième fragment du *Traité pratique*, c'est-à-dire la 2^e section, ch. 6 à 14, numérotés ici I-IX, col. 1272 A - 1276 B. Le titre seul est très légèrement modifié³. Aux variantes de Bigot, reprises par Galland, Migne ajoute deux corrections ; il propose en 10, 6 : *ἐπακολουθοῦσαν* au lieu de la forme barbare *ἐπακολουθεῖσαν*, et en 14, 3, cherchant à corriger, à son tour, ce passage corrompu, il propose de lire *κατορθομένην*⁴. Le texte latin qui suit immédiatement le chapitre numéroté IX, col. 1275 B - 1278 B, n'est autre que le petit florilège attribué à tort à Évagre par Galland⁵.

Migne reproduit en outre les sentences métriques *Aux moines* et *A la vierge*, mais pour le fragment *εἰς τὸ ΠΙΠΙ*, il renvoie à *PL 23*, où il est donné en appendice aux œuvres de saint Jérôme. Enfin il ajoute à ce que donnait l'édition Galland un chapitre du *Gnostique* tiré de Socrate et signale l'existence d'un fragment des *Képhalaia gnostica* dans saint Maxime.

1. Mots entre crochets (1227 A, 1230 A) ; les points de suspension introduits dans le texte en 12, 9 (1273 B), la parenthèse en 43, 3 (1244 C) sont aussi imputables à Migne.

2. Les numéros d'ordre dont Galland avait affecté les traités n'ont pas été retenus par Migne.

3. Πρὸς Ἀνατόλιον est rejeté à la fin.

4. Corruption dont la responsabilité incombe d'abord à Bigot et qu'ont aggravée les éditeurs suivants.

5. Voir ci-dessus, p. 424-425.

Ainsi l'édition de Migne, venant au terme d'un long processus de détérioration du texte, présente le *Traité pratique* en trois tronçons. L'étude de J. Muyltermans, publiée en 1929, *La teneur du Practicus d'Evagrius le Pontique*¹, fondée sur les indications données par Cotelier, mais disparues des éditions suivantes, permettait de reconstituer la forme authentique du livre². On trouvera à la suite de notre édition une table fournissant les concordances entre la numérotation des chapitres dans Migne et la numérotation réelle.

L'état de l'édition explique qu'il n'existe pas, jusqu'à présent, de traduction complète du *Traité pratique* dans les langues modernes. Quelques traductions partielles ont été faites, en français, sur le texte de Migne. Signalons celle du ch. 12, sur l'acédie, dans Jean Bremond, *Les Pères du Désert* (Paris 1927), t. II, p. 323-324. La seconde section, ch. 6-14, a été traduite récemment par B. Lavaud, *Lettre de Ligugé*, 124, 4 (1967), p. 15-18 (à la suite est traduit l'appendice donné dans Migne). Une traduction anglaise est actuellement préparée par le R.P. John Eudes Bamberger, pour la collection *Ancient Christian Writers*.

1. *Le Muséon*, 42, p. 75-89.

2. Avant Muyltermans, la chose avait été signalée dans la *Bibliotheca Casinensis*, t. IV, Mont Cassin 1880, p. 249-255, à l'occasion de l'analyse du *Casinensis 231*, et par W. FRANKENBERG, *op. cit.*, p. 4-5, se fondant sur la tradition syriaque.

CHAPITRE XIII

REMARQUES SUR LA LANGUE
ET LE STYLE

Disciple des grands Cappadociens, dialecticien admiré à Constantinople, Évagre se distingue parmi les moines des déserts égyptiens, où il passa les seize dernières années de sa vie¹, par sa culture et par sa science, qui parfois même lui étaient reprochées². Son œuvre porte la marque de cette culture. La plupart des œuvres monastiques des iv^e et v^e siècles, *Apophtegmes*, *Traité*s de l'abbé Isaïe, par exemple, trahissent l'influence de la langue parlée du temps et constituent, à ce titre, d'intéressants documents pour l'histoire de la langue grecque. Les écrits d'Évagre, eux, ont un caractère plus littéraire et sont plus proches de la langue classique, comme ceux de Grégoire de Nazianze, son maître. Le *Traité pratique* notamment est remarquable, dans son ensemble, par la pureté de la langue et par la correction de la syntaxe. Un examen attentif, toutefois, permet d'y relever un certain nombre de faits qui trahissent l'époque où il fut écrit. A ces faits se limite l'étude du présent chapitre.

1. La plupart de nos remarques ont trait à l'emploi des modes, où parfois se manifeste une certaine indécision. Nous relevons, en effet :

1. 383-399. Voir notre article du RAC, « Evagrius Ponticus », col. 1089 et ci-dessus, p. 24-25.

2. Cf. A. GUILLAUMONT, *op. cit.*, p. 52-53.

— deux exemples de l'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif après *ὅταν*¹ : en 86, 1-3, trois indicatifs coordonnés : *ὅταν τὸ μὲν ... ἐφίεται, τὸ δὲ ... ἀγωνίζεται, τὸ δὲ ... ἐπιβάλλει* ; en 54, 9, un indicatif entre deux subjonctifs : *Ὅταν ... ἐκταράσσωσιν ..., ἡμεῖς δὲ ... ἐκδειματούμεθα, ὑπὸ δὲ ... φεύγωμεν*. Dans tous les autres cas, une douzaine au moins, *ὅταν* est suivi du subjonctif².

— inversement, un exemple de *εἰ* suivi du subjonctif³ : Épilogue, 4-5, *εἰ δὲ ... ἐπιλάμψει ... καὶ ... γένηται*. Il faut remarquer que le subjonctif se trouve dans une proposition coordonnée à une première conditionnelle dont le verbe est à l'indicatif futur. Le cas est analogue à ce que nous avons vu en 54, 9.

— un exemple du subjonctif après *πρὶν ἢ*, sans *ἔν* et bien que la principale soit affirmative⁴ : 43, 7-8, *ἴνα ..., πρὶν ἢ ... ἐκβαλώμεθα..., φθεγγώμεθα...* Il s'agit peut-être simplement d'un fait d'attraction modale.

— un exemple de l'emploi, dans une proposition principale, du subjonctif accompagné de *ἔν* pour exprimer

1. Pour des exemples de *ὅταν* suivi de l'indicatif dans le Nouveau Testament, voir F. BLASS et A. DEBRUNNER, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, Göttingen 1959, § 382 (édition anglaise de R. W. FUNK, Chicago 1961, *ibid.*) et F.-M. ABEL, *Grammaire du grec biblique*, Paris 1927, § 68 b-e ; chez Épictète, voir J. SOUILHÉ, *Épictète, Entretiens*, I, Paris 1943, p. LXXI ; chez saint Jean Chrysostome, M. SOFFRAY, *Recherches sur la syntaxe de saint Jean Chrysostome*, Paris 1939, p. 158-159.

2. Les variantes offertes par les manuscrits, en certains cas, sont étudiées plus loin, p. 441 s.

3. Cette construction qui repose sur une tendance à ne plus distinguer *εἰ* et *ἐάν* est déjà attestée dans le Nouveau Testament, cf. BLASS et DEBRUNNER, *op. cit.*, § 372, 3 ; ABEL, *op. cit.*, § 66 d ; chez Jean Chrysostome, cf. SOFFRAY, *op. cit.*, p. 137.

4. Constructions analogues signalées par BLASS-DEBRUNNER, § 383, 3, dans la tradition manuscrite de *Luc* 2, 26 et 22, 34, et dans HERMAS, *Sim.* 5, 7, 3 ; voir aussi SOFFRAY, p. 160.

l'éventualité¹ : 43, 9-11, οὕτω γὰρ ἂν ... προκόπτωμεν καὶ ... ποιήσωμεν, « dans ces conditions nous progresserons et... nous ferons ». Même tour dans l'Avvertissement adressé au copiste², mais le premier verbe étant cette fois-ci à l'optatif : οὕτω γὰρ ἂν ... σωθῆι ... καὶ ... γένηται.

— quelques exemples du futur servant à l'expression d'un ordre, selon l'usage de la langue biblique³ : 41, 3, συνεσόμεθα ; 42, 1, οὐ πρότερον προσεβῆξῃ ; 96, 3, οὐ βρώσῃ.

— un exemple de futur mis à la place d'un optatif dans une suite de verbes à l'optatif avec ἂν : 61, 1, οὐκ ἂν προέλθοι ..., οὐδὲ ἀποδημήσει ... καὶ ... γένοιτο. Faut-il voir là l'indice d'une difficulté à manier l'optatif ? Difficulté qui apparaîtrait aussi dans quelques cas (Prol. 25 ; 13, 8 ; 51, 5-6) où, en apodose, après une conditionnelle à l'optatif, on attendrait un optatif avec ἔν plutôt que le futur. Pourtant le maniement de l'optatif est familier à Évagre, soit après εἰ, soit avec ἔν, et nous trouvons même un exemple d'optatif oblique, signe de classicisme (96, 1)⁴.

2. Évagre utilise couramment, de façon classique, les degrés de comparaison de l'adjectif. Cependant on relève sous sa plume un certain nombre de comparatifs et de superlatifs qui ont perdu leur valeur et sont employés comme des positifs⁵ :

1. Cet emploi, usuel chez Homère (cf. P. CHANTRAINE, *Grammaire homérique*, II, Paris 1963, § 306), mais disparu en attique, est attesté à l'époque postclassique (Polybe, Philon, Plutarque, Clément), selon A. N. JANNARIS, *An Historical Greek Grammar*, Londres 1897, Append. V, p. 13-14.

2. Ce texte est donné ci-dessous, p. 496. Sur son attribution à Évagre, voir ci-dessus, p. 385.

3. Cf. BLASS-DEBRUNNER, § 362.

4. La disparition progressive de l'optatif est un des signes caractéristiques de la κοινή, voir A. MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la Langue grecque*, 5^e éd., Paris 1930, p. 274-280.

5. Cette tendance est déjà très sensible dans le grec biblique : voir BLASS et DEBRUNNER, *op. cit.*, §§ 60 et 244 ; ABEL, *op. cit.*, § 37 ; elle

— comparatifs ayant valeur positive : 8, 2, σφοδρότερος ; 11, 9, πλείοσι ; 41, 2, σφοδρότερον ; 50, 7, γνωστικώτερον ; 57, 9, ὀξύτερον. Avec μάλλον pour rendre l'expression comparative : 12, 16, εὐκοπωτέραν μάλλον. Suivi de παρά pour introduire le complément du comparatif, selon l'usage du grec biblique¹ : 38, 3, πλειόνων δὲ παρά...

— superlatifs ayant valeur positive : 28, 5-6, ὅστις ὑπὲρ πάντας βαρύτατος ἂν δοκιμωτάτην μάλιστα τὴν ψυχὴν... ; le premier, βαρύτατος, est construit avec ὑπὲρ selon l'usage du grec biblique, qui emploie ainsi l'adjectif au positif pour rendre le degré superlatif² ; le second, δοκιμωτάτην, est accompagné de μάλιστα qui lui redonne valeur superlative.

On trouve en outre un exemple de comparatif qui, précédé de l'article, sert à rendre le superlatif relatif : 5, 3, τοὺς ἀμελεστέτους τῶν ἀδελφῶν³. Exemple intéressant d'une tournure qui est devenue normale en grec moderne⁴.

3. On trouve quelques exemples de ὅστις employé, comme ὅς, avec valeur de relatif déterminé, selon une tendance bien attestée en grec postclassique⁵ : 23, 8, τῷ τῆς ἀκηδίας δαίμονι ... ὅστις ; 28, 5 ; 81, 3 ; ἡ τις : 11, 3 ; 81, 4.

4. Le vocabulaire du *Traité pratique*, qui est largement tributaire de la tradition philosophique, en particulier

s'est accentuée au cours de l'histoire de la langue, par exemple, pour le VI^e siècle, chez Cyrille de Scythopolis, voir A. J. FESTUGIÈRE, *Les Moines d'Orient*, III/1, Paris 1962, p. 37-39. Voir aussi JANNARIS, *op. cit.*, p. 148-149 (n^o 509-515).

1. En ce cas, l'adjectif est au positif, la valeur comparative étant rendue par παρά : voir les exemples donnés par ABEL, *op. cit.*, § 37 g 2^o.

2. Cf. ABEL, *ibid.*

3. Comparer *Marc* 4, 31, (δ) μικρότερος πάντων σπερμάτων (cf. ABEL, § 37 k, Remarque).

4. Cf. ABEL, *ibid.* et A. MIRAMBEL, *Précis de grammaire élémentaire du grec moderne*, Paris 1939, p. 90.

5. BLASS-DEBRUNNER, § 293 ; ABEL, § 35 a ; H. PERNOT, *Études sur la langue des Évangiles*, Paris 1927, p. 163-166.

stoïcienne, est, dans l'ensemble, assez classique. On y trouve cependant un certain nombre de mots qui, par leur sens, s'écartent de l'usage classique :

ἀκηδία, « acédie », ennui et découragement du solitaire, 6, 4 ; 12, 1, etc.
 λογισμός, « pensée », au sens péjoratif de mauvaise pensée, 6, 1, etc.
 παρεμβολή, « armée » (sens biblique), 98, 3.
 πρακτική, « la pratique », méthode de purification de l'âme, cf. définition ch. 78.

συνοδία, « communauté » (monastique), 5, 2.

συντυχία, « réunion » (d'amis), 54, 3.

ἀνυπόκριτον (τὸ), « absence de dissimulation » (sens attesté déjà dans *Romains* 12, 9), Prol. 18.

πρακτικός, « pratique », qui concerne ou qui accomplit la *πρακτική*, Prol. 54 et 57 ; 29, 1.

ἀντιλαμβάνεσθαι, « percevoir », « comprendre », 39, 3.

ἐπιβάλλειν, « percevoir », 53, 5 ; 59, 4 ; 86, 3.

θεραπεύειν, « guérir » (cf. Nouveau Testament), 13, 4-5 ; 49, 4 ; 100, 7.

παραβάλλειν, « se rendre chez », « visiter », 7, 7 ; 94, 1 ; 96, 2.

περίστασθαι, « éviter », 28, 7.

Quelques mots sont nouveaux, parce qu'ils désignent des réalités nouvelles, en rapport avec la vie monastique :

ἀνάλαβος, « scapulaire » (vêtement monastique : cf. Cassien, *Inst. Cén.*, I, 5 *subincoloria, redimicula, rebracchatoria*), Prol. 29.

ἀναχωρητής, « anachorète », 5, 1.

κέλλα, « cellule », 12, 7 et 22 ; 28, 2.

κοινόβιον (τὸ), « monastère », 5, 2.

κουκούλλιον, « cuculle » (vêtement monastique ; cf. lat. *cucullus*, Juvénal, *Sat.* 3, 170), Prol. 8.

On relève quelques termes rares :

ἐπιρωγολογεῖσθαι, « grappiller » (attesté déjà dans *IV Maccabées* 2, 9), Épil. 4.

ἐσοπτρίζειν, « représenter », « réfléchir », 11, 5.

μεθοδεία, « manœuvre » (des ennemis), 83, 3.

μεταμπλοκή, « entrelacement », 50, 4.

ὀφιομάχη, « ophiomaque » (nom d'une sauterelle, cf. *Lév.* 11, 22), 38, 6.

πεντηκοντάωρος, « de cinquante heures », 12, 5.

σταυροειδῶς, « en forme de croix », Prol. 29.

συντετμημένως, « de façon condensée », Prol. 58.

Notons aussi quelques formes tardives :

πραῦτης, « douceur », forme courante déjà dans le Nouveau Testament au lieu de *πραότης*, 20, 2.

ὕγεια, « santé », pour *ὕγεια*, 56, 3¹.

* * *

Si Évagre est proche des grands Cappadociens par la pureté de sa langue, il s'en distingue par son style : la concision, qui le caractérise, n'est pas chose courante chez les Pères ! Cette qualité est particulièrement nette dans le *Traité pratique*, où elle est réclamée par le genre littéraire de l'ouvrage : celui-ci est une centurie, c'est-à-dire un ensemble de 100 chapitres, *κεφάλαια*. Bien qu'il y ait un plan d'ensemble, et même une composition assez étudiée, du livre², chaque chapitre se suffit à lui-même : texte court, consacré à un sujet limité, dont la longueur varie de 2 à 20 lignes environ, la longueur moyenne étant de 7 à 8 lignes. C'est un genre proche de la sentence, mais permettant des développements plus longs³.

Le *κεφάλαιον* prend dans le traité des formes diverses. Il y a quelques exemples de sentences à l'état pur, ainsi les ch. 20, 62, 65, 69, 77, 79. Ce sont souvent des définitions, comme on en trouve au début du livre : 1, définition du christianisme ; 2, du royaume des cieux ; 3, du royaume de Dieu ; voir aussi 74, 75, 78. Plusieurs ont la forme d'un diagnostic : c'est le cas notamment de la plupart des chapitres de la section sur « Les signes de l'impassibilité », 63-70 ; par exemple, 64 : « Preuve de l'impassibilité, un

1. L'accentuation de ce mot est problématique ; nous l'accentuons *ὕγεια*, conformément aux manuscrits.

2. La composition du *Traité pratique* est étudiée ci-dessus, p. 113 s. et p. 386-387.

3. Sur le genre littéraire du *képhalaion*, voir ci-dessus p. 114-116 et l'article de E. VON IVÁNKA cité p. 114, n. 1.

esprit qui...¹ ». La comparaison, tour fréquent dans le genre gnomique, est assez peu représentée : 18, 82 et 90².

Dans certains cas, le caractère sentencieux est atténué, du fait que l'affirmation est assortie d'une explication, introduite par γάρ, par ex. 18, 47, 52, 53, ou d'une seconde idée, complétant la première, introduite par και, par ex. 17, 35, 45, 55, 56, 84, 87, 90 ; en 59 et 76, les deux tours (γάρ ... και) sont conjugués.

Une forme bien représentée et très caractéristique de l'esprit d'Évagre est le schéma bipartite, formulant une distinction, par ex. 51 (entre deux démons), 57 (deux états paisibles de l'âme), 60 (deux impassibilités) ; ou une opposition : 58, 80, 85.

Très nombreux sont aussi les classements : des pratiques ascétiques (15), des rêves (54), des activités naturelles de l'âme (86), des vertus (89) ; cette classification est faite, le plus souvent, selon les trois parties de l'âme, d'où un développement tripartite. Autres exemples : 48, 73, 84. Le classement peut faire place à une simple énumération : des huit pensées (6), des cinq causes pour lesquelles les moines agissent (98). Parfois l'énumération revêt la forme plus subtile d'une chaîne : 81, « La charité est fille de l'impassibilité ; l'impassibilité est la fleur de la pratique ; la pratique... », à comparer avec Prol. 47-51.

Autre forme que peut prendre le *képhalaion* : le syllogisme ; si ce tour est moins fréquent dans le *Traité pratique* que dans les *Képhalaia gnostica* ou le *Commentaire des Psaumes*³, il y en a cependant quelques exemples : 72, à quoi il faut ajouter les ch. 4, 36 et 38, où l'on a un syllogisme implicite. Autres types de raisonnement : 34, 49, 50, 58.

1. Voir aussi 54 et 56. Le *Manuel* d'Épictète, qui relève aussi du genre des *képhalaia*, en offre plusieurs exemples : voir ch. 41 et 48, 2.

2. Évagre y recourt pourtant très volontiers dans d'autres livres : voir les exemples rassemblés par H. U. VON BALTHASAR, « Die Hiera des Evagrius », *ZKT* 63 (1969), p. 182.

3. Voir BALTHASAR, *ibid.*

Comme on peut s'y attendre dans un ouvrage d'ascèse, le chapitre revêt souvent la forme d'un conseil donné au lecteur, soit qu'il commence par un impératif ou un tour équivalent : Πρόσεχε σεαυτῷ, 25, Μέμνησο, 33, Δεῖ, 43, avec négation : Μὴ δῶς σεαυτόν, 23, Οὐ δεῖ, 28, Οὐ πρότερον προσέυξῃ ... πρὶν, 42, Μὴ παραττέτω, 46¹ ; soit que vienne en tête l'expression de la circonstance, du moment psychologique auquel s'adapte le conseil : « Lorsque notre âme convoite..., qu'elle réduise alors... », 16 ; « Lorsque nous nous heurtons..., alors divisons notre âme », 27 ; « Quand nous sommes obligés..., alors surtout attachons-nous à... », 41². Dans la plupart des cas, le conseil est suivi d'une justification, introduite le plus souvent par γάρ : « De telles pensées, en effet... », 33, 7 ; « Car fuir de telles luttes... », 28, 6, etc.³ ; parfois, en guise de justification, on a l'expression d'une crainte, par ex. 41, 3 (μῆποτε), et voir aussi 21, 1-2 et 25, 2.

Quelques chapitres sont consacrés à l'analyse psychologique : description des mauvaises « pensées » et des circonstances de leur apparition, interférences des différents vices, jeu subtil des tentations démoniaques ; ces chapitres, de caractère descriptif, sont les plus développés : 7-14 (série sur les huit pensées), 43, 50, 54, 57, 58.

D'un genre différent sont les dix derniers chapitres, qui relèvent du genre apophtegmatique : courts récits, visite à un ancien, parole assez sentencieuse de celui-ci⁴.

La lettre d'envoi à Anatolios, qui constitue le prologue et l'épilogue, est à mettre à part du point de vue de la forme⁵ : elle n'est pas composée de chapitres ; elle est aussi d'un

1. Tour fréquent chez Épictète : pour Μέμνησο, voir *Manuel* 1, 3 ; 2, 1 ; 15 ; 17 ; 20.

2. Cf. ÉPICTÈTE, *Manuel* 33, 12 et 13 ; 42 ; 47 ; 49, etc.

3. Cf. ÉPICTÈTE, *ibid.* 42 ; 46, etc.

4. Peut-être ces dix derniers chapitres appartiennent-ils à une seconde rédaction du livre, voir ci-dessus, p. 381-386.

5. Sur la nature de cette lettre, voir ci-dessus, p. 383.

style plus négligé : on n'y retrouve pas la même recherche d'expression que dans les chapitres.

Le style du *Traité pratique* est accordé au genre littéraire des *képhalaia*. Un procédé très fréquent dans ces chapitres, comme il l'est traditionnellement dans les sentences, est le parallélisme, qui souligne une distinction ou une opposition et est marqué, le plus souvent, par *μὲν ... δέ*. Maintes fois le parallélisme est répété, avec reprise de *μὲν ... δέ*, par ex. 40, 49, 56, 57, 80, 84 ; on peut même avoir une double reprise, par ex. 76. Parfois aussi l'un des deux termes se dédouble à son tour en une alternative soulignée encore par *μὲν ... δέ*, par ex. 87 : 'Ο μὲν προκόπτων ἐν πρακτικῇ τὰ πάθη μειοῖ, ὁ δὲ ἐν θεωρίᾳ τὴν ἀγνωσίαν· καὶ τῶν μὲν παθῶν ἔσται ποτὲ καὶ φθορὰ παντελής, τῆς δὲ ἀγνωσίας τῆς μὲν εἶναι πέρας, τῆς δὲ μὴ εἶναι φασί ; cas analogue, 55.

La monotonie que peut engendrer le parallélisme est habilement évitée : en effet, sous une apparente simplicité se cache une certaine recherche de style ; Évagre n'ignore rien des procédés de la rhétorique.

Ainsi il a recours fréquemment — méthodiquement, semble-t-il — à la *variatio* ; il remplace, dans le second membre du parallélisme, un mot par son synonyme : en 18, τῶν οὐκ ἐνδεχομένων est repris par τῶν ἀδυνάτων, et συμβῆναι par συνυπάρξαι ; en 49, 2-3, προστετάγμεθα l'est par ἡμῖν νενομοθέτηται ; en 50, τηρείτω par σημειούσθω, ἀκολουθεῖ par οὐχ ἔπεται, pour ne citer que quelques exemples. Voir aussi 54, 5 ; 57, 1-3 ; 58, 3-4 ; 62, 2 ; 73, 2-3 ; 76, 2-3 et 3-4 ; 80, 2-3 ; 84, 4-5, et tout le ch. 81 (ἔγγονον, ἄνθος, etc.).

La monotonie, voire la platitude, sont aussi évitées par le recours à l'ellipse, par ex. dans 76 : Ἄγγελοι μὲν χαίρουσι μειουμένης κακίας, δαίμονες δὲ τῆς ἀρετῆς. Autres exemples : 80, 3-5 ; 85, 3 ; 87, 1-2 (texte cité ci-dessus), 90 (les deux phrases).

Le parallélisme est souvent rehaussé par l'emploi du chiasme, par ex. 15, 4-6 : καὶ ταῦτα τοῖς προσήκουσι χρόνοις τε καὶ μέτροις γινόμενα· τὰ γὰρ ἀμετρα καὶ ἄκαιρα ὀλιγο-

χρόνια ; en 10, 10-11, le groupe verbe-complément est suivi du groupe complément-verbe ; en 56, 3-4, on a sujet-attribut, attribut-sujet, et en 64, 2-3, verbe-attribut, attribut-verbe. Dans certains cas, c'est le chapitre entier qui est construit en chiasme : 35, Τὰ μὲν τῆς ψυχῆς πάθη ... τὰ δὲ τοῦ σώματος ... καὶ τὰ μὲν τοῦ σώματος ... τὰ δὲ τῆς ψυχῆς... Autres exemples, 5, 51, 68.

C'est encore par souci de donner du relief et de la vivacité au style qu'Évagre utilise la disjonction, ou hyperbate ; cette figure, qui a la faveur de la seconde sophistique, est extrêmement fréquente dans le *Traité pratique*, au point d'y paraître manie de lettré¹. Dans plus de la moitié des cas, il sépare le substantif de son déterminant ; celui-ci est :

— le plus souvent, un adjectif épithète, avec ou sans article : 43, 8, τῆς οἰκείας ἐκβαλώμεθα καταστάσεως ; 63, 3, ὁ πᾶς συνίσταται πόλεμος ; 81, 3-4, τῆς ὀρθῆς ἐστὶ πίστεως ; voir aussi 5, 6 ; 8, 1 ; 23, 7 et 8-9 ; 24, 2-3 ; 36, 1 ; 50, 1 ; 71, 2 ; 76, 5 ; 91, 9-10 ; 98, 3-4² ;

— un participe : 60, 3-4, τοῦ παλαιοντος αὐτῇ λέγεται δαίμονος ; 91, 1-2 ; 98, 2 ; Épil. 6 ;

— un démonstratif : 7, 5-6, τούτοις περιπεσόντων τοῖς πάθεσιν ; 8, 4 ;

— un article accompagné du réfléchi : 7, 7-8, τὰς ἐαυτῶν ἐκδιηγείσθαι συμφοράς ; 82, 3 ;

— un complément au génitif, avec ou sans article : 32, 2, τῷ τῆς κενοδοξίας πεισθήσεται δαίμονι ; voir aussi 7, 2 ; 19, 1-2 ; 27, 1 ; 33, 8 ; 50, 3 ; 56, 3 ; 58, 9 ; 84, 3 ; 99, 2 ;

1. Sur l'usage de cette figure chez Grégoire de Nysse, voir L. MÉRI-DIER, *L'influence de la seconde sophistique sur l'œuvre de Grégoire de Nysse*, Paris 1906, p. 39 et 181 s. ; chez saint Basile, Y. COURTONNE, *Saint Basile et l'hellénisme*, Paris 1934, p. 211-215.

2. Également 36, 5 ; 58, 11 ; 79, 2-3 ; 97, 2-3. On en trouve deux exemples dans l'avertissement adressé au copiste, ci-dessous, p. 496 : ἀπὸ ἰδίας ἀρκεσθαι ἀρχῆς... et ὁ τε κεφαλαϊώδης σωθεῖη κανὼν...

— ou tout autre complément : 32, 1-2, τὴν ἀπ' αὐτῆς καρπούμενος ἡδονήν. Comme on le voit d'après les exemples cités ci-dessus, le mot qui sépare le substantif de son déterminant est le plus souvent un verbe ; dans quelques cas cependant, c'est soit un substantif, lui-même complément du verbe : 71, 2, εἰς αἰσχροῦς τὴν ψυχὴν φαντασίας ἐμβάλλουσιν ; soit un pronom : 24, 2-3, τὴν πνευματικὴν ἡμῶν ἡδονὴν ὑποβάλλοντες ; soit un adjectif verbal ou un participe : 19, 1-2, τῷ τῆς λύπης ἀπρόσιτος δαίμωνι ; 98, 2, τῆς λίμνης κειμένη τῆς καλουμένης Μαρίας.

Le goût d'Évagre pour les procédés de la rhétorique se manifeste encore par quelques répétitions : 22, 7, ἕνα σωματῶν ἐπιθυμοῦντες σώμασιν ἐντυγχάνομεν ; 50, 5-6 ; 58, 8-9 ; allitérations : 58, 13-14, ποίω πάθει μάλλον πεποιῶσαι, et cf. 39, 3 ; assonances et rimes : 4, 3-4, τὸ γὰρ αἰσθήσεως ἄμοιρον καὶ πάθους ἐλεύθερον ; 54, 3-4 et 7-8 ; 100, 7 ; Épil. 8-10¹.

Plus remarquables que ces procédés qui visent à donner du relief au style sont ceux qui tendent à lui donner de la couleur, dans l'emploi desquels Évagre se montre peut-être plus personnel, atténuant par là le caractère naturellement abstrait de son langage de logicien. Les métaphores sont particulièrement nombreuses, entre autres : Prol. 50, la charité, porte (θύρα) de la science ; 36, 5, le démon de midi étouffe (ἐναποπνίγειν) l'intellect ; 38, 5, la charité est le frein (χαλινός) de la partie irascible ; 61, 1-2, l'intellect émigre (ἀποδημήσει ... ἀποδημίαν) ; 81, 1, l'impassibilité, fleur (ἄνθος) de la pratique ; 91, 6, le port (λιμὴν) de l'impassibilité ; autres exemples : Prol. 10, περιθαλοπούσης et ῥαπίζειν ; *ibid.* 20, συσκιάσαι ; *ibid.* 21, θηρεύουσα ; *ibid.* 38, φιμοῦντες ; 6, 7, κινεῖν (cf. 37, 1 ; 38, 1, etc.) ; 10, 8, βαπτίζουσιν ; 11, 4, συναρπάζει (cf. 43, 6 ; 44, 4 ; 51, 3, etc.) ; *ibid.* 5, ἐσοπτρίζουσα ; *ibid.* 6, τῆξιν ; 12, 3, κυκλοῖ ;

1. Nous citons ci-dessous quelques exemples d'asyndète (p. 458).

15, 1-3, πλανώμενον, ἴστησιν, ἐκφλογουμένην μαραίνει, καταπαύει κυκώμενον ; 22, 5, ἐκθερμαίνηται ; 23, 3-5, ἐπισκοπεῖ, πύρωσιν ; 24, 7, σκοτισθεῖς (cf. 74, 2) ; 32, 1, καρπούμενος ; *ibid.* 5, ἄγευστοι ; 39, 2, ἀνάπτεισθαι ; 41, 3, παχυνθεῖς ; 49, 4, θεραπεύοντα ; 59, 5, ἐκμοχλευομένην ; 62, 1, τυφλόν ; 71, 4-5, περιζέοντα, καταψύχοντες, μαραίνοντες ; 77, 1, ὄρμας ; *ibid.* 2, ἀθόφους ; 91, 1, ὄδους ; *ibid.* 9-10, κατασβέννυται ; 98, 3, παρεμβολῆς ; 99, 1, περιαιρῶ, etc.

Les images, assez nombreuses elles aussi, sont prises, le plus souvent, au domaine de la guerre, la pratique, qui forme le sujet du livre, étant présentée surtout comme une guerre avec les démons, ennemis rusés qui espionnent, guettent, s'approchent, assaillent, mettent en déroute ou, au contraire, s'enfuient : 5 ; 12, 22 ; 21, 4-6 ; 28 ; 34, 4-6 ; 40, 4-5 ; 41, 5-6 ; 47, 3 ; 48 ; 50, 8-9 ; 63, 3 ; 73, 2-4 ; 83 ; 84, 4-6 ; 89, 6-9 et 16-18. De ces images empruntées à la guerre il faut distinguer celles qui sont prises à la lutte dans le stade, distinction qui n'est pas toujours nette : 12, 23 et 25 ; 24, 2 ; 42, 2 ; 49, 7 ; 58, 5-6 et 14-15 ; 59, 1 et 5 ; 60, 1 et 3 ; 72 ; 100, 6-7. Parfois les démons sont représentés comme une bête fauve se jetant sur sa proie : 23, 9-10 ; 44, 4 ; 100, 7 ; ailleurs comme un chasseur qui tend son filet, 19, 5. D'autres images sont prises au domaine de la santé et de la maladie, ou des blessures, ces images pouvant être associées aux précédentes : 38, 4 ; 54, 5 et 10-12 ; 55, 2-3 ; 56, 3 (impassibilité, santé de l'âme) ; 79, 2 ; 82, 1 et 4 ; 100, 7.

Dans quelques cas, en vérité assez rares, la comparaison sur laquelle repose l'image est explicitée : Prol. 59-60 ; 23, 9 (« comme un chien fait d'une jeune biche ») ; 36, 3-4 (« démons, semblables au soleil levant ou couchant ») ; 58, 6 ; 83, 2 ; 90 (tout le chapitre) ; 92, 3-5 ; 98, 9-10 ; l'épilogue développe, avec une ampleur exceptionnelle dans le *Traité pratique*, une comparaison empruntée à la vigne.

Un procédé qui contribue à donner de la couleur, voire du pittoresque, au style est celui de la description, qui est

traditionnel dans les ouvrages consacrés à l'analyse morale. L'emploi de ce procédé est particulièrement net dans les ch. 7-14, où sont décrits successivement les huit vices. Évagre commence, le plus souvent, par donner une définition abstraite du vice considéré, puis continue par des notations concrètes qui, dans certains cas, tournent au portrait. Ce faisant, il reprend une forme traditionnelle illustrée déjà, inventée peut-être, par Théophraste dans ses *Caractères* et que l'on retrouve, plus ou moins adaptée, parmi les prédécesseurs immédiats d'Évagre, chez un saint Basile¹. L'exemple le plus remarquable est fourni par le ch. 12, consacré à l'acédie. Après avoir défini ce vice, sorte d'ennui que connaît le solitaire, Évagre décrit le comportement de celui qui est aux prises avec lui ; il le fait par touches successives, au moyen de phrases courtes, coordonnées les unes aux autres, comme chez Théophraste. Certains détails sont particulièrement pittoresques : le moine regarde vers la fenêtre, sort de sa cellule pour voir où en est le soleil, trop lent à son gré, ou pour guetter la venue de quelque visiteur ; nous l'entendons se parler à lui-même et les réflexions qu'il se fait ajoutent de nouvelles nuances au portrait². Un léger humour se manifeste dans quelques traits un peu forcés : le soleil paraît *immobile*, le jour semble avoir *cinquante* heures, le moine *bondit* hors de sa cellule ; c'est aussi à un effet d'humour que vise la phrase laissée en suspens (l. 8-9), seul exemple de réticence ou aposiopèse dans le livre : « il regarde de-ci de-là, si quelqu'un des frères... » ; l'omission de la fin de la phrase laisse entendre que, quels que soient le frère et la nature de sa démarche,

1. Voir spécialement l'homélie XI, sur l'envie, PG 31, 372-385 ; définition abstraite suivie d'un portrait concret, 373 A-B. Cf. aussi homélie X, contre les colériques, *ibid.*, 353-372. Chez Basile, le style est plus oratoire.

2. On retrouve cet art du portrait, encore plus poussé, dans les ch. 13-14 des *Huit esprits de malice*, PG 79, 1157 C - 1160 C, consacrés eux aussi à l'acédie.

la distraction sera la bienvenue, mais personne ne vient¹ ! Le chapitre suivant offre un exemple plus net encore d'ironie : le moine, s'abandonnant aux pensées de la vaine gloire, s'imagine devenu un thaumaturge, soulevant l'admiration des foules ; celles-ci veulent le faire prêtre, il refuse par humilité et on doit l'emmenner ligoté ! Et le chapitre s'achève sur cette pointe : c'est au démon de la fornication qu'est maintenant livré ce moine « qui, un instant plus tôt, était un saint prêtre, qu'on emmenait ligoté » !

* * *

Les remarques qui précèdent, portant sur la langue et le style, se fondent sur le texte du *Traité pratique* tel que nous l'avons établi. L'étude de la tradition manuscrite nous a permis de constater certaines altérations du texte qui s'expliquent par la méconnaissance des propriétés du style et de la langue d'Évagre. Les œuvres ascétiques grecques sont généralement dépourvues de toute prétention littéraire et le style en est assez pauvre ; aussi n'est-il pas étonnant que parfois, et par certains copistes, les figures de rhétorique utilisées par Évagre aient été supprimées comme élégances superflues et propres à nuire à la clarté de l'expression.

Un certain nombre de chiasmes sont éliminés : par T et JLKM en 64, 2-3, où *διαμένων ήσυχος και λείος βλέπων* devient *ήσυχος διαμένων και λείος βλέπων* ; par BXAGHI (famille β) en 15, 5-6 ; par X en 37, 1 ; par C en 51, 4-5.

D'assez nombreuses disjonctions le sont aussi : par UT en 24, 3, où *την πνευματικην ήμιν ήδονην υποβάλλοντες* devient *την πνευματικην ήδονην ήμιν υποβάλλοντες* ; par ξ et u en 23, 7 ; par UTC JLKM en 49, 2 ; par UTC P en 50, 3 ;

1. On a bien affaire ici à une phrase laissée en suspens, et non à une lacune ou à une ellipse, voir ci-dessous, p. 455-456.

par C en 71, 2 ; par TC en 76, 5 ; par C en 81, 4 ; par TC JLKM en 98, 2 ; par TC dans Épil. 6.

Notons aussi la suppression de la *variatio* en 62, 2 par JLKM, qui mettent, au lieu de l'alternance βλέπη ... ἴδη, dans les deux cas ἴδη.

Certains manuscrits font disparaître une autre élégance de style en substituant un adverbe à un adjectif attribut, par ex. en 8, 2 σφοδρότερος ... ἐφίσταται (« violent... il attaque »), qui devient σφοδρότερος ... ἐφ. dans UT, et σφοδρότερον ... ἐφ. dans F ZLKMN ; le texte est modifié de même façon en 64, 3 par DEF WGI T H, en 67, 2 par TC, en 70, 1 par DE C.

L'ellipse, voulue par la concision du style d'Évagre, est parfois supprimée, par ex. en 6, 8, où d'assez nombreux manuscrits ajoutent ἐστὶ ; en 59, 5, où TC JLKM ajoutent δαμώνων, pour plus de clarté.

C'est aussi par souci de clarté et en méconnaissant la valeur de la réticence que beaucoup de manuscrits ont complété, chacun à sa façon, la phrase laissée en suspens à 12, 9¹.

Ces retouches, qui affectent le style, restent, somme toute, accidentelles et assez limitées. Plus importantes sont les modifications qui concernent la langue, dont la pureté et le caractère classique ont été parfois altérés par les copistes. Ces modifications sont révélatrices des tendances qu'avait la langue à l'époque où fut faite la copie et méritent, à ce titre, nous semble-t-il, d'être signalées.

Voici d'abord quelques faits relatifs à la morphologie des verbes :

— des formes tirées de verbes en -εω remplacent celles des verbes en -αω : en 23, 5, ῥυποῦντα pour ῥυπῶντα chez DEF B AGHI, soit tous les descendants de ξ, manuscrit

1. On trouvera les différentes façons dont la phrase a été complétée, par les copistes et aussi par les traducteurs, ci-dessous, p. 455-456. Sur cette réticence, voir ci-dessus, p. 440.

du x^e siècle et chez u, qui est du xi^e. Le même accident apparaît dans le manuscrit Z, du xiv^e siècle, non au ch. 23, qui manque, mais en 15, 1, πλανούμενον et en 19, 3, προσδοκουμένης¹.

— un futur doté de la voyelle thématique du subjonctif² : en 41, 3, συνεσώμεθα pour συνεσόμεθα en DEF, c'est-à-dire la famille δ, du début du xi^e siècle, et J et M, respectivement du xiv^e et du xv^e siècle ;

— une forme récente d'aoriste passif : en 10, 10, διεχέθη pour διεχύθη dans UT, deux manuscrits issus de υ (x^e s.) ;

— des verbes composés remplaçant le verbe simple : en 11, 8, ἐπισυμβαίνοντα pour συμβαίνοντα chez LKM (xiv^e s.) ; en 12, 13, προλελυπηκώς pour λελυπηκώς chez ZLKM (xiv^e s.) ; en 24, 6, ἐκβιάζονται pour βιάζονται chez C (xi^e s.) ; en 54, 8, προσεπάγοντες pour ἐπάγοντες chez DEF (xi^e s.) ; en 57, 4, ἐπακολουθεῖ pour ἀκολουθεῖ chez P (xiv^e s.) ; en 58, 5, ἀντιπλάττεται pour πλάττε chez C (xi^e s.). On en pourrait citer d'autres exemples³.

Un fait relève de la syntaxe des cas : la tendance à remplacer le datif par l'accusatif ; on en remarque deux exemples : en 6, 6, παρενοχλεῖν τῇ ψυχῇ devient en UC παρενοχλεῖν τὴν ψυχὴν ; ces manuscrits sont du xi^e siècle ; en 23, 4, ἐπισκοτεῖ τῇ ψυχῇ devient ἐπισκοτεῖ τὴν ψυχὴν en DE et UTC, du xi^e siècle⁴.

1. Le flottement entre les formes des verbes en -αω et celles des verbes en -εω apparaît dans la *Koiné*, cf. P. CHANTRAINE, *Morphologie historique du grec*, 2^e éd., Paris 1961, § 286, rem. ; voir aussi BLASS et DEBRUNNER, *op. cit.*, § 91.

2. Cf. JANNARIS, *op. cit.*, append. IV, p. 556, 11 ; CHANTRAINE, *op. cit.*, § 309.

3. Il faut dire que le phénomène inverse se rencontre aussi : πλάττων pour ἀναπλάττων en 13, 4 chez N (xiv^e s.), ἐπάδοντες pour κατεπάδοντες en 27, 4 chez P (xiv^e s.) ; mais ici la variante peut s'expliquer par un accident paléographique.

4. J. HUMBERT, *La disparition du datif en grec*, Paris 1930, p. 184-

Un certain flottement apparaît dans l'usage de l'article :

— absence de l'article après $\pi\acute{\alpha}\varsigma$: 12, 2, $\pi\acute{\alpha}\nu\tau\omega\nu$ $\delta\alpha\iota\mu\acute{o}\nu\omega\nu$ chez EFD BX AW, descendants de ξ (x^e s.), et N (xiv^e s.); 31, 2, $\acute{\upsilon}\pi\acute{o}$ $\pi\acute{\alpha}\nu\tau\omega\nu$ $\delta\iota\omega\kappa\acute{o}\mu\epsilon\nu\omega\nu$ $\delta\alpha\iota\mu\acute{o}\nu\omega\nu$ chez UTC, descendants de τ (ix^e-x^e s.);

— addition de l'article, de façon incohérente, là où l'usage ne le réclame pas, devant un nom abstrait : devant $\psi\upsilon\chi\acute{\eta}$ en 56, 3, $\nu\omicron\upsilon\varsigma$ en 65, 1, $\acute{\alpha}\gamma\alpha\pi\acute{\eta}$ en 84, 1, par C (xi^e s.); devant $\psi\upsilon\chi\acute{\eta}$ en 59, 1, $\acute{\alpha}\gamma\alpha\pi\acute{\eta}$ en 81, 1, $\pi\rho\alpha\kappa\tau\iota\kappa\acute{\eta}$ en 87, 1, par les manuscrits de la famille ν (xiv^e s.);

— suppression du deuxième article dans la construction du nom suivi d'un complément de nom : 12, 10, $\tau\acute{o}$ $\xi\rho\gamma\omicron\nu$ $\tau\acute{\omega}\nu$ $\chi\epsilon\iota\rho\acute{\omega}\nu$ chez R T ZLKMN; 51, 6, $\tau\eta\nu$ $\gamma\nu\acute{\omega}\sigma\iota\nu$ $\tau\omicron\upsilon$ $\theta\epsilon\omicron\upsilon$ chez EF GHI T P¹.

Un flottement analogue apparaît dans l'emploi des modes. Nous avons vu qu'Évagre, dans le *Traité pratique*, construit habituellement $\delta\tau\alpha\nu$ avec le subjonctif; nous avons relevé cependant quelques exemples de l'indicatif². Cette tendance à confondre les modes est plus marquée dans certaines copies. Si les hésitations des manuscrits du xi^e siècle ne sont pas très probantes, soit parce qu'exceptionnelles dans tel ou tel témoin, A³, DE⁴ ou T⁵, soit parce qu'elles apparaissent dans un manuscrit au vocalisme très incertain,

C¹, celles, plus nombreuses, de témoins du xiv^e siècle, P², J³, ZN⁴, trahissent les incertitudes de la langue du temps⁵. Hésitation aussi de J après $\kappa\acute{\alpha}\nu$, en 89, 15, de P et de Z après $\iota\nu\alpha$, respectivement en 43, 8 et en 8, 3.

On notera aussi dans les manuscrits du xiv^e siècle une tendance à faire disparaître l'optatif : en 61, 1 et 2, les optatifs sont remplacés par le subjonctif dans J; en 12, 12 $\epsilon\acute{\iota}$... $\epsilon\acute{\iota}\eta$ devient $\epsilon\acute{\iota}$... $\eta\acute{\iota}\nu$ dans N, $\epsilon\acute{\iota}$... $\acute{\epsilon}\sigma\tau\acute{\iota}$ dans LKM; en 96, 1, l'optatif oblique est éliminé au profit de l'indicatif par JLKM.

Il y eut cependant en tout temps des puristes, soucieux de respecter la langue au point de corriger même le texte d'Évagre dans les rares cas où il s'écarte de l'usage classique : le subjonctif est rétabli après $\delta\tau\alpha\nu$, en 86, 3, par F et T, et en 54, 9, par X; en 43, 9-11, l'optatif est rétabli, à la place du subjonctif, par U et T, pour l'expression du potentiel; T, encore, et LKM substituent, en 61, 1, l'optatif à l'indicatif futur inséré, d'une façon un peu étrange, entre deux optatifs⁶. C'est probablement aussi par purisme que le même manuscrit T, en 82, 4, met le réfléchi, $\acute{\epsilon}\alpha\nu\tau\acute{\omega}$ pour $\alpha\acute{\upsilon}\tau\acute{\omega}$ et de même, avec UC, en 45, 1, $\acute{\epsilon}\alpha\nu\tau\acute{\omega}\nu$ pour $\alpha\acute{\upsilon}\tau\acute{\omega}\nu$. Notons, pour finir, le rétablissement des formes $\pi\rho\alpha\acute{\delta}\tau\eta\varsigma$, en 20, 2, par ZJKLM, et $\acute{\upsilon}\gamma\acute{\iota}\epsilon\iota\omega\nu$, en 56, 3, par FBA U⁷.

Ces remarques de grammaire et de style, qui ne prétendent pas être exhaustives, nous ont paru présenter quelque intérêt pour l'histoire de la langue. Elles seront,

185, relève dans les *Actes de Thomas* des exemples de ce même fait, qu'il impute aux copistes et qu'il estime n'être pas antérieur au viii^e siècle.

1. Ces copistes ne font qu'accentuer une tendance qui est nette déjà chez Évagre, qui écrit \acute{o} $\phi\acute{o}\beta\omicron\varsigma$ $\tau\omicron\upsilon$ $\theta\epsilon\omicron\upsilon$, 81, 3, $\tau\acute{\alpha}\varsigma$ $\acute{\epsilon}\pi\iota\delta\rho\mu\acute{\alpha}\varsigma$ $\tau\acute{\omega}\nu$ $\delta\alpha\iota\mu\acute{o}\nu\omega\nu$, 57, 8-9, $\tau\eta\nu$ $\acute{o}\delta\delta\omicron\nu$ $\tau\eta\varsigma$ $\sigma\omicron\phi\acute{\iota}\alpha\varsigma$, 73, 5-6, etc.

2. Voir ci-dessus, p. 428-429.

3. En 41, 1.

4. En 54, 2, avec F et i.

5. En 54, 2 et 10, avec e.

1. En 10, 6; 39, 3; 41, 1; 43, 7; 54, 10. En 21, 2 et 3 le témoignage de u invite à faire remonter la faute à l'ancêtre commun κ (ix^e-x^e s.).

2. En 43, 7; 54, 2, 3 et 10.

3. En 54, 2 et 6.

4. En 10, 6.

5. Incertitude qui s'est maintenue dans le grec moderne, qui, après $\delta\tau\alpha\nu$, emploie indifféremment l'indicatif ou le subjonctif (cf. ABEL, *op. cit.*, § 68 e).

6. Voir ci-dessus, p. 429-430.

7. Voir ci-dessus, p. 433.

à coup sûr, utiles quand nous étudierons d'autres œuvres d'Évagre pour régler certains problèmes d'attribution ; l'authenticité du *Traité pratique* étant indiscutable, ce livre fournit une base sûre pour définir la langue et le style d'Évagre et par conséquent de bons critères pour décider de l'authenticité d'œuvres dont l'attribution est disputée. Concernant le *Traité pratique* lui-même, elles seront de quelque utilité aussi, comme nous allons le voir dans le chapitre suivant, pour l'établissement du texte.

CHAPITRE XIV

PRINCIPES DE NOTRE ÉDITION

L'ambition de tout éditeur est de présenter un texte aussi proche que possible de celui qu'écrivit l'auteur ; s'il peut classer les témoins dont il dispose, sa tâche se trouve grandement facilitée : chaque leçon peut, s'il en est besoin, faire l'objet d'un *stemma* particulier qui permet de remonter à l'archétype. Dans le cas du *Traité pratique*, nous avons eu la bonne fortune de pouvoir classer les témoins. Cela nous a d'abord permis d'éclaircir la question de la teneur originelle du traité : nous l'éditions, conformément aux conclusions obtenues, avec la *Lettre à Anatolios* comme prologue, 100 chapitres, et un épilogue¹ ; cette présentation de l'œuvre sous sa forme complète et en bon ordre est la principale justification de notre édition et ce en quoi elle est la plus nouvelle. Pour l'établissement du texte le *stemma* obtenu à la suite du classement a servi de fil directeur ; la tradition manuscrite, nous l'avons vu, est remarquablement une, les deux exemplaires auxquels elle remonte, α et ω , étant très proches l'un de l'autre² ; il en résulte que le texte établi n'est pas révolutionnaire par rapport aux éditions antérieures ; il en découle aussi que les difficultés à résoudre ne portent pas sur des divergences importantes. Cependant nous avons rencontré, dans le détail, bien des cas embarras-

1. Voir plus haut, p. 386.

2. Voir p. 338-340.

sants ; nous allons les présenter dans les quelques pages suivantes, où nous ne croyons pas inutile d'expliquer la méthode suivie, de justifier notre choix dans certains cas, et de faire connaître le rôle qu'a joué, à l'occasion, le témoignage des versions orientales.

Il est clair que les leçons de manuscrits isolés n'ont pas à être retenues ; pas plus que celles de prototypes isolés — si dignes de foi qu'ils soient¹ —, s'il y a contre elles l'accord de plusieurs prototypes appartenant aux deux branches de la tradition, concordance qui révèle une dépendance commune de l'archétype². Ce critère d'un accord significatif n'est pas uniquement fourni par les témoins grecs du texte : il y a des cas où les seuls témoins d'une leçon pour l'une des branches de la tradition sont les versions orientales ; c'est alors que leur apport est le plus précieux, car elles jouent, dans ces cas-là, un rôle décisif dans l'établissement du texte. Ainsi la mention des larmes, *μετὰ δακρύων*, en 27, 2, n'est pas une leçon propre à ω , bien que fournie seulement par des manuscrits de cette branche : la deuxième version syriaque, S_2 , et la traduction arabe nous apprennent qu'elle se trouvait aussi en α ; l'omission, plus tardive, est donc imputable aux manuscrits grecs de α . On peut en dire autant de la leçon $\epsilon\nu$ en 16, 2, mais, ici, aux témoignages orientaux (S_2 , arabe) s'ajoute celui de Jean Climaque³. En 13, 12-13, on peut s'étonner de nous voir

1. Par exemple la leçon $\kappa\acute{\upsilon}\rho\omega\sigma\iota\nu$ pour $\pi\acute{\upsilon}\rho\omega\sigma\iota\nu$ du prototype β en 23, 4, contredite par δ (α) et τ (ω) ; la présence de $\gamma\acute{\alpha}\rho$ en 20, 1, chez β également ; la leçon $\acute{\alpha}\pi\omicron\lambda\iota\mu\pi\acute{\alpha}\nu\epsilon\iota\nu$ de τ en 28, 1 contre $\kappa\alpha\tau\alpha\lambda\iota\mu\pi\acute{\alpha}\nu\epsilon\iota\nu$ chez $\delta\beta$ (α) et \omicron (ω) ; les leçons $\acute{\alpha}\nu\theta\iota\sigma\tau\alpha\tau\alpha\iota$ pour $\acute{\epsilon}\phi\iota\sigma\tau\alpha\tau\alpha\iota$ en 8, 2 et $\acute{\alpha}\pi\omicron\chi\omega\rho\omicron\upsilon\sigma\iota\nu$ pour $\acute{\upsilon}\pi\omicron\chi\omega\rho\omicron\upsilon\sigma\iota\nu$ en 36, 2 chez ν , etc.

2. Front solide que n'ébranle pas non plus le désaccord de plusieurs prototypes allant dans des voies divergentes : ainsi en 6, 2 les variantes de $\kappa\alpha\iota$ *μετ'* $\alpha\delta\tau\acute{\omicron}\nu$, en 26, 2 celles de $\delta\acute{\omicron}\mu\alpha\sigma\iota\nu$, en 48, 5 celles de $\tau\omicron\sigma\sigma\acute{\omicron}\tau\omicron\nu$.

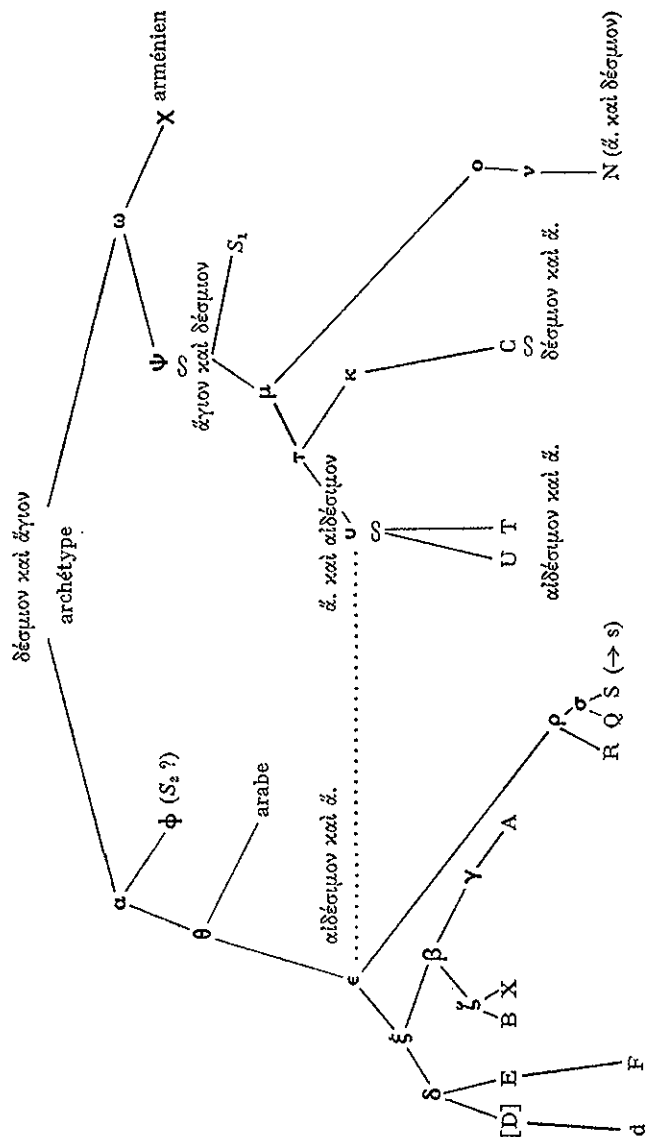
3. Voir plus haut, p. 309 et 391. La leçon $\pi\rho\omicron\chi\omega\rho\omicron\upsilon\sigma\alpha\nu$, en 12, 16, établie déjà par les manuscrits grecs (ρ et μ contre ξ), est solidement

adopter $\tau\acute{\omicron}\nu$ *πρὸ ὀλίγου δέσμιον καὶ ἄγιον ἱερέα* — plutôt que $\tau\acute{\omicron}\nu$... *αἰδέσιμον καὶ ἄγιον*... —, avec deux manuscrits seulement, C et N, tous deux descendant de ω ; ici encore ce sont les versions qui nous guident : deux d'entre elles, traductions arménienne et S_1 , confirment que le mot *δέσμιον* était en ω , et, surtout, la version arabe atteste sa présence en α^1 ; il faut donc admettre que *δέσμιον* est la leçon de l'archétype, et *αἰδέσιμον* le résultat d'un accident paléographique. Celui-ci s'expliquerait mieux si l'ordre des mots était, comme en N, *ἄγιον καὶ δέσμιον* ; il faut remarquer, toutefois, que les manuscrits qui ont *αἰδέσιμον* le placent en première et non en seconde place, et tenir compte du fait que l'ordre des mots, surtout quand il s'agit de deux adjectifs coordonnés, et en fin de phrase, n'est pas toujours respecté par les copistes ; celui que nous adoptons nous semble imposé par le témoignage de deux versions, l'arménienne (ω), où l'on trouve : « il le livre *enchaîné* au démon de la fornication, lui qui auparavant était considéré comme prêtre et *saint* », et la version arabe (α), qui a : « celui qui était *lié* peu auparavant et prêtre *pur* est devenu soumis au démon de la fornication » ; nous admettons qu'une première transposition des mots soit le fait de ψ , ancêtre à la fois de N et de S_1 ; le traducteur syriaque, en effet, semble bien avoir lu *ἄγιον καὶ δέσμιον* : « lui qui peu auparavant était un *saint*, et qui avait été *conduit* à la prêtrise *par la force* » ; chez un autre descendant de ψ^2 , se

confirmée par les versions : pour ω , arménien (métier « producteur ») et S_1 (« qui avance »), pour α , arabe (« dans ce métier de nombreux profits ») ; S_2 et S_3 ne rendent pas le mot ; la leçon de ξ , *τρέφουσιν*, s'explique par l'influence d'un passage parallèle dans l'*Antirrhétique* 6, 1, FRANKENBERG *op. cit.*, p. 520, 36. Sur ces quelques leçons, voir p. 343 et Appendice I, p. 721-724.

1. S_2 , malheureusement, omet la fin du ch. 13 ; et S_3 , comme souvent, reproduit S_1 . Sur ce passage, voir plus haut, p. 441.

2. Pour plus de clarté, voici un schéma des modifications du texte (voir à la page suivante).



N. B. Le signe ∞ indique une transposition dans l'ordre des adjectifs.

situant entre τ et υ, aurait eu lieu le passage à καὶ αἰδέσιμον¹, et c'est par contamination que ce dernier mot aurait remplacé δέσμιον chez ε et ses descendants (EFd BX A RQSS), ceux-ci gardant l'ordre des mots originel². Nous sommes là dans le domaine des hypothèses ; la critique textuelle, livrée à elle-même, pouvait en suggérer d'autres : si le mot δέσμιον a pour lui de donner plus de relief à la phrase, on peut aussi le considérer comme une reprise fautive du δέσμιος placé plus haut (l. 7) et lui préférer αἰδέσιμον ; c'est le témoignage de la version arabe, révélant le texte de α, qui a joué ici un rôle décisif.

Inversement ἐγκρατευομένοις en 7, 7 et πέφυκεν en 42, 7 n'appartiennent pas à α seulement : leur présence en ω est garantie par la version arménienne, comme aussi l'ordre des mots en 76, 2³. En 11, 5, également, une leçon qui semble propre à α, ἔσοπτρίζουσα, trouve, grâce aux versions, des soutiens en ω ; c'est un des passages du texte où règne la plus grande confusion : le démon de la colère, à l'heure de la prière, « fait voir » au moins le visage de son ennemi, selon le texte fourni par la famille δ (α), ἔσοπτρίζουσα, le « brandit », ἐπιπέλουσα, selon d'autres : ρ (α), μ (ω) ; les versions semblent n'avoir connu que la première leçon, aussi bien celles qui dépendent de ω, version arménienne :

1. Par duplication de -αι-, métathèse de μ et ι, remplacement d'un mot assez rare par un mot banal.

2. Et influençant sur ce point υ (UT) ? Il faut admettre chez C aussi une autre mutation. Quelle que soit l'hypothèse envisagée, on rencontrera plusieurs transpositions de mots au cours de la transmission du texte.

3. En 7, 7 la version arménienne a un participe, qui rend plutôt ἐγκρατευομένοις que ἐγκρατέσι ; en 42, 7, elle traduit : « il est possible qu'elle le fasse » qui évoque ἐργάζεσθαι πέφυκεν plus qu'ἐργάζεται ; en 76, 2 elle garde l'ordre ἐλέους καὶ ἀγάπης inversé par S₁ ; dans tous ces cas elle nous fait remonter à un état de ω antérieur à ψ. Remarquons que le témoignage de U en 76, 2 (rejoignant α) n'est pas gênant car ce manuscrit s'inspire souvent de ζ (voir p. 368) ; même remarque pour la variante ἀμόνασθαι en 58, 15.

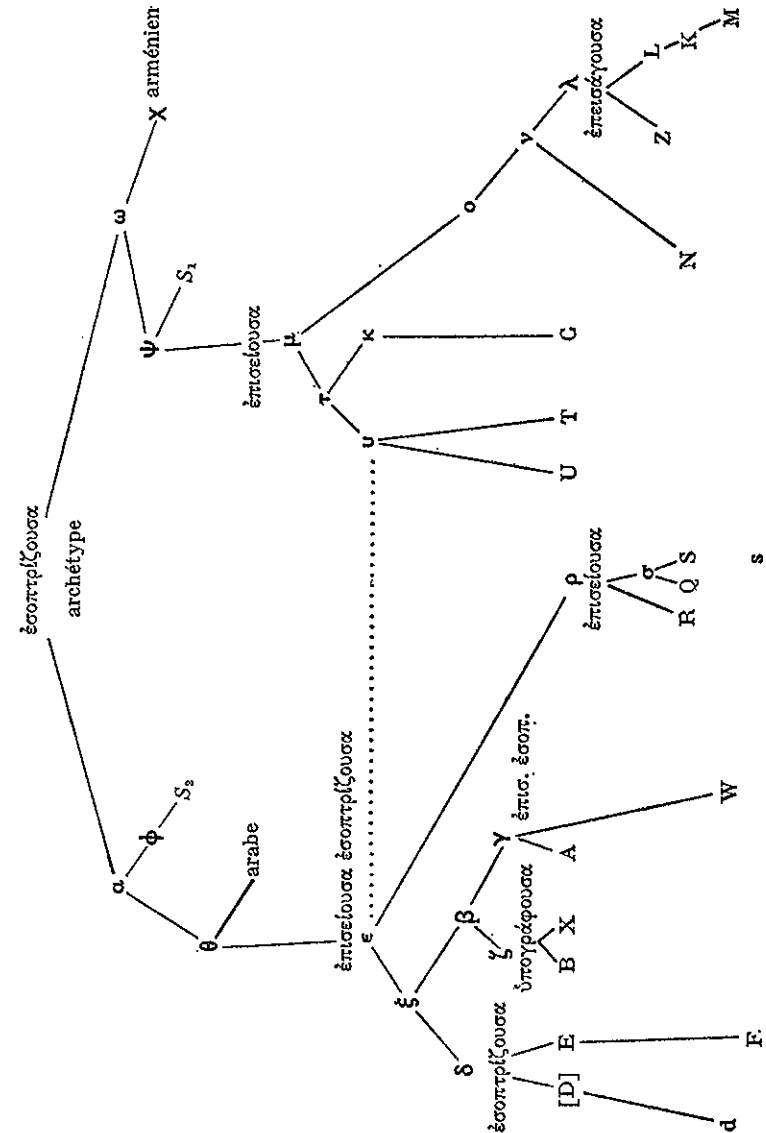
« elle représente devant... » et S_1 : « elle fait se dresser devant lui », que celles qui viennent de α , S_2 : « elle fait venir devant ses yeux » et traduction arabe : « elle montre » ; il faut donc admettre qu'elle est celle de l'archétype, et nous le faisons d'autant plus volontiers que le verbe $\epsilon\sigma\sigma\pi\tau\rho\acute{\iota}\zeta\epsilon\upsilon\nu$ se trouve ailleurs, chez Évagre, dans un contexte analogue¹. Il reste qu'il est difficile d'expliquer le passage d' $\epsilon\sigma\sigma\pi\tau\rho\acute{\iota}\zeta\omicron\upsilon\sigma\alpha$ à $\epsilon\pi\iota\sigma\epsilon\acute{\iota}\omicron\upsilon\sigma\alpha$; qu'il provienne d'une corruption paléographique, ou d'une substitution volontaire de mot², nous devons le considérer comme réalisé dans le manuscrit perdu μ , d'où descendent à la fois UT C et N ; nous imaginons que le copiste de ϵ , embarrassé par le mot $\epsilon\sigma\sigma\pi\tau\rho\acute{\iota}\zeta\omicron\upsilon\sigma\alpha$, note en marge la leçon $\epsilon\pi\iota\sigma\epsilon\acute{\iota}\omicron\upsilon\sigma\alpha$ qu'il trouve dans un manuscrit de l'autre branche ; d'où chez les descendants de ϵ une grande confusion³, les uns choisissant le premier mot (δ), les autres le deuxième (ρ), d'autres (γ) gardant le doublet, d'autres encore modifiant le texte (ζ : $\upsilon\pi\omicron\gamma\rho\acute{\alpha}\phi\omicron\upsilon\sigma\alpha$) ; la descendance de μ est plus une : cependant il y a eu corruption de $\epsilon\pi\iota\sigma\epsilon\acute{\iota}\omicron\upsilon\sigma\alpha$ en $\epsilon\pi\epsilon\iota\sigma\acute{\alpha}\gamma\omicron\upsilon\sigma\alpha$, mot plus courant, chez λ (ZLKM)⁴.

1. Au moine Euloge, ch. 30 (PG 79, 1133 C) : ce sont encore les démons qui font voir au moine, en songe, un frère qui voyage, $\kappa\alpha\tau\acute{\omicron}\nu\alpha\rho$ τοῦτον $\epsilon\sigma\sigma\pi\tau\rho\acute{\iota}\zeta\epsilon\upsilon\nu$. L'image du miroir, dans $\epsilon\sigma\sigma\pi\tau\rho\acute{\iota}\zeta\epsilon\upsilon\nu$, est sans doute assez atténuée alors, comme le montre un emploi du mot par Némésios d'Émèse avec addition de $\acute{\omicron}\varsigma$ ἐν εἰκόνι (Nature de l'homme, ch. 1, PG 40, 529 B).

2. La première hypothèse, sans être très satisfaisante, est la plus vraisemblable, car on ne voit pas bien pourquoi un copiste aurait substitué, à $\epsilon\sigma\sigma\pi\tau\rho\acute{\iota}\zeta\omicron\upsilon\sigma\alpha$, $\epsilon\pi\iota\sigma\epsilon\acute{\iota}\omicron\upsilon\sigma\alpha$ (agitant, brandissant), mot qui n'est pas beaucoup plus courant que le premier.

3. Comme le montre le tableau ci-contre.

4. Notons encore qu'en 98, 1 S_1 et arménien appuient $\pi\alpha\rho\acute{\alpha}$, avec α , contre $\pi\epsilon\rho\acute{\iota}$, leçon de π ; qu'en 70, 1 $\delta\lambda\omicron\varsigma$ contre $\delta\lambda\omega\varsigma$ est confirmé par S_1 et arabe ; en 55, 5 $\sigma\acute{\upsilon}\mu\beta\omicron\lambda\omicron\nu$ contre $\sigma\acute{\upsilon}\mu\beta\omicron\lambda\alpha$ appuyé par S_1 , arménien et arabe. Nous ne reprenons pas les exemples allégués par J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 30-35, qui, pour la plupart, concernant des passages pour lesquels la tradition grecque est claire, ne présentent plus d'intérêt (par ex. le fait que le syriaque appuie $\delta\upsilon\sigma\omega\delta\iota\alpha\nu$ en 39, 1, $\pi\rho\alpha\kappa\tau\iota\kappa\acute{\eta}\nu$ en 50, 8 etc.).



Dans ce dernier exemple, comme en 13, 13 (αἰδέσιμον : δέσιμον), la difficulté est surtout d'expliquer l'histoire des dégradations successives du texte, mais, grâce au témoignage des versions, le choix s'impose clairement, fondé sur l'accord des deux branches de la tradition. L'embarras est plus grand, quand il y a divergence à l'intérieur de chaque branche, avec accord, pour deux leçons concurrentes, de témoins appartenant aux deux branches¹; on ne peut, comme précédemment, s'appuyer sur le fait qu'il y ait accord pour remonter à l'archétype, et on ne peut pas davantage établir avec certitude quelles sont les leçons respectives de α et de ω. Un grand pas est fait, du moins, quand les raisons du désordre — et de la rencontre entre témoins étrangers les uns aux autres — peuvent être discernées. Parfois, c'est une réminiscence de l'Écriture sous la plume d'Évagre qui a invité les copistes à prendre des libertés avec son texte, pour se rapprocher de celui qu'ils connaissaient². Souvent aussi ce sont des raisons d'ordre grammatical : certains copistes, nous l'avons vu, corrigent le texte par un souci de purisme qui peut se retrouver chez tel autre³; d'autres, au contraire, indépendamment les uns des autres, altèrent le texte sous l'influence de la langue parlée de leur époque⁴. Parfois c'est l'obscurité de la pensée d'Évagre et son style volontiers elliptique qu'il faut incriminer : plusieurs copistes — ou traducteurs — peuvent avoir eu l'idée d'éclairer le texte par une addi-

1. Par exemple accord δβ (α) et ν (ω) pour l'asyndète en 12, 23 contre ρ (α) et τ (ω) qui ont δέ; δ, γ, et τ ont ἄλλο en 21, 5 contre ζ (α) et ο (ω) qui ne l'ont pas, etc.

2. Ainsi en 21, 1; 26, 2; 46, 5; 97, 2-5.

3. Subjonctifs rétablis, après ὅταν, par F et par T en 86, 3; indicatif rétabli en 43, 8 par EFi, P et C. Voir plus haut, p. 445.

4. Indicatif après ὅταν en 54, 2 dans δ (α), Te et PJ (ω); autre exemple en 43, 7; voir plus haut, p. 444 s. Ces libertés sont particulièrement fréquentes quand il s'agit de l'article (voir p. 444) : c'est un des points sur lesquels on trouve le plus souvent la tradition manuscrite divisée.

tion¹. Il y a aussi, naturellement, des raisons purement paléographiques : νεβρόν a pu devenir νεκρόν, en 23, 9, à la fois dans un manuscrit d'onciale (τ, représenté par T et C) et dans un manuscrit de minuscule (η, origine de G H I), et l'accord sur ce point de ces deux prototypes n'ajoute pas de poids à la leçon νεκρόν²; ἀφιπταται en 13, 9 est devenu ἀφίσταται chez beaucoup de témoins et à des époques diverses³; une omission par « saut du même au même », également, peut avoir été faite par plusieurs groupes de témoins⁴.

Si le seul fait de déceler ces causes permet souvent de choisir une leçon sans arrière-pensée⁵, il faut avouer que les arguments pour et contre se balancent parfois et qu'il y a des cas où il est bien difficile de déterminer ce que dut être l'archétype. En 12, 9, l'éditeur pourrait se laisser gagner par le désarroi que montrent les copistes devant la phrase interrompue⁶ par laquelle Évagre exprime l'attente du moine en proie à l'acédie : καὶ περιβλέπεσθαι τῆδε κακείσε μὴ τις τῶν ἀδελφῶν... Nous ne trouvons pas moins de cinq suggestions dans l'apparat critique : ἐφέστηκε (ζ), ἔρχεται (W), παραβάλλοι (T), ὁρᾷ αὐτόν (ν), ἐλθὼν πρὸς

1. Ainsi en 43, 3 C ajoute τοὺς δαίμονας, et certains manuscrits de la version syriaque S₁ « les démons »; en 16, 4 addition de καὶ (même) en C et u, dans la version syriaque S₂ (α) et dans la version arménienne (ω).

2. La faute a pu aussi se produire sur minuscule chez T et chez C indépendamment; voir plus haut, p. 365, n. 4.

3. Pour la branche α : chez S₂ (mais non en arabe), chez ρ (XIII^e-XIV^e s.) et en d (XV^e); pour ω : chez S₁ (mais non en arménien), chez N (XIV^e), L (XIV^e), et KM après L. Autre accident paléographique en 11, 8 : εὔροι ἄν devenant εὔροτεν ἄν; raison paléographique et raison grammaticale conjuguées en 23, 1 : μὴ δῶς σεαυτόν : μὴ δῶς ἑαυτόν en B, η, κ.

4. Omission de τὰ δὲ ὀλιγοχρόνια en 15, 6 par S₁, par υ (U T), par C, P et K M O; omission de ἀπούσης δὲ κινήσεται en 38, 3 par ω (confirmée par S₁ et arménien), et aussi par S₂ (mais non en arabe).

5. Par exemple νεβρόν en 23, 9, ἀφιπταται en 13, 9, etc.

6. Voir plus haut, p. 442.

αὐτόν (a), sans compter la solution adoptée par U, qui supprime μή τις τῶν ἀδελφῶν ; même variété dans les versions qui toutes terminent la phrase par un verbe : « apparaît » (arm.), « vient » (S_1), « vient chez lui » (S_2), « frappe à la porte ou vient » (S_3), « vient à lui » (ar.), « viendra » (géorg.). C'est cette diversité même — et surtout celle des manuscrits grecs — qui ici nous oriente : elle montre bien que l'état le plus ancien du texte ne comportait pas de verbe ; il s'agit soit d'une lacune très ancienne, antérieure aux versions, soit d'un tour imputable à l'auteur, ellipse ou réticence : nous penchons pour cette dernière hypothèse¹. Autre cas où la tradition est assez embrouillée : en 64, 3, à propos de l'expression λεῖος βλέπων τὰ πράγματα ; la leçon λεῖος n'est fournie que par trois manuscrits B, A et U ; mais ici encore, la diversité des autres témoignages leur enlève toute valeur : le mot, mal compris, a été remplacé parfois par τέλειος (C), τελείως (H), et plus souvent, mais de différents côtés de la tradition, par l'adverbe λείως (en δ, η, chez W et T), et encore par λεία (adverbial, en ν) ; le témoignage des versions est incertain ; nous trouvons dans S_2 : « lui aussi est calme et il voit les choses calmes... » (λεῖος, λεία), mais dans S_1 : « clairement », et dans la traduction arabe : « avec amour »² ; λεῖος, mot peu usuel, construit en apposition au sujet³, fait ici figure de *lectio difficillior* et a été choisi à ce titre. Un problème un peu différent est posé par la fin du ch. 59 : à l'exception

1. L'ellipse fait difficulté à un double titre : peut-on admettre l'ellipse d'un verbe autre que εἶναι, qui ici ne serait pas très satisfaisant ? Et peut-on l'admettre après μή ? M. Chantraine, consulté, me dit n'avoir pas trouvé d'exemple de μή interrogatif sans verbe. Des exemples d'*apostopèse* se rencontrent dans le Nouveau Testament, entre autres *I Cor.* 9-15 et *Rom.* 15, 24 ; sur ce sujet voir BLASS-DEBRUNNER, *op. cit.*, p. 309, § 482.

2. L'arménien témoigne pour λεῖος à la faveur d'une méprise, voir p. 335, n. 4.

3. Évagre préfère généralement l'adjectif à l'adverbe, voir plus haut, p. 442.

d'un manuscrit, U¹, tous les descendants de ω ajoutent δαυμόνων au participe διαδεξαμένων ; parmi les versions dépendant de ω, si S_1 a l'addition, l'arménien ne la comporte pas, alors qu'on trouve le mot « démons » dans S_2 et dans l'arabe, qui appartiennent à α. On voit qu'il est difficile, grâce au seul *stemma*, de retrouver l'archétype : y a-t-il eu omission à la fois dans la traduction arménienne et dans un certain nombre de manuscrits grecs ? Ou addition de plusieurs côtés à la fois ? La critique interne peut ici servir de guide ; l'ellipse du substantif² est tout à fait admissible pour qui connaît la concision du style d'Évagre et elle donne à la phrase une meilleure chute ; d'autre part il est vraisemblable qu'un copiste ait cherché à combler l'ellipse pour plus de clarté³, plus vraisemblable encore que des traducteurs aient eu besoin d'insérer un substantif dans leur phrase, comme le montre l'exemple de Cotelier introduisant *daemonibus* dans sa traduction, alors que le texte qu'il éditait ne comprend pas δαυμόνων⁴. C'est aussi la critique interne qui nous fait rejeter ἐστι en 6, 8, alors qu'une interprétation rigoureuse de l'apparat critique amènerait à conclure que le mot se trouvait dans l'archétype⁵ : l'ellipse a plus de vigueur, et elle reflète des passages parallèles du *Manuel* d'Épictète, œuvre dont Évagre est visiblement nourri⁶ ; en outre, l'addition d'ἐστι s'explique si bien qu'elle a pu apparaître indépendamment de deux

1. Qui présente des traces de contamination, voir p. 368.

2. Qui est vraisemblablement πειρασμῶν plutôt que δαυμόνων : « ils le savent très bien ceux qui prêtent une attention très vive aux tentations et qui voient l'impassibilité qui leur appartient ébranlée par celles qui se succèdent ».

3. Probablement le copiste de ψ (voir p. 359-360).

4. Texte du manuscrit B.

5. Le témoignage de ρ (α) appuyant celui de μ (ω) contre le seul ξ (α). Les versions, sur ce point, sont difficilement utilisables.

6. Voir plus haut, p. 433-435. Entre autres passages, citons *Entretiens* I, 22, 10 : τὰ μὲν ἐστὶν ἐφ' ἡμῖν, τὰ δὲ οὐκ ἐφ' ἡμῖν. *Manuel* I, 1 et 2, etc.

côtés ; nous en avons même un troisième exemple dans Jean Damascène, qui termine sa citation du ch. 6 par $\acute{\epsilon}\sigma\tau\iota$, alors que le Pseudo-Athanase, dont il semble bien dépendre, finit sur $\tau\acute{\omega}\nu \acute{\epsilon}\varphi' \acute{\eta}\mu\acute{\iota}\nu$ ¹. Ailleurs, c'est un rapprochement avec un autre passage du *Traité pratique* qui oriente notre choix ; ainsi la variante $\varphi\acute{\alpha}\sigma\mu\alpha : \varphi\acute{\alpha}\nu\tau\alpha\sigma\mu\alpha$ se retrouve en 3 chapitres, 21, 64 et 91 ; si en 21 et 91 la consultation de l'apparat et du *stemma* est favorable à $\varphi\acute{\alpha}\sigma\mu\alpha$ ², on peut hésiter en 64 : c'est le témoignage des deux autres passages qui nous fera pencher pour $\varphi\acute{\alpha}\sigma\mu\alpha$, et cela d'autant plus que l'expression $\varphi\omicron\beta\epsilon\rho\acute{\alpha} \varphi\acute{\alpha}\sigma\mu\alpha\tau\alpha$ est attestée en d'autres œuvres d'Évagre³. Il arrive aussi que plusieurs critères soient utilisables dans un même cas ; ainsi en est-il en 12, 23 : à la fin du long chapitre sur l'acédie, faut-il admettre qu'il y ait asyndète avant la dernière phrase, selon δ - β (α) et ν (ω), ou doit-on écrire : $\tau\omicron\upsilon\tau\omega \delta\grave{\epsilon} \tau\acute{\omega} \delta\alpha\iota\mu\omicron\nu\iota$ avec ρ (α) et τ (ω) ? Déjà $\delta\beta\nu$ nous semblent peser plus lourd que $\rho\tau$; à cela s'ajoute le fait que quelques témoins de la première version syriaque, S_1 , ont l'asyndète, bien que ce tour soit contraire au génie de leur langue⁴ : il constitue donc, chez eux, la *lectio difficilior* ; enfin l'asyndète est le tour le plus expressif, celui auquel Évagre a le plus de chances, nous semble-t-il, d'avoir eu recours ici⁵. En 100, 3, également, le témoignage de S_1 et S_2 , à la fois, en faveur de l'asyndète nous encourage à préférer ce tour et à suivre A B U μ v ρ contre CT JLKM⁶.

1. Voir plus haut, p. 68, n. 1, 311 et 357.

2. P (ω) rejoignant $\beta\delta$ (α) contre $\tau\nu$ (ω) en 21, 4 ; et en 91, 7 ν et Socrate (ω) rejoignant β (α) contre C et ν (ω) ; mais en 64, 2, $\varphi\acute{\alpha}\sigma\mu\alpha\tau\alpha$: β et U, $\varphi\alpha\nu\tau\acute{\alpha}\sigma\mu\alpha\tau\alpha$: δ et TC, $\varphi\alpha\nu\tau\alpha\sigma\iota\alpha\varsigma$: ν et W.

3. Notamment *Diverses mauvaises pensées*, recension longue, ch. 27 et 29 (J. MUYLDERMANS, *Tradition manuscrite*, p. 51, l. 13 et p. 52, l. 25).

4. Soit Londres *Addit. 14581* (VI^e s.), *18817* (IX^e s.) et *14579* (XIII^e s.). Il n'y a pas de liaison non plus dans la version géorgienne.

5. Ajoutons qu'un tour analogue, avec asyndète, et cette fois sans variante, se lit en 6, 5 : $\Upsilon\omicron\upsilon\tau\omicron\upsilon\varsigma \pi\acute{\alpha}\nu\tau\alpha\varsigma$...

6. Au contraire, quand il s'agit des quelques chapitres introduits

Citons encore 69, 1 $\mu\epsilon\acute{\iota}\zeta\omicron\nu \delta\grave{\epsilon} \tau\omicron \kappa\alpha\iota \psi\acute{\alpha}\lambda\lambda\epsilon\iota\nu$, passage difficile pour lequel la tradition se trouve divisée, δ B et U donnant $\tau\omicron \kappa\alpha\iota$, γ C et J $\kappa\alpha\iota \tau\omicron$, plusieurs témoins omettant $\kappa\alpha\iota$ ¹ ; ici $\tau\omicron \kappa\alpha\iota$, *lectio difficilior*, donne un sens plus satisfaisant, $\kappa\alpha\iota$ placé devant $\tau\omicron$ n'ajoutant pas grand-chose à $\mu\epsilon\acute{\iota}\zeta\omicron\nu$; de plus δ et B, parmi les représentants de α , nous semblent avoir plus de crédit que γ , qui va rejoindre C, manuscrit peu sûr, et J, d'époque tardive. Ce dernier argument comporte un jugement de valeur sur les manuscrits : de telles raisons sont invoquées le moins souvent possible ; il est des cas, cependant, où elles constituent le seul recours².

Un problème d'une autre genre est posé non plus par la confusion mais au contraire par la division de la tradition en deux branches : il y a un certain nombre de points sur lesquels α et ω se séparent nettement, soit que les témoins orientaux confirment cette divergence³, soit qu'il s'agisse de variantes dont les traductions ne peuvent porter la trace⁴ ; l'éditeur est alors conscient de ne pouvoir remonter au-delà de cette ambiguïté : il est cependant contraint de choisir. S'il y a visiblement faute dans l'une des traditions,

par $\delta\acute{\epsilon}$ (ch. 29, 43, 46, 89, 91, 98 et 99), fait inusuel dans l'ensemble de l'œuvre, l'accord de quelques témoins grecs nous paraît un argument suffisant en faveur de la liaison.

1. S_1 et l'arménien ne traduisent pas $\kappa\alpha\iota$; l'*Addit. 14616* qui nous a conservé S_2 présente ici une lacune ; et la version arabe n'est pas assez précise pour imposer le choix de $\kappa\alpha\iota \tau\omicron$; voir t. II, Appendice I.

2. Ainsi en 21, 5, où $\acute{\epsilon}\lambda\lambda\omicron$ est omis dans BX (α), o (ω) et S_1 (ω), présent dans $\delta\gamma$ (α), τ (ω) et S_2 (α) : ici nous suivons le deuxième groupe, où se rencontrent la majorité des manuscrits de α et le plus ancien et meilleur représentant de ω , τ . Pareil argument a parfois été utilisé quand il s'agit de trancher à propos d'un article (ainsi en 11, 8).

3. Voir la liste donnée, p. 339.

4. Nous les avons attribuées au plus proche commun ancêtre des manuscrits qui les présentent (θ , ϵ , ξ , μ et même τ), n'osant les assigner sans preuve à α ou à ω ; mais dans ce deuxième cas comme dans le premier, il s'agit, pour l'éditeur, d'un choix entre deux traditions. Voir ci-dessus, p. 339, n. 2 et 340, n. 1.

le choix est facile : ainsi en 47, 5, τὸν γὰρ νοῦν leçon de ω, attestée en arménien et chez S₁, doit évidemment être préférée à τοιγαροῦν, leçon de θ¹ ; en 38, 3, il est clair que la lacune de ω, saut du même au même, est à combler². Assez facile aussi, quand le fait qu'il y ait variante comporte une explication : influence scripturaire³, désir de clarté⁴, refus d'une disjonction⁵, influence de la langue du temps⁶ : on peut en déduire, avec plus ou moins de certitude, quelle leçon a précédé l'autre. Parfois un rapprochement avec d'autres passages peut donner une indication : ainsi en 11, 4 le texte de μ : τὸ τοῦ λελυπηκότος αὐτὸν πρόσωπον paraît moins vraisemblable que celui de θ : τὸ τοῦ λελυπηκότος πρόσωπον, parce que l'emploi du verbe λυπεῖν sans complément est fréquent chez Évangre, soit dans le *Traité pratique* (23, 2), soit ailleurs⁷ ; en 46, 1, nous écrivons συναρπάζων τὸν νοῦν avec α comme en 11, 4 et en 43, 6⁸.

1. Voir p. 341 ; S₂, qui, sur ce point, aurait pu révéler la leçon de α, omet malencontreusement le ch. 47. Le cas de la variante λόγους : λογισμούς en 83, 2 est analogue ; λόγους est appuyé par arménien et S₁, λογισμούς est la leçon de θ ; mais ici S₂, qui paraphrase le texte, semble bien cependant traduire λόγους ; sur B, voir p. 350.

2. C'est ce qu'a fait, probablement à la faveur d'une contamination, un descendant de ω, υ (voir p. 367).

3. En 21, 1 ὕμῶν a été substitué à ἡμῶν par ω sous l'influence d'*Éphés.* 4, 26.

4. Ainsi s'expliquent les additions de ω en 47, 4 (ἀφ' ἡμῶν) et 89, 2 (τῆς ψυχῆς ... ἡμῶν) ; de τ (ou ω ?) en 40, 5 (γενέσθαι).

5. En 23, 7 (place de τὴν εὐχὴν) par ξ, en 49, 2 (place de ἡμῶν) et en 50, 3 (place de τούτων) par μ.

6. En 14, 3, κατόρθωμα, mot devenu très courant dans la langue ascétique, remplace chez μ le participe de κατορθόω ; en 23, 5, ῥυποῦντα est mis par ξ pour ῥυπῶντα ; en 28, 2, ἔνδοθεν pour ἔνδον.

7. Ainsi dans le traité *De la prière*, ch. 45 : ἄγει σοι ... ἡ μνήμη ... πρόσωπον λελυπηκότος (PG 79, 1176 D) ; *Diverses mauvaises pensées*, recension longue, ch. 23 : τοῦ λελυπηκότος τὸ νόημα (J. MUYLDERMANS, *op. cit.*, p. 48, l. 18). On ne peut rien conclure de la présence du pronom complément dans les versions syriaques (S₁, S₂, S₃), arménienne et arabe (pronom de la 2^e personne) ; voir t. II, Appendice I.

8. Et non συναρπάζων employé absolument comme en ω. Ἀρπάζω

Parfois aussi le sens du texte donné par l'une des deux traditions est plus satisfaisant que celui de l'autre : en 35, 2, τὰς ἀφορμάς (α), « point de départ, occasion » des passions, nous paraît préférable à τὴν γένεσιν (ω) ; en 44, 3-4, l'image contenue dans ἐπισελθόντες (α) est plus en harmonie avec l'ensemble du chapitre¹ que celle que suggère ἐπιπεσόντες (ω) ; en 46, 8-9, διανοήθημεν (α) est à préférer à διανοήθημεν πράξαι², car il est question dans le chapitre de pensées blasphématoires, et non d'actions. Mais il faut reconnaître que dans quelques cas les deux leçons nous paraissent également acceptables : τὸ τηνικαῦτα et τότε (27, 1), ἀρετῶν et ἀρετῆς (31, 4), ἐναντίον et ἐνώπιον (46, 7), etc. ; comme ce sont le plus souvent les leçons de α qui, à l'aide des critères précédemment exposés, ont paru les meilleures, nous avons cru légitime, dans les cas indifférents, de donner la préférence aux leçons de cette branche. Le texte édité, qui tend à être celui de l'archétype, est donc un peu plus proche de celui de l'exemplaire α, que de celui de ω.

* * *

L'apparat critique de notre édition, selon les habitudes de la collection, ne comporte pas la mention des manuscrits qui appuient la leçon adoptée dans le texte ; il est aisé de les retrouver, car, en tête de l'apparat de chaque chapitre, est donnée la liste des manuscrits qui le contiennent. Toutefois, pour les titres et les sous-titres, la tradition étant très divisée, nous avons jugé préférable de faire suivre toutes les leçons, y compris celle qui a été adoptée, des sigles de leurs répondants.

et ses dérivés ont dans tous les passages un complément direct : τὸν νοῦν (11, 4 et 43, 6), ἡμᾶς (51, 3), τὴν ψυχὴν (23, 10 et 44, 4).

1. Qui évoque des assaillants qui se retirent, découvrent un point faible dans la défense et s'introduisent par là (ἐκείνη).

2. Leçon de ω, en dépit de J L K M, comme en témoignent version arménienne et S₁.

Les manuscrits sont groupés par familles ; mais pour laisser à l'apparat le plus d'objectivité possible, nous n'avons jamais utilisé les sigles des manuscrits perdus.

Presque tous les manuscrits utilisés pour l'édition figurent dans l'apparat. Parmi les florilèges, nous avons cru bon de consigner l'apport de ceux dont le texte est assez ferme pour se rattacher à une tradition, mais nous avons laissé de côté ceux qui tiennent davantage de la paraphrase et qui auraient occupé inutilement beaucoup de place dans l'apparat : ainsi le *Parisinus gr. 2748 (r)* et *Hierosol. Sabait. 366 (h)*¹. Nous n'avons fait appel à la tradition indirecte que dans le cas de l'historien Socrate, exception justifiée par l'ancienneté du témoignage et par le fait que nous disposons, pour lui, d'un texte critique² ; alors que nous n'en avons pas, par exemple, pour les *Apophlegmes* ; dans le cas de Dorothee, le texte est critique, mais les citations, à part quelques-unes, sont peu littérales ; il ne pouvait être question de faire figurer les paraphrases de S. Maxime ou de Théodore d'Édesse, bien que sur certains points leur apport ne soit pas négligeable³. Les éditions antérieures ne sont mentionnées que dans les cas où elles présentent une leçon propre, faute ou conjecture ; elles le sont soit sous le nom de l'éditeur, soit, quand elles se sont copiées l'une l'autre, sous le sigle *edd.* ; quand elles ne font que reprendre le manuscrit qui leur sert de base, la leçon de ce dernier, fournie par l'apparat, suffit à expliquer le texte édité.

Un tel appareil pourra paraître trop surchargé ; ce qui justifie à nos yeux une présentation aussi complète, c'est qu'il n'y a aucune édition critique antérieure et que l'inventaire de toutes ces leçons n'a jamais été dressé ; la brièveté du texte rendait acceptable une telle méthode.

1. Rappelons que le texte donné par r a été édité par J. Muyldermans et que h est identique à r (voir plus haut, p. 285, n. 2 et 303).

2. Voir plus haut, p. 304, n. 1.

3. Voir plus haut, p. 308, 309-310, 313-314.

D'aucuns pourront regretter, au contraire, que le témoignage des versions ne figure pas dans notre appareil ; il y avait à cela plusieurs objections : on ne pouvait donner les textes eux-mêmes, mais seulement des traductions, et celles-ci ont souvent besoin d'être commentées ; de plus ces traductions ne sont pas toujours littérales : donner les passages paraphrasés, outre toutes les variantes, c'était étendre démesurément l'apparat ; et n'en donner que quelques-unes était tomber dans l'arbitraire ; enfin, et surtout, le témoignage des versions est intéressant, principalement, quand il confirme notre choix : en ce cas il n'avait pas à figurer dans un appareil qui ne fournit pas les témoins de la leçon adoptée. Aussi avons-nous jugé préférable de donner séparément les leçons des versions qui ont servi à l'établissement du texte ; on les trouvera dans un appendice à la fin du tome II¹.

C. G.

1. P. 717-732, Appendice I.

TABLE DES MANUSCRITS CITÉS
DANS L'ÉTUDE CRITIQUE (ch. I-XII)

Les numéros en italiques renvoient aux pages où les manuscrits
sont décrits.

1. — Manuscrits grecs décrits et utilisés

Lieux	Manuscrits	Sigles	Pages
Amorgos	Chozobiotissis 10	U	129, <i>153-153</i> , 162, 163, 302, 362, 366- 369, 389, 395, 396, 400
Athos	Protaton 26	D	<i>166-175</i> , 177, 179, 182, 184, 185, 271, 291, 295, <i>344-349</i> , 392, 396
—	Lavra Γ 93	E	146, 166, 168, <i>175-</i> <i>182</i> , 184, 271, <i>344-</i> <i>349</i> , 392, 396, 400
—	Lavra E 151	H	187, <i>194-197</i> , 199, 200, <i>354-356</i> , 398, 400
—	Lavra Θ 75	R	201, <i>211-212</i> , 357- 359, 397
—	Lavra M 54	O	252, <i>267-270</i> , 378, 399, 422
—	Iviron 511	i	272, <i>286-290</i> , 347- 349, 399

Lieux	Manuscrits	Sigles	Pages
Athos	Karakallou 74	P	252, 262-266, 370-371, 399, 409
—	Koutloumous 39	u	252, 260-262, 365-366, 395, 396
—	Panteleimon 635	F	166, 183-186, 344-347, 399, 400
—	Pantocrator 101	N	218, 248-251, 371-374, 397, 400
—	Vatopedi 57	J	218-226, 228, 229, 234, 239, 241, 303, 371-375, 397, 409
Bucarest	Acad. Rom. gr. 604 (262)	d	152, 201, 213-215, 347-349, 397
Mont-Cassin	Cas. Arch. Abbat. 231	T	129, 158-165, 302, 362, 366-369, 385, 395, 396, 400-401, 407
Escorial	Scor. Y. III.4 (274)	e	155-156, 162, 301-302, 369, 395
Jérusalem	Hier. Sabait. 157	X	252-260, 351-353, 392, 396, 409
—	Hier. Sabait. 366	h	222, 302-303, 357, 399
Moscou	Mosq. Bibl. Len. gr. 126	m	272-274, 276, 277, 279, 369, 396, 399
Oxford	Bodl. Canon. gr. 16	L	201, 218, 226-230, 232, 234, 239, 241, 371-378, 397, 409
—	Bodl. Barocc. 13	c	252, 270-271, 347-349
—	Bodl. Barocc. 81	M	201, 218, 235-241, 280, 371-378, 397, 409
Paris	Coisl. 109	A	129-135, 137, 157, 171, 174, 353-354, 392, 396

Lieux	Manuscrits	Sigles	Pages
Paris	Par. gr. 1056	B	129, 136-142, 152, 171, 351-353, 392, 395, 396, 400, 415-420
—	Par. gr. 1188	C	129, 142-152, 157, 164, 174, 180, 362, 363-366, 395, 396, 400, 408
—	Par. gr. 362	G	187-194, 196, 197, 199, 200, 248, 354-356, 398, 400, 415-419
—	Par. gr. 39	Q	201-204, 209, 357-359, 397, 412-414
—	Par. gr. 1220	S	171, 201, 205-211, 216, 357-359, 389, 392, 397, 411, 412-414, 416-418, 421, 424
—	Par. gr. 3099	s	201, 215-217, 357-359, 399, 412-414
—	Par. gr. 2748	r	272, 283-286, 303, 357, 399
Patmos	Patmiacus 548	p	272, 273, 278-279, 369, 399
Sinaï	Sinait. gr. 462	Z	218, 241-248, 257, 371-375, 409
Rome	Vallicel. 67 (E 21)	l	225, 297-300, 349, 379
Vatican	Vat. Reginensis gr. 23	I	187, 197-200, 354-356, 399, 400
—	Vat. Ottob. gr. 436	W	272, 279-282, 356-357, 399
—	Vat. Barb. gr. 515	b	155, 173, 290-293, 379-380
—	Vat. gr. 1088	t	293, 379

Lieux	Manuscrits	Sigles	Pages
Vatican	Vat. gr. 703	a	146, 180, 225, 294-296, 310, 347-349
Vienne	Vindob. th. gr. 274	K	201, 218, 227, 230-235, 239, 241, 371-378, 397, 409
—	Vindob. th. gr. 167	v	272, 273, 275-277, 279, 369, 399

2. — Autres manuscrits grecs cités

Lieux	Manuscrits	Pages
Athos	Lavra K 105	222
—	Lavra K 111	268
—	Lavra I 56	268
—	Vatopedi 605	357, 397
—	Vatopedi 618	222
Berlin	Ber. gr. 370 (qu. 68)	222
Drama	Kosinitza 79	283
Escorial	Scor. Y. III.2 (272)	222
Florence	Laurentianus IV, 29	167
—	Laurentianus IX, 18	225, 298, 299
Halmyros	Monè Xénias 2	152
Jérusalem	Photios 24	232
Méléai	Dèmotikè Scholè 79	222
Moscou	Mosq. Syn. gr. 424	223
Oxford	Bodl. Auct. T. 2.10	221, 222
—	Bodl. Barocc. 69	232, 397
—	Bodl. Barocc. 133	397
—	Bodl. Canon. 15	226, 376
Paris	Coisl. 123	352, 357
—	Coisl. 126	307
—	Par. gr. 913	155, 172, 352, 357, 365, 409
—	Par. gr. 1037	221
—	Par. gr. 1066	151, 152
—	Par. gr. 1091	416
—	Par. gr. 1596	306, 307
—	Par. gr. 3079-3117	215

Lieux	Manuscrits	Pages
Paris	Par. gr. 3081	216
—	Par. gr. 3098	172, 299, 414
Rome	Angelicus gr. 52	162, 369
Sinaï	Sin. gr. 432	225
Vatican	Vat. gr. 735	221
—	Vat. gr. 1524	222
—	Vat. gr. 2028	222
—	Vat. gr. 2091	317, 339, 401, 407
Vienne	Vindob. th. gr. 192	222
—	Vindob. th. gr. 315	397

3. — Manuscrits orientaux

A. — Syriaques

Berlin	Ber. syr. 27	322-323, 325, 328, 329, 389
Londres	B.M. Add. 12167	323-324
—	B.M. Add. 12175	321, 322, 323, 325, 326, 328, 329, 331, 389
—	B.M. Add. 14541	328-329
—	B.M. Add. 14578	321-322, 323, 324, 325, 328, 329, 330, 389
—	B.M. Add. 14579	324
—	B.M. Add. 14581	321
—	B.M. Add. 14582	323, 324
—	B.M. Add. 14616	327, 328, 329
—	B.M. Add. 14621	328-329, 389
—	B.M. Add. 14650	331-332
—	B.M. Add. 17165	324, 327-328
—	B.M. Add. 17166	331-332
—	B.M. Add. 18817	323
—	B.M. Or. 2312	325, 328, 329, 330, 389
—	B.M. Rich 7190	329, 330, 389
Vatican	Vat. syr. 126	324-325

B. — Arabes

Paris	Par. arab. 157	336
Vatican	Vat. arab. 93	336

C. — *Arméniens*

Lieux	Manuscrits	Pages
Venise	Venet. arm. 716	335
Vienne	Vindob. arm. 235	334

D. — *Géorgien*

Sinaï	Sin. georg. 35	336-337
-------	----------------	---------

TABLEAU DES CHAPITRES
DU *TRAITÉ PRATIQUE*
CONTENUS
DANS LES PRINCIPAUX MANUSCRITS

TABLEAU DES CHAPITRES DU TRAITÉ PRATIQUE

Manuscrits	Prologue	1 ^{re} section					2 ^e section									3 ^e section										4 ^e section					5 ^e section																												
		Pr.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51						
		A Pr.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+						
B Pr.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+					
C	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+				
U Pr.	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
T	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
D	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
E	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
F	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
G Pr.	+	+	+	+	+											+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
H Pr.	+	+	+	+	+											+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
I Pr.	+	+	+	+	+											+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		
Q							+	+	+	+	+	+	+	+																																													
S Pr.	+						+	+	+	+	+	+	+	+																																													
R							+	+	+	+	+	+	+	+																																													
d							+	+	+	+	+	+	+	+									+	+	+			+																															
J														+		+	+	+	+	+						+	+																							+					+	+			
L							+	+	+	+	+	+	+	+	+												+	+																									+			+	+		
K							+	+	+	+	+	+	+	+	+												+	+																									+			+	+		
M							+	+	+	+	+	+	+	+	+												+	+																									+			+	+		
N							+	+	+	+	+	+	+	+	+												+	+																										+			+	+	
Z							+	+	+	+	+	+	+	+	+												+	+																															
X							+	+	+	+	+	+	+	+	+														+																									+			+	+	
P															+								+	+			+		+																	+		+						+		+	+		

